TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9997 46 PAGES — MARDI 22 MARS 1977

M. Arafat sort renforcé de la réunion du Conseil national palestinien

LIRE PAGE 25 UNE INTERVIEW DU CHEF DE L'O.L.P.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 Paris Télex Paris n° 650572 Tél. : 246-72-23

La victoire de la gauche s'est amplifiée au second tour

- *L'opposition gagne Bourges, Le Mans, Montpellier, Nantes, Rennes...*
- *Quatre ministres, MM. Brousse, Durafour, Haby et d'Ornano, sont battus*
- *M. Jacques Chirac l'emporte à Paris, où la majorité perd un secteur*

Le second tour des élections municipales s'est soldé par une nette amplification des succès remportés au premier par l'opposition, essentiellement par le P.S., qui enlève vingt-sept villes nouvelles dont Montpellier, Nantes et Rennes, et par le P.C., qui en conquiert douze de plus, parmi lesquelles Bourges et Le Mans et Saint-Etienne.

Le premier ministre et le chef de l'Etat ont à déplorer non seulement l'échec de M. d'Ornano dans le 18e arrondissement de Paris mais aussi l'insuccès de plusieurs membres du gouvernement puisque sept des trente ministres et secrétaires d'Etat qui briguaient un mandat de conseiller municipal ou sollicitaient le renouvellement de celui dont ils disposaient ont échoué.

Le franc n'a guère été affecté par le résultat du second tour. Il est resté stable, ce lundi 21 mars, par rapport au dollar (qui vaut 4,985 F) et a légèrement fléchi vis-à-vis du deutschemark (qui passe de 2,085 F à 2,09 F). A la Bourse de Paris, les valeurs françaises ont fléchi de 4 à 5 % à l'ouverture.

Trois jours avant le second tour des élections municipales, M. Raymond Barre s'était déclaré confiant en l'avenir, et il avait demandé « *à tous les Français et à toutes les Françaises de voter pour les listes investies par la majorité, afin que nos villes et nos communes puissent bénéficier d'une gestion qui soit à la fois sérieuse et, surtout, tolérante* ».

La réponse a été terriblement négative, et les votants du 20 mars, sensiblement plus nombreux que ceux du 13, ont clairement confirmé à la majorité, au Nord comme au Sud et à l'Est comme à l'Ouest, qu'elle ne pouvait plus prétendre au monopole du sérieux et de la tolérance. Le véritable raz de marée dont bénéficie l'opposition a plus d'ampleur encore que celui dont le R.P.F. avait profité en octobre 1947, et le bilan d'ensemble est impressionnant.

Le nombre des municipalités à dominante communiste ou socialiste est passé, pour les villes de plus de trente mille habitants, de 50 à 72 et de 46 à 81, et l'opposition considérée dans son ensemble est appelée à gérer 159 des 221 villes de cette importance démographique, au lieu de 103 précédemment.

La majorité conserve, certes, Paris et des métropoles fort importantes (Bordeaux, Rouen et Strasbourg au premier tour, Lyon, Nice et Toulouse au second), mais elle est gravement atteinte dans chacune de ses composantes puisque l'on dénombre douze pertes pour le R.P.R., dix pour le C.D.S., sept pour les républicains indépendants, sept pour les « modérés favorables à la majorité », cinq pour les indépendants et deux pour les radicaux.

Le seul vrai succès de cette majorité a été acquis par le R.P.R. sur le P.S. à Quimper; le passage à la majorité de Cambrai, de Maubeuge et de Perpignan s'expliquant par les succès personnels de trois maires sortants qui ont viré de bord depuis 1971 et parfois tout récemment.

Le détail de ces mutations étant présenté dans divers tableaux (lire page 5), on n'y insistera pas ici, mais il faut souligner que le passage de la majorité à l'opposition s'opère dans de nombreux chefs-lieux de départements qui ne comptent pas trente mille habitants et où le système des listes bloquées ne jouait pas.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 4.)

LIRE PAGE

LA VERTU DU CHANGEMENT

par Pierre VIANSSON-PONTÉ

Un phénomène de rejet

D'UN dimanche à l'autre, la gauche est passée du succès à la victoire. Les raisons sont simples et se lisent dans les chiffres. Non seulement le report des voix s'est parfaitement opéré — dans les deux sens — entre socialistes et communistes, mais nombre de gaullistes et de centristes ont préféré voter pour l'opposition plutôt que pour la majorité. Ici ou là, les divisions de la droite ont pu jouer localement ; un peu partout, la relève de génération a avantagé la gauche (1). Mais là n'est pas l'essentiel.

Du grand Ouest à l'Est et de la couronne parisienne à l'ensemble du Sud-Est, il s'est produit un phénomène de rejet de la majorité. L'échec de ministres qui n'étaient pas de mauvais maires l'illustre autant que les vains efforts des giscardiens dans la capitale. Ce n'est pas une gestion municipale qui a été condamnée, c'est une politique. La victoire de la gauche est géographiquement et sociologiquement trop étendue pour qu'elle n'exprime pas une profonde volonté de changement.

* *

Le succès de la gauche en province et celui de M. Chirac à Paris sont une double défaite pour le président de la République. C'est à lui d'abord qu'il appartient d'en tirer les leçons. L'entrée de son premier ministre en politique n'a pas suffi à effacer une suite ininterrompue d'erreurs d'appréciation. Trop tardive, elle s'est d'ailleurs limitée au terrain le plus miné, celui de la capitale, et aux arguments les plus usés, ceux d'un anticommunisme sommaire qu'il eût mieux valu laisser à son prédécesseur.

Entendre M. Chirac dire que, grâce à sa détermination, il a permis à Paris de rester dans le « camp de la liberté », c'est aussitôt penser qu'il se rit de M. d'Ornano et se moque des Parisiens. Comme si les électeurs des quartiers les plus populaires étaient politiquement des analphabètes, comme si les villes « tombées » — quelle heureuse expression ! — à gauche étaient passées dans le camp de la servitude. Sans parler de celles qui — les insensées ! — ont renouvelé dès le premier tour leur confiance à leur maire communiste. Reprocher aux socialistes d'avoir introduit des communistes dans des municipalités où ils ne figuraient pas n'est pas plus raisonnable ; c'est oublier que la réciproque est vraie et que pendant six ans la droite a déploré que des villes soient tout entières dans la main des communistes.

J. F.

(Lire la suite page 4.)

(1) Là où les plus vieux maires se sont retirés (Rennes ou Saint-Chamond), leurs successeurs n'ont pas eu plus de succès que là où ils se sont maintenus (Nantes ou Bourges).

Mme Gandhi perd le pouvoir en Inde

La « rançon » de la démocratie

La démocratie est décidément prise au sérieux par les populations de l'ancien empire des Indes. Battue par l'opposition, au terme des élections législatives, Mme Gandhi, premier ministre, renonce au pouvoir. Au Pakistan, M. Bhutto doit faire face à de véritables émeutes, l'opposition n'acceptant pas les irrégularités qui ont assuré la victoire du parti gouvernemental aux élections du 7 mars. Malgré leur misère, le niveau de conscience politique des Indiens et des Pakistanais tranche sur celui de tant de peuples du tiers-monde soumis à des régimes dictatoriaux. L'opinion britannique, qui se passionne pour ce qui se passe actuellement en Inde, n'a pas tort de voir dans la défaite de la fille de Nehru la preuve que le modèle de démocratie légué par la Grande-Bretagne aux anciens colonisés n'est pas aussi « formel » qu'on se plaît parfois à le dire.

L'attitude de Mme Gandhi a quelque chose d'énigmatique. Après avoir bafoué l'esprit, sinon la lettre, de la Constitution, en décrétant l'état d'urgence en 1975, elle a décidé, au début de l'année, alors que rien ne l'y contraignait, d'organiser des élections. Elle a accepté que les hommes emprisonnés par son gouvernement, et relâchés pour la circonstance, fassent une campagne non violente, mais acharnée, contre elle. Sans doute avait-elle sous-estimé le mécontentement populaire contre les mesures prises à la faveur du régime d'exception. Elle a surtout été victime des courtisans, qui lui cachaient l'état réel du pays, comme dans tout régime de pouvoir personnel. Il y a encore quelques mois, cette femme, qui vient d'être battue dans sa propre circonscription, était ovationnée par les masses mobilisées à chacun de ses déplacements officiels. Quelle leçon pour tous les dirigeants qui se laissent abuser par les cris et les pancartes des brigades d'acclamation...

La chute de Mme Gandhi décevra sans doute les gouvernements qui, refusant de reconnaître la nature réelle du régime, lui avaient apporté une caution internationale dans l'espoir de développer les relations commerciales. Elle était attendue en visite officielle en France depuis l'invitation que lui avait transmise, en janvier 1976, M. Jacques Chirac.

L'échec du Parti du Congrès est surtout préoccupant pour l'U.R.S.S., dont l'Inde était l'allié asiatique le plus puissant. Le Parti Janata, qui regroupe les principaux mouvements d'opposition, a déjà annoncé qu'il ne renoncerait pas à la politique de « non-alignement » poursuivie par Mme Gandhi, mais ses dirigeants ont beaucoup plus de sympathies qu'elle pour les Américains. Attachés aux valeurs traditionnelles de l'Inde — dont l'esprit démocratique n'est qu'un des éléments — ils sont encore moins partisans que la fille de Nehru des formules marxistes.

Quand il aura restauré les libertés, le futur premier ministre de l'Inde devra s'attaquer aux immenses problèmes économiques et sociaux du pays. S'il ne s'y décidait pas, le maintien dans leur misère de millions d'êtres humains qui viennent de montrer leur pouvoir de réflexion face à la propagande gouvernementale aurait quelque chose de dérisoire, et serait encore plus décourageant, si possible, que dans le passé.

L'état d'urgence est levé

Bien que les résultats définitifs des élections législatives ne soient pas encore connus, il est acquis que le parti du Congrès a perdu le pouvoir en Inde. Ce lundi 21 mars, en fin de matinée, 311 sièges sur 542 étaient attribués. Le parti Janata, coalition des principales formations d'opposition, en avait obtenu 143 contre 118 au parti gouvernemental. D'autres formations, tel le Congrès pour la démocratie, hostiles à Mme Gandhi, ont des élus en nombre significatif.

Mme Gandhi et son fils Sanjay ont été battus dans leur propre circonscription. Le directeur des relations publiques du premier ministre a déclaré, lundi, selon Reuter, que la fille de Nehru « enverra dans le courant de la journée sa lettre de démission au président de la République par intérim, M. Jatti ». Celui-ci, qui a succédé au chef de l'Etat, M. Fakhruddin Ali Ahmed, décédé le 11 février, a levé l'état d'urgence tôt dans la matinée de lundi.

M. Bansi Lal, ministre de la défense, battu par l'opposition, comme plusieurs membres du gouvernement, a été arrêté par la police dans sa circonscription pour avoir giflé le magistrat qui annonçait le résultat du scrutin.

Aucune réaction aux résultats des élections indiennes n'avait encore été enregistrée lundi matin à Moscou et à Pékin, mais l'échec du parti du Congrès constitue pour l'U.R.S.S. une déception, et la Chine ne peut que s'en réjouir.

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — C'est bien une vague populaire qui porte en Inde triomphalement vers le pouvoir l'opposition. Lundi 21 mars, en fin de matinée, l'écart entre le Parti du peuple et le parti gouvernemental de Mme Gandhi ne cessait de s'accroître. Cette tendance devrait s'accentuer à la fin du dépouillement, mardi, lorsque seront connus les résultats dans les Etats du nord de l'Inde, où l'oppositon est en position de force.

Tirant sans tarder les conclusions de la victoire, des adversaires de l'état d'urgence, le président de la République par intérim, M. Jatti, a levé dès lundi matin le régime d'exception. On s'attendait alors que Mme Gandhi présente rapidement sa démission puisqu'elle a été nettement battue dans sa circonscription de Rae-Bareli, en Uttar-Pradesh. Le vainqueur du chef du gouvernement est M. Raj Narain une personnalité socialiste, candidat du Parti du peuple, qui, en 1975, avait obtenu d'un tribunal local l'annulation pour irrégularités de l'élection, en 1971, du premier ministre. Ce jugement avait été à l'origine de la cascade d'événements qui conduisirent à l'établissement de l'état d'urgence, le 26 juin 1975, et à l'arrestation des principaux dirigeants de l'opposition.

GÉRARD VIRATELLE.

(Lire la suite page 27.)

FEMMES DU SUD...

I. — Dionysos au poteau ?

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

Lisbonne. — De Rome à Madrid, de Madrid à Lisbonne, l'univers latin est saisi par le féminisme. Depuis trois ou quatre ans il vit dans un état d'effervescence politique exceptionnel. L'Italie électrisée et anarchisante se débat contre les rigueurs du « compromis historique ». Une nouvelle Espagne émerge de quarante années de franquisme. Le Portugal soigne comme il peut sa « gueule de bois » des lendemains de fête dans un décor d'œillets fanés et d'espérances pâlies. Trois pays guettés par la même banqueroute financière, et qui, au-delà de leurs différences, participent — plus nettement que la France — du même contexte culturel, d'une « civilisation » catholique, méditerranéenne et masculine qui se défait. Dans les trois cas, les femmes ont été ou sont encore au centre de la bagarre.

Les deux derniers gouvernements italiens sont tombés sur des problèmes féminins (divorce, avortement). A Rome, le féminisme militant reste le thème dominant d'une « contre-culture » radicale que les partis ne savent plus par quel bout prendre. En Espagne, à côté du « jeu » politique que l'on réinvente hâtivement à Madrid, une énorme poussée libertaire est perceptible à tous les niveaux de la société civile. « Révolution de la vie quotidienne » pressée de bousculer toutes les morales et dont le féminisme est l'un des arguments les plus forts. Au Portugal, enfin, les femmes paraissent bien avoir tenu le principal rôle dans les séquences « sauvages » du scénario révolutionnaire : occupation d'immeubles, grèves surprises, etc.

Pas moyen donc d'isoler vraiment le « phénomène féministe » pour en traiter avec des délicatesses d'ornithologue. A moins de borner son sujet à l'examen des législations familiales, du statut politique et économique de la femme, etc. Réalités notables mais un peu courtes. En vérité, soucieux de ne suivre à la trace que le fil rouge de la revendication féministe on reçoit immanquablement sur les bras l'écheveau tout entier : une situation socio-politique d'ensemble. (Il serait assez vain de parler des « sorcières » romaines sans remettre en situation le P.C.I. aux prises avec le radicalisme ou d'évoquer la lutte des Catalanes contre l'adultère pénalisée sans référence à l'agonie « philosophique » du franquisme.)

(Lire la suite page 28.)

AU JOUR LE JOUR

Du neuf !

Les listes de désunion de la majorité n'ayant pas remporté le succès escompté, ceux qui président depuis bientôt vingt ans aux destinées de ce pays vont tout faire pour tirer les leçons de cet échec, remonter la pente et apparaître sous un jour nouveau lors des prochaines législatives.

Car ce qu'il faudrait à la majorité, en vérité, ce serait un homme nouveau représentant le changement. Par exemple, un homme ouvert et décrispé, qui descendrait les Champs-Elysées à pied, qui dînerait chez les Français, qui tiendrait des discours au coin du feu, qui écrirait un livre sur un monde meilleur...

BERNARD CHAPUIS.

CINÉMA POLONAIS

Le droit d'être lucide

Les habitants de Varsovie font la queue non pas, exceptionnellement, parce que les défaillances habituelles des circuits d'approvisionnement les y obligent, mais parce qu'ils se pressent en masse aux caisses des salles où passent les derniers films d'André Wajda et de Christophe Zanussi, deux des chefs de file les plus respectés du cinéma polonais contemporain. Une chance pour les revendeurs de tickets au marché noir : le prix des places, ridiculement bas au départ (10 zlotys, soit environ 1,50 franc), est parfois multiplié par dix par les trafiquants.

Cet engouement du public polonais est justifié. Wajda, avec *l'Homme de marbre*, et Zanussi, avec un film qui pourrait avoir pour titre *Couleur muraille* ou *Camouflage*, ont produit deux œuvres qui dévoilent de façon parfois impitoyable certaines réalités de la société « socialiste » d'aujourd'hui et déterrent les erreurs du passé. L'espoir, il réside dans l'audace de ces deux cinéastes qui se sont attaqués à des thèmes délicats — l'époque stalinienne pour Wajda, la dégradation morale du corps universitaire pour Zanussi — et les ont traités sans beaucoup de concessions.

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 35.)

Les réactions des milieux politiques

Dans la majorité

M. BARRE : un succès incontestable de l'union de la gauche.

M. Raymond Barre, premier ministre, a déclaré, dimanche soir 20 mars, après avoir pris connaissance des résultats :

« Le second tour des élections municipales marque un succès incontestable de l'union de la gauche. Si la majorité conserve de solides positions, elle a manifestement souffert de ses divisions au cours de ces trois derniers mois. Dans la capitale comme dans d'autres villes les reports de voix ne paraissent pas s'être réalisés de façon satisfaisante entre les diverses listes de la majorité, tandis qu'ils ont pleinement joué entre les partis de l'union de la gauche. Au sein de celle-ci, et en dépit des apparences, c'est le parti communiste qui est, en fait, le principal vainqueur de la consultation : ses alliés ont ouvert à sa puissante organisation l'accès à des mairies à l'écart desquelles elle avait jusqu'ici été tenue.

» Je souhaite que les formations de la majorité tirent les leçons de ces élections en vue des législatives. Elles doivent se ressaisir et s'unir sans arrière-pensée ni équivoque autour du président de la République et du gouvernement si elles veulent maintenir pour la France une économie ouverte sur l'Europe et le monde, en même temps qu'une société tolérante et juste.

» Les problèmes de la France demeurent. Ils ne seront pas résolus par la facilité et l'illusion, mais par l'effort et la discipline. Le gouvernement, qui est en charge des intérêts de la nation, continuera, pour sa part, à faire face aux exigences du redressement économique et financier du pays. »

M. PONIATOWSKI ESTIME QUE LES REPORTS DE VOIX NE SE SONT PAS TOUJOURS EFFECTUÉS CORRECTEMENT DANS LA MAJORITÉ

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a fait, dimanche soir 20 mars, la déclaration suivante :

Les résultats actuellement connus révèlent pour les villes de plus de trente mille habitants une poussée de l'opposition, amplifiée par rapport au premier tour. Pour les communes de moindre importance démographique (...) l'ensemble des résultats confirmera sans doute bien souvent la réélection des sortants.

» A l'issue des deux tours de scrutin, dans les trente-neuf villes de plus de cent mille habitants, la majorité l'emporte dans dix-sept et l'opposition dans vingt-deux. Au second tour, la majorité conserve Paris, Lyon, Nice, Toulouse, Toulon, Metz, Nancy, Orléans, Perpignan, Mulhouse. L'opposition gagne Saint-Etienne, Montpellier, Rennes, Nantes, Le Mans, Villeurbanne, Tourcoing. Quarante-cinq villes de trente mille à cent mille habitants étaient en ballottage. Seize reviennent à la majorité, vingt-six à l'opposition et trois aux divers gauche.

» Une étude plus approfondie permettra de tirer toutes les conclusions de cette élection. D'ores et déjà, on peut dire que le report des voix s'est effectué avec discipline dans l'opposition, tandis que les désistements dans la majorité n'ont pas toujours permis au candidat le mieux placé de bénéficier de toutes les voix sur lesquelles il pouvait légitimement compter. »

M. CHIRAC : il nous faut nous rassembler sur l'essentiel.

L. Jacques Chirac, après avoir remercié les électeurs parisiens, a déclaré à R.T.L. :

« Dans un grand nombre de villes de France, je le dis avec tristesse et avec lucidité, la majorité a perdu la bataille des municipales. Il serait vain — et même dangereux — de le nier. Pourtant, je suis pour ma part persuadé qu'il existe dans notre pays une large majorité d'hommes et de femmes qui refusent en fait, ou qui refuseraient s'ils étaient réellement bien informés, l'aventure du collectivisme, et qui, en réalité, ne savent pas ce que veulent ceux qui ont signé le programme commun de gouvernement. Nous devons aujourd'hui les convaincre de notre capacité, de notre résolution à défendre, mais aussi à améliorer, une société de liberté à laquelle nous sommes profondément attachés et pour laquelle nous nous sommes battus si souvent dans notre histoire.

» Une fois de plus, il nous faut donc nous rassembler sur l'essentiel et, comme l'a montré à plusieurs reprises le général de Gaulle, il faut redonner confiance et prouver à tous notre détermination. C'est dans cet esprit, et dans le cadre de la concertation nécessaire de la majorité, que j'entends pour ma part poursuivre ce combat. »

M. MONOD (R.P.R.) : il faut adopter une stratégie offensive.

M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., a déclaré à Antenne 2 :

« La majorité a perdu la bataille des municipales. Cela veut dire que pour les élections législatives il va falloir (...) adopter une stratégie responsable et offensive. Il faudra que chacun évite de se tromper d'adversaire et que l'ensemble de la majorité puisse se retrouver pour désigner cet adversaire. Mais, dans ce succès de la gauche, les signataires du programme commun ont trompé les électeurs du P.S. qui croient à certaines notions de liberté et de responsabilité. »

M. PÉRONNET : un seul but, gagner les élections législatives.

M. Gabriel Péronnet, président du parti radical, a déclaré lundi 21 mars :

« Les succès de l'opposition sont en grande partie dûs aux divisions et aux erreurs de la majorité. Dès demain, les partis de la majorité doivent avoir un seul horizon, celui des élections législatives (...), une seule action, l'union de tous les partis attachés à la société de liberté (...), sur des bases solides (plate-forme électorale, contrat de législature, programme commun de gouvernement) et un seul but : gagner les élections générales. »

● M. YVES GUENA, délégué politique du R.P.R. : *« Il faudra bien un an à la majorité pour remonter la pente que nous avons descendue depuis deux années déjà, sinon plus. Si l'on fait un bilan, le résultat des élections municipales est très mauvais pour la majorité. Il faut voir la gravité de la situation. A Paris, par contre, les résultats sont très bons. (...) On a crié, dans la majorité : « Chirac diviseur ! » Or il est le seul à avoir remporté une éclatante victoire. On ne va tout de même pas continuer à lui faire ce procès d'intention absolument ridicule. »*

M. MICHEL D'ORNANO : voilà où nous a conduit la division

M. Michel d'Ornano a déclaré à France-Inter :

« On ne peut pas avoir créé une situation de division de la majorité en profondeur et s'attendre à ce qu'au moment des élections les électeurs de la majorité se retrouvent. A Paris, dès le début, on m'a répondu, en écartant avec hauteur ma proposition, qu'il n'y avait plus désormais aucun secteur de la majorité menacé par l'opposition. On voit où nous a conduit cette profonde division de la majorité. Je crois qu'il faut en tirer les conséquences. Nous avons heureusement un an devant nous pour gagner les législatives. Il faut, dès demain, et pour ma part je vais m'y employer, reprendre le combat, recréer les instances de la majorité, se souder derrière le président de la République et le premier ministre. »

M. LECANUET : la loi électorale pose un problème.

M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, président du C.D.S. :

« J'ai toujours considéré, depuis des années, que la division de la France en deux blocs était un danger. Je continue de le penser. La loi électorale pose un problème. Ce problème, c'est que le pays risque, par l'effet d'un balancier, de passer, par le jeu brutal de cette loi électorale, d'un camp à l'autre sans mesurer la portée de ce changement. Je crois que le risque, pour l'année prochaine, va maintenant apparaître clairement aux Français. Je constate que la dynamique unitaire de la gauche a joué, et elle n'a pas joué de la même manière au sein de la majorité. (...) Le premier problème qui se pose à la majorité, c'est de s'organiser dans la réflexion et de s'unir. »

LE C.D.S. : un retour à la représentation proportionnelle.

« Le résultat du deuxième tour confirme la poussée de la gauche, qui s'explique en partie par la difficulté des reports de voix au sein de la majorité dans certaines villes. La loi électorale majoritaire, qui n'a jamais eu les préférences du C.D.S., s'avère plus nocive que jamais en aggravant la coupure du pays en deux, même lorsqu'il s'agit de gestion locale. Il est nécessaire de réexaminer la possibilité d'un retour à la représentation proportionnelle, qui permet à chaque parti de se battre pour ses idées et non pas contre les autres, en vue d'éviter au pays les affrontements brutaux.

» La majorité doit s'organiser selon les grandes orientations réformatrices données par le président de la République et sous la responsabilité directe du premier ministre. Toute tentative d'imposer une autre direction à la majorité, la preuve vient d'en être faite, ferait perdre à celle-ci une partie de son électorat. L'anticommunisme sommaire doit être répudié. Il faut engager le débat sur le fond et montrer aux Français que la mise en œuvre du programme commun aggraverait la crise économique au lieu de la résoudre, relancerait l'inflation et, finalement, accroîtrait le chômage. La majorité doit confirmer son engagement total pour la reprise du plan de redressement économique lancé par M. Raymond Barre. »

● M. ALEXANDRE SANGUINETTI, ancien secrétaire général de l'U.D.R., a déclaré à Europe 1 : *« Personnellement, il y a un an que je souhaite des élections anticipées, prévoyant ce qui allait se passer aujourd'hui. Mais la décision est dans les mains du président de la République et de lui seul. Il est exact que les communistes font de moins en moins peur. D'abord, je crois que l'opération Marchais a fini par réussir, et les Français se persuadent que ce qui se passe à l'Est ne peut pas les atteindre. Mais je ne crois pas que ce soit la fin du gaullisme. Le gaullisme est une permanence du comportement du peuple français. J'espère, au contraire, que ce sera pour nous un nouveau départ. »*

● M. MAURICE COUVE DE MURVILLE, ancien premier ministre, député R.P.R., élu à Paris : *« Il peut y avoir à moyen terme des électeurs qui seront effarés de ce qu'ils ont fait. Il est évident que la gauche a remporté un succès très net, surtout en province. C'est d'autant plus difficile à expliquer que c'était à Paris que la majorité était le plus divisée. Il y a, bien sûr, plusieurs raisons à cela : la situation économique, les problèmes du chômage et ceux qui sont d'ordre politique. La gauche paraît aujourd'hui bien unie. Un problème se pose à la majorité qui est fondamental : il faut qu'elle cesse de se combattre à l'intérieur d'elle-même. »*

Dans l'opposition

M. MARCHAIS : la confirmation que les idées du XXII° congrès du P.C. font leur chemin.

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a déclaré dimanche soir 20 mars :

« Le second tour du scrutin municipal amplifie de façon sensible l'avance de la gauche, qui s'était exprimée dimanche dernier, malgré l'entrée en lice des dignitaires du régime et le débordement d'une propagande démentielle. Les listes de gauche — qu'elles soient conduites par un socialiste ou par un communiste — obtiennent de nouveaux succès, et une série de grandes villes viennent s'ajouter à celles qui sont déjà gérées par des municipalités de la gauche unie.

» Dans ce progrès général, nous enregistrons avec satisfaction que notre parti renforce ses positions. Il augmente le nombre des villes qu'il dirige. Il gagne de nombreux élus et, dans beaucoup de municipalités, il y a désormais des conseillers municipaux communistes. Nous voyons dans cet élargissement de l'audience du parti communiste une confirmation significative que les idées, la politique de notre vingt-deuxième congrès font leur chemin et que nous sommes sur la bonne voie.

» Il apparaît aussi que l'absurde propagande des hommes du pouvoir sur le « collectivisme » et autres travestissements de notre politique commencent à abuser moins les Français. Tout cela est pour nous, pour tous les communistes, pour tous les démocrates, un encouragement. »

LE P.S.U. PROPOSE LA CONSTITUTION D'UNE FÉDÉRATION DES ÉLUS AUTOGESTIONNAIRES

Après avoir constaté que « *le deuxième tour confirme et amplifie les résultats du premier* » et précisé qu'il « *comptera des élus dans plus de cinquante villes de plus de trente mille habitants* », le P.S.U. indique qu'il « *se propose de constituer une fédération regroupant les élus du courant autogestionnaire* ».

Il ajoute : « *La défaite des candidats du pouvoir et, souvent, des ministres en exercice prend l'allure d'une hécatombe. En dépit d'une campagne acharnée de la réaction, les forces de gauche ont progressé partout, y compris à Paris. Elles sont nettement majoritaires dans le pays. Ce résultat a été obtenu grâce à l'union de tous ceux qui se sont prononcés contre la politique du pouvoir ; les suffrages de l'extrême gauche et de la grande majorité des écologistes se sont portés sur des listes d'union de la gauche.* »

M. ROBERT FABRE : le pays appelle un changement.

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche :

« Il s'est produit, entre le premier et le second tour, ce que nous avions prévu : un phénomène d'accompagnement, d'accélération de la victoire de la gauche, et non pas de défense de la droite, qui semble s'effondrer. Villeurbanne, Rennes, Saint-Etienne et Béziers annoncent une très large défaite, y compris des ministres en place, ce qui va poser peut-être un problème. D'une part, le gouvernement sera peut-être plus actif ; d'autre part, le remaniement s'amorcera plus vite. Je pense qu'à travers les leçons données à MM. Durafour, Brousse et Ségard, c'est la politique qui a joué. Il y a un grand élan de la gauche. Ce pays appelle un changement. Je crois que cela va peser dans les mois à venir. »

● M. CLAUDE ESTIER, membre du secrétariat national du P.S. : *« Il est évident que le deuxième tour a considérablement amplifié la poussée de la gauche, déjà forte au premier tour. (...) Je constate que les radicaux qui appartiennent à la majorité, sont particulièrement victimes de cette poussée, mais je crois que c'est la majorité tout entière qui est durement frappée par ces résultats. »*

● Mlle ARLETTE LAGUILLER, membre de la direction politique nationale de Lutte ouvrière (trotskiste) : *« Si la gauche a gagné des mairies, les travailleurs n'ont toujours rien d'autre à attendre que la crise. Les échéances électorales sont une chose, mais ce n'est que par la lutte que les travailleurs pourront empêcher les capitalistes de leur faire payer les frais de leur crise. C'est ce qu'ont voulu dire les dizaines de milliers de travailleurs qui ont voté au premier tour, pour les listes révolutionnaires. Dans les luttes de demain, les voix de ces travailleurs se feront bien plus entendre encore que dans les isoloirs. »*

● M. GASTON DEFFERRE a déclaré à Radio-Monte-Carlo : *« Il y a deux situations différentes. Il y a les villes dans lesquelles il y avait un maire sortant, qui a beaucoup réalisé, qui a fait un bilan — c'était mon cas, et, dans ce cas, on a moins de mérite. Il y avait l'autre cas : celui des candidats contre des maires en place depuis longtemps, et qui les ont battus. Cela est dû à un courant politique du pays, et plus encore au deuxième tour qu'au premier. Le courant de l'union de la gauche était très fort et a permis d'enlever une série de mairies qui appartenaient à la majorité. »*

● M. DOMINIQUE GALLET, coprésident du Front progressiste (gaullistes d'opposition) : *« L'amplification du succès de la gauche au deuxième tour s'explique, dans de nombreux cas, par les reports gaullistes. Cette attitude de l'électorat gaulliste, qui correspond aux consignes lancées par la coordination nationale des gaullistes d'opposition, renforce les perspectives de la composante gaulliste de la gauche. Cette réalité se concrétise déjà par l'élection de nombreux gaullistes d'opposition que nous avons présentés sur les listes d'union de la gauche. »*

● LA LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE (trotskiste) : *« Il serait criminel de dilapider ce potentiel de combat en offrant un répit à la bourgeoisie. Il est possible, nécessaire et urgent d'entreprendre la contre-offensive immédiate contre le plan Barre et de répondre à la volonté des travailleurs de chasser Giscard et son gouvernement. François Mitterrand répète qu'il n'a* « ni la volonté ni les moyens » de provoquer une crise politique ». *et qu'il appartient à Giscard, et à lui seul, de décider d'une éventuelle dissolution du Parlement, alors que les votes en faveur du P.S. et du P.C. signifient clairement :* « Non au plan » Barre ! Dehors, Giscard ! » *Les directions ouvrières, politiques et syndicales ont les moyens de répondre sans délai à cette aspiration. Les syndicats peuvent organiser la mobilisation dans la perspective d'une grève générale. Le P.S. et le P.C. peuvent refuser de cautionner le Parlement où trône une majorité désavouée. Le P.S. et le P.C. ont le devoir de se porter immédiatement au pouvoir. Ils ont le moyen de chasser Giscard. Il ne leur manque que la volonté. »*

● M. LEO HAMON, ancien ministre, président d'Initiative socialiste et républicaine (gaullistes d'opposition) : *« Parce que sa progression dans les dernières années est continue, une majorité de gauche aux prochaines élections législatives est, désormais, plus que vraisemblable. Il est temps que les forces sociales encore incertaines, les autorités constituées et constitutionnelles, règlent leur conduite sur cette perspective au lieu de s'acharner à mobiliser une peur qui ne peut, on le voit bien, que procurer des succès éphémères à des vaincus en sursis. C'est bien la voie de l'avenir que les gaullistes de l'opposition, eux, ont choisie, et c'est à cause de leur action persévérante que les valeurs du gaullisme ne sont pas aujourd'hui entraînées dans l'inexorable déclin du parti conservateur, mais présentes et reçues dans le camp de la gauche. »*

● M. ERIC HINTERMANN, secrétaire général de la Fédération des socialistes démocrates : *« Le parti communiste prend le contrôle de villes importantes et progresse ainsi vers le pouvoir. La responsabilité de la droite est immense, car elle n'a pas entrepris la réforme du système économique. (...) Un changement de politique s'impose. (...) Il faut une réelle ouverture à gauche par une nouvelle politique économique et sociale. Sinon le parti communiste sera demain au pouvoir avec toutes les conséquences qu'un tel bouleversement comporterait pour la démocratie, l'économie et l'équilibre européen. »*

● M. MICHEL JOBERT, fondateur du Mouvement des démocrates : *« Nous n'avions donné aux électeurs qui s'étaient prononcés pour nos listes au premier tour aucune indication. Ce sont eux, dans leur liberté et dans leur dignité, qui ont choisi telle ou telle voie. Depuis que nous avons commencé notre action, il y a deux ans et demi, nous n'avons pas varié. Nous avons une majorité qui a fait pas mal d'erreurs, non seulement sur le plan politique, mais qui passe plus de temps à s'intéresser à ses disputes qu'à la perspective politique vis-à-vis de ceux qu'elles appelle ses adversaires. »*

● M. MARCILHACY, sénateur non inscrit de la Charente : *« Le président de la République et M. Chirac sont les grands vaincus des élections municipales. Le premier, pour avoir voulu s'en mêler directement. Le second, pour avoir, sous prétexte de rassemblement, sonné le glas de la majorité. Celle-ci n'a plus, désormais, le droit de gouverner, et les puissances d'argent qui ont misé sur elle ont perdu. Il reste aux autres à sauver la France républicaine. »*

Gouvernement : 30 partants, 23 élus ou réélus

Trente des trente-spet membres du gouvernement briguaient un mandat de conseiller municipal ou sollicitaient la reconduction de celui dont ils disposaient.

Le bilan des deux tours de scrutin est le suivant :

◆ 18 REELUS :

Au premier tour : MM. ANSQUER, ministre de la qualité de la vie, R.P.R., à La Bruffière (Vendée) ; BARROT, secrétaire d'Etat au logement, C.D.S., à Yssingeaux (Haute-Loire); BONNET, ministre de l'agriculture, R.I., à Carnac (Morbihan) ; BOURGES, ministre des armées, R.P.R., à Dinard (Ille-et-Vilaine) ; FOURCADE, ministre de l'équipement, R.I., à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) ; GALLEY, ministre de la coopération, R.P.R., à Troyes (Aube) ; LECANUET, ministre d'Etat, chargé du Plan, C.D.S., à Rouen (Seine-Maritime) ; LIGOT, secrétaire d'Etat à la fonction publique, CNIP, à Cholet (Maine-et-Loire) ; PONCELET, secrétaire d'Etat au budget, R.P.R., à Remiremont (Vosges) ; PONIATOWSKI, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, R.I., à L'Isle-Adam (Val-d'Oise) ; Mme SAUNIER-SEITE, secrétaire d'Etat aux universités, maj. prés., à Manso (Haute-Corse) ; MM. SOISSON, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, R.I., à Auxerre (Yonne) ; STIRN, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, Mouvement des sociaux-libéraux, à Vire (Calvados).

Au second tour : MM. BOULIN, ministre chargé des relations avec le Parlement, R.P.R., à Libourne (Gironde) ; DIJOUD, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, R.I., à Briançon (Hautes-Alpes) ; GUICHARD, ministre d'Etat, garde des sceaux, R.P.R., à La Baule (Loire-Atlantique) ; MEDECIN, secrétaire d'Etat au tourisme, R.I., à Nice (Alpes-Maritimes) ; ROSSI, ministre du commerce extérieur, rad., à Château-Thierry (Aisne).

◆ 5 ELUS :

Au premier tour : MM. BORD, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, R.P.R., à Strasbourg (Bas-Rhin) ; MEHAIGNERIE, secrétaire d'Etat à l'agriculture, C.D.S., à Vitré (Ille-et-Vilaine).

Au second tour : M. CAVAILLE, secrétaire d'Etat aux transports, R.I., à Toulouse (Haute-Garonne) ; COULAIS, secrétaire d'Etat à l'industrie et à la recherche, R.I., à Nancy (Meurthe-et-Moselle) ; TAITTINGER, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, R.I., à Paris (17e arr.).

◆ 2 BATTUS :

Au second tour : MM. BROUSSE, ministre du commerce et de l'artisanat, rad., à Béziers (Hérault) ; DURAFOUR, ministre délégué aux finances, rad., à Saint-Etienne (Loire).

◆ 4 ONT ECHOUE :

Au premier tour : M. RUFENACHT, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, R.P.R., au Havre (Seine-Maritime).

Au second tour : MM HABY, ministre de l'éducation, maj. prés., à Lunéville (Meurthe-et-Moselle) ; D'ORNANO, ministre de l'industrie et de la recherche, R.I., à Paris (18e arr.) ; SEGARD, secrétaire d'Etat aux P.T.T., maj. prés., à Lille (Nord).

◆ 1 S'EST RETIRE APRES LE PREMIER TOUR :

Mme GIROUD, secrétaire d'Etat à la culture, rad., à Paris (15e arrondissement).

DES DÉCRETS FIXENT LE STATUT DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL DE LA VILLE DE PARIS

Le « Journal officiel » du 20 mars publie les décrets relatifs au statut des personnels départementaux de Paris. La capitale est, dans les mêmes limites géographiques, une commune et un département. Le personnel actuellement employé par la Ville de Paris est important : 33 817 postes à la préfecture de Paris, 4 287 à la préfecture de police, 58 030 à l'Assistance publique, qui est un établissement public de la Ville de Paris, et 7 400 vacataires.

L'application du droit commun pour la capitale prévu par la loi du 31 décembre 1975 portant réforme du statut de Paris précise que le personnel communal et départemental de la Ville serait soumis à des statuts particuliers fixés par décret en Conseil d'Etat. Les fonctionnaires actuellement en fonctions à Paris pourront choisir entre le statut de personnel communal ou de personnel départemental. Dans les deux cas, la loi prévoit le maintien des avantages acquis.

DES ÉLECTIONS MUNICIPALES *Analyses et commentaires*

Dans la presse parisienne

L'AURORE : voici l'obstacle dressé.

« Voici l'obstacle dressé de toute sa masse devant notre avenir de liberté ! Voici le parti de Mitterrand qui trompe les Français en leur laissant croire qu'il est le continuateur du socialisme humaniste de Jaurès et de Blum, alors que le gauchisme du CERES a corrompu sa doctrine !

» Voici le parti communiste affublé d'un masque libéral, alors que Marchais n'a pu monter la comédie du XXII[e] congrès que dans la mesure même où les hommes placés à tous les postes clés du parti, des cellules aux fauteuils du bureau politique, en passant par le comité central, sont restés des léninistes, des staliniens aveuglément disciplinés, aveuglément respectueux de n'importe quel ordre, s'il vient d'en haut.

» Et voilà le parti que Mitterrand et Fabre hissent au pouvoir !

» Faire comprendre aux électeurs de la gauche radicale et socialiste à quel point on les a circonvenus, c'est la tâche dont l'accomplissement commence ce matin.

» Mais, pour la mener à bien avant les législatives, il faudra que nos responsables aient des inspirations moins discutées que celles qui nous ont conduits où nous sommes.

» L'appel que Raymond Barre lançait la nuit dernière tendait à rassembler ce qui fut au cours de cette campagne déplorablement dispersé. Mieux que bien d'autres, le premier ministre peut aujourd'hui et demain être entendu. »

(J. VAN DEN ESCH.)

LE FIGARO : il faut changer de stratégie.

« Dans la débâcle générale, M. Chirac presque seul, aux côtés de quelques autres, a remporté un succès. Grâce à lui, Paris, qui reste un symbole aux yeux du monde entier, n'a pas basculé dans l'opposition. Le chef du R.P.R. semble illustrer le propos de Jeanne d'Arc dans l'Alouette d'Anouilh : « Dieu veut qu'on « cogne d'abord, messire ! La » prière, c'est en plus. » Malgré attaques et manœuvres, il mérite certainement d'être élu maire de Paris.

» Quelle leçon tirer, pour l'avenir, de cet échec éclatant ? Elle est simple : il faut changer de stratégie.

M. Lecanuet ou M. Fourcade ont évidemment raison de déplorer la coupure de la France en deux blocs opposés. Mais peut-on estimer, ce matin, que les espoirs d'un renforcement des centres ont été encouragés ? Le moins qu'on puisse dire, c'est que les tentatives d'ouverture n'ont pas été couronnées de succès. La position des socialistes, leur attachement à l'union de la gauche, la réalité d'une coalition socialo-communiste de plus en plus soudée, contraignent, de gré ou de force, à modifier des démarches qui ne mènent pas à la victoire. En province et à Paris, les élections municipales fournissent la preuve et la contre-preuve de la nécessité d'une révision déchirante.

» Poursuivre sur le même chemin, c'est, de toute évidence, faire des prochaines élections législatives la répétition — cette fois irréversible — des élections d'hier. Il faut changer de route. C'est de la majorité elle-même, de sa résolution, de son refus des divisions suicidaires que dépendront demain son destin et le nôtre. »

(JEAN D'ORMESSON.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : une majorité brisée.

« Il valait mieux que la majorité de la France se rassemblât autour du projet giscardien, qui ne manquait ni d'intelligence ni de générosité, que sur le mot d'ordre obtus de l'opposition au socialisme. Mais le projet giscardien n'est resté qu'à l'état de littérature ou de velléités. Ce sont ces velléités qui ont engendré Chirac. Il est né de l'hésitation giscardienne. Il n'est pas certain que Valéry Giscard d'Estaing ne continue pas à spéculer sur la crainte qu'inspire l'activisme de Jacques Chirac. Mais il est certain que ce dernier continuera à spéculer sur la crainte qu'inspire la sensibilité de Giscard. La poussée de la gauche mettra tout naturellement en place la hiérarchie de ces deux craintes. La bipolarisation est un système détestable qui se nourrit des effets progressifs qu'il provoque.

» La majorité sort brisée de cette épreuve. Elle se reprendra. Mais d'ici aux élections législatives, on ne dira certainement plus à la France qu'elle doit être gouvernée au centre. Il n'y a plus de centre, il n'y a plus qu'un rêve. »

(PHILIPPE TESSON.)

LE MATIN DE PARIS : une rupture radicale.

« La victoire électorale de l'union de la gauche pose, de l'aveu même du premier ministre, le problème de la légitimité du pouvoir en place. La différence s'accentue entre le pays réel et sa représentation légale telle qu'elle existe au niveau présidentiel, parlementaire et gouvernemental. (...)

» Ainsi, pour la première fois depuis 1958, le scrutin majoritaire a joué en faveur de la gauche et a commencé à faire coïncider le pays réel avec le pays légal. C'est la grande leçon de dimanche. C'est une rupture radicale dans l'évolution de la V[e] République. La gauche, après vingt ans, vient de combler le handicap que lui imposaient le scrutin majoritaire et ses propres divisions. Le phénomène de la dynamique électorale et unitaire peut encore renforcer sa position dans un proche avenir. Le pays vient de basculer. La gauche s'est imposée à Paris comme en province, dans les villes comme dans les zones rurales, au nord de la Loire comme au sud.

» La V[e] République a ouvert un nouveau chapitre de son histoire. Le chef de l'Etat ne pourra pas ignorer longtemps le désaveu que lui infligent les élections municipales. Dans son camp, elles sanctionnent la déroute du giscardisme et du centrisme ; elles marquent la limite des ambitions de Jacques Chirac. »

L'HUMANITE : de bon augure.

« Personne ne peut s'y tromper, ce scrutin revêt une portée politique exceptionnelle. Les hommes du pouvoir en avaient parfaitement conscience, qui sont intervenus dans la campagne, aggravant le cas de leurs candidats malheureux. Les électeurs aussi qui ont vu dans cette consultation une occasion d'affirmer avec netteté leur condamnation de la politique gouvernementale. Le plan Barre a du plomb dans l'aile. Sans doute serait-il imprudent de vendre la peau de l'ours. Il n'en reste pas moins que, un an avant la date prévue pour les législatives, les élections municipales sont de bon augure et semblent prouver que la majorité est déjà minoritaire dans le pays. »

(RENÉ ANDRIEU.)

LIBERATION : le libéralisme mitterrandiste.

« Ce matin, la France s'est réveillée avec une majorité de gauche. La poussée à gauche gauche du premier tour a pris dans certaines régions, comme la Bretagne ou l'Est, l'allure d'un véritable raz de marée dans les villes de plus de trente mille habitants. (...)

» On attendait la gauche, elle est là. De manière plus imposante qu'il n'était généralement prévu. Le pays profond a choisi le libéralisme mitterrandiste. Le score de la gauche nous installe dans un affrontement préélectoral non-stop. La campagne continue. ».

ROUGE : dehors Giscard !

« Il serait criminel de dilapider le potentiel de combat en offrant un répit à la bourgeoisie. Il est possible, nécessaire et urgent d'entreprendre la contre-offensive immédiate contre le plan Barre, et de répondre à la volonté des travailleurs de chasser Giscard et ce gouvernement. (...) Les votes en faveur du P.S. et du P.C. signifient clairement : « Non au plan » Barre ! Dehors Giscard ! »

Les directions ouvrières, politiques et syndicales ont les moyens de répondre sans délai à cette aspiration. Les syndicats peuvent organiser la mobilisation dans la perspective d'une grève générale. Le P.S. et le P.C. peuvent refuser de cautionner le Parlement où trône une majorité désavouée.

» ● Le P.S. et le P.C. ont le devoir de se porter immédiatement au pouvoir.

» ● Ils ont le moyen de chasser Giscard. Il ne leur manque que la volonté. »

(BUREAU POLITIQUE DE LA L.C.R.)

A LA TÉLÉVISION

Sur Antenne 2 à minuit passé...

La concurrence aura eu dimanche un effet cocasse, inattendu : à 21 heures, en pleine soirée électorale, on a éteint la télé, bien obligé, pour allumer la radio. A ce moment-là, sur les trois chaînes, il y avait au choix un western avec Kirk Douglas, Jacques Martin et ses amis, ou une série policière américaine. Autre détail piquant, seul visible sous le sigle d'Antenne 2, mal cadré lui — on n'en devinait que le pied, — le nom d'Europe 1 s'étalait en lettres énormes dans le dos de Jean-Pierre Elkabbach. A ses côtés, salle Wagram, Etienne Mougeotte jouait les maîtres de maison.

Marseille, Lille, Villeurbanne, Rennes, les premiers résultats étaient tombés en grêle sur nos écrans. On avait vu successivement sur la seconde, puis sur la première chaîne M. François Mitterrand, quand, vers 20 h. 35, dans le studio de TF 1, le ton s'est mis à monter soudain, fouettant notre curiosité. Béziers passait à l'opposition ; M. Brousse était battu ; on parlait d'un raz de marée de l'opposition en province ; on s'interrogeait même sur le sort de Paris ; la SOFRES estimait que dans le dixième arrondissement l'union de la gauche l'emporterait sur le R.P.R. ; suspense dans le dix-huitième, où M. d'Ornano..., Et là-dessus, au revoir, à tout à l'heure, allez donc faire un tour au cinéma, ou au music-hall, et revenez plus tard.

Quand on s'est retrouvés, M. Chirac était maire de Paris et M. d'Ornano affirmait, sous les huées des invités de la salle Wagram, que la majorité l'avait emporté à Paris « dans de mauvaises conditions » : les reports de voix laissent à désirer.

Il allait bientôt reprendre et développer ce thème sur l'autre chaîne, où le débat, réunissant de M. Marchais à M. Guéna tous les ténors de la République, ne concernait déjà plus ou peu ces municipales. L'œil fixé sur l'horizon 78, on s'interrogeait avec M. Lecanuet sur la possibilité de changer le mode de scrutin. La proportionnelle, soudain, semblait tenter réformateurs et républicains indépendants. A minuit passé, depuis l'Hôtel de Ville, où il était installé, assis dans un fauteuil en bois doré, M. Chirac, cassant, méprisant — visiblement il ne cherchait plus à plaire, — a écarté, lui, la proposition avec dédain. Tout en soulignant — il était vain de se le masquer — l'échec de la majorité en province. Seul Paris, grâce à lui...

CLAUDE SARRAUTE.

D'UN STUDIO A L'AUTRE...

Impatient de livrer aux auditeurs de R.T.L., dimanche soir à 20 heures, les résultats qu'il possédait ou les estimations qu'il tenait pour exactes, Jean-Marie Cavada — naguère rédacteur en chef d'Antenne 2. — ne pouvait réprimer le désir de placer une banderille aux concurrents : « *R.T.L. vous offre,* disait-il, *une information complète, précise, rapide, non spectaculaire.* »

« Non spectaculaire », c'était à destination, bien entendu, de l'opération Antenne 2-Europe 1, salle Wagram, où une foule d'invités, toutes idées confondues, trouvait un réconfort de qualité au hasard des nombreux buffets et n'hésitait pas à exprimer bruyamment ses sentiments au cours des débats en direct entre leaders de la gauche et de la majorité. M. Gérôme Monod, qui avait les accents du colonel de La Rocque, créa des « mouvements divers »...

Sur le coup de 21 heures pourtant, l'espace de cinq minutes, il ne faisait pas bon se trouver à l'entrée de la salle Wagram, qu'une vingtaine d'individus, au visage masqué, armés de barres de fer et autres matraques, avaient décidé d'attaquer. Sous le poids des barrières métalliques projetées, des carreaux volaient en éclats tandis que plusieurs assaillants s'en prenaient au car technique d'Europe 1 garé le long du trottoir. Aucune force de police ne montant la garde à l'extérieur, on dut venir quérir quelques gardiens de la paix ...à l'intérieur. Tandis qu'on transportait une jeune femme à l'hôpital, un homme blessé à la tête était secouru par les organisateurs de la soirée. Mais le commando, qui venait d'attaquer la façade d'Aeroflot *(voir page 29)*, avait déjà disparu après une brève incursion dans le long corridor d'accès à la salle Wagram.

A l'Hôtel de Ville de Paris, FR 3 - Ile-de-France avait installé, comme la semaine passée, un vaste complexe technique permettant à la station régionale d'enregistrer et de transmettre, dans les meilleurs délais, les résultats obtenus dans la capitale, entre 21 h. 30 et 23 heures. « *Une heure et demie d'émission seulement,* nous précisait M. Claude Lemoine, directeur de l'information des stations régionales, *mais il faut multiplier ça par vingt-deux puisqu'une opération spécifique identique se réalise actuellement dans toutes nos stations de province !* »

Dans les couloirs de l'Hôtel de Ville, vers 23 heures, M. Couve de Murville — élu avec plus de 97 % des voix — semblait réconforter un battu R.P.R., M. André Fanton. Mais c'est, visiblement, l'arrivée de M. Jacques Chirac, le futur maire de la capitale, que les invités attendaient. Il y avait même là la Z.D.F., c'est-à-dire la deuxième chaîne de télévision allemande, qui installait ses caméras pour tourner. L'ascension de Jacques Chirac trouverait-elle déjà un écho outre-Rhin. — C. D.

La controverse sur les sondages d'opinion

Le directeur de l'IFOP répond aux critiques

Le Quotidien de Paris a consacré une page au débat sur les sondages d'opinion dans la campagne municipale de Paris, publiant en particulier une interview de M. Jean-Marc Lech, directeur de l'Institut français d'opinion publique (IFOP).

Dans son analyse du vote de gauche, M. Lech relève *« la surprise la plus importante »* :

« Il y a eu, dit-il, *dans cette campagne électorale parisienne des intentions de vote de gauche qui ne se sont pas matérialisées, le jour du scrutin, en votes à gauche. Une partie du public, qui avait l'intention de voter à gauche, n'est pas venue voter le jour des élections. »*

Au sujet du vote en faveur des listes écologistes, le directeur de l'IFOP signale :

« Le vote vert a été un vote d'individus socialement aisés, un vote de cols blancs. Deuxièmement, le vote vert a été un vote beaucoup plus souvent féminin que masculin. »

Il en vient au problème général des sondages et déclare :

« Lorsque les sondages d'opinion deviennent des outils de campagne électorale, et non plus simplement des moyens de connaissance du public, on perturbe les règles de la vie politique. Contre l'avis des sondeurs, les sondages sont devenus des événements. (...) Ayant été l'un des enjeux de la campagne électorale, les sondages et les sondeurs en sortent égratignés. (...) »

« Confronter les chiffres d'un sondage effectué quinze jours avant une élection avec les résultats de l'élection et dire : les sondeurs se sont trompés, ou parler de « Waterloo des sondages », relève du procès d'intention. L'objet du sondage est de fournir une information au moment où le sondage est fait, il n'est pas de donner le résultat du vote. Chercher à faire coïncider les deux choses est une attitude pernicieuse... »

« Paris-Match » : les limites des instituts

De son côté, *Paris-Match*, qui avait publié un sondage établi par Public-S.A., note, dans son numéro daté du 25 mars, que *« ... le sondage publié la semaine dernière par Paris-Match avait annoncé que les listes Chirac l'emporteraient. S'il n'avait pas donné des résultats rigoureusement exacts, il avait été le seul à avoir perçu le mouvement des voix dans son ensemble.*

» Il reste que ces élections municipales ont révélé les limites des instituts de sondage. (...)

» Selon Public S.A., qui a réalisé l'étude publiée la semaine dernière, 60 % des électeurs parisiens ont eu connaissance des sondages effectués dans leur ville, mais personne n'a encore pu déterminer dans quelle mesure leur vote en a été affecté. »

Donnons acte au directeur de l'IFOP du fait que les sondages sont devenus, dans la campagne, non plus une information, mais une arme de la bataille politique.

Comment ne pas relever, en effet, que la présentation des résultats des sondages est telle qu'il ne s'agit plus aux yeux du public de simples « intentions de vote », mais bel et bien d'une anticipation des résultats du scrutin ? Comment ne pas s'étonner de voir des sondages — il ne s'agit pas, en l'espèce, de ceux de l'IFOP, qui n'échappaient cependant pas à toutes critiques — publiés à la veille de la consultation, qui s'accordaient une marge d'erreur de 0,9 % dans un sens ou dans l'autre et qui, en fait, étaient si éloignés des résultats qu'ils indiquaient un ordre d'arrivée des listes différent de celui qui devait sortir des urnes, comportaient une marge d'erreur qui allait jusqu'à 100 % dans certains cas, majorant de toute évidence les chances d'un des camps en présence ?

Parmi les remèdes que l'on peut imaginer, ne serait-il pas possible, par exemple, que les instituts de sondage imposent par contrat aux médias, leurs clients, des formules qui les empêchent de présenter les résultats des sondages comme s'il s'agissait de l'annonce des résultats ? Que la date à laquelle le sondage a été effectué et l'ampleur exacte de l' « échantillon » soient obligatoirement précisés ? Que les noms des clients — de tous les clients — qui ont commandé le sondage soient mentionnés ? Faute de quoi, devenus « des outils de campagne électorale », comme le dit M. Lech, les sondages devront être aussi rigoureusement réglementés que cette campagne elle-même. — P. V.-P.

Un phénomène de rejet

(Suite de la première page.)

A tort ou à raison, ce genre d'argument, comme celui de l'« aventure collectiviste », ne prend plus. Il faut que la majorité trouve autre chose.

Qu'elle s'unisse, bien sûr, et qu'elle trouve d'abord un langage commun et si possible un programme de réformes, qu'elle cesse de répéter qu'il s'agit d'un « choix de société » sans définir clairement la société qu'elle prétend bâtir, qu'elle applique surtout ses propres lois et ses projets. *« Si j'étais prince ou législateur, je ne perdrais pas mon temps à dire ce qu'il faut faire ; je le ferais, ou je me tairais. »* (2)

Qu'elle tienne compte des réalités, et d'abord de cette poussée de la gauche que le pouvoir a si souvent minimisée. Se produisait-elle lors d'élections législatives partielles, il prétendait qu'un miroir brisé ne pouvait donner une véritable image du pays. Se reproduisait-elle lors des élections cantonales de l'an dernier, il affirmait qu'il s'agissait d'une consultation locale sans portée politique. Il a fallu que le courant devienne raz-de-marée pour qu'il admette enfin que *toute élection est politique*.

Qu'elle analyse sérieusement les causes profondes de cette poussée qui n'est pas due seulement à la discipline des électeurs socialistes et radicaux de gauche, déjà sensible aux élections cantonales, et à celle plus traditionnelle des électeurs communistes. En province ont joué les abus de la centralisation bureaucratique — *quelle erreur psychologique que de la mettre au passif d'un éventuel gouvernement de gauche alors qu'elle est déjà vécue chaque jour par les citoyens et les responsables locaux !* Partout, l'émergence de nouvelles couches, comme on disait autrefois, qui, ayant le pouvoir social, technique voire économique, aspirent naturellement, selon une loi historique bien connue, à posséder aussi ou à partager le pouvoir politique s'est heurtée à l'inertie et au refus des notables. La gauche elle-même n'est pas toujours à l'abri de ce conservatisme-là.

∴

La victoire de la gauche rend plus improbable des élections anticipées, encore qu'elle ne facilitera pas l'action immédiate du gouvernement. Le pays va vivre dans un climat de campagne électorale permanente, au sein même de la majorité. Les propos de M. Chirac sur la « résolution » et la « détermination » ne peuvent laisser aucun doute à M. Barre et à M. Giscard d'Estaing. La guerre continue. C'est au président qu'il appartient, entre deux risques, de choisir le moindre. Le courant d'opposition va-t-il se développer ou va-t-il refluer ? Souvent la gauche a gagné avec une faible marge de voix. Un renversement est toujours possible. Encore faut-il que la majorité fasse ce qu'elle n'a pas fait qu'elle commence par le commencement : qu'elle trouve des candidats valables. Qu'elle tienne à des électeurs qui sont moins sots ou inconscients qu'elle le croit un langage d'adultes, qu'elle manie des arguments qui puissent convaincre et non des épouvantails qui ne font plus peur, qu'elle parle moins du programme commun et un peu plus du sien, si elle peut s'en donner un.

Si le président, le gouvernement, la majorité, n'en sont pas capables mieux vaudrait prendre le risque d'élections anticipées à l'automne. Un remaniement du gouvernement, allégé de ministres malheureux, ne suffirait pas à le rendre plus crédible. Le phénomène de rejet qui vient de se produire serait plus irrésistible dans un an.

Au-delà des élections d'hier et de demain, le vrai problème, le problème de fond, est de savoir ce que, face, d'une part, à l'inflation et au chômage, d'autre part à la crise des valeurs traditionnelles, l'Occident peut offrir comme avenir et comme idéal aux générations nouvelles.

Partout les gouvernements européens paient sévèrement leur imprévoyance et leur manque d'imagination.

J. F.

(2) Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, livre I.

La victoire de la gauche

(Suite de la première page.)

Le P.C. l'emporte à Tulle (Corrèze) et Lons-le-Saunier (Jura) et le P.S. enlève Auch (Gers), Guéret (Creuse) et Saint-Lô (Manche). Pour que le P.S. prenne le Saint-Chamond de M. Pinay, Granville, Lunéville, où M. Haby, ministre de l'éducation, a été mis en échec par un directeur d'école socialiste, Verdun, Orvault (Loire-Atlantique), Guingamp (Côtes-du-Nord), La Ferté-Macé (Orne), Bischheim (Bas-Rhin), pour que le P.C. s'assure de Saint-Florent-sur-Cher, d'Oyonnax (Ain), de Montargis (Loiret), de Plérin (Côtes-du-Nord), de Wittenheim (Bas-Rhin), de Vernon (Eure), il faut vraiment que la France ait changé de cap.

M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, président du C.D.S., dénonce une fois de plus, et non sans motif, un mode de scrutin qui « divise la France en deux blocs », mais cette formule si souvent utilisée n'est plus de mise : la France ne s'est pas coupée en deux les 13 et 20 mars, elle s'est détournée d'une majorité qui l'a déçue, notamment par ses divisions, pour faire confiance à une opposition qui l'inquiète beaucoup moins que naguère. Sans doute ne suffirait-il pas de renoncer à l'absurde « règle des 12,5 % » des électeurs inscrits pour remettre les choses en l'état où elles étaient, mais ce n'est pas une raison pour ne pas souhaiter que le pouvoir consente à revenir sur l'erreur qu'il a commise.

Tous les leaders de la majorité ayant l'élégance d'admettre cette fois-ci le « *succès incontestable de l'union de la gauche* » (M. Barre *dixit*), certains d'entre eux, tel M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., continuent d'affirmer que « *les signataires du programme commun ont trompé les électeurs du P.S. qui croient à certaines notions de liberté et de responsabilité* », tandis que M. Chirac persiste à mettre en garde contre l'« *aventure du collectivisme* ».

De tels arguments mille fois utilisés n'ont eu aucun rendement et l'on peut constater que la dynamique unitaire a joué à gauche tout aussi bien au second tour qu'au premier.

Si l'on considère les villes où des « primaires » s'étaient jouées le 13 mars entre communistes et socialistes, on observe qu'au second tour le nombre des voix obtenues par le candidat unique a été supérieur au total de celles que les deux concurrents avaient recueillies sept jours plus tôt. C'est le cas non seulement lorsque la tête de liste est socialiste (Agen, Angoulême, Biarritz, Créteil, Castelsarrasin, Fréjus, Istres, Laval, Issoire, Nemours, Neufchâteau, Saint-Gratien, Saint-Omer, Taverny, Vanves, Villemomble, Villeurbanne où M. Hernu améliore le total du premier tour de près de 4 points), mais aussi lorsqu'il est communiste (Evreux conquis sur le P.S., Herblay, Miramas, Toulon, Vernon, Vitry-le-François). Lorsqu'il y a manque à gagner, il est plus accentué lorsque la tête de liste est communiste (Bagnères-de-Bigorre, Bollène, Manosque, Marignane, Marseille-8e, Montargis, Romilly-sur-Seine) que lorsqu'il est socialiste (Aix-en-Provence, Béthune, Boissy-Saint-Léger, Bourgoin-Jallieu où les transferts de voix ont été défectueux, Briançon, Clamecy où la perte de substance est assez nette, Lunel, Montélimar), mais on peut faire une autre constatation : lorsqu'un communiste et un socialiste restent en tête à tête, ils améliorent assez souvent le total de leurs pourcentages du premier tour. Tel est notamment le cas à Castelnau-le-Lez (Hérault), à Montbard (Côte-d'Or), à La Grand-Combe (Gard).

Ces phénomènes ne peuvent s'expliquer que par l'évolution profonde d'un électorat centriste qui, privé depuis 1974 d'un centre d'opposition, n'a plus d'autre exutoire à son mécontentement que celui de la gauche, fût-elle conduite par le P.C. La preuve en est administrée par les « déchets » qu'enregistrent au second tour les candidats uniques d'une majorité divisée au premier. A Bourg-en-Bresse, M. Barberot (C.D.S.) obtient 41,60 % des suffrages alors que lui-même et son concurrent radical en avaient totalisé 52,99 % le 13 mars. Mêmes déperditions à Bourges (44,08 % au lieu de 49,29 %), à Montpellier (47,94 % au lieu de 48,35 %), à Mont-de-Marsan (57,08 % au lieu de 60,84 %). Voilà bien les résultats d'une division qui ne sévissait pas qu'à Paris, et que MM. Barre, d'Ornano, Chirac, Labbé, Péronnet, ont été, mais un peu tard, unanimes à déplorer.

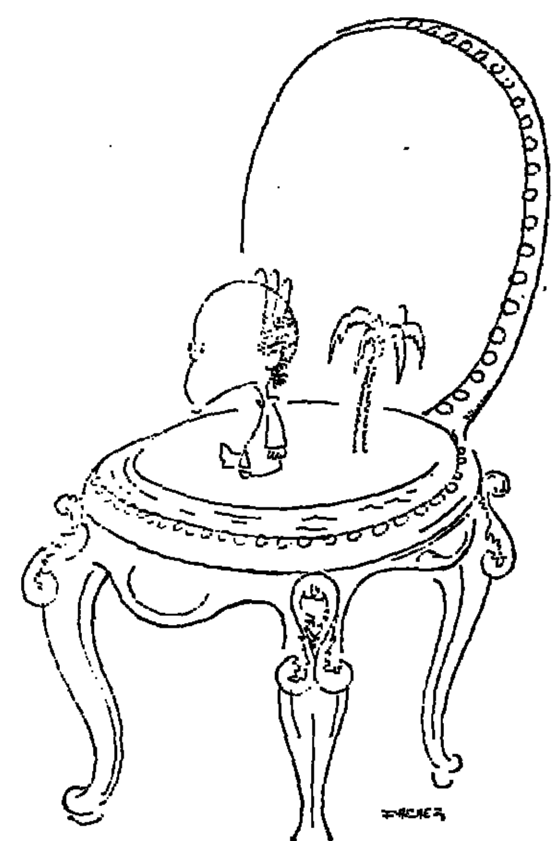
Cette division explique que l'on ne puisse citer que peu de villes de moyenne importance qui soient passées de la majorité à l'opposition : Saint-Raphaël, Chinon et Fécamp ont ainsi été enlevées aux radicaux de gauche (qui, en revanche, gagnent notamment Gourdon, Lure, Manosque). Villeneuve-sur-Lot, Thouars et Saint-Dié sont perdus par le P.S., qui n'a, d'autre part, plus d'élu au conseil municipal du Puy.

La défaite du centre n'est pas seulement illustrée par le nombre des villes de plus de trente mille habitants dont le contrôle lui échappe (10 sur 18 pour le C.D.S., 2 sur 4 pour les radicaux, 1 sur 2 pour les réformateurs, 4 sur 4 pour les centristes), mais aussi par le sort malheureux qu'ont connu ses représentants au gouvernement. Le parti radical doit déplorer non seulement l'obligation qui a été faite à Mme Giroud de se retirer du combat dans le 15e arrondissement de Paris, après le premier tour, mais aussi les échecs qu'ont subis dimanche M. Brousse à Béziers et M. Durafour à Saint-Etienne.

Ne serait-il pas « convenable » dans de telles conditions de remanier, et sans trop tarder, l'équipe de M. Barre ? Le tout est de savoir si le remède serait proportionné au mal et s'il suffirait de faire changer de mains quelques portefeuilles pour atténuer l'ampleur de l'échec. Un échec qui est celui du premier ministre mais aussi celui de M. Giscard d'Estaing, directement atteint par la progression de l'opposition plus encore que par le cinglant échec de son candidat dans le dix-huitième arrondissement de Paris.

Jamais depuis son élection, le 19 mai 1974, le président de la République n'avait eu à faire face à une conjoncture politique et électorale aussi redoutable. *Ce n'est pas demain que les partisans* du chef de l'Etat et ceux de M. Chirac cesseront de se rendre mutuellement responsables de leur commune défaite.

RAYMOND BARRILLON.



(Dessin de CHENEZ.)

L'ABBÉ LAUDRIN DÉPUTÉ R.P.R. EST DÉCÉDÉ

L'abbé Laudrin, député R.P.R. du Morbihan, est décédé dimanche matin 20 mars à l'hôpital de Vannes où il avait été transporté, victime d'une congestion cérébrale. Il sera remplacé à l'Assemblée nationale par son suppléant, M. Jean Pascal.

[Né le 23 mars 1902 à Locminé, Hervé Laudrin avait suivi l'enseignement du petit séminaire, puis du grand séminaire, à Vannes, ainsi que celui de la faculté catholique d'Angers. Licencié en philosophie, l'abbé Hervé Laudrin avait fondé en 1934 le Cercle d'éducation physique de Lorient, dont il fut le directeur. Elu député U.D.R. de la troisième circonscription du Morbihan en 1958, mandat qu'il a conservé depuis lors, l'abbé Laudrin représentait depuis 1962 la France à l'Assemblée parlementaire européenne. Conseiller général depuis 1967, il venait d'être réélu maire de Locminé, fonctions qu'il occupait depuis 1965. L'abbé Laudrin avait récemment annoncé qu'il ne se représenterait pas aux prochaines élections législatives.]

La vertu du changement

Par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Si les élections municipales s'étaient déroulées à Paris selon le système de la représentation proportionnelle, la gauche aurait emporté trente-cinq sièges (au lieu de quarante). La majorité, de son côté, occuperait aujourd'hui cinquante-cinq sièges (dont trente pour les listes Chirac, vingt-cinq pour les listes d'Ornano) au lieu de soixante-neuf (dont cinquante-deux pour M. Chirac, dix-sept pour M. d'Ornano). *Et on compterait, en outre, onze élus écologistes, trois d'extrême gauche, trois jobertistes et deux d'extrême droite.*

Chacun va pouvoir méditer sur ces chiffres et calculer aussi, dans nombre de grandes villes, le résultat qu'aurait donné un scrutin à la R.P. Car il est clair que le débat sur la loi électorale va reprendre au sein de la majorité, même s'il doit finalement être *de pure forme : il paraît difficile, en effet, que, à moins d'un an d'une consultation* aussi *décisive* que le seront, de toute façon, les élections législatives de mars 1978, la majorité prenne le risque de changer la règle du jeu. Certains pourtant y songent dans ses rangs et s'apprêtent à réclamer qu'on l'envisage.

L'exemple de Paris montre clairement ce qu'il serait possible d'attendre d'un retour à la représentation proportionnelle. *La représentation des écologistes qui sont, après tout, porteurs d'une fraction de la* volonté populaire, et des petits groupes d'extrême gauche, d'extrême droite, et jobertiste, ne serait que juste. Elle s'exercerait, évidemment, aux dépens des deux grandes coalitions. Si l'on admet toutefois que l'extrême gauche et les écologistes *se retrouveraient le plus souvent aux côtés de la gauche, tandis que l'extrême droite (listes Le Pen et monarchistes) s'allierait souvent à la majorité*, les deux camps s'établiraient respectivement à quarante-neuf et cinquante-sept sièges (au lieu de quarante et soixante-neuf), les trois jobertistes restant « ailleurs ». C'est dire que la représentation proportionnelle, à Paris tout au moins, sert la gauche. Cependant, elle entraînerait le « rééquilibrage » de la majorité, souhaité par le président de la République et les « giscardiens », puisque ces derniers auraient *recueilli vingt-cinq sièges (au lieu de dix-sept)*, les « chiraquiens » n'en occupant que *trente (au lieu de cinquante-deux)*.

Dans ces conditions, on le voit, même si les centristes et les républicains indépendants continuent de souhaiter un scrutin qui comporte une dose plus ou *moins forte de représentation proportionnelle*, ils *n'ont à peu près aucune chance d'être entendus* de leurs partenaires gaullistes.

La seconde injustice du mode de scrutin en vigueur pour les législatives tient au découpage des circonscriptions qui, l'évolution démographique aidant, apparaît dépassé et inique. Là aussi, il ne faut pas s'attendre à une remise en chantier d'un système *qui* favorise la majorité. La gauche, pour l'emporter, doit donc vaincre ses *adversaires malgré* la loi *et malgré* le découpage.

Il n'y a pas de bonne loi électorale ou plutôt il n'existe pas de loi électorale éternellement bonne. Au fil des années, tout mode de scrutin finit par accentuer jusqu'à l'intolérable ses défauts, ses injustices. C'est le cas, après vingt ans, pour le système actuellement en vigueur. La seule vertu en cette matière, c'est le changement. Une loi qui *changerait obligatoirement tous les dix ans, faisant alterner le système majoritaire et la représentation proportionnelle*, n'assurerait-elle pas davantage l'alternance et ne servirait-elle pas mieux l'équité ?

Utopie sans doute, mais pourquoi faut-il que la politique, en France, ne se pose qu'en termes d'épreuve de force et de « tout ou rien » et, par l'écrasement des minorités, ne donne dans le miroir brisé du mode de scrutin et du découpage qu'une image toujours brouillée et truquée de la volonté populaire ?

Pour lire les résultats

Nous publions dans les pages qui suivent les résultats du second tour des élections municipales, département par département.

Pour chacun de ceux-ci, nous donnons (évidemment lorsque la décision n'a pas été acquise dès le premier tour) les renseignements intéressant d'abord le chef-lieu (quelle que soit sa population), puis les villes de 30 000 habitants où s'applique le système des listes bloquées (ces villes sont signalées par un losange), et enfin les autres villes importantes.

Après avoir présenté les résultats par ordre décroissant du nombre des voix recueillies par les listes, et mentionné le nombre des élus que celles-ci ont obtenus, nous rappelons les résultats du premier tour, puis nous indiquons la composition politique du nouveau conseil municipal (par ordre décroissant du nombre des sièges détenus par les formations qui y sont représentées) ainsi que celle du conseil sortant.

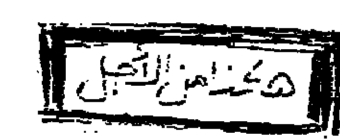
Nous précisons toujours quel est le sort du maire sortant.

Divers tableaux et cartes illustrent l'évolution ou la stabilité politique des villes de plus de trente mille habitants.

Les variations de population ayant une incidence directe sur l'effectif des conseils municipaux, il n'est pas rare que le nombre des conseillers nouvellement élus ne corresponde pas à celui des sortants.

ABRÉVIATIONS

act. loc.	action locale (défense des intérêts locaux, municipaux et étiquettes de même nature)
act. mun.	*action municipale*
adj. s.	adjoint sortant
anc. c. m.	ancien conseiller municipal
anc. dép.	ancien député
anc. m.	ancien maire
anc. min.	*ancien ministre*
anc. secr. E.	ancien secrétaire d'Etat
anc. sén.	ancien sénateur
app.	apparenté
ARC	Action pour la renaissance de la Corse
ball.	ballottage
Cent. dém.	Centre démocrate
C. D. S.	Centre des démocrates sociaux
C. D. P.	Centre Démocratie et Progrès
cent.	*centriste*
cent. d.	centre droit
cent. g.	centre gauche (à l'exclusion des radicaux de gauche et des radicaux favorables à la majorité)
Cent. ind.	Centre indépendant (ex-Alliance républicaine indépendante et libérale)
Cent. rép.	Centre républicain
C. I. R.	Convention des institutions républicaines
C. N. I. P.	Centre national des indépendants et paysans
cons. gén.	*conseiller général*
c. s.	conseiller sortant
dém.	démocrates
dép.	député
div. cent.	*divers centre*
div. d.	divers droite
div. g.	divers gauche
div. maj.	divers majorité
écol.	*écologiste*
E. L.	Elsass-Lothringen (autonomistes alsaciens).
ent.	entente
ent. mun.	entente municipale
ext. d.	extrême droite
ext. g.	*extrême gauche*
F. S. D.	Fédération des socialistes démocrates (M. Eric Hintermann)
F. N.	Front national (M. Jean-Marie Le Pen)
F. P.	Front progressiste (gaullistes d'opposition)
GAM	*groupe d'action municipale*
Gauche dém.	Gauche démocratique (réservé aux sénateurs)
gaull.	gaulliste
gaull. diss.	gaulliste dissident
gaull. maj.	gaulliste favorable à la majorité.
gaull. opp.	gaulliste opposé à la majorité
ind.	*indépendant (à l'exclusion des C.N.I.P. et des R.I.)*
ins.	inscrits
int. comm.	intérêts communaux
L. C. R.	Ligue communiste révolutionnaire
L. O.	*Lutte ouvrière*
m.	maire
maj.	majorité
M. D. S. F.	Mouvement démocrate socialiste de France
min.	ministre
mod.	modéré
mod. maj.	*modéré favorable à la majorité*
Mouv. dém.	Mouvement des démocrates (*M. Michel Jobert*)
m. s.	maire sortant
M. S. L.	Mouvement des sociaux libéraux (M. Olivier Stirn)
NAF	*Nouvelle Action française (royalistes)*
non ins.	non inscrit
prés. cons. gén.	président du conseil général
prés. cons. rég.	président du conseil régional
O. C. T.	Organisation communiste des travailleurs
opp.	*opposition*
pers.	personnalités candidates sur les listes de l'Union de la gauche.
P. C.	parti communiste
P. D. S.	parti de la démocratie socialiste (M. Emile Muller)
P. F. E.	*Parti fédéraliste européen*
P. L.	Progrès et Liberté (M. Jacques Soustelle)
P. L. F.	Parti libéral de France
P. S.	parti socialiste
P. S. U.	*parti socialiste unifié*
rad.	radical (favorable à la majorité)
rad. g.	radical de gauche
réf.	réformateur
R. I.	républicain indépendant
R. P. R.	Rassemblement pour la République
ss étiq.	sans étiquette
secr. E.	secrétaire d'Etat
secr. gén.	*secrétaire général*
sén.	sénateur
soc.	socialiste
soc. ind.	socialiste indépendant
sout.	soutien
suff. expr.	*suffrages exprimés*
supp.	suppléant
U. D. B.	Union démocratique bretonne
U. D. R.	Union des démocrates pour la République
U. G. S. D.	Union de la gauche socialiste et démocrate (pour les socialistes et les radicaux de gauche uniquement)
U. J. P.	Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes non R.P.R.)
Un. cent.	Union centriste (réservé aux sénateurs)
Un. dém.	Union démocratique
Un. g.	*Union de la gauche*



Dans les villes de plus de trente mille habitants

PARIS ET SA « PETITE COURONNE » NON COMPRIS

On compte 221 villes de plus de trente mille habitants.

Les trois tableaux ci-dessous montrent leur évolution politique entre 1971 et 1977, abstraction faite de Paris et des 52 communes de plus de 30 000 habitants qui figurent dans la « petite couronne » (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne) ensemble pour lequel nous renvoyons à la carte que nous publions en page 8.

Cent cinq des 167 villes considérées n'ont pas « bougé » (79 au premier tour et 26 au second) ; 55 sont passées de la majorité à l'opposition (31 au premier tour et 24 au second) ; 3, qui étaient dans l'opposition en 1971, sont passées à la majorité.

On relève trois cas de mutations internes à la majorité (Saint-Germain-en-Laye est passée au premier tour d'une tête de liste républicain indépendant à une tête de liste R.P.R. ; au second tour Nancy est allé d'un « modéré majorité » à un R.I. et Versailles du CNIP au C.D.S.).

Il y a un cas de mutation interne à l'opposition, Evreux passant du P.S. au P.C.

Les 105 villes qui n'ont pas « bougé »

PREMIER TOUR

VILLES	APPARTENANCE
ALES (Gard)	P.C.F.
AMIENS (Somme)	P.C.F.
ANTIBES (Alpes-Maritimes)	Rad.
ARGENTEUIL (Val-d'Oise)	P.C.F.
ARLES (Bouches-du-Rhône)	P.C.F.
ARRAS (Pas-de-Calais)	P.S.
AUBAGNE (Bouches-du-Rhône)	P.C.F.
AUXERRE (Yonne)	R.I.
AVIGNON (Vaucluse)	P.S.
BASTIA (Haute-Corse)	M.R.G.
BAYONNE (Pyrénées-Atlantiques)	Maj.
BESANÇON (Doubs)	P.S.
BLOIS (Loir-et-Cher)	Réf.
BORDEAUX (Gironde)	R.P.R.
BOULOGNE (Pas-de-Calais)	P.S.
CAEN (Calvados)	R.I.
CALAIS (Pas-de-Calais)	P.C.F.
CALUIRE-ET-CUIRE (Rhône)	Mod. maj.
CANNES (Alpes-Maritimes)	Div. g.
CHALON-SUR-SAONE (Saône-et-Loire)	P.S.
CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes)	P.S.
CHATELLERAULT (Vienne)	C.D.S.
CHOLET (Maine-et-Loire)	C.N.I.P.
CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme)	P.S.
COMPIEGNE (Oise)	C.N.I.P.
CORBEIL-ESSONNES (Essonne)	P.C.F.
CREIL (Oise)	P.S.
DIJON (Côte-d'Or)	R.P.R.
DOUAI (Nord)	Soc. ind.
DUNKERQUE (Nord)	R.P.R.
ECHIROLLES (Isère)	P.C.F.
GARGES-LES-GONESSE (Val-d'Oise)	P.C.F.
LA ROCHELLE (Charente-Maritime)	M.R.G.
LA SEYNE-SUR-MER (Var)	P.C.F.
LE GRAND QUEVILLY (Seine-Maritime)	P.S.
LE HAVRE (Seine-Maritime)	P.C.F.
LENS (Pas-de-Calais)	P.S.
LIEVIN (Pas-de-Calais)	P.S.
LIMOGES (Haute-Vienne)	P.S.
LORIENT (Morbihan)	P.S.
MARCQ-EN-BARŒUL (Nord)	R.P.R.
MARTIGUES (Bouches-du-Rhône)	P.C.F.
MASSY (Essonne)	P.S.
MELUN (Seine-et-Marne)	R.P.R.
MERIGNAC (Gironde)	P.S.
MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne)	P.S.
MONTBELIARD (Doubs)	P.S.
NARBONNE (Aude)	Sans étiq.
NEVERS (Nièvre)	P.S.
NIMES (Gard)	P.C.F.
NIORT (Deux-Sèvres)	P.S.
PAU (Pyrénées-Atlantiques)	P.S.
PERIGUEUX (Dordogne)	R.P.R.
REZE (Loire-Atlantique)	P.S.
RILLIEUX-LA-PAPE (Rhône)	Mod. maj.
ROUBAIX (Nord)	P.S.
ROUEN (Seine-Maritime)	C.D.S.
SAINT-DIZIER (Haute-Marne)	P.C.F.
SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY (Seine-Maritime)	P.C.F.
SAINT-MARTIN-D'HERES (Isère)	P.C.F.
SAINT-NAZAIRE (Loire-Atlantique)	P.S.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS (Essonne)	P.C.F.
SALON-DE-PROVENCE (Bouches-du-Rhône)	C.D.S.
SARCELLES (Val-d'Oise)	P.C.F.
SARTROUVILLE (Yvelines)	P.C.F.
SAVIGNY-SUR-ORGE (Essonne)	P.C.F.
SETE (Hérault)	P.C.F.
SOTTEVILLE-LES-ROUEN (Seine-Maritime)	Sans étiq.
STRASBOURG (Bas-Rhin)	C.D.S.
TALENCE (Gironde)	P.S.
TOURS (Indre-et-Loire)	Maj.
TROYES (Aube)	R.P.R.
VALENCIENNES (Nord)	R.P.R.
VANDŒUVRE-LES-NANCY (Meurthe-et-Moselle)	R.I.
VAULX-EN-VELIN (Rhône)	P.C.F.
VENISSIEUX (Rhône)	P.C.F.
VIERZON (Cher)	P.C.F.
VIRY-CHATILLON (Essonne)	Mod. maj.
WATTRELOS (Nord)	P.S.

DEUXIÈME TOUR

VILLES	APPARTENANCE
AGEN (Lot-et-Garonne)	Div. g.
AIX-EN-PROVENCE (Bouches-du-Rhône)	P.S.
AJACCIO (Corse-du-Sud)	Bonapartiste
ANNECY (Haute-Savoie)	Mod. maj.
BRIVE-LA-GAILLARDE (Corrèze)	Gaull. opp.
BRON (Rhône)	P.S.
CARCASSONNE (Aude)	P.S.
CHATEAUROUX (Indre)	Div. g.
COLMAR (Haut-Rhin)	C.D.S.
GRENOBLE (Isère)	P.S.
LAVAL (Mayenne)	P.S.
LE CANNET (Alpes-Maritimes)	Mod. maj.
LILLE (Nord)	P.S.
LYON (Rhône)	Mod. maj.
MARSEILLE (Bouches-du-Rhône)	P.S.
METZ (Moselle)	C.D.S.
MULHOUSE (Haut-Rhin)	M.D.S.F.
NICE (Alpes-Maritimes)	R.I.
ORLEANS (Loiret)	Rad.
PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales)	ex-P.S.
SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord)	P.S.
SAUMUR (Maine-et-Loire)	mod. maj.
TOULON (Var)	R.I.
TOULOUSE (Haute-Garonne)	R.I.
VANNES (Morbihan)	R.I.
VICHY (Allier)	R.I.

Les 3 villes qui sont passées de l'opposition à la majorité

PREMIER TOUR

PERDANTS	VILLES	GAGNANTS
ex-P.S.	CAMBRAI (Nord)	R.P.R.
P.S.	MAUBEUGE (Nord)	ex-P.S.
P.S.	QUIMPER (Finistère)	R.P.R.

Les 55 villes qui sont passées de la majorité à l'opposition

PREMIER TOUR

PERDANTS	VILLES	GAGNANTS
R.I.	ANGERS (Maine-et-Loire)	P.S.
Centre	ATHIS-MONS (Essonne)	P.C.F.
C.N.I.P.	AURILLAC (Cantal)	P.S.
Mod. maj.	BEAUVAIS (Oise)	P.S.
R.I.	BREST (Finistère)	P.S.
R.P.R.	CASTRES (Tarn)	P.S.
C.D.S.	CHALONS-SUR-MARNE (Marne)	P.C.F.
Mod. maj.	CHARTRES (Eure-et-Loir)	P.S.
C.D.S.	CHERBOURG (Manche)	P.S.
Mod.	CONFLANS - SAINTE - HONORINE (Yvelines)	P.S.
C.D.S.	DREUX (Eure-et-Loir)	P.S.
C.D.S.	EPINAL (Vosges)	P.S.
Mod.	HOUILLES (Yvelines)	P.C.F.
ex-P.S.	LA CIOTAT (Bouches-du-Rhône)	P.C.F.
R.I.	LA ROCHE-SUR-YON (Vendée)	P.S.
R.P.R.	LE CREUSOT (Saône-et-Loire)	P.S.
Mod.	MANTES-LA-JOLIE (Yvelines)	P.S.
Centre	MEAUX (Seine-et-Marne)	P.S.
F.S.D.	MONTLUÇON (Allier)	P.C.F.
R.P.R.	PESSAC (Gironde)	P.S.
R.P.R.	REIMS (Marne)	P.C.F.
C.D.S.	ROANNE (Loire)	P.S.
app. R.I.	ROMANS-SUR-ISERE (Isère)	P.S.
Mod. maj.	SAINT-HERBLAIN (Loire-Atlantique)	P.S.
Mod. maj.	SAINT-PRIEST (Rhône)	P.S.
R.P.R.	SAINT-QUENTIN (Aisne)	P.C.F.
C.D.S.	SCHILTIGHEIM (Bas-Rhin)	P.S.
Ind.	TARBES (Hautes-Pyrénées)	P.C.F.
R.P.R.	VALENCE (Drôme)	P.S.
Mod. maj.	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône)	P.S.
C.N.I.P.	VILLENEUVE-D'ASCQ (Nord)	P.S.

DEUXIÈME TOUR

PERDANTS	VILLES	GAGNANTS
C.D.S.	ALBI (Tarn)	P.S.
Centre	ALENÇON (Orne)	P.S.
Sans étiq.	ANGOULÊME (Charente)	P.S.
Mod. maj.	BELFORT (Territoire de Belfort)	P.S.
Rad.	BÉZIERS (Hérault)	P.C.F.
C.D.S.	BOURG-EN-BRESSE (Ain)	P.S.
R.I.	BOURGES (Cher)	P.C.F.
R.P.R.	CHAMBÉRY (Savoie)	P.S.
R.P.R.	CHELLES (Seine-et-Marne)	P.C.F.
R.I.	GRASSE (Alpes-Maritimes)	P.C.F.
R.P.R.	HYÈRES (Var)	P.S.
C.D.S.	LE MANS (Sarthe)	P.C.F.
Mod. maj.	MACON (Saône-et-Loire)	P.S.
R.I.	MONTPELLIER (Hérault)	P.S.
Centre. rép.	NANTES (Loire-Atlantique)	P.S.
R.P.R.	POISSY (Yvelines)	P.C.F.
R.P.R.	POITIERS (Vienne)	P.S.
C.D.S.	RENNES (Ille-et-Vilaine)	P.S.
Ind.	SAINT-CHAMOND (Loire)	P.S.
Rad.	SAINT-ETIENNE (Loire)	P.C.F.
Centre	SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine)	P.S.
C.D.S.	THIONVILLE (Moselle)	P.C.F.
R.P.R.	TOURCOING (Nord)	P.S.
Réf.	VILLEURBANNE (Rhône)	P.S.

LE BILAN CHIFFRÉ DES DEUX TOURS dans les villes de plus de trente mille habitants

(PARIS NON COMPRIS)

TETES DE LISTE	Sortants	PREMIER TOUR				DEUXIEME TOUR				Total des deux tours	Balance
		Réélect.	Gains	Pertes	Total	Réélect.	Gains	Pertes	Total		
P.C.F.	50	50	10	—	60	—	12	—	12	72	+ 22
P.S.	46	31	23	4	54	10	17	2	27	81	+ 35
Rad. g.	2	2	—	—	2	—	—	—	0	2	0
Gaull. opp.	1	—	—	—	0	1	—	—	1	1	0
Div g.	4	1	—	—	1	2	—	1	2	3	— 1
Ex P.S.	2	—	1	1	1	—	1	—	1	2	0
F.S.D	1	—	—	1	0	—	—	—	0	0	— 1
M.D.S.F	2	—	—	1	0	1	—	—	1	1	— 1
Soc ind	1	1	—	—	1	—	—	—	0	1	0
Rad.	4	1	—	—	1	1	—	2	1	2	— 2
Centre rép.	1	—	—	—	0	—	—	1	0	0	— 1
Réf.	2	1	—	—	1	—	—	1	0	1	— 1
Centre	4	—	—	2	0	—	—	2	0	0	— 4
C.D.S.	18	5	—	6	5	2	1	5	3	8	— 10
R.P.R.	27	11	3	6	14	1	—	9	1	15	— 12
R.I.	20	6	—	5	6	6	1	3	7	13	— 7
MAJ.	2	2	—	—	2	—	—	—	0	2	0
Mod. maj.	16	4	—	4	4	4	1	4	5	9	— 7
C.N.I.P. et ind.	8	3	—	3	3	—	—	2	0	3	— 5
Mod.	4	—	—	3	0	1	—	—	1	1	— 3
Bonapartistes	1	—	—	—	0	1	—	—	1	1	0
Sans étiq.	4	2	—	1	2	—	—	1	0	2	— 2
Total	220	120	37	37	157	30	32	33	63	220	

Pour chacun des deux tours, le total est celui des réélections et des gains. La colonne des pertes figure pour mémoire. Le total est évidemment équivalent à celui de la colonne des gains.

Les maires élus ou réélus

ABBEVILLE (Somme). — M. Max Lejeune, M.D.S.F., ancien ministre, président du groupe réformateur de l'Assemblée nationale, est réélu.

ALES (Gard). — M. Roger Roucaute, dép. P.C., est réélu.

AMIENS (Somme). — M. René Lamps, député communiste, est réélu.

ANGERS (Maine-et-Loire). — M. Jean Monnier, conseiller général, P.S., est élu. Il succède à M. Turc, ind., qui ne se représentait pas.

ARGENTEUIL (Val-d'Oise). — M. Robert Montdargent, député communiste, a été élu. M. Victor Dupouy (P.C.), ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

ARLES (Bouches-du-Rhône). — M. Jacques Perrot, conseiller général, P.C., est réélu.

ARRAS (Pas-de-Calais). — M. Léon Fatous, P.S., est réélu.

AUXERRE (Yonne). — M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports, R.I., est réélu.

AVIGNON (Vaucluse). — M. Henri Duffaut, député socialiste, est réélu. Le nouveau conseil municipal a désigné M. Dominique Taddéi, membre du secrétariat national du P.S., pour siéger au conseil régional.

BASTIA (Haute-Corse). — M. Jean Zuccarelli, député radical de gauche, est réélu.

BESANÇON (Doubs). — M. Robert Schwint, sén., P.S., est élu.

BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais). — M. Guy Lengagne, P.S., est élu. Il succède à M. Henri Henneguelle, P.S., qui ne se représentait pas.

CACHAN (Val-de-Marne). — M. Jacques Carat, sénateur socialiste, est réélu.

CAEN (Calvados). — M. Jean-Marie Girault, sénateur, R.I., est réélu.

CAHORS (Lot). — M. Maurice Faure, dép., anc. min., rad. g., est réélu.

Cannes (Alpes-Maritimes). — M. Bernard Cornut-Gentille, député non inscrit, est réélu.

CARNAC (Morbihan). — M. Christian Bonnet, R.I., ministre de l'agriculture, est réélu.

CHALONS - SUR - MARNE (Marne). — M. Jean Reyffier, conseiller général, P.C., est élu. Il succède à M. Menard, C.D.S., qui ne se représentait pas.

CHARTRES (Eure-et-Loire). — M. Georges Lemoine, membre suppléant du comité directeur du P.S., est élu. Le maire sortant est M. Jean Lailliet (mod. maj.).

CHAUMONT (Haute-Marne). — M. Georges Berchet, sénateur (gauche démocratique), radical, est réélu.

CONFLANS - SAINT - HONORINE (Yvelines). — M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du P.S., est élu. Le maire sortant est M. Legrand (mod.).

DECAZEVILLE (Aveyron). — M. Pierre Delpech, P.C., est élu. M. Roques, P.S., ne se représentait pas.

DINARD (Ille-et-Vilaine). — M. Yvon Bourges, R.P.R., ministre de la défense, est réélu.

DOUAI (Nord). — M. Charles Fenain, modéré majorité, est réélu.

DOUARNENEZ (Finistère). — M. Michel Mazéas, P.C., est réélu.

DUNKERQUE (Nord). — M. Claude Prouvoyeur, mod. maj., est réélu.

FEURS (Loire). — M. André Delorme, action locale, a été élu. Il succède à M. Maurice Desplaces, modéré majorité, qui, réélu conseiller municipal, ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat de maire.

HOUILLES (Yvelines). — M. Eugène Seleskovitch (P.C.), cons. gén., est élu. Mlle Bernadou, mod., ne se représentait pas.

LA CIOTAT (Bouches-du-Rhône). — M. Georges Romand, cons. gén., P.C., est élu. M. Graille, ex-P.S., ne se représentait pas.

LAON (Aisne). — M. Robert Aumont, P.S., dép., est élu. Il succède à M. Sabatier, R.P.R., qui a été battu.

LA ROCHE-SUR-YON (Vendée). — M. Jacques Auxiette (P.S.) est élu. Le maire sortant est M. Paul Caillaud, dép. R. I.

LE HAVRE (Seine-Maritime). — M. André Duroméa, dép. communiste, est réélu.

LENS (Pas-de-Calais). — M. André Delelis, dép. socialiste, est réélu.

LIEVIN (Pas-de-Calais). — M. Henri Darras, député socialiste, est réélu.

L'ISLE-ADAM (Val-d'Oise). — M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur, président du conseil exécutif des R.I., est réélu.

LORIENT (Morbihan). — M. Jean Lagarde, P.S., est réélu.

LOURDES (Hautes-Pyrénées). — M. François Abadie, député radical de gauche, est réélu.

MANTES-LA-JOLIE (Yvelines). — M. Paul Picard (P.S.), conseiller général, est élu. Le maire sortant est M. David (réf.).

MARCQ-EN-BARŒUL (Nord). — M. Serge Charles, R.P.R., est réélu.

MAUBEUGE (Nord). — M. Pierre Forest, ex-P.S., ancien député, est réélu.

MERIGNAC (Gironde). — M. Michel Sainte-Marie, député socialiste, est réélu.

MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne). — M. Louis Delmas (P.S.), ancien député, conseiller général, est réélu.

MONTLUÇON (Allier). — M. Pierre Goldberg, P.C., est réélu.

MOULINS (Allier). — M. Hector Rolland, dép., R.P.R., est réélu.

NEVERS (Nièvre). — M. Daniel Benoist, député socialiste, est réélu.

PERIGUEUX (Dordogne). — M. Yves Guéna, ancien ministre, délégué politique du R.P.R., député, est réélu.

QUIMPER (Finistère). — M. Marc Becam, député R.P.R., est élu. Il succède à M. Lemeunier, P.S., qui ne se représentait pas.

RAMBOUILLET (Yvelines). — Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, radical de gauche, député, est réélue.

REIMS (Marne). — M. Claude Lamblin, P.C., est élu.

RIVE-DE-GIER (Loire). — M. André Géry, P.C., a été élu par 24 voix sur 27 votants.

ROANNE (Loire). — M. Jean Auroux, P.S., conseiller général, a été élu à l'unanimité. Il succède à M. Paul Pillet (C.D.S.), sénateur.

ROUBAIX (Nord). — M. Pierre Prouvost, P.S., est élu. Il succède à M. Victor Provo, P.S., sénateur, qui ne se représentait pas.

SABLE (Sarthe). — M. Joël Le Theule, ancien ministre, député R.P.R., a été réélu.

SAINT-DIZIER (Haute-Marne). — M. Marius Cartier, P.C., anc. dép., est réélu.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE (Yvelines). — M. Michel Péricard (R.P.R.), vice-président du conseil général, directeur de l'information à Radio-France, est élu. M. Chastang (R.I.), maire sortant, ne se représentait pas.

SARCELLES (Val-d'Oise). — M. Henry Canacos, député communiste, est réélu.

SARTROUVILLE (Yvelines). — M. Auguste Chrétienne, P.C., est réélu.

SURESNES (Hauts-de-Seine). — M. Robert Pontillon, cons. gén., secrétaire national du P.S., est réélu.

USSEL (Corrèze). — M. Henri Belcour (R.P.R., cons. gén., ancien député, suppléant de M. Jacques Chirac, est réélu.

VALENCIENNES (Nord). — M. Pierre Carous, président du groupe R.P.R. du Sénat, est réélu.

VIERZON (Cher). — M. Fernand Micouraud, P.C., premier adjoint sortant, est élu. Il succède à M. Léo Mérigot, P.C.

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (Aveyron). — M. Robert Fabre, président du M.R.G., dép., est réélu.

VILLENEUVE-D'ASCQ (Nord). — M. Gérard Caudron, P.S., est élu. M. Jean Desmarests, C.N.I.P., maire sortant, ne se représentait pas.

VIRE (Calvados). — M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux DOM-TOM, M.S.I., est réélu.

VITTEAUX (Côte-d'Or). — M. Gilbert Mathieu, député R.I., est réélu.

WATTRELOS (Nord). — M. Alain Faugaret, P.S. est réélu.

PARIS : M. Chirac sera maire, mais avec une opposition renforcée

Le conseil municipal de Paris se réunira, vendredi matin 25 mars pour élire le maire de la capitale. Il y a tout lieu de penser que M. Chirac sera le seul candidat de la majorité et qu'il sera élu. Au second tour, les listes qu'il parrainait ont enlevé cinquante des cent neuf sièges du conseil ; celles patronnées par M. d'Ornano — qui est lui-même éliminé dans le 18e arrondissement — ont quinze sièges, *tandis que la gauche en enlève quarante.* M. Chirac peut compter sur la neutralité bienveillante des quatre élus du premier tour dans le 7e arrondissement où M. Frédéric-Dupont, républicain indépendant, avait réussi à présenter la seule liste d'union de la capitale, en association avec un centriste et un R.P.R. Il peut espérer trouver aussi des alliés sur la liste de M. de Bénouville (lui-même député aparenté au R.P.R.) élue dans le 12e arrondissement avec la bénédiction de M. d'Ornano et après avoir devancé au premier tour celle officiellement présentée par le R.P.R. Bref, M. Chirac a obtenu ce qu'il voulait, mais, comme l'a constaté M. d'Ornano, à quel prix !

Comparés au potentiel électoral de la majorité présidentielle (censée rassembler les gaullistes, les giscardiens et les centristes) tel qu'on pouvait l'envisager dans chaque arrondissement à partir des résultats de 1971, les résultats de 1977 ne sont pas brillants. Déperdi*tion de voix dans près de la moitié des arrondissements* et régression en pourcentage des suffrages exprimés, jusqu'à 10 points dans le 9e et 9 points dans les 2e et 3e qui forment un seul secteur. Du coup, la majorité conduite dans ce secteur par M. Jacques Dominati, député, conseiller sortant, secrétaire général des républicains indépendants, est éliminée. Ce n'est guère que dans les 5e et 17e arrondissements que le cru majoritaire de 1977 retrouve une proportion de *suffrages analogue à celle* de 1971.

Divisée le 13 mars, la majorité ne présentait plus qu'une seule liste dans chacun des secteurs en ballottage le 20 mars. Ses résultats d'un tour à l'autre progressent en voix et en pourcentage, sauf dans les 8e et 16e arrondissements. Et pour cause ! Les électeurs n'avaient d'autre choix, après l'application de la règle d'élimination au-dessous de 12,5 % des inscrits et de l'accord sur les désistements, que de voter pour la seule liste en présence à moins de voter blanc ou d'aller se promener. Il y a beaucoup de défections : 45,62 % d'abstentions dans le *16e, 45,57 % dans le 8e*. On tombe ensuite à 36,82 % dans le 6e et, au contraire, à une mobilisation plus grande dans les 13e (28,04), 12e (28,27 %) et 18e (28,31 %) où la compétition était réelle et serrée. Sur l'ensemble de Paris, l'abstentionnisme atteint 32,47 %.

La majorité perd donc le deuxième secteur *(2e et 3e arrondissements) et ne parvient pas* à enlever le 18e arrondissement où la gauche sortante avait été élue en 1971 à la faveur d'une élection triangulaire due au maintien d'une liste centriste. Elle progresse d'un tour à l'autre de 3 389 voix mais d'un peu plus de 1 point en pourcentage alors que les écologistes avaient rassemblé ici plus de 8 % des suffrages le 13 mars. Si l'on se souvient des hésitations de M. Le Tac, député R.P.R., et de ses amis, à se *désister pour MM. d'Ornano et Chinaud,* on peut imaginer que des suffrages gaullistes ont manqué à l'appel !

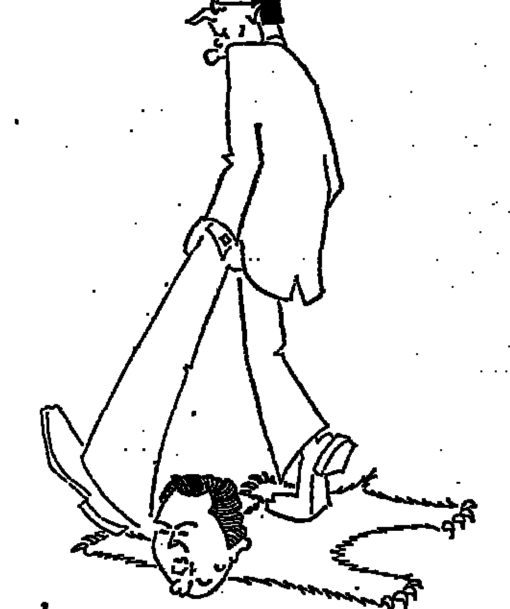
En revanche, la majorité conserve avec 1 200 voix d'avance le 10e arrondissement (M. Marcus, R.P.R.) et, avec son millier de suffrages en plus, le 14e (M. de la Malène).

Ces résultats seront analysés de deux façons : pour M. d'Ornano, ils montrent que la majorité a pâti de ses divisions ; pour M. Chirac, ils prouvent que, grâce à leur implantation et à leur comportement politique, les élus du R.P.R. sont mieux à même de résister à la poussée de la gauche que leurs alliés, et parfois *concurrents* ,de la majorité. Pour faire cette démonstration, les amis de M. Chirac n'ont pas hésité à diversifier leurs listes de telle sorte que dans le nouveau conseil, avec 19 sièges en plus, il n'y a plus que 31 R.P.R. au lieu de 35 dans le précédent. Les centristes, les C.N.I. et surtout les apolitiques sont plus nombreux.

L'union de la gauche, pour qui s'était désistée l'extrême gauche, progresse par raport à 1971 et dans tous les arrondissements par rapport à ses résultats du *13 mars. D'un tour à l'autre,* ses gains varient de plus de 11 points (17e arrondissement) à plus de 16 points (5e arrondissement). On constate que dans les arrondissements où elle était présente, à l'exception du 17e arrondissement, l'union de la gauche progresse dans une proportion égale à la somme des pourcentages de l'extrême gauche et des écologistes au premier tour et davantage encore dans les 9e, 10e, 19e et 20e arrondissements. Comme il y a tout lieu de penser que les fervents de l'écologie n'ont pas unanimement voté pour la gauche — bien qu'ils penchaient dans ce sens selon M. Brice Lalonde — c'est donc que des électeurs du centre et même du R.P.R. n'ont pas hésité à donner leurs suffrages à des socialistes et des communistes pour manifester leur opposition à la majorité. Ainsi s'ex- M. Dayan, proche collaborateur de M. Mitterrand dans les 2e et 3e arrondissements, avec 865 voix d'avance seulement et, comme on l'a *vu ci-dessus*, de MM. Baillot (P.C.) et Estier (P.S.) dans le 18e arrondissement.

L'union de la gauche gagne dix sièges dans une ville où l'évolution démographique la dessert. C'est un succès qui vaut bien celui de M. Chirac.

ANDRÉ LAURENS.



(Dessin de KONK.)

1er SECTEUR
1er et 4e arrondissements

Insc., 36 026 ; suff. expr., 23 506.
Chirac (4 élus) : M. Pierre-Charles Krieg, dép., c. s. (R.P.R.) ; Mme Monique Garnier-Lançon, c. s. (R.P.R.) ; MM. André Meunier (apolitique) ; Robert Grillou (C.N.I.), 12 970.
Un. g. : Mme Marie-Thérèse Bidjeck (P.C.), 10 536.
Au premier tour : Un. g. (Mme Bidjeck), 7 084 ; Chirac (M. Krieg), 6 559 ; d'Ornano (M. Galland, 5 315 ; écol. (M. Delarue), 2 617 ; ext. g. (M. Rousseau), 778 ; Jobert (M. Chastaing), 390 ; Le Pen (M. de La Souchere), 376 ; apol. et mod. (M. Baudron), 229 ; royaliste (M. O'Driscoll), 127.

2e SECTEUR
2e et 3e arrondissements

Insc., 38 113 ; suff. expr., 24 287.
Un. g. (4 élus) : MM. Georges Dayan (P.S.) ; Claude Quin (P.C.) ; Pierre Dabezies (républicain de progrès) ; Jack Lang (app. U.G.S.D.), 12 576.
D'Ornano : M. Jacques Dominati, dép., c. s. (R.I.), 11 711.
Au premier tour : Un. g. (M. Dayan), 8 785 ; d'Ornano (M. Dominati), 7 777 ; Chirac (Mme Chouraqui, rad.), 2 947 ; écol. (Mme Maurice), 2 271 ; ext. g. (Mme Ailain), 698 ; Le Pen (M. Gripari), 404 ; Jobert (M. Mathelot), 379 ; apol. et mod. (M. Cohen), 161 ; royaliste (M. Giraud), 78 ; Paris pour tous (Mlle Fossorier), 0.

3e SECTEUR
5e arrondissement

Insc., 44 261 ; suff. expr., 23 505.
Chirac (4 élus) : MM. Jacques Chirac, dép. (R.P.R.) ; Jean Tiberi, dép., c. s. (R.P.R.) ; Florian Delbarre (apolitique) ; Roger Romani, c. s. (R.P.R.), 16 099.
Un. g. : Mme Cécile Goldet (P.S.), 12 436.
Au premier tour : Chirac (M. Chirac), 11 196 ; un. g. (Mme Goldet), 8 222 ; d'Ornano (Mme Jungers, R.I.), 4 179 ; écol. (M. Lalonde), 4 107 ; ext. g. (M. Maillfaud), 626 ; Jobert (Mlle Charpentier), 469 ; Le Pen (M. Duprat), 317 ; Don Quichotte (M. Dupont), 238 ; Les femmes dans la cité (Mme Chaleyat), 236 ; royaliste (M. Coustenoble), 51.

4e SECTEUR
6e arrondissement

Insc., 36 851 ; suff. expr., 22 425.
Chirac (4 élus) : MM. Pierre Bas, dép., c. s. (R.P.R.) ; François Collet, c. s. (R.P.R.) ; Raymond Dohet, c. s. (Nouveau Contrat social) ; Pierre Récamier (apolitique) ; 13 932.
Un. gauche : M. Alain Barrau (P.S.), 8 493.
Au premier tour : Chirac (M. Bas), 8 508 ; gauche (M. Barrau), 5 215 ; d'Ornano (M. Saint-Marc, C. D. S.), 5 069 ; écol. (M Hervé), 3 235 ; Jobert (M. Alterio), 476 ; ext. g. (M. Ajzenberg), 444 ; Le Pen (M. Duclos), 356 ; royaliste (M. Aumont), 88.

5e SECTEUR
7e arrondissement

Union anticollectiviste pour la gestion municipale (4 élus au premier tour) : MM. Edouard Frédéric-Dupont, dép., c. s. (R.I.) ; Philippe Mithouard, c. s. (C.D.S.) ; Jean-Philippe Hubin (R.P.R.) ; Henri Magnin (R.I.).

6e SECTEUR
8e arrondissement

Insc., 29 214 ; suff. expr., 12 571.
Chirac (4 élus) : MM. Maurice Couve de Murville, dép. (R. P. R.) ; Raymond Bourgine (C.N.I.) ; François Lebel (R.P.R.) ; Roger Monnet (apol.) ; 12 297.
D'Ornano : M. Philippe Tollu (qui s'était retiré après le premier tour), c. s. (C.D.S.) ; 274.
Au premier tour : Chirac (M. Couve de Murville), 7 411 ; d'Ornano (M. Tollu), 5 272 ; gauche (M. Lesage, P.S.), 2 945 ; écol. (Mlle Dorville), 1 887 ; Le Pen (M. Bayvet), 462 ; Jobert (M. Millet), 431 ; ext. g. (M. Le Bris), 256 ; apol. et mod. (Mme Aubin-Linais), 207 ; royaliste (M. Dubois), 56.

7e SECTEUR
9e arrondissement

Insc., 38 858 ; suff. expr., 24 626.
Chirac (4 élus) : MM. Gabriel Kaspereit, dép., c. s. (R.P.R.) ; Raymond Colibeau, c. s. (R.P.R.) ; Mme Jacqueline Nebout (rad.) ; M. Edmond Poli (apolitique), 15 218.
Un. gauche : M. Stephan Reggiani (P.S.), 9 408.
Au premier tour : Chirac (M. Kaspereit), 9 510 ; gauche (M. Reggiani), 6 447 ; d'Ornano (M. de la Fournière, R.I.), 4 211 ; écol. (Mlle Rouxel), 1 592 ; apol. et mod. (M. Corteggiani), 972 ; extr. g. (Mlle Cauquil), 643 ; rép. dém. ind. (M. Habib), 585 ; Le Pen (M. Silve), 439 ; royaliste (M. Peres), 71.

8e SECTEUR
10e arrondissement

Insc., 50 968 ; suff. expr., 33 597.
Chirac (4 élus) : MM. Claude-Gérard Marcus, dép., c. s. (R.P.R.) ; Léon Cros, c. s. (R.P.R.) ; Jean Romanetti (C.N.I.) ; Claude Challal (apolitique), 17 400.
Un. gauche : M. Alain Lhostis, c. s. (P.C.), 16 197.
Au premier tour : gauche (M. Lhostis), 11 730 ; Chirac (M. Marcus), 10 309 ; d'Ornano (M. Villeneuve, ss étiq.), 5 349 ; écol. (Mme Den Dahan), 2 561 ; extr. g. (M. Prager), 1 013 ; *Le Pen (M. Kohler), 711 ; Jobert* (Mme Temple), 645 ; apol. et mod. (M. Simakis), 208 ; royaliste (M. Cornu), 107.

9e SECTEUR
11e arrondissement

Insc., 81 339 ; suff. expr., 56 082.
Un. gauche (7 élus) : MM. Maurice Berlemont, c. s. (P.C.) ; Georges Sarre, c. s. (P.S.) ; Guy Gennesseaux (M.R.G.) ; Mmes Liliane Brozille, c. s. (P.C.) ; Thérèse Etner (P.S.) ; Madeleine Kagan (P.C.) ; M. Roland Wlos, c. s. (P.C.), 29 910.
Chirac : M. André Fanton, dép. (R.P.R.), 26 172.
Au premier tour : gauche (M. Berlemont), 22 848 ; Chirac (M. Fanton), 13 649 ; d'Ornano (M. Rabes, ss. étiq.), 8 989 ; écol. (M. Broquet), 4 998 ; extr. g. (M. Thoraval), 1 705 ; Le Pen (M. Bousquet), 1137 ; Jobert (M. Perinetti), 1 130.

10e SECTEUR
12e arrondissement

Insc., 83 731 ; suff. expr., 58 462.
D'Ornano-12e Union (6 élus) : MM. André Planchet, c. s. (R. P. R.) ; Fernand Rombach (sans étiquette) ; Paul Pernin (C. D. S.) ; Jean-Pierre Burriez (R.I.) ; Bernard Tieles (rad.) ; Pierre de Benouville, dép. (app. R.P.R.) ; 30 290.
Un. gauche : M. Jean-Baptiste Bouis (P.S., 28 172.
Au premier tour : Gauche (M. Bouis), 19 831 ; 12e Union (M. Planchet), 13 973 ; Chirac (M. Magaud, R.P.R.), 13 596 ; écol. (M. Sockeel), 5 824 ; ext. g. (Mlle Golum), 1 969 ; Jobert (M. Rochet), 1 299 ; Le Pen (M. *Chausse*), 991.

11e SECTEUR
13e arrondissement

Insc., 88 709 ; suff. expr., 62 201.
Un. gauche (7 élus) : MM. André Voguet, c. s. (P.C.) ; Louis Moulinet, c. s. (P.S.) ; Mme André Delbos, c. s. (P.C.) ; M. Jean-Pierre Welterlin (P.S.) ; Mme Danièle Sommier (P.C.) ; MM. Daniel Benassaya, c. s. (P.S.) ; Claude Masson (P.C.) ; 35 476.
Chirac : M. Claude Avisse (R.P.R.) ; 26 725.
Au premier tour : Gauche (M. Voguet), 26 275 ; Chirac (M. Avisse), 13 530 ; d'Ornano (M. Dubail), 9 641 ; écol. (Mme Bardin), 7 170 ; ext. g. (M. Eitenschenk), 2 284 ; Jobert (M. Tremblay), 1 420 ; Le Pen (Mme Fanucchi), 935 ; royaliste (M. Renouvin), 224.

12e SECTEUR
14e arrondissement

Insc., 83 765 ; suff. expr., 57 616.
Chirac (7 élus) : MM. Christian de la Malène, dép., c. s. (R.P.R.) ; Lionel Assouad, c. s. (centriste) ; Pierre Dangles, c. s. (R.P.R.) ; Mlle Marguerite Coutard (démocrate-Ve) ; MM. Cyrille Pilipenko (C.N.I.) ; Patrick de Saevsky, c. s. (R.P.R.) ; Roland Carter (R.P.R.) ; 29 337.
Un. gauche : M. Bernard Parmantier (P.S.), 28 279.
Au premier tour : Gauche (M. Parmantier), 19 130 ; Chirac (M. de la Malène), 15 415 ; d'Ornano (M. Colli, rad.), 11 226 ; écol. (M. Cerioli), 6 002 ; ext. g. (M. Stambouli), 2 027 ; Jobert (M. Charon), 1 137 ; Le Pen (M. de Coatgoureden), 759 ; royaliste (M. Fabre de Rienegre), 184.

13e SECTEUR
15e arrondissement

Insc., 132 465 ; suff. expr., 89 002.
Chirac (11 élus) : Mme Nicole de Hauteclocque, dép., c. s. (R.P.R.) ; MM. Jacques Marette, dép. (R.P.R.) ; Jean Cherioux, c. s. (R.P.R.) ; Claude Roux, dép., c. s. (R.P.R.) ; Bernard Rocher, c. s. (R.P.R.) ; Antoine Veil, c. s. (centriste) ; Georges Escudie (centriste) ; Claude-André Debrion, c. s. (R.P.R.) ; Michel Junot (C.N.I.) ; Guy Longeville (rad.) ; Alain Bise (R.P.R.) ; 51 072.
Un. g. : M. André-Marie Rocque (P.S.), 37 930.
Au premier tour : Chirac (Mme de Hauteclocque), 27 724 ; gauche (M. Rocque), 26 026 ; d'Ornano (Mme Giroud, rad.), 21 274 ; écol. (Mme Schneiter), 9 461 ; ext. g. (Mlle Poncet), 2 523 ; Jobert (M. Galy-Dejean), 2 320 ; Le Pen (M. Le Pen), 1 703.

14e SECTEUR
16e arrondissement

Insc., 103 513 ; suff. expr., 45 748.
D'Ornano (9 élus) : MM. Pierre Lepine, c. s. (C.D.S.) ; Georges Mesmin, dép., c. s. (C.D.S.) ; Mme Solange Marchal, c. s. (C.D.S.) ; MM. Gilbert Gantier, dép., c. s. (R.I.) ; Michel Elbel, c. s. (C.D.S.) ; Mme Colette Talmon (R.I.) ; MM. Raymond Long (R.I.) ; Jean Connehaye (R.I.) ; Pierre-Christian Taittinger (R.I.) ; 45 748.
Au premier tour : d'Ornano (M. Lépine), 25 968 ; Chirac (M. Frézal, R.P.R.), 23 987 ; gauche (M. Lempereur, rad. g.), 9 440 ; écol. (M. Laporte), 7 674 ; Jobert (M. Valensi), 1 965 ; Le Pen (M. Renault), 1 476 ; ext. g. (M. Palacio), 1 018.

15e SECTEUR
17e arrondissement

Insc., 104 920 ; suff. expr., 68 271.
Chirac (8 élus) : M. Philippe Lafay (R.P.R.) ; Mme Hélène Missoffe, dép., (R.P.R.) ; MM. Jean de Préaumont, dép., c. s. (R.P.R.) ; Robert Casso, c. s. (apolitique) ; Maurice Weill, c. s. (apolitique) ; Mme Micheline Bleynie (écologiste) ; MM. Pierre Chedor, c. s. (R.P.R.) ; Serge Jeanneret (apolitique) ; 44 610.
Un. g. : Mme Colette Kahn (P.S.), 23 661.
Au premier tour : Chirac (M. Philippe Lafay), 26 843 ; gauche (Mme Kahn), 16 411 ; d'Ornano (M. Garson, C.D.S.), 15 786 ; écol. (M. Guillemain), 6 760 ; ext. g. (M. Topolanski), 1 979 ; Jobert (Mme Paulvet), 1 574 ; Le Pen (Mme Baeckeroot), 1 244.

16e SECTEUR
18e arrondissement

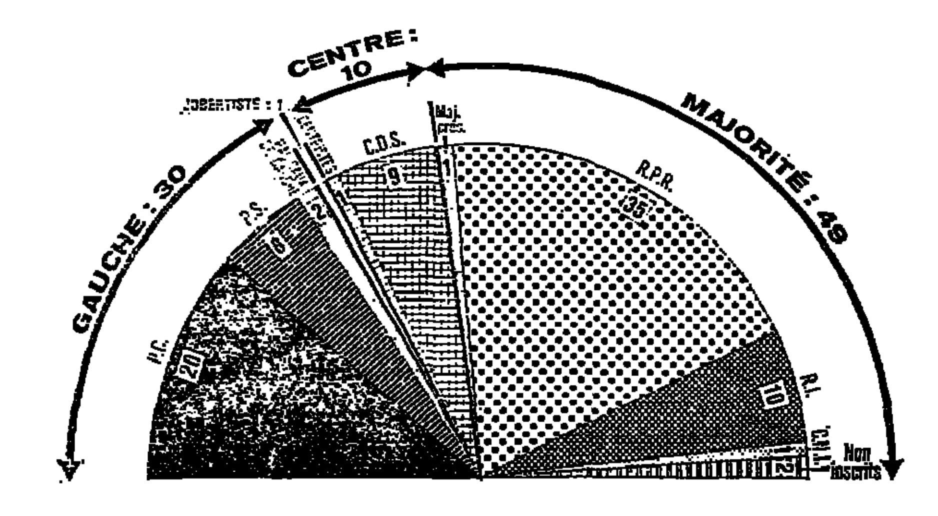
Insc., 112 199 ; suff. expr. : 78 347.
Un. g. (9 élus) : MM. Louis Baillot, dép., c. s. (P.C.) ; Claude

Répartition des sièges dans les dix-huit secteurs

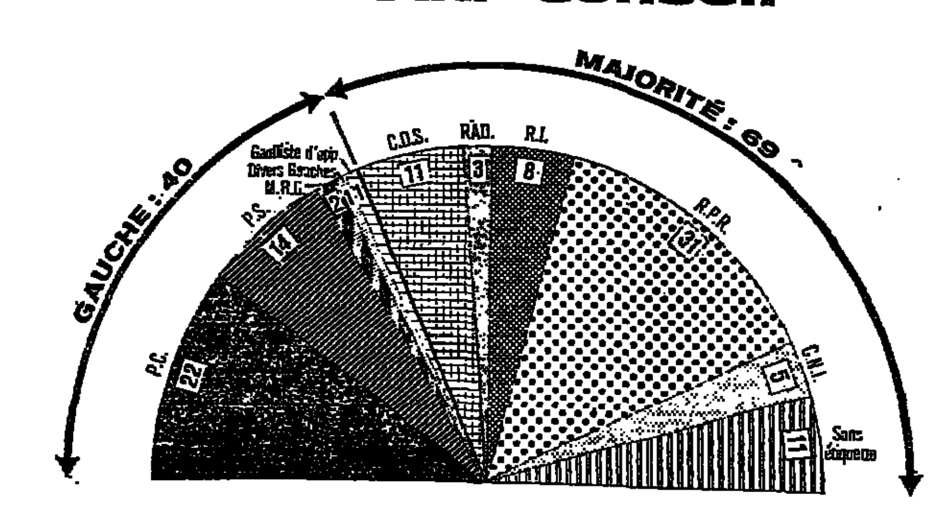
ARR.	P.C.	P.S.	M.R.G.	DIV. G.	GAULL. OPP.	CENT. C.D.S.	RAD.	R.I.	R.P.R.	CNI (Ind.)	S. ET.
1er et 4e									2	1	1
2e et 3e	1	1		1 (1)	1 (2)						
5e									3		1
6e						1 (3)			2		1
7e						1		2	1		
8e									2	1	1
9e							1		2		1
10e									2	1	1
11e	4	2	1								
12e						1	1	1	2		1
13e	4	3									
14e						2 (4)			4	1	
15e						2	1		7	1	
16e						4		5			
17e									4		4
18e	5	4									
19e	4	1	1								
20e	4	3									
	22	14	2	1	1	11	3	8	31	5	11

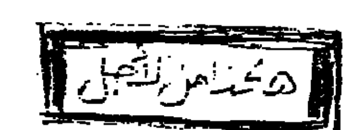
(1) M. Jack Lang, app. U.G.S.D.
(2) M. Pierre Dabezies.
(3) M. Raymond Dohet, Nouveau Contrat Social.
(4) Dont Mlle Coutard, Démocrate Ve.

Conseil sortant



Nouveau conseil





DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Estier, c. s. (P.S.) ; Mme Andrée Lefrère, c. s. (P.C.) ; MM. Daniel Vaillant (P.S.) ; Jean Gajer, c. s. (P.C.) ; Lionel Jospin (P.S.) ; Mme Monique Brown (P.C.) ; M. Bertrand Delande (P.S.) ; Mme Noëlle Guilbon (P.C.), 41 093.

D'Ornano : M. Roger Chinaud, dép. (R.I.), 37 254.

Au premier tour : gauche (M. Baillot), 30 248 ; d'Ornano (M. d'Ornano), 20 728 ; Chirac (M. Le Tac), 13 135 ; écol. (Mme Gantrat), 6 048 ; extr g. (M. Vrain), 2 243 ; Le Pen (M. Cabanas), 1 482 ; Jobert (Mlle Frenot), 1 186 ; comité d'action des prisonniers (M. Livrozet), 7.

17e SECTEUR
19e arrondissement

Insc., 72 738 ; suff. expr. : 48 898.

Un. g. (6 élus) : MM. Henri Fiszbin, dép. (P.C.) ; Pierre Guidoni, c. s. (P.S.) ; Pierre Mattei, c. s. (M.R.G.) ; Mme Michèle Camous, c. s. (P.C.) ; Mlle Françoise Durand (P.C.) ; M. Jean Diard, c. s. (P.C.), 28 386.

D'Ornano : Mme Annick Bouchara (sans étiquette), 20 512.

Au premier tour : gauche (M. Fiszbin), 21 369 ; d'Ornano (Mme Bouchara), 9 360 ; Chirac (M. Aillaud), 8 434 ; écol. (Mme Arnoux), 4 389 ; extr. g. (Mme Végliante), 1 716 ; Jobert (M. Laraize), 1 366 ; Le Pen (M. Pauty), 1 018 ; Rien que des femmes (Mme Guillerm), 578 ; royaliste (M. Betbeze), 165 ; Pollution et renouveau (M. Puderbeutel), 8.

18e SECTEUR
20e arrondissement

Insc., 94 856 : suff. expr., 63 039.

Un. g. (7 élus) : MM. Henri Meillat, c.s. (P.C.) ; Michel Charzat (P.S.) ; Mmes Christiane Schwartzbard, c. s. (P.C.) ; Noëlle Marlier (P.S.) ; MM. Michel Ferignac, c. s. (P.C.) ; André Lianes (P.S.) ; Mme Lydia Monbet (P.C.), 36 058.

D'Ornano : M. Claude Gourbeyre Stelter (R.I.), 26 981.

Au premier tour : gauche (Mme Schwartzbard), 26 715 ; d'Ornano (M. Goubeyre), 13 382 ; Chirac (M. Herbulot), 10 642 ; écol. (Mme Fernandez), 6 104 ; extr. g. (M. Benmammar), 2 102 ; Jobert (M. Bolze), 1 578 ; Le Pen (M. Lefort), 1 264 ; Pour le gouvernement ouvrier et paysan (M. Assouline), 139.

ESSONNE

M. Robert Lakota (P.C.), président du conseil général de l'Essonne, ne cachait pas ce lundi 21 mars, à la préfecture d'Evry, sa grande satisfaction au vu des résultats plus que favorables à l'opposition à l'issue du second tour. En effet, l'union de la gauche l'emporte dans presque toute la zone urbanisée du nord du département : Yerres, Orsay, Montgeron et Etampes.

Seule Brunoy a résisté, n'accordant que 9 sièges sur 27 à la gauche, en raison sans doute du maintien au second tour d'une liste écologique. Fait « original » : M. René Mennesson, maire adjoint sortant, tête de la liste modérée qui a remporté 18 sièges, n'a, *lui, pas été élu*. En revanche, M. Georges Thévenon (mod.), conseiller général et maire sortant d'Orsay perd sa municipalité au profit de l'union de la gauche. L'opposition a gagné dans *toutes les villes de plus de neuf mille habitants où elle était en ballottage favorable.*

Au sud du département aussi la gauche s'implante, puisque Etampes aura un maire communiste. Dans cette sous-préfecture, l'opposition a *confirmé sa victoire du premier tour*, puisque la liste menée par M. Gérard Lefranc (P.C.), conseiller général, a emporté 9 sièges sur les 11 qui restaient en ballottage. Ce dernier, âgé de vingt-quatre ans, sera vraisemblablement le plus jeune maire et conseiller général de l'Essonne.

Enfin Les Ulis, commune nouvellement créée entre Orsay et Bures-sur-Yvette, afin, dit-on, de sauver (en vain) le siège de M. Thévenon, enregistrent également le succès de la gauche qui s'était traduit, dès le premier tour, par l'acquisition de la préfecture et de cinq villes de plus de trente mille habitants (Evry, Athis-Mons, Corbeil-Essonnes, Sainte-Geneviève-des-Bois et Savigny-sur-Orge *pour le P.C.*; *Massy* pour le P.S.), tandis que les modérés gardaient Viry-Châtillon.

BRUNOY

Insc., 12 968 ; suff. expr., 10 047.
Act. loc. (M. Mennesson, mod., adj. s.), 4 559 .... 18 ELUS
Un. g. (M. Jacob, rad. g.), 4 532 .... 9 ELUS
Ecol. (M. Gavarry, div. g.), 892.
M. Prost, sén. non ins., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : P.C.-rad. g. (M. Jacob, rad. g.), 2 299 ; Act. loc. (M. Mennesson), 1 959 ; P.S. (M. Gryparis), 1 531 ; mod. (M. Ducastel), 1 480 ; mod. (M. Cockerton), 1 277 ; écol. (M. Gavarry), 1 181.
Nouveau conseil : 18 mod. maj., 5 P.S., 4 rad. g.
Sortants : 21 mod. maj., 4 R.I., 2 R.P.R.

ÉTAMPES

Insc., 10 558 ; suff. expr., 7 812.
Un. g. (M. Lefranc, P.C., cons. gén.), 3 888 .... 9 ELUS
Mod. maj. (M. Albert, adj. s.), 3 836 .... 2 ELUS
M. Barrière, mod. maj., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour: Un. g. (M. Lefranc, P.C., 3 833, 16 ELUS ; mod. maj. (M. Albert), 2 251 ; mod. (M. Créhange), 1 387.

Nouveau conseil : 15 P.C., 9 P.S., 2 mod., 1 P.S.U.
Sortants : 18 mod. maj., 4 R.I., 2 R.P.R.

MONTGERON

Insc., 14 229 ; suff. expr., 11 330.
U.N.G. (M. Hardouin, P.S., cons. gén.), 5 764 .... 27 ELUS
MAJ. (M. Josse, R.P.R., adj. s.), 5 332.
M. Cachat, mod. maj., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : Un. g. (M. Hardouin, P.S.), 4 947 ; maj. (M. Josse, R.P.R.), 3 850 ; maj. (M. Pernet, rad.), 1 340 ; act. loc. (M. Cornu), 375.
Nouveau conseil : 15 P.S., 9 P.C., 3 rad. g.
Sortants : 21 mod. maj.

ORSAY

Insc., 8 499 ; suff. expr., 6 505
Un. g. (M. Laurent, P.S.), 3 410 .... 27 ELUS
MOD. MAJ. (M. Thévenon, mod., cons. gén., m. s.), 3 062.
Au premier tour : mod. maj. (M. Thévenon, mod.), 2 560 ; P.S. (M. Laurent), 1 983 ; P.C. (M. Détraz), 1 507.
Sortants : 13 mod. maj., 7 div. 2 P.S.U.
g., 3 P.C., 2 C.D.S., 2 R.P.R.
cas, P.S.), 4 819 ; maj. (M. Gos-

YERRES

Insc., 13 988 ; suff. expr., 10 192
Un. gauche (M. Lucas, P.S.), 5 824 .... 27 ELUS
Cent. g. (Mme Charbonneau), 4 182.
M. Delmet (P.S.U.), qui ne se présentait pas, 111.
M. Sanouiller, cent., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour: Un. g. (M. Lucas, P.S.), 4 819 ; maj. (M. Cossiome, mod. maj.), 3 602 ; P.S.U. (M. Aubry), 1 362.
Nouveau conseil : 14 P.S., 11 P.C., 2 rad. g.
Sortants : 11 div. g., 7 P.C., 6 P.S., 4 R.P.R.

A L'HOTEL DROUOT

A DROUOT RIVE GAUCHE

Mardi

EXPOSITION

S. 1. — Livres anciens et modernes, rel. 16e, livres mod. illustrés.
S. 4. — Affiches publicit 1900-1925.
S. 10. — Meubles, objets d'art 18e.
S. 13. — Tableaux anc. et modernes, meubles anciens.

VENTES

S. 11. — Biblioth. Beaux-Arts, littér.
S. 14. — Numismatique

PALAIS GALLIERA - Expo. 21-23 h.
S. 1. — Coll. J. Borie, tableaux suj. à chevaux, tableaux sculp. modernes.

VENTES

Anc. coll. H. de Rothschild biscuit bleu turquoise de Chine, bx meubles et sièges rares du 18e, tapisseries Bruxelles et Gobelins 16e et 17e.

HAUTS-DE-SEINE

Dans quatorze villes de plus de 30 000 habitants et dans douze autres communes, le premier tour avait été décisif. Dans les premières, le parti communiste avait acquis les municipalités de Nanterre, Bagneux, Colombes, Gennevillier, Levallois-Perret et Malakoff ; le P.S. celle de Suresnes ; le R.P.R. celles d'Asnières, Boulogne-Billancourt et Neuilly ; les R.I. celle de Courbevoie ; les modérés favorables à la majorité celles de Clamart, Montrouge et Puteaux.

Tout compte fait, les élections municipales dans ce département se sont caractérisées par une grande stabilité puisque les électeurs d'une seule commune n'auront pas reconduit la municipalité sortante : à Antony, M. Suant (mod. maj.) a été battu par M. Aubry (P.C.), sénateur, qui lui avait enlevé l'an dernier son poste de conseiller général. La gauche a donc marqué un point. A Clichy, le maire sortant, M. Levillain (P.S.), ne se représentant pas, une primaire avait opposé socialistes et communistes. Les socialistes l'ont finalement emporté. Dans trois villes, les écologistes ont arbitré le second tour du scrutin. Les voix des « verts » se sont partagées entre la gauche et la majorité, et la mobilisation des abstentionistes a permis à M. Baumel (R.P.R.) président du conseil général, de retrouver son mandat à Rueil-Malmaison, ainsi que M. Gauer (R.I.) à Meudon et M. Menand (M.D.S.F.), qui affrontait M. Ducoloné (P.C.), député, à Issy-les-Moulineaux. Celui-ci a échoué de 44 voix.

A Châtenay-Malabry, les socialistes gardent les commandes, à Châtillon, M. P. Mazeaud (R.P.R.), ancien ministre, n'a pu l'emporter devant M. Le Dauphin (P.C.), maire sortant. A Fontenay-aux-Roses, la liste de la majorité a été élue, alors que M. Dolivet, maire sortant, n'était pas reconduit dans son mandat. M. Guldner (C.D.S.) est réélu à Sceaux, M. Roche (R.P.R.) à Vanves, et à Bourg-la-Reine, où M. Thieulin (C.D.S.) ne se représentait pas, M. Nomblot prendra sa succession.

◆ ANTONY

Insc., 34 888 ; suff. expr., 25 488.
Un. g. (M. Aubry, P.C., sén., cons. g.), 13 937 ..... 35 ELUS
Maj. (M. Suant, app. R.P.R., m. s.), 11 549.
Au premier tour : Un. gauche (M. Aubry, P.C.), 11 824 ; maj. (M. Suant, app. R.P.R.), 7 826 ; act. loc. (M. Rousseau), 4 756.
Nouveau conseil : 16 P.C., 11 P.S., 5 M.R.G., 2 ss étiq., 1 P.S.U.
Sortants : 19 mod. maj., 7 soc. ind., 5 cent. dém., 4 U.D.R.

◆ CHATENAY-MALABRY

Ins., 17 132 ; suff. expr., 12 108.
Un. g (M. Vons, P.S., m. s.), 6 641 .... 31 ELUS
Maj. (M. Boué, R.P.R.), 5 467.
Au premier tour : Un. gauche (M. Vons), 5 361 ; maj. (M. Boué), 3 751 ; maj (M. Dupuy), 1 744 ; div. g., P.S.U. (Mme Libessart), 788.
Nouveau conseil : 16 P.S., 14 P.C., 1 M.R.G.
Sortants : 13 P.S., 12 mod. maj., 2 P.C.

◆ CLICHY

Ins., 25 318 ; suff. expr., 9 805.
P.S. (M. Roche, P.S.), 9 805, 33 ELUS
Le maire sortant, M. Levillain (P.S.), ne se représentait pas.
Au premier tour : P.S. (M. Roche), 7 388 ; P.C. (M. Schmans), 7 207 ; maj. (Mme Banton, R.P.R.) 2 806
Nouveau conseil : 17 P.S., 8 M.R.G., 8 div. g.
Sortants : 20 P.S., 11 div. g.

◆ ISSY-LES-MOULINEAUX

Ins., 27 468 ; suff. expr., 20 238.
Maj (M. Menanel, M.D.S.F., m. s.), 10 141 .... 33 ELUS
Un. g. (M. Ducoloné, P.C., dép., c. g.), 10 097
Au premier tour : Un. g. (M. Ducoloné), 8 798 ; maj. (M. Menand), 8 715 ; écol. (M. Philippart), 1 775.
Nouveau conseil : 9 R.P.R., 8 M.D.S.F., 4 s. étiq., 3 R.I., 3 C.D.S.
Conseil sortant : 13 soc. ind., 10 cent. dém., 7 s. étiq., 1 P.C., 1 P.S., 1 M.R.G.

◆ MEUDON

Ins., 31 161 ; suff expr., 21 943.
Maj. (M. Gauer, R.I., m. s.), 11 301 .... 35 ELUS
Un. g. (M. Neuville, P.S.), 10 642.
Au premier tour : maj. (M. Gauer), 9 860 ; un. g. (M. Neuville), 8 384 ; écol. (M. Delpit), 2 772
Nouveau conseil : 9 s. étiq., 8 C.D.S., 7 M.D.S.F., 6 R.I., 5 R.P.R.
Sortants : 11 s. étiq., 8 soc. ind., 6 R.I., 6 cent. dém., 2 U.D.R., 1 rad., 1 C.N.I.

◆ RUEIL-MALMAISON

Ins., 38 160 ; suff. expr., 28 667.
Maj. (M. Baumel, R.P.R., dép., m. s., prés. du cons. gén.), 15 490 37 ELUS
Un. g. (M. Duffour, P.C.), 13 177.
Au premier tour : maj. (M. Baumel), 13 524 ; un. g. (M. Duffour), 11 059 ; écol. (M. Lecœur), 3 274.
Nouveau conseil : 24 s. étiq., 7 R.P.R., 5 C.D.S., 1 R.I.
Sortants : 22 s. étiq., 7 R.P.R., 5 cent. dém., 3 div. g.

BOURG-LA-REINE

Ins., 11 765 ; suff expr., 8 408.
Maj. (M. Nomblot, C.D.S., cons. gén.), 4 368 ... . 27 ELUS
Un. g. (M. Forette, P.C.), 2 883.
Ecologie (M. Fraleu), 1 184.
M. Thieulin, C.D.S., ne se représentait pas.
Au premier tour : maj. (M. Nomblot), 3 878 ; Un. g. (M. Forette), 2 547 ; écol. (M. Fralu), 1 776.
Nouveau conseil : 14 C.D.S., 13 R.P.R.
Conseil sortant : 15 ind. et cent. dém., 12 U.D.R. et div.

CHATILLON

Ins. : 17 055 : suff. expr. : 12 691.
Un. gauche (M. Le Dauphin, P.C., m. s., cons. gén.), 6 751, 27 ELUS
Maj. (M. Mazeaud, R.P.R.), 5 919.
Au premier tour : Un gauche (M. Le Dauphin), 6 000 ; maj. (M. Mazeaud), 4 761, majorité (M. Germond, R.I.), 767 ; div g. (Mme Caumeille), 559.
Nouveau conseil : 13 P.C., 8 P.S., 4 ss étiq., 1 M.R.G., 1 P.S.U.
Conseil sortant : 14 P.C., 5 P.S., 5 P.S.U., 3 dém.

FONTENAY-AUX-ROSES

Ins. : 14 889 ; suff expr. : 11 176.
Maj. (M. Dolivet, mod., m. s.), 5 301 .... 26 ELUS
M. Dolivet est battu.
Un. gauche (M. Le Bail, P.S.), 5 177 1 ELU
Ecologie (M. Grielen), 667
Au premier tour : Un gauche (M. Le Bail), 4 415 ; maj (M. Dolivet), 4 325 ; Ecol. (M. Grielen), 1 819.
Nouveau conseil : 14 div. maj., 8 R.P.R., 4 R.I., 1 P.S.
Conseil sortant : 16 ss étiq., 11 soc. ind.

SCEAUX

Ins. : 13 345 ; suff. expr. : 9 469
Maj. (M. Guldner, C.D.S., m. s.) 5 471 . . . 27 ELUS
Un. gauche (M. Biros, P.S.), 3 957.
Au premier tour : majorité (M. Guldner), 3 612 ; Un. gauche (M. Biros), 3 224 ; act. locale (M. Weber), 2 592.
Nouveau conseil : 15 ss étiq., 9 C.D.S., 3 R.P.R.
Conseil sortant : 15 ss étiq., 9 Cent. dém., 3 U.D.R.

VANVES

Ins. : 14 924 ; suff. expr. : 11 086.
Maj. (M. Roche, R.P.R., m. s.), 5 754 .... 27 ELUS
Un. gauche (M. Thibault, P.S.), 5 271.
Au premier tour : maj. (M. Roche), 5 160 ; P.S. (M. Thibault), 3 009 ; P.C. (Mme Barriac), 1 918 ; ext. g. (M. Pinato), 328.
Nouveau conseil : 11 R.P.R., 7 C.D.S., 7 ss étiq. ; 2 R.I.
Conseil sortant 10 mod., 9 U.D.R., 6 ss étiq. ; 2 C.N.I.

(Lire la suite page 8.)

Dans la région parisienne

LE DEUXIÈME TOUR

SEINE-SAINT-DENIS

Au premier tour, l'élection avait été acquise dans dix-huit villes de plus de 30 000 habitants et dans seize autres communes. Pour les premières, le résultat avait été à l'avantage du P.C. à Bobigny, Aubervilliers, Aulnay, *Bagnolet*, *Le Blanc-Mesnil*, Bondy, La Courneuve, Drancy, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Rosny-sous-Bois, Saint-Denis, Saint-Ouen, Sevran (enlevé au P.S.), Stains, et à l'avantage des socialistes à Epinay et Livry-Gargan.

Au second tour, la majorité perd *les deux seules communes* de plus de 30 000 habitants qu'elle détenait : à Gagny, M. Raymond Valenet, député (R.P.R.), conseiller général et maire sortant, est battu de 178 voix par M. Claude Favretto (P.C.) en raison du *mauvais report des voix centristes qui s'étaient portées au premier* tour sur la liste de M. Freschard (C.D.S.) ; à Noisy-le-Grand, Mme Marie-Thérèse Goutmann, sénateur (P.C.), élimine M. Marius Sérelle, conseiller général (mod. maj.) et maire sortant, malgré *le report incomplet sur son nom* des *suffrages obtenus* au premier tour par la liste socialiste conduite par M. Colomer (P.S.).

Si *la* majorité résiste victorieusement au Bourget, elle doit céder à la gauche Neuilly-sur-Marne, commune enlevée par M. Jacques Mahéas, conseiller général (P.S.), et Villepinte qui revient à M. Ange Baraglioli (P.C.).

A Villemomble, le succès de la gauche inespéré avant le premier tour et à peine envisagé avant le second a provoqué la surprise des premiers intéressés. Témoin ce candidat inscrit pour le principe sur la liste socialiste de M. Maitras et qui se retrouve conseiller municipal. Il devra faire chorus avec ses amis et colistiers, sans fausse note, car si la gauche a éliminé le maire sortant, M. Robert Calméjane, ancien député U.D.R., conseiller général, *elle devra compter avec une forte minorité* (treize conseillers sur vingt-sept).

Le parti socialiste enlève donc deux villes et progresse partout, mais cède Sevran au P.C., qui gagne cinq mairies.

Les élections municipales de 1971 avaient donné vingt-deux communes au P.C., six au P.S. et douze à la majorité. Le scrutin de mars 1977 attribue vingt-sept mairies au P.C., sept au P.S. et six à la majorité, chiffres qui correspondent parfaitement à la répartition des sièges au conseil général de la Seine-Saint-Denis.

◆ GAGNY

Insc., 21 347 ; suff. expr., 16 400.

Un. gauche (M. Favretto, P.C.), 8 289 .... 31 ELUS.
Maj. (M. Valenet, R.P.R., dép., cons. gén., m. s., mod. maj., C.D.S., R.I.), 8 111.
Au premier tour : Un. g. (M. Favretto), 7 285 ; maj. (M. Valenet), 6 706 ; mod. maj. (M. Freschard), 1 610.

Nouveau conseil : 15 P.C., 14 P.S., 2 div. g.

Sortants : 14 R.P.R., 12 mod. maj., 3 C.D.S., 2 R.I.

◆ NOISY-LE-GRAND

Insc. : 15 514 ; suff. expr. : 11 839.

Un. g. (Mme Goutmann, P.C., sén.), 6 123 .... 31 ELUS.
Maj. (M. Serelle, mod. maj., cons. gén., m. s., R.P.R., R.I., C.D.S.), 5 716.
Au premier tour : Maj. (M. Serelle), 4 569 ; Un. dém. (Mme Goutmann), 3 628 ; P.S. (M. Colomer), 3 294.

Nouveau conseil : 15 P.C., 13 div. g., 2 P.S.U., 1 gaul. opp.

Sortants : 18 mod. maj., 9 R.P.R.

LE BOURGET

Insc. : 6 075 ; suff. expr. : 4 499.

Maj. (M. Cadot, mod. maj., adj. s.), 2 514 .... 27 ELUS.
Un. g. (M. Gonzalez, P.C., cons. gén., P.S., div. g.), 1 957.
M. Houyoux, mod. maj., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : Maj. (M. Cadot), 2 037 ; Un. g. (M. Gonzalez), 1 804 ; div. d. (M. Patin), 599.

Nouveau conseil : 22 mod. maj., 5 div. g.
Sortants : 21 mod. maj.

NEUILLY-SUR-MARNE

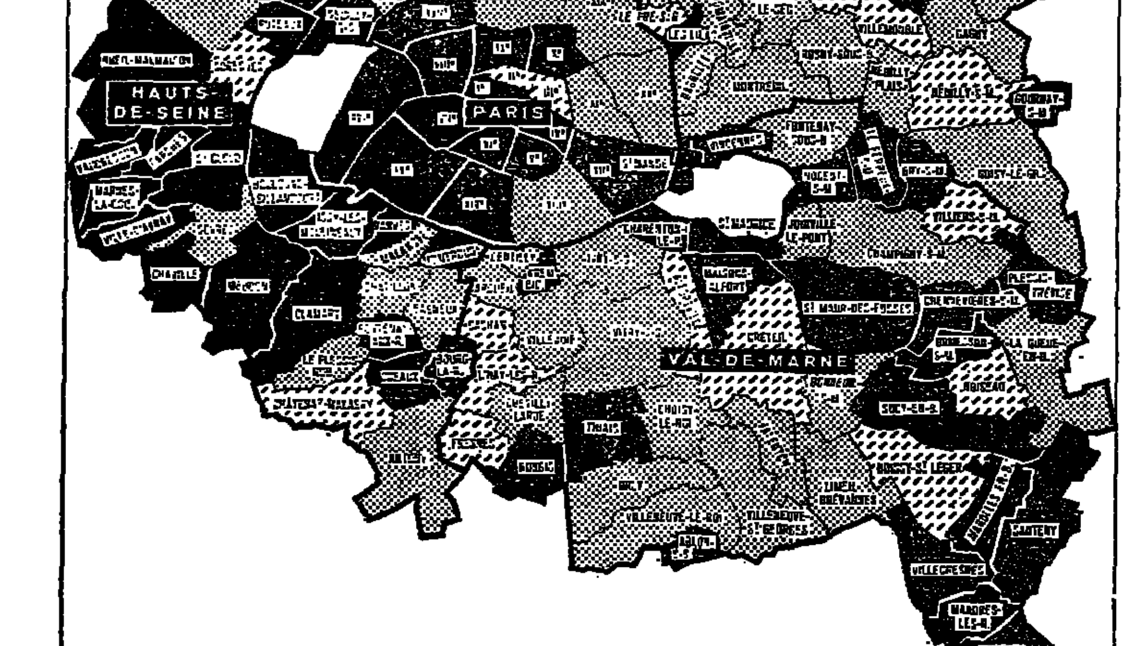
Insc., 13 416 ; suff. expr., 9 672.
Un. gauche (M. Mahéas, P.S., cons. gén.), 6 470 .... 27 ELUS
Maj. (M. Morin, R.P.R., R.I., C.D.S., mod. maj.), 3 083.
M. Kremser, mod. maj., m. s., *ne se représentait pas.*
Au premier tour : P.S. (M. Mahéas, cons. gén.), 3 881 ; Un. dém. (M. Sens, P.C.), 2 865 ; maj. (M. Morin, R.P.R.), 2 835.
Nouveau conseil : 13 P.S., 8 P.C., 3 div. g., 1 P.S.U., 1 rad. g., 1 gaull. opp.
Sortants : 9 mod. maj., 8 R.P.R., 5 C.D.S., 3 R.I., 2 soc. ind.

VILLEMOMBLE

Insc. : 17 843 ; suff. expr. : 12 356.
Un. gauche (M. Maitrias, P.S.), 6 643 .... 14 ELUS
Maj. (M. Calmejane, R.P.R., anc. dép., cons. gén., m. s.), 6 636. 13 ELUS
M. *Calméjane* est battu.
Au premier tour : maj. (M. Calméjane), 5 568 ; P.S. (M. Maitrias), 3 568 ; Un. dém. (Mme Seron, P.C.), 2 198 ; mod. maj. (M. Tabard), 1 818.
Nouveau conseil : 11 P.S., 2 pers. ; 5 mod. maj., 3 C.D.S., 2 R.P.R., 2 R.I., 1 rad.
Sortants : 20 R.P.R., 7 mod. maj.

VILLEPINTE

Insc. : 8 706 ; suff. expr. : 6 676.
Un. gauche (M. Baraglioli, P.C.), 3 466 .... 27 ELUS.
Maj. (M. Lefort, R.P.R., cons. gén., m. s., R.I., C.D.S., mod. maj.) 3 192.
Au premier tour : Un. gauche (M. Baraglioli, P.C.), 2 905 ; maj. (M. Lefort, cons. gén., R.P.R., m. s.), 2 859 ; div. g. (M. Louis), 397.
Nouveau conseil : 14 P.C., 7 P.S., 4 pers., 2 rad. g.
Sortants : 21 mod. maj., 3 R.P.R.



1. Municipalités appartenant à la majorité ; 2. Municipalités appartenant au parti communiste ; 3. Municipalités appartenant au parti socialiste.

VAL-DE-MARNE

Le premier tour avait été décisif dans onze villes de plus de trente mille habitants et dans trente autres communes. Dans les premières, les listes à dominante communiste avaient été élues ou réélues à *Champigny*, *Choisy*, *Fontenay*, *Ivry*, *Villejuif*, Villeneuve-Saint-Georges et Vitry ; les têtes de liste socialistes l'avaient emporté à Alfortville et l'Hay-les-Roses, et les républicains indépendants à Maisons-Alfort et Vincennes.

Au second tour, M. Pierre Billotte, député R.P.R. et maire de Créteil depuis 1965, est battu par M. Laurent Cathala, conseiller général socialiste, qui conduisait une liste comprenant des radicaux de gauche mais pas de communistes. La liste de gauche a bénéficié du report des voix communistes malgré les divergences du premier tour, tandis que le maire sortant retrouvait l'équivalent des voix recueillies, le 13 mars, par son ancien adjoint, M. Renaud, qui ne s'était pas désisté. Ce fut un report insuffisant. La population de Créteil ayant beaucoup augmenté, plus de dix mille personnes se sont inscrites sur les listes électorales entre 1971 et 1977 et ont modifié le rapport des forces dans la ville. La gauche a recueilli à Créteil trois mille voix de plus que M. Mitterrand en 1974.

A Saint-Maur-des-Fossés, M. Noël, maire sortant, de la majorité, ancien député (div. gauche), avait été largement distancé *au premier tour* par M. Beaumont, appartenant également à la majorité. M. Noël avait appelé ses administrés à voter au deuxième tour pour l'union de la gauche. Le report des voix modérées a cependant bénéficié à M. Beaumont.

A *Saint-Mandé, M. Bertaud, sénateur R.P.R., est réélu*, après avoir écarté au premier tour M. Robert-André Vivien, ancien ministre et député R.P.R.

La gauche enlève à la majorité plusieurs municipalités de petites communes comme Boissy-Saint-Léger, Joinville-le-Pont, Villiers-sur-Marne, et entre au conseil municipal de Thiais.

◆ CRÉTEIL

Insc., 32 411 ; suff. expr., 23 604.
U.G.S.D. (M. Cathala, P.S., cons. gén.), 13 592 .... 37 ELUS
Maj. (M. *Billotte*, dép. R.P.R., m. s.), 10 012.
Au premier tour : maj. (M. Billotte), 7 278 ; P.S., rad. g. (M. Cathala), 6 741 ; P.C., gaull. opp., P.S.U. (*M. Germa, P.C.*), *6 088* ; act. loc. (M. Renaud), 2 685.

Nouveau conseil : 23 P.S., 7 rad. g., 7 pers.

Sortants : 12 non ins., 9 R.P.R., 7 gaull. maj., 2 C.D.S., 1 R.I., 1 C.N.I.P., 1 rad.

◆ SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Insc., 47 537 ; suff. expr., 34 763.
Maj. (M. Beaumont, R.I.), 19 825 .... 39 ELUS
Un. g. (M. Houriez, P.C.), 14 938.
M. Noël, m. s., cent. g., ne se représentait pas au second tour.
Au premier tour : majorité (M. Beaumont), 14 621 ; Un. g. (M. Houriez), 11 063 ; majorité (M. Noël, cent. g.), 2 657.

Nouveau conseil : 22 mod. maj., 8 R.P.R., 5 R.I.-C.N.I.P., 2 C.D.S., 2 rad.

Sortants : 17 ss étiq., 12 R.P.R., 4 C.N.I.P., 3 C.D.S., 1 R.I.

BOISSY-SAINT-LÉGER

Insc., 4 666 ; suff. expr., 3 604.
Un. g. (M. Guillemard, P.S.), 1 996 .... 23 ELUS
Maj. (M. Martin, act. loc.), 1 542.
M. Rougagnou, maj., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : P.S. (M. Guillemard), 1 373 ; act. loc. (M. Martin), 1 037 ; P.C. (M. Louis), 782 ; act. loc. (M. Fournier), 233.

Nouveau conseil : 13 P.S., 8 P.C., 1 P.S.U., 1 div. g.

Sortants : 12 mod. maj., 11 P.S.

JOINVILLE-LE-PONT

Insc., 10 643 ; suff. expr., 7 923.
Union g. (M. Gibout, P.C.), 4 035 .... 27 ELUS.
Maj. (M. Derou, mod. maj.), 3 836.
M. Garchery, C.N.I.P., m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour : Un. gauche (M. Gibout), 3 079 ; Maj. (M. Derou), 2 186 ; Act. loc. (M. Oyarzabal), 1 558 ; Ecol. (M. Achantre), 595 ; Act. loc. (M. Ribetti), 307.

Nouveau conseil : 14 P.C., 9 P.S., 2 P.S.U., 2 rad. g.

Sortants : 27 mod. maj.

LE PLESSIS-TRÉVISE

Insc., 6 017 ; suff. expr., 4.177.
Maj. (M. Roussillon, mod. maj., m. s.), 2 591 .... 23 ELUS.
Un. g. (M. Peghaire, P.C.), 1 518.

Au premier tour : mod. maj. (M. Roussillon), 2 107, 4 ELUS ; Un. g. (M. Peghaire), 812 ; div. g. (M. Brunier), 788 ; maj. (M. Milczareck), 534.

Nouveau conseil : 27 mod. maj.

Sortants : 22 non-insc., 1 P.S.

SAINT-MANDÉ

Insc., 14 142 ; suff. expr., 8 565.
Maj. (M. Bertaud, sén. R.P.R., m. s.), 5 757 .... 27 ELUS.
Un. g. (M. Vessillier, P.S.), 2 705.

Au premier tour : maj. (M. Bertaud), 3 752 ; maj. (M. Vivien, R.P.R.), 2 642 ; Un. g. (M. Vessillier), 2 012 ; écol. (M. Ysnel), 825.

Nouveau conseil : 11 R.P.R., 9 C.D.S., 4 mod. maj., 3 C.N.I.P.

Sortants : 11 R.P.R., 6 C.D.S., 5 C.N.I.P., 2 rad., 2 non-insc.

SANTENY

Insc. : 1 163 ; suff. expr. : 963.
Maj. (M. Gallard, mod. maj), 426 .... 13 ELUS.
Un. g. (M. Buton, P.S.), 74.
M. Gauchard, mod. maj., m. s., ne se représentait pas au second tour.

Au premier tour : Mod. maj. (M. Gauchard), 392 ; act. loc. (M. Boulle), 388 ; Ecol. (M. Vernet), 102 ; ss étiq. (M. Kessler), 63 ; act. loc., 22.

Nouveau conseil : 13 mod. maj.

Sortants : 12 non ins.

THIAIS

Insc., 13 481 ; suff. expr., 9 845.
4 848 .... 7 ELUS.
Maj. (M. Hivernaud, R.P.R., m. s.), 4 858 .... 11 ELUS.
Union g. (M. Davisse, P.C.), 7 ELUS.
MM. Hivernaud, m. s., et Davisse ne sont pas élus.

Au premier tour : Maj. (M. Hivernaud), 4 795, 7 ELUS ; Un. g. (M. Davisse), 4 757, 2 ELUS.

Nouveau conseil : 18 maj. (R.P.R., mod. maj., R.I.) ; 7 P.S., 1 P.S.U., 1 P.C.

Sortants : 14 mod., 8 R.P.R., 4 C.D.S.

VILLIERS-SUR-MARNE

Insc. : 12 012 : suff. expr. : 8 900.
Un. g. (M. Delaporte, P.S.), 4 977 .... 27 *ELUS*.
Maj. (M. Rouy, m. s., div. g.), 3 880.

Au premier tour : Div. g. (M. Rouy), 2 921 ; P.S. (M. Delaporte), 2 465 ; P.C. (M. Hédouin), 2 337 ; maj. (M. Laval), 858.

Nouveau conseil : 12 P.S., 10 P.C., 3 P.S.U., 2 rad. g.

Sortants : 27 ss étiq.

● *A Limeil-Brévannes*, où la liste d'union de la gauche l'a emporté au premier tour, M. Berjal (P.C.) a été réélu maire le *dimanche 20 mars. Les élus communistes* ont refusé de choisir un des quatre adjoints parmi la minorité socialiste (7 élus sur 27) du conseil municipal.

VAL-D'OISE

Alors que le premier tour de scrutin avait bénéficié aux municipalités sortantes, notamment dans les trois villes de plus de trente mille habitants, Argenteuil, Garges-lès-Gonesse et Sarcelles, puisque *quatorze d'entre* elles avaient été reconduites dès le 13 mars, le second tour aura apporté des modifications dans la carte politique du département. A Franconville, la liste d'union de la gauche dirigée par Mme Brunet (P.C.) succède à la municipalité *sortante* (*majorité*), malgré le retrait d'une troisième liste également favorable à la majorité.

A Saint-Gratien, le retrait de M. Léon Hovnanian (cent. g.) n'empêche pas le succès de la liste d'union de la gauche, dirigée par un socialiste.

A Pontoise et à Montmorency, ce sont les maires sortants, *têtes* de liste, qui ont *été* les victimes de ce second tour : en perdant son siège au conseil municipal, après avoir perdu celui de conseiller général, M. Chauvin, sénateur, *C.D.S., est mis* en cause dans son dernier mandat. Vingt-quatre de ses co-listiers ont été élus au premier tour. Trois candidats de l'union de la gauche, parmi lesquels M. Jean-Marc Grabarsky (P.S.), tête de liste, et *Mme Lecuir (P.S.), qui avait battu M. Chauvin aux élections* cantonales de 1976, viennent compléter le nouveau conseil municipal. A Montmorency, M. Naachovitch (R.P.R.) auquel s'était ralliée, pour le second tour, la liste de M. Masclet (C.D.S.) *n'a pas été réélue.*

Saint-Ouen-l'Aumône et Taverny sont également passés à gauche : M. Echavidre (mod. maj.), maire sortant de Taverny, est battu, et M. Treyer (mod. maj.), adjoint au maire de Saint-Ouen-l'Aumône, ne se représentait pas.

Enfin, au sein du Syndicat communautaire d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (super-conseil municipal qui regroupe les communes de la nouvelle agglomération), les *communes* de Menucourt, Courdimanche, Pierrelaye, Saint-Ouen-l'Aumône, Vauréal, ont voté à gauche. M. Gourmelen (R.I.), maire sortant d'Osny, réélu, devrait néanmoins conserver son mandat de président du Syndicat communautaire.

PONTOISE

Insc., 14 347 ; suff. expr., 9 930.
Un. g. (M. Grabarsky, P.S.), 5 540 .... 3 ELUS
Maj. (M. Chauvin, C.D.S., m. s.), 4 219.
Au premier tour : Maj. (*M. Chauvin*, C.D.S., m. s.), 4 920, 24 ELUS ; Un. g. (M. Grabarsky, P.S.), 4 772.
Nouveau conseil : 24 mod. maj., 3 P.S., 1 P.C.
Sortants : 4 P.S., 5 div. g., 10 C.D.S., 4 mod. maj., 2 rad.

FRANCONVILLE

Insc., 13 736 ; suff. expr., 10 608.

Un. g. (Mme Brunet, P.C.), 6 446 .... 27 ELUS
Maj. (M. Blonde, m. s., cons. gén., R.I.), 5 100.
Au premier tour : Un. g. (Mme Brunet, P.C.), 4 353 ; act. loc. (M. Blonde, R.I.), 3 566 ; maj. (*M. Gougeat, mod. maj.*), 2 282.
Nouveau conseil : 16 P.C., 11 P.S.
Sortants : 18 mod., 7 mod. maj., 1 div. g., 1 R.I.

HERBLAY

Insc., 9 362 ; suff. expr., 7 185.
Maj. (M. Barat, m. s., cent. g.), 3 620 .... 27 ELUS
Un. g. (M. Martinez, P.C.), 3 536.
Au premier tour : majorité (M. Barat, cent. g.), 2 795 ; P.C. (M. Martinez), 1 661 ; P.S. (M. Le Guevel), 1 539 ; écol. (M. Lambert), 816.
Nouveau conseil : 13 cent. g., 5 mod., 4 rad., 3 R.P.R. ; 2 giscardiens.
Sortants : 9 div. g., 14 mod. maj., 1 P.S., 2 C.D.S., 1 rad.

MONTMORENCY

Ins. : 11 466 ; suff. expr. : 8 392.
Maj. (M. Noachovitch, m. s., cons. gén., R.P.R.), 3 767, 25 ELUS.
Un. g. (M. Amarens, P.S., P.C., rad. g.), 3 395 .... 2 ELUS.
Ecol. (M. Beauvais), 1 094.
M. Noachovitch, m. s., est battu.
Au premier tour : Un. g. (M. Boissel, P.S.), 2 714 ; ; maj. (M. Noachovitch, R.P.R.), 2 403 ; cent. maj. (M. Masclet, C.D.S.), 1 777 ; écol. (M. Beauvais), 1 149.
Nouveau conseil : 25 maj., 2 P.S.
Sortants : *11 R.P.R., 9 mod.* maj., 4 R.I., 3 C.D.S.

SAINT-GRATIEN

Insc. : 11 943 ; suff. expr. : 8 832.

Un. g. (M. Caveller, P.S.), 4 584 .... 27 ELUS.
Maj. (M. Logeais, cent.), 4 210.
M. Hovnanian, m. s., cent. g., s'est retiré entre les deux tours.
Au premier tour : Act. loc. (M. Hovnanian, cent. g.), 2 826 ; P.S. (M. Cavelier), 2 820 ; P.C. (M. Courbis), 1 574 ; mod. (Mme Aquilina), 1 349.
Nouveau conseil : 15 P.S., 10 P.C., 2 rad. g.
Sortants : 16 rad., 6 div. g., 5. P.S.

SAINT-OUEN-L'AUMONE

Insc., 7 191 ; suff. expr., 5 583.
Un. g. (M. Richard, P.S.), 3 097 .... 27 ELUS.
Maj. (M. Treyer, mod. maj.), 2 437.
M. Lecomte, m. s., R.I. ne se représentait pas.
Au premier *tour* : *maj.* (M. Treyer, mod. maj.), 2 175 ; P.S. (M. Richard), 1 718 ; P.C. (M. Eugene), 1 265.
Nouveau conseil : 15 P.S., 9 P.C., 3 div. g.
Sortants : 10 mod. maj., 4 R.P.R., 3 P.S., 3 Div. g., 2 C.D.S., 1 R.I.

TAVERNY

Insc., 9 958 ; suff. expr., 7 469.
Un. g. (M. Le Coadic, P.S.), 4 028 .... 27 ELUS.
Maj. (M. Echavidre, m. s., mod. maj.), 3 402.
Au premier tour : maj. (M. Echavidre, *mod. maj.*), 2 340 ; P.S. (M. Le Coadic), 2 113 ; P.C. (M. Arzalier), 1 621 ; act. loc. (M. Béguier, mod. maj.), 1 160.
Nouveau conseil : 15 P.S. ; 12 P.C.
Sortants : 11 mod. maj. 9 R.P.R., 3 P.S., 2 C.D.S., 1 div. g., 1 rad.



DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dans la région parisienne

SEINE-ET-MARNE

Vice-président du Sénat, président du conseil général de Seine-et-Marne, maire de Nemours depuis 1965 — réélu au premier tour en 1971, — M. Etienne Dailly entendait conserver son écharpe « pour la dernière fois » : son échec a constitué la grosse surprise du second tour en Seine-et-Marne. Le maire sortant était, en effet, en ballottage favorable, au soir du 13 mars, et sa réélection paraissait probable, M. Wainer (mod.) s'étant retiré, sans donner toutefois de consignes de vote.

Le report des voix communistes sur la liste conduite par M. Gratier (P.S.) s'étant effectué sans anicroche, ce sont précisément les électeurs modérés — également partagés, semble-t-il, entre les deux listes — qui ont fait trébucher le sénateur-maire. Ont-ils reproché à M. Etienne Dailly son pasage, assez récent.

Avec Nemours, la majorité, qui avait déjà perdu au premier tour Meaux et Combs-la-Ville au profit du parti socialiste, a dû, dimanche, abandonner à l'opposition les mairies de Chelles, où s'installe M. Gérard Bordu, député communiste, avec 56 % des voix, de Coulommiers, où M. Bertrand Flornoy, député R.P.R., a été battu en ne bénéficiant pas, lui non plus, d'un report de voix théoriquement favorables, de Pontault-Combault et d'Ozoir-la-Ferrière. En revanche, elle maintient ses positions à Melun, Avon, Moret — résultats acquis dès le premier tour, — Fontainebleau, Lagny-sur-Marne, où cependant le maire sortant, M. Lallemand (mod. maj.), n'est pas élu, et Provins. Dans la « cité des roses », l'union de la gauche réussit toutefois une petite percée en enlevant deux sièges, et cela pour la première fois depuis que M. Alain Peyrefitte est maire de la ville : décidément, la Seine-et-Marne n'est plus ce qu'elle était.

◆ CHELLES

Ins. : 21 921 ; suff. expr., 15 742,

Un. g. (M. BORDU, P.C., dép.), 8 892 .... 31 ELUS.

Maj. (M. Grouselle, mod. maj.), 6 850.

M. Rabourdin, R.P.R., anc. dép., ne se représentait pas.

Au premier tour : Un. g. (M. Bordu, P.C.), 7 150 ; maj. (M. Grouselle, mod. maj.), 5 182 ; cent. (M. Auger, rad.), 1 677 ; écol. (M. Arnaud), 957.

Nouveau conseil : 17 P.C., 12 P.S., 2 rad. g.

Sortants : 11 mod. maj., 9 R.P.R., 5 div. g., 3 C.D.S.

COULOMMIERS. — Ins., 6 979 ; suff. expr., 4 970. — Un. g. (M. Jéhan, P.S., cons. gén.), 2 534 .... 23 ELUS.

Maj. (M. Flornoy, R.P.R., dép., m. s.), 2 265, 4 ELUS. *M. Flornoy n'est pas élu.*

Au premier tour: Un. g. (M. Jéhan, P.S.), 2 355 ; maj. (M. Flornoy, R.P.R.), 1 601 ; mod. maj. (M. Erbreteau), 960.

Nouveau conseil : 11 P.S., 5 P.C., 5 extr. g., 2 R.P.R., 2 mod. maj., 1 rad. g., 1 div. g.

Sortants : 12 R.P.R., 7 mod. maj., 3 ind., 2 div. g., 2 C.D.S., 1 P.S.

FONTAINEBLEAU. — Ins., 10 832 ; suff. expr., 6 971. — Maj. (M. Séramy, C.D.S., m.s.), 3 618 .... 27 ELUS.

Mod. (M. Champetier de Ribes), 1 691.

Un. g. (M. Bodin, P.S.), 1 598.

Au premier tour : maj. (M. Séramy, C.D.S.), 3 448 ; mod. (M. Champetier de Ribes), 1 894 ; Un. g. (M. Bodin, P.S.), 1 770.

Nouveau conseil : 12 mod. maj., 5 R.I., 5 div. cent., 3 C.D.S., 2 R.P.R.

Sortants : 8 mod maj., 5 div. g., 4 cent. g., 4 C.D.S., 4 R.P.R., 2 soc. ind.

LAGNY-SUR-MARNE. — Ins. : 8 776 ; suff. expr. : 6 560. — Maj. (M. Lallemand, mod. maj., m. s.), 3 274 .... 21 ELUS.

M. Lallemand n'est pas élu.

Un. g. (M. Lenoir, P.S.), 3 196. .... 6 ELUS.

Au premier tour : Un. g. (M. Lenoir, P.S.), 2 579 ; maj. (M. Lallemand, mod. maj.), 2 407 ; mod. maj. (M. Pollet), 1 624.

Nouveau conseil : 11 div. maj., 6 R.P.R., 3 P.C., 2 P.S., 2 div. g., 1 div. cent., 1 C.D.S., 1 rad. g.

Sortants : 11 mod. maj., 8 R.P.R., 4 P.S., 3 C.D.S., 1 R.I.

NEMOURS. — Insc. : 5 425 ; suff. expr. : 4 307. — Un. g. (M. Gratier, P.S., adj. s.), 2 235, ... 27 ELUS.

Maj. (M. Dailly, rad., vice-président du Sénat, m. s.), 1 993.

Au premier tour : Maj. (M. Dailly, rad.), 1 576 ; P.S., div. g. (M. Gratier, P.S.), 1 133 ; P.C. (M. Claisse), 755 ; mod. (M. Wainer), 651.

Nouveau conseil : 16 P.S., 11 P.C.

Sortants : 8 P.S., 4 div. g., 4 mod. maj, 3 mod., 2 rad., 1 R.I.

OZOIR-LA-FERRIERE. — Ins. : 5 491 ; suff. expr. : 4 109. — Un. g. (M. Le Care, P.S.), 2 132, ... 27 ELUS.

Maj. (M. Beaudelet, soc. ind., m. s.), 1 396 ; mod. (M. Giraud), 538.

Au premier tour : Maj. (M. Beaudelet, soc. ind.), 1 231 ; P.S., rad. g. (M. Le Care, P.S.), 1 176 ; P.C., P.S.U. (M. Denin, P.C.), 1 031 ; mod. (M. Giraud), 616.

Nouveau conseil : 13 P.S., 10 P.C., 1 rad. g., 1 ext. g.

Sortants : 6 div. g., 5 mod. maj., 4 ind., 3 R.P.R., 2 P.S., 1 soc. ind., 1 rad., 1 C.D.S.

PONTAULT-COMBAULT. — Ins. : 8 737 ; suff. expr. : 6 483. — Un. gauche (M. Heuclin, P.S.), 4 095 .... 27 ELUS

Maj. (M. Cristol, R.I.), 2 237.

M. Pestel, rad. m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour : P.S. (M. Heuclin), 2019 ; P.C. (M. Barberet), 1 606 ; maj. (M. Cristol, R.I.), 1 502 ; rad. g. (M. Boisramé), 1 340.

Nouveau conseil : 11 P.S., 9 P.C., 7 div. gauche.

Sortants : 14 mod. maj., 8 P.S., 2 rad., 1 div. g., 1 cent. g., 1 C.D.S.

PROVINS. — Ins. : 7 025 ; suff. expr. : 4 916. — Maj. (M. Peyrefitte, R.P.R., anc. min., m. s.), 2 533 .... 21 ELUS

Un. gauche (M. Valentin, P.C.), 2 224 .... 2 ELUS

Au premier tour : maj. (M. Peyrefitte, R.P.R.), 2 328, 4 ELUS ; Un. gauche (M. Valentin, P.C.), 1 774 ; mod. (M. Rupell), 555.

Nouveau conseil : 14 mod. maj., 6 R.P.R., 3 div. cent., 2 div. d., 1 C.D.S., 1 P.C., 1 P.S.

Sortants : 12 mod. maj., 8 R.P.R., 4 C.D.S., 3 ind., 1 div. g.

YVELINES

Le premier tour avait été décisif dans cinq villes de plus de 30 000 habitants. La gauche avait retrouvé ou pris quatre municipalités : Conflans-Sainte-Honorine (M. Rocard, P.S.), Houilles (P.C.), Mantes-la-Jolie (P.S.), Sartrouville (P.C.), et la majorité avait conservé Saint-Germain-en-Laye (M. Péricard, R.P.R.). A l'issue du deuxième tour, l'union de la gauche détient cinq des sept villes de plus de 30 000 habitants. Seuls Saint-Germain-en-Laye et Versailles (où la liste de Me André Damien a nettement triomphé) restent acquis à la majorité.

Grâce au report des voix écologistes, Poissy a été facilement *conquise par la liste d'union de la gauche* de M. Jean Tricart (P.C.). A Carrières-sur-Seine, ce sont également les écologistes qui, alliés au second tour à l'union de la gauche, ont signé la *défaite du maire sortant, le docteur Pierre Bourson* (député R.I.).

Au Pecq, l'énigmatique maintien au second tour de la liste (très) modérée de Mme Christiane May-Tam n'empêche pas la *réélection de la liste formée* par le conseil sortant, à l'exception du maire, M. Pierre Régis (député R.P.R.). C'était peut-être le but recherché. Seules des tensions internes au sein de la majorité peuvent expliquer une telle situation...

Dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'union de la gauche a enlevé huit des onze communes. Le ballottage lui a été favorable à Maurepas, Elancourt et Bois-d'Arcy et lui assurent une très confortable majorité au syndicat communautaire. Au-delà de la propagande touchant les classes moyennes dans la ville nouvelle, elle a su tirer parti d'une population parfois multipliée par sept ou huit en moins de six ans.

Partie d'une situation assez peu favorable, la gauche détient aujourd'hui dix-neuf des trente plus grosses villes et villes nouvelles. Son implantation s'est surtout faite dans la vallée de la Seine où, de Poissy à Mantes-la-Jolie, la majorité a perdu presque tous ses bastions.

◆ VERSAILLES

Insc., 57 531 ; suff. expr., 37 935.

Maj. (M. Damien, C.D.S.), 23 035 .... 39 ELUS

Un. g. (M. David, P.S.), 14 900.

M. Mignot, sén. C.N.I., m. s., se présentait sur la liste de M. Damien.

Au premier tour : maj. (M. Damien, C.D.S.), 15 737 ; Un. g. (M. David, P.S.), 11 729 ; div. maj. (M. Sinniger), 6 086 ; maj. (M. Destremau, R.I.), 4 279.

Nouveau conseil : 13 R.P.R., 11 div. maj., 7 C.D.S., 7 R.I., 1 C.N.I.

Sortants : 15 div. maj., 11 R.P.R., 7 C.D.S., 2 rad., 1 R.I., 1 C.N.I.P.

◆ POISSY

Inscr., 20 017 ; suff. expr., 14 638.

Un. g. (M. Tricart, P.C., 7 548 .... 31 ELUS

Maj. (M. Pinel, R.P.R., m. s.), 7 090.

Au premier tour : Un. g. (M. Tricart), 5 855 ; maj. (M. Pinel), 5 622 ; écol. (M. Poli), 2 369.

Nouveau conseil : 13 P.C., 13 P.S., 4 div. g., 1 rad. g.

Sortants : 21 div. maj., 10 R.P.R.

ACHÈRES

Insc., 7 161 ; suff expr., 2 410.

Un. g. (M. Soulat, P.C.), 2 279 .... 1 ELU

Au premier tour : Un. g. (M. Soulat), 2 895, 26 ELUS ; maj. (M. Bells, m. s.), 2 772.

Nouveau conseil : 14 P.C., 6 P.S., 6 div. g., 1 P.S.U.

Sortants : 12 div. maj., 5 mod., 2 R.P.R., 2 R.I., 2 C.D.S.

BOIS-D'ARCY

Insc., 6 046 ; suff expr., 4 418.

Un. g. (M. Monquault, P.C.), 2 306 .... 27 ELUS

Maj. (Mme Mirochnikoff, C.D.S., m. s.), 2 011.

Au premier tour : Un. g. (M. Monquault), 1 968 ; maj. (Mme Mirochnikoff), 1 629 ; div. g. (M. Ouzeau), 586.

Nouveau conseil : 13 P.C., 10 P.S., 3 rad. g., 1 P.S.U.

Sortants : 5 P.S., 5 P.C., 5 C.D.S., 5 div. oppo., 2 R.P.R., 1 div. maj.

BOUGIVAL

Insc., 4 922 ; suff. expr. 3 540.

Maj. (M. Vieljeux, R.P.R., m. s.), 1 660 .... 23 ELUS

Un. g. (M. de Loof, P.S.), 1 140.

Mod. (M. Camberlain), 720.

Au premier tour : majorité (M. Vieljeux), 1 457 ; Un. g. (M. de Loof), 1 088 ; mod. (M. Camberlain), 949.

Nouveau conseil : 21 div. maj., 1 R.P.R., 1 div. g.

Sortants : 16 div. maj., 4 R.P.R., 2 div. opp., 1 R.I.

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Insc., 3 453 ; suff. expr., 2 526.

Un. g. (Mme Lebas, P.C.), 1 298 .... 26 ELUS.

Maj. (M. Chemin, div. maj.), 1 194 .. (M. Le Gonidec) 1 ELU

M. Berthier, R.P.R., m. s., se représentait sur la liste de M. Chemin.

Au premier tour : Un. gauche (Mme Lebas), 949 ; maj. (M. Chemin), 774 ; mod., écol. (M. Bras), 749.

Nouveau conseil : 15 P.C., 6 P.S., 5 div. g., 1 div. maj.

Sortants : 7 div. maj., 6 R.P.R., 5 div. opp., 3 div. mod., 1 C.D.S.

CARRIÈRES-SUR-SEINE

Insc., 5 887 ; suff. expr., 4 424.

Un. g. + écol. (M. Saussard, P.S.), 2 222 .... 27 ELUS

Maj. (M. Bourson, dép. R.I., m. s.), 2 187.

Au premier tour : majorité (M. Bourson), 1 863 ; Un. g. (M. Saussard), 1 810 ; écologie (M. Freydt), 514.

Nouveau conseil : 10 P.C., 10 P.S., 6 écol., 1 div. g.

Sortants : 9 div. opp., 7 C.D.S., 5 div. maj., 4 R.P.R., 2 R.I.

LA CELLE-SAINT-CLOUD

Insc., 14 262 ; suff. expr., 9 608.

Maj. (M. Duchesne, R.P.R., m. s.), 4 360 .... 27 ELUS

Un. g. (M. Gelly, P.S.), 3 313.

Ecol. (M. Bodu, mod.), 2 885.

Au premier tour : majorité (M. Duchesne), 3 771 ; div. maj. (M. Bodu), 2 147 ; P.S. (M. Gelly), 1 957 ; P.C. (M. Gervais), 1 381.

Nouveau conseil : 26 div. maj., 1 R.P.R.

Sortants : 21 mod., 3 R.P.R., 1 R.I., 1 rad. soc., 1 div. g.

LE CHESNAY

Insc., 14 013 ; suff. expr., 9 105.

Maj. (M. Cointe, div. maj., c. g., m. s.), 5 928 .... 27 ELUS.

Un. gauche (M. Hallot, P.S.), 3 107.

Au premier tour : Majorité (M. Cointe), 4 148 ; Un. gauche (M. Hallot), 2 631 ; div. maj.-écol. (M. Cordier), 2 299.

Nouveau conseil : 14 div. maj., 5 R.P.R., 5 R.I., 3 C.D.S.

Sortants : 9 div. g., 9 mod., 4 R.P.R., 3 R.I., 2 C.D.S.

ELANCOURT

Insc., 6 381 ; suff. expr., 5 069.

Un. gauche (M. Danet, P.S.), 2 623 .... 27 ELUS.

Div. maj. (M. Le Roux, div. maj., m. s.), 2 406.

Au premier tour : Un. gauche (M. Danet), 2 176 ; div. maj. (M. Le Roux), 1 649 ; maj. (M. Froment). 1 093.

Nouveau conseil : 10 P.S., 10 P.C., 4 div. g. 2 rad. g., 1 P.S.U.

Sortants : 8 div. maj., 5 div. opp.

MARLY-LE-ROI

Insc., 9 927 ; suff. expr., 7 121.

Un. gauche (M. Béranger, rad. gche, m. s.), 3 808 .. 22 ELUS.

Maj. (M. Savier, div. maj.), 3 263.

Au premier tour : Un. gauche (M. Béranger), 3 523, 5 ELUS ; maj. (M. Savier), 3 119 ; P.S.U.-écol. (Mme Abalea), 439.

Nouveau conseil : 9 div. g., 8 rad. g., 6 P.S., 4 P.C.

Sortants : 15 div. mod., 6 P.S., 6 rad. g.

MAUREPAS

Insc., 7 833 ; suff. expr., 6 079.

Un. gauche (M. Miserey, P.C., c. g.), 3 142 .... 27 ELUS.

Maj. (M. Ressejac-Duparc, div. maj., m. s.), 2 831.

Au premier tour : Un. gauche (M. Miserey), 2 806 ; maj. (M. Ressejac-Duparc), 1 719 ; div. g. (M. Hesry), 1 279.

Nouveau conseil : 12 P.C., 9 P.S., 4 div. g., 2 P.S.U.

Sortants : 14 mod., 5 div. maj., 2 R.P.R.

MEULAN

Ins., 4 004 ; suff. expr., 3 226.

Maj. (Mme Gros, réf., sén., m. s.), 1 721 .... 23 ELUS

Un. g. (M. Sadorge, P.C.), 1 419.

Au premier tour : maj. (Mme Gros), 1 535 ; un. g. (M. Sadorge), 918 ; act. loc. (M. Larché), 782

Nouveau conseil : 9 act. loc., 8 div. maj., 6 réf.

Sortants : 12 div. opp., 5 P.S., 4 réf., 2 div. mod.

LE PECQ

Ins., 10 200 ; suff. expr., 7 241.

Maj. (M. Regis, R.P.R., dép., m. s.), 3 216 .... 26 ELUS

M. Regis est battu.

Un. g. (M. Modolo, P.S.), 3 027 1 ELU (M. Modolo)

Div. maj. (Mme Mai Tam), 965.

Au premier tour : maj. (M. Regis), 2 624 ; un. g. (M. Modolo), 2 417 ; mod. (Mme Mai Tam), 1 831.

Nouveau conseil : 16 R.P.R., 7 div. maj., 3 R.I., 1 C.D.S., 1 P.S.

Sortants : 15 R.P.R., 8 div. maj., 3 C.D.S., 1 R.I.

VERNEUIL-SUR-SEINE

Ins., 6 097 ; suf. expr., 4 594.

Un. g. (M. Cornillet, P.S.), 2 210 27 ELUS

Div. g (M. Robert, div. g., m. s.), 1 912.

Maj. (M. Pauwels, div. maj.), 413.

Au premier tour : union g. (M. Cornillet), 1 913 ; div. g. (M. Robert), 1 497 ; maj. (M. Pauwels), 960.

Nouveau conseil : 11 P.C., 10 P.S., 6 div. g.

Sortants : 16 P.S., 4 div. g., 3 mod.

DES MUNICIPALES AUX LÉGISLATIVES

Y a-t-il plusieurs électorats socialistes ?

La croissance électorale du parti socialiste est l'un des phénomènes dominants de la *vie politique française*. En même temps qu'elle irrite ou inquiète ses partenaires et *ses adversaires, cette* croissance pose au P.S. lui-même une question centrale : ne risque-t-elle pas d'aboutir à un changement de la nature même du parti ? Quelle correspondance, quelle adéquation peut-il donc exister entre un parti défendant des positions anticapitalistes, résolu à *« changer la vie » de manière* profonde, et un électorat représentant près du tiers du corps électoral français ?

La question vaut d'autant plus d'être posée que le P.S. a été amené à intégrer parmi ses électeurs des citoyens qui, il y a très peu de temps encore, votaient à droite. Il n'y a bien sûr pas de mystère : on ne progresse qu'en récupérant d'anciens adversaires. Et, de fait, si l'on cumule deux enquêtes menées par la SOFRES en septembre et en novembre derniers (1), on découvre que *19 % de l'électorat socialiste actuel* — près d'un cinquième donc — est composé de Français et de Françaises qui, au deuxième tour de l'élection présidentielle de 1974 encore, ont voté pour M. Valéry Giscard d'Estaing.

Dès lors, notre question se précise : cette masse d'électeurs fort *néophytes est-elle vraiment ral*liée aux idées de la gauche socialiste, ou bien rejoint-elle un parti « attrape-tout », un parti de gouvernement, sans pour autant modifier en profondeur ses attitudes politiques ? Autrement dit, ne risque-t-elle pas de constituer une sorte de « ventre mou » de la gauche, une entrave sérieuse à l'action réformatrice d'une gauche parvenue au pouvoir en bonne partie grâce à elle ?

Une sociologie significative

Premier niveau d'interrogation: celui de la composition sociologique de l'électorat du P.S. Le tableau suivant, réalisé sur la base du cumul des deux enquêtes précitées, permet tout à la fois de cerner de manière assez précise ce qu'est aujourd'hui la base électorale du P.S., et aussi ce que représente l'apport original de ces « nouveaux socialistes », qui votaient encore Giscard d'Estaing le 19 mai 1974 (2).

par ROLAND CAYROL et JEROME JAFFRE (*)

COMPOSITION DE L'ÉLECTORAT SOCIALISTE (EN %)

ENSEMBLE DES ELECTEURS P.S.		Seuls électeurs P.S. ayant voté Giscard d'Estaing le 19-5-1974	Ensemble de la population électorale française
SEXE			
Hommes	53	54	48
Femmes	47	46	52
AGE			
18 à 34 ans	38	30	35
35 à 49 ans	29	30	25
50 ans et plus	33	*40*	*40*
CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU CHEF DE FAMILLE			
Agriculteurs	8	9	9
Petits commerçants, artisans	7	8	7
Cadres sup., prof. libérales	8	12	9
Cadres moyens, employés	24	21	20
Ouvriers	34	27	28
Inactifs, retraités	19	23	27
ACTIVITE DE LA PERSONNE INTERROGEE			
Travaille à son compte	20	28	
Salarié du secteur privé	*50*	*48*	
Salarié du secteur public	30	25	
RELIGION			
Catholiq. pratiquants réguliers	8	16	*19*
Catholiq. pratiquants occasion.	16	20	16
Catholiques non pratiquants	56	55	47
Autres religions	6	4	4
Sans religion	14	5	14
CATEGORIE D'AGGLOMERATIONS DE RESIDENCE			
Communes de moins de 2 000 h.	30	28	28
Communes de 2 000 à 20 000 h.	15	15	15
Communes de 20 000 à 100 000 h.	15	16	13
Communes de plus de 100 000 h.	*24*	*25*	*29*
Agglomération parisienne	16	17	16
INTERET POUR LA POLITIQUE			
Beaucoup	15	*9*	15
Un peu	44	46	36
Très peu	26	28	25
Pas du tout	15	17	24

Deux constatations s'imposent à cet égard. Tout d'abord, grâce d'ailleurs, pour une bonne part, à ces nouveaux électeurs, le P.S. apparaît aujourd'hui comme le seul grand parti interclassiste, qui reproduit assez fidèlement — comme jadis l'U.D.R. — l'image de *la structure sociale française*. Sans doute est-il plus jeune, plus ouvrier (et cadre moyen), et un peu plus masculin que la société française dans son ensemble, mais le P.S. s'en rapproche désormais étonnamment.

Et puis, l'autre leçon de ces chiffres, c'est la relative homogénéité, l'originalité de la provenance de ces tout nouveaux socialistes. Ce sont plus souvent des cadres supérieurs et des membres des professions libérales, des personnes travaillant à leur compte, des catholiques pratiquants, des gens ne s'intéressant que modérément à la politique qui, dans la période 1974-1976, ont rejoint l'électorat socialiste. Tout se passe donc comme si c'était bien un milieu homogène, une couche sociale spécifique, qui avait « basculé » récemment en direction du vote socialiste.

Or, l'on va s'apercevoir que les différences sociologiques (entre, *par exemple, cadres supérieurs*, cadres moyens, employés, et ouvriers) et, plus encore, les différences d'origines politiques (entre *électeurs P.S. ayant voté Mitter*rand ou Giscard d'Estaing le 19 mai 1974) ne sont pas sans rapport avec les attitudes politiques des électeurs socialistes : il n'y a pas aujourd'hui *un* électorat socialiste, mais *plusieurs*, qui cohabitent sans toujours donner la même signification à leur intention de vote.

Comment changer la vie ?

L'électorat socialiste est idéologiquement, politiquement composite : à tout le moins n'est-il pas encore homogène. Pour illustrer cette diversité, et les problèmes politiques qu'elle pose par rapport à une éventuelle expérience gouvernementale de gauche, nous prendrons quatre séries d'exem*ples, portant tour à tour sur la* politique économique, les structures économiques et sociales souhaitées par la France, l'évolution *de la société civile*, et l'univers proprement politique et partisan.

Dans le domaine économique, deux préoccupations dominent chez les Français, comme il est normal : la lutte contre la hausse des prix et la lutte contre le chômage. Or, si l'on demande aux électeurs socialistes, d'une part, quel degré d'efficacité ils reconnaissent *au gouvernement Barre* dans ces domaines et, d'autre part, quelle efficacité ils prêtent à un éventuel gouvernement de gauche (3), on s'aperçoit que tous les électeurs du P.S. ne sont pas aussi critiques à l'égard du gouvernement actuel ni aussi confiants à l'égard d'un gouvernement de gauche... Ainsi 2 % seulement des électeurs P.S. ayant *voté Mitterrand le 19 mai 1974* estiment en novembre « très efficace » ou « assez efficace » l'action du gouvernement Barre contre la hausse des prix, contre tout de même 18 % de ceux des électeurs P.S. qui ont, en 1974, voté au deuxième tour pour M. Giscard d'Estaing. De la même façon, 5 % des socialistes « mitterrandistes » trouvent efficace l'action de M. Barre dans la lutte contre le chômage, contre 10 % des socialistes « ex-giscardiens ». La même tendance se retrouve quant à la confiance dans la politique économique que pourrait mener la gauche. Il y a, respectivement, 53 % et 63 % des socialistes « mitterrandistes » pour estimer efficace une éventuelle lutte d'un gouvernement de gauche contre l'inflation et le chômage ; mais *Il n'y a plus que 20 % et 41 % de* socialistes « ex-giscardiens » pour manifester une telle confiance.

Cela est d'autant plus intéressant que cette opposition entre mitterrandistes et ex-giscardiens ne recouvre pas une différenciation sociale à l'intérieur de l'électorat socialiste. Par exemple, 41 % des cadres supérieurs votant socialiste estiment qu'un gouvernement de gauche aurait une action efficace face à la hausse des prix, contre 51 % des cadres moyens et 39 % des ouvriers so*cialistes. Autrement dit, ce n'est* pas telle ou telle couche sociale parmi les sympathisants socialistes qui se révèle plus sceptique, mais bel et bien cette strate politique nouvellement acquise (en tout cas depuis 1974) au vote de gauche.

On retrouve le même phénomène si l'on s'interroge sur les structures économiques que les *électeurs socialistes souhaitent* pour la France. Prenons le cas des nationalisations. Le tableau suivant montre qu'une large ma*jorité de l'électorat du P.S.* est favorable à la nationalisation des laboratoires pharmaceutiques, de l'aéronautique et des banques, et qu'environ la moitié de cet électorat est favorable à la nationalisation de l'industrie automobile, de la sidérurgie et de l'informatique.

ATTITUDES FAVORABLES A L'ÉGARD DES NATIONALISATIONS (en %)

Secteur d'activité économ. à nationaliser.	Ensemble de l'électorat P.S.	ÉLECTEURS DU P.S.			Electeurs du P.S. ayant voté le 19 mai 1974	
		Cadres supér.	Cadres moy. et *employés*	Ouvriers	Giscard d'Estaing	Mitterrand
Banques	60	59	75	54	47	66
Pharmacie	70	76	77	64	57	75
Sidérurgie	49	45	55	45	37	50
Aéronautique	67	69	75	60	59	72
Informatique	44	38	48	42	39	46
Automobile	52	31	57	51	41	53

Mais des différences significatives se manifestent à l'intérieur même de l'électorat socialiste. Ces différences ne sont pas négligeables selon que les électeurs du P.S. appartiennent à telle ou telle couche sociale : par exemple, ce sont les cadres moyens et employés qui apparaissent comme les plus favorables — davantage que les ouvriers — à toutes les nationalisations proposées : surtout, les cadres supérieurs socialistes sont, dans leur nette *majorité*, hostiles à la nationalisation de l'informatique et de l'industrie automobile.

Mais les *différences sautent* aux yeux surtout si l'on oppose les socialistes « ex-giscardiens » aux socialistes « mitterrandistes » de 1974. Ceux-ci acceptent beaucoup mieux que ceux-là toutes les nationalisations proposées, y compris l'automobile, voire l'informatique. Et si l'on demande aux uns et aux autres, au cas où la gauche irait au-delà du programme prévu de nationalisation, si cela constituerait *« un danger grave pour la démocratie »*, il se trouve 53 % de socialistes « ex-giscardiens » pour faire une réponse positive, contre 30 % seulement des mitterrandistes.

Toujours au niveau des structures, si l'on s'interroge non plus sur la propriété de l'entreprise, mais sur l'évolution des relations sociales à l'intérieur même des entreprises, si l'on demande, par exemple, quelle doit être *« la participation des salariés au fonctionnement des entreprises où ils travaillent »*, on retrouve le *même type d'opposition. Les élec*teurs socialistes disent en effet souhaiter :

	Socialistes ex-giscardiens	Socialistes « mitterrandistes »	(en %)
Maintenir les relations actuelles direction-salariés	22	14	
Consulter systématiquement les salariés	43	28	
Associer salariés et dirigeants à la conduite des entreprises	24	39	
Laisser les salariés diriger eux-mêmes les entreprises	6	10	

Les socialistes nouvellement venus au vote de gauche continuent à préférer un système privilégiant le maintien du *statu quo*, ou la consultation systématique du personnel, alors qu'une moitié des mitterrandistes de 1974 *acceptent* des formules de cogestion, voire d'autogestion.

Ainsi, ces nouveaux socialistes ne constituent-ils pas seulement un apport original sur *le plan sociologique*. Sur le plan de la transformation sociale et économique de la France aussi, ils demeurent — pour le moment en tout cas — différents des autres électeurs socialistes : ils restent moins « radicaux », au sens étymologique du terme, que la majorité des autres électeurs du P.S.

Au centre-gauche ?

Ce moindre radicalisme des socialistes « ex-giscardiens » se manifeste tout aussi nettement si l'on s'interroge sur l'évolution de la société civile. Ainsi, 63 % des ex-giscardiens estiment-ils que « le mariage à l'essai constitue un danger pour la solidité des familles futures » (contre — tout de même — 53 % des mitterrandistes). *Ainsi 55 % disent-ils* que la libéralisation des mœurs rend les familles plus fragiles (contre 46 % des mitterrandistes). Ainsi, dans un tout autre domaine, 49 % trouvent-ils « pas normal » qu'il y ait des grèves d'étudiants (contre 39 % des mitterrandistes) (4).

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas que l'univers directement politique et partisan de tous ces socialistes ne soit pas non plus identique. La lecture *du* tableau suivant est de ce point de vue très éclairante : elle révèle notamment une beaucoup moins grande sympathie des *« nouveaux socialistes »* à l'égard du parti communiste, une moins grande confiance dans le P.S. lui-même, et au contraire une sympathie plus *marquée à l'égard* de ce qui s'appelait encore à l'époque de l'enquête (novembre dernier), l'U.D.R.

UNIVERS POLITIQUE DES ÉLECTEURS SOCIALISTES (en %)

	Ensemble des électeurs P.S.	Electeurs P.S. ayant voté, le 19 mai 1974 : Giscard d'Estaing	Mitterrand
OPINIONS SUR LES PARTIS			
— Ont une « bonne opinion » du P.C.F.	42	16	55
— Ont une « bonne opinion » de l'U.D.R.	14	27	10
— Ont une « très bonne opinion » du P.S.	25	10	32
SITUATION DES ELECTEURS SUR UN AXE GAUCHE-DROITE :			
SE SITUENT EUX-MEMES :			
— Extrême gauche	1	1	—
— Gauche	15	2	20
— Centre gauche	61	44	68
— Centre	16	36	9
— Centre droit	4	13	2
— Droite	1	1	—
— Extrême droite	—	—	—
— Sans réponse	2	3	1

De même, les mitterrandistes se situent eux-mêmes beaucoup plus nettement « à gauche » que les ex-giscardiens qui les ont rejoints. On aurait pu montrer également, à partir des mêmes enquêtes, que les premiers sont beaucoup plus réservés que les seconds envers MM. Chirac et Poniatowski, et beaucoup plus favorables à M. Marchais.

Les ex-giscardiens croient d'ailleurs moins à une victoire de la gauche en 1978 : 48 % seulement la pronostiquaient en septembre dernier, contre 67 % des mitterrandistes.

Alors ? Que conclure de la constatation permanente, quel que soit le domaine étudié, de cette diversité du « peuple » socialiste ? Le P.S. doit-il craindre les risques que peut lui faire courir — s'il est fidèle à son propre programme — une partie de ses soutiens électoraux bien peu enthousiasmés par ce programme, ou peut-il espérer rassembler des énergies aussi différemment orientées ? Il ne faut pas négliger à cet égard l'*homogénéisation* que peut provoquer la durée : nous ne sommes pas encore en 1978...

Et puis, le rôle de la direction du P.S., la *marque* que les leaders imprimeront à l'action du parti, peuvent aussi être décisifs. A cet égard, il apparaît, à la *lecture* de notre dernier tableau, que M. François Mitterrand est un excellent « catalyseur social » pour l'électorat socialiste, mais un « catalyseur politique » moins efficace : cadres supérieurs, cadres moyens et employés, ouvriers, votant P.S., sont également favorables au développement de l'action de M. Mitterrand. En revanche, les « ex-giscardiens » ne *lui sont pas totalement acquis*.

LES ÉLECTEURS DU PARTI SOCIALISTE ET LEURS LEADERS (en %)

Souhaitent voir jouer un rôle important au cours des mois ou années à venir.	Ensemble des électeurs P.S.	ÉLECTEURS P.S.			Electeurs P.S. ayant voté le 19 déc. 1974	
		Cadr. supér.	Cadr. moy. et employés	Ouvriers	Giscard d'Estaing	Mitterrand
F. Mitterrand	76	76	79	75	53	86
M. Rocard	53	72	67	39	49	56
P. Mauroy	34	48	43	21	25	41
G. Defferre	36	21	40	30	25	41

A un niveau de notoriété différent, MM. Defferre et Mauroy *apparaissent bénéficier de sou*tiens nettement moins équilibrés, à la fois sur le plan social et politique. Quant à M. Rocard, il a acquis une image très particulière dans l'électorat du P.S. : extrêmement apprécié des cadres supérieurs, presque autant appuyé par les « ex-giscardiens » que par les mitterrandistes de 1974, médiocrement classé par les ouvriers. Cette situation peut s'interpréter comme un handicap pour l'ancien leader du P.S.U., dans la mesure où il est peu souhaitable pour un dirigeant socialiste de moins bien réussir dans la classe ouvrière que chez les cadres. Elle peut aussi constituer un atout, puisque les couches nouvelles de l'électorat P.S. — et les couches à gagner en profondeur, puisque notre étude montre leur réserve politique — sont précisément celles qui appuient le plus volontiers M. Rocard.

Cela peut se révéler d'autant *plus important* que la moitié de ces nouveaux électeurs socialistes ex-giscardiens se disent prêts à voter de nouveau, en cas d'élection présidentielle, *pour le candidat de la majorité*. Ce sont *donc bien — pour le moment —* des électeurs *législatifs* du P.S., pas vraiment ralliés à l'ensemble des options socialistes. Ils sont désireux, soit de ne pas tout risquer en votant P.S. — et le font d'autant plus aisément à l'occasion d'élections législatives qu'ils savent M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, — soit, ce qui n'est du reste pas incompatible, de voir le P.S. accéder au gouvernement pour gérer la société française, voire la « réformer en profondeur » (comme l'indiquent 59 % d'entre eux), mais sans porter atteinte à ses structures essentielles.

★ Respectivement maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris et directeur des études politiques à la SOFRES.

(1) Ce qui permet de travailler sur un échantillon national de cinq cent quatre-vingt-seize électeurs socialistes, ou plus exactement électeurs de l'*U.G.S.D.* (Union de la gauche socialiste et démocrate, regroupant le P.S. et les radicaux de gauche).

(2) La colonne « Ensemble des électeurs du P.S. » englobe donc les électeurs du P.S. ayant voté Giscard d'Estaing le 19 mai 1974. Le contraste serait plus fort encore si l'on opposait les électeurs P.S. ayant voté Giscard d'Estaing aux seuls électeurs P.S. ayant voté Mitterrand.

(3) Enquête SOFRES, novembre 1976.

(4) *Enquêtes Sofres*. Septembre 1976.

DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dans les autres départements

AIN

◆ BOURG-EN-BRESSE

Insc., 22 161 ; suff. expr., 16 348. Un. gauche (M. Robin, P.S), 9 536 .... 33 ELUS.
Maj. (M. Barberot, C.D.S., m. s., dép. ; R.P.R., R.I. ; s. étiq.), 6 812.
Au premier tour : Un. gauche (M. Robin), 7 198 ; maj. (M. Barberot), 4 703 ; maj. (M. Morin, rad.), 3 412.
Nouveau conseil : 10 P.S., 10 P.C., 7 div. g., 3 P.S.U., 3 rad. g.
Sortants : 10 C.D.S., 10 réf., 8 R.I., 3 R.P.R.

AMBERIEU-EN-BUGEY. — Insc., 5 431 ; suff. expr., 3 887. — Maj. (M. Marcelpoil, mod. maj.), 1 943 .... 8 ELUS.
Un. gauche (M. Combier, P.S., m. s.), 1 941 .... 3 ELUS.
Au premier tour : Un. gauche (M. Combier), 1 899, 7 ELUS ; maj. (M. Marcelpoil), 1 881, 5 ELUS.
Nouveau conseil : 13 mod. maj., 10 P.S. et div. g.
Sortants : 7 div. g., 5 R.I., 4 ext. g., 4 mod. maj., 2 P.S., 1 P.C.

BELLEGARDE. — Insc., 5 468 ; suff. expr., 3 981. — Un. gauche (M. Dinat, P.S., adj. s.), 2 097, 8 ELUS.
Maj. (M. Petit, R.P.R., mod. maj.), 1 806.
M. Chanel, div. g., m. s. ne se représentait pas.
Au premier tour : P.S. (M. Dinat), 2 125, 17 ELUS ; P.C. (M. Berthet), 2 090, 2 ELUS.
Nouveau conseil : 17 P.S., 10 P.C.
Sortants : 10 mod., 7 cent. g, 5 P.S., 5 P.C.

BELLEY. — Insc., 3 731 ; suff. expr., 2 946. — Un. gauche (M. Chabert, P.S.), 4 764 3 ELUS.
Maj. (M. Millon, mod. maj., R.P.R., R.I.), 3 969.
M. Vuillod, s. étiq., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : maj. (M. Millon, mod. maj.), 1 556, 17 ELUS ; Un. gauche (M. Chabert, P.S.), 1 364, 3 ELUS.
Nouveau conseil : 17 mod. maj., 6 P.S. et app.
Sortants : 23 mod. maj.

OYONNAX. — Insc., 10 500 ; suff. expr., 2 648. — Un. gauche (M. Chavanne, P.C.), 2 624, 1 ELU.
M. Emin, mod. maj., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : Un. gauche (M. Chavanne), 3 868, 26 ELUS ; cent. (M. Collombet), 2 994 ; act. loc. (M. Barbet), 664.
Nouveau conseil : 13 P.C., 7 P.S., 7 div. g.
Sortants : 10 mod. maj., 7 C.D.S., 4 R.I., 4 div. g., 2 R.P.R.

A Bourg-en-Bresse, l'union de la gauche avait déjà obtenu un excellent résultat au premier tour avec un peu plus de 47 % des suffrages exprimés, et l'on considère que le ballottage lui était favorable, car M. Paul Barberot, député, maire centriste sortant, avait vu s'effriter singulièrement la majorité qui l'avait élu au premier tour en 1971. Il fallait néanmoins tenir compte de la présence, au premier tour, de la liste de M. Paul Morin, adjoint sortant, qui avait réuni 22,28 % des suffrages : cette liste s'étant retirée, on pouvait se demander ce que feraient ses électeurs, car M. Morin leur avait laissé libre choix pour le deuxième tour.

On enregistre une augmentation de 5 % des votes d'un tour sur l'autre. Nul ne se serait risqué, toutefois, à pronostiquer le résultat obtenu par la gauche : celle-ci recueille 58,33 % des suffrages contre 41,60 % à la liste de M. Barberot.

Dans l'ensemble du département, la gauche peut se féliciter des résultats. Elle l'emporte à Oyonnax (où 26 sièges ont été conquis dès le premier tour et le dernier au second) et à Bellegarde.

On relèvera aussi le rétablissement effectué par le maire sortant de Pont-d'Ain, M. Jacques Boyon (R.P.R.), conseiller général, directeur adjoint du cabinet du ministre de la défense. Elu de justesse au premier tour avec trois de ses colistiers, la liste d'union de la gauche ayant remporté 7 sièges, il voit sa liste remporter les 6 sièges restant à pourvoir. Ce succès pourrait permettre à M. Boyon, dont la situation politique risquait de se trouver compromise dans le département après le premier tour, de briguer l'investiture de la majorité aux prochaines élections législatives, d'autant plus que l'échec municipal de M. Barberot à Bourg-en-Bresse semble mettre celui-ci en position difficile pour poser à nouveau sa candidature en 1978.

AISNE

CHATEAU-THIERRY. — Insc., 8 024 ; suff. expr., 5 615. — Maj. (M. Rossi, rad., min., m. s.), 3 321. 21 ELUS.
Un. g. (M. Lemeret, P.C., c. g., anc. m., P.S.), 3 246 .... 1 ELU.
Au premier tour : Un. g. (M. Lemeret), 3 115, 5 ELUS ; maj. (M. Rossi), 3 041.
Nouveau conseil : 21 maj., 4 P.C., 2 P.S.
Sortants : 17 maj., 6 P.S., 2 P.C.

CHAUNY. — Insc., 8 533 ; suff. expr., 6 625. — Act. loc. (M. Brinon, soc. ind., m. s.), 3 653. 27 ELUS.
Un. gauche (M. Bonneaux, P.S.). 2 896.
Au premier tour : act. loc. (M. Brinon), 2 622 ; Un. gauche (M. Bonneaux), 2 487 ; maj. (M. Leblanc, réf.), 1 216.
Nouveau conseil : 17 div. g., 9 mod. maj., 1 C.D.S.
Sortants : 14 maj., 7 P.C., 6 P.S.

HIRSON. — Insc., 7 816 ; suff. expr., 6 050. — Un. gauche (M. Mahoudeaux, P.C., m. s.), 3 322 .... 21 ELUS
Maj. (M. Hary, R.P.R., anc. m., R.I., G.S.I.), 2 648.
Au premier tour : Un. gauche (M. Mahoudeaux), 3 004, 6 ELUS ; maj. (M. Hary), 1 799 ; div. g. (M. Lemaire, soc. ind.), 1 203.
Nouveau conseil : 10 P.C., 10 P.S., 7 s. étiq.
Sortants : 8 P.C., 9 P.S., 9 P.S.U., 1 mod. maj.

SOISSONS. — Insc., 16 063 ; suff. expr., 12 018. — Un. gauche (M. Lefranc, P.S.), 6 383 .... 20 ELUS
Act. loc. (M. Disant, mod. maj., adj. s., R.P.R., C.D.S.), 5 473.
M. Guerland, m. s., cent. g., ne se représentait pas.
Au premier tour : Act. loc. (M. Ferret), 5 771, 4 ELUS ; Un. gauche (M. Lefranc), 5 765, 3 ELUS.
Nouveau conseil : 13 P.S., 10 P.C., 4 mod. maj.
Sortants : 21 div. maj.

TERGNIER. — Section de Vouel. — Insc., 1 513 ; suff. expr., 1 147. — Un. gauche (M. Rioblanc, P.C.), 625 .... 4 ELUS
Act. loc. (M. Chopin, s. étiq.), 505.
Au premier tour : Section de Vouel : Un. gauche (M. Rioblanc), 548, 1 ELU ; act. loc. (M. Chopin), 348 ; int. com. (M. Denis, R.P.R.), 235.
Section de Tergnier : maj. 14 ELUS ; Section de Fargniers : Un. gauche, 8 ELUS.
Nouveau conseil : 5 mod. maj., 4 cent. g., 4 div. g., 1 R.P.R., 7 P.C., 6 P.S.
Sortants : 27 div. maj.

Le ministre du commerce extérieur, M. André Rossi, sauve d'extrême justesse son mandat municipal. Un rétablissement analogue est réussi par M. Baur, maire sortant de Villers-Cotterêts, président du conseil régional de Picardie, qui est finalement réélu alors qu'il était en ballottage défavorable. A Vic-sur-Aisne, Mme Crépin, député — suppléante de M. Rossi, — est élue, mais sa liste perd la majorité au conseil municipal au profit d'une liste de gauche.

Après Laon et Saint-Quentin, qui ont élu des municipalités de gauche au premier tour, Soissons passe aussi à la gauche. La modification de la liste d'action locale entre les deux tours et le retrait de M. Ferret, qui la conduisait, ne se sont pas révélés favorables.

ALLIER

◆ VICHY

Insc., 21 018 ; suff. expr., 14 791.
Maj. (M. Lacarin, R.I., m. s.), 8 341 .... 31 ELUS
Un. g. (M. Bellorgey, P.S. ; P.C., rad. g., gaull. opp.), 6 450.
Au premier tour : maj. (M. Lacarin), 7 301 ; Un. g. (M. Bellorgey), 5 218 ; act. loc. (M. Brière, ss étiq.), 2 243.
Nouveau conseil : 12 div. maj., 6 R.I., 5 R.P.R., 4 rad., 3 C.D.S., 1 CNIP.
Sortants : 11 mod., 6 div. g., 4 div. d., 4 R.I., 3 R.P.R., 2 C.D.S.

CUSSET. — Insc., 8 730 ; suff. expr., 6 786. — Union gauche (M. Pruneyre, P.S., ancien maire), 3 449 .... 26 ELUS
Maj. (M. Rabineau, mod. maj., sén., m. s. ; R.P.R. ; R.I.), 3 259 .... 1 ELU
Au premier tour : maj. (M. Rabineau), 2 898 ; P.S. (M. Pruneyre), 1 773 ; P.C. (M. Bardet), 1 716.
Nouveau conseil : 13 P.S., 12 P.C., 1 rad. g., 1 mod. maj.
Sortants : 14 mod. maj., 9 div. g., 2 R.I., 1 C.D.S.

La poussée de la gauche s'est légèrement accentuée. Si M. Lacarin est réélu sans difficulté à Vichy, où les électeurs de la liste d'action locale (2 243 voix au premier tour) semblent s'être également répartis sur les deux listes restantes, dans la commune voisine de Cusset, la gauche prend la mairie. Mais M. Pruneyre, qui menait la liste d'union formée après de difficiles tractations entre le P.C. et le P.S., subit un sévère échec personnel, puisqu'il n'est pas parmi les élus. Un siège revient donc à un membre de la liste de M. Rabineau, lui aussi battu.

Les panachages ont souvent été défavorables aux têtes de listes. A Varennes-sur-Allier, le maire sortant est battu alors que sa liste avait enlevé la majorité des sièges au premier tour.

Au Mayet-de-Montagne, le maire sortant, seul en ballottage après le premier tour, n'est finalement élu qu'au bénéfice de l'âge, son concurrent ayant obtenu autant de voix que lui.

Comme Saint-Pourçain et Saint-Yorre au premier tour, Bourbon-l'Archambault passe à la gauche, qui emporte 13 sièges sur 21.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

DIGNE

Insc., 8 850 ; suff. expr. : 6 802.
Un. gauche (M. Bouffier, app. rad. gauche), 3 426 .... 8 ELUS.
Maj. (M. Rinaldi, c. g., R.P.R.), 3 390 .... 1 ELU.
M. Villeneuve, P.S., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : Maj. (M. Rinaldi), 3 473, 13 ELUS ; un. g (M. Bouffier), 3 447, 5 ELUS.
Nouveau conseil : 10 P.S., 9 R.P.R., 5 mod. maj., 2 app. rad. g., 1 P.C.
Sortants : 8 P.S., 8 div. g. et rad. g., 5 mod. maj., 3 R.P.R., 2 P.C

Château-Arnoux. — Insc., 3 619 ; suff. expr. : 2 881. — Un. g., (M. Escanez, P.S.), 1 721 .. 23 ELUS.
Maj. (M. Savornin, C.D.S.), 1 076.
Le maire sortant, M. Joseph, div. g., figure sur la liste conduite par M. Escanez.
Au premier tour : Un. g. (M. Escanez), 1 197 ; Mod. maj., 755.
Nouveau conseil : 13 P.S., 8 P.C., 2 div. g.
Sortants : 14 P.S. et div. g., 9 mod. maj.

FORCALQUIER. — Insc., 2 269 ; suff. expr. : 1 835. — Un. g. (M. Delorme, P.S., dép., prés. cons. gén., m. s.), 1 015 .... 15 ELUS.
Mod. (M. Angeli), 728 .. 1 ELU.
Au premier tour : P.S. (M. Delorme), 796, 5 ELUS ; Ecol., 516 ; Un. g., 238 ; Act. loc. 160.
Nouveau conseil : 8 div. g., 6 mod., 4 P.S., 3 P.C.
Sortants : 12 mod. maj., 3 P.S., 3 div. g., 3 mod.

MANOSQUE. — Insc. : 10 206 ; suff. expr. : 8 574. — Un. g. (M. Honde, rad. g.), 4 245 .. 15 ELUS.
Maj. (M. Cabanne, R.P.R., m. s.) 4 212 .... 11 ELUS.
Au premier tour : Maj. (M. Cabanne), 3 818 ; P.C., 2 616 ; P.S. et rad. g., 1 644 ; int. com. de Saint-Martin-les-Eaux, 28, 1 ELU. int. loc. Saint-Martin, 15.
Nouveau conseil : 11 mod. maj., 7 P.S., 6 div. g. et rad. g., 2 P.C., 1 s. étiq.
Sortants : 11 s. étiq., 6 U.D.R., 6 ind., 4 cent.

SISTERON. — Insc. : 3 928 ; suff. expr. : 3 113. —Un. g. (M. Fauque, P.S., m. s.), 1 645 19 ELUS.
Maj. (M. Combas, mod. maj.), 1 335 .... 3 ELUS.
Au premier tour : P.S. (M. Fauque), 1 152, 1 ELU ; int. loc., 910 ; P.C., 774.
Nouveau conseil : 14 P.S., 6 P.C., 3 mod. maj.
Sortants : 13 P.S., 7 mod. maj., 3 P.C.

A Digne, les électeurs traditionnellement fidèles à la gauche ont, cette fois, préféré la liste de la majorité, conduite par M. Rinaldi, R.P.R., qui obtient un siège de plus que la liste d'union de la gauche menée par M. Bouffier, app. rad. g.

Excepté dans le chef-lieu, l'union de la gauche progresse en pourcentage (ce département ne compte aucune ville de plus de trente mille habitants). Ainsi à Manosque, M. Honde, radical de gauche, bat M. Cabanne, R.P.R., qui l'avait emporté en 1971 sur une gauche désunie. A Château-Arnoux, le succès de la gauche exclut cette fois les modérés du conseil municipal.

HAUTES-ALPES

BRIANÇON. — Insc., 4 896 ; suff. expr., 3 925. — Maj. M. Paul Dijoud, sec. E., R.I. m. s.), 2 054 .... 20 ELUS
Un. g. (M. de Caumont, P.S.), 1 794 .... 2 ELUS
Au premier tour : maj. (M. Dijoud), 1 625 ; P.S.-G.A.M. (M. de Caumont), 1 011 ; P.C. (M. Chapuis), 816.
— *Puy-Saint-Pierre* (commune associée), 1 ELU, mod. maj.
Nouveau conseil : 20 mod. maj., 3 P.S., 1 R.I.
Sortants : 16 mod. maj., 5 P.S., 1 P.C., 1 R.I.

Renversement de situation à Briançon. Au premier tour, le maire sortant, M. Paul Dijoud (R.I.), s'était vu imposer un ballottage général par les listes GAM-P.S. et P.C. La gauche, au second tour, a été nettement défaite alors qu'elle avait pourtant fusionné ses listes. La dynamique unitaire n'a pas joué en faveur de la gauche, qui voit sa représentation au sein du conseil réduite de six à deux élus, deux socialistes. Les deux têtes de listes du premier tour, MM. de Caumont (P.S.) et Chapuis (P.C.) ne sont pas élues.

Le secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, dont la majorité passe de 17 à 21 élus, a mené une campagne plus active et semble avoir largement bénéficié de l'augmentation du nombre des votants. Il y a eu 375 suffrages exprimés de plus qu'au premier tour.

ALPES-MARITIMES

◆ NICE

1er secteur

Insc., 79 234 ; suff. expr., 56 218.
Maj. (M. Baillet, R.I., c. g., R.P.R., C.D.S., div. maj., ss étiq.), 28 279 .... 17 ELUS.
Un. gauche (M. Caressa, P.C., cons. gén., P.S., rad. g., gaull. opp.), 27 939.
Au premier tour : maj. (M. Baillet), 24 821 ; Un. gauche (M. Caressa), 22 141 ; Mouv. dém., écol. (M. Mermillod, Mouv. dém.), 7 348.

2e secteur

Insc., 72 087 ; suff. expr., 50 646.
Maj. (M. Médecin, secr. Et., R.I., m. s., C.D.S., R.P.R., soc. dém.), 25 489 .... 18 ELUS.
Un. gauche (Mme Labica, P.C., P.S., rad. g., gaull. opp.), 25 157
Au premier tour : maj. (M. Médecin), 22 148 ; Un. g. (Mme Labica), 19 668 ; Mouv. dém., écol. (Mme Pelletier, Mouv. dém.), 7 064.

3e secteur

Insc., 53 434 ; suff. expr., 37 946
Maj. (M. Binda, R.P.R., R.I., C.D.S., soc. dém.), 19 120. 14 ELUS.
Un. gauche (M. Pasquetti, P.C., P.S., rad. g., gaull. opp.), 18 826
Au premier tour : maj. (M. Binda), 18 391 ; Un. gauche (M. Pasquetti), 14 841 ; Mouv. dém., écol (M. Roubault, Mouv. dém.), 4 809 ; act. royal. (M. Groyer), 421.
Nouveau conseil : 24 ss étiq., 9 R.P.R., 9 R.I., 4 div. maj., 2 rad., 1 C.D.S.
Sortants : 25 mod. maj., 4 C.D.S., 4 rad., 3 F.S.D., 1 R.I.

◆ LE CANNET

Insc., 20 083 ; suff. expr., 12 157.
Maj. (M. Bachelet, mod. R.P.R.), 7 204 .... 31 ELUS.
Maj. (M. Ducros, ss étiq., m. s., R.I.), 4 953.
Au premier tour : maj. (M. Bachelet), 5 519 ; maj. (M. Ducros), 2 423 ; P.C., soc. (M. Berteau, P.C.), 2 106 ; P.S. (M. Attrée), 1 857 ; int. comm. (M. Gironé, soc.), 1 578 ; écol. (M. Ledentu), 653.
Nouveau conseil : 15 mod. maj., 5 R.I., 4 R.P.R., 4 act. loc., 1 C.D.S., 1 rad. g., 1 div. g.
Sortants : 15 mod., 8 div. g., 4 ind.

◆ GRASSE

Insc., 20 856 ; suff. expr., 14 974.
Un. gauche (M. Vassalo, P.C.), 7 670 .... 31 ELUS.
Maj. (M. de Fontmichel, R.I., m. s., R.P.R., rad., C.D.S.), 7 304.
Au premier tour : maj. (M. de Fontmichel), 6 457 ; Un. gauche (M. Vassalo), 5 620 ; int. comm. (M. Preydier-Dubreuil, ss étiq.), 2 538.
Nouveau conseil : 17 P.C., 9 P.S., 3 rad. g., 2 dém.
Sortants : 21 cent., 5 R.P.R., 5 cent. g.

MENTON. — Insc., 17 455 ; suff. expr., 14 379. — Maj. (M. Aubert, dép. R.P.R.), 5 481 .... 27 ELUS.
Un. gauche (M Olivesi, P.S.). 4 912.
Maj. (M. Palmero, sén. Un cent., m. s.), 3 978.
Au premier tour : maj. (M. Aubert), 4 621 ; maj. (M. Palmero), 4 353 ; P.S. (M. Olivesi), 2 694 ; P.C. (M. Morbidelli), 2 513.
Nouveau conseil : 20 maj., 4 R.I., 2 R.P.R., 1 F.S.D.
Sortants : 12 cent., 8 mod., 7 cent. g.

SAINT-LAURENT-DU-VAR. — Insc., 9 690 ; suff. expr., 6 803. — Un. gauche (M. Rolant, P.S.), 3 315 .... 6 ELUS.
Maj. (M. Moschetti, m. s., ss étiq.), 3 174 .... 1 ELU.
Au premier tour : maj. (M. Moschetti), 3 700, 20 ELUS ; P.S. (M. Rolant), 1 800 ; P.C. (M. de Lorenzi), 1 600.
Nouveau conseil : 21 div. maj., 6 P.S.
Sortants : 27 ss étiq.

Le mouvement amorcé dès le premier tour par les partis de gauche s'est amplifié au second scrutin du 20 mars, à l'exception de Vence, de Saint-Laurent-du-Var, et de Villefranche-sur-Mer, où les listes modérées favorables à la majorité l'ont finalement emporté.

A Nice, il s'en est fallu de moins d'un millier de voix, au total, pour que l'opposition ne crée une véritable surprise, après avoir déjà contraint au ballottage M. Jacques Médecin, élu généralement dès le premier tour. Le maire de Nice a, du reste, reconnu que sa victoire avait été difficile « en raison de la poussée incontestable de la gauche » et d'une majorité qui « a payé sa division en maints endroits ». M. Médecin a estimé que « la gauche a placé le débat au niveau d'une campagne législative » et il a demandé à la majorité présidentielle de se « ressaisir pour éviter une catastrophe ».

Les listes de M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, sont passées, dans les trois secteurs, d'extrême justesse devant les listes de l'union de la gauche, et elles n'obtiennent que 968 voix d'avance sur l'ensemble de la ville avec une moyenne de 50,30 % des suffrages exprimés. Il est significatif de noter que dans son propre secteur, qui n'apparaissait pas le plus menacé, M. Médecin n'a recueilli que 332 voix d'avance sur la liste menée par Mme Jeanine Labica (P.C.).

Les reports des voix des listes « jobertistes » se sont effectués, pour une large part, en faveur de la gauche, tandis que les abstentionnistes du premier tour se répartissaient équitablement entre les deux listes en présence. Les leaders de la liste « jobertiste-écologiste-démocrate », tout en déclarant qu'ils n'étaient pas « propriétaires des voix des électeurs », avaient implicitement marqué leur préférence pour les listes de la gauche. Seule la campagne active de M. Jacques Médecin a, en définitive, pu permettre une victoire « à l'arraché ».

A Menton, M. François Palmero, sénateur centriste, qui s'était maintenu, enfreignant ainsi les accords de la majorité et provoquant le départ de sa liste de trois candidats républicains indépendants, n'est arrivé qu'en troisième position derrière la liste d'union de la gauche conduite par M. Olivesi (P.S.) et la liste du général Emmanuel Aubert (député R.P.R.), qui accède à la mairie, emportant ainsi une victoire personnelle sur M. Palmero.

Les résultats de Menton, mais aussi ceux de Grasse et du Cannet-Rocheville, consacrent la défaite des maires sortants. Celle de M. Ducros devant M. Bachelet (suppléant de M. Sauvaigo, député R.P.R. et maire de Cagnes-sur-Mer) paraissait prévisible. Mais celle de M. Hervé de Fontmichel, à Grasse, constitue tout de même une surprise. Les voix de la liste « apolitique », qui n'avait pu passer le premier tour, ainsi que celles des abstentionnistes, se sont reportées sur la liste de M. Vassalo (P.C.), signe d'un mécontentement à l'encontre du maire sortant de la majorité, distancé de peu.

ARDÈCHE

ANNONAY. — Ins., 12 110 ; suff. expr., 7 434. — Maj. (M. Perbet, R.P.R., cons. gén.), 3 900.1 ELU
Un. g. (M. Parizet, P.S.), 3 534.
M. Henri Faure, R.P.R., m. s., représentait pas.
Au premier tour : Un. g. (M. Parizet), 4 687, 26 ELUS ; maj. (M. Perbet), 4 232.
Nouveau conseil : 18 P.S., 8 P.C., 1 R.P.R.
Sortants : 8 P.S., 6 C.D.S., 5 R.P.R., 4 mod., 2 div. g., 1 R.I.

BOURG-SAINT-ANDEOL. — Insc., 4 049 ; suff. expr., 3 354. — Un. g. (M. Courthial, P.S.), 1 958, 23 ELUS.
Mod. (M. Rouvière), 1 329.
M. Maurel, R.P.R., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour, — et contrairement aux indications données dans *le Monde* du 15 mars, la liste de M. Courthial, P.S., et non pas la majorité, avait obtenu 1 005 voix ; celle de M. Rouvière, mod. cent. g. et non div. g., avait obtenu 886 voix ; celle de M. Mathieu, P.C., 741, et celle de M. Lavoine, R.P.R., 403.
Nouveau conseil : 23 Un. g.
Sortants : 9 R.P.R., 7 mod. maj., 2 R.I., 2 P.S., 1 cent. g.

LE TEIL. — Insc., 5 664 ; Maj. (M. Benistand, soc. ind., m. s.) .... 1 ELU
Un. g. (M. Masel, P.S.), 1 961.
Au premier tour : maj. (M. Benistand), 2 334, 22 ELUS ; Un. g. (M. Masel), 2 082.
Nouveau conseil : 23 soc. ind. et mod.
Sortants : 12 cent. g., 10 mod. maj., 1 C.D.S.

TOURNON. — Insc., 5 472 ; suff. expr., 4 144. — Un. g. (M. Gaillard, P.S.), 2 344 .... 4 ELUS
Maj. (M. Didier, R.I., m. s.), 1 724.
Au premier tour : maj. (M. Didier), 2 109, 19 ELUS ; Un. g. (M. Gaillard), 1 897.
Nouveau conseil : 19 maj., 4 P.S.
Sortants : 9 mod., 4 cent. g., 3 R.I., 3 R.P.R., 2 C.D.S., 1 div. g.

Alors que la majorité conserve certains bastions, tels que Aubenas, Privas, Villeneuve-de-Berg et le plateau ardéchois, la gauche entre dans certaines municipalités où elle ne figurait pas et dans des communes rurales traditionnellement conservatrices, comme Lamastre et Les Vans. Succès aussi à Bourg-Saint-Andéol, où, après des primaires à droite comme à gauche au premier tour, l'union de la gauche prend la mairie. Même résultat à Ruoms, classée à droite depuis longtemps, où la gauche conquiert la mairie avec 11 sièges sur 17.

Progression de la gauche à Tournon, où le maire sortant, M. Didier, et trois de ses colistiers, majorité, sont battus par quatre candidats de la gauche, alors qu'au premier tour la liste de M. Didier avait emporté 19 sièges.

En revanche, à Annonay, après le succès de la gauche, au premier tour, qui avait enlevé 26 sièges sur 27, le dernier en ballottage est revenu à la majorité (M. Levrault, R.P.R., adjoint sortant). Au Teil, la majorité résiste à la poussée de la gauche.

Enfin, à Vals-les-Bains, M. Paul Ribeyre, sénateur R.I., maire sortant, président du conseil régional Rhône-Alpes est élu avec vingt autres membres de sa liste, qui obtient 1 296 voix et affrontait une liste modérée (1 028 voix et 2 élus) et une liste d'union de la gauche (847 voix)

ARDENNES

GIVET. — Ins. : 4 121 ; suff. expr. : 2 522. — Un. g. (M. Stevenin, P.S.), 1 677 .... 1 ELU.
Maj. (M. Bertrand, R.P.R., m. s.), 844.
Au premier tour : Maj. (M. Bertrand) 1 460, 16 ELUS ; Un. g. (M. Stévenin), 1 344. 6 ELUS.
Nouveau conseil : 10 mod. maj., 5 P.S., 3 R.P.R., 3 R.I., 2 P.C.
Sortants : 9 mod. maj. 7 R.P.R., 5 R.I., 2 mod. opp.

NOUZONVILLE. — Ins. : 3 901 ; suff. expr. : 2 761. — Un. g. (P.C., P.S., div. g.), 1 716 .... 1 ELU.
Div. g. (M. Maillard, m. s.), 987 ; ind. (nouv. cand.), 78.
Au premier tour : Div. g. (M. Maillard), 1 713, 22 ELUS ; Un. g., 1 363.
Nouveau conseil : 22 div. g., 1 P.S.
Sortants : 11 P.S., 10 div. g., 2 C.D.S.

RETHEL. — Ins. 4 637 ; suff. expr. : 3 448. — Cent. (M. Siegel, cons. gén. ind., m. s.), 1 749 .... 18 ELUS.
Un. g. (M. Faynot, P.S.), 1 563. .... 4 ELUS.
M. Siégel, m. s. est battu.
Au premier tour : Cent. (M. Siégel), 1 491 ; Un. g. (M. Faynot), 1 188 ; mod. maj. (M. Deglin, ss étiq), 581.

PARGNY-RESSON (commune rattachée), 1 ELU, ind.
Nouveau conseil : 18 ind., 1 C.D.S., 4 P.S.
Sortants : 9 mod. maj., 4 C.D.S., 4 ind., 3 div. g., 2 R.I., 1 extr. g.

REVIN. — Ins. : 5 294 ; suff. expr. : 1 450. — Un. g. (M. Istace, cons. gén., P.S., m. s.), 1 450 .... 1 ELU.
Au premier tour : Un. g. (M. Istace), 2 049, 36 ELUS ; maj. (M. Doridou), 1 415 ; ext. g. (Mme Nicod, P.S.U.), 307.
Nouveau conseil : 16 P.S., 11 P.C.
Sortants : 10 P.S., 5 cent. g., 4 mod. maj., 3 P.C., 3 R.P.R., 2 R.I.

L'accord entre les fédérations socialiste et communiste des Ardennes a été respecté dans toutes les communes intéressées et le second tour a conforté les succès enregistrés au premier tour par les listes de la gauche.

Trois conseillers généraux favorables à la majorité en ont été les principales victimes. A Fumay, l'union de la gauche a remporté vingt et un des vingt-trois sièges. M. Sacrez, conseiller général, maire sortant, n'étant réélu qu'avec un seul de ses colistiers. A Vouziers, l'union de la gauche remporte les douze sièges en ballottage s'assurant ainsi la majorité de dix-sept contre six à la liste de M. Merquet, conseiller général, maire sortant. En revanche à Rethel, si M. Siégel, maire sortant, ind., conseiller général, est battu, sa liste obtient dix-neuf sièges sur vingt-trois.

A Givet comme à Nouzonville, où la majorité avait gagné la partie dès le premier tour, la gauche enlève dans chaque cas le siège restant à pourvoir.

Au total sur les dix-huit communes de plus de deux mille cinq cents habitants que comptent les Ardennes, l'union de la gauche s'assure la direction de onze villes et fait son entrée dans trois conseils où elle ne siégeait pas jusqu'à présent.

ARIÈGE

PAMIERS. — Insc., 8 629 ; suff. expr., 3 584. — P.C. (M. Ségala), 3 390 .... 2 ELUS
Au premier tour : div. g., P.S., rad. g. (M. Bareille, div. g., m. s.), 3 369, 23 ELUS ; P.C. (M. Ségala), 3 025, 2 ELUS.
Nouveau conseil : 23 div. g., 4 P.C.
Sortants : 10 rad. g., 8 mod., 6 P.S., 1 réf., 1 R.I.

SAINT-GIRONS. — Insc., 5 454 ; suff. expr., 4 320. — Maj. (M. Buffelan, mod. maj., m. s.), 2 103 .... 13 ELUS
Un. g. (M. Dejean, P.S., anc. dép.), 2 058 .... 8 ELUS
Au premier tour : Maj. (M. Buffelan), 1 797, 1 ELU ; Un. g. (M. Dejean), 1 516, 1 ELU ; Un. dém. (M. Causse), 750.
Nouveau conseil : 14 mod. maj., 9 P.S. et div. g.
Sortants : 9 P.S., 8 mod. maj., 4 div. g., 1 mod.

Sur les deux ballottages, l'un est sanctionné par une victoire de la gauche, l'autre par une victoire de la majorité. A Pamiers, les communistes, qui avaient présenté une liste distincte de celle des socialistes et des radicaux de gauche, seront quatre au conseil municipal. A Saint-Girons, le maire reste le même, mais la composition du conseil évolue en faveur de la majorité.

AUBE

ROMILLY-SUR-SEINE. — Insc., 11 006 ; suff. expr., 8 372. — Un. g. (M. Camuset, P.C., m. s.), 4 978 .... 27 ELUS
Maj. (M. Laude, rad., cent.), 3 371.
Au premier tour : P.C. (M. Camuset), 3 681 ; P.S. (M. Cartelet), 1 950 ; R.P.R. (M. Dumon), 1 364 ; cent. (M. Laude), 1 197.
Nouveau conseil : 18 P. C., 9 P.S.

(Lire la suite page 12.)

(Suite de la page 11.)

Sortants : 17 P.C., 7 P.S., 3 s. étiq.

A Romilly-sur-Seine, la liste d'union de la gauche, constituée au second tour, confirme nettement son succès en recueillant près de 60 % des suffrages, améliorant largement son score de 1971. Toutefois elle ne retrouve pas toutes les voix socialistes, alors que M. Laude progresse par rapport au total des voix centristes et gaullistes du premier tour. Pour le reste du département, le second tour, comme le premier, témoigne d'une grande stabilité. Deux changements seulement : les communistes perdent la mairie de Chaource et la gauche gagne la mairie de Bagel.

AUDE

• CARCASSONNE

Insc., 26 393 ; suff. expr., 20 341. Un. g. (M. Antoine Gayraud, P.S., dép., m. s.), 11 258 33 ELUS

Maj. (M. Raymond Chesa, R.P.R., 25 s. étiq., 6 R.P.R., 1 R.I., 1 C.D.C.), 9 033.

Au premier tour : Un. g. (M. Gayraud), 8 974 ; maj. (M. Chesa), 7 161 ; rad. g. (M. Portes), 2 299 ; ext. g. (Mme Lamarain, L.C.R.), 1 178.

Nouveau conseil : 16 P.S., 15 P.C., 2 div. g.

Sortants : 21 P.S., 12 P.C.

Après l'agression dont ont été victimes deux candidats communistes, après l'attentat à l'explosif qui a endommagé la permanence de la liste « Carcassonne demain », la campagne électorale s'est fort mal terminée dans la préfecture de l'Aude. Il n'est pas exclu que ces deux faits divers aient finalement dissuadé les abstentionnistes du premier tour (24,65 % des inscrits). On attendait qu'ils arbitrent le duel entre l'union de la gauche et la liste de la majorité. Or le nombre des votants n'a augmenté que de 3 %. Chaque liste améliore son score du premier tour de 10 %. L'écart entre elles s'est toutefois sensiblement creusé en faveur de l'union de la gauche. Cette dernière, toutefois, ne fait pas le plein des voix de gauche. Certains électeurs des listes marginales du premier tour se sont reportés sur la liste de M. Chesa, qui a exprimé sa satisfaction qu'avec 45 % des votants, la majorité a obtenu « un score encore jamais atteint dans la ville ».

AVEYRON

RODEZ

Insc., 13 116 ; suff. expr., 10 096. Maj. (M. Boscary-Monsservin, sén. R.I., m. s.), 5 410 .. 26 ELUS
Un. gauche (M. Salvan, P.S.), 4 479 .... 1 ELU.

Au premier tour : maj. (M. Boscary-Monsservin), 4 294 ; un. g. (M. Salvan), 3 779 ; cent. (M. Vesco, C.D.S.), 2 306.

Nouveau conseil : 18 mod. maj., 5 R.I., 3 R.P.R., 1 P.S.

Sortants : 10 mod. maj., 5 R.P.R., 5 R.I., 3 div. g., 3 cent., 1 soc. ind.

MILLAU. — Ins., 15 232 ; suff. expr., 11 935. — Rad. g. (M. Diaz), 7 036 .... 26 ELUS
Un. g. (M. Deruy, P.S.), 4 605.
M. Esperce, s. étiq., m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour : rad. g. (M. Diaz), 5 144, 1 ELU ; un. g. (M. Deruy), 4 318 ; maj. (M. Vincens, s. étiq.), 1 880.

Nouveau conseil : 27 rad. g. et act. loc.

Sortants : 13 mod., 8 R.P.R., 4 P.S., 2 P.C.

SAINT-AFFRIQUE. — Ins., 5 437 ; suff. expr., 4 741. — Maj. (M. Montredon, dép. R.P.R., m. s.), 1 838 .... 15 ELUS
Un. g. (M. Guibert, P.S.), 1 676, 8 ELUS
Cent. (M. Vigouroux, C.D.S.), 1 108.

Au premier tour : maj. (M. Montredon), 1 608 ; un. g. (M. Guibert), 1 456 ; cent. (M. Vigouroux, C.D.S.), 1 288.

Nouveau conseil : 12 div. maj., 7 P.S., 3 R.P.R., 1 P.C.

Sortants : 13 R.P.R., R.I. et div. maj., 10 cent. et div. gauche.

La majorité sauve ses positions et M. Boscary-Monsservin, sénateur républicain indépendant, conserve sa mairie. A Millau, M. Diaz, ancien président de la fédération de l'Aveyron du Mouvement des radicaux de gauche est élu avec l'aide de l'électorat de la majorité contre une liste d'union de la gauche. Son différend avec les communistes et les socialistes s'en trouve encore accentué.

A Saint-Affrique, la majorité obtient 15 sièges mais le maire sortant, M. Montredon, député R.P.R., n'est pas réélu, victime probable du maintien d'une liste centriste. La gauche entre à la mairie où elle disposera de 8 sièges.

BOUCHES-DU-RHONE

• MARSEILLE

1er SECTEUR
1er et 4e arrondissements

Ins., 63 999 ; suff. expr., 33 513. Un. Marseille (M. Rocca-Serra, vice-président cons. gén., C.S., P.S.), 19 346 .... 10 ELUS.
Maj. (M. Pujol, dép. R.P.R., R.I., C.D.S., rad.), 14 167.

Au premier tour : liste Defferre (M. Rocca-Serra), 14 247 ; maj. (M. Pujol), 11 260 ; P.C., P.S.U., gaull. opp., Un. progr. (M. Kriwkoski, Un. progr.), 8 189 ; écol. (M. Allègre), 3 013 ; Mouv. dém. (M. Chiche), 347.

2e SECTEUR
2e et 3e arrondissements

Insc., 50 111 ; suff. expr., 24 999. Un. Marseille (M. Vigouroux, cons. gén., adj. s., P.S., rad. g.), 18 979 .... 8 ELUS.
Maj. (M. Peyronel, R.I., R.P.R., rad., C.D.S.), 6 020.

Au premier tour : liste Defferre (M. Vigouroux), 13 033 ; P.C., P.S.U., gaull. opp., Un. progr. (M. Allione, P.C.), 10 227 ; maj. (M. Peyronel), 4 406 ; écol. (Mme Bredat), 1 413 ; ext. g. (Mme Rodinson), 552.

3e SECTEUR
6e et 7e arrondissements

Insc., 64 655 ; suff. expr., 35 404. Un. Marseille (M. Defferre, dép. P.S., prés. cons. rég., m. s., rad. g.), 20 614 .... 9 ELUS.
Maj. (M. Garello, s. étiq., R.P.R., R.I., C.D.S., rad.), 14 790.

Au premier tour : liste Defferre (M. Defferre), 15 363 ; maj. (M. Garello), 11 379 ; P.C., P.S.U., gaull. opp. (M. Dissler, div. g.), 8 084 ; écol. (M. Shearm), 3 207.

4e SECTEUR
8e et 9e arrondissements

Ins., 80 923 ; suff. expr., 48 065. Un. Marseille (M. Loo, dép., adj. s., P.S., rad. g.), 26 475 9 ELUS
Maj. (M. Lucas, anc. dép. R.P.R., cons. gén., R.I. ; C.D.S.), 21 590.

Au premier tour : liste Defferre (M. Loo), 19 217 ; maj. (M. Lucas), 15 496 ; P.C., P.S.U., gaull. opp., un. progr. (M. Gayet, un. progr.), 9 798 ; écol. (M. Chabert), 5 093 ; ext. g. (M. Spagnol), 705 ; M.D.S.F. (M. Aragones), 440.

5e SECTEUR
5e et 10e arrondissements

Ins., 39 992 ; suff. expr., 32 840. Un. Marseille (Mme Rapuzzi, sén., adj. s., P.S. ; rad. g.), 22 003 7 ELUS
Maj. (M. Gardeil, anc. dép., R.I. ; R.P.R. ; C.D.S. ; rad.), 10 837.

Au premier tour : liste Defferre (Mme Rapuzzi), 14 544 ; P.C., P.S.U., gaull. opp., un. progr. (M. Lazzarino, P.C.), 11 996 ; maj. (M. Gardeil), 8 162 ; écol. (M. Gros), 2 556 ; ext. g. (Mlle Sperandeo), 594.

6e SECTEUR
11e et 12e arrondissements

Ins., 53 728 ; suff. expr., 29 553. Un. Marseille (M. Bonat, c. s., P.S., rad. g.), 20 030 ...... 6 ELUS
Maj. (M. Puget, C.D.S. ; R.I. ; R.P.R.), 9 523.

Au premier tour : liste Defferre (M. Bonat), 13 537 ; P.C., P.S.U., gaull. opp., un. progr. (M. Benassi, P.C.), 11 425 ; maj. (M. Puget), 6 435 ; écol. (M. Massad), 3 123 ; ext. g. (Mlle Moulin), 669.

7e SECTEUR
13e et 14e arrondissements

Insc., 66 721 ; suff. expr., 34 652. Un. Marseille (M. Masse, député, adjoint sortant, P.S., rad. g.), 26 061 .... 7 ELUS.

Maj. (M. Nicolas, R.I., R.P.R., C.D.S.), 8 591.

Au premier tour : liste Defferre (M. Masse), 17 812 ; P.C., P.S.U., gaull. opp. (M. Billoux, P.C.), 15 877 ; maj. (M. Nicolas), 6 014 ; écol. (M. Guillem), 2 209 ; extr. g. (Mme Romano), 753.

8e SECTEUR
15e et 16e arrondissements

Insc., 48 019 ; suff. expr., 26 514.

Un. Marseille (M. Posado, cons. sortant, P.C., P.S.U., gaull. opp.), 20 723 .... 7 ELUS.

Maj. (M. Leclerc, R.I., R.P.R., C.D.S.), 5 791.

Au premier tour : P.C., P.S.U., gaull. opp. (M. Posado), 15 377 ; liste Defferre (M. Guidi, P.S.), 10 903 ; maj. (M. Leclerc), 3 745 ; extr. g. (M. Garnier), 780.

Nouveau conseil : 35 P.S., 15 GAM et GAES (Groupe d'action économique et sociale), 6 P.C., 5 rad. g., 1 gaull. de progrès, 1 ss étiq.

Sortants : 29 P.S., 12 ind., 7 P.C., 6 cent. dém., 5 GAM, 1 div. g., 1 ss étiq.

• AIX-EN-PROVENCE

Insc., 59 017 ; suff. expr., 38 854. U.G.S.D. (M. Ciccolini, sén. P.S., maire sortant, rad. g.), 19 791 .... 41 ELUS.
Maj. (M. Joissains, rad., C.D.S., R.I., R.P.R.), 19 063.

Au premier tour : U.G.S.D. (M. *Ciccolini*), 13 842 ; maj. (M. Joissains), 13 548 ; GAM, P.C., ex-P.S. (M. Sevin, GAM), 9 442 ; rapatriés (M. Kalifa), 2 177.

Nouveau conseil : 18 P.S., 18 ss étiq., 5 rad. g.

Sortants : 18 ss étiq., 8 P.S., 6 rad. g., 5 C.D.S.

ISTRES. — Ins. : 10 375 ; suff. expr. : 8 528. — Un. g. (M. Siffre, P.S.), 4 340 .... 19 ELUS.
Mod. maj. (M. Gouin, m. s., R.I.), 4 234 .... 8 ELUS.
M. Gouin, m. s., R.I., a été battu au second tour.

Au premier tour : mod. maj. (M. Gouin), 3 381 ; U.G.S.D. (M. Siffre), 2 272 ; P.C. (M. Bourdeau), 1 707 ; maj. (M. Arrighi, R.P.R.), 790.

Nouveau conseil : 14 P.S., 8 mod. maj., 5 P.C.

Sortants : 25 mod. maj.

MARIGNANE. — Ins. : 14 114 ; suffr. expr. : 10 713. — Maj. (M. Deleuil, m. s., mod. ; R.P.R.), 5 669 .... 27 ELUS.
Un. g. (M. Leitzelman, P.C.), 4 983.

Au premier tour : Mod. maj. (M. Deleuil), 5 011 ; P.C. (M. *Leitzelman*), 2 720 ; *U.G.S.D.* (M. Paliard, P.S.), 2 473.

Nouveau conseil : 25 mod. maj. ; 2 R.P.R.

Sortants : 24 mod. maj., 2 R.P.R.

MIRAMAS. — Ins. : 8 858 ; suff. expr. : 7 258. — Un. g. (M. Thorrand, P.C.), 3 840 ...... 27 ELUS.
Maj. (Dr Tristani, m. s., R.P.R. ; R.I.), 3 038.

Au premier tour : P.C. (M. Thorrand), 2 490 ; maj. (M. Tristani), 2 121 ; mod. maj. (M. Francioli, ss étiq.), 1 625 ; U.G.S.D. (M. Bottai, P.S.), 1 002.

Nouveau conseil : 19 P.C., 8 P.S.

Sortants : 7 app. R.P.R., 4 R.P.R., 4 mod. maj., 3 R.I., 2 P.C.

LES PENNES-MIRABEAU. — Ins. : 9 293 ; suff. expr. : 7 227. — U.G.S.D. (M. Mellan, P.S.), 3 563. .... 27 ELUS.
Un. g. (M. Recours, P.C., ex-P.S.), 3 049 ; maj. (M. Quilichini, mod.), 686.
M. Bender, m. s., ex-P.S., se présentait sur la liste de l'Union de la gauche.

Au premier tour : U.G.D.S. (M. Mellan), 3 186 ; P.C., ex-P.S. (M. Recours), 2 828 ; maj. (M. Betteille), 587 ; mod. maj. (M. Quilichini), 518.

Nouveau conseil : 11 P.S., 8 G.A.M., 8 div. g.

Sortants : 22 P.S., 2 mod., 1 ex-P.S., 1 C.D.S.

A Marseille, les jeux étaient faits dès le premier tour puisque l'accord de désistement réciproque entre les partenaires de l'union de la gauche assurait quasi mathématiquement la victoire des listes de M. Gaston Defferre dans les sept premiers secteurs, et celle du parti communiste et des gaullistes de progrès associés dans le huitième secteur.

Les listes de la gauche totalisaient 214 182 voix au premier tour de scrutin. Dimanche 20 mars, elles n'en ont recueilli que 174 231, soit près de 40 000 voix de moins. Le nombre des votants diminue de 25 149 et celui des suffrages exprimés de 37 410. Or, dans le même temps, les listes de la majorité obtiennent 2 500 voix de plus qu'elles n'en avaient totalisé au premier tour, avec les sept listes d'Opération-2000 (écologistes) et les deux listes du M.D.S.F. Il apparaît ainsi que les communistes ont préféré s'abstenir en nombre ou voter nul (les bulletins blancs ou nuls sont passés de 1,57 % au premier tour à 6 % au second) plutôt que de reporter leurs suffrages sur les listes patronnées par M. Defferre.

Dans le huitième secteur de Marseille, où le nombre de suffrages a diminué de près de 4 300, près de deux mille électeurs socialistes ont préféré voter pour le candidat de la majorité.

A Aix-en-Provence, la réélection extrêmement difficile de M. Félix Ciccolini a surpris. En 1971, avec, il est vrai, des conseillers centristes sur sa liste, le sénateur socialiste l'avait emporté avec 77,21 % des voix. Il pouvait compter théoriquement sur les 9 422 voix recueillies au premier tour par les listes pour l'union de la gauche que soutenait le P.C.F. Près de la moitié de ces voix semblent s'être portées sur le candidat de la majorité, M. Alain Joissains, qui a bénéficié, en outre, de la plupart des suffrages des rapatriés. M. Ciccolini ne réunit, cette fois-ci, que 50,94 % des voix.

Quatre mairies importantes ont été gagnées par la gauche dans la zone de l'étang de Berre : celles d'Istres (P.S.), de Miramas (P.C.), de Vitrolles (P.C.) et de Saint-Victoret (P.S.). Ces changements vont modifier la composition politique du syndicat communautaire du golfe de Fos, qui gère un budget important. A Fos même, la liste du maire sortant, M. Ferraud, majorité, a emporté vingt sièges (contre trois à l'union de la gauche), mais M. Ferraud a, lui-même, été battu. A Marignane, M. Deleuil (mod., maj.) a été élu plus aisément que ne le laissait prévoir le premier tour.

Des deux maires exclus du parti socialiste pour indiscipline, l'un, M. Alfred Bender, qui se présentait sur une liste du P.C. aux Pennes-Mirabeau, a été battu par l'U.G.D.S. conduite par le directeur du cabinet de M. Defferre, M. Victor Mellan ; l'autre, M. Alfred Martin, qui avait constitué une liste comportant des modérés et des membres de la majorité à Carry-le-Rouet, a été réélu.

CALVADOS

BAYEUX. — Insc. : 8 914 ; suff. expr. : 6 091. — Maj. (M. Le Carpentier, R.I., m. s., cons. gén.), 4 653 .... 21 ELUS.
P.S. (M. Ozouf, app. P.S.), 2 490. 1 ELU.

Au premier tour : maj. (M. Le Carpentier), 2 986, 5 ELUS ; Un. g. (M. Audinot, P.C.), 1 942 ; Mod. maj. (M. Etais), 1 166.

Nouveau conseil : 25 mod. maj., 1 R.I., 1 app. P.S.

Sortants : 24 mod. maj., 2 P.S., 1 R.I.

FALAISE. — *Insc.* : 4 902 ; suff. expr. : 3 615. — S. étiq. (M. German, mouv. normand, m. s., cons. gén.), 1 532 .... 14 ELUS.
Un. g. (M. Gallon, P.S.), 1 385, 5 ELUS.
S. étiq. (M. Prout), 504.

Au premier tour : S. étiq. (M. German), 1 659, 4 ELUS ; Un. g. (M. Gallon), 1 083 ; s. étiq. (Mme Poussin), 679.

Nouveau conseil : 17 mod. maj., 3 P.S., 1 app. P.S., 1 rad. g., 1 m. normand.

Sortants : 21 mod., 1 mouv. normand.

HONFLEUR. — Insc. : 5 445 ; suff. expr. : 3 230. — Un. g. (M. Panier, P.S.), 1 909 .. 2 ELUS.
Maj. (M. Liabastre, mod. maj., m. s.), 1 224.

Au premier tour : Maj. (M. Liabastre), 1 982, 20 ELUS ; P.S. (Mme Barbe), 873 ; P.C., (M. Carro), 757 ; Mod. maj. (Vasouy, commune rattachée), 1 ELU.

Nouveau conseil : 21 mod. maj., 1 P.S., 1 P.C.

Sortants : 23 mod.

LISIEUX. — Insc., 14 225 ; suff. expr., 11 133. — Un. gauche (M. Triquenaux, P.S.), 5 493 5 ELUS.
Maj. (M. Bisson, R.P.R., m. s., dép., prés. cons. gén.), 5 428, 2 ELUS.
M. Bisson, m. s., est battu.

Au premier tour : maj. (M. Bisson), 5 458, 18 ELUS ; Un. gauche (M. de Kerblay, P.S.), 5 177. 2 ELUS.

Nouveau conseil : 8 R.P.R., 8 mod. maj., 5 P.S., 2 R.I., 2 C.D.S., 1 app. P.S., 1 P.C.

Sortants : 12 R.P.R., 8 mod. maj., 3 div. g., 2 R.I., 1 C.D.S.

TROUVILLE-SUR-MER. — Insc., 4 831 ; suff. expr., 3 523. — Mod. maj. (M. Medard, m. s.), 1 646 .... 18 ELUS.
Un. gauche (M. Gosset, P.C.), 1 471 .... 4 ELUS.

Au premier tour : Un. gauche (M. Gosset), 1 219, 1 ELU ; mod. maj. (M. Medard), 1 184 ; mod. maj. (M. Féron), 925.

Nouveau conseil : 18 mod. maj., 4 P.S., 1 P.C.

Sortants : 18 mod. maj., 2 R.I., 1 R.P.R.

M. Robert Bisson, député R.P.R., président du conseil général, maire de Lisieux depuis 1953, a été battu de 7 voix. Cette défaite ne doit pas faire oublier la stabilité des équipes municipales élues ces deux dimanches dans le Calvados puisque, à cette exception, aucune commune importante ne change de camp. Encore s'agit-il pour M. Bisson d'une défaite plus personnelle que politique. Ses alliés de la majorité ne s'en montreront peut-être pas navrés puisqu'il est acquis que la gauche sera minoritaire au conseil municipal de Lisieux. Il s'agit de savoir maintenant qui sera jugé le plus apte à conserver à la majorité une circonscription législative que le P.S. veut lui disputer ardemment.

Comme au premier tour, quelques points d'accrochage ont tendu les rapports entre le P.C. et le P.S. Certes, dans trois des six villes où les deux formations présentaient une liste, le 13 mars, elles ont fait cause commune au second tour. Mais à Bayeux, où l'union avait été réalisée il y a huit jours, elle n'a pu se faire le 20 mars.

Dans l'ensemble, cependant, le P.C. peut être satisfait, cette fois-ci, des duels qui l'opposaient au P.S. A Mézidon et à Colombelles, où communistes et socialistes s'affrontaient, le P.C. a gagné tous les sièges en ballottage. Il est vrai qu'au premier tour les socialistes s'étaient assuré une solide majorité dans ces conseils municipaux.

CANTAL

AURILLAC

Insc., 14 961 ; suff. expr., 10 126. Maj. (M. Mézard, ind., prés. c. g.), 5 150 .... 7 ELUS.
Un. gauche (M. Belcour, rad., P.S., P.C., P.S.U.), 4 700.

Au premier tour : Un. gauche (M. Belcour, rad., P.S., P.C., P.S.U.), 4 926, 11 ELUS ; maj. (M. Mézard), 4 862, 9 ELUS.

Nouveau conseil : 7 ind., 5 U.D.R., 4 P.S., 4 div. g., 2 P.S.U., 1 P.C., 4 s. étiq.

Sortants : 7 P.S., 6 rad. 4 P.C., 4 P.S.U., 4 *div. g.*, 2 C.N.I.

Le maire sortant, M. Meyniel, P.S., ne se représentait pas.

ARPAJON-SUR-CERE. — Ins., 2 643 ; suff. expr., 1 906. — Act. loc., maj. (M. Bruel, mod. maj., c. s.), 1 078 .... 3 ELUS
Un. g. (M. Destannes, div. g.), 724.
M. Meyronneinc, cons. gén., m. s., P.S., ne se représentait pas.

Au premier tour : un. g. (*M. Destannes*), 1 141, *20 ELUS* ; act. loc., maj. (M. Bruel), 740.

Nouveau conseil : 14 P.S., 6 P.C., 3 mod. maj.

Sortants : 9 div. g., 8 mod. maj., 2 P.C., 1 P.S., 1 R.P.R.

MAURIAC. — *Ins.*, 2 687 ; suff. expr., 2 003. — Un. g. (M. Besombes, P.C.), 1 142 .... 4 ELUS
Maj. (M. Chauvet, R.P.R., prés. cons. gén., dép., m. s., R.I., mod., cent. g.), 776.

Au premier tour : maj. (M. Chauvet, R.P.R.), 1 089, 17 ELUS.
Un. g. (M. Besombes, P.C.), 860, 2 ELUS.

Nouveau conseil : 16 mod. maj., 3 P.C., 3 P.S., 1 R.P.R.

Sortants : 15 mod. maj., 6 div. g., 1 R.P.R.

SAINT-FLOUR. — Ins. : 4 014 ; suff. expr., 3 276. — Mod. maj. (M. Julhes), m. s.), 1 318, 15 ELUS.
Mod. maj. (M. Esbrat, R.P.R., cons. gén.), 1 752 ...... 7 ELUS
Un. g. (M. Gayraud, P.S.), 712 1 ELU

Au premier tour : mod. maj. (M. Julhes), 1 243 ; mod. maj. (M. Lombard), 1 024 ; un. g. (M. Gayraud, P.S.), 757.

Nouveau conseil : 10 mod. maj., 4 cent. g., 3 R.I., 2 R.P.R., 1 P.S., 1 rad. g., 1 C.D.S., 1 ind.

Sortants : 8 mod. maj., 3 div. g., 3 R.I., 2 R.P.R., 2 ind., 1 rad. g., 1 cent. g., 1 C.D.S.

Après le succès remporté par la gauche dès le premier tour à Aurillac, l'opposition confirme ses progrès. Par exemple, à Arpajon-sur-Cère, la gauche qui détenait onze sièges, s'est assuré une confortable majorité au premier tour avec le succès de vingt de ses candidats. A Mauriac, dont le maire sortant est M. Augustin Chauvet, député R.P.R., président du conseil régional d'Auvergne, l'union de la gauche progresse entre les deux tours, ce qui lui permet de remporter les quatre sièges restant en ballottage. Le maire sortant de Saint-Flour, en enlevant quinze sièges au second tour, conserve la majorité au sein du conseil municipal.

A Montboudif, où il avait raté à deux voix son élection au premier tour, M. Michel Jobert ne s'était pas maintenu au second tour.

CHARENTE

• ANGOULEME

Ins., 25 995 ; suff. expr., 19 562. U.G.S.D. (M. Boucheron, P.S.), 10 544 .... 33 ELUS.
Maj. (M. Chiron, cent. g., m. s., div. maj., C.D.S., R.P.R., R.I., s. étiq.), 9 018.

Au premier tour : maj. (M. Chiron), 7 363 ; U.G.S.D. (M. Boucheron), 4 877 ; P.C., P.S.U. (M. Ferrand, P.C.), 4 368 ; div. g. (M. Barreix, rad. g.), 1 184.

Nouveau conseil : 18 P.S., 8 rad. g., 7 pers.

Sortants : 25 mod. maj., 5 R.P.R., 3 R.I.

BARBEZIEUX - SAINT-HILAIRE. — Ins., 3 194 ; suff. expr., 2 600. — Maj. (M. Pauquet, cent. g., m. s.), 852 .... 10 ELUS.
Un. g. (M. Aupy, P.S.), 822 4 ELUS
Mod. (Mme Monnereau, div. maj.), 424.

Au premier tour : maj. (M. Pauquet), 1 300, 9 ELUS ; un. g. (M. Aupy), 650 ; sans étiq. (Mme Bauduin), 480.

Nouveau conseil : 10 rad., 7 mod. maj., 2 app. P.S., 1 R.I., 1 R.P.R., 1 P.S., 1 P.C.

Sortants : 8 rad., 5 P.S., 4 Cent. dém.

A Angoulême, les voix de la gauche, dispersées au premier tour entre trois listes (U.G.S.D., P.C.-P.S.U., radicaux de gauche) se sont portées sans difficulté sur la liste à majorité socialiste conduite par M. Jean-Michel Boucheron (P.S.). Les partis de l'opposition sont parvenus à oublier leurs différends et assurent à la liste de gauche une avance de 1 500 voix sur le maire sortant, M. Roland Chiron, soutenu par la majorité.

Les gains de la liste U.G.S.D. au deuxième tour correspondent au total des suffrages répartis entre le P.S., le P.C.-P.S.U. et les radicaux de gauche. Seule une partie des suffrages de cette dernière liste, conduite par des radicaux de gauche dissidents qui avaient été désavoués par la direction nationale du M.R.G., se sont apparemment portés sur le maire sortant. Cette liste avait laissé ses électeurs libres de se prononcer à leur guise.

En revanche, l'accroissement sensible de la participation (10 points de pourcentage) semble avoir surtout profité à M. Chiron.

Barbezieux-Saint-Hilaire, l'une des rares communes moyennes du département à ne pas avoir élu son conseil municipal dès le 13 mars, n'a pas suivi l'inclination de la Charente vers la gauche. Une liste soutenue par la majorité obtient 19 des 23 sièges pourvus. Parmi les villes restées fidèles à la majorité à l'occasion de ces élections figurent également Cognac et Ruffec.

M. Jacques Perrillat, directeur de l'éducation physique et des sports au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, qui s'était présenté contre M. Rethoré, député apparenté R.P.R., aux élections législatives de 1973, a été réélu à Blanzac, à la tête d'une liste soutenue par la majorité.

CHARENTE-MARITIME

ROCHEFORT. — Ins., 16 074 ; suff. expr., 11 111. — Mod. (M. Frot, conseiller général), 5 938 .... 27 ELUS
U.N.G. (M. Sistané, P.C., cons. gén., P.S., rad. g.), 5 130.
M. Jean Morin, cent., m. s., figure sur la liste de M. Frot.

Au premier tour : un. g. (M. Sistané), 4 357 ; mod. (M. Frot), 4 195 ; R.P.R. (Mme Raynal), 1 806.

Nouveau conseil : 19 mod., 8 div. g.

Sortants : 17 mod., 6 mod. maj., 2 C.D.S., 1 rad. 1 P.S.

ROYAN. — Insc., 12 497 ; suff. expr., 9 444. — Maj. (M. de Lipkowski, R.P.R., anc. min., anc. dép., m. s.), 4 774 ...... 20 ELUS
Un. g. (M. Papeau, P.C., cons. gén. ; P.S., rad. g.), 4 274 .. 7 ELUS

Au premier tour : R.P.R. (M. de Lipkowski), 3 749 ; Un. g. (M. Papeau, P.C.), 3 500 ; R.I. (M. Barrot), 787 ; écol., 579.

Nouveau conseil : 14 div. maj., 4 P.S., 3 R.P.R., 3 R.I.

Sortants : 9 mod., 9 R.P.R., 7 mod. maj., 1 R.I., 1 P.C.

A Rochefort, où la municipalité sortante conduite par M. Frot est réélue, la gauche gagne 12 % de suffrages par rapport aux élections municipales de 1971. En revanche, la liste victorieuse a perdu dix points en pourcentage. La liste du R.P.R. s'était retirée.

Le maire de Royan, M. Jean-Noël de Lipkowski, R.P.R., ancien ministre de la coopération, conseiller général, est battu à titre personnel. Quoique tête de liste, il obtient moins de voix que la plupart de ses colistiers. Son échec a été provoqué, vraisemblablement, par l'un de ses anciens adjoints, M. Barrot, ex-R.I., qu'il avait évincé.

CHER

• BOURGES

Insc., 43 290 ; suff. expr., 33 420. Un. gauche (M. Rimbault, P.C., c. g., P.S.), 18 686...... 37 ELUS
Maj. (M. Boisdé, R.I., dép., m. s.), 14 734.

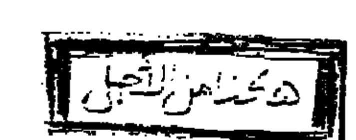
Au premier tour : Un. gauche (M. Rimbault), 14 246 ; R.I. (M. Boisdé), 7 782 ; R.P.R. (M. Lebrun), 7 497 ; ext. g. (Mlle Cordat, L.O.), 1 478.

Nouveau conseil : 17 P.C., 14 P.S., 6 div. g.

Sortants : 37 Maj. (R.I., mod.).

SAINT-AMAND-MONTROND. — Insc., 7 901 ; suff. expr., 5 048. — Un. g. (M. Vannier, P.C.), 2 281 .... 1 ELU
Maj. (M. Papon, R.P.R., dép., m. s.), 1 767.

1. Villes de plus de trente mille habitants acquises à l'opposition au premier tour ; 2. Au second tour (non compris Paris et les communes des Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne).



DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dans les autres départements

Rad. g. (M. Champenier), 1 647.
Au premier tour : maj. (M. Papon), 3 181, 25 ELUS ; Un. gauche (M. Vannier), 2 778, 1 ELU.
Nouveau conseil : 25 maj., 2 Un. gauche (1 P.C., 1 P.S.).
Sortants : 27 maj. (R.P.R., R.I., mod.).

SAINT-DOULCHARD. — Insc., 3 801 ; suff. expr., 3 100. — Maj. (M. Debord, m. s.), 1 350 .... 23 ELUS
Un. gauche (M. Renard), 998.
Apol. (M. Mandret), 722.
Au premier tour : maj. (M. Debord), 1 224 ; Un. gauche (M. Renard), 903 ; apol. (M. Mandret), 837.
Nouveau conseil : 23 mod. maj.
Sortants : 23 mod. maj.

SAINT-FLORENT-SUR-CHER. — Insc., 3 941 ; suff. expr., 1 345. — Un. gauche (M. Jacquet, P.C.), 1 277 .... 1 ELU
Liste cent. g. (M. Boisselet, ex P.S., m. s.) n'a pas présenté de candidat.
Au premier tour : Un. gauche (M. Jacquet), 1 710, 22 ELUS ; cent. g. (M. Boisselet), 1 412.
Nouveau conseil : 23 Un. g.
Sortants : 22 cent. g., 1 Un. gauche.

A Bourges, la liste de l'union de la gauche a profité non seulement de toutes les voix de l'extrême gauche, mais aussi d'une partie des abstentionnistes. Quelques centaines de voix de la liste Bourges Espoir, qui avait à sa tête, au premier tour, le docteur Lebrun, conseiller général R.P.R., lui sont revenues. De ce fait, M. Boisdé n'a pas fait le plein des voix de la majorité, bien qu'ayant battu le rappel des abstentionnistes.

La victoire de M. Rimbault ne surprendra pas ceux qui n'avaient pas oublié le résultat des élections présidentielles, puisque à Bourges M. Mitterrand y devançait M. Giscard d'Estaing d'extrême justesse. Le nouveau conseil municipal de Bourges comprend donc dix-sept communistes ayant à leur tête M. Rimbault, conseiller général de Bourges, quatorze socialistes, avec M. Jean Roger, et six républicains de progrès avec M. Boiché, ancien conseiller municipal de M. Boisdé.

M. Boisdé, âgé de soixante-dix-huit ans, ancien ministre, est député indépendant, puis républicain indépendant de la première circonscription du Cher depuis 1951 et maire de Bourges depuis 1959.

A Saint-Amand, dont le maire sortant, M. Papon, député R.P.R., a été réélu au premier tour, le dernier siège est revenu à l'union de la gauche, qui aura ainsi deux représentants sur vingt-sept. La gauche a obtenu ce deuxième siège en dépit d'un match tripartite avec deux candidats de la gauche pour un siège, un communiste et un radical de gauche, et un candidat de la majorité, qui n'en a pas moins été battu.

A Saint-Florent, la gauche l'emporte contre le maire sortant, M. Boisselet, ancien S.F.I.O., qui n'a pas présenté de candidat au deuxième tour.

CORRÈZE

TULLE

Insc., 13 227 ; suffr. expr., 10 343.
Maj. (M. Mouly, F.S.D., m. s.), 5 180 .... 11 ELUS.
Un. gauche (M. Franchère, dép., P.C.), 4 980.
Au premier tour : Un. g. (M. Franchère), 5 071, 15 ELUS ; maj. (M. Mouly), 4 846, 1 ELU.
Nouveau conseil : 8 P.C., 7 div. g., 6 P.S., 3 mod. maj., 1 F.S.D., 1 R.P.R., 1 P.S.U.
Sortants : 18 mod. maj., 8 div. g., 1 F.S.D.

• BRIVE-LA-GAILLARDE

Insc. 30 974 ; suff. expr., 25 655.
Gaull. opp. (M. Charbonnel, anc. min., anc. dép., prés. Féd. républicain de progrès, m. s.), 11 206 .... 35 ELUS.
Un. g. (M. Chaminade, P.C.), 9 972.
Maj. (M. Dupuy, R.P.R., adj. sortant), 4 477.
Au premier tour : Un. g. (M. Chaminade), 9 013 ; gaull. opp. (M. Charbonnel), 8 693 ;
Nouveau conseil : 26 gaull. opp., 9 rad. g.
Sortants : 18 gaull. opp., 5 R.P.R., 3 C.D.S., 2 rad., 3 mod. maj.

***

BORT-LES-ORGUES. — Ins., 3 291 ; suff. exp., 2 762. — Maj. (M. Guillard, mod. maj., m. s.), 1 400 .... 12 ELUS.
Un. g. (M. Leygonie, div. g.), 1 260
Au premier tour : Un. g. (M. Leygonie), 1 578 (tête de liste), 8 ELUS ; maj. (M. Guillard), 1 444, 3 ELUS.
Nouveau conseil : 15 maj., 8 un. g.
Sortants : 17 mod. maj., 6 div. gauche.

Devancé à l'issue du premier tour par la liste d'union de la gauche, M. Charbonnel, qui améliore son « score » de 2 613 voix, a réussi à redresser la situation à Brive grâce à l'apport de la majorité des abstentionnistes (il y a 1 599 suffrages exprimés supplémentaires par rapport à dimanche dernier) et d'une partie des voix recueillies par M. Dupuy. Celui-ci, qui conduisait la liste de la majorité, perd 1 873 suffrages malgré le concours de M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., venu présider une réunion de soutien vendredi soir. La liste de M. Chaminade (P.C.) gagne pour sa part 959 voix.

Dans les autres villes du département, la gauche marque le pas. A Tulle, où elle avait enlevé quinze sièges au premier tour, elle laisse à la majorité les onze sièges restant en ballottage, et son chef de file, M. Franchère, député communiste, est battu. A Bort-les-Orgues, la liste du maire sortant, M. Guillard, mod. maj., mise en minorité au premier tour, emporte les douze sièges en ballottage, ce qui lui permet de conserver la mairie. A Meymac, de la même manière, la majorité, qui semblait menacée, inverse le résultat du premier tour. Tout se passe comme si, après avoir sanctionné les sortants le 13 mars, les électeurs avaient essayé de corriger, le 20 mars, l'ampleur inattendue de leur geste de mauvaise humeur.

CORSE-DU-SUD

• AJACCIO

Insc., 23 392 ; suff. expr., 18 322.
Maj. bonapartiste (M. Charles Ornano, bonapart., m. s., 8 743. 35 ELUS.
Un. gauche (M. Pancrazi, P.C.), 7 074.
Maj. (M. José Rossi, R.I., C.D.S., rad.), 2 505.
Au premier tour : maj. bonap. (M. Ornano), 7 365 ; Un. gauche (M. Pancrazi), 5 453 ; maj. (M. Rossi), 4 652.
Nouveau conseil : 27 bonapartistes, 5 R.P.R., 2 C.D.S., 1 div. gauche.
Sortants : 31 bonap., 1 R.P.R.

Si le succès des bonapartistes, qui, pour la première fois, avaient fait place sur leur liste à des candidats d'autres formations (5 R.P.R., 2 C.D.S.), était attendu, l'union de la gauche obtient, avec 7 074 voix, et malgré une campagne marquée par un anticommunisme primaire, son meilleur résultat à des élections municipales. M. José Rossi, R.I., qui s'était maintenu, a naturellement vu le nombre de ses suffrages diminuer de moitié, la différence étant répartie entre des transferts notables sur la liste de gauche, moins importants sur la liste bonapartiste et des abstentions. Il a cependant annoncé sa décision de créer un mouvement politique local en vue des législatives.

La participation au second tour a été plus importante qu'au premier. Près de 80 % contre moins de 77 %, et elle semble avoir été profitable à la gauche plus qu'aux bonapartistes. Ceux-ci, pour la première fois depuis 1951, ne détiennent plus la majorité absolue à Ajaccio (moins de 48 % contre plus de 52 % à la gauche et à M. Rossi réunis).

HAUTE-CORSE

CORTE. — Insc., 4 358 ; suff. expr., 3 399. — Maj.-U.N.G. (M. Michel Pierucci, m. s.), 1 943. 23 ELUS.
R.P.R. (M. Jean Colonna), 1 357.
Au premier tour : R.P.R. (M. Colonna), 1 148 ; Un. gauche (M. Raffalli, P.S.), 991 ; maj. (M. Pierucci), 946 ; auton., 191.
Nouveau conseil : 12 mod. maj., 11 Un. gauche.
Sortants : 11 mod. maj., 6 R.P.R., 6 R.I.

M. Pierucci, considéré comme favorable à la majorité, retrouvera son fauteuil de maire qu'il semblait condamné à perdre à l'issue du premier tour, sa liste étant arrivée en troisième position derrière celles de M. Jean Colonna, conseiller général R.P.R., et de l'union de la gauche. Il a fallu que M. Pierucci s'allie, d'une manière inattendue, avec la gauche pour conserver sa mairie, la nouvelle liste qu'il dirigeait au second tour comprenant, outre lui-même, onze de ses coéquipiers du premier tour et onze membres de la liste de gauche.

Des recours en annulation ont été déposés après le premier tour dans trente-six communes du département pour « irrégularités dans les opérations électorales ». Les litiges sont cependant bien moins nombreux que par le passé, en raison, semble-t-il, de la suppression du vote par correspondance.

COTE-D'OR

BEAUNE. — Insc., 10 775 ; suff. expr., 8 085. — Maj. (M. Moine, R.P.R., m. s., cons. gén.), 4 470 .... 27 ELUS.
Un. g. (M. Volatier, P.S.), 3 490.
Au premier tour : maj. (M. Moine), 3 801 ; un. g. (M. Volatier), 2 719 ; cent. (M. Demolsy, cent. dém.), 1 253.
Nouveau conseil : 20 div. mod., 6 R.P.R., 1 cent. dém.
Sortants : 15 mod. maj., 4 U.D.R., 3 R.I., 2 cent. dém., 2 P.S., 1 rad.

LONGVIC. — Insc., 3 913 ; suff. expr., 2 707. — Soc. (M. Mazue, soc. ind., maire sortant), 1 556 .... 23 ELUS.
Un. g. (M. Etiévant, P.S.), 1 045.
Au premier tour : soc. (M. Mazue), 1 250, Un. g. (M. Etiévant), 860, maj. (M. Jacquelinet, mod. maj.), 630.
Nouveau conseil : 14 div. g., 7 div. mod., 2 R.I.
Sortants : 9 P.S., 6 mod. maj., 5 div. g., 3 R.I.

MONTBARD. — Insc., 4 053 ; suff. expr., 3 295. — P.C. (M. Garcia, cons. gén., m. s.), 1 480 19 ELUS.
Maj. (M. Maître, div. g.), 972.
P.S. et rad. g. (M. Aty), 832.
Au premier tour : P.C. (M. Garcia), 1 540. 4 ELUS. Maj. (M. Maître), 910, P.S. (M. Aty), 850
Nouveau conseil : 23 P.C. et appar.
Sortants : 8 P.C. et 6 appar., 4 div. g., 1 P.S., 1 mod. maj.

La gauche progresse notamment dans la banlieue dijonaise, où elle ravit les municipalités de Talant et de Neuilly-lès-Dijon, après celles de Chenove, deuxième ville du département, et de Chevigny-Saint-Sauveur, dimanche dernier. Elle conserve la mairie de Quetigny et est maintenant majoritaire à Gevrey-Chambertin et Seurre. Elle se maintient à Semur, Arnay-le-Duc, Auxonne et Genlis.

A Neuilly-lès-Dijon, un accord est intervenu entre les socialistes, arrivés en tête au premier tour, et les communistes qui présentaient au second tour une liste d'union. Mais à Montbard, où le maire sortant communiste, M. Garcia, n'a pas voulu accepter de socialistes sur sa liste, les rapports entre les partenaires du programme commun se sont détériorés. Les socialistes auront été les grands perdants puisque leur liste est arrivée en troisième position, après celle de la majorité. Un tract anonyme distribué la veille du scrutin, et appelant au panachage entre les deux listes opposées au maire sortant, devait encore ajouter à la confusion.

La majorité conserve Beaune, où M. Demolsy (Cent. dém.), adjoint sortant, s'est retiré sans donner de consignes de vote, ainsi que Nuits-Saint-Georges, Fontaine-Française, Dijon, Châtillon-sur-Seine, Vitteaux, Nolay, Pouilly-en-Auxois et Sombernon. Elle perd la mairie de Grancey-le-Château où M. Beline (maj.), maire sortant et conseiller général, a été battu par une liste à majorité socialiste.

COTES-DU-NORD

• SAINT-BRIEUC

Insc., 31 799 ; suff. expr., 24 503.
Un. gauche (M. Le Foll, P.S., dép., m. s.), 14 144 .. 35 ELUS.
Maj. (M. Morin, cent., R.P.R., R.I., C.D.S.), 10 359.
Au premier tour : maj. (M. Morin), 9 347 ; gauche P.S. (M. Le Foll), 7 286 ; gauche P.C. (M. Quemper, P.C.), 7 198 ; gauche P.S.U. (M. Galaup, P.S.U.), 1 085.
Nouveau conseil : 19 P.S., 2 rad. g., 14 non inscr.
Sortants : 15 P.S., 12 P.C., 3 P.S.U., 3 non inscr.

***

GUINGAMP. — Insc., 6 125 ; suff. expr., 5 103. — Un. gauche (M. Briand, P.S., cons. gén.), 2 585 .... 12 ELUS.
Maj. (M. Ollivro, dép., m. s., C.D.S., cent., mod. maj.), 2 460.
Au premier tour : maj. (M. Ollivro), 2 440, 6 ELUS ; Un. gauche (M. Briand), 2 428, 5 ELUS.
Nouveau conseil : 9 P.C., 8 P.S., 4 mod. maj., 1 C.D.S., 1 cent.
Sortants : 17 mod. maj., 3 div. g., 2 P.C., 1 C.D.S.

LAMBALLE (secteur de Saint-Aaron). — Insc., 634 ; suff. expr., 567. — Maj. (M. Labbé, non insc., m. s.), 285 .... 1 ELU.
Un. gauche (M. Renault, P.S., c. s.), 282.
Au premier tour : maj (M. Labbé), 984, 20 ELUS ; Un. gauche (M. Renault), 540, 2 ELUS.
Nouveau conseil : 17 mod. maj., 4 R.P.R. ou app., 2 P.S.
Sortants : 9 mod. maj., 5 div. g., 4 R.P.R., 3 P.S., 2 P.C.

LOUDEAC. — Insc., 5 348 ; suff. expr., 4 258. — Un. g. (pas de tête de liste, P.S.), 1 964 .. 4 ELUS.
Maj. (M. Etienne, m. s., cons. gén., ss étiq., R.P.R., mod., soc.), 1 335.
Div. maj. (pas de tête de liste, R.P.R., mod., cent.), 867.
Au premier tour : maj. (M. Etienne), 2 363, 19 ELUS ; Un. gauche, 1 239 ; div. maj., 529.
Nouveau conseil : 10 mod. maj., 5 div. g., 4 R.P.R. et app., 2 P.C., 2 P.S.
Sortants : 11 mod. maj., 4 P.S., 3 div. g., 3 R.P.R.

PLERIN. — Insc., 6 558 ; suff. expr., 5 000. — Maj. (M. Lionnais, ss. étiq., adj. s.), 2 720 .. 4 ELUS.
Un. gauche (M. Ollivier, P.C.), 2 240
M. Louis Guéna, m. s., mod. maj., ne se représentait pas.
Au premier tour : Un. gauche (M. Ollivier), 2 707, 19 ELUS ; maj. (M. Lionnais), 2 304.
Nouveau conseil : 9 P.C., 8 P.S., 4 mod. maj., 2 div. g.
Sortants : 19 mod. maj., 3 P.S., 1 P.C.

Après Lannion gagnée par l'union de la gauche au premier tour, une seconde sous-préfecture, Guingamp, est perdue pour la majorité. M. Edouard Ollivro, C.D.S., député réformateur, avait certes été réélu au premier tour avec cinq de ses colistiers, mais la gauche, après avoir enlevé cinq sièges au premier tour, a enlevé les douze restant à pourvoir au second tour.

A Saint-Brieuc, où la gauche était divisée au premier tour, le report des voix communistes et du P.S.U. s'est plutôt bien effectué. Il manque à la liste de M. Yves Le Foll, député socialiste, 1 425 voix par rapport au total des suffrages obtenus par les trois listes se réclamant de la gauche au premier tour. Le « déficit » n'empêche pourtant pas la liste de M. Le Foll d'enregistrer, par rapport à 1971, un gain de près de deux points en pourcentage et de plus de sept points par rapport au score réalisé par M. Mitterrand, le 19 mai 1974.

La discipline de vote a également joué au sein de la gauche dans de nombreuses communes de la périphérie du chef-lieu, ainsi que dans les villes comme Loudéac et Plérin.

A l'est du département, M. Josselin, président du conseil général, député socialiste, est élu dans sa commune de Pleslin-Trigavou, avec huit de ses colistiers, la liste du maire sortant favorable à la majorité n'enlevant que huit sièges.

CREUSE

GUÉRET

Insc., 8 784 ; suff. expr., 7 072.
Un. g. (M. Beck, P.S., vice-prés. de l'Assemblée nationale, cons. gén.), 3 563 .... 12 ELUS
Maj. (M. Chantrelle, m. s., cons. gén.), 3 357 .... 1 ELU
Au premier tour : Un. gauche (M. Beck), 3 316, 7 ELUS ; maj. (M. Chantrelle), 3 276, 7 ELUS.
Nouveau conseil : 11 P.S., 7 mod. maj., 4 P.C., 3 div. g., 1 rad. g., 1 R.I.
Sortants : 11 mod. maj., 7 P.S., 3 R.I., 2 P.C., 2 div. g., 1 rad., 1 R.P.R.

***

BOURGANEUF. — Insc., 2 260 ; suff. expr., 1 895. — Maj. (M. Roy, m. s., cent. g.), 930 .... 5 ELUS.
Un. gauche (M. Neyret, P.S.), 909 .... 2 ELUS
Au premier tour : Un. gauche (M. Neyret), 967, 14 ELUS ; maj (M. Roy), 870, 2 ELUS.
Nouveau conseil : 8 P.C., 8 P.S., 7 mod. maj.
Sortants : 11 div. g., 5 mod. maj., 4 P.S., 1 P.C.

LA SOUTERRAINE. — Insc., 3 779 ; suff. expr., 2 654. — Div. maj. (M. Sauvage, adj. s.), 1 355. 2 ELUS.
Un. g. (M. Villard, anc. adj., P.C.), 1 284.
M. Picoty, m. s., div. g., ne se représentait pas.
Au premier tour : Un. gauche (M. Villard), 1 604, 21 ELUS ; div. maj. (M. Sauvage), 1 304.
Nouveau conseil : 12 P.C., 6 cent. g., 3 P.S., 1 ext. g., 1 rad. g.
Sortants : 12 div. g., 5 P.C., 3 P.S., 2 R.P.R., 1 mod. maj.

A Guéret, chef-lieu du département, M. Chantrelle, modéré favorable à la majorité, bien que réélu au premier tour, ne pourra conserver son fauteuil de maire. Dans cette commune où M. Mitterrand avait devancé au second tour de l'élection présidentielle de mai 1974, M. Giscard d'Estaing, de 139 voix, la moyenne des voix obtenues par les candidats de gauche est supérieure de quelque deux cents voix à celle réalisée par les représentants de la majorité. Cette dernière, conduite par Olivier Harty de Pierrebourg, député apparenté U.D.R., décédé depuis lors, l'avait emporté en mars 1971, de moins de cent voix en moyenne sur la liste de gauche.

DORDOGNE

MONTPON-MENESTEROL. — Ins. : 3 941 ; suff. exfr. : 3 372. — Un. g. (M. Lagoubie, rad. g.), 1 651 .... 6 ELUS.
Maj. (M. Lovato, R.P.R., m. s.), 1 667 .... 7 ELUS.
Au premier tour : Un. g. (M. Lagoubie), 1 623, 7 ELUS ; maj. (M. Lovato), 1 518, 3 ELUS.
Nouveau conseil : 13 Un. g., 10 mod. maj. et maj.
Sortants : 11 mod. maj. 6 rad. g., 4 ind., 2 P.S.

SARLAT-LA-CANEDA. — Ins. : 6 399 ; suf. expr. : 5 359. — Un. g. (M. Delmon, P.C.), 2 726 20 ELUS.
Maj. (M. Janot, R.P.R., anc. dép.), 2 553 .... 3 ELUS.
M. Fournier, div. mod., m. s., ne se présentait pas au second tour.
Au premier tour : Un. g. (M. Thouron), 2 192 ; maj. (M. Janot), 1 569 : mod. maj. (M. Fournier), 1 178.
Nouveau conseil : 11 P.C., 8 P.S., 3 R.P.R., 1 rad. g.
Sortants : 7 mod. maj. 7 div. g., 6 P.S., 2 P.C., 1 P.S.U.

TRELISSAC. — Ins. 3 577 ; suff. expr. : 3 060. — Un. g. (M. Gramdou, P.C.), 1 736, 23 ELUS
Mod. maj. (M. Sauberman-Talarie, mod.), 1 270.
M. Soustre, P.S., m. s., se présentait sur la liste de M. Gramdou, P.C.
Au premier tour : Soc. (M. Soustre), 997 ; P.C. (M. Gramdou), 989 ; mod. maj. (M. Sauberman-Talarie), 955.
Nouveau conseil : 12 P.C., 8 P.S., 3 rad. g.
Sortants : 15 mod. maj., 3 R.P.R., 2 P.S., 2 div. g., 1 P.C.

La gauche est en progrès aussi bien à Montpon-Ménestérol, où elle prend la majorité à M. Lovato, l'actuel suppléant de M. Guéna, qu'à Sarlat-la-Canéda, où M. Janot, ancien député U.D.R. de la Dordogne, n'a pu profiter des voix délaissées par le maire sortant, M. Fournier.

A Trélissac, la discipline de la gauche lui a permis de gagner entièrement le conseil municipal. Il est vrai que le maire sortant, M. Soustre, récemment passé de la majorité au parti socialiste, a préféré s'effacer derrière le docteur Gramdou, P.C., qui avait pourtant obtenu moins de voix que lui au premier tour. Ce qui explique peut-être que certains de ses fidèles aient préféré voter pour le candidat modéré au second tour.

DOUBS

AUDINCOURT. — Insc., 8 459 ; suff. expr., 2 745. — P.C. (M. Paganelli), 2 709 .... 6 ELUS
M. Ravent, P.S., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : P.C. (M. Paganelli), 3 093, 21 ELUS ; P.S. (M. Ravent), 2 932.
Nouveau conseil : 15 P.C., 12 app. P.C.
Sortants : 21 P.S. et app., 4 P.C. et app.

BETHONCOURT. — Insc., 3 793 ; suff expr., 1 947. — Un. g. (M. Adami, P.C.), 1 559. 16 ELUS
M. Winterhalter, P.C., m. s., avait été élu au premier tour.
Au premier tour : P.C. (M. Winterhalter), 1 340, 11 ELUS ; P.S (M. Seveyras), 1 313.
Nouveau conseil : 19 P.C. et app., 8 P.S. et app.
Sortants : 27 P.C. et app.

PONTARLIER. — Insc., 10 388 ; suff. expr., 7 946. — Union de la gauche (M. Blondeau, P.S.), 3 947 .... 22 ELUS
Maj. (M. Edgar Faure, prés. Ass. nat., prés. cons. rég., app. R.P.R., m. s., R.I., mod. maj.), 3 871 .... 5 ELUS
Au premier tour : maj (M. Edgar Faure), 3 025 ; Un. g. (M. Blondeau), 2 522 ; div. g (M. Defrasne, G.A.M.), 1 085 ; maj. (M. Thiebaud, R.I.), 812.
Nouveau conseil : 9 P.S., 9 div. gauche, 4 P.C., 4 div. maj., 1 app. R.P.R.
Sortants : 27 mod. maj.

M. Edgar Faure a accueilli les résultats de ce deuxième tour avec le sourire, déclarant qu'il considérait comme enrichissant de se retrouver à la base, et qu'il assisterait avec assi[duité] aux réunions du conseil municipal de Pontarlier dont il perd le contrôle, la gauche l'emportant avec 22 sièges. Le président de l'Assemblée nationale est lui-même réélu de justesse, comme quatre de ses colistiers : avec 3 896 voix, il arrive en vingt-quatrième position (sur 27 postes à pourvoir) et à l'avant-dernière place des élus de sa propre liste. Si la liste du GAM, arrivée en troisième position au premier tour, avait demandé à ses électeurs de reporter leurs voix sur la liste d'union de la gauche, la liste du docteur Thiebaud, R.I., s'était retirée sans donner de consigne de vote.

A Audincourt, les frictions entre le P.C. et le P.S. avaient été très vives. L'accord n'avait pu se faire au premier tour, mais le P.S., qui détenait la majorité dans le conseil sortant, avait proposé à ses partenaires de réaliser au second tour une liste d'union. Fort de ses 21 élus du premier tour, le P.C. avait offert cette fois 3 sièges aux socialistes ; ceux-ci, ne pouvant obtenir les 6 postes qu'ils demandaient, se sont retirés de la compétition, y compris le maire sortant, M. Ravent. La totalité du conseil municipal est donc maintenant constituée de militants et de sympathisants du P.C., derrière M. Serge Paganelli, conseiller général, secrétaire de la fédération communiste du Doubs.

Comme à Audincourt, la majorité présidentielle était absente du scrutin, aux deux tours, à Béthoncourt, où une seule liste, composée d'un nombre égal de candidats du P.S et du P.C., se présentait aux électeurs pour 16 postes en ballottage.

DROME

BOURG-DE-PEAGE. — Ins., 5 519 ; suff. expr., 3 979. — Un. g. (M. Morenas, P.S.), 2 429 3 ELUS
Mod. maj. (M. Durand, m. s.), 1 523).
Au premier tour : mod maj. (M. Durand), 2 139, 18 ELUS ; un. g. (M. Morenas), 2 017, 2 ELUS.
Nouveau conseil : 18 mod. maj., 5 P.S. et div. g.
Sortants : 23 mod. maj.

LIVRON-SUR-DROME. — Ins., 3 913 ; suff expr., 2 839 ; — Un. g. (M. Bernard, P.C.), 1 580 4 ELUS
Mod. maj (M. Ravit, cent., m. s.), 1 210.
Au premier tour : mod. maj. (M. Ravit), 1 525, 16 ELUS ; un. g. (M. Bernard), 1 530, 3 ELUS.
Nouveau conseil : 16 mod. maj., 7 P.C. et app.
Sortants : 16 mod., 7 P.C. et app.

MONTELIMAR. — Ins., 15 891 ; suff. expr., 12 076. — Un. g. (M. Pic, P.S., m. s., sén., anc. min., anc. dép.), 7 127 27 ELUS
Maj (M. Ayzac, R.I.), 4 727.
Au premier tour : P.S. (M. Pic), 4 919 ; R.I. (M. Ayzac), 3 683 ; P.C. (M. Bres), 2 330 : écol. (M. Arakelian), 804.
Nouveau conseil : 10 P.S., 5 P.C., 7 div. g., 3 app. P.C., 2 rad. g.
Sortants : 12 P.S., 7 mod., 6 div. g., 2 rad. g.

Après la victoire, dimanche dernier, des listes de l'union de la gauche, à Valence, où M. Rodolphe Pesce (P.S.) a battu M. Ribadeau-Dumas, et à Romans-sur-Isère, où M. Georges Fillioud (P.S.) l'a emporté sur la liste du maire sortant, M. Didier, décédé le 10 mars, la poussée de la gauche s'est continuée au second tour dans la Drôme, notamment à Saint-Vallier, où un maire communiste, M. Mourier, succédera à un maire R.I., M. Witsen. D'autre part plusieurs conseils municipaux homogènes favorables à la majorité sont maintenant composés avec des conseillers de gauche. A Montélimar, où, entre les deux tours, M. Maurice Pic, maire socialiste sortant, sénateur et secrétaire général de l'Association des maires de France, a fait entrer des communistes dans sa liste, celle-ci a été élue entièrement, en distançant assez nettement la liste du R.I. M. Ayzac.

Cependant deux villes passent à la majorité : la sous-préfecture de Nyons, où le conseiller général R.P.R., M. Escoffier, succédera à un maire socialiste, et à M. Dieulefit, où un conseiller municipal modéré, M. Raspail, l'emporte également devant la liste du maire socialiste

EURE

• ÉVREUX

Insc., 24 261 ; suff. expr., 17 145.
P.C. (M. Plaisance, P.C., cons. gén.), 8 973 .... 33 ELUS
Maj. (M. Blois, mod., R.P.R., R.I., C.D.S., rad.), 8 172.
M. Augustin Azemia, P.S., m. s., s'était retiré après le premier tour.
Au premier tour : P.C. (M. Plaisance), 6 081 ; maj. (M. Blois), 5 472 ; P.S., rad. g. (M. Azemia), 3 610 ; écol., 1 591.
Nouveau conseil : 15 P.C., 18 div. g.
Sortants : 11 P.S., 10 P.C., 10 rad. g.

***

LOUVIERS. — Insc., 10 235 ; suff. expr., 6 988. — Ext. g. (M. Promentin, m. s.), 4 254 .. 27 ELUS
Maj. (M. Gubian), 2 645.
Au premier tour : Ext. gauche (M. Promentin), 2 789 ; majorité (M. Gubian), 2 379 ; Un. gauche (M. Doucet, P.S.), 1 268.
Nouveau conseil : 25 ext. g., 2 P.S.U.
Sortants : 13 ext. g., 12 mod. maj., 2 P.S.U.

VERNON. — Insc., 13 593 ; suff. expr., 9 502 — Un. g. (M. Pommier, P.C.), 3 622 .... 15 ELUS
Soc. ind. (M. Georges Azemia, m. s.), 3 709 .... 12 ELUS
Cent. (M. Burette), 1 953.
Au premier tour : soc. ind. (M. Georges Azemia), 2 707 ; P.C. (M. Pommier), 1 809 ; centre (M. Burette), 1 655 ; P.S. (M. Goudeau), 1 561 ; maj. prés. (M. Ducres), 1 255.
Nouveau conseil : 12 P.S., 12 soc. ind., 3 P.C.
Sortants : 11 div. g., 7 P.S., 6 C.D.S., 3 rad.

Le second tour a confirmé les enseignements du premier : glissement à gauche dans les villes et grande stabilité dans les campagnes. Parmi les rares maires ne retrouvant pas leur écharpe, se trouvent M. Augustin Azemia (P.S.) à Evreux et son frère, M. Georges Azemia, soc. ind., à Vernon.

A Evreux, la liste de M. Plaisance, P.C., n'a pas bénéficié, loin s'en faut, du report de toutes les voix favorables à M. Azemia au premier tour. Dimanche dernier, les deux listes de gauche obtenaient ensemble 57,83 % des suffrages. Hier, M. Plaisance ne retrouvait que 52,32 % des électeurs, soit un peu moins que la liste Azemia en mars 1971 (52,90 %).

Entre les deux scrutins, c'est la majorité emmenée par M. Blois qui gagnait 15 % des suffrages exprimés, alors que le nombre des votants n'augmentait que d'un peu plus de 2 %. Il apparaît donc que, en dépit des consignes de désistement données par le P.S., les voix socialistes — ainsi d'ailleurs que celles des écologistes — se sont partagées à peu près également entre les deux listes en présence. C'était cependant suffisant pour assurer le succès de la liste conduite par M. Plaisance.

A Vernon, M. Georges Azemia perd lui aussi la mairie qu'il dirigeait depuis 1946. Le maintien d'une liste centriste a favorisé l'union de la gauche, qui l'emporte avec environ 42 % des suffrages seulement.

A Louviers, le succès de la liste d'Action de la gauche emmenée par M. Promentin était prévu. Le retrait de la gauche « officielle » a permis au maire sortant d'obtenir 62 % des suffrages exprimés.

EURE-ET-LOIR

CHATEAUDUN. — Insc., 8 687 ; suff. expr., 6 973. — Un. gauche (M. Maurice Perche, P.C., anc. dép.), 3 546 .... 23 ELUS.
Maj. (M. Guy Joseph, R.I., adj. m., cons. gén.), 3 494 4 ELUS.
M. Gauchery, rad., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : maj. (M. Joseph), 2 929 ; Un. gauche (M. Perche), 2 528 ; Un. dém. (M. Creuzot, soc. ind.), 2 127.
Nouveau conseil : 9 P.S., 8 rad. g., 6 P.C., 2 rad., 2 ind.
Sortants : 9 P.S., 9 rad., 9 act. loc.

Après le renversement de majorité et les succès de l'union de la gauche à Chartres et à Dreux, la mairie de Châteaudun s'est également ouverte au parti communiste qui fait entrer six des siens

Dans cette ville, les deux listes de gauche du premier tour avaient fini par s'entendre et à présenter une liste commune comprenant dix P.C., neuf P.S. et huit radicaux de gauche. Mais les électeurs de gauche ont éliminé la tête de liste, M. Perche, et trois autres candidats du P.C. et le report des voix ne s'est pas réalisé en totalité. La liste modérée qui n'avait pas subi de modifications a augmenté de plus de sept cents voix son score du premier tour, mais elle n'est parvenue à faire élire que quatre candidats alors que la tête de liste R.I. se trouvait éliminée.

Dans les chefs-lieux de canton, l'union de la gauche l'a emporté à Bonneval avec un socialiste tête de liste, et à Illiers-Combray avec un communiste tête de liste.

Dans les communes rurales, peu de changements notables parmi les élus d'action locale, apolitiques ou indépendants. Parmi les personnalités en difficulté, M. Emile Vivier, sénateur, socialiste, ancien président du conseil général, n'a été réélu au deuxième tour qu'en quinzième position sur dix-sept candidats. M. François Levacher, ancien sénateur (action rurale), n'a pas été réélu conseiller à Saint-Maur-sur-le-Loir, dont il était maire depuis 1945.

FINISTÈRE

CONCARNEAU. — Insc., 13 445 ; suff. expr., 9 752. — Maj. (M. Couchourou, mod., m. s.), 5 320 .... 2 ELUS.
Un. g. (M. Jan, P.C., P.S.), 4 429.
Au premier tour : Un. g. (M. Jan), 5 490, 25 ELUS ; maj. (M. Couchourou), 3 710 ; écol. (M. Le Gall), 921.
Nouveau conseil : 13 P.C., 10 P.S., 2 mod. maj., 1 U.D.B., 1 div. g.
Sortants : 25 mod. maj., 1 P.C., 1 div. g.

MORLAIX. — Insc., 12 005 ; suff. expr., 9 878. — Un. g. (M. Cléach, P.S., m. s.), 5 135. 27 ELUS.
Maj. (M. Mazéas, R.P.R., R.I., C.D.S.), 4 428.
Au premier tour : maj. (M. Mazéas), 3 983 ; Un. g. (M. Cléach), 3 697 ; ext. g. (M. Marzin), 1 429.
Nouveau conseil : 14 P.S., 8 P.C., 4 P.S.U., 1 U.D.B.
Sortants : 20 P.S.U. et appar., 7 P.S.

QUIMPERLE. — Insc., 7 165 ; suff. expr., 5 804. — Un. g. (M. Guillou, P.S.), 3 187. 24 ELUS.
Maj. (M. Quéguiner, R.I.), 2 529.
M. Héry, div. g., m. s., s'était retiré après le premier tour.
Au premier tour : Un. g. (M. Guillou), 2 729, 3 ELUS ; maj. (M. Quéguiner), 1 510 ; div. g. (M. Héry), 1 318.
Nouveau conseil : 17 P.S., 10 P.C.
Sortants : 17 div. g., 5 mod. maj., 3 P.S., 2 P.C.

Le second tour a été moins favorable à la majorité, qui, au soir du premier tour, pouvait se prévaloir d'un succès en ayant gagné Quimper. La gauche confirme sa progression, illustrée par sa victoire acquise dès le 13 mars à Brest. Elle gagne notamment Concarneau.

A Quimperlé, où il y avait une longue tradition radicale, la municipalité est nettement gagnée par une gauche plus affirmée.

(Lire la suite page 14.)

Dans les autres départements

LE DEUXIÈME TOUR

(Suite de la page 13.)

A Morlaix, après des négociations difficiles, la liste de courant socialiste et d'union populaire (animée principalement par des membres du P.S.U. et de la C.F.D.T.) et la liste d'union de la gauche (présentée par le P.S., le P.C.F. et d'U.D.B.) avaient fusionné après le premier tour. Cet accord leur a permis de remporter les 27 sièges en ballottage.

GARD

BAGNOLS-SUR-CEZE. — Insc. 9 304 ; suff. expr., 6 984. — Un. g. (M. Bénédetti, P.S.), 3 664 .... 10 ELUS

Maj. (M. Menjaud, mod. maj.), 3 234.

M. Boulot, rad. g., m. s., s'est retiré entre les deux tours.

Au premier tour : Un. g. (M. Bénédetti), 3 404, 17 ELUS ; maj. (M. Menjaud), 1 834 ; div. g. (M. Boulot, rad. g.), 1 440.

Nouveau conseil : 16 P.S., 6 P.C., 5 div. g.

Sortants : 20 mod., 2 div. d., 2 div. g., 1 rad. g., 1 R.P.R., 1 C.D.S.

LA GRAND-COMBE. — Insc., 7 004 ; suff. expr., 5 629. — P.S. (M. Larguier, m. s.), 2 660 .... 27 ELUS

P.C. (M. Durand), 2 032.

Maj. (M. Peyric, C.D.S., mod. maj.), 946.

Au premier tour : P.S. (M. Larguier), 2 169 ; P.C. (M. Durand), 1 866 ; maj. (M. Peyric), 1 314.

Nouveau conseil : 14 P.S., 13 div. g.

Sortants : 9 C.D.S., 6 div. d., 6 P.S., 5 cent. g., 1 rad.

Bien que les deux tiers des conseils municipaux du département, dont Nîmes et Alès, aient été pourvus dès le 13 mars, le scrutin de ballottage s'est déroulé avec passion dans quelque cent trente localités gardoises. Les pourcentages de vote sont restés très élevés pour des élections municipales, dépassant à peu près partout 70 % et même 95 % dans certaines communes. Même dans de petits bourgs traditionnellement préservés des affrontements de partis, la lutte électorale a été très vive et très politisée.

Dans les agglomérations plus importantes, il en a été de même. Alors que, à La Grand-Combe, le maire sortant socialiste l'emportait facilement à l'issue d'une élection triangulaire l'opposant à des communistes et à des modérés, à Bagnols, la liste de gauche de M. Bénédetti a enlevé tous les sièges, face à la liste conduite par un adjoint « dissident » du maire sortant. On relèvera aussi le succès — le premier, sans doute, dans le Gard — d'une liste Vivre au pays qui a ravi la mairie de Sauzet au suppléant de M. Jean Bastide, député socialiste.

HAUTE-GARONNE

◆ TOULOUSE

3ᵉ secteur (nord)

Inscr., 57 346 ; suff. expr., 41 810.

Maj. (M. Cavaillé, R.I., secr. E., c. s.), 21 704 .... 13 ELUS.

Un. gauche (M. Savary, P.S., dép., anc. min., P.C., rad. g.), 20 106.

Au premier tour : maj. (M. Cavaillé), 10 011 ; un. gauche, M. Savary), 17 315 ; P.S.U., auton., écol., 1 285 ; ext. g., 635 ; act. loc. (M. Segond, div. g.), 530.

Nouveau conseil : 17 mod. maj., 10 P.S., 7 P.C., 6 R.P.R., 6 R.I., 2 rad. g., 1 C.D.S.

Sortants : 16 mod. maj., 9 R.P.R. 7 div. maj., 5 R.I.

MURET. — Insc. 8 346 ; suff. expr., 5 663. — Un. gauche (M. Berger, P.S.), 2 756 .... 1 ELU.

Maj. (M. Douzans, mod. maj., m. s.), 2 510.

Au premier tour : maj. (M. Douzans), 3 340, 26 ELUS ; Un. gauche (M. Berger), 3 017.

Nouveau conseil : 26 mod. maj. 1 P.S.

Sortants : 22 mod. maj., 4 rad., 1 rad. g.

Le troisième secteur de Toulouse en donnant, par 1 598 voix d'écart, la victoire à la liste que conduisait M. Marcel Cavaillé, R.I., secrétaire d'État aux transports, contre l'union de la gauche dont M. Alain Savary, député socialiste, était le chef de file, a assuré la réélection de M. Pierre Baudis, apparenté R.I., à la mairie de Toulouse.

En effet, M. Pierre Baudis avait été réélu au premier tour dans le premier secteur (dix-sept conseillers), alors que l'union de la gauche l'avait emporté dans le second secteur (dix-neuf conseillers) ; avec les treize conseillers du troisième secteur, M. Baudis disposera d'une majorité de trente voix contre dix-neuf. Au premier tour, il n'avait manqué à la liste de M. Cavaillé que 378 voix pour être élue. Or, malgré les désistements de la liste d'action locale de Mᵉ René Segond, gaulliste d'opposition, de la liste d'extrême gauche (Lutte ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire), et de la liste présentée par le P.S.U. et Lutte occitane, qui avaient invité leurs deux mille quatre cent cinquante-deux électeurs à voter pour M. Savary, le secrétaire d'État l'a emporté par 51,92 % contre 48,08 %. Le député socialiste améliore de 2 791 voix son score du premier tour, M. Cavaillé augmente le sien de 2 693.

Ce sont donc les abstentionnistes du premier tour qui ont assuré le succès de la liste du secrétaire d'État aux transports. Il y a eu, en effet, 2 803 votants de plus qu'au premier tour dans ce secteur.

Cependant, le conseil municipal de Toulouse ne sera plus monolithique, et les communistes, au nombre de sept, y feront en particulier leur réapparition depuis le mois de mars 1965.

Dans le reste du département, la poussée de la gauche n'est pas irrésistible ; elle est surtout très irrégulière, et à Noé, par exemple, le maire sortant, M. Jean Doumeng, P.-D.G. d'Inter-Agra, parti communiste, est bien élu au conseil municipal, mais, minoritaire, il ne sera pas réélu maire de cette ville. Sa liste d'union de la gauche n'a emporté que cinq sièges sur les treize. Les huit autres sont revenus à une liste apolitique d'action locale.

GERS

AUCH

Insc., 13 060 ; suff. expr. : 9 626.

Maj. (M. Dours, cons. gén., mod. maj., m. s.), 5 151 ...... 6 ELUS

Un. g. (M. Laborde, cons. gén., dép., P.S.), 4 389.

Au premier tour : Un. gauche (M. Laborde), 5 164, 21 ELUS ; maj. (M. Dours), 4 704.

Nouveau conseil : 13 P.S., 6 mod. maj., 5 div. g., 2 P.C., 1 rad. g.

Sortants : 26 mod. majorité, 1 R.P.R.

CONDOM. — Insc., 4 873 ; suff. expr., 3 691 — Maj. (M. Dubos, R.P.R.), 1 700 .... 4 ELUS

Un. g. (M. Abeillé, cons. gén., P.S., m. s.), 1 550.

Ss étiq. (M. Beth), 300.

Au premier tour : Un. gauche (M. Abeillé), 2 090, 19 ELUS ; maj. (M. Dubos), 1 565 ; ss. étiq. (M. Beth), 240.

Nouveau conseil : 9 div. g., 7 P.S., 4 mod. maj., 2 P.C., 1 rad. g.

Sortants : 21 P.S., 2 mod. maj.

FLEURANCE. — Insc., 3 830 ; suff. expr., 2 910. — Maj. (M. Mességué, cons. gén., mod. maj., m. s.), 1 600 .... 1 ELU

Un. g. (M. Guillet, P.S.), 1 310.

Au premier tour : majorité (M. Mességué), 1 887, 22 ELUS ; Un. g. (M. Guillet), 1 345.

Nouveau conseil : 23 mod. maj.

Sortants : 23 mod. maj.

MIRANDE. — Insc., 2 471 ; suff. expr., 2 050. — Maj. (M. Beaudran, mod. maj., m. s.), 901 .. 7 ELUS

Un. g., 938 .... 4 ELUS

Ss étiq. 280.

Au premier tour : majorité (M. Beaudran), 1 065, 12 ELUS ; Un. g., 828 ; ss étiq., 350.

Nouveau conseil : 19 mod. maj., 4 un. g.

Sortants : 23 mod. maj.

Le deuxième tour est plus favorable à la majorité que le premier. A Auch, où la gauche avait conquis 21 sièges le 13 mars, c'est la liste de M. Dours, maire sortant, qui enlève les six sièges en ballottage, au détriment de cinq communistes et d'une personnalité non inscrite.

Dans les deux sous-préfectures, le résultat du scrutin est également à l'avantage de la majorité. A Condom, les 4 sièges à pourvoir vont à la liste de M. Dubos, mais la gauche n'en conserve pas moins la mairie. A Mirande, après avoir gagné 12 sièges au premier tour, la liste du maire sortant, M. Beaudran, mod. maj., en emporte 7 au deuxième tour, contre 4 à la gauche. Cependant, l'élection des 12 élus du premier tour est contestée : ceux-ci ont affirmé qu'ils se démettraient de leur fonction aussitôt après la désignation du maire.

A Fleurance, la liste de M. Mességué gagne le seul siège qui lui avait échappé au premier tour.

GIRONDE

ARCACHON. — Insc., 10 854 ; suffrages expr., 7 804. — Majorité (M. Fleury), 3 397 .... 25 ELUS.

Union g. (M. Ewans, div. g.), 2 209 .... 1 ELU.

Sans étiq. (MM. Meunier - Lacaze), 2 052.

M. de Gracia, anc. dép. U.D.R., m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour : Sans étiq. (M. Fleury), 2 986, 1 ELU ; ss ét., (M. Ewans), 1 862 ; sans étiquette (M. Meunier), 1 778 ; sans étiq. (M. Lacaze), 757.

Nouveau conseil : 26 mod. maj., 1 P.C.

Sortants : 27 mod. maj.

LIBOURNE. — Insc., 14 517 ; suff. expr., 10 831. — Maj. (M. Boulin, R.P.R., ministre, maire sort.), 5 472 .... 22 ELUS.

Union g. (M. Bernard, P.S.), 5 230 .... 4 ELUS.

Au premier tour : Maj. (M. Boulin), 5 060, 1 ELU ; Un. g. (M. Bernard), 4 326 ; ss étiq. (M. Balguerie), 833.

Nouveau conseil : 10 mod. maj., 7 R.P.R., 4 P.S., 4 R.I., 1 div. g., 1 cent. g.

Sortants : 26 act. loc., 1 R.P.R.

SAINT-MEDARD-EN-JALLES. — Insc., 9 683 ; suff. expr., 7 900. — Maj. (M. Dussedat, app. R.P.R., anc. dép., m. s.), 4 057, 26 ELUS.

Union g. (Dr Julien, rad. g.), 3 779 .... 1 ELU.

Au premier tour : Maj. (M. Dussedat), 3 254 ; Un. g. (Dr Julien), 3 035 ; sans étiq. (Mme Bernier), 1 380.

Nouveau conseil : 26 mod. maj., 1 P.S.

Sortants : 25 mod. maj.

Trois villes importantes restaient en jeu au second tour : Saint-Médard-en-Jalles, Libourne et Arcachon. Dans la première, les deux têtes de liste, M. Christian Dussedat, maire sortant, apparenté R.P.R., et M. Raymond Julien, conseiller général radical de gauche, ont été battus, mais c'est la liste de M. Dussedat, favorable à la majorité, qui l'a emporté.

A Libourne, M. Robert Boulin, dont la liste s'adjuge 23 sièges, est réélu personnellement avec une voix d'avance sur le chef de file de l'union de la gauche, M. Bernard, qui entre au conseil avec trois de ses colistiers. M. Gilbert Mitterrand, à deux voix près, manque son élection.

A Arcachon, la liste du docteur Fleury l'a emporté nettement (vingt-cinq sièges), tandis que la gauche s'est contentée d'un seul siège.

Mais le point essentiel de ce deuxième tour se situe dans la banlieue de Bordeaux, à Eysines et à Taillan, où la gauche l'a emporté nettement, faisant basculer la communauté urbaine de Bordeaux dans le camp de l'opposition. La présidence devrait échapper à M. Jacques Chaban-Delmas si la gauche ne renouvelle pas les erreurs commises lors de l'élection à la présidence du conseil régional.

Dans le reste du département, la poussée de la gauche est confirmée.

HÉRAULT

◆ MONTPELLIER

Ins. : 92 232 ; suff. expr. : 70 935.

Un. g. (M. Frèche, dép. P.S.), 36 927 .... 43 ELUS.

Maj. (M. Delmas, R.I.), m. s., cons. gén., R.P.R., C.D.S., apol., rad.), 34 008.

Au premier tour : Maj. (M. Delmas), 28 320 ; Un. g. (M. Frèche), 27 473 ; écol. (Mme Allemant), 4 062 ; ind. (M. Bal), 2 312 ; L.C.R. (M. Alliès), 1 185.

Nouveau conseil : 23 P.S., 13 P.C., 5 rad. g., 2 P.S.U., 1 gaull. g.

Sortants : 11 R.I., 10 ss étiq., 8 cent., 8 R.P.R.

◆ BÉZIERS

Insc. : 49 164 ; suff. expr. : 37 922.

Un. g. (M. Balmigère, dép. P.C.), 21 057 .... 39 ELUS.

Maj. (M. Brousse, rad. min., cons. gén., m. s., R.I., C.D.S., R.P.R.), 16 865.

Au premier tour : Un. g. (M. Balmigère), 17 103 ; maj. (M. Brousse), 12 646 ; centr. (M. Guigue), 5 177.

Nouveau conseil : 13 P.C., 12 P.S., 7 rad. g., 7 div. g.

Sortants : 11 P.S., 10 rad., 9 mod., 7 C.D.S.

CASTELNAU-LE-LEZ. — Ins. : 6 071 ; suff. expr. : 4 558. — P.S. (M. Fournier, m. s.), 2 301 .... 23 ELUS.

Maj. (M. Alezar, act. loc.), 1 411 ; P.C. (M. Barrot), 801.

Au premier tour : P.S. (M. Fournier), 2 078 ; maj. (M. Alezar), 815 ; P.C. (M. Barrot), 790 ; act. loc., 746.

Nouveau conseil : 14 P.S., 9 div. g.

Sortants : 14 P.S., 9 ss étiq.

LUNEL. — Ins., 7 773 ; suff. expr., 6 279. — Un. g. (M. Rauzier, cons. gén., P.S.), 3 707 .... 27 ELUS.

Maj. (M. Parry, mod., m. s.). 2438.

Au premier tour : P.S. (M. Rauzier), 2 153 ; maj. (M. Parry), 2 086 ; P.C. (M. Roux), 1 748.

Nouveau conseil : 10 P.S., 10 P.C., 4 div. g., 3 rad. g.

Sortants : 10 mod. maj., 10 cent. g., 7 ss étiq.

PEZENAS. — Ins., 4 883 ; suff. expr. 2 162. — Un. g. (M. Audibert, P.S., adj. s.), 2 078 .... 3 ELUS.

M. Bène, P.S., m.s., prés. cons. gén., ne se représentait pas.

Au premier tour : Un. g. (M. Audibert, P.S.), 2025, 20 ELUS ; Act. loc., 1 015 ; maj. (M. Morand), 709.

Nouveau conseil : 11 P.S., 7 P.C., 4 div. g., 1 rad. g.

Sortants : 12 div. g., 9 P.S., 2 mod. maj.

Les deux bastions : Béziers, le fief radical, et Montpellier, le fief gouvernemental, passent tous deux à l'union de la gauche. Un député communiste, M. Paul Balmigère, sera maire de Béziers, où la crise viticole a probablement joué contre les partisans de la majorité, et un député socialiste, M. Georges Frèche, sera maire de Montpellier, dont le maire sortant, M. François Delmas, avait pourtant été réélu dès le premier tour en 1965 et en 1971.

A Béziers, où les quelque 8 000 suffrages disponibles — les 5 177 de la liste centriste et les 2 996 nouvellement exprimés — se sont également répartis entre les deux candidats, il est probable que les voix de la liste patronnée par M. Pierre Guigue, centriste, et éliminé par la règle des 12,5 % des inscrits, ne se sont pas reportées intégralement sur la liste du maire sortant, M. Brousse, en raison de rivalités locales. Le ministre du commerce et de l'artisanat est nettement distancé. A Montpellier, le maire battu, républicain indépendant, M. Delmas, ne s'est pas mieux défendu contre son rival socialiste, qui semble avoir bénéficié du report des voix écologistes. Élu pour la première fois conseiller municipal en 1947, premier adjoint en 1953 et maire en 1959, M. Delmas est sans doute victime de ce qu'il est convenu d'appeler l'usure du pouvoir et du dynamisme de son adversaire.

La majorité, qui perd aussi Lunel, doit se satisfaire d'une mince compensation : la réélection, avec toute sa liste, de M. Jacques Giret, conseiller général, républicain indépendant, du cinquième canton de Montpellier, à la mairie de Palavas-les-Flots.

Après le scrutin à La Grande-Motte, où M. René Couveinhes (R.P.R.), ancien député, avait été élu dès le premier tour, avec toute sa liste, deux plaintes demandant l'annulation du scrutin ont été déposées devant le tribunal administratif de Montpellier.

ILLE-ET-VILAINE

◆ RENNES

Ins., 103 605 ; suff. expr., 79 813.

Un. g. (M. Hervé, P.S., c. g.), 44 578 .... 43 ELUS

Maj. (M. Chaudet, R.I., adj. s., R.P.R., C.D.S., F.S.D., div. cent.), 35 235

M. Freville, C.D.S., sén., m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour : un. g. (M. Hervé), 36 162 ; maj. (M. Chaudet), 31 593 ; P.S.U., écol., 3 967 ; extr. g. (M. Madec, L.O.), 1 699 ; div. g. (M. Le Moenne, maoïste), 1 030.

Nouveau conseil : 24 P.S., 12 P.C., 4 rad. g., 2 un. dém. bretonne, 1 U.J.P.

Sortants : 11 C.D.S., 7 R.P.R., 6 cent., 4 R.I., 3 div. g., 2 rad., 1 C.N.I., 1 gaull.

◆ SAINT-MALO

Ins., 29 924 ; suff. expr., 22 630.

Un. g. (M. Chopier, P.S.), 9 092 .... 33 ELUS

Maj. (M. Debonnet, s. étiq., R.I., R.P.R.), 8 994.

Cent. g. (M. Rehel, F.S.D., c. s.), 4 544.

M. Planchet, cent., maire sort., condamné pour « prise d'intérêt » ne se représentait pas.

Au premier tour : un. g. (M. Chopier), 7 162 ; maj. (M. Debonnet), 6 210 ; cent. g. (M. Rehel), 5 815 ; div. g. (M. Mousson, ex-R.I.), 1 802.

Nouveau conseil : 17 P.S., 13 P.C., 2 rad. g., 1 s. étiq.

Sortants : 17 cent., 10 div. g.

FOUGERES. — Ins., 18 071 ; suff. expr., 14 387. — Maj. (M. Cointat, R.P.R., anc. min., m. s.), 6 115 .... 24 ELUS

Un. g. (M. Guillerm, P.C., c. s.), 5 322 .... 3 ELUS

Au premier tour : maj. (M. Cointat), 4 929 ; un. g. (M. Guillerm), 4 343 ; réf. (M. Corvaisier), 3 090 ; mouv. dém. (M. Feuvrier), 1 250.

Nouveau conseil : 21 mod. maj., 3 R.P.R., 2 P.S., 1 P.C.

Sortants : 24 mod. maj., 1 R.P.R., 1 P.C., 1 s. étiq.

REDON. — Ins., 6 039 ; suff. expr., 4 659. — Maj. (M. Tiger, R.I., m. s.), 2 374 .... 3 ELUS

Un. g. (M. Bourges, P.S.), 2 360 1 ELU

Au premier tour : maj. (M. Tiger, R.I.), 2 373, 14 ELUS ; un. g., 2 092, 5 ELUS.

Nouveau conseil : 9 s. étiq., 5 P.S., 3 R.I., 2 cent., 1 C.D.S., 1 div. g., 1 rad., 1 P.C.

Sortants : 6 cent., 4 C.D.S., 4 R.I., 4 div. g., 3 rad., 1 s. étiq.

La gauche enlève les deux principales villes du département, Rennes et Saint-Malo. Dans la capitale bretonne, la liste que conduisait M. Hervé, P.S., l'emporte avec 9 343 voix d'avance (55,85 % des suffrages) sur la liste de M. Chaudet, R.I. (44,15 %). La campagne menée par la majorité sur le thème de la menace socialo-communiste n'a donc pas trouvé l'écho escompté, malgré une augmentation sensible de la participation, qui passe de 73,38 % à 78,11 %. Les nouveaux votants (5 362 suffrages exprimés de plus) semblent s'être prononcés pour les deux tiers en faveur de M. Chaudet (qui gagne 3 642 voix) pour un tiers en faveur de M. Hervé (qui bénéficie en outre des voix des trois listes d'extrême gauche).

A Saint-Malo, c'est le maintien d'une liste de centre gauche, conduite par un conseiller sortant, M. Rehel, et composée aux deux tiers de conseillers sortants, qui permet à l'union de la gauche de l'emporter de 98 voix. Là aussi, l'apport des abstentionnistes n'a pas suffi à la majorité, d'autant que certaines des voix obtenues par la liste de M. Rehel ont pu se reporter sur l'union de la gauche.

A Fougères, M. Cointat, ancien ministre, R.P.R., est réélu plus facilement que prévu, et, à Redon, M. Tiger, mis en ballottage au premier tour, retrouve son siège au second.

INDRE

◆ CHATEAUROUX

Insc., 31 573 ; suff. expr., 24 902.

Cent. g. (M. Bernardet, div. g., m. s.), 12 904 .... 35 ELUS.

Un. g. (M. Lemoine, P.C.), 11 998.

Au premier tour : Un. g. (M. Lemoine), 9 912 ; Cent. g. (M. Bernardet), 7 998 ; maj. (M. Jamet, R.I.), 2 830 ; Mouv. dém. (M. Godard), 2 334.

Nouveau conseil : 14 ss étiq., 8 maj., 5 div. g., 3 soc. ind., 3 R.P.R., 2 R.I.

Sortants : 10 div. g., 9 mod., 8 P.S., 2 R.I.

LE BLANC. — Ins., 4 912 ; suff. expr., 4 196. — Un. républ. (M. Thimel, ss étiq.), 2 100 .. 22 ELUS.

Maj. (M. Mourot, dép. R.P.R., m. s.), 1 800 .... 1 ELU.

Au premier tour : maj. (M. Mourot), 1 578 ; Un. républ. (M. Thimel), 1 317 ; Un. g. (M. Boizeau), 985.

Nouveau conseil : 12 mod., 9 P.C., 2 P.S.

Sortants : 16 mod., 4 div. g., 2 R.P.R., 1 P.S.

ISSOUDUN. — Insc., 10 320 ; suff. expr., 8 300. — Union g. (M. Laignel, P.S.), 4 300 19 ELUS.

Majorité (M. Rousselle R.P.R., m. s.), 3 700.

Au premier tour : Un. g. (M. Laignel), 4 048, 8 ELUS ; majorité (M. Rouselle), 3 340 ; sans étiq. (M. Guyard), 1 400.

Nouveau conseil : 17 P.S., 10 P.C.

Sortants : 12 mod. maj., 8 P.S., 3 div. g., 2 R.P.R., 1 R.I.

A Châteauroux, la lutte a été très serrée, puisque M. Bernardet, maire sortant, l'emporte seulement avec 906 voix sur la liste de l'union de la gauche conduite par M. Lemoine, député communiste. Une forte majorité de votants s'est dégagée à ce second tour avec 80,97 %. M. Lemoine a obtenu 48,18 % et M. Bernardet 51,82 %. 5 % des abstentionnistes se sont manifestés. M. Lemoine améliore son score du premier tour de 2 086 voix, et M. Bernardet gagne, quant à lui, 4 906 voix. Une grande partie des voix de la liste Jamet (R.I.) et de celle de M. Godard (jobertiste) s'est reportée, semble-t-il, sur celle du maire sortant.

Au Blanc, la liste d'union démocratique et de progrès, conduite par M. Thimel, et la liste d'union de la gauche ont, au deuxième tour, fait liste commune sous l'étiquette union républicaine. La majorité a eu un élu, mais, bien que tête de liste, M. Mourot, député R.P.R., maire sortant, a été battu.

A Issoudun, le maire sortant est battu, ainsi que la totalité de la liste de la majorité qu'il conduisait. C'est M. Laignel, membre du comité directeur du P.S., qui a été élu, et la liste d'union de la gauche s'est assurée la totalité des sièges (huit au premier tour et dix-neuf au second).

A La Châtre, l'union, qui avait été tentée entre la liste du maire sortant, M. Chauvet, divers gauche, n'a pas pu se faire avec l'union de la gauche. La liste de la majorité conduite par le docteur Tissandier, député R.I., compte dix-huit élus sur vingt-trois.

La majorité perd Le Blanc et Issoudun et gagne La Châtre. Châteauroux sera une ville favorable à la majorité.

INDRE-ET-LOIRE

CHINON. — Insc., 5 214 ; suff. expr., 3 927. — Maj. (M. Percevault, s. étiq.), 1 692 .. 18 ELUS

Un. g. (M. Giraudeau, P.S.), 1 433 .... 5 ELUS

Rad. g. (M. Devin), 1 002.

M. Daydé, rad. g., m. s., s'est retiré entre les deux tours.

Au premier tour : maj. (M. Percevault, 1 468 ; Un. g. (M. Giraudeau, 1 146 ; rad. g. (M. Daydé, m. s.), 1 036.

Nouveau conseil : 10 mod., 5 P.S., 5 R.I., 3 R.P.R.

Sortants : 12, rad. g., 11 div. g.

A Loches, où M. Sarraute, maire sortant, modéré, ne se représentait pas, le ballottage a évolué en faveur de la gauche : de sept membres dans le précédent conseil, elle a gagné la totalité des élus avec M. Fily (P.S.), elle compte cinq P.S., cinq P.C. et douze indépendants.

En revanche, à Chinon où le maire sortant M. Daydé (M.R.G.) s'était retiré entre les deux tours, le maintien de sa liste remaniée, et conduite par M. Devin, mais qui avait perdu l'investiture M.R.G. a été fatale à la gauche qui n'arrive à placer que cinq de ses membres dans le nouveau conseil.

On note encore dans le reste du département la conquête de quelques communes par la gauche : Chandray et Rochecorbon dans la banlieue tourangelle ainsi que Montlouis où deux listes favorables à la majorité s'étaient maintenues. Cependant la poussée de la gauche, n'a pas été assez puissante pour mettre en danger les autres situations acquises dans le département.

ISÈRE

◆ GRENOBLE

Insc., 84 001 ; suff. expr., 56 007.

Un. gauche (M. Dubedout, P.S., dép., m. s.), 31 500 .... 43 ELUS

Maj. (M. Pariaud, ss. étiq., C.D.S., R.P.R., R.I., rad., P.I., F.S.D.), 24 507.

Au premier tour : Un. g. (M. Dubedout), 27 223 ; maj. (M. Pariaud), 20 523 ; écol. (Mme Andrevon), 5 054 ; ss étiq. (M. Pascal), 1 730 ; ext. g. (M. Vittonmea), 804.

Nouveau conseil : 22 P.S., 16 P.C., 3 rad. g., 1 F.P., 1 GAM.

Sortants : 32 P.S., 2 rad. g., 2 GAM.

BOURGOIN-JALLIEU. — Ins., 12 656 ; suff. expr., 9 265. — Un. g. (M. Oudot, P.S., m. s.), 5 594 .... 27 ELUS

Maj. (M. de Brechard, ss. étiq., R.I., F.S.D.), 3 481.

Au premier tour : P.S. (M. Oudot), 4 279 ; maj. (M. de Bréchard)), 2 578 ; P.C. (M. Nadal), 1 922.

Nouveau conseil : 12 P.S., 7 app. P.S., 7 P.C., 1 app. P.C.

Sortants : 17 div. g., 8 P.S., 2 cent. g.

Élue en 1971 avec 55,77 % des suffrages exprimés, la liste conduite à Grenoble par M. Dubedout en obtient 56,24 %. Ce gain minime a surpris dans la mesure où les communistes, qui avaient en 1971 attaqué à plusieurs reprises la liste du maire sortant, faisaient cette fois cause commune avec lui.

Cette alliance paraît avoir rejeté vers la majorité (43,75 % des suffrages exprimés) l'électorat centriste de 1965 et 1971 de M. Dubedout, notamment les électeurs qui avaient accordé à M. Pascal 1 730 voix au premier tour. M. Dubedout ne bénéficie pas non plus, loin s'en faut, des voix écologistes du premier tour (9,13 % des suffrages exprimés), sauf dans les quartiers où le parti socialiste est fortement implanté.

A Bourgoin - Jallieu, la liste d'union de la gauche conduite par M. Oudot est réélue avec 60,38 % des suffrages exprimés. Elle n'en avait obtenu que 51,63 % en 1971.

La réélection à Meylan de la liste conduite apr M. François Gillet (G.A.M.), qui comprend onze G.A.M., onze P.S., quatre P.C. et un radical de gauche, ainsi que l'élection au premier tour à Saint-Egrève de la liste d'union socialiste (quatorze P.S., quatre G.A.M., deux écologistes et six divers gauche), ont montré que les groupes d'action municipale demeuraient encore très actifs dans l'agglomération grenobloise malgré leur quasi-élimination à Grenoble même, où ne siégera désormais qu'un seul de leur représentant.

M. Guy Cabanel, devenu député R.I. de l'Isère en 1974, en remplacement de M. Aimé Paquet nommé médiateur, comptait beaucoup sur un succès électoral à Meylan pour consolider sa position. Son échec risque de compromettre ses chances aux élections législatives de 1978.

JURA

LONS-LE-SAUNIER

Insc., 11 497 ; suff. expr., 9 066.

Un. g. (M. Auger, P.C.), 4 725 21 ELUS.

Maj. (M. Feit, R.I., dép., m. s.), 4 341 .... 6 ELUS.

Au premier tour : Un. g. (M. Auger), 3 061 ; maj. (M. Feit), 2 800 ; cent. (M. Welter, ss étiq.), 1 265 ; act. loc. (M. Amyon), 389 ; écol., 350.

Nouveau conseil : 10 P.C., 8 P.S., 6 mod. maj., 2 rad. g., 1 P.S.U.

Sortants : 10 R.I., 10 mod. maj., 4 C.D.S., 1 P.S.U.

CHAMPAGNOLE. — Insc., 5 412 ; suff. expr., 4 411. — Un. g. (M. Fumey-Badoz, P.S.), 2 181. 16 ELUS.

Maj. (M. Denminger, mod. maj., m. s.), 1 968 .... 3 ELUS.

Au premier tour : Un. g. (M. Fumey-Badoz), 2 031, 5 ELUS ; maj. (M. Denminger), 1 825, 3 ELUS.

Nouveau conseil : 14 P.S., 7 P.C., 5 mod. maj., 1 R.P.R.

Sortants : 11 mod. maj., 5 P.S., 3 R.P.R., 3 div. g., 1 P.C.

DOLE. — Insc., 15 083 ; suff. expr., 12 032. — Un. g. (M. Santa-Cruz, P.S.), 5 952 ...... 26 ELUS.

Maj. (M. Barbier, mod. maj.), 5 249 .... 1 ELU.

M. Truchot, cent. g., m. s., s'était retiré entre les deux tours.

Au premier tour : Un. gauche (M. Santa-Cruz), 4 907 ; ind. maj. (M. Barbier), 3 461 ; cent. g. (M. Truchot), 1 837 ; P.S.U. (M. Content), 737.

Nouveau conseil : 12 P.S., 12 P.C., 2 P.S.U., 1 mod. maj.

Sortants : 10 C.D.S., 7 div. g., 5 mod. maj., 5 R.P.R., 2 P.S.

SAINT-CLAUDE. — Communes associées.

— *Chaumont.* — Ins., 98 ; suff. expr., 96. — Maj., 52 .... 1 ELU. Un. gauche. 33.

— *Cinquetral.* — Ins., 108 ; suff. expr., 88. — Maj., 64. 1 ELU. Un. gauche, 19.

Au premier tour, pour Saint-Claude-ville : maj. (M. Jaillon, Cent. dém., m. s.), 2 950, 24 ELUS ; Un. gauche (M. Jeantet, P.S.), 2 067 ; 1 ELU.

Nouveau conseil : 15 mod. maj., 6 C.D.S., 3 cent. g., 2 R.P.R., 1 P.S.

Sortants : 15 mod. maj., 8 C.D.S., 7 div. g., 3 ind., 1 R.I.

La liste d'union de la gauche de M. Santa-Cruz enlève la mairie de Dole, où la liste du maire sortant, M. Truchot, centre gauche, distancée au premier tour, s'était retirée sans laisser de consignes de vote. M. Barbier (majorité) doit se contenter d'un seul siège enlevé dans une petite commune fusionnée. Le P.S.U. s'était retiré au profit de la liste de la gauche, dans laquelle il avait obtenu deux sièges.

A Champagnole, le renversement de majorité était également prévisible. La tendance marquée au premier tour s'est confirmée, et la liste du maire sortant, M. Denminger, centre gauche, avec six élus seulement, dont lui-même, a subi une défaite sérieuse. M. Jaillon, maire sortant (Centre démocrate) de Saint-Claude, avait déjà remporté la victoire au premier tour. Il restait à élire deux conseillers dans deux communes fusionnées, qui, toutes deux, ont donné luers voix à la liste Jaillon. Le conseil ne comptera donc qu'un P.S. et vingt-six représentants de la majorité.

La grosse surprise est venue de Lons-le-Saunier, où la liste du maire sortant, M. Feit, député R.I., paraissait bien placée pour conserver la majorité. Les écologistes et une liste locale fantaisiste s'étaient retirés sans donner de conseils de vote. Celle de M. Welter, ancien président départemental du C.D.S., avait fait de même ; mais, à la suite de divers incidents, son leader demanda à ses électeurs d'apporter leurs voix à la liste de la gauche, dont le leader, M. Auger, conseiller général de Lons-Sud, P.C., réalise un bon score en recueillant personnellement 4 998 voix contre 4 179 au maire sortant. Ce dernier, qui se classe vingt-quatrième de sa liste et quarante-neuvième des candidats en n'obtenant que six postes pour ses colistiers et en étant battu lui-même, essuie une lourde défaite personnelle.

LANDES

MONT-DE-MARSAN

Insc. 15 517 ; suff. expr., 11 234.

Div. g. (M. Lamarque-Cando, soc. ind., m. s.), 6 357 .. 27 ELUS

Un. gauche (M. Duroure, P.S.), 4 780.

Au premier tour : Div. g. (M. Lamarque-Cando), 4 600 ; Un. gauche (M. Duroure), 3 987 ; maj. (M. Ollivier, R.P.R.), 2 279 ; act loc. (M. Ponge, s. étit.), 361.

Nouveau conseil : 27 soc. ind. et div. g.

Sortants : 21 div. g. 4 P.S. 1 rad. g., 1 soc. ind.

DAX. — Insc., 12 577 ; suff. expr., 9 540. — Ind. (M. Gousselaire-Dupin), 3 613 .... 15 ELUS.

Maj. (M. Moras, R.P.R., m. s.), 3 553 .... 12 ELUS

Un. gauche (M. Ducourneau, P.S.), 2 379.

Au premier tour : maj. (M. Moras), 3 366 ; ind. (M. Gousselaire-Dupin), 3 336 ; Un. gauche (M. Ducourneau), 2 450.

Nouveau conseil : 15 ind. et mod., 12 mod. maj.

Sortants : 9 R.P.R., 9 R.I., 4 C.D.P., 3 mod. maj., 1 P.S., 1 div. g.

Dans les Landes, département qui reste relativement stable, l'union de la gauche n'est pas parvenue à enlever les sièges en compétition qui demeurent la propriété, sinon de la majorité, du moins de ceux qui rejettent le programme commun. Dans les deux villes les plus importantes, Mont-de-Marsan et Dax, la mairie ne pouvait échapper à ces deux derniers. A Mont-de-Marsan, le maire sortant, M. Lamarque-Cando (soc. ind.) est largement réélu, sa liste ne laissant aucun siège à la gauche conduite par le député socialiste, M. Roger Duroure, seul parlementaire landais engagé dans la consultation à connaître la défaite. A Dax, la gauche a été réduite dès le premier tour à assister à la lutte, comme prévu, très serrée, entre le maire sortant, M. Max Moras, soutenu par le R.P.R., et so nancien adjoint l'indépendant Yves Gousselaire-Dupin. Finalement, la victoire est revenue de justesse au second, qui remporte quinze sièges contre douze à M. Moras.

Dans les chefs-lieux de cantons ou communes importantes : Labouheyre, Pissos, Gabarret, Parentis-en Born, Pouillon, Castets, les majorités en place, bien que grignotées, ont gardé l'avantage, tandis qu'à Soustons, si le maire est battu c'est par un adversaire de même tendance, donc sans que la carte politique s'en trouve modifiée.

En 1971, sur 331 communes, 165 pouvaient être considérées comme l'opposition, et les 166 autres comme favorables à la majorité ou sans étiquette (centre et divers gauche). En 1977, les communes d'opposition sont environ 180. La majorité conserve la suprématie dans 120 autres, tandis que les municipalités centristes ou divers gauche sont au nombre de 51.

LOIR-ET-CHER

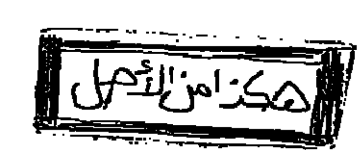
ROMORANTIN-LANTHENAY. Ins., 9 864 ; suff. expr., 8 134. — Maj. (M. Thyraud, sén. R.I., m. s.), 4 038 .... 19 ELUS

Un. g. (M. Giraud, P.S., c. gén.), 3 953 .... 8 ELUS

Au premier tour : maj. (M Thyraud), 3 500 ; P.S. (M. Gigaud), 2 700 ; P.C., div. g. (M. Le Goff, P.C.), 1 100.

Nouveau conseil : 6 cent. et cent. g., 6 div. mod., 5 R.I., 5 P.S., 3 div. g., 2 R.P.R.

Sortants : 10 mod. maj., 8 R.P.R., 6 R.I., 2 div. g., 1 P.S.



DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dans les autres départements

A Romorantin, la liste d'union de la gauche, constituée, entre les deux tours de scrutin, et qui comprenait dix-neuf socialistes et divers gauche et huit communistes ou sympathisants, menace très sérieusement la liste du maire sortant, M. Thyraud, sénateur républicain indépendant. Ce dernier enlève dix-neuf sièges contre huit, mais la moyenne des deux listes ne fait apparaître qu'une différence de 85 voix.

A Mer, le maire sortant, conseiller général, est réélu avec neuf de ses colistiers, mais perd la mairie, la gauche remportant treize sièges. Par contre, à Montrichard, où le maire sortant, conseiller général R.P.R., ne se représentait pas, la liste de tendance majorité a vingt-deux élus sur vingt-trois sièges.

LOIRE

◆ SAINT-ÉTIENNE

Insc., 120 911 ; suff. expr., 84 719.
Un. gauche (M. Sanguedolce, P.C.), 43 600 .... 45 ELUS
Maj. (M. Michel Durafour, rad., min. dél. à l'éc. et aux fin., m. s., C.D.S., R.P.R., F.S.L., R.I.), 41 119.
Au premier tour : Un. gauche (M. Sanguedolce), 33 279 ; maj. (M. Durafour), 32 265 ; U.J.P.-Mouv. dém. (M. Fournier, U.J.P.), 6 158 ; ext. g. (M. Duraj, L.C.R.), 2 368.
Nouveau conseil : 22 P.C., 15 P.S., 5 rad. g., 3 P.S.U.
Sortants : 18 mod., 16 C.D.S., 3 div. g., 2 rad.

◆ SAINT-CHAMOND

Insc., 22 768 ; suff. expr., 17 458.
Un. gauche (M. Badet, P.S.), 8 980 .... 33 ELUS
Maj. (M. Gidrol, act. loc., adj. s., div. maj.), 8 478.
M. Antoine Pinay, anc. prés. cons., anc. dép., prés. cons. gén., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : maj. (M. Gidrol), 7 712 ; Un. gauche (M. Badet), 6 993 ; écol. (M. Privat), 1 587.
Nouveau conseil : 17 P.S., 14 P.C., 2 rad. g.
Sortants : 31 mod. maj.

LE CHAMBON-FEUGEROLLES. — Insc., 10 234 ; suff. expr., 7 428. — Un. gauche (M. Moulin, P.S., m. s.), 3 765 ...... 27 ELUS.
Act. loc. (M. Fouvet, ex-P.S., div. g.), 3 599.
Au premier tour : Un. gauche (M. Moulin), 3 292 ; act. loc. (M. Fouvet), 2 240 ; act. loc. (M. Montagnon, maj.), 1 440.
Nouveau conseil : 13 P.S., 13 P.C., 1 P.S.U.
Sortants : 16 div. g., 5 P.S., 1 R.P.R., 1 mod. maj.

Une semaine après Roanne et Rive-de-Gier, deux autres des plus importantes villes de la Loire ont basculé à gauche. A Saint-Etienne, il a manqué près de 2 500 voix à M. Durafour pour conserver sa mairie. Il doit la laisser à son adversaire communiste, M. Joseph Sanguedolce.

Dans la ville où, aux présidentielles de 1974, M. Giscard d'Estaing avait devancé M. Mitterrand avec 52,14 % des suffrages, l'union de la gauche atteint 51,46 % des voix contre 48,53 % à M. Durafour. La gauche semble bien avoir récupéré non seulement la totalité des suffrages de l'extrême gauche, mais également ceux de la liste U.J.P.-Mouvement des démocrates, 37,53 % des inscrits s'étaient abstenus au premier tour. Ce pourcentage est tombé à 28,49 % au second, où 10 930 nouveaux électeurs sont allés aux urnes. Même si la majorité d'entre eux ont suivi l'appel lancé, dans les dernières heures de la campagne, par les amis politiques de M. Neuwirth, député R.P.R., en faveur de la M. Durafour cela n'a pas été suffisant.

Remerciant les électrices et les électeurs qui lui ont apporté leurs suffrages, M. Durafour a déclaré : « Mes colistiers et moi-même avons dû faire face à une campagne d'une extrême violence, conduite avec des moyens financiers considérables. Je ne regrette pas notre propre comportement, fait de dignité. Je persiste à croire que la gestion d'une ville ne doit pas être un enjeu politique. La majorité des Stéphanoises et des Stéphanois en a décidé autrement. En démocrate je m'incline devant cette volonté. Je reste parmi vous. Notre combat pour la liberté continue. »

M. Joseph Sanguedolce (P.C.), cinquante-sept ans, ancien ouvrier mineur, ancien officier de la Résistance, secrétaire de l'U.D.-C.G.T. de la Loire, a notamment déclaré : « Que M. Durafour soit battu à Saint-Etienne est un événement de portée nationale... [...] Le vote des Stéphanois c'est d'abord la condamnation de la politique antisociale du gouvernement Giscard-Barre auquel participe M. Durafour. »

Troisième ville de plus de trente mille habitants, Saint-Chamond, qu'administra pendant quarante-huit ans M. Antoine Pinay, ancien président du conseil, a préféré au dauphin de celui-ci un maire socialiste. C'est en effet la liste conduite par M. Jacques Badet, P.S., universitaire de trente-trois ans, qui bat celle de la municipalité en place conduite par M. Henri Gidrol, adjoint sortant. La gauche a peut-être remonté son handicap grâce aux voix de la liste écologiste, qui, ayant obtenu 9,63 % des suffrages, sans se désister officiellement en faveur des adversaires de la majorité, avait souhaité leur élection de préférence à celle de l'équipe de M. Gidrol.

M. Antoine Pinay a commenté avec philosophie l'échec de son adjoint : « Il s'inscrit dans un courant qui est, disons-le, gauchiste. Je suis déçu, certes, mais je n'en fais pas un drame.

» (...) Ce vaste mouvement des municipalités vers la gauche me fait penser à 1936. Toutes les mairies, de Firminy à Rive-de-Gier, sont donc maintenant aux mains des socialo-communistes. Je me contente de l'enregistrer. Je respecte le choix des électeurs. »

HAUTE-LOIRE

LE PUY

Insc., 14 302 ; suff. expr., 9 754.
Maj. (M. Fourneyron, C.D.S., dép.), 5 166 .... 11 ELUS.
Un. g. (M. Léger, P.S.), 4 337.
M. Louis Porte, C.D.S., m. s., figurant sur la liste de M. Fourneyron, est parmi les élus du second tour.
Au premier tour : maj. (M. Fourneyron), 4 953, 16 ELUS ; Un. g. (M. Léger), 3 024 ; mod. et div. g. (M. Gardès, div. g.), 1 734.
Nouveau conseil : 12 div. maj., 5 C.D.S., 5 R.I., 5 R.P.R.
Sortants : 24 mod. maj., 2 C.D.S., 1 P.S.

BRIOUDE. — Insc., 4 734 ; suff. expr., 3 902. — Maj. (M. Dubois, s. étiq.), 1 904 .... 8 ELUS.
Un. g. (M. Eyraud, P.S., dép., m. s., P.C., div. g.), 1 860. 5 ELUS.
Au premier tour : Un. g. (M. Eyraud), 1 899, 10 ELUS ; maj. (M. Dubois), 6 601 ; M. Astorg, P.S., premier adj., qui ne se présentait pas, 417.
Nouveau conseil : 8 mod. maj., 6 P.S., 5 div. g., 4 P.C.
Sortants : 10 P.S., 5 P.C., 5 div. mod., 3 div. g.

LANGEAC. — Insc., 3 360 ; suff. expr., 2 668. — Un. g. (M. Chalaye, P.S., m. s.), 1 335... 1 ELU.
Maj. (M. Vissac, R.P.R.), 1 331 .... 1 ELU.
Au premier tour : Un. g. (M. Chalaye), 1 504, 18 ELUS ; maj. (M. Vissac), 1 268, 3 ELUS.
Nouveau conseil : 10 P.S., 6 P.C., 3 div. g., 1 R.P.R., 3 mod. maj.
Sortants : 10 P.S., 6 P.C., 3 div. g., 1 R.P.R., 3 mod. maj.

Contrairement à ce qui s'est passé pour l'ensemble de la France le second tour n'a pas confirmé le glissement à gauche sensible au premier tour.

Au Puy, la liste de M. Fourneyron, député, enlève les vingt-sept sièges, alors qu'en 1971, au second tour, la liste d'opposition en avait obtenu deux.

A Brioude, M. Eyraud, maire socialiste sortant, voit le groupe de l'union de la gauche réduit de dix-neuf à quinze membres alors que celui de la majorité passe de quatre à huit. On peut expliquer ce dernier échec par le désaccord entre M. Astorg (P.S.) qui avait refusé de figurer sur sa liste.

Dans la proche banlieue du Puy, à Brives-Charensac, le maire sortant M. Gardès (P.S.), doit céder la majorité à M. Liotard conseiller général, centriste, qui enlève douze sièges sur vingt-trois.

A Vals-près-le-Puy M. Pradel (P.S.), conseiller général, premier adjoint sortant est en minorité avec sept sièges sur vingt-trois.

Un autre conseiller général M. Achard (P.S.) perd sa mairie de Landos en ne conservant que cinq sièges sur treize, les huit autres allant à son premier adjoint, M. Allègre, qui se réclame de la majorité présidentielle.

A Coubon Mme Pubellier (C.D.S.), vice-présidente du conseil général, perd sa mairie, n'ayant que trois élus contre dix à la liste d'union de la gauche.

LOIRE-ATLANTIQUE

◆ NANTES

Insc., 152 861 ; suffr. expr., 108 103.
Un. g. (M. Chenard, P.S., c. g.), 54 361 .... 47 ELUS
Maj. (M. Morice, Cent. rép., anc. min., sén., m. s., F.S.D., C.N.I.P., div. maj.), 53 742.
Au premier tour : Un. g. (M. Chenard), 44 506 ; majorité (M. Morice), 44 177 ; Mouv. dém. (M. Sourdille), 12 285.
Nouveau conseil : 24 P.S., 15 P.C., 6 M.R.G., 1 U.D.B., 1 gaull. opp.
Sortants : 14 C.N.I.P., 16 F.S.D., 6 Cent. rép., 1 P.S.

LA BAULE-ESCOUBLAC. — Insc., 10 478 ; suff. expr., 7 868. — Maj. (M. Guichard, min. E., R.P.R., m. s.), 3 716.. 26 ELUS
Un. g. (M. Tinière, P.S.), 3 306 .... 1 ELU
Act. loc. (amiral Rebut, sans étiq.), 1 226.
Au premier tour: maj. (M. Guichard), 3 600; Un. g. (M. Tinière), 2 900 ; act. loc. (amiral Rebut, sans étiq.), 2 200.
Nouveau conseil : 16 mod. maj., 7 R.P.R., 1 cent. g., 1 R.I., 1 C.D.S., 1 P.S.
Sortants : 26 mod. maj.

CHATEAUBRIANT. — Insc., 8 384 ; suff. expr., 6 181. — Maj. (M. Hunault, dép. non ins., m. s.), 3 175 .... 1 ELU
Un. g. (Mme Buron, P.S.), 2 292.
Au premier tour : maj. (M. Hunault), 3 690, 26 ELUS ; Un. g. (Mme Buron), 3 000.
Nouveau conseil : 27 mod. maj.
Sortants : 27 mod. maj.

COUERON. — Ins., 8 441 ; suff. expr., 6 806. — Un. g. (M. Morandeau, P.S.), 4 069...... 27 ELUS.
Cent. (M. Gilardin, F.S.D., m. s.), 2 626.
Au premier tour : Un g. (M. Morandeau), 2 865 ; maj. (M. Poumeyrau, s. étiq.), 1 544 ; cent. (M. Gilardin), 1 014 ; soc. ind. (M. Aumont), 1 004.
Nouveau conseil : 17 P.S., 10 P.C.
Sortants : 5 P.C., 5 P.S., 4 div. g., 3 F.S.D.

ORVAULT. — Ins., 12 134 ; suff. expr., 8 144. — Maj. (M. Baudry, mod. maj., m. s.), 4 153 ....— 5 ELUS
Un. g. (M. Poujade, P.S.), 3 950.
Au premier tour : Un. g. (M. Poujade), 4 350, 22 ELUS ; maj. (M. Baudry), 4 250.
Nouveau conseil : 14 P.S., 5 div. maj., 4 opp. P.S., 3 P.C., 1 U.D.R.
Sortants : 25 mod. maj., 1 cent.

SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE. — Ins., 10 595; suff. expr., 8 104. — Div. g. (M. Verbe, cons. gén., m. s.), 4 277 .... 27 ELUS.
Un. g. (M. Giron, P.S.), 3 732.
Au premier tour : div. g. (M. Verbe), 3 100 ; Un. g. (M. Giron), 2 990 ; maj. (M. Sedilleau, s. étiq.), 1 900.
Nouveau conseil : 27 div. g.
Sortants : 17 act. loc., 7 div. g.

Après un duel très serré, la gauche a finalement fait la décision dans la capitale des pays de Loire. Avec 619 voix d'avance sur 108 103 suffrages exprimés, M. Alain Chenard, conseiller général socialiste, l'a emporté sur le maire sortant, M. André Morice, soixante-dix-sept ans, ancien ministre sénateur, qui conduisait une liste rassemblant l'ensemble des formations de la majorité gouvernementale (R.P.R., R.I., C.D.S., F.S.D., CNIP, Centre républicain et radicaux majoritaires).

Le 13 mars, le docteur Sourdille, à la tête d'une liste d'inspiration « jobertiste », avait déjoué tous les pronostics en recueillant 12 285 voix, soit plus de 12 % des suffrages. En se retirant, M. Sourdille n'avait donné aucune consigne de vote à ses électeurs. L'union de la gauche, au premier tour, était arrivée légèrement en tête mais avec 329 voix d'avance seulement. Elle améliore son score de 9 560 voix, puisées pour partie parmi les 7 500 abstentionnistes du premier tour.

Le meeting qu'a tenu jeudi 17 mars, à Nantes, le premier secrétaire du P.S., M. François Mitterrand, n'est sans doute pas étranger à une mobilisation de dernière heure.

A La Baule, M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, R.P.R., va retrouver son siège de maire après un ballottage provoqué au premier tour par une liste hostile à la politique d'urbanisme de l'ancien ministre de l'aménagement du territoire, et conduite par un amiral en retraite, M. Rebut. Ce dernier s'est maintenu au second tour, en appelant à la veille du scrutin ses électeurs à « panacher » dix des candidats de sa formation sur la liste majoritaire. Aucun n'a cependant été élu. M. Guichard conserve 26 sièges. Lui-même n'arrive toutefois qu'au septième rang de sa liste et il doit abandonner le 27e siège à M André Tinière, P.S., avocat au barreau de Saint-Nazaire, qui conduisait la liste d'union de la gauche.

On note également un résultat intéressant dans la banlieue nantaise, à Indre, commune de vieille tradition socialiste. La liste socialiste homogène a été battue par une liste intitulée « Pour l'union de la gauche et la victoire du programme commun » *qui regroupait des communistes et des socialistes exclus par la fédération de Loire-Atlantique.*

LOIRET

◆ ORLÉANS

Insc., 54 097 ; suff. expr., 40 878. — Maj. (M. Thinat, rad., m. s.), 21 204 .... 41 ELUS
Un. gauche (M. de La Fournière, P.S. ; P.C., rad. gauche, GAM, gaull. opp., div. g.), 19 674.
Au premier tour: maj. (M. Thinat), 18 550 ; Un. gauche (M. de La Fournière), 14 516 ; ext. g. (Mme Hauchère), 4 502.
Nouveau conseil : 10 rad., 9 C.D.S., 9 R.P.R., 7 C.N.I.P., 4 R.I., 2 mod.
Sortants : 11 rad. et app., 6 P.S., 6 rad. g. et app., 5 div. g., 5 C.D.S. et app.

MONTARGIS. — Insc., 10 011 ; suff. expr., 7 903. — Un. gauche (M. Nubiat, P.C., c. g.), 4 134 .... 27 ELUS
Maj. (M. Bouche, mod. maj., m. s.), 3 624.
Au premier tour : maj. (M. Bouche), 2 789 ; P.C. (M. Nubiat), 2 348 ; P.S. (M. Dupont), 1 790 ; div. (M. Duval), 442.
Nouveau conseil : 15 P.C., 11 P.S., 1 rad. g.
Sortants : 12 maj., 8 R.P.R. et app., 4 rad. g. et app., 2 R.I.

OLIVET. — Insc., 7 188 ; suff. expr., 5 541. — Maj. (M. Sallé, R.P.R., dép., m. s.), 2 971 .... 27 ELUS
Un. gauche (M. Desvignes, P.S., P.C.), 2 447.
Au premier tour : maj. (M. Sallé), 2 372 ; Un. gauche (M. Desvignes), 1 985 ; act. loc. (M. Hadijanin, s. étiq.), 809.
Nouveau conseil : 26 mod. maj., 1 R.P.R.
Sortants : 21 mod. maj., 1 div. g., 1 R.P.R.

PITHIVIERS. — Insc., 5 874 ; suff. expr., 4 615. — Act. loc. (M. Saillard, s. étiq.), 2 314 .... 21 ELUS
Union de la gauche (M. Bonneau, app. P.S.), 2 178.. 6 ELUS
M. Lambert, rad., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : Un. gauche (M. Bonneau), 1 757 ; act. loc. (M. Saillard), 1 355 ; act. loc. (M. Piquemal, s. étiq.), 1 115.
Nouveau conseil : 21 mod. maj., 4 app. P.S., 1 P.S., 1 P.C.
Sortants : 18 maj., 3 R.I., 1 cent. g., 1 rad.

A Orléans, M. René Thinat, radical, qui conduisait la liste de la majorité, est réélu avec 51,87 % des suffrages exprimés, mais son score est beaucoup moins net que celui réalisé par M. Giscard d'Estaing en 1974, lors de l'élection présidentielle (56,3 %). La progression de la gauche est sensible : 48,12 % des suffrages exprimés contre 43,6 % à M. Mitterrand il y a trois ans. M. Thinat, qui avait recueilli le 13 mars moins de voix que le total réalisé par les listes de gauche et d'extrême gauche réunies, l'emporte grâce à la mobilisation d'un grand nombre d'abstentionnistes du premier tour.

Une progression importante de la gauche se manifeste dans les communes les plus importantes de la périphérie d'Orléans grâce à des succès acquis dès le premier tour à Saint-Jean-de-la-Ruelle, à Saran, à Saint-Jean-de-Braye et à Fleury-les-Aubrais. L'ensemble de ces communes forme maintenant une sorte de « ceinture rouge » autour de la ville de Jeanne d'Arc.

Dans l'est du département, à Montargis, la liste d'union de la gauche l'emporte sur celle de la majorité conduite par le maire sortant, M. Bouche. Le P.C. et le P.S., désunis au premier tour, sont, cette fois, allés ensemble à la bataille. Leur liste commune obtient, à quatre voix près, le même nombre de suffrages en moyenne que celui qu'ils avaient recueilli séparément le 13 mars. La majorité bénéficie de la mobilisation de plus de quatre cents abstentionnistes du premier tour et des voix recueillies le 13 mars par la liste de M. Duval.

Selon certains observateurs, M. Nubiat, P.C., qui conduisait la liste d'union de la gauche victorieuse, tentait, en quittant Chalette-sur-Loing, commune ouvrière dont il était maire, pour se présenter à Montargis, un pari hasardeux. Ce pari est gagné. La crise de l'emploi, très aiguë dans l'agglomération, semble avoir desservi le maire sortant.

LOT

GOURDON. — Insc., 3 168 ; suff. expr., 1 593. — Un. gauche (M. Marnac, P.C.), 1 490 .. 1 ELU
M. Dannaud, mod. maj., m. s., ne présentait pas de candidat au second tour.
Au premier tour : Un. gauche (M. Cabanès, rad. g.), 1 498, 22 ELUS ; maj. (M. Dannaud) 1 267.
Nouveau conseil : 7 rad. gauc., 6 P.S., 6 div. gauche, 4 P.C.
Sortants : 13 mod. maj., 5 rad. gauche, 4 P.S.

Dans la troisième ville du département, Gourdon, le candidat communiste, M. Marnac, présenté par l'union de la gauche, qui n'avait pas d'adversaire, a été élu avec un nombre de suffrages égal à 47,03 % des électeurs inscrits. Cette municipalité était dirigée par M. Jean-Pierre Dannaud, ancien commissaire général au tourisme, favorable à la majorité, depuis mars 1971, date à laquelle la liste qu'il conduisait avait enlevé la majorité des sièges à pourvoir face à la liste d'union de la gauche conduite par M. Marc Baudru, ancien sénateur socialiste. Ce succès confirme le résultat obtenu par la gauche au premier tour, qui avait emporté vingt-deux sièges sur les vingt-trois à pourvoir. Il illustre également la poussée de la gauche dans le Lot qui, au premier tour, avait conservé la ville de Cahors et avait pris à la majorité celle de Figeac. La majorité, qui a repris à la gauche la commune de Souillac au premier tour, perd, au second tour, Lacapelle-Marival dont le maire sortant, M. Jean-Gabriel Costes, ancien candidat de la majorité, qui s'était opposé sans succès à M. Maurice Faure, radical de gauche, aux élections législatives de mars 1973, est battu.

LOT-ET-GARONNE

◆ AGEN

Insc., 22 424 ; suff. expr., 15 344.
Dém. (M. Esquirol, s. étiq., m. s.), 8 373 .... 31 ELUS
P.S. (M. Laurissergues, P.S., dép.), 6 971.
Au premier tour : dém. (M. Esquirol), 6 225 ; P.S. (M. Laurissergues), 4 170 ; maj. (M. Aulong, app. R.P.R.), 2 636 ; P.C. (M. Venaud), 2 517.
Nouveau conseil : 31 s. étiq. et mod. maj.
Sortants : 14 mod. maj., 8 P.C., 6 P.S., 3 rad. g.

MARMANDE. — Insc., 11 706 ; suff. expr., 9 505. — Int. comm. (M. Guillot, s. étiq., cons. gén.), 4 807 .... 21 ELUS
Un. g. (M. Cazassus, P.S.), 4 595 .... 5 ELUS
M. Grassot, m. s., div. g., ne se représentait pas.
Au premier tour : Un. g. (M. Cazassus), 4 400 ; app. maj. (M. Guillot), 3 673 ; maj. (M. Dupouy, R.P.R.), 2 050.
— *Mauvezin-sur-Gupie* (commune associée). — 1 ELU. P.S.
Nouveau conseil : 21 mod. maj., 5 P.S.
Sortants : 10 mod. maj., 6 P.S.

NERAC. — Insc., 5 013 ; suff. expr., 4 112. — Un. g. (M. Garbay, P.C.), 2 066 .... 17 ELUS
Act. loc. (M. Labadie, s. étiq.), 1 972 ....—.......... 5 ELUS.
M. Caillau, R.I., m. s., anc. dép., ne se représentait pas.
Au premier tour : Un. g. (M. Garbay), 1 810, 1 ELU ; act. loc. (M. Labadie), 1 245 ; act. loc. (M. Barus, s. étiq.), 848.
Nouveau conseil : 18 P.S. et P.C., 5 mod. maj.
Sortants : 12 mod., 8 mod. maj., 3 div. g.

TONNEINS. — Insc., 6 027 ; suff. expr., 4 318. — P.S. (M. Ousty, P.S.), 2 946 .... 21 ELUS.
P.C. (M. Querbes, P.C., rad. g.), 1 174.
M. Ropars, mod. maj., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : P.S. (M. Ousty), 2 200 ; mod. maj. (M. Grasset, s. étiq.), 1 416 ; P.C. (M. Querbes), 1 100 ; div. maj. (M. Cazals, s. étiq.), 540.
Nouveau conseil : 21 P.S. et app.
Sortants : 14 mod. maj., 4 div. g., 4 P.S., 1 P.C.

VILLENEUVE-SUR-LOT. — Insc., 15 149 ; suff. expr., 11 924. — Maj. (MM. Bordeneuve, rad. g., sén., et Larroche, R.I.), 5 850 .... 20 ELUS
Un. g. (M. Descayrac, P.S., m. s.), 5 700 .... 6 ELUS.
Au premier tour : Un. g. (M. Descayrac), 5 100, 1 ELU ; act. mun. (M. Bordeneuve), 3 539 ; app. maj. (M. Larroche, R.I.), 2 300.
Nouveau conseil : 20 mod. maj. 6 P.S., 1 P.C.
Sortants : 20 P.S., 7 P.C.

Le courant national favorable aux listes de gauche n'a pas joué en Lot-et-Garonne. C'est tout le contraire car, si l'union de la gauche a gagné la mairie de Nérac, détenue jusqu'ici par des modérés avec à leur tête un républicain indépendant, M. Caillau, elle a en revanche perdu à Marmande et Villeneuve et elle a été « chassée » de la mairie d'Agen où tant les socialistes que les communistes avaient participé au conseil municipal présidé par le Dr Esquirol. Cette fois, à Agen, le Dr Esquirol avait préféré présenter une liste apolitique en axant sa campagne sur les réalisations municipales. C'est ainsi qu'il s'était coupé des socialistes et des communistes. Dimanche, la majorité de la population ne l'a pas désavoué, puisque, dans ce second tour, elle le reconduit dans ses fonctions de maire avec une avance relativement confortable de mille quatre cents voix sur son adversaire, le député socialiste Christian Laurissergues, tête d'une liste P.S. homogène. Dans l'ensemble, les reports de voix se sont effectués sans difficultés.

A Marmande, pour battre la liste d'union de la gauche, M. Guillot, candidat se disant également apolitique, avait besoin de l'appoint des voix libérées par Me Dupouy, représentant au premier tour le R.P.R. et des R.I. Ayant refusé « la confection d'une liste fusionnée », il s'est vu priver d'un nombre relativement important de voix de la majorité, mais cela ne l'a pas empêché de faire « passer » un maximum de ses candidats au détriment de ceux de la liste d'union, qui avait, dès le premier tour, pratiquement fait le plein de ses voix.

A Villeneuve, entre les deux tours, a surgi de l'ombre une troisième liste se disant à la fois hostile aux titulaires de la mairie et à la nouvelle équipe née de la fusion des listes apolitiques de M. Bordeneuve, sénateur radical de gauche, et de M. Larroche, républicain indépendant, et qui menaçait grandement le maire sortant et ses amis. Les deux principaux rivaux de cette élection, MM. Descayrac et Bordeneuve, qui se livrèrent avant le second tour à une campagne impitoyable que prolongera sûrement la plainte en diffamation déposée par le maire sortant, n'ont pas été élus.

LOZÈRE

MENDE

Insc. : 5 784 ; suff. expr. : 4 578.
Maj. (M. Couderc, dép., R.I.), 1 632 .... 15 ELUS.
Un. g. (M. Fabre, P.S.), 1 561 7 ELUS.
Mod. (M. Trémolet de Villers, div. g., m. s.), 1 302 .... 4 ELUS.
Au premier tour : maj. (M. Couderc), 1 559, 1 ELU ; Un. g. (M. Fabre), 1 400 ; mod. (M. Trémolet de Villers), 1 327.
Nouveau conseil : 15 mod. maj., 7 P.S., 2 mod., 2 div. g., 1 R.I.
Sortants : 17 cent. et div. g., 6 mod. maj.

LANGOGNE. — Insc. : 2 780 ; suff. expr. : 2 161. — Un. g (M. Chazal, div. g.), 751 .. 10 ELUS.
Div. mod. (M. Chabalier), 701. 7 ELUS.
Maj. (M. Aurand, R.I.), 624. 4 ELUS.
L'abbé Viallet, anc. dép. R.P.R., m. s., qui conduisait la liste de la majorité au premier tour, ne s'est pas représenté au second.
Au premier tour : Un. g. (M. Chazal), 731, 2 ELUS ; div. mod. (M. Chalier), 667 ; maj. (abbé Viallet), 548.
Nouveau conseil : 8 div. g., 7 div. mod., 4 mod. maj., 3 P.S., 1 P.C.
Sortant : 18 mod. maj., 5 R.P.R.

MARVEJOLS. — Insc. : 3 206 ; suff. expr. : 2 672. — Un. g. (M. de Chambrun, progr., m. s.), 1 344. 6 ELUS.
Maj. (M. Roujon), sén., R.I.), 1 283 .... 2 ELUS.
Au premier tour : Un. g. (M. de Chambrun), 1 276, 10 ELUS ; maj. (M. Roujon), 1 216, 5 ELUS.
Nouveau conseil : 16 P.S., P.C. et div. g., 5 mod. maj., 2 R.I.
Sortants : 16 div. g., 7 mod. maj.

SAINT-CHELY-D'APCHER. — Insc. : 2 882 ; suff. expr. : 2 520. — Un. g. (M. Dalle, div. g., m. s.), 1 351 .... 15 ELUS.
Maj. (M. Durand, mod. maj), 1 177 .... 7 ELUS.
Au premier tour : Un. g. (M. Dalle), 962, 1 ELU ; maj. (M. Durand), 887 ; maj. (M. Goutton, mod. maj.), 461.
Nouveau conseil : 15 P.S. et div. g., 7 mod. maj., 1 P.C.
Sortants : 20 mod. maj., 3 P.S.

Avec 7 conseillers sur 27, la gauche fait une entrée remarquée à la mairie de Mende, où le député républicain indépendant, M. Pierre Couderc (15 sièges contre 5 en 1971) évince le maire sortant, M. Tremolet de Villers (div. d.), réélu, dont la liste modérée n'obtient que 4 sièges. Alors qu'à Marvejols et à Saint-Chély-d'Apcher MM. de Chambrun et Dalle sont réélus à la tête de listes d'union de la gauche, la majorité perd la mairie de Langogne, où les élections ont été influencées par le conflit qui oppose la population à l'administration sur l'opportunité de construire le barrage de Naussac. Si la gauche (12 élus), de même qu'une liste modérée (7 élus) combattaient ce projet, le maire sortant, l'abbé Viallet, ancien député U.N.R., qui s'est retiré au second tour, considérait le barrage comme un fait acquis et s'engageait à obtenir les compensations les plus importantes. Sa liste n'obtient que 4 sièges.

MAINE-ET-LOIRE

◆ SAUMUR

Insc., 17 604 ; suff. expr., 12 757.
Mod. maj. (M. Mehel, s. étiq., m. s.), 5 499 .... 31 ELUS.
Un. g. (M. Delechau, P.S., P.C., P.S.U.), 5 071.
Mod maj. (M. Gounaud, s. étiq.), 2 187.
Au premier tour : mod. maj. (M. Méhel), 4 835 ; Un. g. (M. Delechau), 4 189 ; mod. maj. (M. Gounaud), 3 196.
Nouveau conseil : 15 mod. maj., 10 R.P.R., 5 s. étiq., 1 R.I.
Sortants : 13 mod. maj, 6 R.P.R., 4 R.I., 2 C.D.S., 2 div. gauche.

A Saumur, seule ville de plus de trente mille habitants en ballottage dans le département, le maintien de la liste concurrente a failli coûter son siège à M. Mehel, le maire sortant, favorable à la majorité. En effet, la liste d'union de la gauche a bénéficié non seulement des voix des abstentionnistes du premier tour, qui se sont déplacés pour le second, mais aussi du transfert d'un certain nombre d'électeurs qui avaient voté dimanche dernier pour M. Gounaud. La poussée de la gauche en Maine-et-Loire, sensible à Saumur, qui vote traditionnellement à droite, est encore illustrée dans d'autres localités comme par exemple Avrillé, dans la banlieue d'Angers, la cinquième ville du département pour le nombre d'habitants, que perd également la majorité

MANCHE

SAINT-LO

Insc., 13 220 ; suff. expr., 10 177.
Un. g. (M. Mignon, P.S.), 4 913, 15 ELUS
Maj. (M. Patounas, R.I., m. s.), 4 741 .... 12 ELUS
Maj. (liste de M. Daillet, dép., C.D.S., qui s'est retiré), 865.
Au premier tour : maj. (M. Patounas), 3 213 ; Un. g. (M. Mignon), 2 248 ; maj. (M. Daillet), 2 109 ; P.S.U., div. g. (M. Gires, P.S.U.), 1 838.
Nouveau conseil : 11 mod. maj., 10 P.S., 4 P.S.U., 1 P.C., 1 R.I.
Sortants : 25 mod. maj., 1 R.I.

AVRANCHES. — Insc., 6 462 ; suff. expr., 4 419. — Un. g. (M. Lacoste, P.C.), 2 135 .... 1 ELU
Maj. (M. Legrand), 1 351.
Au premier tour : maj (M. Jozeau-Marigné, C.N.I.P., m. s.), 3 041, 26 ELUS ; Un. g. (M. Ropers, P.S.), 1 515.
Nouveau conseil : 16 ind., 3 div. g., 3 R.P.R., 2 C.D.S., 1 R.I., 1 C.N.I.P., 1 P.C.
Sortants : 21 mod maj., 1 R.I.

COUTANCES. — Insc., 5 822 ; suff. expr., 4 529. — Maj. (M. Leclerc, mod. maj.), 1 722 18 ELUS
Un. g. (M. Lavieille, P.S.), 1 451 3 ELUS
Maj. (M. Delahaie, mod. maj.), 1 238 ....—...... 2 ELUS
M. Troude, Cent. dém., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : maj. (M. Delahaie), 1 240 ; maj. (M. Leclerc), 1 731 ; Un. g. (M. Lavieille), 1 244.
Nouveau conseil : 15 mod. maj., 3 P.S., 2 R.I., 1 R.P.R., 1 C.D.S., 1 mod. maj.
Sortants: 21 mod. maj., 1 C.D.S.

GRANVILLE. — Insc., 9 093 ; suff. expr., 6 617.
Un. g. (M. Derubay, P.S.), 3 182 9 ELUS
Mod. maj. (M. Tible, R.P.R.), 3 194 .... 6 ELUS
M. Baudoin, dép. R.I., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : mod. maj. (M. Tible), 3 163, 6 ELUS ; Un. g. (M. Derubay), 3 092, 6 ELUS.
Nouveau conseil : 12 mod. maj., 10 P.S., 5 div. g.
Sortants : 24 mod. maj., 1 R.P.R., 1 R.I.

Après Cherbourg passée à l'opposition dès le premier tour, Saint-Lô, le chef-lieu, bascule à gauche pour la première fois de son histoire. La vive rivalité qui opposait M. Daillet, député C.D.S., à M. Patounas, maire sortant, républicain indépendant, depuis les élections législatives de 1973, peut expliquer cette défaite de la majorité. Encouragé par ses colistiers, M. Daillet, battu par M. Patounas lors des primaires du 13 mars, avait d'abord décidé de se maintenir. Il est revenu ensuite sur cette décision, mais la majorité de ses colistiers n'ont pas accepté ce désistement. M. Patounas n'a donc pas bénéficié du report intégral des voix de M. Daillet. De leur côté, le P.S. et le P.C. ont dû composer entre les deux tours avec le P.S.U., dont le chef de file, M. Gires, avait personnellement réalisé, le 13 mars, le meilleur score de la gauche. Au second tour, il arrive derrière M. Mignon (P.S.), le futur maire.

Granville se donne également un maire socialiste en la personne de son conseiller général, M. Derubay. Déjà battu aux cantonales par son challenger de la gauche M. Tible, conseiller régional R.P.R., successeur désigné du maire sortant, M. Baudoin, député R.I. (qui ne se représentait pas), subit une nouvelle défaite malgré la réélection de douze conseillers sortants. Le conseiller général du P.S. réussit exactement le même score que son collègue socialiste à Saint-Lô en enlevant la mairie avec neuf autres socialistes et cinq divers gauche. A signaler toutefois l'échec du P.C au sein de cette liste d'union, aucun de ses neuf candidats n'ayant été élu. Dans le sud de la Manche, à Avranches, le parti communiste enlève cependant le seul siège en ballottage après l'élection au premier tour de M. Jozeau-Marigné.

Le scrutin a été très serré à Coutances, où la liste du premier adjoint, M. Delahaie, successeur désigné du maire sortant M. Troude, est battue par une deuxième liste de la majorité conduite par M. Leclerc, le futur maire, ainsi que par la liste de M. Lavieille (P.S.). Cinq socialistes entrent au conseil municipal de Valognes, où M. Godefroy, député (app. R.P.R.), disposera toutefois d'une confortable majorité.

MARNE

EPERNAY. — Insc., 17 794 ; suff. expr., 13 025. — Maj. (M. Stasi, C.D.S., ancien ministre, m. s.), 7 107 .... 4 ELUS
Un. g. (M. Perrein, P.C.), 5 785.
Au premier tour : Union g. (M. Perrein), 6 843, 23 ELUS ; maj. (M. Stasi), 6 407.
Nouveau conseil : 13 P.C., 10 P.S., 2 C.D.S., 1 R.P.R., 1 mod. maj.
Sortants : 9 C.D.S., 6 mod., 5 div. gauche, 4 R.P.R., 3 sièges vacants.

(Lire la suite page 16.)

Dans les autres départements

LE DEUXIÈME TOUR

(Suite de la page 15.)

SAINTE-MENEHOULD. — Insc. 3 610 ; suff. expr., 2 689. — Union gauche (M. Gautier, P.S., cons. gén.), 1 095 .... 8 ELUS.
Majorité (M. Méry, C. D. S.), 997 .... 2 ELUS.
M. Lancelot, mod. m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : Majorité (M. Méry), 1 058, 10 ELUS ; Un. gauche (M. Gautier), 958, 3 ELUS.
Nouveau conseil : 6 divers g., 5 mod. maj., 3 P.S., 3 R.I., 2 P.C., 2 cent. g., 1 R.P.R., 1 C.D.S.
Sortants : 6 mod., 6 C. D. S., 4 R.P.R., 3 R.I., 2 div. g., 1 P.S., 1 siège vacant.

SEZANNE. — Insc., 3 530 ; suff. expr., 2 796. — Un. g. (M. Basson, P.S.), 1 372 .... 16 ELUS.
Maj. (M. Guyot), 1 240 6 ELUS
M. Caurier, dép. app. R.P.R., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : Union g. (M. Basson), 1 145 ; majorité (M. Guyot), 1 037, 1 ELU ; Un. dém. g. (M. Bonnotte), 850.
Nouveau conseil : 9 divers g., 4 P.S., 3 R.I., 3 mod. maj., 1 app. P.S.U., 1 P.C., 1 rad. g., 1 cent. g.
Sortants : 8 R.P.R., 6 mod., 4 P.S., 3 R.P.R., 2 div. g.

TINQUEUX. — Insc., 4 653 ; suff. expr., 3 717. — Act. locale (Mme Billa, m. s.), 1 611 23 ELUS.
Un. g. (M. Dupont, P.C., P.S.), 1 495 ; Soc. ind. (M. Mouchet), 582.
Au premier tour : Action locale (Mme Billa), 1 929 ; P.S., 800 ; soc. ind. (M. Mouchet), 788 ; Un. dém. (M. Borchini), 643.
Nouveau conseil : 9 R.I., 7 mod. maj., 4 div. g., 3 soc. ind.
Sortants : 21 mod., 2 P.S.

VITRY-LE-FRANÇOIS. — Insc., 8 774 ; suff. expr., 6 004. — Union g. (M. Louchenique, P.C.), 3 325 .... 5 ELUS.
Maj. (M. Bernard, R.P.R., m. s.), 2 539.
Au premier tour : Maj. (M. Bernard), 3 267, 22 ELUS ; P.C. (M. Louchenique), 1 486 ; P.S. (M. Thiriou), 1 429.
Nouveau conseil : 16 R.P.R., 2 R.I., 2 mod. maj., 2 P.C., 2 P.S., 1 div. g., 1 rad. g., 1 C.D.S.
Sortants : 24 R.P.R., 1 R.I., 1 P.C., 1 siège vacant.

Après Reims, Châlons-sur-Marne et Epernay, conquises dès le premier tour, la gauche gagne Sézanne au deuxième.

A Epernay, la liste de M. Stasi, maire sortant C.D.S., obtient les quatre derniers sièges à pourvoir ; malgré compensation pour les vingt-trois perdus dimanche dernier. Inversement, à Vitry-le-François, c'est la gauche qui emporte les cinq sièges encore en jeu, alors que la liste de M. Bernard, maire sortant R.P.R., avait, dès le 13 mars, conservé vingt-deux sièges à la majorité. De même, à Sainte-Menehould, la gauche fait élire huit des siens contre deux à la majorité : celle-ci, qui avait enlevé au premier tour dix sièges contre trois à la gauche, conserve d'extrême justesse cauche, conserve la mairie d'extrême justesse (12 contre 11).

HAUTE-MARNE

LANGRES. — Ins., 5 471 ; suff. expr., 4 289. — Un. g. (M. Baillet, P.S.), 2 204 .... 17 ELUS
Maj. (M. Favre, R.P.R., dép., m. s.), 1 891 .... 5 ELUS
Act. loc. (M. Bernard), 191.
Au premier tour : un. g. (M. Baillet), 2 200, 5 ELUS ; maj. (M. Favre), 1 618 ; act. loc. (M. Bernard), 731.
Nouveau conseil : 15 P.S., 4 mod. maj., 4 P.S.U., 3 P.C., 1 R.P.R.
Sortants : 14 mod. maj., 7 R.P.R., 4 P.S., 2 C.D.S.

On estimait généralement, à Langres, que seule la présence de la liste d'action locale, conduite par M. Bernard, avait empêché le maire sortant, M. Favre, député R.P.R., de retrouver son écharpe dès le 13 mars. Or sa défaite au second tour ne peut guère être imputée au maintien de cette liste, puisque celle-ci recueille en moyenne moins de deux cents voix et qu'il en manque, en moyenne également, plus de trois cents à celle de M. Favre pour l'emporter. M. Baillet et ses colistiers détiendront une solide majorité à la mairie — vingt-deux sièges sur vingt-sept — et leur succès constitue la seule surprise d'importance dans un département dont les deux autres principales villes — Chaumont et Saint-Dizier — ont réélu leurs municipalités sortantes respectives dès le premier tour.

MAYENNE

• LAVAL

Insc., 30 056 ; suff. expr., 22 912.
P.S. (M. Pinçon, m. s.), 13 758. 35 ELUS.
Maj. (M. d'Aubert, R.I., div. mod.), 9 154.
Au premier tour : P.S. (M. Pinçon), 11 303, maj. (M. d'Aubert), 6 381, maj. (M. Pierre Buron, R.P.R.), 3 653, P.C. (M. Boy), 1 731.
Nouveau conseil : 19 P.S., 15 div. g., 1 M.R.G.
Sortants : 17 P.S., 13 div. g., 3 soc. ind.

ERNEE. — Ins., 3 838 ; suff. expr., 2 819. — M. Leblanc, s. étiq., 1 697 .... 1 ELU.
M. Trihan, cent, 1 116.
Au premier tour : Int. loc. (M. Ballayer, m. s., cent.), 2 682, 22 ELUS ; int. loc. (M. Leblanc, s. étiq.), 1 256.
Nouveau conseil : 1 C.D.S., 21 mod. maj., 1 s. étiq.
Sortants : 23 mod. maj.

EVRON. — Insc., 3 561 ; suff. expr., 2 795. — Maj. (Mme Pesller, cent.), 1 625 ....6 ELUS.
Un. g. (M. Buard, P.S.), 1 445. 5 ELUS.
M. Vadepied, m. s., sén., un. cent, ne se représentait pas.
Au premier tour : maj. (M. Breux, mod.), 1 538, 12 ELUS ; cent. g. (M. Buard), 1 231. Un. pour progr. et particip. (M. Allard, s. étiq.), 696.
Nouveau conseil : 18 maj., 4 div. g., 1 P.S.
Sortants : 20 maj., 3 div. g.

A Laval, la liste conduite par le maire sortant M. Pinçon, P.S., a bénéficié non seulement du report des voix communistes, mais d'un nombre substantiel de suffrages qui ne s'étaient portés au premier tour sur aucune des deux listes de gauche. A l'inverse, les électeurs de M. Pierre Buron, R.P.R., n'ont pas voté en totalité pour M. d'Aubert, qui portait les couleurs de la majorité. Le succès de M. Pinçon et de Mme Robert Buron, seconde sur sa liste, justifie leur stratégie de rupture avec les éléments « majoritaires » de la municipalité sortante (socialistes dissidents ralliés à M. Hintermann).

Dans le reste du département, la progression de la gauche n'a de véritable signification qu'à Mayenne, où le nouveau conseil élu dès le premier tour comprend, pour la première fois, les communistes au nombre de quatre.

MEURTHE-ET-MOSELLE

• NANCY

Inscr., 63 591 ; suff. expr., 39 395.
Maj (M. Coulais, R.I., secr. E.), 22 176 .... 41 ELUS
Un. g. (M. Cureau, P.S., P.C., rad g.), 17 219.
M. Martin, mod. maj., m. s., s'était retiré après le premier tour.
Au premier tour : maj. (M. Coulais), 15 272 ; Un. g. (M. Cureau), 11 399 ; maj. (M. Martin), 9 544 ; ext. g. (M. Viry, L.C.R.), 3 248.
Nouveau conseil : 17 mod. maj., 9 R.I., 7 C.D.S., 6 R.P.R., 2 rad.
Sortants : 19 mod. maj., 7 div. g., 5 P.S., 5 cent., 1 rad.

LUNEVILLE. — Inscr., 14 121 ; suff. expr., 10 891. — Union de la gauche (M. Lhommée, P.S.), 5 536 .... 25 ELUS
Maj. (M. Haby, maj., min. de l'éducation), 5 151 ...... 2 ELUS
M. Formell, mod. maj., m. s., qui se représentait sur la liste de M. Haby, n'est pas réélu.
Au premier tour : maj. (M. Haby), 4 410 ; P.S. (M. Lhommée), 3 992 ; mod. maj. (M. Antoine), 2 169 ; P.C. (M. Poretski), 1 414.
Nouveau conseil : 19 P.S., 6 P.C., 2 mod. maj.
Sortants : 7 div. g., 6 mod. maj., 5 rad., 4 mod. opp., 3 R.I., 2 P.S., 2 ext. g., 1 R.P.R., 1 C.D.S.

PONT-A-MOUSSON. — Insc., 8 741 ; suff. expr., 5 775. — Un. g. (M. Tendon, P.S.), 3 310. 2 ELUS
Maj. (M. Guy, R.P.R.), m. s., 2 414.
Au premier tour : maj. (M. Guy), 3 188, 22 ELUS ; Un. g. (M. Tendon), 3 172, 3 ELUS.
Nouveau conseil : 12 mod. maj., 8 R.P.R., 5 P.S., 1 C.D.S., 1 rad.
Sortants : 13 R.P.R., 3 C.D.S., 3 div. g., 2 P.S., 2 mod. maj., 2 R.I., 1 mod. opp.

A Nancy, M. Claude Coulais l'emporte assez nettement sur la gauche unie. Le nombre de votants, déjà inférieur à la moyenne nationale du premier tour, a encore diminué au second. La liste de M. Cureau, dont le score du 13 mars avait été considéré comme relativement faible (28,8 %), a amélioré ses résultats au second ; elle dépasse de 3,4 % les voix recueillies par M. Mitterrand au second tour des élections présidentielles de 1974. Les voix de l'extrême gauche, qui avaient atteint 8,2 %, semblent s'être reportées correctement, mais la gauche a sans doute récupéré aussi un petit tiers des suffrages de M. Martin, qui n'avait donné aucune consigne de vote pour le second tour.

La surprise est venue de Lunéville, où le ministre de l'éducation, M. René Haby, est sévèrement battu par la liste d'union de la gauche, dont le chef de file, M. Jean Lhommée, P.S., est directeur d'école. La gauche, qui avait déjà progressé au premier tour, gagne plus de 5 points par pourcentage par rapport à la semaine dernière, s'assurant ainsi 25 sièges sur 27. M. René Haby avait pourtant remanié sa liste au second tour, en incluant quatre colistiers de M. René Antoine, qui conduisait le 13 mars une liste modérée. Le ministre n'est pas personnellement élu, mais deux membres de sa liste le sont. Parmi les colistiers de M. Haby, auxquels la présence du ministre de l'éducation à la tête de la liste a été fatale, figure le maire sortant, M. Formell (mod. maj.).

MEUSE

COMMERCY. — Insc., 4 231 ; suff. expr., 3 133. — Un. gauche (M. Dosé, P.S., cons. gén.), 1 551 16 ELUS.
Maj. (M. Gaussin, mod. maj., m. s.), 1 450 .... 6 ELUS
Au premier tour : Un. gauche (M. Dosé), 1 366, 1 ELU ; maj. (M. Gaussin), 751 ; majorité (MM. Tollini et Chevalley, mod. maj.), 506 ; Cent. g. (M. Ollot), 230.
Nouveau conseil : 16 P.S., 6 mod. maj., 1 P.C.
Sortants : 22 mod. maj., 1 P.S.

VERDUN. — Insc., 13 012 ; suff. expr., 9 567. — Un. g. (M. Vigneron, cons. gén., P.S.), 4 837. 13 ELUS.
Maj. (M. Beauguitte, R.I., dép., cons. gén., m. s.), 4 532 .. 1 ELU
Au premier tour : Un. gauche (M. Vigneron), 4 483, 9 ELUS ; maj. (M. Beauguitte), 4 271, 4 ELUS.
Nouveau conseil : 19 P.S., 5 mod. maj., 1 R.I., 1 P.S.

Après Bar-le-Duc, Verdun et Commercy sont passées aux mains de l'union de la gauche, dont l'électorat s'est largement mobilisé. A Verdun, 14 postes restaient à pourvoir au deuxième tour : 10 ont été enlevés par les socialistes et 3 par les communistes, ce qui porte à 22 la représentation de la gauche.

La liste de la majorité conduite par M. Beauguitte, député, maire sortant, n'a qu'un seul élu au deuxième tour. M. Beauguitte lui-même est battu ; il réalise le plus mauvais « score » de l'ensemble des candidats, avec 35 voix de moins qu'au premier tour.

A Commercy, les listes placées en troisième et quatrième position au premier tour s'étaient retirées sans donner de consigne de vote à leur électorat. Le report des voix s'est fait en grande partie sur la liste du maire sortant, le docteur Gaussin. Cela ne lui a pas suffi pour refaire son retard sur la gauche.

Une légère progression de ses suffrages a permis à celle-ci d'enlever 16 des 17 sièges en ballottage. M. Gaussin est lui-même battu.

Dans de nombreuses petites communes du département, les candidats de l'union de la gauche font une entrée plus ou moins massive au sein des conseils municipaux après en avoir été totalement absents.

MORBIHAN

• VANNES

Insc., 22 788 ; suff. expr., 16 165.
Maj. (M. Chapel, R.I., adj. s.), 8 364 .... 31 ELUS.
Un. gauche (M. Ollivier, P.S.), 7 801.
M. Marcellin, R.I., anc. min., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : maj. (M. Chapel), 7 169 ; Un. gauche (M. Ollivier), 6 204 ; act. loc. (Mme Guillier-Chevé), 2 399.
Nouveau conseil : 17 mod. maj., 7 R.P.R., 6 C.D.S., 1 R.I.
Sortants : 13 mod. maj., 5 R.I., 4 cent., 3 R.P.R.

Auray. — Insc., 6 187 ; suff. expr., 4 495. — Maj. (MM. Nael et Stephan, c. s.), 2 330. 22 ELUS.
Un. gauche (M. Mory, P.C., c. s.), 1 988 .... 2 ELUS.
M. Le Gélébart, mod. maj., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : maj. (MM. Nael et Stephan), 2 030, 3 ELUS ; Un. gauche (M. Mory), 1 795 ; maj. (M. Regnier), 575.
Nouveau conseil : 7 R.I., 5 C.D.S., 4 mod. maj., 4 cent. g., 3 div. g., 1 R.P.R., 1 F.D.S., 1 P.S., 1 P.C.
Sortants : 6 div. g., 5 cent., 5 mod. maj., 5 R.I., 2 U.D.R.

Les élections dans le Morbihan n'ont apporté aucun changement majeur. A Vannes, M. Paul Chapel (R.I.), successeur désigné de l'ancien ministre et maire sortant, M. Raymond Marcellin, est réélu au deuxième tour et conserve donc la mairie à la majorité. A Lorient, M. Lagarde, P.S., avait été réélu dès le premier tour, de même que M. Masson, P.S., à Pontivy.

On note cependant une légère poussée de la gauche à Vannes (+ 2 %), où M. Chapel n'a pu l'emporter qu'au deuxième tour (51,74 % des suffrages exprimés), alors que son prédécesseur, M. Marcellin, avait été élu dès le premier tour en 1965 et 1971. Celui-ci aurait-il été capable de renouveler sa performance en 1977 ? Nombreux sont ceux qui pensent que l'ancien ministre de l'intérieur aurait fait moins bien contre la gauche que M. Chapel et qu'il a su s'effacer à temps.

A Quiberon, enfin, la liste sans étiquette de M. Louis Bobet, ancien vainqueur du Tour de France, n'obtient finalement que cinq sièges sur vingt-trois.

MOSELLE

• METZ

Insc., 64 073 ; suff. expr., 41 752.
Maj. (M. Rausch, C.D.S., m. s., sén.), 21 681 .... 41 ELUS
Un. g. (M. Laurain, P.S., P.C., rad. g.), 20 071.
Au premier tour : majorité (M. Rausch), 17 578 ; Un. g. (M. Laurain), 15 573 ; modéré (M. Baudouin), 7 551.
Nouveau conseil : 20 mod. maj., 8 R.I., 5 C.D.S., 5 app. R.P.R., 2 rad., 1 C.N.I.P.
Sortants : 37 cent. et mod maj

• THIONVILLE

Insc., 24 012 ; suff. expr., 19 723.
Un. g. (M. Souffrin, P.C.), 10 321 .... 33 ELUS
Maj. (M. Ditsch, C.D.S., m. s., mod. maj.), 9 402.
Au premier tour : Un. g. (M. Souffrin), 9 002 ; cent. (M. Ditsch), 5 638 ; R.I. (M. Ferretti), 3 690.
Nouveau conseil : 16 P.C., 15 P.S., 2 rad. g.
Sortants : 20 mod. maj., 5 R.P.R., 5 R.I., 3 C.D.S.

HAYANGE. — Insc., 10 221 ; suff. expr., 8 059.
Un. g. (M. Tandel, P.S.), 4 010 .... 15 ELUS
Maj. (M. Bourgasser, mod. maj., m. s.), 3 969 .... 12 ELUS
Au premier tour : majorité (M. Bourgasser), 3 665 ; P.S. (M. Tandel), 2 157 ; P.C. (M. Gatti), 1 874.
Nouveau conseil : 13 P.S., 12 mod. maj., 2 P.C.
Sortants : 27 mod. maj. et ss étiq.

MONTIGNY-LES-METZ. — Insc., 15 705 ; suff. expr., 11 043.
Maj. (M. Schaff, C.D.S., m. s.), 6 937 .... 27 ELUS
Un. g. (M. Stefann, P.S., P.C. div. g.), 4 579.
Au premier tour : centre (M. Schaff), 4 686 ; Un. gauche (M. Stefann), 3 547 ; R.P.R. (M. Dero), 3 208.
Nouveau conseil : 20 C.D.S. et app., 7 mod. maj.
Sortants : 27 cent. et mod maj.

SAINT-AVOLD. — Insc., 10 275 ; suff. expr., 6 478. — Maj. (M. Harter, mod. maj.), 2 405 .. 22 ELUS
Div. g. (M. Podsiaido, P.S.), 2 123 .... 5 ELUS
M. Klein, R.P.R., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : modéré (M. Harter), 2 128 ; div. gauche (M. Podsiaido), 1 866 ; majorité (M. Henrion, R.P.R.), 1 507 ; Un. g. (M. Braque, P.S.), 1 388.
Nouveau conseil : 22 mod. maj., 4 div. g., 1 P.S.
Sortants : 17 mod. maj., 9 cent. 1 R.P.R.

YUTZ. — *Insc., 10 628 ; suff.* expr., 8 437. — Un. g. (M. Bonnetin, P.C.), 4 622 .... 37 ELUS
Maj. (M. Schohn, mod. maj., adj. s.), 3 715.
M. Dupont, mod. maj., m. s., est décédé.
Au premier tour : Un. gauche (M. Bonnetin), 3 422 ; mod. maj. (M. Schohn), 2 450 ; mod. maj. (M. Schmidt), 1 527 ; mod. maj. (M. Loiseau), 626.
Nouveau conseil: 17 P.C., 10 P.S
Sortants : 26 mod., 1 P.S.

A l'issue de ce deuxième tour, où 1 577 sièges restaient à pourvoir, il apparaît que la Moselle est maintenant coupée en trois : le bassin sidérurgique a été enlevé par la gauche, Metz et sa périphérie ont résisté à l'offensive lancée par le P.S. et le P.C., tandis que dans le bassin houiller et l'est mosellan, la gauche n'a pas encore réussi à s'implanter.

Dans le bassin sidérurgique, le fait majeur est la victoire que la gauche a remportée à Thionville. Pour la première fois de son histoire, la seconde ville de Moselle a un maire communiste ; elle sera représentée par un socialiste au conseil régional de Lorraine. Le report des voix n'a pas entièrement joué en faveur de la liste de la majorité, conduite par le maire sortant, M. Ditsch (C.D.S.), puisque ce dernier n'a pas retrouvé tous les suffrages qui s'étaient portés au premier tour sur la liste de M. Ferretti, député R.I., qui avait l'appui du R.P.R. Mais Thionville n'est pas le seul bastion du centrisme mosellan à être tombé : presque toutes les villes ont suivi, dont Hayange, berceau des Wendel, où la gauche aura la majorité face au maire sortant qui sauve douze sièges. Seuls îlots pour la majorité : Fameck et Florange, où le maire sortant, M. Léon Arnould, président de la fédération départementale des R.I., conserve la majorité (19 sièges contre 8 à la gauche). La situation est pratiquement identique dans la vallée de l'Orne depuis que Rombas (19 P.S., 8 P.C.), Marange-Silvange (16 P.S., 7 P.C.), et Roselange sont venus s'ajouter aux villes déjà détenues par la gauche.

Dans la région messine, la gauche a été, dans l'ensemble, tenue en échec. A Metz même, M. Rausch est réélu et gagne 4 103 voix d'un tour à l'autre (mais la liste de gauche en gagne 4 498). Le maire centriste sortant a incontestablement bénéficié de l'absence de division au sein de la majorité locale. Montigny-les-Metz, troisième ville du département, a également échappé à la vague de gauche, et le maire sortant, M. Joseph Schaff (C.D.S.), a été réélu avec l'ensemble de sa liste. Seul Woippy (11 000 habitants) a été enlevé par la gauche (16 P.S., 9 P.C.).

Enfin, le bassin houiller et l'est mosellan ont fait preuve d'une très grande stabilité au profit des partis de la majorité. Cela est essentiellement dû aux dissensions qui sont apparues au sein de la gauche.

NIÈVRE

CLAMECY. — Insc., 3 706 ; suff. expr., 2 640. — Un. gauche (M. Bardin, P.S.), 1 660 .... 23 ELUS
Act. loc. (M. Bodereau, s. étiq.), 890.
M. Lebon, P.C., m. s., a été élu sur la liste d'union de la gauche.
Au premier tour : P.S. (M. Bardin), 1 104 ; P.C. (M. Le Bon, m. s.), 959 ; act. loc. (M. Bodereau, s. étiq.), 720
Nouveau conseil : 16 P.S., 7 P.C.
Sortants : 9 div. g., 8 P.S., 6 P.C.

LA CHARITE-SUR-LOIRE. — Insc., 4 041 ; suff. expr., 3 037. — P.S.-div. g. (M. Guillaume, P.S., m. s.), 1 208 .... 8 ELUS
P.C.-P.S.U. (M. Pico, P.C.), 992 .... 1 ELU
Act. loc. (M. Maréchal, s. étiq.), 963 .. 1 ELU
Au premier tour : P.S.-div. g. (M. Guillaume), 2 177, 13 ELUS ; P.C.-P.S.U. (M. Pico), 1962 ; mod. maj., 632.
Nouveau conseil : 12 P.S., 7 div. g., 2 P.C., 1 P.S.U., 1 act. loc.
Sortants : 6 mod. maj., 5 R.P.R., 5 P.S., 2 P.S.U., 2 P.C., 2 div. g., 1 rad. g.

DECIZE. — Insc. 4 523 ; suff. expr., 3 601. — Mod. maj. (M. Gérard, m. s.), 1 778 .... 12 ELUS
Un. gauche (M. Jaillot, P.S.), 1 725 ...... 5 ELUS
Au premier tour : Mod. maj. (M. Gérard), 1 765, 6 ELUS ; Un. gauche (M. Jaillot), 1 230 ; act. loc. (M. Thomas, s. étiq.), 724.
Nouveau conseil : 18 mod. maj., 5 P.S.
Sortants : 23 mod. maj.

Si le premier tour avait vu l'union de la gauche conquérir Cosne et confirmer son audience à Nevers, Varenne-Vauzelles et Fourchambault, où l'entente entre le parti socialiste et le parti communiste avait parfaitement fonctionné, le second tour n'aura pas causé de grande surprise. M. Guillaume (P.S.), maire sortant de La Charité, conforte sa position en enlevant 21 des 23 sièges contre 12 précédemment, et en éliminant définitivement la fraction favorable à la majorité.

A Decize, M. Gérard (mod. maj.) conserve son siège avec une confortable majorité, l'union de la gauche n'enlevant que 5 sièges sur 23. A Clamecy, c'est la liste d'union de la gauche qui enlève les 23 sièges. A Château-Chinon, le conseil municipal sera entièrement socialiste puisque les deux sièges qui restaient en ballottage ont été gagnés par la liste de M. Mitterrand.

Ainsi, la gauche contrôle désormais six des sept grandes villes de la Nièvre.

NORD

• LILLE

Insc., 100 175 ; suff. expr., 69 275.
Un. g. (M. Mauroy, P.S., m. s., dép.), 38 393 .... 43 ELUS
Maj. (M. Ségard, maj., secr. Et., R.P.R., R.I., C.D.S.), 30 882.
Au premier tour : Un. g. (M. Mauroy), 30 758 ; maj. (M. Ségard), 28 044 ; écol. (M. Lefèbre), 4 381 ; extr. g. (M. Wailly), 4 303.
Nouveau conseil : 22 P.S., 10 P.C., 4 rad. g., 7 pers.
Sortants : 25 P.S., 6 C.N.I.P., 4 rad., 2 div. g.

• TOURCOING

Insc., 54 628 ; suff. expr., 44 800.
Un. g. (M. Chatiliez, P.S.), 23 365 .... 31 ELUS
Maj. (M. Blary, R.P.R., dép.), 21 435.
M. René Lecocq, U.D.R., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : Un. g. (M. Chatiliez), 18 875 ; maj. (M. Blary), 18 232 ; cent. (M. Lehembre, C.D.S.), 7 233.
Nouveau conseil : 25 P.S., 15 P.C., 1 pers.
Sortants : 13 R.P.R., 10 s. étiq., 6 rad., 6 R.I., 2 cent.

HAZEBROUCK. — Insc., 12 259 ; suff. expr., 9 987. — Maj. (M. Sergheraert, s. étiq.), 5 380 .... 5 ELUS
Un. g. (M. Moriss, P.S., m. s.), 4 439.
Au premier tour : Un. g. (M. Moriss), 5 275, 21 ELUS ; maj. (M. Sergheraert), 5 059, 1 ELU.
Nouveau conseil : 19 P.S., 2 P.C., 6 mod. maj.
Sortants : 17 P.S., 5 P.C., 5 div. g.

HEM. — Insc., 11 112 ; suff. expr., 8 820. — Un. g. (M. Provo, P.S.), 4 893 .... 27 ELUS
Maj. (M. Delplanque), 3 937.
M. Leplat, mod. maj., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : Un. g. (M. Provo), 4 216 ; maj. (M. Delplanque), 1 980 ; act. loc. (M. Thieffry), 1 563 ; act. loc. (M. Détré), 920.
Nouveau conseil : 18 P.S., 9 P.C.
Sortants : 10 mod. maj., 5 C.D.S., 5 R.I.

MONS-EN-BARŒUL. — Insc., 14 085 ; suff. expr., 10 633. — Un. g. (M. Wolf, P.S.), 5 506, 27 ELUS
Maj. (M. Vouters, C.D.S.), 4 654 ; Mouv. dém. (M. Delahousse), 428.
M. Verrue, mod. maj., m. s., s'est retiré entre les deux tours.
Au premier tour : Un g. (M. Wolf), 4 697 ; maj. (M. Vouters), 2 857 ; maj. (M. Verrue, s. étiq.), 2 347 ; Mouv. dém. (M. Delahousse), 531.
Nouveau conseil : 15 P.S., 12 P.C.
Sortants : 9 C.D.S., 9 R.P.R., 9 mod. maj.

Les socialistes ont oublié, avec ce deuxième tour, leurs déconvenues de Cambrai et de Maubeuge, le 13 mars dernier. Ils gagnent, en effet, deux villes de plus de 30 000 habitants : Villeneuve-d'Ascq au premier tour, Tourcoing au second. Ce dernier résultat est quasiment inespéré et illustre les difficultés que l'électorat modéré éprouve pour refaire son unité après des élections « primaires ».

A Lille, l'échec de M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, est net. Il ne fait pas mieux que M. François-Xavier Ortoli en 1971, lequel avait pourtant le handicap d'être un « parachuté ». Le secrétaire d'Etat avait mené une campagne très vive, dont le thème dominant était : « Barrer la route aux communistes ». Il n'a pas été entendu. De plus, sa critique de la gestion de M. Mauroy n'a guère eu d'effet. Les voix de l'extrême gauche révolutionnaire se sont reportées sur le maire de Lille, de même qu'une grande part de celles des écologistes.

La victoire du P.S., à Lille, se complète d'autres succès, notamment à Mons-en-Barœul, ville voisine, gérée par des modérés. Ceux-ci, il est vrai, étaient divisés. M. Marc Wolf, animateur du CERES (minorité du P.S.) dans le Nord, va en devenir le maire. On observe le même phénomène dans une commune résidentielle de la banlieue roubaisienne, à Hem, où, pour la première fois, la gauche l'emporte avec M. Jean-Claude Provo (P.S.), fils du sénateur du Nord, M. Victor Provo, ancien maire de Roubaix.

A travers ce scrutin, s'affirme l'idée du Grand-Lille, prônée par M. Mauroy. Il est acquis, maintenant, que la fusion de Lille et d'Hellemmes, où la gauche a facilement triomphé au premier tour, se fera prochainement. Il semble même que le référendum souhaité par le préfet sur cette fusion soit maintenant inutile.

Le renforcement de la gauche, et singulièrement du P.S., au sein de l'assemblée de la communauté urbaine va permettre à la gauche d'y disposer d'une majorité écrasante. De même, au conseil régional, la gauche va renforcer une majorité déjà confortable.

On constate que, dans de nombreuses autres communes, comme Wasquehal (où l'ancien député U.D.R., M. Pierre Herman, maire sortant, est battu), Faches-Thumesnil, La Bassée et même Bailleul, la gauche s'impose.

M. Maurice Schumann, sénateur R.P.R. et académicien, avait abandonné la petite ville de Commines, où il était conseiller municipal, pour se porter « à l'endroit où le danger était le plus grand », c'est-à-dire à Lille. Double malchance pour M. Schumann : il n'a pas été élu à Lille, et ses collègues de Commines ont été battus par la gauche.

Ces résultats ont surpris les formation de gauche. M. Mauroy y voit « un mouvement de fond, qui marque que les Français souhaitent un changement de gouvernement et aussi un changement de politique ».

OISE

CREPY-EN-VALOIS. — Insc., 6 386 ; suff. expr., 5 160. — Mod. maj. (M. Dupuy, cons. gén., m. s.), 2 611 .... 20 ELUS
Un. g. (M. Levasseur, P.C.), 2 387 .... 4 ELUS
Au premier tour : mod. maj. (M. Dupuy), 2 399, 3 ELUS ; un. g. (M. Levasseur), 2 025 ; maj. (M. Sinet, R.I.), 640.
Nouveau conseil : 8 div. g., 7 mod. maj., 4 R.P.R., 4 P.S., 2 ind., 2 cent. g.
Sortants : 10 mod. maj., 6 div. g., 3 rad., 3 R.I., 2 R.P.R.

NOGENT-SUR-OISE. — Insc., 8 239 ; suff. expr., 6 388. — Act. loc. (M. Lenne, ss étiq., m. s.), 3 320 .... 12 ELUS
Un. g. (M. Le Cerf, P.C.), 3 978.
Au premier tour : Un. gauche (M. Lecerf), 3 175, 9 ELUS ; maj. (M. Lenne), 3 178, 6 ELUS.
Nouveau conseil : 9 P.S., 9 mod. maj., 5 div. g., 2 div. d., 1 R.P.R., 1 C.D.S.
Sortants : 12 mod. maj., 8 C.D.S., 3 R.P.R., 1 cent. d.

SENLIS. — Insc., 7 062 ; suff. expr., 5 271. — Maj. (M. Dehaine, dép. R.P.R., m. s.), 2 925 27 ELUS
Un. g. (M. Spiteri, P.S.), 3 245.
Au premier tour : majorité (M. Dehaine), 2 242 ; un. g. (M. Spiteri), 1 706 ; maj. (M. Boquet, R.I.), 1 321.
Nouveau conseil : 15 mod. maj., 7 R.P.R., 2 div. g., 2 R.I., 1 C.D.S.
Sortants : 13 mod. maj., 8 R.P.R., 2 div. g., 2 R.I.

Le deuxième tour de scrutin a confirmé la stabilité du corps électoral dans l'Oise où les désistements ont peu joué dans le résultat final. Dans la région de Compiègne, seule ville de plus de 30 000 habitants de la Picardie à avoir conservé une municipalité favorable à la majorité, toutes les communes de l'arrondissement détenues par la majorité sont restées stables quant à leur composition politique.

M. Dehaine, qui était devenu député à la suite du décès de René Quentier, voit l'ensemble de la liste qu'il conduisait emporter tous les sièges à pourvoir à Senlis

ORNE

• ALENÇON

Insc., 17 675 ; suff. expr., 13 348.
Un. gauche (M. Mauger, P.S.), 6 398 .... 31 ELUS
Maj. (M. Cren, cent., m. s., R.P.R., R.I.), 4 228.
Act. loc. (M. Laurent, mod. maj.), 2 722.
Au premier tour : Un. gauche (M. Mauger), 4 990 ; majorité (M. Cren), 3 990 ; act. locale (M. Laurent), 3 160.
Nouveau conseil : 19 P.S., 8 P.C., 4 P.S.U..
Sortants : 31 cent. et mod. maj.

ARGENTAN. — Insc., 10 387 ; suff. expr., 8 333. — Maj. (M. Vimal du Bouchet, R.I., m. s.), 2 778 .... 10 ELUS
Un. g. (M. Pavis, P.S., P.C., div. g.), 1 392 .... 5 ELUS
Au premier tour : Un. gauche (M. Pavis), 4 142, 5 ELUS ; maj. (M. Vimal du Bouchet), 3 970, 7 ELUS.
Nouveau conseil : 8 P.S., 7 cent. g., 4 R.P.R., 3 mod. maj., 2 R.I., 2 P.C., 1 ind.
Sortants : 22 mod. maj., 2 P.C., 2 P.S., 1 R.I.

FLERS. — *Insc.*, 11 136 ; suff. expr., 8 122. — Un. g. (M. Barratte, P.S.), 4 386 ...... 9 ELUS
Maj. (M. Van der Gucht, mod. maj., m. s.), 3 400.
Au premier tour : maj. (M. Van der Gucht), 3 959, 16 ELUS (et non 11 comme nous l'avions indiqué par erreur dans *le Monde* du 16 mars) ; *Un. g.* (M. Barratte, P.S.), 3 625, 2 ELUS.
Nouveau conseil : 9 P.S., 6 mod. maj., 4 R.I., 2 R.P.R., 2 C.D.S., 2 P.C., 2 div. g.
Sortants : 19 mod. maj., 7 R.P.R., 1 P.S.

LA FERTE-MACE. — Insc., 4 135 ; suff. expr., 3 406. — Un. g. (M. Lepape, P.S.), 1 724, 18 ELUS
Maj. (M. Guillais, mod. maj., c. s.), 1 645, 3 ELUS.
M. Roche, mod. maj., m. s., ne se représentait pas.
Au premier tour : Un. gauche (M. Lepape, P.S.), 1 401, 2 ELUS ; maj. (M. Guillais, mod. maj.), 975 ; act. loc., 780.
Nouveau conseil : 20 P.S. et div. g., 3 mod. maj.
Sortants : 11 mod. maj., 11 R.P.R. et app., 1 P.S., 1 s. étiq.

Sauf à Argentan, où le maire sortant, M. Vimal du Bouchet, républicain indépendant, garde la majorité, la gauche a confirmé ses bons résultats du premier tour. Son succès est particulièrement net à Alençon, où M. Giscard d'Estaing avait pourtant obtenu, lors de l'élection présidentielle de 1974, mille sept cents voix de plus que M. Mitterrand. Elle recueille cette fois 47,9 % des suffrages au lieu de 41,1 % au premier tour. La gauche a bénéficié, il est vrai, du maintien, après bien des tergiversations, de la liste d'action locale Entente et défense des Alençonnais, conduite par M. Laurent contre celle du maire sortant, M. Cren M. Laurent, qui envisageait, mercredi, contre l'avis de certains de ses colistiers, de se retirer pour ne pas favoriser une victoire de la gauche, annonçait, jeudi, qu'il se maintenait pour protester contre « les pressions inadmissibles » qu'il avait subies.

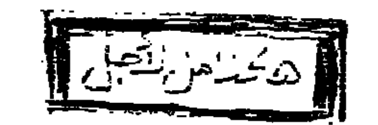
A La Ferté-Macé, malgré le retrait de la liste d'intérêt communal, les modérés conduits par un conseiller sortant n'obtiennent que trois élus ; la gauche améliore de plus de trois cents voix son score du premier tour et conquiert la mairie.

Enfin, à Flers, la gauche avait obtenu 21 % des suffrages au premier tour, en 1971, et 46 % dimanche dernier. Elle enlève, avec 54 % des voix, les neuf sièges qui restaient à pourvoir et élimine de ce fait le maire sortant, M. Van der Gucht. La direction de la municipalité restera cependant à un représentant de la majorité.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE. — Ins. : 10 186 ; suff. expr. : 12 373. — Un. g. (M. Mellick, P.S.), 7 138, 27 ELUS.
Maj. (M. Breynaerd, div. g., m. s.), 4 780.
Au premier tour ; P.S. (M. Mellick), 4 047 ; P.C. (M. Carlier), 3 299 ; div. g. (M. Breynaerd), 2 887 ; maj. (M. Delelis, R.P.R.), 1 879.
Nouveau conseil : 12 P.S., 11 P.C., 3 rad. g., 1 div. g.
Sortants : 25 mod. maj.

SAINT-OMER. — Ins. : 10 347 ; suff. expr. : 8 211. — Un. g. (M. Jean Saint-André, P.S.), 4 479. .... 27 ELUS.
(Maj. (M. Senellaert, R.I., m. s.), 3 626.



DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dans les autres départements

Au premier tour : P.S. (M. Saint-André), 2 739 ; maj. (M. Senellaert), 2 660 ; act. loc. (M. Bonnet, C.D.S.), 1 371 ; P.C. (M. Meureaux), 973.

Nouveau conseil : 20 P.S., 7 P.C.

Sortants : 19 R.I., 6 R.P.R., 1 rad., 1 mod. maj.

Le parti communiste apparaît comme le principal bénéficiaire de la consultation. Sur les trente et une villes de plus de neuf mille habitants du département, le P.C.F. en détenait sept ; il en conquiert quatre au détriment du P.S. : Auchel, Carvin, Oignies et Villers. Le parti socialiste, en dépit de ces pertes, augmente légèrement son capital de municipalités, qui passe de dix-sept à dix-huit. Il enlève en effet à la majorité : Arques, Berck, Béthune, Le Portel et Saint-Omer. Seules restent à droite, Aire-sur-la-Lys gérée par un C.N.I.P. et Etaples par un C.D.S.

M. Roger Poudonson, sénateur C.D.S., maire sortant de Duisans, qui avait été candidat au premier tour à Arras, en tête d'une liste d'union de la majorité, se représentait dans sa commune d'origine et a été réélu.

PUY-DE-DOME

AUBIERE. — Ins., 5 080 ; suff. expr., 3 725. — Div. g. (M. Digue, ex-P.S., m. s.), *1 980* .... 23 ELUS.

Un. g. (M. Chaboissier, P.S.), 1 685.

Au premier tour : Un. g. (M. Chaboissier), 1 428 ; div. g. (M. Digue), 1 387 ; maj. (M. Gallon), 1 005.

Nouveau conseil : 23 ex-P.S. et cent. g.

Sortants : 13 P.S., 8 P.C., 1 P.S.U., 1 div. g.

COURNON-D'AUVERGNE. — Insc., 6.384 ; suff. expr., 5 183. — Cent g. (M. Gardet, ex-P.S., cons. gén., cons. rég., m. s.), 2 240 .... 23 ELUS.

Un. g. (M. Boulet, P.S.), 2 116, 4 ELUS.

Maj. (M. Alassoeur), 773.

Au premier tour : cent. g. (M. Gardet), 2 042 ; Un. g. (M. Boulet), 1 774 ; maj. (M. Allassoeur), 1 298.

Nouveau conseil : 23 cent. g. et ex-P.S., 2 P.S., 2 P.C.

Sortants : 11 P.S., 9 div. g., 2 mod. maj., 1 P.S.U.

ISSOIRE. — Ins., 7 400 ; suff. expr., 5 728. — Un. g. (M. Lavédrine, P.S., 3 040...... 26 ELUS.

Maj. (M. Grolier, R.I., m. s.), 2 628, 1 ELU.

M. Grolier, m. s., n'est pas réélu.

Au premier tour : maj. (M. Grolier), 2 223 ; P.S. (M. Lavédrine), 1 859 ; P.C. (M. Mialon), 728 ; rad. g. (M. Ruy), 500.

Nouveau conseil : 16 P.S., 5 P.C., 4 rad. g., 1 mod., 1 div. maj.

Sortants : 15 R.I., 4 mod. maj., 4 P.S., 3 div. g., 1 rad. g.

La très forte poussée de la gauche enregistrée le 13 mars s'est confirmée. Après Thiers et Riom, Issoire, la troisième sous-préfecture du département, a été emportée par l'union de la gauche. Dans cette dernière ville, socialistes, communistes et radicaux de gauche, qui s'étaient présentés séparément le 13 mars, avaient réalisé l'union entre les deux tours. Le report des voix s'est effectué normalement. Seul un candidat communiste a dû laisser la place à un membre de l'équipe adverse.

A Aubière, la liste conduite par le maire sortant, M. Digue, exclu du parti socialiste, l'a emporté sur la liste de l'union de la gauche, grâce à un apport de voix provenant d'un électorat favorable à la majorité.

A Clermont-Ferrand, le scrutin du premier tour avait donné une victoire très confortable (60 %) à la liste d'union de la gauche, conduite par M. Roger Quilliot, le maire socialiste sortant.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

BIARRITZ. — Insc., 20 153 ; suff. expr., 15 178. — Maj. (M. Marie, R.P.R.), 7 574 ...... 19 ELUS

Un. g. (M. Destrade, P.S.), 7 441 .... 8 ELUS

M. Guy Petit, C.N.I.P., m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour : maj. (M. Marie, R.P.R.), 4 693 ; P.S. (M. Destrade), 4 365 ; cent. (M. Borotra, C.D.S.), 2 489 ; P.C. (M. Narbey), 1 601 ; mod. (M. Hennebutte), 1 473.

Nouveau conseil : 13 R.P.R., 8 P.S., 4 div. maj., 2 R.I.

Sortants : 9 mod. maj., 5 C.N.I.P., 4 rad. g., 3 R.I., 3 gaull., 2 P.S., 1 div. g.

MOURENX. — Inscr., 5 232 ; suff. expr., 3 757. — Union de la gauche (M. Casetien, P.C.), 2 120 .... 23 ELUS

Maj. (M. Blazy, mod. maj., m. s.), 1 540.

Au premier tour : maj. (M. Blazy), 1 333 ; P.C. (M. Casetien), 1 328 ; P.S. (M. Tredesses), 863.

Nouveau conseil : 9 P.C., 9 P.S., 5 div. g.

Sortants : 17 mod. opp., 10 mod. maj.

ORTHEZ. — Inscr., 6 721 ; suff. expr., 5 201. — Un. g. (M. Ricarrère, P.S.), 2 770 ...... 2 ELUS

Maj. (M. Destandau, mod. maj.), 2 379.

M. Moutet, cent., m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour : maj. (M. Destandau, mod. maj.), 2 890 ; 23 ELUS ; Un. g. (M. Ricarrère, P.S.), 2 502.

Nouveau conseil : 23 mod. maj., 2 P.S.

Sortants : 9 mod., 7 rad., 4 div. g., 2 P.S., 1 mod. opp.

SAINT-JEAN-DE-LUZ. — Insc., 7 875 ; suff. expr., 6 210. — Maj. (M. Ithurralde, R.P.R., m. s.), 3 640 .... 27 ELUS

Un. g. (Mme Poletti), 2 417.

Au premier tour : maj. (M. Ithurralde, R.P.R.), 2 300 ; Un. g. (Mme Poletti, div. g.), 1 640 ; act. loc. (M. Oyhampé), 1 200 ; act. loc. (M. Laffitte), 998.

Nouveau conseil : 27 R.P.R. et div. maj.

Sortants : 14 mod., 4 div. g., 3 C.D.S., 2 P.S., 2 rad., 1 R.I., 1 R.P.R.

En Béarn, après le succès obtenu par l'union de la gauche dans les deux grandes villes, Pau et Oloron, la poussée se confirme, avec notamment une victoire à Mourenx, la ville du complexe de Lacq. A Artix, le député R.P.R. M. Plantier, maire sortant, est parvenu à sauver une majorité au sein du conseil municipal.

A Biarritz, ville traditionnellement acquise à la majorité, la poussée de la gauche n'est pas négligeable. Si la liste d'union de la gauche de M. Destrade n'obtient que huit sièges, celui-ci remporte un succès personnel en devançant M. Bernard Marie de près de deux cents voix. M. Borotra s'était retiré entre les deux tours de scrutin sans donner de consignes de vote. Une partie de ses électeurs semblent avoir voté pour la gauche.

HAUTES-PYRÉNÉES

BAGNERES-DE-BIGORRE. — Ins., 6 244 ; suff. expr., 5 099. — Un. g. (M. Toujas, P.C., cons. gén., 2 747 .... 23 ELUS

Maj. (M. René Caillavet), 2 274.

M. de Boysson, m. s., C.D.P., était second sur la liste de M. Caillavet.

Au premier tour : maj. (M. René Caillavet), 1 905 ; P.C. (M. Toujas), 1 796 ; P.S. (M. Laurens), 1 062.

Nouveau conseil : 14 P.C., 6 P.S., 3 M.R.G.

Sortants : 7 div. g., 6 C.D.P., 5 mod. maj., 3 P.C., 3 s. étiq., 1 P.S.U., 1 P.S., 1 rad.

Après la victoire, au premier tour, des listes d'union de la gauche à Tarbes, chef-lieu du département, à Lourdes, où le député et maire, M. François Abadie, rad. g., a enlevé les vingt-sept sièges et a été réélu maire samedi, la sous-préfecture, Bagnères-de-Bigorre, a été à son tour conquise par l'union de la gauche.

Toutefois, les reports de voix n'ont pas été réalisés entièrement. Au premier tour, les listes de gauche totalisaient 2 852 voix, or la liste de coalition, au second tour, n'atteint que 2 747 voix.

On retiendra aussi dans le chef-lieu de Maubourguet la percée de l'union de la gauche qui, avec treize élus conduits par M. Jean Ducru, radical de gauche et conseiller général, conquiert la mairie. M. Dargelos, maire sortant, favorable à la majorité, n'obtenant que cinq sièges. A Laloubère, banlieue de Tarbes, Mme Adam, présidente départementale des R.I., subit une nette défaite;

A Vic-Bigorre, aux quatorze élus de gauche du premier tour s'ajoutent deux nouveaux conseillers donnant une large avance à la gauche ; la majorité n'ayant que sept élus (six au premier tour, un au second tour).

PYRÉNÉES-ORIENTALES

◆ PERPIGNAN

Ins., 64 744 ; suff. expr., 44 807.

Act. loc. (M. Alduy, dép. non inscrit [ex-P.S.], maire sortant), 24 646 .... 31 ELUS.

Un. g. (M. Argelliès, rad. g.). 20 161.

Au premier tour : Act. loc. (M. Alduy), 17 216 ; Un. g. (M. Argelliès), 16 097 ; majorité (M. Camo, R.I.), 9 501 ; ext. g. (M. Baron, L.C.R.), 1 280.

Nouveau conseil : 41 Act. loc. et div. maj.

Sortants : 13 div. g., 8 ex-P.S., 6 mod., 5 rad., 2 C.D.S.

***

PRADES. — Ins., 4 154 ; suff. expr., 3 383. — Un. g. (M. Monelles, P.S.), 1 662.... 12 ELUS.

Act. loc. (M. Clerc, ss étiq.), 1 620 .... 11 ELUS.

M. Monestier, rad., m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour : Un. g. (M. Monelles), 1 301 ; Act. loc. (M. Clerc), 1 097 ; Act. mun. (M. Doutre, ss étiq), 780.

Nouveau conseil : 10 P.S., 9 ss étiq., 3 div. g., 1 P.C.

Sortants : 8 mod. maj., 5 P.S., 5 div. g., 3 rad., 1 R.P.R., 1 R.I.

RIVESALTES. — Ins., 4 034 ; suff. expr., 3 429. — Act. loc. (M. Parès), cons. gén., ss étiq. (ex-P.S.), m. s.), 1 743, 11 ELUS.

Un. g. (M. Sabiols, P.C.), 1 638.

Au premier tour : Un. g. (M. Sabiols), 1 669, 10 ELUS ; Action loc. (M. Parès), 1 624 .... 2 ELUS.

Nouveau conseil : 13 Act. loc., 9 P.S., 1 P.C.

Sortants : 7 R.P.R., 6 P.S., 3 mod. maj., 2 div. g., 2 rad., 1 P.C., 1 ext. g., 1 R.I.

M. Paul Alduy, député non inscrit (ex-P.S.), maire sortant, va entamer son quatrième mandat à la tête de la municipalité perpignanaise. Sa liste Horizon 85, avec 55 % des suffrages exprimés, l'emporte nettement sur celle de l'union de la gauche (45 %). Si cette dernière a bénéficié du report des voix d'extrême gauche d'une part, et a gagné près de deux mille huit cents suffrages d'autre part, le maire sortant a fait un meilleur score, bénéficiant des voix de la majorité qui s'étaient portées, au premier tour, sur la liste du docteur Camo (R.I.), dans une proportion des deux tiers environ.

- A noter que dans un petit village de montagne, Jujols, les deux listes en présence avaient chacune recueilli le 13 mars onze voix sur vingt-deux votants. Le même résultat ayant été enregistré le 20 mars, c'est au bénéfice de l'âge qu'a dû se faire la répartition : deux pour l'une et sept pour l'autre.

A La Cabanasse, une liste uniquement composée de femmes a obtenu deux élues au premier tour et deux autres au second, sur un total de treize sièges.

BAS-RHIN

BISCHEIM. — Insc., 7 810 ; suff. expr., 5 376. — Un. g. (M. Rosenstiel, P.S.), 2 805 .... 27 ELUS.

Act. loc. (M. Huck, mod. maj., m. s., R.P.R., C.D.S., div. g.), 2 480.

Au premier tour : Un. gauche (M. Winterhalter, P.C.), 2 222 ; Act. loc. (M. Huck), 2 047 ; Div. d. (M. Hamann), 862.

Nouveau conseil : 11 P.C., 10 P.S., 6 div. g.

Sortants : 6 mod. maj., 6 P.S., 5 div. g., 4 R.P.R., 4 cent.

HAGUENAU. — Insc., 15 338 ; suff. expr., 9 814. — Act. loc. (M. Caillau, mod.), 3 341, 3 ELUS.

Un. g. (M. Arnold, div. g., P.S., P.C.), 2 920, 1 ELU ; Maj. (M. Traband, C.D.S., m. s.), 2 715 ; div. g. (M. Combret, div. g.), 606.

Au premier tour : Maj. M. Traband, C.D.S., m. s., 6 260, 23 ELUS (et non 27 comme nous l'avions indiqué par erreur dans *le Monde* du 15 mars) ; act. loc. (M. Caillau), 2 815 ; Un. g. (M. Arnold), 2 001.

Nouveau conseil : 13 C.D.S., 8 mod. maj., 4 R.P.R., 1 R.I., 1 P.S.

Sortants : 12 cent., 8 mod. maj., 3 R.P.R., 1 div. g.

LINGOLSHEIM. — Insc., 7 994 ; suff. expr., 5 388. — Majorité (M. Baehr, C.D.S., maire sortant), 2 450 .... 12 ELUS

Act. loc. (M. Schlienger, mod.), 1 430.

Un. g. (M. Kocher, P.S., P.C.), 1 219.

Au premier tour : majorité (M. Baehr), 2 735, 15 ELUS ; act. loc. (M. Schlienger), 1 539 ; Un. g. (M. Kocher, P.S.), 1 156.

Nouveau conseil : 6 C.D.S., 21 mod. maj.

Sortants : 16 mod. maj., 6 cent., 1 R.I.

SAVERNE. — Ins. : 6 405 ; suff. expr., 4 580. — Div. g. (M. Zeller, dép. non inscr.), 2 225 .... 22 ELUS.

Maj. (M. Koeher, mod. maj., adj. sort.), 1 674 ...... 3 ELUS.

GAM (M. Baechler), 488.

M. Joseph Wolff, cent., m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour : div. g. (M. Zeler), 1 989, 2 ELUS ; maj. (M. Koehler, mod. maj.), 1 385 ; maj. (M. Ortscheit, mod. maj.), 641 ; GAM (M. Baechler), 538.

Nouveau conseil : 24 div. g., 3 mod. maj.

Sortants : 14 mod. maj., 3 R.P.R., 3 mod., 1 cent.

SELESTAT. — Insc., 9 485 ; suff. expr., 7 648. — Maj. (M. Kubler, R.I., m. s.), 3 258 ...... 24 ELUS

Maj. (M. Ehm, R.P.R., dép., anc. min.), 2 718 ...... 3 ELUS

Un. g. (M. Boltz, P.S.), 1 481.

Au premier tour : maj. (M. Kubler), 2 900 ; maj. (M. Ehm), 1 740 ; mod. maj. (M. Wach), 1 372 ; Un. g. (M. Boltz), 1 288.

Nouveau conseil : 14 mod. maj., 5 R.I., 5 C.D.S., 3 R.P.R.

Sortants : 20 mod. majorité, 2 R.P.R., 2 R.I., 1 cent.

Amorcée avec la conquête de la mairie de Schiltigheim au premier tour, la poussée de la gauche s'est amplifiée, dimanche, dans la banlieue strasbourgeoise. Avec comme nouvelle tête de liste M. Rosenstiel, P.S., qui avait obtenu le meilleur score le 13 mars, l'opposition remporte les 27 sièges de Bischeim en éliminant l'équipe du maire sortant, M. Charles Huck (modéré). En augmentant son score de près de 600 voix, elle a profité de la dynamique déclenchée à Schiltigheim par l'arrivée de nouveaux électeurs et d'un report notable de voix de la liste d'action municipale, qui s'était retirée entre les deux tours. Dans la commune voisine de Hoenheim, elle talonne de près l'équipe du maire sortant (centriste) réélu et réussit à faire entrer au conseil municipal un représentant du P.S. qui conduisait la liste. Avec ces trois communes, qui forment le canton de Schiltigheim, la gauche se trouve dès à présent en très forte position pour la prochaine consultation cantonale en 1979.

Dans la banlieue sud, la gauche conquiert la mairie d'Ostwald tandis que dans la commune attenante de Lingolsheim, M. Baehr (centriste), réélu avec son équipe, entame un troisième mandat.

Détenant à présent trois localités de la banlieue de Strasbourg, la gauche pourra également faire entendre sa voix à la communauté urbaine, dont tous les représentants appartenaient jusqu'ici aux formations de la majorité ou à leur mouvance. Le P.S., principal bénéficiaire de cette poussée, place quelques-uns de ses représentants dans des localités importantes du département, notamment dans les chefs-lieux d'arrondissement de Haguenau et de Wissembourg.

La mairie de Saverne échappe d'autre part aux formations de la majorité. Déjà élu au premier tour, le député de la circonscription, M. Adrien Zeller, ancien réformateur, aujourd'hui non-inscrit, et qui s'est éloigné de la majorité sans rejoindre explicitement l'opposition, l'emporte avec la grande majorité de ses colistiers. A Sélestat, en revanche, le maire sortant R.I., M. Maurice Kubler, et son équipe ont triomphé dans la « triangulaire » qui les opposait à la gauche et surtout à une liste d'entente conduite par M. Albert Ehm, député R.P.R. et ancien maire, dont trois colistiers entrent toutefois au nouveau conseil municipal.

A Haguenau, la liste « divers gauche » avait été déposée juste avant le second tour et se donnait principalement pour but d'attirer l'attention des électeurs sur les risques présentés pour la commune par l'installation de fusées Pluton sur son territoire. Cette liste obtient 6,17 % des suffrages exprimés, ce que ses membres considèrent comme un premier succès significatif de l'intérêt que les Alsaciens commencent à porter aux problèmes écologiques.

Quant aux électeurs d'Obernai, ils devront peut-être retourner aux urnes d'ici quelques semaines. Un recours en annulation a en effet été déposé contre les résultats du premier tour : on s'est aperçu que le total des voix recueillies par les candidats pour les vingt-trois sièges à pourvoir dépassait de 9 600 le maximum possible. Des scrutateurs distraits avaient compté deux fois les voix à une table de dépouillement...

HAUT-RHIN

◆ COLMAR

Insc., 33 131 ; suff. expr., 23 716.

Maj. (M. Rey, C.D.S., m. s., anc. dép.), 9 632 .... 37 ELUS.

Un. gauche (M. Wemaere, P.S., P.C., div. g.), 8 315.

Act. loc. (M. Kalb, ss étiq.), 5 769.

Au premier tour : maj. (M. Rey), 9 025 ; Un. gauche (M. Wemeare), 7 312 ; act. loc. (M. Kalb), 6 811.

Nouveau conseil : 19 C.D.S., 6 R.P.R., 6 R.I., 4 M.D.S.F., 2 soc. ind.

Sortants : 20 C.D.S., 4 P.S., 4 M.D.S.F., 4 R.I., 1 rad. g., 1 rad., 1 R.P.R.

◆ MULHOUSE

Insc., 66 153 ; suff. expr., 34 698.

Maj. (M. Muller, M.D.S.F., m. s., dép.), 19 270 ...... 43 ELUS.

Mod. (M. Klenzler, div. maj., c. s., R.I., R.P.R.), 15 428.

Au premier tour : maj. (M. Muller), 14 673 ; mod. maj. (M. Klenzler), 10 754 ; Un. gauche (M. de Riedweg, P.S.), 6 705 ; écol. (M. Waechter), 5 134 ; div. g. (M. Boeglin, rad. g.), 1 935.

Nouveau conseil : 12 M.D.S.F., 9 C.D.S., 7 R.I., 7 R.P.R., 3 div. g., 2 ind., 2 rad., 1 ss étiq.

Sortants : 13 mod. maj., 12 M.D.S.F., 7 C.D.S., 3 mod., 2 ind.

***

GUEBWILLER. — Insc., 6 015 ; suff. expr., 4 410. — Act. loc. (M. Haby, R.P.R., cons. gén., c. s.), 1 987 .... 27 ELUS.

Act. loc. (M. Bingert, C.D.S., m. s.), 1 181.

Un. gauche (M. David, P.C.), 1 118.

Au premier tour : R.P.R. (M. Haby), 2 046 ; cent. (M. Bingert), 1 430 ; Un. gauche (M. David), 1 314.

Nouveau conseil : 1 R.P.R., 26 mod. maj.

Sortants : 14 C.D.S., 8 R.P.R.

RIEDISHEIM. — Ins., 7 865 ; suff. expr., 5 539. — Maj. (M. Lucas, R.P.R., m. s.), 2 555. 27 ELUS

Act. loc. (M. Kleny, mod. maj.), 1 813 ; Un. g. (M. Beck, P.S.), 1 098.

Au premier tour : Maj. (M. Lucas), 2 213 ; act. loc. (M. Kleny), 1951 ; Un. g. (M. Beck), 1 187.

Nouveau conseil : 1 R.P.R., 26 mod. maj.

Sortants : 12 s. étiq., 11 mod. maj.

SAINT-LOUIS. — Insc., 9 923 ; suff. expr. : 6 167. — Maj. (M. Bachmann, C.D.S., m. s.), 2 815 .... 12 ELUS

Act. loc. (M. Hassler, c. s., div. mod.), 1 829 ; Un. g. (M. Delbarre, P.S.), 1 389.

Au premier tour : maj. (M. Bachmann), 3 286, 15 ELUS ; Act. loc. (M. Haessler), 1930 ; Un. g. (M. Delbarre, P.S.), 1 195.

Nouveau conseil : 7 M.D.S.F., 7 mod. maj., 6 R.P.R., 5 C.D.S., 1 div. g., 1 R.I.

Sortants : 24 s. étiq., 2 R.P.R., 1 C.D.S.

WITTENHEIM. — Insc., 7 220 ; suff. expr., 5 754. — Un. gauche (M. Haffner, P.C.), 2 470. 24 ELUS

Maj. (M. Adelbrecht, s. étiq., m. s.), 2 236, 3 ELUS ; Act. loc. (M. Koegler, s. étiq.), 445.

M. Adelbrecht, m. s., est battu.

Au premier tour : maj. (M. Adelbrecht), 2 224 ; Un. g. (M. Haffner), 2 129 ; Act. loc. (M. Koegler), 589.

Nouveau conseil : 9 P.S., 9 div. g., 6 P.C., 3 mod. maj.

Sortants : 26 s. étiq., 1 R.P.R.

A Mulhouse, M. Emile Muller, maire sortant, député réformateur, obtient 55,53 % des suffrages exprimés, mais seulement 29 % des inscrits. Chacune des deux listes en présence gagne 4 600 voix par rapport au premier tour, et M. Muller va pouvoir entamer son cinquième mandat. La campagne a été dure à Mulhouse, notamment pour les dirigeants locaux des R.I. et du R.P.R. Les deux formations comptent plusieurs élus sur la liste de M. Muller, mais elles avaient aussi plusieurs candidats sur la seconde liste de la majorité.

A Colmar, la liste de M. Joseph Rey a conservé son avance du premier tour sur celle de M° Wemaere. Ce dernier semble cependant avoir tiré profit de la chute enregistrée par la liste de M° Kalb.

A Saint-Louis, le maire sortant, réélu dès le premier tour avec quatorze candidats de sa liste, a réussi à faire élire les douze conseillers sortants qui restaient en ballottage. On relève d'autre part qu'à Wittenheim, dans le bassin potassique, la gauche remporte une victoire confortable en enlevant vingt-quatre sièges contre trois à la majorité. Le maire sortant, M. Adelbrecht, et M. Gissinger, député R.P.R., sont battus.

RHONE

◆ LYON

1er SECTEUR
1er arrondissement

Ins., 18 015 ; suff. expr., 9 737

Liste P.R.A.D.E.L. (Mme Balas, ex-P.I., adj. s.), 5 968 .. 5 ELUS

Un. g. (M. Vasserot, P.S., P.C., rad. g.), 3 769.

Au premier tour : liste P.R.A. D.E.L. (Mme Balais), 4 659 ; un. g. (M. Vasserot), 2 789 ; R.P.I. (M. Soustelle), 1 458 ; Lyon écol. (M. Cappezzon, extr. g.), 855 ; G.U.I.G.N.O.L. (Mme Antoine), 488.

2e SECTEUR
2e arrondissement

Ins., 19 554 ; suff. expr., 11 480.

Liste P.R.A.D.E.L. (M. Collomb, C.N.I.P., adj. s.), 7 755 6 ELUS

Un. g. (M. Trévisan, P.C., P.S., rad. g.), 3 725.

Au premier tour : liste P.R.A. D.E.L. (M. Collomb), 5 484 ; un. g. (M. Trévisan), 2 700 ; R.P.I. (M. Jarrosson, C.N.I.P.), 2 158 ; Lyon-école. (M. Colliat), 1 036 ; G.U.I.G.N.O.L. (M. Bonnet-Jacquenet), 790.

3e SECTEUR
3e arrondissement

Ins., 40 435 ; suff. expr., 24 848.

Liste P.R.A.D.E.L. (M. Soulier, ex-P.S.), 14 340 ...... 12 ELUS

Un. g. (Mme Dufourt, P.S., P.C., rad. g.), 10 308.

Au premier tour : liste P.R.A. D.E.L. (M° Soulier), 10 912 ; un. g. (Mme Dufourt), 6 334 ; R.P.I. (M. Fradin, mod. maj.), 2 668 ; Lyon-écol. (M. Boyer), 1 899 ; ext. g. (M. Costechareire, P.S.U.), 1 729 ; G.U.I.G.N.O.L. (Mme Courveaulle), 1 301.

4e SECTEUR
4e arrondissement

Insc. : 21 420 ; suff. expr. : 12 819. — Liste P.R.A.D.E.L. (M. Faussurier, mod. maj., adj. s.), 7 371 .... 5 ELUS.

Un. g. (M. Laréal, P.S., P.C., rad. g.), 5 448.

Au premier tour : Liste P.R.A. D.E.L. (M. Faussurier), 5 727 ; Un. g. (M. Laréal), 4 095 ; R.P.I. (Mme Vacher, mod. maj.), 1 399 ; Lyon-écol. (M. Didier), 1 091 ; G.U.I.G.N.O.L. (M. Pichon), 769.

5e SECTEUR
5e arrondissement

Insc., 24 444 ; suff. expr. : 15 458. — Liste P.R.A.D.E.L. (M. Lorenzi, mod. maj., adj. s.), 8 595, 5 ELUS.

Un. g. (M. Bréhaud, P.S., P.C., rad. g.), 6 863.

Au premier tour : Liste P.R.A. D.E.L. (M. Lorenzi), 6 498 ; Un. g., (M. Bréhaud), 4 661 ; Lyon-école (M. Touiller), 1 773 ; R.P.I. (M. Roset, ex-R.I.), 1 310 ; G.U.I. G.N.O.L. (M. Roland-Rolland), 1 107.

7e SECTEUR
7e arrondissement

Insc. : 32 190 ; suff. expr. : 19 185. — Liste P.R.A.D.E.L. (M. Bayet, mod. maj., adj. s.), 10 501. 8 ELUS.

Un. g. (M. Brun, P.S., P.C. rad. g), 8 684.

Au premier tour : Liste P.R.A. D.E.L. (M. Bayet), 8 432 ; Un. g. (M. Brun), 6 800 ; Lyon-écol. (Mme Auger), 1 824 ; Mod. maj. (M. Paravel), 1 693.

8e SECTEUR
8e arrondissement

Insc., 39 014 ; suff. expr., 25 229.

Un. g. (M. Chevailler, P.C.). 13 840 .... 8 ELUS

Liste P.R.A.D.E.L. (M. Bertrand, mod. maj., adj. s., R.P.R., R.I., C.D.S.), 11 389.

Au premier tour : Un. g. (M. Chevailler), 10 481 ; liste P.R.A. D.E.L. (M. Bertrand), 10 192 ; Lyon-école. (M. Cusin), 2 020 ; ext. g. (Mme Couzon, L.O.), 1 402.

9e SECTEUR
9e arrondissement

Insc., 27 505 ; suff. expr., 17 731.

Un. g. (M. Bernardin, P.S.), 9 703 .... 4 ELUS

Liste P.R.A.D.E.L. (M. Fenech, C.D.S., adj. s., mod. maj.), 8 028.

Au premier tour : Un. g. (M. Bernardin), 6 989 ; liste P.R.A. D.E.L. (M. Fenech), 6 651 ; Lyon-écol. (M. Tissot), 1 315 ; R.P.I. (M. Belanger, mod. maj.), 964 ; ext. g. (Mme Chamoulaud), 936.

Nouveau conseil : 17 mod. maj., 8 R.P.R., 6 C.D.S., 6 P.S., 5 ex-P.I., 5 P.C., 4 R.I., 3 C.N.I., 3 rad., 1 mouv. dém., 1 ex-rad. g., 1 ex-P.S., 1 rad. g.

Sortants : 17 cent. g. maj., 9 P.I. (part de M. Soustelle), 9 C.D.S., 9 R.P.R., 8 mod. maj., 6 C.N.I., 2 R.I., 1 div. g.

◆ BRON

Insc., 22 140 ; suff. expr., 13 806.

Un. g. (M. Sousi, P.S., m. s.), 8 003 .... 33 ELUS

Maj. (M. Raoul, mod. maj.), 5 803.

Au premier tour : Un. g. (M. Sousi, P.S.), 6 686 ; maj. (M. Raoul), 4 407 ; ext. g. (M. Suchère, P.S.U.), 2 543.

Nouveau conseil : 16 P.S., 14 P.C., 2 rad. g., 1 synd.

Sortants : 12 P.C., 10 P.S., 5 rad. g., 4 div. g.

◆ VILLEURBANNE

Insc., 61 363 ; suff. expr., 38 573.

P.S. (M. Hernu, P.S.). 23 090 41 ELUS.

Maj. (M. Gagnaire, dép., cons. gén., réf., m. s., R.P.R., C.N.I., R.I., C.D.S., rad., div. g.), 15 483.

Au premier tour : maj. (M. Gagnaire, réf.), 12 161 ; P.S. (M. Hernu), 10 968 ; P.C. (M. Desgrand), 9 884 ; mod. maj. (M. Bardy), 2 204 ; mouv. dém. (M. Privas de Fressenez), 1 200 ; ext. g. (Mlle Pieras), 890.

Nouveau conseil : 19 pers., 18 P.S., 4 rad. g.

Sortants : 23 cent. g., 3 C.D.S., 3 C.N.I., 2 R.P.R., 1 mod. maj., 1 R.I., 1 rad.

***

SAINTE-FOY-LES-LYON. — Insc., 12 559 ; suff. expr., 8 550. — Mod. maj. int. comm. (M. Moulin, s. étiq.), 5 203 .... 27 ELUS.

Un. gauche (M. Besson, P.S.), 2 810.

M. Barley, mod. maj., m. s., ne se représentait pas au deuxième tour.

Au premier tour : Un. gauche (M. Besson), 2 491 ; mod. maj. (M. Moulin), 2 244 ; maj. (M. Chemain, R.P.R.), 1 960 ; mod. maj. (M. Zeizig), 1 537.

Nouveau conseil : 27 mod. maj.

Sortants : 11 C.D.S., 8 div. g., 3 rad., 2 R.I., 2 mod. maj., 1 ext. g.

Comparée aux changements importants enregistrés en France et dans la région Rhône-Alpes en particulier, la victoire des listes P.R.A.D.E.L. dans sept des neuf arrondissements de Lyon peut être tenue pour un succès de la majorité. Les responsables de celle-ci n'ont d'ailleurs pas manqué dès dimanche soir de la présenter ainsi, faisant peu de cas de l'apolitisme que le successeur de M. Louis Pradel, M. Francisque Collomb, revendique désespérément.

En réalité, ces élections sont largement profitables à la gauche : désormais, douze conseillers se réclameront d'elle à l'hôtel de ville, dont cinq représentants du parti communiste.

Malgré le silence de M. Jacques Soustelle, déçu d'avoir dû retirer après le premier tour ses listes, qui n'avaient pas atteint le seuil des 12,50 %, les électeurs du R.P.L. ont montré qu'ils étaient plus hostiles au communisme qu'au maire sortant. Le report de leurs voix sur les listes P.R.A.D.E.L. s'est assez bien effectué, empêchant finalement l'union de la gauche de gagner un ou deux autres arrondissements. D'une façon générale les écologistes ont reporté leurs suffrages sur l'union de la gauche.

A Villeurbanne, la liste socialiste de M. Charles Hernu l'emporte très largement (plus de sept mille voix d'avance) sur celle du député et maire sortant, M. Etienne Gagnaire, qui, avec seulement trois mille trois cents voix de plus qu'au premier tour, ne parvient pas à faire le plein des voix auxquelles il pouvait prétendre. Si ce résultat peut être considéré comme un démenti pour le parti communiste, dont le secrétaire général, M. Georges Marchais, avait déclaré à Lyon que « le maire de Villeurbanne sera M. René Desgrand ou M. Gagnaire », il montre aussi que l'électorat communiste est capable de surmonter les conflits de personnes ou d'états-majors pour ne retenir que l'intérêt électoral. Si on estime généralement que le report des voix communistes s'est effectué à plus de 85 %, on peut également penser que les électeurs nouveaux (1 839 votants en plus au second tour) ont préféré la gauche.

La poussée de la gauche va avoir des répercussions à plusieurs niveaux :

— Au conseil municipal de Lyon, où la présence des représentants de la gauche, parmi lesquels M. Claude Bernardin, obligera sans doute M. Collomb, s'il est élu maire vendredi 25 mars, aux débats politiques qu'il a refusés tout au long de la campagne ;

— A la communauté urbaine, où la gauche voit sa représentation passer de seize à trente-deux sièges au minimum (sur un total de quatre-vingt-dix) et où la confortable majorité que s'assuraient Lyon et Villeurbanne (neuf sièges pour cette dernière seulement) ne sera plus possible ;

— Au conseil régional enfin, où, neuf villes de plus de trente mille habitants (Bourg-en-Bresse, Chambéry, Roanne, Romans, Saint-Chamond, Saint-Priest, Valence, Villefranche-sur-Saône, Villeurbanne) et une de plus de cent mille habitants (Saint-Etienne) ayant changé de majorité, la gauche disposera désormais de onze sièges supplémentaires, soit au total cinquante et un représentants contre quatre-vingt-deux pour la majorité.

HAUTE-SAONE

VESOUL

Insc., 8 881 ; suff. expr., 4 862.

Un. g. (M. Batlogg, P.S.), 2 647 .... 1 ELU

Maj. (M. Chantelat, R.I.), 2 208.

M. Rénet, rad. m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour : maj. (M. Chantelat), 3 300, 26 ELUS ; Un. g. (M. Batlogg), 2 844.

Nouveau conseil : 17 mod. maj., 6 R.I., 2 R.P.R., 1 G.S.I., 1 P.S.

Sortants : 17 mod. maj., 7 rad., 2 R.I., 1 R.P.R.

***

GRAY. — Ins., 4 112 ; suff. expr., 3 322. — Un. g. (M. Vigneron, P.S.), 1 707 .... 13 ELUS

Maj. (M. Bergelin, R.I.), 1448 .... 9 ELUS

M. Vitter, R.I., dép., m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour : Maj. (M. Bergelin), 1 375, 1 ELU ; Un. g. (M. Vigneron), 1 280 ; maj. (M. Javelet, R.P.R.), 376.

Nouveau conseil : 13 Un. g., 10 maj.

Sortants : 13 mod. maj., 10 R.I.

LURE. — Insc., 4 454 ; suff. expr., 3 569. — Un. g. (M. Hertz, rad. g.), 1 800 .... 8 ELUS

Maj. (M. Mas, R.I.), 1 648. 1 ELU

M. Courtois, rad. g., m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour : Un. g. (M. Hertz), 1 786, 14 ELUS ; maj. (M. Mas), 1 484.

Nouveau conseil : 22 Un. g., 1 maj.

Sortants : 10 mod. maj., 8 rad. g., 4 div. g., 1 P.C.

La sensible progression de la gauche lui permet d'enlever la mairie de Gray, qu'abandonnait M. Vitter, député R.I., et de renforcer son autorité sur la mairie de Lure, où siégeaient dix modérés favorables à la majorité. (M. Mas, qui conduisait la liste de la majorité, s'est retiré entre les deux tours.)

A Vesoul, la gauche fait son entrée au conseil municipal en enlevant l'unique siège en ballottage : c'est M. Bichet, P.S., et non M. Batlogg, conseiller général et tête de liste de la gauche au premier tour, qui est élu.

SAONE-ET-LOIRE

◆ MACON

Insc., 20 286 ; suff. expr., 14 286.

Un. gauche (M. Rognard, P.S.), 8 729 .... 31 ELUS

Maj. (M. Escande, mod. maj., anc. dép., m. s.), 5 557.

Au premier tour : Un. gauche (M. Rognard), 6 825 ; maj. (M. Escande), 3 627 ; mod. (M. Lapras), 3 300.

Nouveau conseil : 19 P.S., 11 P.C., 1 rad. g.

(Lire la suite page 18.)

(Suite de la page 17.)

Sortants : 10 mod., 9 div. g., 6 soc. ind., 6 rép. ind.

AUTUN. — Insc., 9 434 ; suff. expr., 6 243. — Un. gauche (M. Cadrey, P.S.), 3 636 .... 1 ELU.

Maj. (Mme Ménager), 2 607.

Au premier tour : maj. (M. Lucotte, R.I., m. s.), 4 147 26 ELUS Un. gauche (M. Cadrey, 3 030 : mod. (M. Berger), 615.

Nouveau conseil : 13 div. maj., 9 div. g., 2 mod. maj., 1 R.I. 1 R.P.R., 1 P.S.

Sortants : 15 mod., 5 R.P.R., 3 div. g., 2 R.I., 2 C.D.P.

MONTCEAU-LES-MINES. — Insc., 18 482; suff. expr., 11 127. — Un. gauche (M. Faivre, P.C.), 6 279 .... 2 ELUS.

Maj. (M. Jarrot, R.P.R.), 4 704.

Au premier tour : maj. (M. Jarrot, m. s.), 6 739, 25 ELUS : Un. gauche (M. Faivre), 6 472.

Nouveau conseil : 9 R.P.R., 8 div. maj., 6 C.D.S., 2 R.I., 1 P.S., 1 P.C.

Sortants : 11 R.P.R., 6 Cent. dém., 10 mod.

PARAY-LE-MONIAL. — Insc., 7 170; suff. expr., 5 459. — Maj. (M. Drapier, m. s.), 2 249. 21 ELUS.

Un. gauche (M. Jugnon, P.S.), 1 825 .... 5 ELUS.

Mod. (M. Nesme, R.I.), 1 295. 1 ELU.

Au premier tour : maj. (M. Drapier), 2 512 ; mod. (M. Nesme), 1 998 ; Un. gauche (M. Auclair), 1 496.

Nouveau conseil : 16 mod. maj., 4 P.S., 3 Cent. g., 3 C.D.P., 1 P.C.

Sortants : 15 div. g., 12 mod.

A Mâcon, la poussée de la gauche enregistrée au premier tour se concrétise au second, où la liste d'union conduite par M. Rognard (P.S.) dépasse largement la majorité qu'elle avait, il est vrai, frôlée dimanche dernier. Avec 61 % des suffrages exprimés, elle devance la liste du maire sortant, M. Escande (mod. maj.), qui ne rassemble pas les voix qui s'étaient portées au premier tour sur la liste modérée de M. Lapras et dont une fraction importante semble d'être reportée sur la liste de gauche. A Autun, à Montceau-les-Mines et à Paray-le-Monial, villes conservées par la majorité, la gauche entre au conseil municipal.

SARTHE

◆ LE MANS

Insc., 92 296; suff. expr., 73 505. Un. gauche (M. Jarry, P.C.), 39 718 .... 43 ELUS

Maj. (MM. Chaumont, R.P.R., dép., et Maury, C.D.S., sén., m. s.), 33 787.

Au premier tour : Un. gauche (M. Jarry), 32 847 ; maj. (MM. Chaumont et Maury), 26 593 ; Mouv. dém. (M. Pouille), 8 853.

Nouveau conseil: 19 P.C., 17 P.S., 5 div. g., 2 P.S.U.

Sortants : 16 cent., 12 R.P.R., 6 soc. ind., 3 rad.

COULAINES. — Insc., 3 687 ; suff. expr., 3 006. — Ent. mun. (M. Bollengier-Stragier, R.I., m. s.), 1 507 .... 15 ELUS.

Un. gauche (M. Bouttier), 1 488.

Le quinzième élu de la liste de M. Bollengier-Stagier l'a été au bénéfice de l'âge.

Au premier tour : Un. gauche (Mme Renard, P.S.), 1 450, 8 ELUS ; mod. (M. Bollengier-Stagier), 1 429.

Nouveau conseil : 15 ent. mun.; 8 Un. gauche.

Sortants : 22 mod. maj., 1 R.I.

LA FLECHE. — Insc., 8 852 ; suff. expr., 5 772. — Act. mun. (M. Virlojeux, div. g., m. s.), 1 978 .... 1 ELU.

Mouv. dém. (M. Marchand), 2 041 .... 1 ELU.

Un. gauche (M. Boudet), 1 956.

Au premier tour : Act. mun. (M. Virlojeux), 3 390, 25 ELUS ; Un. gauche (M. Boudet), 1 672 ; Mouv. dém. (M. Bouvier), 1 194.

Nouveau conseil : 25 ss. étiq., 1 Mouv. dém., 1 Un. gauche.

Sortants : 25 div. g. mod., 2 P.D.M.

MAMERS. — Insc., 3 901 ; suff. expr., 3 129. — Mod. (M. Courant, ss étiq., m. s.), 1 618 .. 11 ELUS.

Act. mun. (M. Gruneissen, ss étiq.), 1 555 .... 9 ELUS

Un. gauche (M. Poirier), 587.

Au premier tour : mod., 1 206, 2 ELUS; act. mun. (M. Jeffroy), 1 118, 1 ELU ; Un. gauche, 561.

Nouveau conseil : 13 mod., 10 ss étiq.

Sortants : 16 mod., 7 act. mun.

La municipalité du Mans est retournée à la gauche... trente ans après, puisque c'est en 1947 que M. Chapalain, alors R.P.F., prenait la mairie aux socialistes.

Cette gauche qui revient à la mairie du Mans est une gauche entraînée et dynamisée par le P.C. qui a dix-neuf sièges, les autres se répartissant entre le parti socialiste, qui en recueille dix-sept, le P.S.U. deux, et cinq pour les divers gauches. Le nouveau maire du Mans sera M. Jarry, conseiller général, conseiller régional, secrétaire général du P.C., qui était tête de liste. Selon les conventions qui contribuèrent à la constitution de cette liste d'union de la gauche sans les radicaux de gauche, dissidents sur la liste de la municipalité sortante, c'est un socialiste, M. Becdelièvre, qui assumera la présidence de la communauté urbaine. Ce partage fait à l'avance ne risque pas d'être remis en cause par les autres partenaires de la communauté urbaine, puisque, à Allonnes et à Arnage, c'est aussi l'union de la gauche qui l'a emporté en totalité dès le premier tour. A Coulaines, sa percée s'est limitée à huit sièges acquis au premier tour, le docteur Bollengier, maire sortant R.I., enlevant avec sa liste les quinze sièges restant au second tour.

SAVOIE

◆ CHAMBÉRY

Insc. : 26 910 ; suff. expr. : 20 169.

Un. g. (M. Ampe, P.S.), 10 177, 35 ELUS.

Maj. (M. Pierre Dumas, R.P.R., m. s., R.I., C.D.S.), 9 992.

Au premier tour : maj. (M. Dumas), 7 998 ; un. g. (M. Ampe), 7 680 ; écol. (M. Baud), 3 798.

Nouveau conseil : 18 P.S., 11 P.C., 4 M.R.G., 2 P.S.U.

Sortants : 23 mod. maj., 5 R.I. 5 R.P.R., 2 C.D.S.

ALBERTVILLE. — Insc., 9 182 ; suff. expr. : 6 125. — Un g. (M. Marin-Matholaz, cons. gén., P.C.), 3 190 .... 8 ELUS.

Maj. (M. Dujol, m. s.), 2 780.

Au premier tour : maj. (M. Dujol), 3 209, 17 ELUS ; un. g. (M. Marin-Matholaz), 2 960. 2 ELUS.

Nouveau conseil : 17 mod. maj., 5 P.C., 5 P.S.

Sortants : 15 mod. maj., 5 R.P.R., 4 rad. g., 2 P.C., 1 P.S.

Cent quatre-vingt-cinq suffrages ont fait la différence à Chambéry. Avec 50,16 % des voix, M. Francis Ampe (P.S.) succède à M. Pierre Dumas (R.P.R.). La désignation de la tête de liste de l'union de la gauche avait nécessité de nombreuses discussions au sein de la section chambérienne du parti socialiste. Après l'annonce de la candidature de M. Jacques Lapeyre (premier adjoint du futur conseil), M. Francis Ampe, trente-trois ans, directeur de la Maison de la promotion sociale, devenait en janvier le candidat de l'union de la gauche.

Face à M. Pierre Dumas, ancien ministre U.D.R., conseiller général et ancien député de la Maurienne, la gauche chambérienne pensait que la victoire serait plus aisée si l'un des trois députés socialistes de Savoie prenait la tête de la liste. Au premier tour, avec 40 % des suffrages, la liste d'union de la gauche obtenait néanmoins un bon résultat. Les 19 % de la liste de tendance écologique devaient faire la décision au second tour. Au vu des résultats des bureaux, il semble pourtant que les électeurs « écologistes » de la liste de M. Jean Baud se soient en partie abstenus ce dimanche, et que les abstentionnistes du premier tour, sympathisants de la gauche, aient participé massivement au scrutin du second tour.

En prenant la mairie de Chambéry acquise à la majorité depuis dix-huit ans, la gauche confirme une poussée qui s'était déjà concrétisée par la présence de trois députés socialistes au Parlement et par la présidence du conseil général.

Soir de victoire à Chambéry : les clés

De notre correspondant

Chambéry. — *« Dumas, les clés ! »* scande la foule dans la salle du conseil de la mairie de Chambéry.

« Les clés, les clés ! » La salle est visiblement acquise aux candidats de l'union de la gauche.

Les derniers résultats « tombent ». Une jeune militante giscardienne les écrit avec une application attristée sur le tableau. *« On a gagné »*, hurle la salle. Le jeune candidat de la gauche, Francis Ampe, monte sur une table avec ses adjoints. C'est l'ovation. Dans les couloirs les militants du maire sortant s'interrogent du regard, désemparés.

« Après dix-huit ans ! », dit une jeune femme, l'air effaré, à son compagnon, qui répond laconiquement, désabusé : *« C'est partout pareil »*

Il ne reste plus au nouveau « maire » qu'à aller vérifier l'officiel télégramme à la préfecture. Aussitôt dit, aussitôt fait. Bras dessus, bras dessous avec le député socialiste, M. Jean-Pierre Cot, M. Francis Ampe, suivi des conseillers généraux et de militants *ravis*, se retrouve devant la grille hâtivement fermée, de la préfecture de Savoie.

« Ouvrez, au nom du peuple », crient les deux cents sympathisants joyeux.

— *Vous me connaissez, ouvrez, je suis Jean-Pierre Cot.*

— *J'ai des ordres*, rétorque impertubable le gardien de la paix

— *Eh bien téléphonez au préfet pour avoir la clé.*

« Les élus du peuple entreront », affirme dans un sourire tranquille le député socialiste de Maurienne.

MICHEL PUECH.

HAUTE-SAVOIE

◆ ANNECY

Ins., 27 010; suff. expr., 18 030; Div. maj. (M. Fumex, ss étiq., m. s.), 8 602 .... 35 ELUS.

Un. g. (M. Goy, P.S., P.C.), 6 383.

Maj. (M. Gache, R.I., R.P.R.), 3045.

Au premier tour : div. maj. (M. Fumex), 7 367 ; Un. g. (M. Goy), 5 613 ; maj. (M. Gache), 4 617.

Nouveau conseil : 13 C.D.S., 12 mod. maj., 4 div. d., 3 div. g., 3 cent. g.

Sortants : 32 mod. maj., 3 C.D.S.

ANNECY-LE-VIEUX. — Ins., 6 928 ; suff. expr., 4 956. — Maj. (M. Brocard, R.I., dép.), 2 968. 27 ELUS.

Un. g. (M. Jacquinot-Cary, P.S.), 1 932.

M. Agnès, C.D.S., m. s., s'était présenté sur la liste de M. Champagnat, soc. ind., qui ne s'est pas maintenue au second tour.

Au premier tour : maj. (M. Brocard), 2 390 ; Un. g. (M. Jacquinot-Cary), 1 407 ; cent. (M. Champagnat, soc. ind.), 1 248.

Nouveau conseil : 21 mod. maj., 3 R.I., 2 C.D.S., 1 R.P.R.

Sortants : 9 cent., 3 div. d., 3 div. g., 2 P.S.

ANNEMASSE. — Ins., 10 366 : suff. expr., 7 608. — Un. g. (M. Borrel, P.S.), 3 413, 16 ELUS.

Maj. (M. Berthier, ss étiq., m. s., mod. maj.), 3 404, 11 ELUS.

Mod. maj. (M. Jeantet, sans étiq.), 636.

Au premier tour : maj. (M. Berthier), 2 588 ; P.S. (M. Borrel), 2 077 ; P.C. (M. Baz), 1 937 ; mod. maj. (M. Jeantet), 1 143.

Nouveau conseil : 13 P.S., 9 mod. maj., 2 P.C., 2 C.D.S., 1 div. g.

Sortants : 13 mod. maj., 3 RPR., 3 P.S., 2 R.I., 2 div. g., 1 P.C.

CLUSES. — Insc., 6 433 ; suff. expr., 4 362. — Un. gauche (M. Nivet, P.S.), 2 815 .... 1 ELU.

Maj. (M. Clavel, mod.), 1 547.

M. Paul Béchet, m. s., R.P.R., ne se représentait pas.

Au premier tour : maj. (M. Clavel), 2 583, 26 ELUS ; Un. gauche (M. Nivet), 1 767.

Nouveau conseil : 13 ss étiq., 6 R.P.R., 5 C.D.S., 1 R.I., 1 P.C., 1 soc. ind.

Sortants : 12 ss étiq., 9 R.P.R., 6 U.J.P.

CRAN-GEVRIER. — Insc., 5 017 ; suff. expr., 3 404. — Maj. (M. Rouge, ss étiq.), 1 701, 8 ELUS.

Un. gauche (M. Bevillard, P.S.), 1 676 .... 2 ELUS.

M. René Honoré, proche du P.S., m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour : Un. gauche (M. Bevillard), 1 760, 17 ELUS ; maj. (M. Rouge), 1 706.

Nouveau conseil : 17 P.S., 2 P.C., 4 div. g., 3 mod. maj., 1 C.D.S.

Sortants : 15 div. g., 5 P.S., 2 mod., 1 extr. g.

SEYNOD. — Insc., 4 047 : suff. expr., 3 033. — Maj. (M. Decarre, C.D.S., m. s.), 1 532 .. 20 ELUS.

Un. gauche (M. Salavin, P.S.), 1 440 .... 7 ELUS.

M. Decarre, C.D.S., m. s., est battu.

Au premier tour : maj. (M. Decarre), 1 241 ; Un. gauche (M. Salavin), 1 189 ; act. loc. (M. Marinet, P.C.), 498.

Nouveau conseil : 20 mod. maj., 7 P.S.

Sortants : 7 div. d., 7 mod. maj., 6 div. g., 5 cent.

L'événement marquant aura été la défaite à Chamonix de M. Maurice Herzog, ancien ministre, député R.P.R. et maire sortant, pour qui le ballottage n'a pas été favorable. Toutefois, cinq de ses colistiers ont été élus.

A Annecy, le maire sortant et conseiller général centriste, M. André Fumex, a été réélu confortablement avec sa liste. Celle-ci a totalisé 47,70 % des voix, soit une augmentation de 6 % sur le premier tour. L'union de la gauche a gagné, quant à elle, 3,50 %. La liste des républicains indépendants, qui s'était maintenue malgré le désaveu du député républicain indépendant, M. Brocard — lequel a été élu confortablement à Annecy-le-Vieux, — a perdu plus de 10 points en pourcentage entre les deux tours.

A Seynod, le maire sortant et conseiller général centriste, M. Max Decarre, n'a pas été réélu, mais sa liste conserve la majorité au sein du conseil municipal.

A Annemasse, la gauche l'a emporté à l'issue d'une bataille triangulaire qui n'a guère été favorable au maire sortant, M. Berthier (fav. majorité), qui n'est pas réélu, bien que onze de ses colistiers le soient. M Jeantet, ancien maire U.D.R., qui présentait une liste dite « apolitique », enregistre un net recul par rapport au premier tour.

A Evian, le directeur du cabinet de M. Mrdecin, secrétaire d'Etat au tourisme, M. Pantanacci, pouvait espérer gagner la mairie après avoir été élu au premier tour avec quatre de ces colistiers. Le second tour a été plus favorable à la liste de l'union de la gauche, qui a enlevé tous les sièges en ballottage et sera majoritaire largement au conseil municipal.

A Cluses, M. Clavel, tête de liste favorable à la majorité et seul à être resté en ballottage, a été battu par l'union de la gauche, mais ce n'est pas non plus M. Nivet (P.S.), tête de liste, qui a été élu, mais M. Floret (P.C.).

SEINE-MARITIME

FECAMP. — Ins., 13 921; suff. expr., 10 603. — Maj. (M. Jean-Pierre Deneuve, mod. maj.), 5 431 26 ELUS

Un. g (M. Pranzo, m. s., rad. g.), 5 255 ....—...... 1 ELU

Au premier tour : maj. (M. Deneuve), 4 487 ; P.C., P.S. (M. Malandain, P.C.), 3 126 ; rad. g. (M. Pranzo), 2 648.

Nouveau conseil : 26 mod. maj., 1 P.S.U.

Sortants : 27 cent. g.

Déjà distancé lors du premier tour de scrutin, le maire sortant, M. Richard Franzo connaît un nouvel échec personnel. Il obtient en effet le plus mauvais score de sa liste. Les électeurs de gauche ne se sont pas reconnus en lui et ne se sont donc pas mobilisés.

DEUX-SÈVRES

BRESSUIRE. — Insc., 6 635 ; suff. expr., 5 318. — Mod. (M. Boutet, cent. g., m. s.), 2 484 .... 9 ELUS.

Un. g. (M. Le Chevallier, P.S.), 2 205 .... 2 ELUS.

Maj. (M. Brochard, C.D.S., dép.), 2 063 .... 2 ELUS.

Au premier tour: maj. (M. Brochard), 4 792, 7 ELUS ; mod. (M. Boutet), 2 651, 5 ELUS ; Un. g. (M. Le Chevallier), 1 191.

Nouveau conseil : 12 mod. maj., 9 cent. g. et s. étiq., 2 C.D.S., 2 P.S., 2 s. étiq. (élus par les communes associées).

Sortants : 18 mod. maj., 5 P.S.

PARTHENAY. — Ins., 8 098 ; suff. expr., 2 568. — Un. g. (M. Jubien, P.S., m. s.), 2 348 ......—............ 1 ELU.

Au premier tour : Un. g. (M. Jubien), 3 369, 26 ELUS ; maj. (M. Faure, R.I.), 2 595.

Nouveau conseil : 25 P.S., 2 P.C.

Sortants : 20 P.S., 5 mod. maj.

THOUARS. — Ins., 7 962 ; suff. expr., 5 402. — Un. g. (M. Gourmaud, P.S.), 3 145 .... 4 ELUS.

Maj. (M. Dumont, mod. maj.), 2 158

M. Vouh., P.S., m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour : maj. (M. Dumont), 3 194, 23 ELUS ; Un. g. (M. Gourriaud), 2 712.

Nouveau conseil : 21 mod. maj., 4 P.S 2 R.I.

Sortants : 24 P.S. et app., 1 C.N.I.P.

Au second tour, la poussée de la gauche s'est accrue dans plusieurs chefs-lieux de cantons ruraux. La surprise la plus forte vient de Saint-Maixent-l'Ecole, commune où est installée l'Ecole nationale militaire des sous-officiers d'active et qui avait toujours voté « à droite » : malgré le soutien de M. Jacques Fouchier (C.N.I.P.), député apparenté républicain indépendant et président du conseil régional de Poitou-Charentes, ancien maire de Saint-Maixent, le maire sortant, M. Brebion, modéré, est battu, et le conseiller général socialiste, M. Lemberton, qui conduisait la liste de gauche, obtient dix-sept sièges au total sur vingt-trois.

Thouars sera la seule ville du département où une municipalité socialiste cède la place à une liste de la majorité.

A Bressuire aussi la gauche subit un échec, mais de moindre importance puisque de quatre conseillers sortants (socialistes), elle passe à deux. M. Brochard, C.D.S., député, est élu de justesse, mais sera également minoritaire face à l'équipe (modérée et de centre gauche) du maire sortant, M. Boutet, réélu.

SOMME

ALBERT. — Insc., 7 539 ; suff. expr., 6 040. — Maj. (M. Line, mod. maj.), 3 255 ...... 4 ELUS.

Un. g. Mme Corselle, P.C.), 2 577.

M. Fernand Demilly, cons. rég., cons. gén., mod. maj., m. s., s'est retiré entre les deux tours.

Au premier tour : Union g. (Mme Corselle), 3 247, 23 ELUS ; maj. (M. Demilly, mod. maj.), 2 847.

Nouveau conseil : 12 P.C., 11 P.S., 4 mod. maj.

Sortants : 16 mod. maj., 7 P.S., 4 P.C.

DOULLENS. — Insc., 4 820 : suff. expr., 3 541. — Un. g. (M. Delépine, P.C.), 1 940 .... 6 ELUS.

Maj. (M. Mossion, C.D.S., cons. rég., cons. gén., m. s.), 1 469.

Au premier tour: Maj. (M. Mossion), 1 868, 15 ELUS ; Union g. (M. Delépine), 1 584, 2 ELUS.

Nouveau conseil : 15 mod. maj. et C.D.S., 4 P.C., 4 P.S.

Sortants : 20 mod. maj., 3 rad. gauche.

PERONNE. — Insc., 4 764 ; suff. expr., 3 951. — Un. g. (M. Guilbaut, P.C., cons. gén.), 1 975 17 ELUS.

Maj. (M. Landos, mod. maj.), 1 886 .... 6 ELUS.

M. Jean Daudré, réf., m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour: maj. (M. Landos), 1 675 ; P.C. (M. Guilbaut), 1 084 ; P.S. (M. Lineatte), 899.

Nouveau conseil : 8 P.C., 8 P.S., 1 M.R.G., 6 mod. maj.

Sortants : 18 mod. maj., 3 app. P.S., 1 P.S., 1 P.C.

Les progrès de la gauche ont été confirmés dans la Somme. Tandis qu'à Amiens, capitale de la région Picardie, la liste d'union de la gauche, menée par M. René Lamps, député communiste, maire sortant, a été réélue au premier tour, deux villes tenues par la majorité sont passées, à l'issue du second tour, à l'opposition : Albert et Péronne. A Albert, la liste d'union de gauche ayant remporté vingt-trois sièges sur vingt-sept au premier tour (douze P.C., onze P.S.), M. Demilly, maire sortant, modéré majorité, conseiller général, conseiller régional, avait décidé de ne pas se représenter au second tour. Pourtant quatre de ses colistiers ont été élus au second tour. Quant au chef de file de l'union de la gauche, Mme Corselle (P.C.), il n'a pas été élu.

A Péronne, où le ballottage était général à l'issue du premier tour, la liste d'union de la gauche constituée au second tour remporte dix-sept sièges.

A Doullens, le succès de la liste d'union de la gauche obtenu au second tour ne remet pas en question la victoire obtenue par la majorité, qui avait enlevé quinze sièges le 13 mars.

TARN

◆ ALBI

Ins., 28 410 ; suff. expr., 22 920.

Un. gauche (M. Castel, P.S.), 12 047 .... 33 ELUS.

Maj. (M. Mathieu, C.D.S., m.s.), 10 873.

Au premier tour : Un. g. (M. Castel), 9 952 ; maj. (M. Mathieu), 9 269 ; div. d., s. étiq. (M. Mons, s. étiq.), 2 807.

Nouveau conseil : 11 P.C., 11 P.S., 11 rad. g.

Sortants : 9 C.D.S., 7 rad. g., 6 R.I., 5 R.P.R., 4 soc. ind., 2 cent.

MAZAMET. — Ins., 9 962 ; suff. expr., 8 251. — Act. loc. (M. Montlaur), 3 413 .... 27 ELUS.

Maj. (M. Baraillé, R.I., m. s., R.P.R., C.D.S.), 2 883.

Un. g. (M. Cabané, rad. g., cons. gén., P.C., P.S.), 2 338.

Au premier tour : act. loc. (M. Montlaur), 3 008 ; maj. (M. Baraillé), 2 509 : Un. g. (M. Cabané), 2 448.

Nouveau conseil : 12 act. loc., 10 C.N.I.P. et mod., 5 s. étiq.

Sortants : 12 mod. maj., 8 R.P.R., 7 R.I.

Après la défaite de M. Limouzy, député R.P.R., à Castres — dont il était le maire sortant — dès le premier tour, la majorité enregistre une seconde déconvenue avec l'échec de M. Mathieu, C.D.S., maire depuis 1959, conseiller municipal depuis trente ans, à Albi. Les électeurs qui s'étaient prononcés au premier tour pour la liste de M. Mons, sans étiquette, n'ont pas permis à la majorité de garder cette municipalité.

Les progrès de la gauche, pour sensibles qu'ils aient été dans la majorité des communes du Tarn, n'ont pas suffi pour gagner Mazamet, où cependant la liste d'union de la gauche, conduite par M. Cabané, radical de gauche, vice-président du conseil général, a progressé — au premier tour — de quelque 25 points en pourcentage par rapport au score réalisé par M. Mitterrand le 19 mars 1974.

Si à Lavaur la liste d'union de la gauche, conduite par M. Esparbié, radical de gauche, l'emporte, en revanche, à Gaillac, où le maire sortant, M. Yrissou, S.N.I.P., ne se représentait pas, M. Saau, CNIP, conserve à la majorité 21 sièges sur les 27 à pourvoir.

TARN-ET-GARONNE

CASTELSARRASIN. — Ins., 7 622 ; suff. expr., 5 343. — Un. g. (M. Boé, conseiller gén., rad. g.), 2 999 ......—......... 26 ELUS.

Maj. (M. Bachala, R.P.R.), 2 074.

M. Alary, P.S., m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour : rad. g. (M. Boé), 2 634, 2 ELUS ; P.S. (M. Bonnal), 1 416 ; P.C. (M. Guiche), 1 350.

Nouveau conseil : 15 rad. g., 7 P.C., 5 soc. ind.

Sortants : 10 P.S., 9 div. g., 4 cent., 3 rad. g.

CAUSSADE. — Ins., 3 993 : suff. expr., 2 954. — Un. g. (M. Saubestre, P.S.), 1 877, 1 ELU.

Maj. (M. Bonhomme, app. R.P.R., m. s.), 1 074.

Au premier tour : maj. (M. Bonhomme), 1 714, 22 ELUS; Un g. (M. Saubestre), 1 398.

Nouveau conseil : 17 mod. maj., 3 C.D.S., 3 R.P.R., 1 P.S.

Sortants : 17 mod. maj., 2 R.P.R., 2 cent., 1 R.I., 1 div. g.

MOISSAC. — Ins., 8 000 ; suff. expr., 6 126. — Un. g. (M. Rigal, cons. gén., rad. g., m. s.), 3 127 .... 1 ELU.

— Maj. (M. Devolvé), 2 255.

P.S.U. (M. Nègre), 714.

Au premier tour : Un. g. (M. Rigal, rad. gauche), 3 135, 26 ELUS ; maj. (M. Devolvé), 2 249 ; div. g. (M. Husser), 454 ; mod. maj. (M. Moulet, C.D.S.), 182.

Nouveau conseil : 14 rad. g., 8 P.C., 5 P.S.

Sortants : 14 rad. g., 5 P.C., 5 P.S., 3 div. g.

Après la victoire de M. Delmas à Montauban le 13 mars, la bataille principale se déroulait à Castelsarrasin, où les trois partenaires de l'union de la gauche s'étaient présentés dimanche dernier en ordre dispersé. La majorité absente au premier tour avait constitué une liste au second. Elle obtient un bon résultat, mais ne parvient pas à devancer la liste de M. Boé, rad. g., en dépit des mauvais reports de voix au sein de la gauche. Celle-ci ne progresse en effet que de trois cent soixante-cinq voix, alors qu'elle disposait d'une réserve théorique de deux mille sept cent soixante-six suffrages. La mésentente entre les radicaux de gauche et les socialistes (qui n'ont pas accepté de figurer sur la liste d'union) explique sans doute cette faible augmentation.

A Caussade, un seul siège restait à pourvoir : il revient à M. Saubestre, chef de file de l'union de la gauche. A Moissac, M. Rigal, maire sortant, mis en ballottage au premier tour, alors que tous ses colistiers étaient élus, enlève au second tour le dernier siège en compétition.

VAR

◆ TOULON

Ins. 116 488 ; suff. expr. : 78 160.

Maj. (M. Arreckx, R.I., m. s.), 43 096 .... 43 ELUS.

Un. g. (Mme Dancelle de March, P.C., ex P.S.), 35 064.

Au premier tour : Maj. (M. Arreckx), 24 739 ; maj. (M. Simon-Lorière, R.P.R.), 21 285 ; P.C. (Mme de March), 19 443 ; P.S. (vice-amiral Sanguinetti, gaull. opp.), 10 790 ; écol. (Mme Colin), 3 498 ; div. d. (M. Arion), 2 371.

*Nouveau conseil :*43 div. maj. maj.

Sortants : 10 mod. maj., 9 cent. g., 5 div. g., 4 R.I., 4 ind.

◆ HYÈRES

Ins. : 24 244 ; suff. expr. : 19 296.

Un. g (M. Perron, P.S.), 10 208, ... 31 ELUS.

Maj. (M. Bénard, dép. R.P.R., m. s.), 9 088.

Au premier tour : Maj. (M. Bénard), 8 286 ; P.S. (M. Perron), 6 800 ; P.C. (M. Aynie), 2 694.

Nouveau conseil : 22 P.S., 9 div. g.

Sortants : 22 mod. maj., 9 R.P.R.

FREJUS. — Ins. : 15 164 ; suff. expr. : 10 923. — Maj. (M. Léotard, R.I.), 5 680 ...... 27 ELUS.

Un. g. (M. Bertrand, cons. gén., P.S.), 5 164.

M. Héritier, centr., m. s., s'était désisté après le premier tour.

Au premier tour : Maj. (M. Léotard), 3 594 ; P.S. (M. Bertrand), 2 713 ; centr. (M. Héritier), 1 842 ; P.C. (M. Duvivier), 1 190 ; mod. opp. (M. Laredo), 1 045.

Nouveau conseil : 16 div. maj. ; 5 R.I., 4 R.P.R., 2 centr. g.

Sortants : 15 mod., 7 div. g., 4 P.S.

SAINT-RAPHAEL. — Insc. : 15 882 ; suffr. expr. : 11 523. — Maj. (M. Laurin, R.P.R.), anc. dép., cons. gén.), 5 913, 26 ELUS.

Un g. (M. Gomez, rad. g., m. s., P.S., P.C.), 5 435 .... 1 ELU.

Au premier tour : Maj. (M. Laurin), 4 627 ; Un. g. (M. Gomez, rad. g.), 4 200 ; ss étiq. (M. Roy), 1 953.

Nouveau conseil : 12 div. d., 7 R.I., 3 C.D.S., 3 R.P.R., 1 cent. g., 1 rad. g.

Sortants : 12 div. g., 4 rad. g., 4 mod. maj., 3 R.P.R., 2 R.I., 1 C.D.

SIX-FOURS-LES-PLAGES. — Insc. : 13 901 ; suff. expr. : 10 653. — Div. g. (M. Baptiste, cons. gén., m. s.), 5 752 .... 27 ELUS.

Un. g. (M. Bourlier, P.S.), 5 007.

Au premier tour : Div. g. (M. Baptiste), 4 917 ; Un. g. (M. Bourlier), 3 245 ; div. d. (M. Cravero), 2 204.

Nouveau conseil : 27 div. g.

Sortants : 22 mod., 2 R.I., 2 R.P.R.

A Toulon, la gauche a perdu l'occasion de conquérir la mairie du fait de ses dissensions internes.

M. Arreckx, candidat de la majorité, maire sortant, a été réélu après que M. Simon-Lorière, le jeune député R.P.R., maire sortant de Sainte-Maxime, arrivé en deuxième position au premier tour, se fut désisté en sa faveur. Cette réélection n'a donc pas été une surprise.

Ce qui a surpris, en revanche, c'est le nombre des voix recueillies par Mme Danielle de March (P.C.). Sa liste a progressé d'environ 14 580 voix alors que le vice-amiral Sanguinetti, chef de la file de la liste socialiste au premier tour, s'était retiré sans donner de consignes à ses électeurs. Non seulement Mme de March a dû bénéficier de la plupart des voix socialistes, mais elle a dû bénéficier des voix écologistes.

A Hyères, le député R.P.R. Mario Benard, maire sortant, a été battu par une liste socialiste.

A Fréjus comme à Saint-Raphaël, les listes d'union de la gauche ont été battues de justesse.

A Saint-Cyr-sur-Mer, le sénateur socialiste, maire sortant, Auguste Amic, a été personnellement battu, mais sa liste a été élue

VAUCLUSE

BOLLENE. — Inscr., 7 174; suff. expr., 5 819. — Un. g. (M. Sabatier, P.C.), 3 265 ...... 27 ELUS

Maj. (M. Aubaud, ss. étiq., m. s., mod. maj.), 2 552.

Au premier tour : P.C. (M. Sabatier), 2 431 ; mod. maj. (M. Aubaud), 2 174 ; P.S. (M. Gendon), 865.

Nouveau conseil : 15 P.C., 10 P.S., 2 div. g.

Sortants : 27 mod. maj.

CARPENTRAS. — Insc., 15 235; suff. expr., 11 568. — Majorité (M. Charretier, R.I., m. s.), 5 524 .... 22 ELUS

Un. g. (M. Leenhardt, P.S., dép.), 5 361 .... 5 ELUS

Mod. maj. (M. Rey, ss. étiq.), 569.

Au premier tour : majorité (M. Charretier), 4 600 ; Un. g. (M. Leenhardt), 4 537 ; Majorité (M. Laville, R.P.R.), 1 591.

Nouveau conseil : 10 ss étiq., 7 R.I., 4 R.P.R., 3 P.S., 2 P.C., 1 rad.

Sortants : 15 ss étiq., 7 cent., 3 rad., 1 R.I., 1 P.S.

ORANGE. — Insc., 15 063 ; suff. expr., 11 881. — Un. g. (M. Giorgi, P.C., cons. gén.), 5 700 27 ELUS

Maj. (M. Bérard, R.P.R., dép., m. s., R.I., mod. maj.), 4 646.

Mod. maj. (M. Fanti, ss étiq.), 1 391.

Au premier tour : Un. g. (M. Giorgi), 4 485 ; maj. (M. Bérard), 3 647 ; mod. maj. (M. Fanti), 2 505

Nouveau conseil : 14 P.C., 9 P.S., 3 div. g., 1 rad. g.

Sortants : 27 R.P.R. et mod. maj.

Deux des villes en ballottage, Bollène et Orange, sont conquises par le parti communiste. La défaite de M. Bérard, député R.P.R. et maire d'Orange depuis 1971, a été favorisée par le maintien d'une liste modérée qui était arrivée en troisième position dimanche 13 mars.

Un autre bastion de la majorité a été conquis : Apt, sous-préfecture où résident la plupart des militaires de carrière employés à la base de missiles du plateau d'Albion. Dans la deuxième sous-préfecture, Carpentras, le maire sortant, M. Charretier, R.I., est réélu : la gauche enlève cinq sièges, mais M. Leenhardt, député socialiste, est battu.

VENDÉE

CHALLANS. — Insc., 8 039 ; suff. expr., 4 927. — Maj. (M. Léveillé, R.I., cons. gén., maire s.), 2 284 .... 10 ELUS

Cent. (M. de Singly, ss étiq.), 1 953 .... 2 ELUS

Un. g. (Mme Mairesse, P.C.), 1 386.

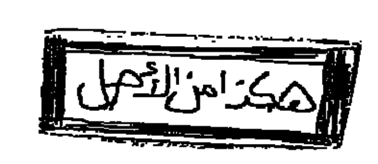
Au premier tour : maj. (M. Léveillé, 3 166, 15 ELUS ; cent. g. (M. de Singly), 1 459 ; un. g. (Mme Mairesse), 1 111.

Nouveau conseil : 24 div. maj., 2 cent., 1 R.I.

Sortants : 13 R.I., 8 cent.

LES HERBIERS. — Insc., 8 153 ; suff. expr., 5 325. — Cent. g. (Mme Lelièvre), 2 382 .. 5 ELUS

Cent. d. (M. Chatry, m. s.), 1 868.



DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Un. dém. (pas de tête de liste, div. g.), 963.

Au premier tour : cent. d. (M. Chatry), 3 013, 20 ELUS ; cent. g. (Mme Lelièvre), 1 909, 2 ELUS ; Un. g., 647.

Nouveau conseil : 11 div. maj., 10 R.I., 6 R.P.R.

Sortants : 12 R.I., 9 R.P.R.

LES SABLES-D'OLONNE. — Insc., 13 004 ; suff. expr., 9 130. — Maj. (M. Prouteau, mod. maj, m. s.), 5 492 .... 27 ELUS

Un. g. (Mme Hellio, P.C.), 3 638.

Au premier tour : majorité (M. Prouteau), 3 592 ; un. g. (M. Hellio), 2 690 ; int. comm., R.P.R. (M. Raiffaud, ss étiq.), 2 570.

Nouveau conseil : 27 mod. maj.

Sortants : 27 mod. maj.

En Vendée, l'événement le plus spectaculaire aura été le passage à gauche de la seule ville de plus de 30 000 habitants. Si La Roche-sur-Yon ne représente pas le département dans son ensemble, il faut cependant noter qu'un désir de rajeunissement et de renouveau s'est manifesté, notamment dans les plus petites communes. Sur la côte, où l'urbanisation touristique a connu, ces dernières années, un développement considérable, la gauche, en reprenant des thèmes écologiques, a amorcé une forte progression. Ainsi, à Saint-Gilles, le maire sortant, M. Ragon, n'a pas été réélu. Il a certainement payé ses démêlés avec le comité de défense de la nature, qui s'opposait à certains projets d'une société immobilière.

A Saint-Jean-de-Monts, un processus identique a été enregistré : la gauche a plus que triplé le nombre de ses voix. Les habitants de la côte vendéenne ont ainsi manifesté le désir d'être mieux protégés contre les nuisances d'une urbanisation sauvage.

A Challans, succès étonnant de M. Léveillé, maire sortant, qui, malgré les difficultés de l'emploi et l'opposition des syndicats, a amélioré ses positions, au détriment de la liste Challans demain, emmenée par le conseiller sortant, M. de Singly, qui n'a pas retrouvé son siège.

Aux Sables-d'Olonne, le maire sortant, M. Prouteau, a obtenu l'élection de sa liste au complet, avec une moyenne de 60,3 %. La liste de gauche, dirigée par un communiste, a doublé le nombre de ses voix par rapport à 1971.

Ailleurs, et notamment dans le Bocage, les positions de la majorité n'ont pas été modifiées.

VIENNE

◆ POITIERS

Insc., 42 297 ; suff. expr., 32 011.

Un. gauche (M. Santrot, P.S., c. g.), 16 805 .... 33 ELUS

Maj. (M. Grandon, C.D.S., c. g., R.P.R., R.I., M.D.S.F., rad), 15 206.

M. Pierre Vertadier, anc. secr. d'Etat, anc. dép. R.P.R., m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour : Un. gauche (M. Santrot), 13 910 ; maj. (M. Grandon), 13 845 ; rad. (M. Gouillier, rad.), 1 726.

Nouveau conseil : 17 P.S., 12 P.C., 4 rad. g.

Sortants : 17 R.P.R. et app., 15 mod. maj., 3 R.I.

CHAUVIGNY. — Insc., 4 457 ; suff. expr., 3 278. — Un. gauche (M. David, P.C., c. g.), 1 710 .... 1 ELU

Maj. (M. Gonnard, mod. maj., m. s.), 1 568.

Au premier tour : Un. gauche (M. David), 1 936, 21 ELUS ; maj. (M. Gonnard), 1 529, 1 ELU.

Nouveau conseil : 9 P.C., 7 P.S., 6 div. g., 1 mod. maj.

Sortants : 13 mod. maj., 5 P.C., 4 P.S., 1 div. g.

MONTMORILLON. — Insc., 4 242 ; suff. expr., 3 256. — Un. gauche (M. Charpentier, P.S.), 1 843 .... 3 ELUS

Maj. (M. Bertrand, mod. maj.), 1 309.

M. Jean-Marie Bouloux, sén. app. C.D.S., m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour : maj. (M. Bertrand), 1 496 ; 19 ELUS ; Un. gauche (M. Charpentier), 821, 1 ELU.

Nouveau conseil : 19 mod. maj., 2 P.C., 2 P.S.

Sortants : 19 mod. maj., 1 P.C., 1 P.S., 1 div. g.

A Poitiers, où l'on s'accordait, à la veille du deuxième tour de scrutin, à donner des chances égales à la liste de l'union de la gauche conduite par M. Jacques Santrot (P.S.) et à celle de la majorité dirigée par M. Jacques Grandon (C.D.S.), la surprise est venue moins du succès obtenu par la gauche que de l'ampleur de cette victoire. Alors que 65 suffrages seulement séparaient les deux listes après le premier tour, l'union de la gauche l'emporte avec 1 599 voix d'avance. Il est vrai que cette liste a progressé très sensiblement au deuxième tour, gagnant 2 895 suffrages quand, dans le même temps, la majorité n'en recueillait que 1 361 supplémentaires, malgré la prise de position, dans la presse régionale, vendredi 18 mars, de M. Pierre Vertadier, R.P.R., ancien secrétaire d'Etat, maire sortant et non candidat, demandant « de ne pas voter communiste ».

Si le report des 1 726 suffrages recueillis au premier tour par la troisième liste, celle de M. Rouillier, radical, s'est effectué, en grande partie, en faveur de la liste de la majorité, la décision, elle, est venue des abstentionnistes du premier tour, notamment, semble-t-il, des électeurs de l'extrême gauche qui n'avaient pas participé au scrutin le 13 mars.

Il faut aussi noter que l'accroissement de la participation — 2 530 suffrages exprimés supplémentaires — a été surtout sensible dans trois quartier : la ZUP de Poitiers, Les Sables et Bel-Air, traditionnellement favorables à la gauche.

Avec Poitiers, Angoulême, Niort et La Rochelle, l'union de la gauche contrôle désormais les quatre chefs-lieux de départements de la région Poitou-Charentes. Ces résultats sont de nature à modifier l'équilibre des forces au sein du conseil régional.

A Montmorillon, la liste de l'union de la gauche, conduite par M. Philippe Charpentier, qui avait enlevé un siège au premier tour au profit de M. Léon Gerbaud, P.C., obtient 3 sièges après un complet renversement de tendances entre les deux tours.

A Chauvigny, la liste de l'union de la gauche, conduite par M. Jean-Pierre David (P.C.), qui avait emporté 21 sièges au premier tour, en a enlevé un vingt-deuxième, confirmant son succès sur la liste du maire sortant, M. Gonnard (mod. maj.), qui n'avait obtenu, le 13 mars, qu'un siège.

HAUTE-VIENNE

SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT. — Insc., 4 010 ; suff. expr., 2 810. — Un. g. (M. Ribière, P.C., cons. gén.), 1 823 ...... 3 ELUS.

Dém. (M. Bigas, c. s.), 722.

M. Barrière, ex-P.S., m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour : P.S. (M. Andrieu), 1 717, 20 ELUS ; P.C. (M. Ribière), 1 428.

Nouveau conseil : 21 P.S. et app., 2 P.C.

Sortants : 22 P.S., 1 ex-P.S.

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE. — Insc., 5 531 ; suff. expr., 4 637. — Cent. g. (M. Boutard, soc. ind., anc. dép., m. s.), 2 337.. 17 ELUS.

Un. g. (M. Sussingeas, P.S.), 2 193 .... 6 ELUS.

Au premier tour : cent. g. (M. Boutard), 2 017 ; act. mun. (M. Sussingeas), 1 225 ; P.C. (M. Lagorce), 1 043.

Nouveau conseil : 17 cent. g. et soc. ind., 5 P.S., 1 P.C.

Sortants : 23 soc. ind. et cent. g.

A Saint-Léonard, M. Barrière, maire sortant (exclu du P.S. pour avoir refusé aux élections cantonales de se désister en faveur du candidat communiste) ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat. Au premier tour, socialistes et communistes avaient présenté des listes séparées. La liste d'Action municipale du P.S., conduite par M. Andrieu, avait enlevé vingt sièges sur vingt-trois, face à une liste pour l'union de la gauche, conduite par M. Ribière, communiste, conseiller général, et qui comprenait aussi des sympathisants socialistes. Cette liste n'avait enlevé aucun siège. Au second tour, à la suite d'un accord entre socialistes et communistes, l'union de la gauche présentait une liste unique, conduite par M. Ducher, P.S., Mme Levieux et M. Ribière, P.C. Ces trois personnes ont été élues. D'autre part, trois membres de la première liste pour l'union de la gauche, M. Bigas, conseiller sortant, MM. Leonetout et Serve, sollicitaient aussi les suffrages des électeurs en présentant une liste de « démocrates ». Ils ont été nettement battus.

A Saint-Yrieix, la liste du docteur Boutard, maire sortant, centre gauche, obtient 51,59 % des voix et dix-sept sièges. La liste d'union de la gauche, réalisée entre les deux tours, enlève, avec 48,41 % des suffrages, les six autres sièges (cinq P.S., un P.C.).

VOSGES

MIRECOURT. — Insc., 4 082 ; suff. expr., 2 946. — Un. g. (M. Giet, P.S.), 1 603 ... 5 ELUS.

Maj. (M. Zimmermann, R.P.R., s. étiq., R.I.), 1 276.

M. Flambeau, R.P.R., m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour : maj. (M. Zimmermann), 1 544, 18 ELUS ; Un. g. (M. Giet), 1 102 ; maj. (M. Brachar, ss étiq.), 252.

Nouveau conseil : 15 mod. maj., 4 P.S., 2 R.P.R., 1 R.I., 1 P.C.

Sortants : 21 mod. maj., 1 R.P.R., 1 div. g.

NEUFCHATEAU. — Insc., 4 721 ; suff. expr., 3 603. — Un. g. (M. Bolmont, P.S.), 1 934, 13 ELUS.

Maj. (M. Vollquin, R.I., dép., cons. gén., m. s.), 1 509.

Au premier tour : maj. (M. Vollquin), 1 707, 10 ELUS ; P.S. (M. Bolmont), 1 211 ; P.C., P.S.U., div. g. (M. Abrieux, P.C.), 482.

Nouveau conseil : 8 P.S., 6 mod. maj., 3 R.I., 3 P.C., 2 P.S.U., 1 R.P.R.

Sortants : 31 mod. maj., 2 R.I.

REMIREMONT. — Insc., 6 458 ; suff. expr., 3 991. — M. Bastien, s. étiqu., 1 730 .... 1 ELU.

Un. g. (M. Montlevrant, P.S.), 1 051.

Maj. (M. Zang, R.P.R., m. s.), 895.

M. Tessier, s. étiq., 311.

Au premier tour : maj. (M. Zang, R.P.R.), 2 535, 24 ELUS ; Un. g. (M. Montlevrant, P.S.), 1 869, 2 ELUS.

Nouveau conseil : 16 mod. maj., 7 R.P.R., 2 P.S., 1 R.I., 1 s. étiq.

Sortants : 14 mod. maj., 5 R.I.R., 4 P.S.

SAINT-DIE. — Insc., 15 404 ; suff. expr., 12 308. — Majorité (M. Jeandon, sans étiquette), 6 297 .... 25 ELUS

Un. g. (M. Noël, P.S., cons. gén., m. s. ; P.C. ; rad. g. ; div. g.), 5 913 .... 1 ELU

Au premier tour : majorité (M. Jeandon, ss étiq.), 5 511, 1 ELU ; un. g. (M. Noël, P.S.), 5 441 ; P.S.U., div. g. (M. Collardé, P.S.U.), 526.

Nouveau conseil : 21 mod. maj., 3 R.P.R., 2 R.I., 1 P.S.

Sortants : 12 P.S., 7 P.C., 4 rad. g., 4 div. g.

Malgré la perte de Saint-Dié, la gauche obtient d'assez bons résultats d'ensemble. Sa plus grande satisfaction, elle l'obtient à Neufchâteau : divisée au premier tour, elle y présentait cette fois une liste commune. Le report des voix semble avoir été complet et a permis à la liste conduite par M. Bolmont (P.S.) de gagner les treize sièges en ballottage, alors que la majorité, conduite par M. Vollquin (R.I.), avait enlevé les dix sièges attribués au premier tour.

La gauche progresse en général dans les vallées touchées par la crise du textile. C'est notamment le cas à Senones, où la liste d'union de la gauche, conduite par un socialiste, M. Lambillon, devance nettement la liste sortante de M. François (U.D.R.). En revanche, la seconde ville du département, Saint-Dié, jusqu'alors fief de la gauche, passe à la majorité. C'est une surprise au même titre que celle qui fut enregistrée au premier tour à Gérardmer. En dépit du report des voix de la liste P.S.U., l'équipe sortante est nettement battue par la majorité, conduite par M. Jeandon (sans étiquette, seul élu du premier tour), et qui améliore son score de sept cent quatre-vingt-six voix, ce qui correspond en gros à l'augmentation du nombre des votants. De l'opposition, seul le maire sortant, M. Noël (P.S.), conserve son siège.

Il faut encore signaler la défaite de trois conseillers généraux de la majorité : MM. Cayotte à Montureux, Jeanroy à Dompaire et Poirot à Corcieux.

A Remiremont, M. Bastien, sans étiquette, mais proche de l'aile modérée de la majorité, ne s'était pas présenté au premier tour, il a tenté sa chance avec succès au second tour pour le seul siège restant à pourvoir.

YONNE

AVALLON. — Insc., 4 461 ; suff. expr., 3 083.

Un. gauche (M. Grézard, rad. g.), 1 502 .... 5 ELUS.

Maj. (M. Chamant, R.I., anc. min., dép.), 1 475 ——— 1 ELU.

M. Jacques Schlever, R.I., m. s., ne se représentait pas.

Au premier tour : maj. (M. Chamant), 1 875, 17 ELUS ; Un. g., 1 659.

Nouveau conseil : 10 R.I., 8 ss étiq., 3 P.S., 1 rad. g., 1 P.C.

Sortants : 17 ss étiq., 5 div. g., 1 P.S.

JOIGNY. — Insc., 6 156 ; suff. expr., 4 536.

Maj. (M. Auberger, R.P.R.), 1 890 .... 20 ELUS.

Un. gauche (M. Caselli, P.S.), 1 832 .... 6 ELUS.

Cent. (M. Gasteau, m. s.), 1 808 .... 1 ELU.

Au premier tour : maj. (M. Auberger, R.P.R.), 1 556 ; Un. gauche (M. Castelli, P.S.), 1 356 ; Cent. (M. Gateau), 1 163.

Nouveau conseil : 20 R.P.R., 4 P.S., 2 P.C., 1 Cent.

Sortants : 13 ss étiq., 9 div. g., 3 R.I., 2 R.P.R.

MIGENNES. — Insc., 4 544 ; suff. expr., 1 446.

Un. gauche (M. Lavrat, P.C.), 1 377 .... 1 ELU.

Au premier tour : Un. gauche (M. Lavrat), 1 711, 22 ELUS ; maj. (M. Lesueur, cent. m. s.), 1 554.

Nouveau conseil : 12 P.C., 9 P.S., 2 P.S.U.

Sortants : 13 div. g., 6 ss étiq., 2 R.P.R., 2 C.D.S.

SENS. — Insc., 15 025 ; suff. expr., 11 576.

Maj. (M. Braun, ss étiq., m. s.), 5 812 .... 24 ELUS.

Un. gauche (M. Cordillot, P.C.), 5 728 .... 2 ELUS.

M. Braun, m. s., n'est pas parmi les 24 élus de sa liste.

Au premier tour : Un. gauche (M. Cordillot), 4 759 ; majorité (M. Braun), 4 320, 1 ELU ; Cent. (M. Perrot, mod. maj.), 1 740.

Nouveau conseil : 11 ss étiq., 10 C.D.S., 3 R.I., 2 P.C., 1 P.S.

Sortants : 10 C.D.S., 10 ss étiq., 5 R.P.R.

A Sens, l'ancien député communiste, M. Jean Cordillot, est élu ainsi qu'un socialiste, M. Mottot. Le nombre des représentants de la gauche — qui fait son entrée au conseil — est ainsi porté à trois. Le maire sortant, M. Braun, n'est pas réélu en dépit du succès de sa liste, ce qui constitue une surprise.

A Joigny, la victoire de la liste conduite par M. Auberger (R.P.R.) est également inattendue. Là aussi la gauche entre à l'hôtel de ville.

TERRITOIRE-DE-BELFORT

◆ BELFORT

Ins., 28 092 ; suff. expr., 22 157.

Un. g. (M. Géhant, P.S., prés. c. g.), 12 877 .... 35 ELUS.

Maj. (M. Bonnef, mod. maj., c. rég., m. s.), 9 280.

Au premier tour : un. g. (M. Géhant), 9 833 ; maj. (M. Bonnef), 7 635 ; écol. (M. Tisserand), 1 666 ; ext. g. (M. Belot), 972 ; mod. (M. Félix), 338.

Nouveau conseil : 21 P.S., 8 P.C., 4 app. P.S., 2 app. P.C.

Sortants : 18 mod. maj., 12 R.P.R., 3 rad., 2 R.I., 1 F.S.D., 1 C.D.S.

Devançant de plus de 2 000 voix la liste de la majorité au premier tour, la liste d'union de la gauche a accentué son avance au second tour. En obtenant 58,11 % des suffrages exprimés, elle réalise un score supérieur à celui de M. Mitterrand, qui avait obtenu 52,84 % des voix au second tour de l'élection présidentielle de mai 1974. La liste conduite par M. Emile Géhant, président du conseil général, a bénéficié du désistement des candidats d'extrême gauche.

En revanche, les écologistes, qui, au premier tour, avaient totalisé 8,14 % des suffrages exprimés, ont laissé toute liberté de vote à leurs électeurs. Les réponses au questionnaire auquel ils avaient soumis les deux listes en présence au second tour ne les avaient pas satisfaits.

Dans la seconde ville du département, Delle, qui a été associée à Joncherey et à Lebetain, le nouveau conseil municipal reste à majorité de gauche, avec 13 socialistes, 5 communistes et 5 modérés favorables à la majorité. Le conseil sortant de la seule commune de Delle, dirigé par M. Clerc, P.S., comprenait 14 socialistes et 9 centristes.

OUTRE-MER

RÉUNION

◆ SAINT-LOUIS

Insc., 16 940 ; suff. expr., 12 902.

Maj. (M. Fontaine, dép., mod. maj.), 6 830 .... 31 ELUS.

P.C.R. (M. Barret), 6 172.

Au premier tour : Mod. maj. (M. Fontaine), 5 882 ; P.C.R. (M. Barret), 4 945 ; P.S. (M. Dambreville m. s.), 1 335.

Nouveau conseil : 22 mod. maj., 6 R.P.R., 3 R.I.

Sortants : 16 div. g., 9 P.C.R., 1 P.S., 1 extr. g.

◆ SAINT-PIERRE

Insc., 23 919 ; suff. expr., 17 526.

Maj. (M. Alfred Isautier, R.I., anc. sén., m. s.), 8 988 . 33 ELUS.

P.C.R. (M. Elie Hoareau), 8 538.

Au premier tour : P.C.R. (M. Elie Hoareau), 7 108 ; maj. (M. Isautier), 6 395 ; mod. maj. (M. Cadet), 2 675 ; P.S. (M. Payet), 602.

Nouveau conseil : 20 mod. maj., 6 R.P.R., 6 R.I., 1 soc. ind.

Sortants : 22 R.P.R., 6 mod. maj., 3 cent. g., 2 R.I.

Le désaccord de la gauche à Saint-Louis lui vaut sa défaite. M. Fontaine, député non inscrit, devient maire. M. Dambreville, maire sortant, avait refusé de faire liste commune avec le P.C.R. Distancé au premier tour, non seulement par les communistes, mais par le candidat de la majorité, il avait dû renoncer, son résultat n'atteignant pas le taux de 12,5 % des électeurs inscrits.

A Saint-Pierre, M. Isautier est réélu avec un résultat moins favorable qu'en 1971 (51,28 % contre 55,67 %).

LE FRANC RESTE STABLE

La tenue du franc sur les marchés des changes n'a guère été affectée par les résultats des élections municipales. Le cours de notre monnaie, qui n'avait pas varié après le premier tour, est resté également stable ce lundi 21 mars par rapport au dollar. Celui-ci se maintient un peu au-dessus de 4,9850 F, apparemment sans intervention de la Banque de France.

Tout au plus, le franc fléchit-il légèrement vis-à-vis des monnaies fortes, le deutschemark s'élevant, par exemple, au voisinage de 2,09 F contre 2,0850 vendredi. Cette absence de réaction peut signifier trois choses : ou bien les milieux financiers français et étrangers avaient déjà anticipé les résultats du deuxième tour ; ou bien ils les estiment sans inconvénient ; ou encore ils pensent que les jeux ne sont pas encore faits en France.

RADIO PARIS-ÉCOLOGIE... BIEN REÇU

Il est arrivé sur le plateau avec son transistor. Il s'est assis, a tiré l'antenne, au maximum, puis il a attendu son tour pour parler, bien sagement, son poste sur les genoux. Puis il l'a montré aux téléspectateurs : « Ceci est la première radio verte, elle émet en ce moment sur le 7ᵉ arrondissement. *»*

M. Brice Lalonde, vice-président de la section parisienne des amis de la terre, tête de liste « Paris écologie », contre M. Chirac dans le 5ᵉ arrondissement, était hier l'invité de Christian Bernadac et de Patrice Duhamel au cours de l'émission « Spéciale élections » sur TF 1.

Il devait donner en direct sur le petit écran le signal d'émettre. 23 h. 30 : le poste vert a bien reçu. Cela a duré cinq minutes, à la télévision, on entendait mal, à cause des bruits extérieurs, mais on entendait : le studio de la rue Cognacq-Jay est bien dans le 7ᵉ arrondissement. Radio écologie a donc fonctionné.

La réception n'était pas fameuse, sur la modulation de fréquence, car entre FIP et France-Inter il n'y a guère de place. Techniquement, ce n'était pas parfait. Mais, tout de même, il fallait oser. A la télévision, « ils » étaient si étonnés qu'ils n'ont rien demandé. « Ils » ont trouvé cela drôle même. Pourtant... Partout on parle des radios pirates, et surtout on se réfère, on se raccroche, au fameux monopole.

M. Brice Lalonde l'a mis à profit ce monopole des sons et des images : voilà l'expérience amplifiée, divulguée ; ainsi, les écologistes disposent de cassettes à diffuser, et ont de quoi les diffuser pour faire une radio de quartier, une « radio horizontale » dans quelques arrondissements de Paris. Dimanche soir, en cinq minutes ils ont fait passer un texte extrait de leur journal, le Courrier de la baleine. *Jeudi dernier 17 mars, pendant quinze minutes, dans le 1ᵉʳ et le 4ᵉ arrondissement, certains auditeurs ont pu capter un autre message, transmis, celui-là, à l'heure d'une conférence de presse écologiste. Les « verts » prennent de ces libertés ! Leur liberté face aux camions de recherches goniométriques.*

Les radios pirates existent, mais c'est une autre histoire. Elles font du bruit en Italie. Aux Etats-Unis, on les appelle radios locales, et on les aime. — M. L. B.

● *La C.G.C. et la C.F.T.C. vont rencontrer le ministre du travail, M. Christian Beullac.* Poursuivant ses entretiens avec les syndicats, le ministre doit recevoir une délégation de la C.G.C., le 24 mars, et une autre de la C.F.T.C., le 25 mars.

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES

HAUTE-GARONNE : canton de Toulouse-9 (2ᵉ tour).

Inscr., 18 155 ; vot., 9 893 ; suff. expr., 9 637. Mme Geneviève Raynal, P.S., 6 348 voix, ELUE ; M. Emmanuel Abadie, C.D.S., 3 289.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de André Estrade, P.S., récemment décédé, qui avait été élu au deuxième tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 3 259 voix contre 2 711 à M. Michel Simonnot, U.D.R., et 388 à M. Alfred Raynal, réf.

Au premier tour de cette élection partielle, Mme Raynal était arrivée en tête avec 4 231 voix, contre 2 288 à M. Henri Farreny, P.C., 1 795 à M. Abadie, C.D.S., 1 451 à M. René Gay, R.P.R., 1 307 à M. Raphaël Gaillardo, CNIP, et 549 à Mme Louisette Bessières, P.S.U. Il y avait eu 11 942 votants et 11 621 suffrages exprimés sur 18 155 électeurs inscrits.]

ILLE-ET-VILAINE : canton de Saint-Malo-Sud (2ᵉ tour).

Inscr., 12 239 ; suff. expr., 9 121. M. Roman, P.S., 3 172, ELU ; Mme Rehel, F.S.D., 3 014 ; M. de Malvilain, R.P.R., 2 935.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Planchet, centriste, qui avait été écarté de son mandat électoral à la suite d'une condamnation pour prévarication. M. Planchet avait été élu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 4 454 voix contre 684 à M. Garreau, sans étiq. ; 651 à M. Roman, P.S., et 495 à M. Lemaître, P.C.

Au premier tour de cette élection partielle, les résultats avaient été les suivants : inscr., 12 239 ; vot., 8 596 ; suffr. expr., 8 340. Mme Rehel, 2 460 ; MM. de Malvilain, R.P.R., 1 837 ; Roman, P.S., 1 779 ; Busnel, P.C., 799 ; Tellec, sans étiq., 764 ; Mme Sambon, sans étiq., 523 ; M. Geleol, U.D.R., 178.

Le succès remporté par le candidat du P.S. confirme celui de la liste d'union de la gauche enregistré aux élections municipales à Saint-Malo.]

D'UNE REGION A L'AUTRE

DÉBAT EXEMPLAIRE EN BASSE SEINE

• Les industriels : tout à la mer
• Les marins : sauver les poissons

La *situation de la basse* Seine est exemplaire. D'un côté, des industriels qui veulent se débarrasser de leurs résidus au moindre coût (solution classique : tout mettre à la mer, sinon difficultés économiques à prévoir et spectre du chômage). De l'autre, les marins-pêcheurs, autres utilisateurs de la mer, qui devront mettre sac à terre si le poisson *disparaît*.

Entre les deux, l'administration, bien embarrassée, qui penche pour les premiers, et la justice qui donne raison aux seconds. Les écologistes, eux, proposent la seule solution cohé*rente à long terme : retenir les effluents indus*triels, les *recycler* et sauver ainsi les frayères de la basse Seine. Une solution vers laquelle on s'oriente tout de même, mais avec une exces*sive lenteur*.

Les chalands chargés de phosphogypse, ce résidu de la fabrication d'engrais phosphatés, continueront cette année encore à descendre la Seine et à se délester de leur douteuse cargaison entre Le Havre et Honfleur.

Après une enquête d'utilité publique menée au Havre et dans vingt-quatre communes du littoral normand, M. Boitel, préfet de région, a signé un décret autorisant les trois usines de la basse Seine à poursuivre en 1977 les déversements en mer. Cela en dépit d'une âpre bataille juridique qui oppose marins-pêcheurs et écologistes aux industriels. Tout le monde attend à présent que la commission d'enquête désignée dépose ses conclusions : probablement vers le milieu de cette année.

En attendant, au cours de l'année 1976, ce sont un million trois cent mille tonnes de phosphogypse qui se sont mêlées aux eaux déjà fortement polluées de l'estuaire de la Seine. « *Nous ne faisons pas le complexe du pollueur*, dit M. Cadel, directeur de l'entreprise Cofaz, au Havre, *mais nous reconnaissons volontiers que ces rejets en mer ne sont pas satisfaisants. Pourquoi ne pas chercher à se servir des phosphogypses ?* » C'est, en effet, la bonne question à laquelle les trois usines productrices d'engrais (Cofaz au Havre ; Gesa ; Grand-Quevilly ; au A.P.C. à Grand-Couronne) s'efforcent de répondre. Déjà, en 1976, on a pu réutiliser environ deux cent mille *tonnes de phosphogypse. Les trois* entreprises mènent leurs études séparément et y consacrent des crédits importants : Gesa y aura dépensé 30 millions de francs entre 1965 et 1932. Il existe actuellement six pistes de recherches, dont une seule a débouché sur une réalisation industrielle.

Les carreaux de plâtre : la Gesa a investi 40 millions de francs dans la construction d'un atelier qui transforme le phosphogypse en plâtre, en association avec la société Lambert. La poudre produite au Grand-Quevilly alimente trois usines, qui moulent les carreaux près de Rennes, de Strasbourg et de Lille. D'une capacité de 300 000 tonnes, cette unité ne produit actuellement que 150 000 tonnes, permettant d'écouler environ le quart des phosphogypses que rejette l'usine. Mais ce faible tonnage représente déjà *le quart des besoins français en* carreaux de plâtre pour 1977.

Le « geste insensé »

Bien que ce marché soit en expansion, les concurrents de la Gesa n'envisagent pas de monter un équipement similaire. « *Ce serait un geste insensé sur le plan économique* », nous a dit l'un d'eux. Avec la hausse du coût de l'énergie nécessaire au séchage, puis à la calcination des gypses, ce produit n'est plus compétitif par rapport au plâtre naturel.

Le ciment au gypse : la Gesa et la Cofaz poursuivent, depuis 1972, des essais en association avec des cimentiers pour remplacer les 3 % de gypse naturel inclus dans les ciments par des phosphogypses.

Les remblais routiers : des essais sur le comportement des phosphogypses utilisés directement comme remblais sont menés par la direction de l'équipement de Seine-Maritime depuis l'automne 1976. Cette utilisation se heurte à deux difficultés : la solubilité du gypse dans l'eau et le coût du transport.

Les soubassements routiers : La Gesa fabrique du gypsonat, mélange de gypse et de soude (10 000 tonnes-an). Ce produit remplace la chaux, accélère la prise et augmente la dureté des soubassements routiers. Une quinzaine de chantiers, dont la rocade autour de Caen, l'utilisent ou l'ont utilisé.

La Cofaz, de son côté, participe à un essai consistant à substituer au gravier un mélange de cendres, de chaux et de gypse *pour les accès routiers du nouveau* pont de Caudebec.

Les engrais : pour certains engrais peu concentrés on réintroduit du phosphogypse en complément des matières actives. Le débouché serait peu important.

Les matériaux de construction : c'est certainement la formule de l'avenir. On y travaille à A.P.C. L'idée de base provient de la contradiction qu'il y a à sécher le phosphogypse à grands frais pour faire du plâtre et à rajouter de l'eau pour le gâcher. Les études sont menées discrètement à Toulouse.

Quels que soient les résultats de ces recherches, les débouchés du phosphogypse ne pourront se développer que lentement, si l'on engrais peu concentrés ou réin*rencontrés*. Raison de plus pour les mener sans relâche...

JACQUES GRAAL.

• POUR LES DAUPHINS ET LES MARSOUINS. Le Fonds mondial pour la nature a lancé un appel pour une protection accrue des dauphins et des marsouins. Entre 5 et 7 millions de ces animaux ont péri dans les vingt dernières années lorsque les pêcheurs de thon les ont ramenés avec leurs prises dans leurs filets. — *(A.F.P.)*

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

UN « MAUVAIS » RAPPORT SUR LE BRUIT DE CONCORDE ?

Londres *(A.F.P.)*. — Les chances de Concorde d'obtenir le feu vert des autorités de New-York, pour atterrir sur *l'aéroport Kennedy*, pourraient être sérieusement compromises par la « fuite » d'un rapport confidentiel britannique sur le niveau sonore de l'appareil, révèle l'hebdomadaire britannique *l'Observer*.

Selon ce dernier, un rapport du *« conseil consultatif du bruit »*, remis en décembre au ministère de l'équipement et de l'environnement, et concluant qu'il y a *« peu de chances de rendre l'appareil supersonique moins bruyant »*, est actuellement étudié par le gouverneur de New-York, M. Hugh Carey, adversaire résolu de Concorde.

Le rapport conclurait que Concorde atteint un niveau sonore supérieur de plus de 20 décibels aux appareils subsoniques dans un rayon de 10 à 20 kilomètres de l'aéroport Dulles de Washington. Il recommande l'interdiction totale de vol de Concorde pendant la nuit, la soirée et en début de matinée.

• LA MANCHE PAR AEROGLISSEUR. — Les aéroglisseurs exploités sur la Manche par Seaspeed, filiale des chemins de fer britanniques, ont, en 1976, assuré 31 % du transport des automobiles et 30 % du transport des voyageurs entre la France et l'Angleterre, annonce l'Union internationale des chemins de fer. Sur 5 104 traversées, ils ont transporté 711 000 voyageurs et 110 000 véhicules.

• DES « GREVES SURPRISES » DANS LA NAVIGATION FLUVIALE. — La fédération nationale des ports et docks C.G.T., faisant allusion à la longue grève de la batellerie le mois dernier, affirme qu'elle entend *« poursuivre l'action sous des formes appropriées »* pour améliorer les rémunérations et les conditions de travail des trois mille salariés de la profession. Affirmant qu'ils travaillent 61 heures 30 pour 40 heures de salaire, la C.G.T. invite les mariniers à faire *« des grèves surprises, limitées et répétées »*.

A PROPOS DE...

Le transfert des services administratifs en province

Aménageurs, déménageurs...

Le gouvernement est décidé à renforcer la décentralisation du secteur tertiaire qui, à l'avenir, créera beaucoup plus d'emplois que le secteur industriel. Des contrats de décentralisation devraient être conclus à cette fin avec chaque ministère. Cette idée, lancée par la DATAR il y a quatre ans, n'a pas jusqu'à maintenant donné des résultats très satisfaisants, les administrations parisiennes se montrant fort réservées à tout transfert.

Un nouvel épisode de ces difficultés est illustré par l'affaire du Service d'études techniques des routes et autoroutes (SETRA) du ministère de l'équipement dont le gouvernement, à la fin de l'année dernière, a décidé la décentralisation dans la ville nouvelle du Vaudreuil, dans l'Eure.

Le personnel du SETRA s'oppose au transfert de la division « informatique » de ce service, prévue pour 1979-1980. Il a manifesté son mécontentement en bloquant le fonctionnement d'un des plus importants ordinateurs du ministère durant quarante jours, du 3 janvier au 11 février.

Le SETRA a été créé en 1968 après le regroupement de plusieurs services relevant de la direction des routes. Il est organisé en divisions, la plus importante étant la division « informatique », où travaillent cent quatre-vingts personnes. Le SETRA a pour mission de proposer la réglementation applicable aux autoroutes et d'établir les divers projets routiers.

« Ces mesures, *assurent les syndicats C.G.T. et C.F.D.T.*, auront pour conséquence un démantèlement du SETRA ; elles n'ont aucune justification technique. Ce service a déjà fait l'objet de mesures de réorganisation qui ont abouti à l'amputation de la division « exploitation-sécurité » et à la création d'un nouveau service autonome, le centre d'études sur les transports urbains. Ajouté aux précédents remaniements, ce transfert touchera au total la moitié du personnel du SETRA. Les techniciens seront soumis à de nombreux déplacements. Enfin, 20 % des dossiers traités par l'ordinateur provenaient d'une clientèle privée ; celle-ci ne nous suivra pas si nous allons dans la ville nouvelle. »

« La décision qui a été prise n'aboutira en aucune manière au démantèlement du SETRA, *répond M. Jean Berthier, directeur du service*, l'ordinateur sera transféré au Vaudreuil mais cette mesure n'entraînera aucune modification dans les attributions de la division « informatique ». En outre les réorganisations intervenues jusqu'à présent sont d'ordre technique, et elles n'ont pas amputé le SETRA. Enfin, beaucoup de nos clients sont provinciaux et cette situation ne soulève aucune difficulté. »

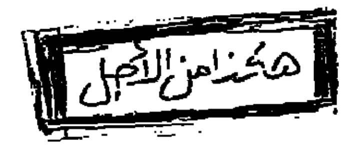
De très nombreux services administratifs sont installés à Paris ou dans la région parisienne et il n'est pas évident que leur présence en Ile-de-France ou au pied de la tour Eiffel soit directement nécessaire à leur bon fonctionnement.

Pour ne parler que du ministère de l'équipement et des transports, on note par exemple, avec satisfaction, que le service de la météorologie nationale est en cours de transfert à Toulouse et le service des permis de conduire à Troyes.

Mais est-il normal, se demandent les « aménageurs » du territoire, qu'au moment où le gouvernement veut donner un coup de fouet aux villes nouvelles, aux villes moyennes et à la façade atlantique, la direction des ports maritimes et des voies navigables reste « ancrée » boulevard Saint-Germain, et le service technique des phares et balises à Bonneuil-sur-Marne.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.









Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Les prolongements du plan Barre : les réformes de structure

☐ L'OUVERTURE, LE 2 AVRIL, DE LA SESSION PARLEMENTAIRE VA DONNER AU GOUVERNEMENT L'OCCASION DE PRÉSENTER UN CERTAIN NOMBRE DE PROJETS DESTINÉS A RÉFORMER LES « STRUCTURES » DE L'ÉCONOMIE ET, PAR LA MÊME, COMPLÉTER LES MESURES CONJONCTURELLES PRISES DANS LE CADRE DU PLAN BARRE. ON LIRA PAGES 22 ET 23 UNE ANALYSE DES « ACTIONS EN PROFONDEUR » QUE LE PREMIER MINISTRE ENTEND AINSI ENGAGER.

IL faut se méfier du terme de « structure ». Non pas que l'alpha et l'oméga de la politique économique consiste seulement à rétablir les « grands » équilibres (dont celui de la balance des paiements est le plus significatif parce qu'il est comme la résultante de tous les autres), mais parce que, appliqué à tort et à travers, il sert souvent d'échappatoire et crée la confusion. Echappatoire : il est par trop commode pour le politicien à court d'idées ou le journaliste à court d'analyse de réclamer des changements « structurels ». Cela dispense d'être précis ; cela permet de jeter indirectement le discrédit sur l'action réputée plus superficielle que mènent les responsables « faute d'imagination » ; cela est aussi souvent une façon de ne pas traiter le sujet. C'est ici qu'intervient la confusion qui naît du fameux axiome selon lequel tout est dans tout et réciproquement.

Les habituelles discussions et déclarations sur les « causes structurelles » de l'inflation en fournissent un bon exemple. Il ne s'agit pas, comme le font les « Chicago boys » (1), de tout ramener à la monnaie, mais simplement de remarquer ceci : l'inflation a pour point de départ l'octroi de crédits que leurs bénéficiaires (État, entreprises publiques ou privées, etc.) seront incapables de jamais honorer. La conséquence est la dépréciation de la monnaie en laquelle ces créances sont normalement exprimées. Il est clair que le phénomène peut se produire dans des sociétés appartenant à tous les stades de développement imaginables ou présentant une « structure » sociale très différente (le Portugal inégalitaire a connu une longue période de monnaie stable, accompagnée d'une stagnation économique, tandis que la Suède, plus égalitaire, doit plutôt être classée parmi les pays inflationnistes). Mais bien d'autres combinaisons sont possibles, la seule chose avérée étant que, si la stabilité monétaire n'est pas une condition suffisante pour assurer le développement, elle est, pour un progrès durable, une condition nécessaire.

Autre exemple, au moins aussi pernicieux : celui de la balance des paiements. Quand un pays doit faire face à, mettons, un quadruplement du prix du pétrole importé, il ne restera durablement en « déficit » que s'il se refuse à réduire (en termes relatifs) sa consommation globale, dont l'énergie n'est qu'une des composantes, afin de pouvoir affecter une plus grande part de ses ressources productives à l'exportation. A travers l'incantation à quoi ramène trop souvent la référence à des obstacles ou des goulots « structurels », se manifeste souvent ce qu'on pourrait appeler l' « illusion du réel », l'idée que ce qu'on constate aujourd'hui est non pas le résultat de facteurs particuliers (que la négligence peut toujours remettre en cause), mais tient à l'on ne sait quelle nature des choses. Ainsi croit-on que Dieu a fait du deutschemark une monnaie « structurellement » forte, et de la balance commerciale française une balance dont le déficit est parallèlement devenu « structurel ».

(1) Les partisans de la moderne théorie quantitative de la monnaie, telle qu'elle est formulée par Milton Friedman, qui enseigne à l'université de Chicago.

Cela dit, la nécessité de « réformes en profondeur », pour reprendre l'expression du premier ministre, s'impose si l'on veut que le plan qui porte son nom soit autre chose qu'une « péripétie » supplémentaire dans la « politique de l'escarpolette » dénoncée à juste titre par M. Raymond Barre, et qui consiste à faire succéder au petit bonheur et au gré des pressions de l'opinion des mesures dites d'austérité et des mesures dites de relance. Comment, par exemple, guérir durablement l'économie française de l'inflation si pèse sur elle un accroissement indéfini des dépenses de sécurité sociale ?

La doctrine nouvelle

« Si l'on n'y met pas de l'ordre, nous courrons à l'abîme », dit à ses proches M. Raymond Barre, le premier premier ministre qu'ait eu depuis longtemps la France à savoir que, à partir du moment où un système tend à garantir à tous et à chacun un minimum de ressources, il n'y a pas de limites automatiques (jusqu'à l'absorption complète du produit national) à la progression de son budget. Mais *« le feu n'est pas dans la maison »*, et la maîtrise des dépenses sociales, priorité que s'est donnée le gouvernement, est un objectif à long terme, ou plutôt permanent.

Jean-Pierre Dumont explique, page 23, que dans l'immédiat l'effort va surtout porter sur le freinage des dépenses d'hospitalisation. *« Il y a globalement assez de lits* [d'hôpital] *en France, mais on ne sait pas les utiliser »*, dit-on à Matignon, où l'on ajoute : *« L'économie de la santé est encore une notion à peu près totalement méconnue. Rares sont les praticiens qui cherchent systématiquement ce que les mathématiciens appellent la solution la plus élégante, celle qui obtient le maximum de résultats avec la plus grande économie de moyens. »*

Un autre axe de la politique gouvernementale sera ce qu'on appelle la « *politique industrielle* ». Expression ambiguë, et même dangereuse dans un pays à tradition colbertiste, car, à la limite, elle laisserait entendre que le « redéploiement », la « restructuration » de l'appareil de production, son adaptation aux circonstances nouvelles ou prévisibles, relèvent d'abord de la responsabilité des pouvoirs publics. Or tel n'est pas le cas, ou ne devrait pas l'être, dans une économie qui se proclame « ouverte ». *« Je suis l'homme d'une politique de régulation globale »*, répète M. Raymond Barre. Sa doctrine, y compris en ce qui concerne les entreprises publiques, vise précisément à maintenir ou rétablir les disciplines du marché et la pression de la concurrence partout où l'activité est de nature proprement économique. Ambitieux programme, qui vise à rien de moins qu'à faire coïncider la pratique avec la théorie, compte tenu du fait que, dans nos sociétés profondément imprégnées d'agressivité, le jeu de la concurrence, dans le meilleur des cas, consiste à se créer un petit (ou grand) monopole bien à soi.

Le nouveau cours de la politique gouvernementale trouvera son expression juridique dans le renforcement de la lutte contre les ententes. M. Barre a mis personnellement la main au projet de loi qu'il a hérité sur ce sujet de son prédécesseur, et qu'Alain Vernholes analyse page 22.

Plus concrètement, M. Barre compte imprimer sa marque en modifiant l'esprit, et le contenu, des interventions de l'État vis-à-vis, d'une part, du secteur privé et, d'autre part, des entreprises nationalisées.

On lira, en ce qui concerne le secteur privé, l'article de Philippe Labarde (« Aide-toi, l'État t'aidera ») qui souligne notamment les conditions dont on veut assortir les aides publiques aux secteurs menacés d'effondrement (sidérurgie, construction navale, papier-carton, etc.).

La difficulté pour l'État de se conformer aux principes qu'il proclame hautement est illustrée par le « point de vue » qu'on lira ci-dessous sur la réforme dont a fait l'objet la S.N.C.F. à la suite du « rapport Nora » (1967), qui visait, lui aussi, à plier les entreprises nationales aux contraintes « objectives » de l'économie de marché. Quelles sont dans ce domaine les intentions du gouvernement ?

Quand, dès les premières semaines du lancement de son plan, M. Raymond Barre a pour la première fois parlé de la nécessité de rétablir progressivement l'équilibre des comptes des « nationalisées », on a vu dans ces propos une nouvelle menace pour l'emploi : les effectifs des entreprises en question ne sont-ils pas, souvent, comme disent certains, « pléthoriques » ? Le gouvernement est le premier à s'apercevoir aujourd'hui qu'un effort, parfois considérable, de compression, a déjà, au cours des dernières années, été accompli et pas seulement dans les activités en perte de vitesse, comme les charbonnages. A la S.N.C.F. (voir ci-dessous), à la R.A.T.P., qu'on cite aussi en exemple dans l'entourage du premier ministre, la « rationalisation » s'est traduite par une baisse sensible du nombre des personnes employées. Les transports en commun parisiens n'occupaient plus que trente-six mille neuf cents personnes en 1976 contre près de quarante mille en 1970. Sur ce plan, comme sur certains autres, l'évolution constatée dans le secteur public se compare avec celle du secteur privé, où, pour reprendre l'affreuse expression en usage, les « dégraissages » ont parfois, notamment dans le textile, été importants.

Le prochain collectif ajoutera un montant « substantiel » au total des sommes — 25 milliards tout compris (dotation en capital, prêts du F.D.E.S., subvention pour le régime social, etc.) — actuellement inscrites au budget de l'État en faveur des entreprises nationalisées. Pour rétablir l'équilibre, M. Raymond Barre avait bien, au moment où il préparait son plan, été tenté par une politique de vérité intégrale des prix, qui aurait consisté à aligner les tarifs sur les coûts de revient totaux (notion du reste floue).

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 24.)

Argument d'autorité

BIEN que, dans les grandes affaires humaines que sont la religion et la politique, la remise en question de dogmes considérés comme les plus sacrés soit en permanence à l'ordre du jour, on aurait tort d'en conclure que l'argument d'autorité a, dans tous les domaines, *perdu droit de cité*.

Le propre de l'argument d'autorité est que, à la limite, il se passe de raisons. Dans un mémorandum qu'elle a adressé récemment à plusieurs gouvernements étrangers, la trésorerie américaine reprend les thèses les plus extrêmes de M. Friedman en faveur des changes flottants. Un mépris de bon ton (parce qu'il rejoint la mode actuelle) à l'égard des partisans attardés du système des taux fixes tient lieu de défense et d'illustration du régime que nous connaissons depuis quatre ans.

On ne peut aussi que s'étonner de la pauvreté de l'argument mis en avant par le prix Nobel 1976 des sciences économiques pour soutenir, cette fois-ci dans les colonnes d'un journal italien (*le Monde* du 19 mars), un autre de ses paradoxes familiers, à savoir que l'échelle mobile n'est pas un obstacle à la stabilisation. L'indexation, affirme M. Friedman, ne suscite pas l'inflation, elle la reflète. Cela n'est pas contestable mais n'est qu'un aspect de la question. Comme pour les taux de change, l'expérience semble démentir les thèses du brillant professeur. Si l'échelle mobile des salaires sert la justice, dans la mesure où elle s'applique aux rémunérations les plus basses (et doit être retenue dans ce cas), elle devient un facteur dangereux de rigidité dès qu'elle entraîne l'ensemble des revenus.

Dans son dernier rapport annuel, la Banque des règlements internationaux écrivait : *« Dans plusieurs pays, les progrès réalisés dans la lutte contre l'inflation semblent s'être articulés autour de la modification, ou de la suspension temporaire, des systèmes d'indexation. »* Parmi ces pays se trouvent cités les Pays-Bas et la Belgique. Les experts de Bâle ajoutaient (en juin 1976) : *« En Italie, en revanche, le système d'échelle mobile a été rendu plus sensible à la hausse des prix à la suite de la signature d'un nouvel accord... Devant la chute accélérée de la lire et la recrudescence des forces inflationnistes, des voix se sont élevées depuis lors en faveur d'une modification du système d'indexation. »* Ces voix (parmi lesquelles celle de M. Rinaldo Ossola, ministre du commerce extérieur) risquent d'être étouffées par celle du maître.

POINT DE VUE

L'expérience de la S.N.C.F.

☐ CE N'EST PAS LA PREMIÈRE FOIS QUE LE GOUVERNEMENT ANNONCE SON INTENTION DE RATIONALISER LA GESTION DES ENTREPRISES DU SECTEUR PUBLIC. UN CONTRAT DE PROGRAMME A ÉTÉ, IL Y A SEPT ANS, CONCLU A CET EFFET AVEC LA S.N.C.F. UN CADRE DE CETTE SOCIÉTÉ NOUS EXPOSE ICI CE QU'IL EST ADVENU DE CETTE EXPÉRIENCE. « AUCUNE RÉFORME FONDAMENTALE N'AURA LIEU, NOUS DIT-IL, A MOINS QUE... »

DEPUIS quelques mois, une offensive a été déclenchée par le gouvernement contre les entreprises publiques.

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, a donné le signal de départ lors de l'examen du budget des transports terrestres les 27 et 28 octobre 1976 devant l'Assemblée nationale.

Le même ministre récidivait devant le Sénat en dénonçant « *ces gigantesques ensembles dont le comportement devient de moins en moins industriel et commercial, où les critères d'efficacité deviennent diffus et où s'efface la sanction des résultats* ».

Parallèlement, dans une nombreuse presse, ces propos sont repris, amplifiés et donnent lieu à de longs développements où sont alignés les chiffres les plus alarmants. En conclusion de ces articles, le devenir des entreprises nationales, royaumes où règne l'irresponsabilité et où sévit le gaspillage, apparaît bien sombre.

Cheminot, je ne peux parler vraiment que de la S.N.C.F.

Les propos que l'on entend aujourd'hui n'ont rien d'original. On les a entendus, identiques, il y a dix ans et c'est précisément pour remédier à une situation que l'on estimait inadaptée que la convention du 31 août 1937 a été modifiée par un avenant en date du 27 janvier 1971, cet avenant concrétisant l'échange de lettres en date des 16 et 25 juillet 1969 entre l'État et la S.N.C.F.

Complété par deux nouvelles lettres en date des 22 et 30 novembre 1971, les nouvelles dispositions avaient prévu un contrat de programme pour la période de 1970 à 1973.

Le contrat de programme...

Inspiré des thèses de M. Simon Nora, alors conseiller de M. Chaban-Delmas, premier ministre, le contrat de programme alliait le souci de l'État de voir la S.N.C.F. devenir pleinement responsable de son équilibre financier et celui de la S.N.C.F. de se trouver à égalité avec ses concurrents. Les règles suivantes étaient alors posées :

● La S.N.C.F. retrouvait la liberté tarifaire, les interventions de l'État ne pouvant être que spécifiques et donner lieu à compensation financière (article 20 *bis*).

● Les charges que la S.N.C.F. supportera du fait d'une décision de l'État donneront lieu à compensation (article 18 *ter*).

● Les services omnibus voyageurs maintenus par décision de l'État donnent lieu à compensation (article 18 *quater*).

● Les comptes sont normalisés de façon à placer la S.N.C.F. sur le même plan que les autres entreprises. Il en résulte un réexamen de l'évaluation des charges d'infrastructure, de passages à niveau et de retraite qui donnent lieu à versement de l'État.

	Personnel	Unités trafic en milliards	Résultat du budget d'exploitat. en millions de francs
1970	307 000	111,54	+ 2,5
1971	293 000	105,35	0
1972	285 000	112,82	— 95
1973	283 000	118,77	— 285
1974	286 000	124,57	— 88
1975	276 000 (1)	114,93	— 1 183

(1) La chute des effectifs continue : 272 000 fin 1976.

... et la réalité

Ces nouvelles dispositions devaient conduire la S.N.C.F. à l'équilibre du budget d'exploitation. Pour y parvenir, parallèlement à cette révision de ses rapports avec l'État, l'entreprise nationale allait entreprendre une réforme de ses structures, réforme qui comportait une décentralisation des décisions et des responsabilités, et poursuivre ses économies de gestion.

Or que s'est-il passé ?

Le tableau ci-contre permet de constater une baisse continue et importante des effectifs, un équilibre financier pratiquement obtenu jusqu'en 1974, un trafic en expansion sensible.

La situation s'est dégradée à partir de 1975 en raison de la crise économique qui a entraîné pour la S.N.C.F. une baisse de 17 % de son trafic marchandise.

Que fallait-il alors faire ?

Le chemin de fer est une entreprise à rendement croissant, c'est-à-dire à dépenses fixes importantes. Le prix de revient d'un aiguilleur est le même qu'il fasse passer cent trains durant ses huit heures ou cinquante.

Devant cette baisse de trafic liée à la situation économique, la S.N.C.F. avait peu de moyens pour se défendre. Elle a comprimé encore ses coûts, mais ce n'est pas suffisant.

Qu'ont fait les pouvoirs publics ?

Ils n'ont pas incité au développement des transports ferroviaires malgré l'économie d'énergie qui en résulterait pour la nation. Or, de telles incitations seraient plus sensibles dans les économies de pétrole que le changement de l'heure légale qui, de source officielle, ne permet d'économiser que 400 000 tonnes de pétrole. Et avec quelles autres dépenses non décomptées (heures de travail, documents à rééditer pour la S.N.C.F., possibilité de prolonger d'une heure les journées de promenade pour les automobiles).

Abandonnant le dogme de la liberté tarifaire qu'ils préconisaient, ils ont bloqué les tarifs ferroviaires, aggravant délibérément ainsi le déficit. Or, l'expérience prouve qu'un retard pris dans ce domaine ne pourra plus se rattraper.

Alors, le contribuable paiera à la place de l'usager. C'est un choix parfaitement concevable, mais ce n'est pas celui que prônent habituellement les chantres de l'économie libérale.

Par ailleurs, la tutelle du ministère s'est accentuée. M. Pelissier (1), président du conseil d'administration de la S.N.C.F. soulignait récemment que la direction générale et le conseil, très conscients des causes réelles des résultats d'exploitation défavorables étaient de moins en moins responsables des mesures de gestion qu'il y aurait lieu de prendre. M. Pelissier concluait : « Une excessive tutelle ne peut avoir que des résultats pernicieux dont il ne faut pas ensuite s'étonner » (2).

Il apparaît ainsi que les pouvoirs publics qui prônent le dogme de l'autonomie, de la responsabilité des entreprises publiques lorsqu'ils s'adressent aux Français, tiennent un tout autre langage dans l'exercice de leur tutelle. Mais alors les Français peuvent s'interroger.

Pourquoi ce double-jeu ? Quels buts poursuit-on ? Que veut-on démontrer ? Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage, dit un proverbe.

La vérité c'est que ce problème lancinant ne pourra être résolu que dans un nouveau statut qui retirera aux pouvoirs publics, c'est-à-dire au gouvernement, c'est-à-dire aux partis politiques en place, leurs droits de monarque absolu sur ces entreprises.

L'État, qui n'est pas toujours la nation, aujourd'hui moins que jamais dans une France bipolarisée, mérite certes d'être présent dans le conseil d'administration. Mais il ne doit plus y être majoritaire. D'autres représentants, ceux des usagers par exemple, doivent s'y faire entendre.

C'est la réforme fondamentale qu'il faudra réaliser et c'est par elle que les entreprises publiques reviendront à la nation.

K. BLONDIN.

(1) M. Pélissier, ancien directeur du cabinet de M. Jacques Chirac a été nommé par ce dernier à la tête de la S.N.C.F.
(2) Source : Bulletin syndical F.M.C de février 1977.

JUSTICE

Le salariat et les vœux d'un religieux

UN FRÈRE DÉSOBÉISSANT...

Quelle est la nature juridique du lien unissant un religieux à la communauté qui le fait travailler. Le Frère Pierre Flament, appartenant depuis 1948 à la congrégation — non reconnue — des Frères des écoles chrétiennes, avait occupé divers postes en son sein et avait été notamment affecté en 1969 au service de comptabilité nationale des écoles catholiques dirigé par le Frère Hubert.

Après un dissentiment survenu avec ce dernier, il fut décidé, en 1975, de remettre le Frère Flament à la disposition de ses supérieurs, et on envisagea de l'affecter à la Baronnerie, à Angers. Mais il refusa toute nouvelle affectation, préférant rechercher un emploi laïque, sans pour autant se faire délier de ses vœux. Il réclama donc à ses supérieurs des documents et prestations comme le ferait n'importe quel salarié.

Le Frère René Blanchard, responsable de la congrégation, ne voulut pas lui donner satisfaction. Le Frère Flament l'assigna devant le tribunal d'instance du 7e arrondissement de Paris afin de lui demander de statuer en cette matière prud'homale.

Malheureusement pour lui, le juge d'instance se déclara incompétent, assurant que les rapports des parties apparaissent régis non par un contrat de travail mais par un « contrat congréganiste » dont la juridiction *prud'homale* ne peut connaître.

Sans se décourager, le Frère Flament porta l'affaire devant le tribunal de grande instance de Paris, en accusant l'Institut des frères des écoles chrétiennes de ne pas avoir respecté les conditions du « contrat sui generis » intervenu entre eux. Il réclama un rappel de salaire *avec les intérêts, des congés* payés, un préavis, une indemnité de licenciement, des dommages et intérêts enfin pour rupture abusive de contrat et refus de lettre de licenciement, soit au total plus de 72 000 francs.

Sa cause fut plaidée par Me Pierre Hugonet à la quatrième chambre du tribunal civil, composée de M. Metayer-Mathieu, président, de M. Davis et de Mme Donnadieu.

Au nom du Frère Blanchard, Me Julien Coudy objecta que, en exécution des vœux qu'il a prononcés, le Frère Flament a occupé divers offices par décision de ses supérieurs révocables « ad nutum ».

La « promesse d'obéissance »

Le tribunal a opté pour la seconde thèse en déclarant notamment :

« (...) Les rapports existant entre l'Institut et Pierre Flament trouvent leur source dans les vœux que celui-ci a prononcés et confirmés par écrit. Ces vœux s'analysent en un contrat « sui generis » à durée indéterminée mettant à la charge des parties des obligations réciproques. Celles de Flament consistent à occuper dans la pauvreté, la chasteté et l'obéissance les emplois que ses supérieurs hiérarchiques lui confieront où que ce soit, l'Institut prenant en charge *tous* ses besoins matériels tandis que ses biens demeurent à la disposition de la communauté.

» Ce contrat s'exécute tant que le religieux n'est pas délié de ses vœux. En n'acceptant pas finalement d'être relevé de ses vœux, Pierre Flament s'engage ainsi implicitement mais nécessairement à continuer à remplir les obligations qu'ils comportent. *Le* contrat n'est donc *pas rompu et* son exécution se poursuit. (...)

» Contrairement à ce qu'affirme le demandeur, il n'a pas été privé abusivement de son emploi puisqu'il lui a été proposé un poste à Angers qu'il n'a pas cru devoir accepter malgré son vœu d'accomplir, en quelque lieu qu'il soit engagé, ce à quoi il serait employé par ses supérieurs. Il lui appartient donc, tant qu'il persistera dans ses vœux, d'observer sa promesse d'obéissance à laquelle il manque en refusant la nouvelle affectation décidée par ses supérieurs hiérarchiques. »

En conséquence, le requérant a été débouté de ses demandes et condamné aux frais du procès.

Un congrès des centres de formation professionnelle

Quel avenir pour l'avocat ?

De notre correspondant

Caen. — Les avocats français, s'ils veulent résister à la concurrence, concurrence d'autres professions françaises, mais aussi concurrence de leurs confrères étrangers, doivent s'intéresser au monde des affaires. Pour y trouver leur place, il leur est indispensable de recevoir une formation professionnelle intensive. Telles sont les conclusions auxquelles sont arrivés les responsables des divers centres de formation professionnelle d'avocats, réunis en congrès, à Caen, samedi 5 et dimanche 6 mars.

Ces centres, créés dans chaque cour d'appel par la loi qui, en 1971, a fusionné les professions d'avoué et d'avocat, n'ont pu valablement jouer le rôle qui leur était imparti, comme le reconnaît volontiers le président de leur association, le bâtonnier Albert Brunois. Or, un cri a résonné, dimanche matin : *« ils arrivent »* ; *« ils »*, ce sont les avocats étrangers. Déjà, ils étaient plusieurs à avoir un bureau à Paris. L'existence du Marché commun accroît cette tendance.

En général, leur formation est plus longue que celle des avocats français. Une concurrence qui s'ajoute à celle des sociétés fiduciaires, des conseillers juridiques des experts comptables.

« Un supplément de défense »

D'où le projet qui semble faire l'unanimité de la profession : une maîtrise juridique obtenue (et non plus la licence qui désormais sera délivrée au bout de trois ans d'université), l'étudiant passerait un certificat préparatoire à la profession d'avocat. Avec celui-ci, il entrerait dans un centre de formation professionnelle où, pendant douze à quinze mois, rémunéré, il recevrait une formation mi-théorique, mi-pratique qui devrait le mettre en rapport avec d'autres professions que celle à laquelle il se destine. Ce n'est qu'à la fin de cette période qu'il passerait son certificat d'aptitude à la profession d'avocat, et, s'il est reçu, prêterait serment et serait inscrit de plein droit au barreau.

Cette confirmation de la volonté des avocats de s'ouvrir au monde des affaires a reçu certaines critiques. Ainsi, le représentant au congrès du Syndicat de la magistrature a accusé les avocats de *« fuite en avant »* : *« Vous allez*, a-t-il dit, *apporter un supplément de défense à des gens qui n'en ont pas besoin et ainsi déserter votre rôle de défenseur des faibles »*, dont il a volontiers reconnu qu'il n'était pas toujours rentable.

Ces débats sur la formation des avocats ont aussi été l'occasion d'une réflexion sur l'avenir de la profession, grâce à un rapport du bâtonnier Rudloff, de Strasbourg. Il s'est inquiété *« du besoin croissant de sécurité »* de ses jeunes confrères qui leur faisait préférer une longue collaboration à une installation à leur compte. Ce souci correspond, d'après lui, à celui de certains *« patrons »* qui, cherchant à développer des cabinets importants, souhaitent des collaborateurs très spécialisés plutôt que des *« égaux »*.

« Certains de ceux qui viennent vers nous n'ont pas une vocation d'avocat, fut-il dit lors du débat, *mais de premier clerc. Il est dommage que lors de la suppression des études d'avoué, on n'ait pas conservé cette tâche. Le contrat de collaboration, tel qu'il existe actuellement, est un bâtard né d'un mariage insolite entre mademoiselle indépendance et monsieur salariat. Il ne faut pas avoir peur de cette notion de salariat. »*

THIERRY BRÉHIER.

FAITS ET JUGEMENTS

M. Detlev Schultz pourrait être extradé.

La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté le pourvoi introduit auprès d'elle par les avocats de M. Detlev Schultz, qui lui demandaient de casser l'avis favorable à l'extradition de leur client émis, le 9 décembre dernier, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Colmar (*le Monde* du 11 décembre 1976). M. Schultz, vingt-huit ans, est en effet l'objet d'une demande d'extradition formulée par le gouvernement de son pays d'origine, l'Allemagne fédérale, qui l'accuse d'appartenir à la « fraction armée rouge », sous le nom de « bande à Baader ».

Liquidation des biens de la Rôtisserie de la Reine Pédauque.

Le tribunal de commerce de Paris a prononcé, lundi 7 mars, la mise en liquidation des biens de la société la Rôtisserie de la Reine Pédauque, dont M. Patrick Allenet de Ribemont — toujours inculpé de détention d'armes et de complicité dans le meurtre de Jean de Broglie, mais remis en liberté depuis le 1er mars dernier — était le président-directeur général depuis janvier 1976.

M. de Ribemont a indiqué qu'il interjeterait appel par les voies légales. « *Cette décision*, a-t-il en effet déclaré, *n'a pas suivi les conclusions présentées, et lèse totalement les intérêts de mes créanciers, qui devaient, dans l'optique du règlement judiciaire, être absolument désintéressés.* » Le tribunal de commerce a fixé la date de cessation des paiements au 8 février 1977, puis a nommé M. Labrély syndic et M. Leboucher juge-commissaire.

● *Un ouvrier meurt électrocuté sur un chantier.* — Un maçon de vingt-cinq ans, qui travaillait sur un chantier de Pontoy (Moselle), M. Marius Pheveny, est mort lundi 7 mars électrocuté par une grue qui avait heurté, au cours d'une manœuvre, une ligne électrique de 17 000 volts.

La « séquestration » du prince Xavier de Bourbon-Parme : un imbroglio.

La confusion continue de régner à propos de la « séquestration » du prince Xavier de Bourbon-Parme. Ce dernier a publié successivement lundi 7 mars deux déclarations faites devant notaire. Dans la première, rapportée par l'agence espagnole CIFRA, le prince désavoue les tendances de gauche de son fils aîné Carlos Hugo. Dans la seconde, le chef de la famille carliste écrit : « *Mon fils Carlos Hugo est mon unique successeur politique et le principal responsable de la direction du carlisme. Aussi toute manifestation ou agissement contre la droite qui correspondent à mon fils Carlos Hugo sera considéré attentatoire au carlisme et à sa dynastie.* »

Le prince Carlos Hugo affirme que son père a été contraint de publier la première déclaration « *alors qu'il était aux mains de ses rivaux de droite* » — partisans de son frère Sixte, — « *qui l'ont,* a-t-il ajouté, *soumis à toutes sortes de chantages et de pressions* ».

Dans une lettre adressée dimanche 6 mars à son notaire, le prince Xavier de Bourbon-Parme reconnaît que « *c'est par des contraintes* » qu'il a été isolé et éloigné de son fils Carlos Hugo, et demande que soit « *corrigé l'effet résultant soit de l'utilisation erronée de déclarations que j'ai faites, soit de l'utilisation de déclarations qui m'auraient été prêtées et qu'en réalité je n'ai jamais formulées* ».

Enfin, dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 mars, la princesse Madeleine Xavier de Bourbon-Parme a publié un communiqué dans lequel elle déclare : « *Hospitalisée à l'hôpital américain depuis huit jours, j'ai été quotidiennement au contact avec mon époux et j'exprime mon indignation que mon fils Carlos Hugo puisse accuser son propre frère Sixte d'avoir enlevé son père...* »

FAITS DIVERS

Pour la première fois depuis trois ans

LA POLICE ARRÊTE DES TRAFIQUANTS DE DROGUE OPÉRANT ENTRE LA FRANCE ET LES ÉTATS-UNIS

Les policiers de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants se demandent si la « French Connection » — la route française d'alimentation en héroïne du marché américain — n'est pas sur le point de retrouver la faveur des trafiquants. Pour la première fois depuis 1974, en effet, ils ont arrêté, le 4 mars, sur cet axe, en liaison avec la Drug Enforcement Administration américaine (D.E.A.), une équipe de cinq personnes qui s'apprêtaient à faire passer aux Etats-Unis, via le Havre, 1,750 kilo d'héroïne pure en provenance de Hongkong (nos dernières éditions).

Un premier envoi de 200 grammes de drogue, dissimulé dans le cadre d'un miroir, avait été intercepté à l'aéroport Charles-de-Gaulle, où il avait été déposé par un ressortissant américain recherché outre-Atlantique, Frank Catino, trente-sept ans. Par lui, les policiers remontèrent la filière et arrêtèrent les autres membres présumés du réseau : Olivier Muller, trente-deux ans, et Patrice Lemieux, vingt-cinq ans, du Havre ; Jean Forgemol, quarante-trois ans, le fournisseur de la drogue, et Antoine Galliano, soixante-six ans, qui aurait déjà servi à plusieurs reprises de « relais » dans des réseaux de trafiquants.

● *Six mineurs sud-africains*, dont un Blanc, ont été tués, samedi 7 mars, lors d'un incendie dans la mine d'or de Buffelsfontein, à 150 kilomètres à l'ouest de Johannesburg. — *(A.F.P.)*

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

M. MARCANTONI « CHARGÉ DE MISSION »

On avait oublié, depuis l'ajournement soudain d'une conférence de presse promise aux grandes révélations, que Mlle Pascale de Varga menait une « contre-enquête » afin de blanchir son père, accusé d'avoir commandité l'assassinat de Jean de Broglie. Fâcheux oubli ; si la contre-enquête balbutiait, c'est qu'il manquait, pour la diligenter, un fin limier capable de se mesurer aux hommes de la « criminelle ». Le vide est comblé. M. François Marcantoni, vieil habitué du quai des Orfèvres (côté dépôt), est aujourd'hui « officiellement » le chargé de mission de Mlle de Varga.

Dès ses premières investigations, celui qui fit les beaux jours de l'affaire Markovitch a, semble-t-il, percé une partie du mystère qui entoure encore le meurtre du député de l'Eure. « On a toujours voulu mêler à cette affaire ce qu'il est convenu d'appeler « le milieu », *a déclaré, lundi 7 mars, M. Marcantoni à Europe I.* « A mon avis, on se trompe, ce n'est pas le milieu qui s'y trouve impliqué, c'est la pègre. » *Et ce puriste de conclure, doctement :* « Ce n'est pas du tout la même chose ». *Qui donc a pu se laisser aller à de telles confusions ?*

D. P.

● *Condamnation d'un ancien gérant de société.* — Pour escroquerie, carambouille, comptabilité irrégulière, détournement d'actif, etc., M. Auguste Richard, qui fut gérant de 1968 à 1970 du Comptoir métallurgique de La Courneuve, a *été condamné lundi 7 mars* à trois ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis, par la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

RECTIFICATIF. — Une erreur de transcription nous a fait écrire, dans nos éditions datées 6-7 mars, à propos de la condamnation d'un notaire toulousain, Me Pierre Claverie, que la caisse de garantie des notaires avait remboursé près de 70 millions de francs à une centaine de clients de Me Claverie. La caisse a, en fait, remboursé 7 millions de francs sur le montant des détournements, qui s'élève au total à près de 9 millions de francs.

SPORTS

BOXE

LA MORT D'EUGÈNE CRIQUI

54 VICTOIRES AVANT LA LIMITE

Mort, dimanche 6 mars, dans une maison de repos de Seine-Saint-Denis, Eugène Criqui était né le 15 août 1893 à Paris. D'abord tourneur sur métaux dans un atelier de Belleville, il fut remarqué dans une salle d'entraînement du quartier par l'organisateur de combats Théo Vienne, qui lui fit prendre sa licence professionnelle. Vainqueur de l'*« ouragan Dastillon »*, puis de Francis Charles, il était vite devenu une attraction de la boxe parisienne, à la période qui précéda la première guerre. Néanmoins, juste à la veille de la mobilisation, il avait dû s'incliner devant le poids coq Charles Ledoux, alors *sparring partner* de Georges Carpentier. C'est le même Ledoux qu'il allait rencontrer en match revanche, au Vel' d'Hiv, en 1922, et lui valoir, par une victoire éclair, la consécration de *« roi du K.O. »*.

Entre-temps, il était arrivé à Eugène Criqui une tragédie qui aurait dû lui interdire à jamais le métier de pugiliste. Blessé de guerre aux Eparges, la mâchoire fracassée par une balle allemande, ayant perdu jusqu'à l'usage de la parole, Criqui fut un miraculé de la chirurgie militaire. Quand il reparut sous les lampes à arc, avec le teint blême et le rictus en coin de rue que lui donnait sa *« gueule cassée »*, ayant acquis ce deuxième miracle des boxeurs qui est la *frappe*, il devient à la lettre la terreur des rings.

Tour à tour, tombèrent à ses pieds Jimmy Doyle, Kid Sullivan, Auguste Grassi, jusqu'à ce fameux match du Vel' d'Hiv, le 4 février 1922, où, devant une foule record, il abattit d'un seul crochet du droit, en un round, le champion des coqs Charles Ledoux. Ayant été sacré champion d'Europe aux dépens du Belge Arthur Wins, Criqui en vint à disputer la couronne mondiale des poids plume, détenue depuis dix ans par l'Américain Johnny Kilbane. Le combat se disputa au Polo Grounds de New-York, le 2 juin 1923, et Criqui gagna par K.O., là encore, d'une droite au sixième round

Ce devait être son chant du cygne. Un mois plus tard, dans cette même arène new-yorkaise, il perdit son titre, battu à son tour, cette fois aux points, en quinze rounds, par Johnny Dundee. Criqui était fini pour les premiers rôles. Il n'en reste pas moins, avec Georges Carpentier, le seul boxeur français dont le palmarès s'honore de cinquante-quatre victoires, obtenues avant la limite et toutes signées avec panache. — O. M.

OMNISPORTS

M. Nelson Paillou n'est pas réélu au comité directeur du C.N.O.S.F.

M. Claude Collard a été réélu, samedi 5 mars, président du C.N.O.S.F. (Comité national olympique et sportif français) poste qu'il occupait depuis la fondation de cet organisme, en 1972. Tout *allait donc pour le mieux.* M. Nelson Paillou vice-président depuis quatre ans aussi, a été exclu du comité directeur. Quelque chose n'allait donc pas ?

Pourquoi ne pas avoir redonné sa place à un homme qui avait si bien rempli sa tâche, apparemment, qu'il fut désigné pour être chef de la délégation française aux Jeux olympiques de Montréal ? Question de personne, laisse-t-on entendre. M. Paillou aurait eu le tort de dire sans fard qu'il jugeait le C.N.O.S.F. un peu trop à la remorque du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. N'était-ce pas traiter en vassaux les membres d'une assemblée qui s'estiment indépendants ? N'était-ce pas également viser un poste de président qu'on ne tenait pas à lui offrir ?

M. Paillou n'est pas seul à connaître la disgrâce. En même temps que lui a été récusé M. René Moustard, président de la F.S.G.T (Fédération sportive et gymnique du travail) Les deux noms accolés évoquent quelque réminiscence. En 1975, lors de la préparation de la loi sur le développement du sport, n'est-ce pas MM. Moustard et Paillou qui avaient secoué la torpeur quasi institutionnalisée du C.N.O.S.F. ? On les avait écoutés, alors, et suivis en partie, dans la mesure où ils servaient des intérêts bien précis.

Maintenant que la loi est votée, ces porte-parole deviennent plus encombrants qu'utiles. N'allaient-ils pas poursuivre une œuvre de contestation d'autant plus mal venue qu'ils sont l'un comme l'autre, et ne s'en cachent pas, des hommes de gauche ? Bons gestionnaires, nul ne saurait le contester, mais mal orientés politiquement. A la trappe !

RUGBY

Un match de rugby peut-il s'interpréter de la même façon, qu'il soit vu à la télévision ou au stade même ? Il ne le semble *pas, et pour des raisons diverses, qu'expose ici Jean Lacouture,* après avoir assisté au France-Ecosse du 5 mars... dans un fauteuil.

La télévision fait écran

Quel est le « vrai match » ? Celui que suivent cinquante mille spectateurs du Parc des Princes ou celui que voient vingt-cinq millions de téléspectateurs ? A condition de savoir que ce n'est en tout cas pas « *le même match* », il est bon de se retrouver de temps à autre calé dans son fauteuil, face à l'écran. Ce que favorise la télévision, c'est cela qui restera peut-être, qui fera figure de vérité définitive parce que c'est la vérité du plus grand nombre.

En toute sincérité, la vision *télévisée*, ça *ne tient pas*. Bien sûr, il y a des matches pour la « télé », de ces combats minutieux, limités à un ring étroit, à voir au microscope — tel que France-Ecosse 1975, qui fut un affrontement de piliers dans un mouchoir de poche. Mais le brillant, le mouvant festival de l'équipe de France — qui s'est aperçue samedi qu'on a des chances d'être plus forts à quinze qu'à *neuf*, — nous ne *l'avons vu* à l'écran que tronqué, réduit, amorti. La comparaison avec le match Angleterre-Galles de Cardiff, assez terne d'ailleurs, était instructive.

Un rugby de mouvement tel que nous l'ont offert cette fois-ci les Français est mal traduit, mal transmis chez nous. Dans cette espèce de dialogue ou de double langage qui devrait s'instaurer entre les détails et les ensembles, entre les gros plans et les panoramiques, et aussi entre l'image et la parole, ce sont toujours les premiers qui sont chez nous choisis de préférence. Si bien qu'un décalage irrémédiable s'établit entre le commentaire des spécialistes, qui voient l'ensemble du jeu, et les images par trop concentrées sur des effets — trognes de deuxièmes lignes, introductions en mêlée — qui nous sont obstinément données.

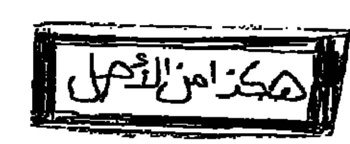
Ce qui manque à la télévision française, c'est visiblement une unité de regard, une orientation du reportage par le plus compétent, qu'il soit, d'ailleurs, homme d'images ou homme de mots. Sans quoi on continuera à voir ceci et à entendre cela, et à souffrir d'une perpétuelle attente des images « *de situation* ». A plusieurs reprises, samedi, et notamment lors du premier essai français, puis sur une tentative de Bastiat, il était pratiquement impossible de savoir si le jeu se déroulait sur la ligne de but écossaise ou sur celle des 22 mètres.

Que le match de Cardiff semblait « *lisible* », *après cela...* Pas très beau, c'est vrai, et l'on n'y a rien vu de tel — sauf l'étonnant essai en contrepied de J.P.R. Williams, — que certains déboulés collectifs de la troisième ligne française, décidément incomparable, ou que ces deux merveilles que furent l'essai de Bertranne et la percée d'Aguirre

C'est ici que la *télévision* peut reprendre l'avantage, car ces gestes que l'on voudrait ne jamais voir finir, qu'on souhaite fixer à jamais, elle nous les restitue. Et quelle joie de revoir alors l'arrière du quinze de France débouler au ralenti avec une sorte de majesté gourmande, reprendre son souffle et changer de rythme en pleine course ! Quel plaisir que cette vision de plénitude, que cette joie des gestes exacts !

Et puis la télévision peut nous constituer aussi en juges, en nous faisant revoir d'autres gestes, d'une autre nature. Juges, nous l'aurions été bien autrement que les dirigeants français, qui se sont donné le ridicule de disqualifier le charmant Jean Gachassin, l'enchanteur de naguère, pour avoir parlé sans leur autorisation à la télévision (!), mais ont osé garder en équipe de France et désigner pour Dublin Gérard Cholley, auteur d'un geste inqualifiable que la télévision d'une vingtaine de pays a montré en gros plan, dans toute sa crudité.

JEAN LACOUTURE.



DE STRUCTURE ET LE PLAN BARRE

DU TERRITOIRE : aller plus loin

jours d'avril, à un conseil central de planification spécialement réuni à ce sujet par le président de la République. Déjà, dans son discours de Dinan, le 7 février dernier, M. Valéry Giscard d'Estaing avait quelque peu défloré ce que sera le « relevé de décisions » de ce prochain conseil. « *Le gouvernement renforcera la politique nationale d'aménagement du territoire (...), qui doit s'attaquer aux causes structurelles de l'inflation* », avait déclaré le chef de l'Etat.

L'action de l'Etat s'organisera autour de quatre volets :

Des contrats de décentralisation

● Le « vivier » le plus riche, désormais est constitué par le secteur tertiaire et notamment les administrations et les entreprises publiques. La décentralisation, ici, est avant tout une affaire de volonté politique au plus haut niveau. Les citoyens n'admettraient pas que l'Etat, qui demande aux firmes privées de se décentraliser ne puisse se faire obéir de ses fonctionnaires. On envisage de reprendre à zéro la politique timidement engagée dans ce domaine en 1972 - 1973 et de conclure avec chaque entreprise publique et chaque ministère un contrat de décentralisation dont l'application sera examinée périodiquement par le gouvernement.

● Il faut freiner le développement des grandes villes et favoriser le monde rural et les petites localités. Les régions de montagne, notamment, sont en voie de « désertification ». La publication d'une circulaire est attendue au printemps dans le but d'enrayer cette régression.

● L'aménagement du territoire est un impératif qui s'impose à tous les ministres et pas simplement à un ministère d'Etat secondé par la DATAR. Des directives vont être données pour que la régionalisation du budget s'accorde avec les priorités nationales de l'aménagement du territoire. De même, M. Lecanuet a demandé à connaître avec précision les affectations régionales des vingt-cinq programmes d'action prioritaires (PAP) nationaux et les projets régionaux d'investissement des grandes entreprises publiques (E.G.F., S.N.C.F., par exemple).

Une des craintes de M. Lecanuet est toutefois que les impératifs conjoncturels ne détournent l'attention des pouvoirs publics des objectifs à long terme. « *Mais*, remarque-t-on dans son entourage, *l'Etat doit continuer à être un cadre de péréquation et l'aménagement du territoire un instrument de régulation. Et les zones fragiles structurellement — Ouest, Massif Central, Sud-Ouest, — qui doivent garder la priorité, ne relèvent pas de la même médication que les régions frappées par la conjoncture.* »

● L'ère de la décentralisation industrielle n'est pas terminée, mais il faut définir des moyens plus efficaces dans ce domaine. Surtout, de nombreux secteurs — l'automobile, la mécanique et la métallurgie, et les travaux publics — continuent à employer un pourcentage élevé de main-d'œuvre étrangère non seulement dans la région parisienne mais dans les agglomérations lyonnaises et lilloises. Il devrait être possible, sans toucher à l'emploi occupé par les Français dans ces régions, de mieux répartir les usines de ces secteurs sur l'ensemble du territoire.

Comment intégrer l'aménagement du territoire à la vie des assemblées régionales, qui ont, depuis 1972, pri senfin leur essor ? De divers côtés on souhaite que davantage de responsabilités économiques leur soient confiées : responsabilités, c'est-à-dire *pouvoirs*, mais aussi *devoirs* et donc risques de conflits en cas d'arbitrage éventuellement jugé... arbitraire par tel département ou telle ville de la région. L'Etat acceptera-t-il d'instituer, à l'instar de la région parisienne, des redevances payées par les entreprises qui s'installent dans une grande agglomération (Lyon, Lille, Marseille, la Basse-Seine) ? En affectant le produit de ces redevances à un fonds régional, ne donnerait-on pas ainsi aux élus l'occasion de mener sur leur territoire une politique propre d'aménagement et de « s'essayer » à la gestion économique régionale sans que, le moins du monde, l'unité nationale soit menacée ?

Dernier objectif afin que la relance de l'aménagement du territoire ne soit pas seulement un vœu : la coordination des politiques européennes. Dans le secteur de la verrerie, plusieurs pays européens (tous touchés par le chômage), se disputent une usine de « float glass » que projette de construire un groupe français. On voudrait, à Paris, édifier cette usine dans le Nord-Pas-de-Calais. Mais la DATAR ne peut lui offrir qu'une prime de 17 % au maximum. Dans les pays voisins, en revanche, on lui propose le double, voire le triple.

Cette surenchère, alimentée par la crise, risque de tuer dans l'œuf toutes les politiques nationales. C'est un sujet que les chefs d'Etat et de gouvernement ne pourront passer sous silence à leur prochain « sommet » européen de Rome.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

SÉCURITÉ SOCIALE : Définir une nouvelle politique

MAITRISE des dépenses de santé, généralisation de la Sécurité sociale à tous les Français et harmonisation des multiples régimes d'assurances, tels sont les trois dossiers sur lesquels le gouvernement doit se prononcer avant la fin de l'année, selon les engagements qui ont été pris soit par MM. Barre et Beullac, soit par le Parlement. Très prochainement, le conseil des ministres devrait effectivement prendre une série de mesures concrètes et adopter des orientations qui permettront de freiner la croissance des dépenses sociales.

La maîtrise des dépenses

« *Un nouveau train de mesures de fond sera arrêté par le gouvernement au printemps prochain.* » La promesse qu'avait faite le ministre du travail, le 22 septembre 1976, en présentant un plan d'assainissement des finances de la Sécurité sociale, semble devoir être tenue. A Matignon, mais aussi aux ministères du travail et de la santé, les experts travaillent depuis plusieurs semaines à la préparation de ce « *nouveau train de mesures* ». Après la nouvelle augmentation des cotisations d'assurance maladie et d'assurance vieillesse en octobre dernier et la décision d'augmenter le ticket modérateur pour certaines consommations médicales (un décret doit paraître prochainement), *le gouvernement s'est fixé pour objectif* de « *parvenir progressivement à la maîtrise des dépenses sociales* ».

De source officieuse, on précise qu'il ne s'agit pas de procéder à une refonte complète de la Sécurité sociale. On ajoute qu'il n'y a pas le feu à la maison et que, pour 1977, « *le problème financier de la Sécurité sociale n'est pas dramatique et ne nécessite pas de mesures à l'emporte-pièce* ». Grâce à des rentrées de cotisations assez consistantes, la situation est, en effet, « *moins mauvaise qu'on ne pouvait le penser il y a encore six mois* ». Certes, il y a un « *trou* », mais il s'agit surtout de difficultés de trésorerie. Il faudra trouver cette année 5 milliards de francs environ. C'est à la fois beaucoup et peu lorsqu'on sait que cela représente six jours de prestations par an.

En revanche, les prévisions à moyen terme sont bien plus préoccupantes : au rythme actuel de progression, le déficit de la Sécurité sociale pourrait atteindre plusieurs dizaines de milliards de francs dans les années 80. Le gouvernement entend donc définir une « véritable politique de la Sécurité sociale » ; dès ce printemps 1977, il va proposer des mesures qui consisteront davantage « *à agir sur le comportement des Français, qu'ils soient assurés ou ordonnateurs de dépenses, qu'à rechercher des économies ponctuelles* ». Si une nouvelle augmentation des cotisations est écartée, la création de taxes spécifiques (tabac, par exemple) ou des initiatives sur certains risques d'accidents (ski, cheval, etc.) retiennent encore l'attention des pouvoirs publics sans être considérées cependant comme essentielles. Selon certains, la mise en place d'une assurance spéciale pour les accidents sportifs et de loisirs serait abandonnée. En revanche, des propositions concrètes devraient être annoncées sur le freinage des dépenses d'hospitalisation : des procédures nouvelles d'autodiscipline, de budgétisation et de concertation entre les pouvoirs publics, les caisses et les directions d'hôpitaux seront préconisées. Des idées bien simplistes en apparence mais très souvent oubliées dans les faits et difficiles à appliquer. Au total, des mesures modestes dans l'immédiat, mais à effet non négligeable à moyen terme si les partenaires acceptent d'entrer dans le jeu des économies et surtout d'une gestion plus rigoureuse.

Le deuxième dossier porte sur la généralisation de la Sécurité sociale d'ici au 1er janvier 1978, comme les gouvernements précédents et le Parlement s'y sont engagés. Pour environ 2 à 3 %, la population n'est pas couverte par un système d'assurance obligatoire. En principe, le gouvernement envisage toujours de respecter les délais. Trois groupes de personnes devraient en bénéficier : celles qui sont déjà inscrites à l'assurance volontaire (environ 450 000), celles qui sont prises en charge par l'aide sociale (environ 400 000), et enfin toutes celles qui, sous le vocable imprécis et inexact d'« inactifs » — clergé, rentiers, certaines veuves (300 000 à 800 000 personnes), — n'ont aucune protection, si ce n'est parfois celle d'une mutuelle. L'une des grandes difficultés de cette généralisation sera de définir le taux ou le montant des cotisations sans oublier la part financière qu'auront à supporter l'Etat et les collectivités locales.

L'harmonisation... plus tard

Le troisième dossier — celui de l'harmonisation des régimes de sécurité sociale — est celui qui a le moins de chances d'être réglé au mieux et en temps voulu. S'il est bien prévu que cette harmonisation doit être appliquée au plus tard le 1er janvier 1978, les lois elles-mêmes ont avancé des définitions très différentes de l'harmonisation. Selon la loi Royer de 1973 sur le commerce et l'artisanat, les systèmes d'assurance des travailleurs indépendants doivent être « *alignés* » sur le régime général des salariés. Selon la loi de 1974 sur la compensation financière entre régimes et aussi selon les débats au Parlement, il ne s'agit plus d'alignement mais simplement de la création d'un système minimal de prestations. Plusieurs organisations professionnelles seraient favorables à cette dernière solution, qui éviterait d'alourdir les charges des non-salariés. D'autres réclament les mêmes avantages que ceux accordés aux salariés, mais en espérant que le financement sera assuré par l'Etat, comme c'est déjà le cas des exploitants agricoles. Le gouvernement, qui a arrêté des « *orientations précises* » — en faveur, semble-t-il, d'un système de garanties minimales — et qui entend lier « harmonisation » et résorption du déficit des régimes indépendants, devrait prochainement engager une série de consultations. L'objectif du gouvernement serait non pas de procéder à une harmonisation au début de l'année prochaine mais d'aboutir à un calendrier d'harmonisation minimale et progressive à compter de janvier 1978 à moins que les indépendants n'acceptent d'accomplir un effort contributif supplémentaire.

Au total, il s'agirait pour le gouvernement de définir des orientations et des lois-cadres qui, sous le signe de la maîtrise des dépenses et de la restauration de l'esprit de responsabilité, s'inspireraient directement de la pensée giscardienne. « *La sécurité n'est pas le sécurisme, mais la mise en place partout d'un plancher de sécurité, c'est-à-dire de garanties minimales, aussi élevées que possible et au-delà desquelles s'exercent l'initiative et la responsabilité individuelle.* » Cette philosophie qu'exprime le président de la République dans son livre *Démocratie française*, où il précise qu'il « *doit y avoir une limite à* (la) *prise en charge collective* », est en tout cas tout à fait opposée à celle qui anime les défenseurs du programme commun. Elle risque aussi de heurter une opinion très attachée à la notion de sécurité sociale. Elle devrait en tout cas permettre d'amorcer le « *grand débat national* » qu'a annoncé et promis le ministre du travail sur la Sécurité sociale.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Les réformes de structure

(Suite de la page 21.)

Le résultat aurait d'abord été de faire brutalement monter l'indice des prix et de faire baisser, non moins spectaculairement, la valeur du franc, ce qui, selon ses calculs, aurait porté le cours du dollar à 5,50 F ! « Politiquement intenable. » On s'est donc résigné à une politique plus conforme au préjugé ambiant selon lequel la lutte contre l'inflation passe par une « modération » de la hausse des barèmes publics. Comme on ne peut guère attendre rapidement de résultat tangible d'une nouvelle diminution des effectifs (qu'on continuera à rechercher dans certaines entreprises par freinage de l'embauche), le gouvernement s'oriente, avec beaucoup de prudence, vers une limitation, ou, si l'on préfère, un étalement plus régulier dans le temps des gros programmes d'investissements. Il se demande, par exemple, s'il convient de laisser l'E.D.F. couvrir la France, au rythme prévu, de centrales nucléaires.

C'est dans l'abandon de la politique des « contrats de programme » introduite à la suite du rapport Nora que devrait se matérialiser la nouvelle doctrine des rapports entre l'État et les entreprises qui relèvent de lui. Ce qu'on reproche aujourd'hui à ces contrats, c'est précisément leur caractère d'obligations réciproques, un donnant-donnant par lequel l'État s'engageait à verser telle ou telle subvention en contrepartie de tel ou tel effort à accomplir par l'entreprise. Aujourd'hui, cette dernière est invitée à proposer à son administration de tutelle un « plan d'entreprise » unilatéral, qui ne comporte aucune promesse de la part des pouvoirs publics. Air France doit ouvrir la voie en déposant le sien, le 28 mars.

Doit-on parler de la troisième phase du plan Barre (la première ayant pris fin avec le blocage des prix le 31 décembre 1976) ? On préfère, à Matignon, qualifier ce plan de « programme d'assainissement économique et financier », dont les dispositions s'imbriquent les unes dans les autres. En réalité, la seule échéance nouvelle est de nature politique : le gouvernement doit aborder la nouvelle session parlementaire après les élections municipales. Il doit en profiter pour promouvoir un certain nombre de projets de loi, dont plusieurs, comme celui sur les ententes, et la protection des consommateurs (*le Monde* du 11 février), auxquels on attache une grande importance, avaient été mentionnés à l'occasion du Conseil de planification réuni à la fin du mois d'octobre dernier, et qui avait défini les « lignes générales d'action » à moyen terme du gouvernement. Celui-ci commence à peine la réflexion à laquelle il a promis de se livrer dans le même esprit sur l'ensemble des circuits de distribution. En attendant, il veut aborder, de façon différente, les problèmes d'aménagement du territoire (*voir page 23 l'article de François Grosrichard*) en s'interrogeant en priorité sur leurs incidences sur l'emploi. L'emploi, c'est là le point le plus sensible de la situation, le gouvernement cherchant à convaincre les Français que la résorption du chômage dépend non pas de mesures conjoncturelles (inévitablement inflationnistes), mais d'une action à moyen terme portant sur les structures.

PAUL FABRA.

Les investissements étrangers diminuent fortement en France

Le volume des investissements étrangers en France a fortement diminué en 1975, et tout laisse entendre que l'évolution s'est poursuivie en 1976. Alors que les dernières études détaillées portant sur les années 1973 et 1974 concluaient à un renforcement de l'influence des capitaux étrangers dans l'économie française (1), on assiste en 1975 à un retournement de tendance. Mais il est délicat de dégager les conséquences d'un tel changement, car l'estimation de l'influence étrangère dans l'économie française soulève de nombreuses difficultés. On ne dispose pas d'outil statistique qui soit à la fois récent et précis. L'approche la plus significative consisterait à faire l'inventaire des capitaux étrangers en France. Or les dernières études à ce sujet, effectuées par le ministère de l'industrie et de la recherche, datent de... 1972 et se limitent au secteur industriel. Les seules données récentes dont on dispose concernent, d'une part, le nombre de sociétés françaises à participation étrangère recensé par le dernier annuaire des participations étrangères en France (2) ; d'autre part, les mouvements de capitaux enregistrés annuellement par la Banque de France. Les analyses de ces documents aboutissent à des conclusions qui paraissent à première vue contradictoires, mais elles se révèlent au fond complémentaires pour donner une idée relativement claire de la présence étrangère en France.

● *L'Annuaire des participations étrangères en France* — dont les investigations furent closes le 31 janvier 1976 — dénombre 10 716 sociétés ayant des intérêts étrangers dans leur capital (sur 278 990 sociétés françaises anonymes et à responsabilité limitée, soit 3,80 %). Par un classement sectoriel des sociétés, il montre l'éparpillement des capitaux étrangers dans tous les secteurs d'activité : agriculture, industries, commerce, services. Cependant, les sociétés recensées se regroupent principalement (80 %) dans les branches industrielles, et plus particulièrement dans les industries à forte productivité. Une analyse détaillée donne en première position (avec 14 % des sociétés retenues) les industries mécaniques, en deuxièmes ex aequo (11 %) la chimie, les industries électriques et de précision... et, dans le tertiaire, les services (banques et assurances comprises).

Qui sont-ils ?

Qui sont les investisseurs étrangers ? Cinq mille six cent quatre-vingt-dix-neuf firmes de soixante-quinze nationalités différentes, répond l'Annuaire. Mais il joue au plus fin, comptant par exemple l'Arabie Saoudite, pour la seule présence d'un bureau de tourisme. En réalité, plus de la moitié appartiennent aux pays membres de la C.E.E. (57 % dont 20 % à la R.F.A.), et seulement 19 % sont américaines. Il n'y a pas lieu de s'étonner de la prépondérance des entreprises européennes. Elle s'explique notamment par les facilités administratives, qui leur sont accordées dans le cadre de la C.E.E., et qui incitent les petites et moyennes entreprises à réaliser de nombreuses opérations d'investissement. Mais cela ne signifie pas que les capitaux européens sont proportionnellement aussi importants : l'Annuaire se contente d'enregistrer les sociétés ayant un élément étranger, et il ne donne aucune indication sur le volume des capitaux ou sur l'importance relative des participations par rapport à la taille des sociétés.

Il faut donc compléter ces informations nettement insuffisantes en analysant les mouvements des capitaux étrangers.

● *Selon les statistiques de la Banque de France,* les investissements directs venant de l'étranger (7 950 millions de francs) ont diminué de 13 % en 1975 par rapport à 1974. De plus, les « désinvestissements » ont augmenté de 33 % au cours de la même période, passant de 1 655 à 2 205 millions de francs.

Ce double mouvement est particulièrement sensible pour les investissements britanniques, qui ont été réduits des deux tiers en 1975 par rapport à 1974. Il est vrai qu'entre 1972 et 1974 les investissements nets de la Grande-Bretagne avaient quintuplé, la plaçant au deuxième rang des investisseurs en France. Présents dans l'alimentation et diverses industries (on se souvient du rachat en mars 1974 de la société Le Tanneur par la firme Barrow Hepburn), les capitaux britanniques se sont concentrés en grande partie (à 75 %) dans le tertiaire. Une pénétration sans doute trop rapide et inconsidérée, puisque les désinvestissements de 1975 touchent essentiellement ce secteur.

Les investisseurs suisses ont eu un comportement similaire. Les capitaux helvétiques (dont l'origine est en réalité internationale et même française) occupaient la première place en 1974, avec un volume d'investissements nets de 1 586 millions de francs. Ils ont précipitamment reculé l'année suivante, où on évalue les investissements nets à 798 millions de francs, compte tenu d'une liquidation d'investissements de 1 005 millions de francs (soit 55 % du volume des investissements — 1 801 millions de francs — effectués au cours de la même période), dont les trois quarts étaient placés dans le secteur tertiaire.

Les entreprises allemandes et néerlandaises ont procédé moins brutalement. Le recul des investissements en provenance de ces deux pays ne s'explique pas par des retraits de capitaux, mais plutôt par une diminution des entrées en 1975. Ce mouvement a affecté principalement le commerce et l'immobilier. L'influence de nos deux voisins reste forte dans les secteurs industriels (l'industrie pharmaceutique notamment).

Le comportement des firmes américaines diffère sensiblement. En 1975, elles n'ont réduit leurs placements en France que de 12 %. Dépassés en 1973 et en 1974 par la Grande-Bretagne et la Suisse, les États-Unis ont repris la tête, en 1975, des pays importateurs de capitaux, avec 17 % du volume total des investissements étrangers. Mais ils ont complètement délaissé le secteur tertiaire : dans le commerce, les deux tiers du volume des investissements (242 millions de francs) ont été liquidés en 1975. En revanche, leurs placements continuent de croître dans l'industrie et compensent en grande partie les retraits de capitaux qui ont affecté le commerce et les services. Les investissements dans la métallurgie, par exemple, ont augmenté de 40 % par rapport à 1974.

Globalement, la diminution des investissements étrangers en 1975 provient, pour l'essentiel, d'une désaffection à l'égard du tertiaire. La part du commerce dans le total des placements étrangers est tombée de 28 % en 1974 à 14 % en 1975, et celle du secteur bancaire de 16 % à 4 %. En ce qui concerne l'immobilier, malgré les importants désinvestissements effectués en 1975 (32 % du volume des investissements), la part des capitaux étrangers a progressé de 20 % par rapport à 1974. Ce secteur se trouve à la seconde place dans la répartition des capitaux par secteur (30 % du volume global des investissements étrangers), derrière l'industrie (41 % du total), qui semble bien être la seule à avoir échappé en 1975 à la fuite des investisseurs étrangers. Quels enseignements se dégagent de la confrontation de ces deux analyses ? Outre la diminution sensible des investissements étrangers, on observe une nette différence dans le comportement des entreprises selon leur nationalité.

Les entreprises européennes s'orientent plus facilement vers le secteur tertiaire, recherchant les placements à forte rentabilité. Elles réalisent des investissements nombreux, de faible importance — d'où l'affluence des sociétés françaises à participation européenne, — que leur caractère spéculatif rend très mobiles, enclins au rapatriement lorsque la conjoncture est défavorable.

Au contraire, les firmes américaines paraissent suivre une stratégie à long terme. Elles investissent dans les branches industrielles pour assurer des débouchés à leur technologie par le biais d'un contrôle financier. Elles effectuent donc de grosses opérations moins fréquentes, mais leurs capitaux se caractérisent alors par une relative stabilité qui justifie le faible recul des investissements constatés dans les industries. On peut se demander pourtant si le rachat par la France de L.M.T. à I.T.T. ou d'une partie des actions de Honeywell-Bull n'illustre pas une amplification du mouvement de désinvestissement qui s'étendrait à tous les secteurs. Et, dans ces conditions, les investissements français pourront-ils pallier l'absence des capitaux étrangers ?

S. M.

LES AMÉRICAINS ONT REPRIS LA PREMIÈRE PLACE

Millions de francs

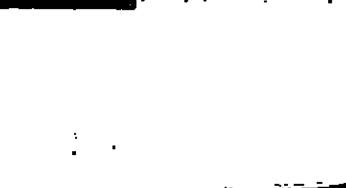
VOLUME GLOBAL

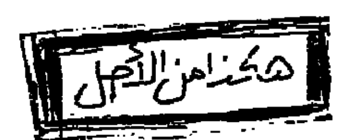
Investissements étrangers nets dans le secteur privé (banques comprises)

Investissements : américains, suisses, allemands, néerlandais, britanniques

(1) Leur volume a triplé de 1963 à 1975 et leur part dans la formation brute de capital fixe (F.B.C.F.) est passée de 1,6 % en 1963 à 3,1 % en 1975.

(2) Annuaire des participations étrangères en France. Édition 1976-1977, 1400 pages, 780 F. — Opera Mundi Édition, 100, avenue Raymond-Poincaré, 75784 Paris Cedex 16.





PROCHE-ORIENT

L'autorité de M. Arafat sort renforcée de la réunion du Conseil national palestinien

De notre correspondant

Le Caire. — « Vous êtes digne de gouverner le monde arabe », a dit un vieux Palestinien à M. Yasser Arafat en se jetant dans les bras du président de l'Organisation de libération de la Palestine. La treizième session du Conseil national palestinien, le « Parlement » de l'O.L.P., s'est achevée dimanche 20 mars au milieu des applaudissements et des accolades. On a même pu voir des dirigeants des deux fractions rivales du F.P.L.P.-commandement général (organisation elle-même dissidente du Front populaire pour la libération de la Palestine, de M. Georges Habache) se congratuler comme de vieux amis. Le chef de la tendance antisyrienne du commandement général, M. Abou Abbas, était arrivé « in extremis » au Caire.

La réunion du Conseil national et les décisions prises sont d'abord un succès personnel pour M. Arafat, dont la « légitimité » ne devrait plus pouvoir être contestée par quiconque à l'intérieur et à l'extérieur du mouvement palestinien. Elles constituent aussi un certain dépassement des querelles intestines de l'O.L.P. Ainsi, malgré le flot de déclarations dans lequel le F.P.L.P., principale organisation du Front du refus, a essayé de « noyer » le ralliement de sa délégation au projet de création d'un Etat sur toute portion de la Palestine qui viendrait à être libérée, il est clair que le mouvement de M. Habache a mis de l'eau dans son vin, comme le désirait la majorité de l'O.L.P. « Le Front du refus n'existe plus », nous ont dit plusieurs responsables palestiniens.

Si le programme politique en quinze points a été adopté par 194 voix contre 13 (9 voix de représentants du F.P.L.P. et 4 voix « indépendantes »), la liste des membres du nouveau comité exécutif de l'O.L.P., présentée par M. Arafat, a été approuvée, pour la première fois depuis 1969, à l'unanimité des membres présents de l'organisation de M. Habache.

Parmi les commentaires favorables suscités par la composition du nouveau comité exécutif, relevons celui-ci : « Si l'ancien comité, élu en 1974, comprenait un chrétien, le pasteur Elias Khouri, démissionnaire en 1977, le nouveau comité en comprend deux, MM. Toubassi et Kahwaji. Environ 12 % des trois millions de Palestiniens sont chrétiens. »

La plupart des dirigeants de l'O.L.P. considèrent maintenant que la réunification politique et militaire de leur mouvement est en bonne voie et que M. Arafat bénéficie d'un consensus, parmi les Palestiniens, pour, d'une part, parfaire l'unité interne, d'autre part, prendre des décisions sur le plan arabe et le plan international. — J.-P. P.-H.

Aucun Palestinien ne refuse l'établissement d'un État sur toute parcelle libérée de notre sol

nous déclare le chef de l'O.L.P.

Le Caire. — Malgré quatre nuits blanches, la satisfaction après l'épreuve surmontée primait encore la fatigue sur le visage de M. Yasser Arafat, lorsque celui-ci nous a reçu, ce lundi 21 mars, à 2 heures du matin, après la première réunion du nouveau comité exécutif palestinien, qu'il préside, réunion tenue aussitôt après la clôture des huit jours de travaux du Conseil national palestinien.

« Quelle place attribuez-vous au XIII[e] Conseil national dans l'histoire du mouvement palestinien ?

— De tous les Conseils nationaux que nous avons réunis, c'est le plus important, compte tenu des conditions politiques difficiles qui l'ont précédé. Ce Conseil vient après l'affaire libanaise et les tentatives de l'impérialisme, du sionisme et des forces fascistes locales de nous détruire et de nous confisquer nos victoires. De même, malgré les tentatives de plusieurs parties d'empêcher cette réunion, elle a pu se dérouler. Ce Conseil est une défaite pour nos ennemis et une manifestation de notre indépendance (« *à l'égard des régimes arabes* », précise un membre du comité exécutif qui assiste à l'entretien). Le XIII[e] Conseil national réaffirme, enfin, à la face du monde l'adhésion du peuple palestinien à sa révolution et à ses institutions.

— On a parfois reproché au Conseil national de représenter surtout les Palestiniens vivant hors de Palestine...

— Le nouveau Conseil représente la volonté de tous les enfants de la Palestine se trouvant à l'intérieur ou à l'extérieur de la patrie occupée. Je souligne que des mémorandums signés par toutes les institutions représentatives des territoires occupés, tels que les municipalités et les syndicats, nous ont été adressées au Caire, Israël empêchant les délégués palestiniens de venir ici. Je souligne également que des délégués représentant nos communautés dans le monde arabe, en Europe, en Afrique et dans les deux Amériques ont été présents à la session qui s'achève.

— Quels résultats avez-vous obtenus concernant la réunification politique et militaire du mouvement palestinien ?

— Outre une représentation populaire élargie au sein du Conseil, nous sortons de cette session avec une direction politique plus forte, armée d'une confiance unanime. Pour le nouveau comité exécutif, il n'y a pas eu de liste concurrente à celle que j'ai présentée, et qui a été adoptée à l'unanimité. La direction ainsi renforcée représente un grand pas en avant vers l'unité. Le programme en quinze points nous donne la capacité de prendre des initiatives sur les plans palestinien, arabe et international. Tout en conservant le dialogue démocratique, nous avons renforcé l'unité de décision. Au cours de cette réunion, nous avons également consolidé notre unité militaire, avec une seule direction militaire et un unique commandant en chef, moi-même. »

La conférence de Genève

— Certains s'attendaient que les quinze points seraient moins durs, et, par exemple, qu'ils mentionneraient la conférence de Genève...

— Les quinze points sont plus clairs, plus précis et plus consistants que toutes les précédentes résolutions des conseils nationaux. Ils ne sont pas durs. Ils réaffirment l'existence de notre légitimité internationale reconnue par les résolutions des Nations unies prises depuis 1974, spécialement la résolution qui stipule le droit des réfugiés au retour et à la restitution de leurs foyers et de leurs biens, le droit à l'autodétermination et à la pleine indépendance. Quant à l'absence de référence à la conférence de Genève, elle tient au fait que l'existence du peuple palestinien n'est pas liée à la conférence ; c'est une question de principes et de droits dont l'application doit se faire selon la charte des Nations unies et le droit international.

Toute conférence internationale qui ignorerait nos droits ou qui feindrait d'ignorer l'existence de l'O.L.P., comme parti indépendant et devant être traité sur un pied d'égalité, serait vouée à l'échec.

— L'idée de créer un Etat palestinien sur toute parcelle libérée de votre pays se heurte-t-elle encore à une opposition au sein du Conseil national ?

En martelant chacun de ses mots, M. Arafat répond : « Il n'y a aujourd'hui aucun Palestinien qui refuse l'établissement d'un Etat sur toute parcelle de notre sol qui aura été libérée de l'occupation, je dis bien : aucun Palestinien.

— La reprise des relations entre l'O.L.P et la Jordanie a-t-elle été acceptée par le conseil national ?

— Nous considérons la Jordanie comme un pays arabe frère malgré tout ce qui s'est passé entre nous, et nous prenons aussi en considération sa position géo-politique. Dans l'esprit du « sommet » arabe de Rabat de 1974, nous avons œuvré et nous œuvrerons pour un dialogue avec la Jordanie. Le Conseil national a donné à la direction politique palestinienne toute liberté d'action pour mieux servir la lutte de notre peuple et prendre en considération les données de la réalité.

— Etes-vous satisfait de la situation faite au Liban aux organisations palestiniennes ?

— Au Liban, nous respectons l'accord du Caire de 1969 et ses annexes, et nous nous attachons à ce que toutes les parties les appliquent.

Nous étions, et nous sommes toujours pour la souveraineté du Liban, son intégrité territoriale et l'unité de son peuple.

« Nous sommes très satisfaits de la position de la France »

— Quelle signification doit-on donner au ralentissement de vos actions armées dans les territoires occupés ?

— Nos opérations militaires n'ont jamais cessé malgré nos préoccupations au Liban durant les deux dernières années. Le proche avenir va donner une autre réponse à votre question. Nous espérons que la presse européenne rendra compte sans parti pris des nouvelles de notre lutte armée.

— Votre première réaction à la déclaration du président Carter sur le foyer national palestinien a un peu surpris par sa chaleureuse adhésion...

— Il est regrettable qu'après que M. Carter ait, par ses propos, fait faire un pas en avant à l'action diplomatique américaine vis-à-vis du peuple palestinien, d'autres déclarations aient été faites par des représentants attitrés du président américain, qui constituent un recul par rapport aux propos initiaux de M. Carter. Mais nous espérons toujours que le président américain, qui a annoncé son attachement à la moralisation de l'action politique, comprendra la tragédie de notre peuple, chassé, réfugié et privé de tous ses droits nationaux.

— Pensez-vous que la France pourrait faire davantage en faveur de votre cause ?

— Nous sommes très satisfaits de la position de la France, peuple, gouvernement et président. Votre pays peut faire beaucoup pour nous grâce à son poids au sein de la Communauté européenne et sur la scène internationale. Notre peuple est en droit d'attendre des Français, auteurs de la Déclaration des droits de l'homme dans les temps modernes, qu'ils se mettent à nos côtés puisque les sionistes ont *confisqué nos droits.* »

Propos recueillis par
J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

M. Rabin : le dialogue avec l'O.L.P. n'est possible que sur le champ de bataille

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Pas de negociations avec l'O.L.P. Le dialogue avec l'O.L.P. n'est possible que sur le champ de bataille.* » Telle est la réaction du premier ministre, M. Itzhak Rabin, aux conclusions du Conseil national palestinien, qui n'a pas modifié sa charte et appelé au contraire au renforcement de la lutte armée dans les territoires occupés. Les travaux du C.N.P. ont figuré en bonne place à l'ordre du jour du conseil des *ministres* israélien du dimanche 20 mars à Jérusalem. Le ministre des affaires étrangères, M. Ygal Allon, a affirmé que M. Yasser Arafat et le responsable du département politique de l'O.L.P., M. Farouk Kaddoumi, avaient démontré que le but final de leur organisation était de démanteler l'Etat hébreu.

Mais ce qui apparaît de plus en plus comme l'érosion de la politique américaine au Proche-Orient a été au centre des débats. Depuis le retour des Etats-Unis du chef du gouvernement israélien, le président Carter multiplie les déclarations qui sont autant de douches froides pour les dirigeants comme pour l'opinion publique d'Israël. En l'espace de quelques jours, le chef de la Maison Blanche a jeté plusieurs pavés dans la mare, qui indiquent le sens de ce que l'on considère déjà ici comme la réévaluation de la position américaine à l'égard du conflit israélo-arabe, et ce malgré les démentis officiels de Washington : 1) Retour d'Israël aux frontières de 1967 légèrement modifiées ; 2) Nécessité pour les Palestiniens de disposer d'une patrie ; 3) Acceptation par M. Carter de la présence de représentants de l'O.L.P. à la réception donnée en son honneur au siège de l'ONU à New-York. Plus personne ne doute à Jérusalem que l'éminence grise de cette nouvelle politique est le conseiller du président pour les affaires de sécurité, M. Brezinski. M. Rabin ne cache plus l'existence d'importantes divergences de vues entre Jérusalem *et Washington* à *propos* des frontières de paix, et en ce qui concerne les Palestiniens.

Au sortir du conseil des ministres, le chef du gouvernement, qui a annoncé le lancement d'une campagne d'information auprès de l'administration et du Congrès des Etats-Unis, a réaffirmé la position israélienne : 1) Pas de retour aux frontières de 1967 ; 2) Pas de création d'un troisième Etat entre Israël et la Jordanie ; 3) L'O.L.P. ne sera jamais un interlocuteur pour des négociations. Le terme de « patrie » pour les réfugiés palestiniens, employé par le président Carter, inquiète particulièrement les milieux officiels israéliens. Une mise au point de la Maison Blanche a quelque peu calmé les appréhensions : la patrie palestinienne pourrait trouver place dans un cadre jordanien. Cette formule satisfait le ministre des affaires étrangères, M. Ygal Allon. Israël, a-t-il dit, ne s'oppose pas à la création d'une fédération entre une « *administration palestinienne* » en Cisjordanie et la Jordanie.

(Intérim.)

Les ambiguïtés du programme politique

La déclaration en quinze points qui a été adoptée le 20 mars, à l'issue des travaux du Conseil national palestinien, passe sous silence l'objectif stratégique du mouvement, à savoir l'établissement d'un « Etat démocratique » dans les frontières historiques de la Palestine. Cet objectif, qui implique le démantèlement de l'Etat d'Israël dans sa forme actuelle, figurait encore dans le programme en dix points adopté le 9 juin 1974 par le précédent congrès du C.N.P. Toutefois, la déclaration du 20 mars réaffirme dans son préambule l'attachement des Palestiniens à la charte de l'O.L.P., dans laquelle cet objectif est inscrit en toutes lettres. Au cours des débats, il a été maintes fois dit qu'il n'était pas question de modifier ce document de base. En revanche, la déclaration en quinze points n'appelle pas à la « *libération de tous les territoires palestiniens* », mais seulement à la « *libération totale des territoires occupés* » (ceux conquis par l'armée israélienne en 1967).

Imprécision sémantique et ambiguïtés

M. Yasser Arafat et le comité exécutif de l'O.L.P. reçoivent un blanc-seing pour décider s'ils doivent ou non se rendre à la conférence de Genève. Le C.N.P. revendique « *le droit de l'O.L.P. de participer d'une manière autonome et sur un pied d'égalité à toutes les conférences et à tous les efforts internationaux relatifs à la cause palestinienne et au conflit israélo-arabe* ».

Le C.N.P. a décidé, d'autre part, de poursuivre « *la lutte armée et autres formes de luttes politiques et populaires en vue de récupérer les droits nationaux du peuple palestinien, dont son droit au retour, à l'autodétermination et à l'établissement d'un Etat indépendant sur son territoire national* ».

Cette imprécision sémantique ainsi que les ambiguïtés ont été sans doute dictées par le souci de ménager la minorité des « jusqu'auboutistes » au sein du « Parlement » palestinien.

Toute référence à la Jordanie a été supprimée, alors que le texte de 1974 recommandait l'alliance avec les « forces patriotiques jordaniennes », impliquant l'élimination du régime hachémite. Le congrès n'a donc pas donné suite à la proposition du F.P.L.P. de poursuivre la lutte contre le régime du roi Hussein. Cela devrait faciliter la réconciliation jordano-palestinienne, amorcée par la récente rencontre au Caire entre le souverain et M. Arafat. *La déclaration finale* ne mentionne pas non plus l'éventuelle formation d'un gouvernement ou le « plan » du président Carter pour un règlement de la crise.

En outre, la déclaration finale recommande, pour la première fois, que « *des contacts soient établis avec les forces progressistes juives à l'intérieur et hors d'Israël* ». Ceux qui ont eu lieu à Paris entre des personnalités israéliennes et des représentants de l'O.L.P. n'ont pas été désavoués, comme le demandaient les délégués du F.P.L.P. du docteur Habache. — *(A.F.P., U.P.I.)*

LE NOUVEAU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'O.L.P.

Un nouveau comité exécutif de l'O.L.P. — la plus haute instance de la « centrale » des fedayin — a été élu à l'issue des travaux du conseil national palestinien. L'équilibre entre les diverses tendances du mouvement n'est pas modifiée. Seul le Front populaire du Dr Habache ne compte aucun représentant dans ce comité exécutif. Le nombre des indépendants a été porté de huit à neuf.

Dans la liste des quinze élus, que nous publions ci-dessous, les noms de ceux qui ne faisaient pas partie du précédent comité exécutif sont suivis par un astérisque.

MM. Yasser Arafat (FATIH) ;
Farouk Kaddoumi (FATIH) ;
Zoheir Mohsen (SAIKA, pro-syrienne) ;
Tallal Naji (Front populaire pour la libération - commandement général, organisation de M. Djibril) ;
Yasser Abd Rabbo (Front démocratique de M. Nayef Hawatmeh) ;
Abdel-Rahim Ahmed (Front de libération arabe, pro-irakien)* ;
Ahmed Majdi Ramadan (indépendant)* ;
Habib Kahwaji (indépendant)* ;
Alfred Toubassi (indépendant)* ;
Ahmed Sidki El Dajani (indépendant)* ;
Abdel-Jawad Saleh (indépendant)* ;
Mohammed Zouhdi El Nashashibi (indépendant) ;
Hamed Abou Sittah (indépendant) ;
Abdel-Mohseen Abou Maizar (indépendant) ;
Walid Kamhawi (indépendant).

Liban

Une grande tension règne dans la région du Chouf

Un nouvel incident s'est produit *dimanche 20 mars dans* le village de Deir-Dourit, situé dans le Chouf (la montagne libanaise), près de l'endroit où le chef de la gauche libanaise, Kamal Joumblatt, a été assassiné mercredi dernier. Selon un communiqué de la force arabe de dissuasion, en majorité syrienne, l'incident a éclaté au moment où passait sur la route une délégation venant de Moukhtara, où elle avait été présenter ses condoléances au fils du leader druze. Une personne a été tuée et trois autres blessées.

Comme les agresseurs de Deir-Dourit venaient de Deir-El-Kamar, fief chrétien, on se demande s'il ne s'agit pas d'un acte de représailles après les massacres de chrétiens dans le Chouf. Une grande tension règne dans toute la région.

Le président Sarkis a rencontré samedi les chefs des partis conservateurs, MM. Camille Chamoun, Pierre Gemayel (phalanges) et l'ex-président Soleiman Frangié, ainsi que l'abbé Charbel Kassis, supérieur de l'ordre des moines maronites. Il leur a affirmé que tout était mis en œuvre pour maîtriser la situation, et que des renforts de « casques verts » contrôlaient les villages druzes. De leur côté, les dirigeants chrétiens ont remis au président Sarkis une liste de noms de personnes qui auraient participé aux massacres. Le fils du dirigeant druze assassiné, M. Walid Joumblatt, s'efforce aussi d'apaiser les esprits. Il a publié samedi une déclaration affirmant que la mort de son père ne devait pas remettre en cause l'existence des deux communautés confessionnelles au Liban.

Le président Sarkis, avant de rencontrer les chefs conservateurs chrétiens, avait conféré samedi avec les représentants de quatre pays arabes, l'Arabie Saoudite, le Koweït, l'Egypte et la Syrie, qui forment le « comité quadripartite » créé lors du « sommet » arabe de Ryad (octobre 1976). L'envoi de renforts de « casques verts » dans le Chouf a été étudié. Quatre mille soldats syriens supplémentaires auraient déjà été envoyés vendredi dans la région. Dimanche, on a annoncé à Beyrouth, de source officielle, qu'un certain nombre de suspects auraient été arrêtés par la force arabe. Ils seraient impliqués dans les massacres du Chouf. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Egypte

LE ROI JUAN CARLOS D'ESPAGNE EN VISITE OFFICIELLE AU CAIRE

Le Caire *(A.F.P.)*. — Le roi Juan Carlos d'Espagne et la reine Sophie sont arrivés samedi 19 mars au Caire pour une visite officielle de cinq jours en Egypte. Les entretiens entre le souverain espagnol et le président Sadate ont commencé dimanche matin.

Prenant la parole dimanche à l'occasion d'un banquet, le souverain espagnol a déclaré, en réponse à une allocution du président Sadate, qui avait notamment affirmé que « *les Arabes veulent la paix et approuvent le droit à la justice* » : « *Pour que la paix soit durable il faut qu'elle repose sur un règlement juste et sur le respect de la dignité et la volonté des hommes... Si la paix est rétablie aux dépens de la justice, elle reposera sur des bases précaires et ne sera qu'un armistice.* » Le roi a évoqué ensuite les problèmes économiques posés par les échanges entre l'Espagne et les pays arabes et la longue histoire des relations arabo-espagnoles.

Au cours de leur visite officielle, le roi et la reine se rendront en Haute-Egypte et visiteront notamment le barrage d'Assouan.

A travers le monde

Algérie

● *EL MOUDJAHID* a commenté le dimanche 20 mars la déclaration de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, considérant comme « inqualifiables » les propos de M. Séguy à Alger sur la recrudescence du racisme en France (*le Monde* du 20-21 mars). — « *Nous sommes curieux de savoir*, écrit l'organe du gouvernement algérien, *avec quels arguments M. Dijoud va, comme il le promet, démontrer publiquement que le gouvernement français s'oppose au racisme.* » « *Quant aux affirmations selon lesquelles un effort* « très important » *a été engagé en faveur des étrangers en France,* poursuit le journal, *depuis l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing, hormis les nombreuses promesses et la programmation par Radio-France d'émissions religieuses pour les fidèles musulmans, on est bien obligé de conclure que le gouvernement français n'a aucunement la volonté réelle d'investir le moindre effort pour apporter des changements salutaires en faveur de notre communauté.* » En conclusion, le journal réclame « *la sécurité de nos citoyens et le châtiment de leurs criminels* ». — *(Corresp.)*

Argentine

● ENVIRON CENT QUARANTE PRISONNIERS ARGENTINS auraient été fusillés entre le 18 décembre et le 3 février dernier selon les montoneros (péronistes de gauche), dont plusieurs représentants donnaient, le 19 mars, une conférence de presse à Madrid. Il y aurait actuellement « environ vingt mille » prisonniers politiques en Argentine. Les montoneros ont indiqué également qu'ils avaient perdu environ 30 % de leurs effectifs depuis le début de la guérilla. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● APRES SA DECISION DE REFUSER L'AIDE MILITAIRE AMÉRICAINE, parce que Washington l'avait mis en cause à propos des droits de l'homme (*le Monde* du 18 mars), le gouvernement salvadorien a ordonné à tous ses officiers en stage aux Etats-Unis et dans la zone du canal de Panama de rentrer dans leur pays — *(U.P.I.)*

Guinée-Bissau

● M. FRANCISCO - MENDES, commissaire principal (chef du gouvernement) depuis 1973, a été reconduit dans ses fonctions, vendredi 18 mars, par le Conseil d'Etat de Guinée-Bissau. M. Mendès a formé un nouveau gouvernement, après avoir supprimé, avec l'approbation du Conseil d'Etat, le ministère de la jeunesse et des sports et celui de la fonction publique. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● *RADIO-OUGANDA* a annoncé, dans une émission captée au Kenya, que tous les vols de nuit étaient désormais interdits en Ouganda « *en raison de la situation actuelle en Afrique* ». Seul l'aéroport d'Entebbe continuera à fonctionner jour et nuit. D'autre part, la radio a annoncé la nomination d'un nouvel archevêque anglican : Mgr Siarvano Wani, qui succède à Mgr Janani Luwum, « *tué le mois dernier dans un accident de la circulation* ». — *(A.P., U.P.I.)*

AFRIQUE

Zaïre

Washington exclut la livraison d'armes et de munitions au gouvernement de Kinshasa

Bien que les combats se soient poursuivis au cours du week-end, dans la province du Shaba, entre forces régulières zaïroises et ex-gendarmes katangais, l'« invasion » conduite par ces derniers paraît marquer le pas.

Le président Mobutu, qui s'est rendu, samedi 19 mars, en visite d'inspection à Kolwezi, métropole économique de la région, a annoncé la reprise par son armée de la localité de Kasaji, située à l'est de Dilolo, près de la frontière avec l'Angola. Ce succès militaire atteste que les forces rebelles ont dû reculer d'une centaine de kilomètres.

Le chef de l'Etat zaïrois a assuré, d'autre part, que les attaques dont son régime est l'objet visent à perturber l'économie du pays au moment même où les autorités mettent en œuvre un plan global de redressement.

De notre correspondant

Washington. — La situation en Afrique centrale est suivie de très près dans les milieux officiels américains. Les informations du service de renseignements seraient en effet pessimistes sur la capacité de l'armée zaïroise d'enrayer l'avance des rebelles en direction des richesses minières du Shaba, sur lesquelles, rappelle-t-on, repose l'économie du Zaïre. Plus discrètement, on admet à Washington que les intérêts privés américains sont importants au Zaïre, puisque 1 milliard de dollars environ ont été investis dans les mines. Celles-ci produisent 7 % du cuivre mondial et 67 % du cobalt.

Néanmoins, malgré l'ampleur de l'assistance américaine accordée dans le passé au Zaïre (500 millions de dollars de 1960 à 1973), notamment dans le domaine militaire, où les crédits américains sont passés de 3 millions et demi à 30 millions de dollars, le gouvernement n'envisage pas de sortir de sa prudente expectative. L'assassinat du président congolais Mgouabi n'a pu que renforcer ceux qui, comme le sénateur Clark, président de la sous-commission des affaires africaines, incitent le gouvernement à faire preuve de la plus grande prudence. L'événement qui, à leurs yeux, confirme l'instabilité générale en Afrique centrale, risque en effet d'être exploité par les adversaires du Zaïre et de leur « protecteur » américain, qui ne manqueront pas d'accuser la C.I.A.

Les milieux officiels jugent donc préférable d'attendre que la situation se soit clarifiée. Le sénateur Clark, après s'être entretenu vendredi 18 mars avec le président Carter et avec le secrétaire d'Etat, M. Vance, a précisé que ceux-ci étaient conscients de la nécessité d'agir avec prudence, ajoutant qu'ils ne se laisseraient pas entraîner dans une *« opération militaire de guerre civile ».*

On répète à Washington que le gouvernement n'envisage pas d'aller au-delà de l'envoi de produits médicaux et de pièces de rechange, excluant ainsi la fourniture d'armes et de munitions. Il est encore moins question de renforcer la présence militaire américaine, c'est-à-dire le nombre de conseillers militaires au service du gouvernement de Kinshasa. Pour le moment, dans l'ignorance relative des intentions et des objectifs à long terme de l'Union soviétique et de Cuba en Afrique, la ligne officielle est d'éviter tout accroissement de l'aide au Zaïre, toute initiative susceptible d'encourager les Soviétiques et les Cubains à riposter par un soutien plus actif à l'Angola.

Dans leurs déclarations successives, les dirigeants américains ont soigneusement évité d'évoquer un « engagement » américain envers le Zaïre. Au Capitole, cependant de nombreux parlementaires manifestent un certain désenchantement, considérant que, contrairement à ses promesses, le président Carter n'a pas vraiment consulté le Congrès avant de prendre sa décision d'envoyer du matériel non militaire au Zaïre.

La presse, tout en encourageant le gouvernement à la prudence, ne manque pas de souligner un certain nombre de contradictions dans son attitude, puisqu'il soutient notamment un régime n'ayant pas, en matière de droits de l'homme, satisfait aux normes du département d'Etat. Le *New York Times* note la distance qui sépare la rhétorique du président Carter des réalités... Rappelant que, au moment même o il annonçait le rétablissement de l'embargo sur les importations de chrome rhodésien, M. Carter envoyait des fournitures à un gouvernement zaïrois incompétent, voire impuissant à mater une rébellion, le quotidien new-yorkais écrit : *« Si la nouvelle interdiction frappant le chrome rhodésien symbolise le soutien à une politique de changement progressif en Afrique, le pont aérien* (vers le Zaïre) *ne représente-t-il pas un appui à l'ancienne politique d'intervention militaire ? Le président a appelé le boycottage du chrome rhodésien un « élément essentiel de notre politique africaine. » Mais de quelle politique ? »*

HENRI PIERRE.



LES ÉLECTIONS

AU POUVOIR DEPUIS 1947

Le Parti du Congrès n'avait guère réalisé son programme « socialiste »

Il est rare, dans le tiers-monde, qu'un parti au pouvoir accepte la tenue d'élections libres quand il se sent dans une position de faiblesse. A défaut d'autres mérites, le Parti du congrès qui gouvernait l'Inde depuis son accession à l'indépendance, est finalement resté fidèle à l'idéal démocratique et au libéralisme anglo-saxon dont il se réclamait à sa création.

C'est un Anglais, A. O. Hume, qui prit, en 1885, l'initiative de réunir à Bombay quelques notables indiens pour étudier, sous la direction d'un avocat bengali, les moyens d'apporter *« une réponse irréfutable à l'assertion selon laquelle l'Inde n'est pas capable d'avoir des institutions représentatives »*. Né de cette conférence, le Congrès affirme sa foi dans le libéralisme britannique et cherche essentiellement à faire entendre la voix des notables indiens grâce à un Parlement indigène. Gandhi, qui mena le combat politique en utilisant la non-violence, incarna l'esprit original d'un mouvement qui, tout en restant d'inspiration élitiste, pouvait se prévaloir de l'assentiment des masses.

Ayant fait la démonstration de sa popularité par des grèves et des manifestations, sans rechercher l'affrontement violent avec la puissance coloniale, le Congrès est l'« *interlocuteur valable* » de Clement Attlee quand le premier ministre britannique déclare, en février 1947, que son gouvernement est *« décidé à prendre les mesures nécessaires pour transférer le pouvoir en des mains indiennes responsables »*. S'il ne peut éviter la partition du sous-continent en deux républiques — l'Inde et le Pakistan musulman, — le parti de Jawaharlal Nehru fait la preuve de sa capacité à gouverner un pays devenu indépendant plus rapidement qu'il ne l'avait prévu lui-même, les Britanniques ayant brûlé les étapes.

Après l'adoption de la Constitution, en 1950, le parti gouvernemental gagne, avec des majorités variables, les élections de 1952, 1957, 1962, 1967 et 1971. Bien qu'il n'ait jamais obtenu la moitié des suffrages exprimés, il est largement représenté au Parlement, les voix de l'opposition se dispersant sur une multitude de candidats appartenant à des partis dont aucun n'est implanté sur tout le territoire, comme l'est la formation gouvernementale. Aux élections de mars 1971, par exemple, il n'a le soutien que de 43 % de l'électorat, mais il obtient les deux tiers des sièges à la Chambre du peuple, majorité requise pour amender la Constitution et adopter certaines mesures d'exception, ce qui sera fait pendant et après la crise de juin 1975.

La tradition veut que le président de la République — sans pouvoirs — désigne comme premier ministre le chef du parti majoritaire à la Chambre du peuple (Lok Sabha). Successeur de Nehru, décédé en mai 1964, L.B. Shastri mourut en janvier 1966 ; Mme Gandhi, élue chef de la majorité congressiste le 19 janvier, dirige le gouvernement cinq jours plus tard. Trois premiers ministres en trente ans : cette exceptionnelle stabilité ne doit pas faire croire que la vie politique indienne a été sans heurts. Pendant longtemps, la lutte pour le pouvoir n'a pas eu lieu entre partis rivaux, mais au sein de la formation majoritaire en proie à des conflits de personnes.

La scission de 1969

Ainsi, après les élections de 1967, marquées par un net recul du parti gouvernemental (qui conserve cependant la majorité des sièges avec seulement 40 % des suffrages), le Congrès est divisé entre partisans de Mme Gandhi et membres du « Syndicat » — les chefs régionaux du parti, conservateurs et liés aux industriels et propriétaires fonciers locaux. Une scission interviendra en octobre 1969, après le renvoi par Mme Gandhi de ministres qui contestent son autorité. Fondé par une partie du « Syndicat », le Congrès (O) (il a pris ce nom d'« ancien » (old) parce qu'il prétend incarner la continuité) va rejoindre l'opposition. Le paradoxe est que son chef, M. Morarji Desai, arrêté en 1975 et auréolé par son séjour en prison, passe aujourd'hui pour l'homme du changement et du renouveau, après avoir été l'incarnation de l'esprit conservateur.

Parti dirigé par des bourgeois mais capable, pendant longtemps, de mobiliser en sa faveur les couches sociales les plus défavorisées, le Congrès a eu un programme généreux, qui s'explique en bonne partie par l'état d'esprit enthousiaste ayant régné lors de l'accession à l'indépendance.

Lors de sa première session dans un pays souverain, en 1948, une résolution de politique étrangère définit le « *non-alignement* » : *« L'Inde doit toujours avoir pour but de maintenir des relations d'amitié et de coopération avec toutes les nations, d'éviter de s'engager dans des alliances militaires et de mettre ainsi la paix mondiale en péril. »*

L'Inde n'acceptera jamais, en effet, de bases militaires étrangères sur son territoire, mais, ayant fait appel à Moscou pour se doter d'une industrie lourde, elle s'est souvent alignée sur la diplomatie de l'U.R.S.S., ce qui a permis pendant longtemps à son gouvernement de profiter de la neutralité du parti communiste pro-soviétique. Elle a bénéficié de son soutien lors de la guerre de 1971 contre le Pakistan, qui aboutit à la création du Bangladesh.

Tout en proclamant son attachement au « *non-alignement* », le Congrès a affirmé sa volonté de trouver la « *voie indienne vers le socialisme* ». Dès 1952, le gouvernement annonce un programme de « *développement communautaire* », consistant à amener les paysans à prendre leur destinée en main dans le cadre de « *blocs* » d'une centaine de villages dotés d'une certaine autonomie financière. L'expérience n'a guère de résultats, et, dix ans plus tard, l'accent est mis sur les coopératives sans que la situation du paysan en soit changée, la plupart des dispositions légales restant lettre morte. Périodiquement, des « *réformes agraires* » sont à l'ordre du jour.

« Révolution verte » et nationalisations

En 1969, Mme Gandhi constate devant les chefs de gouvernement des Etats de l'Union que tous ces textes « *sont restés au fond des tiroirs* » de l'administration. Il existe toujours un abîme entre les objectifs officiels du parti et la réalité. Sur le papier, il n'y a plus d'intouchables en Inde : en pratique, ils vivent à l'écart des autres communautés dans les villages.

Seule réussite pour le congrès, la « *révolution verte* », commencée en 1966, consistait à augmenter la production agricole en soutenant les prix des céréales à un niveau suffisant pour inciter les paysans à faire un effort, et en généralisant l'usage des engrais et des semences à haut rendement. Malheureusement, cette « révolution » profita surtout aux propriétaires en mesure de faire un minimum d'investissements.

Fidèle, en apparence, à ses statuts, qui lui assignent pour mission la création d'un Etat socialiste dans le cadre de la démocratie parlementaire, le Congrès a approuvé, le plus souvent en période électorale, différentes nationalisations, par exemple celle des principales banques et des compagnies d'assurance. Mais les grands monopoles industriels — ceux des familles Birla et Tata — n'ont pas été démantelés. Il est vrai que les firmes possédées par une demi-douzaine de « grandes familles » soutiennent avantageusement la comparaison avec le secteur nationalisé, paralysé par l'esprit bureaucratique et la gabegie.

Après avoir proclamé l'état d'urgence en juin 1975 — en raison de la montée de l'opposition, alors que la date normale des élections approchait — Mme Gandhi fit adopter par le Congrès un programme « *économique et social en vingt points* » qui ne prévoyait guère de changement dans le domaine industriel et commercial. En revanche, il mettait l'accent sur le développement du monde rural grâce au crédit aux paysans : il prévoyait l'abolition des dettes des paysans pauvres et l'interdiction du servage. Mais la lecture même des objectifs de ce programme confirmait que les réformes annoncées dans le passé restaient encore à faire. Quelques centaines de paysans seulement, qui avait été réduits à l'esclavage pour pouvoir rembourser des dettes à taux usuraire, furent « libérés » en grande pompe à des fins de propagande, et le parti s'en tint une fois de plus aux vœux pieux.

Un seul objectif du Congrès fut poursuivi avec vigueur l'an dernier, celui de la limitation des naissances. Ranimé par M. Sanjay Gandhi, le Youth Congress (les « jeunesses » du Congrès) qui trouvait trop « *mous* » les quelque quatorze millions d'adhérents du parti gouvernemental, avait axé son action sur le succès de la campagne de stérilisations. La grande peur des petits fonctionnaires et des paysans devant les excès des « *motivateurs* » explique la défaite électorale de Mme Gandhi et de son fils.

Le Congrès soulignait qu'en raison du caractère artificiel des coalitions de partis qui se sont successivement dressées contre lui, il était « *la seule force politique capable de gouverner le pays* ». Déçus par beaucoup de promesses non tenues, les Indiens n'attendaient plus rien du régime. Affolés par les pressions pour la stérilisation, ils ont sans doute préféré l'absence de pouvoir à un pouvoir qui leur faisait violence.

J. G.

OUTRE-MER

APRÈS L'ACCORD SUR L'INDÉPENDANCE DU TERRITOIRE DES AFARS ET DES ISSAS

La désunion persiste dans les rangs des nationalistes de Djibouti

Terminée samedi 19 mars par un compromis (*le Monde* du 20-21 mars), la « table ronde » de Paris sur le Territoire français des Afars et des Issas n'a pas permis de réaliser l'unanimité entre les diverses tendances politiques du petit territoire des rives de la mer Rouge. C'est, en effet, en l'absence de M. Barkat Gourat, chef de la délégation de la majorité parlementaire, et de tout représentant du Front de libération de la Côte des Somalis (F.L.C.S.), qu'a été rendu public le communiqué final des négociations.

M. Barkat Gourat, avec lequel ses amis politiques ne se sont d'ailleurs pas solidarisés, exigeait une parité absolue de représentation entre les deux grandes communautés ethniques du T.F.A.I. : les Afars — dont il est l'un des porte-parole, — tribu majoritaire en brousse et minoritaire dans la ville de Djibouti, et les Somalis (Issas, Issaks et Gadaboursis) majoritaires dans le chef-lieu du Territoire.

« L'indépendance est mal partie... Le gouvernement français nous a mis devant le fait accompli, ce que je refuse... Je laisse le soin aux populations du Territoire de participer aux élections, si elles le désirent... », a déclaré samedi, en manifestant son mécontentement, M. Barkat Gourat.

De son côté, le F.L.C.S., qui avait cessé, depuis le mardi 14, de participer aux travaux en commission, et qui ne s'était pas fait représenter à la séance plénière le samedi matin, n'a pas admis que la « table ronde » ait entériné la décision de reconnaître cinq secteurs électoraux. Il a publié, samedi, un communiqué affirmant : *« Au terme de plus de vingt jours de tergiversations et de marchandages, le F.L.C.S. constate, à son plus grand regret, que le gouvernement français n'est nullement disposé à procéder à une décolonisation réelle et équitable répondant aux aspirations légitimes des populations du Territoire. »*

Selon le porte-parole du F.L.C.S., *« les négociations constituent un échec total pour le gouvernement français »*. Il affirme d'ailleurs, en réservant l'attitude du Front pour l'avenir, que celui-ci, *« officiellement, ne sera pas engagé juridiquement, politiquement et moralement par ces prétendus accords qui viennent d'intervenir entre la France et une petite fraction qui est un produit colonial »*. Selon lui, la France *« tribalise le pays au lieu de le décoloniser et voudrait installer un Etat à l'image du Liban »*.

Il est vrai que le Front ayant exigé, selon le principe « *un homme, une voix* », le droit de vote pour tous les habitants du Territoire, il était pratiquement impossible de lui donner satisfaction. En effet, beaucoup de personnes séjournent dans les limites du T.F.A.I. de façon jugée irrégulière par les autorités locales. Dépourvus de toutes pièces d'identité, la plupart de ces résidents viennent de Somalie et appartiennent aux tribus Issas, Issaks ou Gadabourais, et leur nombre est de nature à rompre l'équilibre ethnique en faveur des Somalis.

Bien que le F.L.C.S. se déclare « *ouvert à toute négociation ultérieure* », la coalition, qui regroupait le gouvernement de Djibouti, la majorité parlementaire, la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (L.P.A.I.), le Front de libération de *la Côte des Somalis et les dissidents* de l'union nationale pour l'indépendance (UNI), a volé en éclats. Avant même que ne s'achève la décolonisation, un climat de désunion se manifeste parmi les futurs responsables politiques du territoire. Aussi, en dépit des acquis de la Conférence de Paris, un certain nombre d'incertitudes pèsent sur l'avenir de Djibouti.

On peut notamment se demander quelle va être l'attitude de ceux qui ont décliné l'offre qui leur avait été faite de participer aux travaux de *la « table ronde » : Union nationale* pour l'indépendance de M. Ali Aref, ancien chef du gouvernement, Mouvement de libération de Djibouti (M.L.D.), dont le siège se trouve à Addis-Abeba, Mouvement populaire pour la liberté (M.P.L.) regroupant *de jeunes Afars d'extrême gauche.* On peut également s'interroger sur *les réactions de la population locale,* car rien ne prouve qu'elle soit disposée à suivre avec discipline les consignes de ses leaders. Enfin, l'issue des travaux de la conférence convoquée à Accra le 28 mars, à l'initiative de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), pour discuter de l'évolution du T.F.A.I., reste une inconnue.

On note cependant que le poids important pris par les leaders de la L.P.A.I. au cours des discussions qui viennent de s'achever pourrait constituer un facteur de stabilité. Bénéficiant de sympathies évidentes à Mogadiscio, ne suscitant pas d'hostilité irréductible à Addis-Abeba, respectés dans le monde arabe, MM. Dini et Gouled, sont en mesure de jouer un rôle accru dans la poursuite du processus d'accession du territoire à l'indépendance. Après avoir participé à la dernière conférence afro-arabe du Caire, où il a fait bonne impression sur ses auditeurs, M. Dini s'apprête à se rendre à Ryad, pour demander une aide financière de l'Arabie Saoudite.

PHILIPPE DECRAENE.

Selon le communiqué de l'Élysée

LA FRANCE EST PRÊTE A GARANTIR LA SÉCURITÉ EXTÉRIEURE DU NOUVEL ÉTAT

Après l'audience accordée samedi 19 mars par M. Giscard d'Estaing aux chefs des délégations qui ont participé aux conversations de Paris, la présidence de la République a publié un communiqué, dont M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a donné lecture.

Selon ce texte, le chef de l'Etat *« s'est félicité de l'esprit d'union qui a présidé à ces entretiens et a rendu hommage à la hauteur de vues des principaux responsables. Il a assuré que l'aide de la France avec celle d'autres pays ne ferait pas défaut au nouvel Etat. Le président de la République a réaffirmé que la France est prête à garantir la sécurité extérieure du nouvel Etat ».*

Le communiqué précise également qu'un *« large accord s'est dégagé sur les points suivants :*

» — La date de la consultation de la population a été fixée au 8 mai. Le même jour se dérouleront des élections générales pour renouveler la Chambre des députés selon des modalités qui ont été admises par le gouvernement territorial et la grande majorité des participants;

» — Un accord s'est également dégagé pour arrêter la date de l'indépendance au 27 juin ;

» — Un accord est également intervenu sur la coopération entre la France et le futur Etat dans le domaine : économique, monétaire, culturel, technique et militaire. »

Pakistan

LES DIRIGEANTS DE L'OPPOSITION SONT RELACHÉS APRÈS TROIS JOURS D'ÉMEUTES A KARACHI

M. Bhutto a annoncé, dimanche 20 mars, que les quatre dirigeants de l'opposition arrêtés deux jours plus tôt avaient été relâchés. Dans une lettre adressée au chef de l'Alliance nationale pakistanaise, le premier ministre affirme qu'un tribunal spécial va être chargé d'enquêter sur la fraude électorale dénoncée par l'opposition après le scrutin du 7 mars.

Ces initiatives de M. Bhutto font suite à trois journées d'émeutes à Karachi : vendredi, samedi et dimanche. Les incidents les plus graves ont eu lieu dans la « *pathan colony* », quartier pauvre habité par les Pathans venus chercher du travail en ville en raison du marasme économique dans leur province d'origine. Au moins trente personnes ont été tuées par la police à Karachi — où la loi martiale a été décrétée — et des incidents ont éclaté dans d'autres villes.

Avant l'annonce de la libération de ses dirigeants, l'opposition avait lancé un ordre de grève générale pour ce lundi. — *(A.F.P., Reuter.)*

Vietnam

● M. WOODCOCK, chef de la mission présidentielle des Etats-Unis chargée d'examiner avec les autorités vietnamiennes et laotiennes la question des militaires américains disparus pendant la guerre d'Indochine, a déclaré, dimanche 20 mars, sur la base de Clark (Philippines), que son séjour à Hanoï semblait avoir été fructueux. La presse vietnamienne, après avoir gardé le silence sur la visite de la mission américaine, en a finalement fait état dimanche. — *(A.F.P., Reuter.)*

LÉGISLATIVES INDIENNES

LES DIRIGEANTS DE L'OPPOSITION

M. Ram, un ancien «intouchable»

Personnalité de tout premier plan de la vie politique indienne, M. Jagjiram Ram fut, pendant plus de dix ans, l'un des « barons » du Congrès — il fut même porté à la présidence du parti en 1969 — et l'un des plus fidèles partisans de Mme Gandhi. Ministre de l'agriculture, il se vit confier, en juin 1970, le portefeuille de la défense. Mme Gandhi le récompensait ainsi de sa loyauté envers sa personne. Il assuma cette charge importante au cours de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Revenu à la tête du ministère de l'agriculture en 1974, M. Ram, ancien « intouchable » parvenu au faite des honneurs, devint le porte-parole écouté de la communauté la plus démunie de l'Inde. Son « poids » électoral était loin d'être négligeable, et sa participation au gouvernement fournissait une caution de gauche au régime.

En se retirant avec éclat du Congrès et du cabinet, le 2 février dernier, et en créant le « Congrès pour la démocratie », M. Ram a sans doute entraîné dans son sillage des dizaines de milliers d'électeurs « intouchables » et acquis traditionnellement au Congrès. Mme Gandhi ne s'y est pas trompée, qui a dénoncé « le coup de poignard dans le dos » de son ancien ministre. Si son origine d'« intouchable » ne lui nuit pas, celui-ci peut se révéler comme un concurrent sérieux pour M. Desai dans la course au pouvoir.

M. Desai : un nationaliste de droite

A quatre-vingt-un ans, M. Moraji Desai demeure l'une des figures de proue de l'opposition à Mme Gandhi. Ardent nationaliste, énergique et austère, ce vieux routier de la vie politique indienne, volontiers classé à droite, a fait ses premières armes voici près d'un demi-siècle. Né en 1896, il est fonctionnaire à Bombay, puis rejoint, en 1930, le mouvement de désobéissance civile, animé par le mahatmah Gandhi.

Membre du comité exécutif du Congrès en 1931, il passera cinq années en prison pour avoir milité contre la présence britannique dans le mouvement Quit India. En 1947, il fonde le congrès national des syndicats indiens, devient ministre puis premier ministre du gouvernement de Bombay (1946-1956), ministre fédéral du commerce et de l'industrie (1946-1958), ministre des finances (1958-1963), enfin vice-premier ministre.

Après la nationalisation des banques par Mme Gandhi en 1969, il prend la tête de l'aile droite du parti, mise en minorité, et rebaptisée Congrès O (Old). Depuis ce divorce, qui avait consacré la défaite politique des caciques du Congrès, conservateurs et hostiles à une orientation plus socialiste de la politique économique du régime, M. Desai n'a cessé de dénoncer, depuis son fief d'Ahmedabad, capitale du Goudjerat, la « dictature » du premier ministre. Arrêté au lendemain de la proclamation de l'Etat d'urgence, il fut libéré en janvier dernier, après dix-neuf mois de détention. Il annonçait aussitôt la création d'une coalition regroupant les principaux partis de l'opposition : le Janata. M. Desai, qui caressa l'espoir, à deux reprises au moins — lors de la mort de Nehru, en 1964, puis de celle de Shastri, en 1966, — de devenir chef du gouvernement indien, n'a jamais été aussi proche du pouvoir.

M. FERNANDES, UN IDÉALISTE CHRÉTIEN

Né en 1930 dans l'Etat du Kerala, dans le sud-ouest de l'Inde, M. Georges Fernandes, passa trois ans dans un séminaire avant de s'orienter vers l'action militante. A dix-neuf ans, il adhère au parti socialiste unifié, le courant de gauche le plus « radical » du pays. Il prône alors l'instauration d'un socialisme à l'indienne, devient président de la Confédération des cheminots indiens, puis, en 1973, est porté à la tête du parti socialiste. Chrétien, idéaliste fougueux, adversaire de longue date du premier ministre, il commence à défier ouvertement le régime en 1974 en animant une grève générale des chemins de fer.

Arrêté une première fois à cette occasion, il deviendra, en juin 1975, après la proclamation de l'état d'urgence, « l'homme le plus recherché du pays ». De nombreux tracts appelant à la révolte contre Mme Gandhi, signés de son nom, circulent à l'époque à travers l'Inde, et, notamment, dans la région de Bombay, où il reste populaire. Arrêté en juin 1976, à Calcutta, il comparaît en octobre devant la haute cour de New-Delhi. Accusé de complot contre l'Etat, il s'était vu refuser la libération sous caution. Bien que toujours emprisonné il était candidat dans l'Etat du Bihar. Il avait commencé vendredi dernier une grève de la faim.

La défaite de Mme Gandhi

(Suite de la première page.)

Sorti de prison, M. Narain avait été accueilli comme un héros par ses électeurs. Il a obtenu 177 714 voix et Mme Gandhi seulement 122 512. Un autre responsable socialiste, M. G. Fernandes, encore incarcéré mais qui présentait quand même sa candidature a été également élu au Bihar avec une confortable majorité.

La défaite du fils du premier ministre, M. Sanjay Gandhi, lequel porte au plus haut degré la responsabilité des excès commis sous l'état d'urgence, et en conséquence de la déroute du Congrès, ainsi que celle de son ami, le ministre de la défense, M. Bansi Lal, un homme à poigne, symbolisant lui aussi la politique répressive suivie sous l'état d'urgence, constituent un autre désaveu de l'action du gouvernement. Devant un tel verdict, Mme Gandhi ne peut que se soumettre à la volonté populaire, étant donné qu'elle avait déjà épuisé tous les moyens constitutionnels à sa disposition pour sauvegarder son pouvoir en 1975. Un recours à la loi martiale provoquerait un déchaînement des passions et des affrontements violents. Le peuple indien ne vient-il pas de donner la preuve de son bon sens politique ? Il est difficile de bafouer les libertés pendant longtemps dans un pays qui conserve de solides traditions démocratiques.

Une défaite personnelle

La défaite du premier ministre prend un caractère d'autant plus personnel qu'elle avait conduit pratiquement seule la campagne électorale du Congrès et que, par ailleurs, plusieurs ministres moins compromis sous l'état d'urgence — MM. Chavan et Subramnian — ont été réélus. Les principaux leaders de la coalition antigouvernementale — MM. Desai, Ram, Bahuguna, Vajpayée, Mohan Daria, — à l'exception de M. Piloo Mody, sont élus.

Il est encore trop tôt pour analyser les résultats du scrutin. Mais il est clair que le Congrès ne perd pas seulement du terrain dans le nord de l'Inde, où les excès de l'état d'urgence ont été les plus criants, et où l'une des principales forces de la coalition antigouvernementale, le Jan Sangh, est fortement implantée. Partout où furent commis de flagrants abus (brutales opérations de police, stérilisations forcées, assainissement expéditif de bidonvilles), la population a clairement manifesté ses sentiments en votant en masse pour les candidats antigouvernementaux. Ceux-ci ont emporté tous les sièges dans la capitale.

Le Congrès est actuellement au pouvoir dans la majorité des Etats de l'Union, mais il va de soi que les résultats de l'élection au Parlement fédéral ne manqueront pas de modifier aussi les rapports de forces au niveau régional.

L'annonce des premiers résultats a été accueillie par des explosions d'enthousiasme en certains endroits de la capitale, comme s'il s'agissait de l'issue d'un match international de cricket. De grandes manifestations doivent avoir lieu pour célébrer cette « victoire de la démocratie sur la dictature ». Mais déjà l'intérêt de la population se porte vers la formation du premier gouvernement de coalition de l'histoire de l'Inde, après trente ans de règne du parti du Congrès. On devrait savoir assez rapidement qui, du chef du parti du Congrès pour la démocratie, M. Ram, ou de celui du Parti du peuple (Janata), M. M. Desai, a le plus de chances de diriger vers le milieu de la semaine le nouveau gouvernement. Bien que sa formation ait une influence limitée, le leader des « intouchables », M. Ram, est la personnalité généralement la mieux acceptée. Il serait en mesure de reconstituer autour de lui un parti du Congrès nouvelle mouture, l'élimination de la famille Gandhi ouvrant la voie à des regroupements post-électoraux.

GÉRARD VIRATELLE.

Chine

● M. TENG HSIAO-PING, ancien ministre et vice-président du parti, sera rétabli dans ses fonctions avant le 7 avril prochain, ont affirmé des sources chinoises officieuses à des journalistes yougoslaves qui visitent actuellement la Chine. Cette information n'a pas été confirmée de source officielle. — *(A.F.P.)*

PORTRAIT

La femme « coiffée d'une couronne d'épines »

par JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

« Ce n'était pas un accident, mais un attentat bien préparé. C'était la répétition d'un événement plus important, et tout le monde sait qui était réellement visé. *Mais je n'ai pas peur pour* ma vie. Si l'on tue Indira Gandhi, ce ne sera rien : je ne suis qu'une humble personne. Mais ce qui est important, c'est que le pays perdra les principes pour lesquels le Parti du Congrès a lutté : les principes de la démocratie et de la non-violence. » *Ainsi parlait la fille de Nehru, quelques jours après un attentat qui avait coûté la vie à l'un de ses ministres, Lalit Narain Mishra, en janvier 1975.*

Mme Gandhi n'a pas été assassinée, mais elle avait déclaré, pendant la campagne électorale, que sa défaite serait la « mort » *de la démocratie indienne.*

Mme Gandhi se trouve pratiquement écartée du pouvoir, alors qu'elle était plus que jamais convaincue d'avoir une mission historique à remplir. L' « humble personne » *qui avait entre ses mains l'avenir d'un septième de l'humanité s'est comportée davantage comme la représentante d'une dynastie — celle des Nehru — dont l'histoire se confondait avec celle du pays créé par son père, que comme le simple premier ministre de* « la plus grande démocratie du monde ».

« On dirait que nous l'avons coiffée d'une couronne d'épines », *a dit d'elle M. Morarji Desai, son vieil ennemi, qui prend aujourd'hui sa revanche, quand le parti majoritaire l'avait choisie pour l'exercice du pouvoir. Personnage volontaire, mais sans humour, Mme Gandhi avait jusqu'à l'excès le sentiment des responsabilités qui pesaient sur ses épaules. En vain cherchait-on chez la fille de Nehru, la désinvolture attentive, le chic patricien de l'* « homme à la rose ». *Cette tristesse du regard, cette componction perpétuellement crispée, s'expliquent-elles par la confrontation quotidienne avec les problèmes dramatiques du sous-continent ou par les épreuves d'une vie pleine d'honneurs, mais souvent solitaire ?*

« Je n'ai aucun souvenir d'avoir joué avec d'autres enfants. Petite fille, mon occupation favorite était de réunir les domestiques de la maison et de les abreuver de discours politiques du haut d'une table », *confiait un jour Mme Gandhi à une journaliste qui l'interrogeait sur sa vie privée. Ces souvenirs de petite fille trop sage avaient pourtant pour cadre une sorte de manoir appelé en toute simplicité « Anand Bhawan », la « Résidence de la félicité ». Il y avait deux piscines, trois cuisines avec trois chefs distincts, pour les hôtes hindous, musulmans et européens. Motilal, le grand-père, qui avait été le premier Indien à acheter une automobile, était un* « immense seigneur », *affirmait un ministre britannique reçu chez lui. Il appartenait à une lignée de pandits brahmanes (lettrés de la plus haute caste) originaire du Cachemire.*

« Le bruit des bottes »

Quand Indira Priyadarshini (littéralement « celle qu'on aime à regarder ») *naît, le 19 novembre 1917 à Allahabad, son père, Jawaharlal Nehru, est, à vingt-huit ans, un avocat connu, engagé dans lutte politique.* « J'ai eu une enfance exceptionnelle marquée par l'insécurité, *dira-t-elle plus tard.* Il y avait des descentes de police à la maison. Pour une petite fille ce bruit de bottes était une obsession. » *C'est sur les genoux de sa grand-mère qu'elle assiste au premier procès de son père. A douze ans, elle milite dans les rangs du Charkha Sangh, mouvement de jeunesse qui soutient l'action de Mahatma Gandhi, grand ami de la famille. Déjà, a-t-elle avoué, elle se sent une vocation, celle de Jeanne d'Arc. De ses prisons, Nehru lui adresse des lettres graves qui seront publiées plus tard sous le titre* Aperçus sur l'histoire du monde.

Ardent nationaliste, Nehru est cependant sceptique à l'égard de la tradition hindoue. « Lorsque Jawarharlal rêve, c'est en anglais », *dit avec humour Gandhi. S'il accepte que sa fille fréquente l'université libre de Santiniketan, où enseigne Tagore, c'est après l'avoir envoyée poursuivre ses études à Oxford. De même, quand Indira, de santé fragile comme sa mère, morte de tuberculose, doit faire un an de sanatorium, elle se rend à Leysin, en Suisse. Elle y apprend le français, qu'elle parlera toujours couramment*

C'est cependant à Londres qu'elle adhère au parti travailliste et accepte l'offre de mariage d'un étudiant indien, ami d'enfance. Feroze Gandhi, qui n'a aucune parenté avec le Mahatma, appartient à une caste et une religion différentes. C'est un Parsi, membre d'un groupe ethnique et religieux originaire de l'ancienne Perse, très minoritaire mais puissante en Inde Malgré l'opposition feutrée des Nehru, Indira se marie en 1941. Peu après son voyage de noces au Cachemire, elle est emprisonnée pendant treize mois par les Anglais à cause de ses activités politiques.

Deux fils naîtront chez les Gandhi. Rajiv, l'aîné, passionné d'aviation, n'a jamais fait parler de lui dans les cercles politiques. Le cadet, Sanjay, accusé par l'opposition d'avoir bénéficié d'appuis occultes pour créer une firme de voitures « populaires », *au succès commercial modeste, passait pour un* « conseiller » *très écouté de sa mère, qui n'hésitait pas à lui confier les dossiers de la police secrète. En mettant son fils dans la confidence des affaires les plus délicates de l'Union indienne, Mme Gandhi voulait-elle seulement échapper à la solitude du pouvoir, ou bien caressait-elle le rêve de perpétuer* « la dynastie Nehru ? »

Feroze Gandhi, lui, n'aura guère été associé à la conduite des grandes affaires. Quand il meurt d'une crise cardiaque, en 1960, sa femme vit pratiquement séparé de lui depuis des années. Obligée par Nehru de choisir entre la maison de son mari et la résidence de premier ministre où, en raison de son veuvage, il avait besoin d'une hôtesse, Indira Gandhi n'avait pas hésité. Faisant à la fois fonction de secrétaire privée, d'infirmière et de chef du protocole, elle entre au cœur du sérail politique. En 1947, elle avait fait preuve de caractère en s'interposant, au péril de sa vie, entre musulmans et hindous qui se massacraient à Calcutta. Maintenant, elle se révèle capable d'habileté et de sens politique. Son père prend ses remarques en considération quand elle parle avec lui des hommes politiques indiens et des grands de ce monde qui défilent à la résidence. Elle le suit à l'étranger : elle occupe le devant de la scène à la conférence de Bandoung en 1955.

Dans la continuité de Nehru

Nehru avait-il pour sa fille les ambitions les plus hautes ? Si le père de l'Inde moderne a souhaité pour sa fille un « destin national », *il a eu la sagesse de ne pas le montrer. Indira Gandhi est élue, en 1959, à la présidence du Parti du Congrès.* « Mon reproche à l'égard du Congrès est qu'il ne va pas aussi vite que le peuple », *ditelle en accédant à cette charge à quarante-deux ans. Les caciques de la formation majoritaire, qui avaient voté pour elle malgré sa réputation de* « progressiste » *aux goûts éclectiques, comptaient bien que cette femme, utile pour le prestige du parti, en raison de sa filiation prestigieuse, saurait écouter et suivre docilement leurs* « conseils ».

Mais elle songe, semble-t-il, déjà au pouvoir. Elle espère le portefeuille des affaires étrangères, mais ne reçoit que celui de l'information. Au cours de nombreuses tournées d'explication de la politique gouvernementale, elle découvre l' « Inde profonde », *celle des campagnes, où les problèmes ne sont pas ressentis de la même façon que dans les jardins fleuris de New-Delhi. Elle a alors un certain ascendant sur les foules. Ce n'est plus la jeune femme tout en os et en muscles qu'on avait connue dans les années 40.*

En 1966, à la mort de Shastri, le pâle successeur de Nehru, elle abat ses cartes pour postuler la présidence du groupe parlementaire du Congrès, c'est-à-dire, en fait, la charge de premier ministre. Elle obtient 355 voix contre 169 à Morarji Desai. Le discours qu'elle prononce après son élection reprend l'argumentation que ses partisans avaient utilisée pour convaincre les indécis. Rappelant qu'elle « a grandi aux pieds de nos grands chefs », *Gandhi et Nehru, et que ceux-ci l'ont* « introduite dans la politique après l'indépendance et persuadée d'y rester » *lorsqu'elle a* « voulu s'en retirer », *elle affirme :* « J'ai toujours considéré que j'étais au service du pays, une desha sewika, de même que mon père se considérait comme le premier serviteur de l'Etat. » *Impossible de rappeler avec plus d'insistance sa* « légitimité ». *Ceux qui s'étonnent qu'une femme ait pu diriger pendant si longtemps le plus grand pays du tiers-monde doivent sans doute chercher dans cette direction l'explication d'un phénomène en apparence déconcertant.*

« Je remercie à la fois ceux qui ont voté pour moi et ceux qui ont voté contre moi et je les assure de tout mon dévouement », *avait dit Mme Gandhi. Elle ne tardera pas, cependant, à régler ses comptes. Profitant d'un échec électoral du Congrès en 1967, elle engage le fer contre les* « faiseurs de roi », *qui contrôlent l'appareil du parti dans certains ministères et certains gouvernements provinciaux, ceux-là mêmes qui s'étaient opposés à la politique « moderniste » de Nehru. Pressé d'adopter une attitude conciliante par ceux qui redoutent un éclatement du parti, Desai sollicite et obtient un poste de* « vice-premier ministre ». *Ce compromis permet, provisoirement, d'éviter une épreuve de force dont tout le monde sent qu'elle serait alors funeste sur le plan électoral.*

Mme Gandhi se prépare déjà au prochain scrutin. Elle décide la nationalisation des banques et des compagnies d'assurances, ainsi qu'un train de mesures visant à la suppression de la liste civile des anciens maharadjahs. Le « syndicat » — ainsi appelle-t-on l'appareil du Congrès — s'insurge contre la « dictature » du premier ministre et « l'expulse » du parti le 12 novembre 1969. La scission qui s'ensuit tourne finalement à l'avantage de Mme Gandhi. Face au Nouveau Congrès, le Congrès (O) de Desai est une formation minoritaire.

Quand la Cour suprême invalide la décision du gouvernement de nationaliser quatorze banques ou déclare inconstitutionnelle la suppression des listes civiles des anciens princes, Mme Gandhi passe outre. Après cette victoire contre des magistrats trop attachés au passé, elle s'estimera toujours fondée à tenir pour négligeables les arrêts du pouvoir judiciaire saisi des plaintes de l'opposition.

Pour sa campagne électorale, en 1971, la fille de Nehru a choisi un slogan : « Halte à la pauvreté ! » *La première brèche dans le « système » des castes, c'est que l'axiome* « un homme une voix » *est quand même vrai en Inde. Devant les couches les plus défavorisées de la population, le premier ministre multiplie les promesses. Mesurant la popularité de celle qui affirme n'aspirer au pouvoir que* « pour assurer une vie meilleure au peuple », *les grandes entreprises qui baillent depuis toujours d'importants fonds électoraux au parti au pouvoir jugent préférable de ne pas l'indisposer et ne lui refusent aucune aide malgré son programme* « progressiste ».

La victoire du Congrès, en 1971, est d'abord celle du premier ministre, la campagne ayant été fortement personnalisée. « Mme Gandhi est le seul homme parmi les vieilles ladies du Congrès », *avait dit d'elle un publiciste quand elle se rendait en avion ou en hélicoptère dans tous les Etats de l'Union pour y tenir six réunions publiques par jour, face à des foules parfois hostiles.*

Grâce à la guerre civile au Pakistan-Oriental, la même année, elle n'aura pas à tenir les engagements pris devant les électeurs. L'exode de millions de personnes qui fuient les massacres donne à New-Delhi une raison pour « porter assistance au vaillant peuple du Bangladesh ». *Horrifiée par les excès de l'armée pakistanaise, l'opinion mondiale soutient généralement l'action de l'Inde, sans prendre garde à son impérialisme.* « Jeanne d'Arc » *a trouvé un chantre jusque dans les salons parisiens : André Malraux.*

Un « Watergate indien »

Mais, dès 1972, les problèmes fondamentaux du pays reviennent à l'actualité : disettes, agitation sociale, émeutes dans les Etats traditionnellement turbulents. En 1974, la police arrête des milliers de cheminots en grève ; dans le Bihar, un disciple de Gandhi, M. Jayaprakash Narayan, commence contre la corruption une campagne qui prend en quelques mois une dimension nationale.

Mme Gandhi a encore quelques sujets de satisfaction : elle obtient l'élection d'un président de la République falot qui ne risque pas de s'opposer à ses décisions. Elle peut annoncer l'explosion d'un engin nucléaire « à usage pacifique » *qui fait entrer l'Inde famélique dans le* « club atomique ». *Mais les revers électoraux du Congrès se succèdent dans les Etats. Les partisans de M. Narayan manifestent dans la capitale. Surtout l'annulation, pour « irrégularités », de l'élection du premier ministre en Uttar-Pradesh devient rapidement une affaire nationale, le « Watergate indien ». Mais Mme Gandhi n'accepte pas que sa « mission » soit mise en échec par des juges trop attachés, selon elle, à des questions de pure forme Elle fait modifier rétroactivement la loi électorale, puis répond à une campagne de l'opposition, qui exige sa démission, en décrétant l'état d'urgence. Des milliers de personnes sont arrêtées. La presse est muselée, le Parlement réduit au rôle de Chambre d'enregistrement.*

Selon le premier ministre, l'état d'urgence a permis de déjouer un « complot » de l'opposition de droite et aussi de faire entrer dans les faits de nombreuses mesures économiques et sociales déjà décidées, mais jamais appliquées en raison des « pesanteurs » administratives. Le gouvernement est saisi d'un plan visant à libérer les paysans et les ouvriers agricoles de l'endettement qui les réduit pratiquement au servage. Pour lutter contre une spéculation foncière effrénée, le premier ministre annonce la « socialisation » des terrains urbains. En revanche, il n'est plus question de nationalisation dans l'industrie et le commerce et la tendance est plutôt à la libéralisation du code des investissements.

En « politique politicienne », Mme Gandhi était capable de décisions hardies qui prenaient souvent l'adversaire de court. Mais, face aux choix fondamentaux qui engagent l'avenir d'un peuple, elle était en fait d'une grande irrésolution. Elle n'a jamais choisi entre le libéralisme économique et le socialisme. Et pour cause ! L'Inde est le pays des règlements, sur l'application desquels veille une armée de fonctionnaires trop mal payés pour être incorruptibles, mais c'est aussi le « domaine » des dynasties industrielles et des trusts poussant très loin l'intégration verticale et horizontale.

Après la proclamation de l'état d'urgence, il était devenu difficile pour la propagande officielle d'insister sur la « tradition libérale et démocratique » *de l'Inde. Un autre thème est apparu, celui de l'union du pays autour de la femme qui* « l'incarnait ». « Le peuple remercie le premier ministre d'avoir sauvé la nation », *proclamaient des affiches un peu partout dans la capitale, pendant l'été 1975. Aux étrangers qui s'étonnaient de ce culte de la personnalité, les militants du parti gouvernemental répondaient que, depuis l'indépendance, le peuple indien avait toujours aspiré à remettre son destin entre les mains d'un « leader », et que seule une infime minorité se sentait concernée par les jeux parlementaires.*

Mme Gandhi aspirait de tout son être à ce rôle charismatique qu'avait si bien assumé son père. Elle ne manquait ni de courage ni d'habileté. Elle excellait dans la « cuisine » *du pouvoir, mais elle n'avait pas hérité de ces qualités indéfinissables grâce auxquelles Nehru était en communion avec l'inconscient collectif d'un peuple mystique. Paradoxalement, c'est sa défaite au terme d'élections qu'elle a quand même voulu libres qui donne une certaine grandeur à son destin.*

ASIE

LOIN DES CAPITALES

Lucknow et l'Uttar-Pradesh : un poids politique décisif en Inde

« *LA belle ville, la superbe ville !* », s'exclamait le jeune Kim à la fin du siècle dernier, pour la plus grande *joie* du cocher qui, avant de conduire à son collège le pittoresque ami-de-tout-le-monde, l'avait promené deux heures durant dans les bazars de la célèbre Lucknow. Combien de Français, cependant, parmi tous ceux qu'a enchantés le récit de Kipling, songent aujourd'hui à prévoir une étape dans cette capitale déchue de l'ancien royaume musulman d'Oudh, au cœur de la vallée du Gange ? Il est vrai que Lucknow est à l'écart des circuits touristiques, et que les Indiens eux-mêmes, plus sensibles au dynamisme dont témoignent d'autres grandes villes qu'au charme un peu désuet qui se dégage de cette métropole très provinciale, n'en encouragent guère la visite.

On oublierait volontiers, en effet, dans la *« cité décadente des nawabs »*, comme on l'appelle trop souvent, que Lucknow abrite le gouvernement et l'Assemblée législative d'un des vingt et un Etats de l'Union indienne, l'Uttar-Pradesh, dont les quelque 92 millions d'habitants constituent un des ensembles les plus peuplés du monde et pèsent très lourd dans la vie politique indienne. Quatre-vingt-cinq députés au Parlement fédéral sur cinq cent quarante-deux ! L'agitation règne chez les personnalités engagées dans la lutte politique. Le téléphone sonne sans cesse, les secrétaires passent discrètement, et les négociations les plus serrées se poursuivent d'un bout à l'autre du sous-continent dont la réalité invisible finit par être obsédante : obsédante à la mesure des problèmes auxquels le pays fait face et dont Lucknow est un véritable microcosme ; obsédante comme ce passé lui aussi omniprésent.

A Lucknow, la révolte des cipayes fut marquée par un siège mémorable et par des combats acharnés dont toute la ville porte encore la trace, depuis les hauts-lieux de la résidence jusqu'aux stèles commémoratives qu'il faut découvrir au hasard de quartiers excentriques, pas toujours séduisants puisque, hélas, le béton fait aussi des ravages ici. Les nawabs, si décriés, furent de grands bâtisseurs. Lorsqu'ils décidèrent, vers 1780, de transférer leur capitale sur les bords de la Gomti, il n'y avait là qu'un modeste village et quelques fortins. Etait-ce, comme le veut la légende brahmanique, l'antique Lakhimpur, fondée par Lakshmana, frère de Rama, lui-même avatar du dieu Vichnou ? On a cependant tendance à oublier que la ville est aujourd'hui aux trois quarts hindoue lorsque, depuis les ponts qui franchissent la rivière, on s'enchante de l'exceptionnel panorama de coupoles et de minarets qui émergent de frondaisons magnifiques. Aussi bien à Lucknow, est-ce toujours à l'islam que l'on se heurte.

IL faut voir les demeures royales groupées pour la plupart autour de Kaiserbagh, le « jardin de l'empereur », où Wajid Ali Shah entretint un harem de quelque trois cents femmes, et où l'on voit encore, gravées dans les marbres du Baradari, de longues apologies qui témoignent des vacillantes loyautés des talukdars, les « féodaux » de l'époque. Il ne faut pas manquer d'errer autour des tombeaux de tant de bégums bien-aimées avant d'aller sourire, un peu à l'écart de la ville, des compositions délirantes du palais Constantia, l'ambitieuse demeure qui perpétue le souvenir du général Claude Martin, cet aventurier français venu se mettre au service des nawabs après avoir servi dans le Dekkan sous les ordres du malheureux Lally-Tolendal.

VOICI des ruelles étroites, vivantes, chaleureuses, qui ont conservé l'aspect traditionnel des villes moyennes peu touchées par l'industrialisation. C'est le cœur du Chowk, ce quartier réservé dont de célèbres courtisanes firent autrefois la gloire. Rouillés, les balcons délicats d'où elles vocalisaient, à l'intention de l'aristocratie locale, ces *ghazals* qui font encore la joie des amateurs de poésie urdu ! Mais c'est la *fierté* de Lucknow que d'avoir su conserver cette tradition d'extrême *culture*, de courtoisie, de goût profond pour la *musique*, qui, certes, marque d'une façon générale la société musulmane, mais que les nawabs ont portée en Oudh à un degré de raffinement exceptionnel. Car c'est à Delhi et à Lucknow, dit-on, que l'on parle l'urdu le plus pur qui *soit* en Inde : l'urdu, c'est-à-dire à l'origine la *« langue des camps »*, étonnante fusion des dialectes locaux indiens d'origine sanskritique et des langues arabo-persanes des conquérants, descendus au fil des siècles des hauts plateaux iraniens ; langue aussi qui s'est affirmée plus récemment comme un symbole spécifique de l'identité musulmane, et dont la coexistence difficile avec l'hindi des nationalistes hindous n'a pas été une des moindres causes des tensions, des émeutes, puis de la rupture qui s'est opérée au vingtième siècle entre les communautés religieuses de l'Inde du Nord.

Ayant quitté l'animation grouillante du Chowk pour voir les dernières lueurs du jour s'éteindre sur les eaux calmes de la Gomti, nous nous trouvons brusquement au bout d'un chemin sablonneux, malaisé, devant un modeste petit *ghât*, quelques huttes, deux sanctuaires hindous : au cœur de la ville c'est la vraie campagne, avec des étendues d'herbe rase où paissent quelques vaches.

Inde familière, Inde traditionnelle. Elle s'incarne aussi dans ces prêtres qui préparent la *puja* du soir devant un Ganesh flamboyant — le dieu éléphant de la sagesse — et devant la Durga guerrière, qui, malgré l'obscurité grandissante, se détache sur la chaux blanche d'un des deux minuscules sanctuaires : fière représentation de la grande déesse en laquelle, en 1971, les foules enthousiastes de l'Inde reconnaissaient l'image de leur premier ministre victorieux.

QU'ON ne voie nulle impertinence dans ces évocations ! L'Inde officielle se veut parfaitement « laïque », et cela a été amplement souligné lors des débats qui, en octobre dernier, ont précédé le vote d'un amendement à la Constitution, par ailleurs bien controversé. Mme Gandhi, comme son père avant elle, est le champion courageux et obstiné d'une politique où la religion n'interférerait pas. Et peut-être est-ce à Lucknow que cette famille de *pandits*, originaires du Cachemire mais nés tolérants, voire agnostiques, à Allahabad, au confluent sacré du Gange et de la Yamuna, a pris le plus fortement conscience des dangers que le pluralisme, l'extraordinaire diversité du pays, faisaient courir à l'intégrité nationale. On la déchiffre avec émotion, cette vieille histoire, sur les photos jaunies, irremplaçables, qui garnissent les murs d'une des plus vastes demeures de Kaiserbagh, le palais des rajahs de Mahmoudabad, dont les salons attendent dans un semi-abandon que, toutes passions apaisées, on leur redonne vie. Des étapes décisives ont été franchies ici par le Congrès et par la Ligue musulmane entre 1916 et 1946, dans le processus qui a conduit au partage du sous-continent. Tant de réunions, de malentendus, de « pactes historiques » et de ruptures qui auraient pu être évités ! C'est le vieux rajah qui avait éveillé la vocation politique de Motilal Nehru, le père de Jawaharlal, mais son fils a dû finir par opter, le cœur déchiré, pour le Pakistan... Ils sont là sur ces photos, aux côtés du jeune Jinnah, de la poétesse Sarojini Naidu, qui fut le premier gouverneur de l'Uttar-Pradesh, et de tant d'autres ! Drames familiaux, drames nationaux, drames sans nom en tout cas pour les musulmans de l'Oudh, dont les élites, sans aucun doute privilégiées, s'étaient convaincues à tort ou à raison qu'étant fortement minoritaires elles avaient tout à redouter d'un régime parlementaire et égalitaire dominé par un Congrès largement hindou. Elles ont gagné le Pakistan, qui avait besoin de cadres. Quelques dirigeants sont restés, des avocats, des médecins lucides et engagés, et aussi tous les ulémas, bons Indiens, mais mal préparés à conduire la modernisation de leur communauté.

Or, il fallait reconstruire. Tâche difficile dans un Etat grand comme le Brésil, dont le rythme de développement est particulièrement lent et freiné par tous les problèmes que pose une des masses humaines les plus déshéritées de l'Inde. Sur quatre-vingts millions de harijans (les anciens intouchables) recensés dans le pays, le quart se trouvent ici, en Uttar-Pradesh. Proportion énorme si l'on ajoute les quelque quatorze millions de musulmans dont la situation économique est souvent précaire, au sein d'une société à 85 % hindoue, qui reste strictement hiérarchisée. Aussi bien l'appartenance de groupe ou de caste a-t-elle toujours joué un rôle considérable dans la vie politique régionale, et les élections, comme la formation des gouvernements qui se sont succédé à Lucknow depuis l'indépendance, ont toujours été marquées par des compétitions féroces.

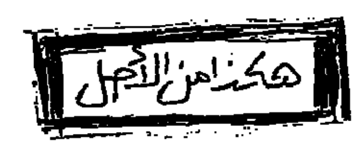
DEJA, *en 1967*, le peu d'aptitude des factions congressistes à faire taire leurs rivalités et à traduire dans les faits leur programme économique et social avait permis une très forte poussée de l'opposition. Talonné sur sa gauche par les socialistes, et, plus encore, sur sa droite, par les hindouistes militants du Jan Sangh, le Congrès avait dû, à plusieurs reprises, céder le pouvoir à des gouvernements de coalition, au demeurant fort composites. En 1974, lors du renouvellement de l'Assemblée législative de l'Etat, et au terme d'une campagne électorale rondement menée, le parti dominant n'obtenait la victoire que grâce au mode de scrutin : 51 % des sièges avec seulement 27 % des suffrages exprimés. En face de ses deux cent quinze députés, le Jan Sangh en alignait soixante et un, et le B.D.K., qui représente les riches paysans de l'ouest de l'Etat, cent neuf, sous la ferme direction d'un puissant leader régional, M. Charan Singh. Les partis de l'opposition « non communiste » — qui se concertaient depuis longtemps — ont dû former rapidement une coalition : le Janata. Ils ont néanmoins réussi à lui donner la cohérence et la crédibilité nécessaires pour rallier l'ensemble de leurs clientèles traditionnelles.

De nouveaux et formidables opposants se sont dressés devant Mme Gandhi ; aux côtés de M. Jagjivan Ram, leader national des harijans, plusieurs congressistes ont rompu avec le premier ministre. Parmi eux, M. H.N. Bahugura, le grand homme de l'Uttar-Pradesh, le premier brahmane, parmi tous ceux qui ont dirigé l'Etat, qui soit parvenu à se dégager de préjugés anciens ou récents pour adopter une politique véritablement neuve et dynamique. Las ! sa popularité, son efficacité en avaient fait un personnage beaucoup trop puissant ! Il avait été contraint de donner sa démission en 1975. Il a quitté récemment le Congrès. Cela a brouillé toutes les cartes et plongé dans l'embarras ses amis communistes dont la ligne de « *soutien aux éléments progressistes du Congrès* » résiste mal aux dernières péripéties de la vie politique indienne.

Ces communautés sont aujourd'hui terriblement ébranlées. Les campagnes de stérilisation « volontaire » ont soulevé tant d'émotion ! Tant de rumeurs terrifiantes ont couru ! Comme il a été tentant ces derniers jours, au moment de passer devant les urnes, d'écouter Jagjivan Ram et Bahuguna ! Ce dernier se présentait dans la circonscription de Lucknow, et, dans tous les bazars, on vous le dira, « *c'est le meilleur que nous ayons jamais eu...* »

Etat prestigieux qui a donné tous ses premiers ministres à l'Union indienne, l'Uttar-Pradesh a été, une fois encore, un des hauts-lieux de la campagne électorale...

VIOLETTE GRAFF.



EUROPE

Grande-Bretagne

POUR NE PAS VOTER LA CENSURE

Les libéraux posent à M. Callaghan des conditions difficilement acceptables

Londres. — Avant le vote des Communes sur la motion de censure déposée par Mme Thatcher, les libéraux posent, pour soutenir le gouvernement Callaghan, des conditions que les travaillistes peuvent difficilement accepter. Le cabinet actuel devrait reconnaître publiquement qu'il a fait fausse route et promettre d'agir désormais « dans l'intérêt national ».

De notre correspondant

Alors que des manœuvres complexes se multiplient dans les couloirs du palais de Westminster, il apparaît que, en dehors des libéraux et bien entendu des conservateurs, les autres partis minoritaires ne sont pas disposés à s'entendre avec M. Callaghan. L'attitude des nationalistes écossais et gallois était déjà connue : leur intérêt est de provoquer des élections générales qui leur permettraient sans doute d'arracher de nombreux sièges aux travaillistes comme aux tories.

Bien qu'une certaine confusion règne parmi les dix unionistes de l'Ulster, l'impression se confirme que la majorité, et peut-être même la totalité d'entre eux voteront mercredi 23 mars contre le gouvernement. Celui-ci a tenté de gagner leurs sympathies en proposant d'accroître l'aide économique à l'Ulster et d'augmenter la représentation parlementaire de la province à Westminster. Si ces perspectives ne semblent pas avoir amadoué, pour l'instant, les unionistes, la porte n'est pas définitivement fermée, puisqu'ils doivent mener ces jours-ci de nouvelles tractations avec M. Callaghan. Il est peu probable cependant que l'attitude des unionistes change beaucoup d'ici à mercredi. Il faudrait pour cela que le gouvernement revienne sur l'ensemble de la politique menée en Irlande du Nord depuis des années — en accord avec les conservateurs — et qu'il accepte de rétablir la suprématie protestante à Belfast, ce qui à l'heure actuelle paraît tout à fait inconcevable.

En ce qui concerne les libéraux, le premier ministre regrette sans doute d'avoir, il y a moins d'une semaine, repoussé leurs avances d'une façon très arrogante : la plupart des pointages montrent que le parti de M. Steel se trouve en position d'arbitre.

La nationalisation des banques et des assurances

Certaines conditions posées par les dirigeants libéraux sont négatives. Ils demandent l'abandon de la plus grande partie du programme travailliste, qui prévoit par exemple la nationalisation des banques et des compagnies d'assurances.

M. Callaghan a depuis bien des mois déjà fait savoir clairement qu'il n'a pas l'intention d'adopter sur ce point les thèses de la majorité gauchiste, qui domine le comité national du Labour.

D'autre part, M. Steel exige du gouvernement qu'il présente aux Communes un nouveau projet de dévolution de pouvoirs en faveur de l'Ecosse et du Pays de Galle, projet qui attribuerait des pouvoirs réels aux assemblées d'Edimbourg et de Cardiff. Les libéraux entendent aussi que, dans le budget qu'il doit présenter d'ici dix jours aux Communes, le chancelier de l'Echiquier tienne compte de leurs propositions. Celles-ci prévoient en particulier un allègement de la fiscalité directe et un accroissement des ressources par les impôts indirects et les contributions payées par les employeurs à la sécurité sociale.

Comme on pouvait s'y attendre, le parti libéral exige, non seulement que M. Callaghan envisage des élections directes au Parlement européen, mais aussi que celles-ci aient lieu avec un système de représentation proportionnelle. Enfin, M. Steel, qui a toujours été favorable au principe de la *« démocratie industrielle »*, *propose de modifier profondément* les projets actuels du Labour. A ses yeux, la représentation ouvrière dans les entreprises doit être élue par les travailleurs eux-mêmes et non pas contrôlée par les états-majors syndicaux.

Dimanche, à la télévision, le leader libéral a indiqué que, jusqu'à présent, les chances de voir le gouvernement accepter les conditions de son parti paraissent assez négligeables. En fait, rien n'est encore décidé puisque le premier ministre doit rencontrer M. Steel ce lundi. Les chances d'un accord dépendent toutefois de conditions psychologiques autant que politiques : M. Callaghan souhaiterait une entente discrète alors que ses interlocuteurs libéraux réclament un pacte public et officiel.

Les électeurs ne sont pas enthousiastes

La thèse de M. Steel est que le gouvernement travailliste doit reconnaître franchement qu'il ne dispose plus de la majorité aux Communes et qu'il bénéficie encore moins d'un mandat populaire en vue de poursuivre une politique « socialiste ». Si M. Callaghan n'admettait pas ouvertement cette nouvelle situation, son gouvernement, même s'il devait *l'emporter mercredi*, continuerait à tituber jusqu'à la chute inévitable, estime M. Steel. Toute question d'amour-propre mise à part, la difficulté pour le premier ministre est que s'il est contraint d'avouer humblement l'*« échec du programme socialiste »*, la révolte de la gauche travailliste sera inéluctable.

Au-delà de ces jeux politiques, un autre facteur pourrait peser sur l'attitude des parlementaires hésitants : rien n'indique que les citoyens soient enthousiasmés par la perspective d'élections générales. Il est remarquable que certains adversaires résolus du travaillisme plaident pour le maintien de M. Callaghan au pouvoir pendant quelques mois encore. Ainsi, selon le *Sunday Times*, mieux vaudrait laisser le gouvernement actuel poursuivre ses efforts en vue de la conclusion d'un nouvel accord salarial avec les syndicats. L'organe dominical, dont les sympathies conservatrices ne sauraient être mises en doute, va jusqu'à écrire que l'entrée immédiate de Mme Thatcher à Downing Steet pourrait même avoir des conséquences désastreuses sur le sort de la livre sterling.

La partie n'est donc pas encore jouée mais, dès maintenant, M. Callaghan a perdu l'arme principale dont dispose un premier *ministre britannique : le* choix de la date des élections. C'est un coup très dur. Les travaillistes comptaient bien s'accrocher au pouvoir jusqu'à ce que les bénéfices du pétrole de la mer du Nord permettent de rétablir une atmosphère plus favorable au gouvernement.

JEAN WETZ.

Espagne

M. CARRILLO CONTESTÉ AU SEIN DU P.C.E. ?

Madrid *(A.F.P., U.P.I.)*. — Selon le quotidien catholique *Ya*, deux cents militants prosoviétiques du parti communiste espagnol accuseraient M. Santiago Carrillo de « révisionnisme » et de « trahison » envers Moscou.

Dans une lettre récemment adressée au secrétaire général du P.C.E., et intitulée *« Nous dénonçons la politique de Carrillo et de son groupe »*, indique, samedi 19 mars le quotidien catholique *Ya*, ces militants reprocheraient aux « eurocommunistes » espagnols de critiquer injustement le camp socialiste, et particulièrement l'U.R.S.S. et le parti communiste de l'Union soviétique.

Les signataires réclameraient l'*« expulsion »* de Santiago Carrillo du P.C.E. L'eurocommunisme, ajouteraient-ils, prétend liquider le mouvement communiste international, et la ligne de M. Carrillo constitue un sérieux obstacle dans la lutte des communistes et de tout le peuple espagnol pour la démocratie et le socialisme.

« Il faut détruire la direction révisionniste de Carrillo, concluraient les deux cents dissidents, *pour que le parti revienne à la voie marxiste léniniste, sur le chemin de l'honnêteté et de la lutte révolutionnaire. »*

Le parti communiste dément, quant à lui, l'existence de ce conflit, et qualifie de faux le communiqué publié par le journal *Ya*.

Union soviétique

Les auteurs de graffiti à Leningrad sont condamnés à six et sept ans de prison

De notre correspondant

Moscou. — Alors que la presse soviétique accentue encore ses attaques contre les dissidents — accusés dans la « Pravda » du dimanche 20 mars de chercher à déclencher un conflit militaire entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., — un tribunal de Leningrad a condamné samedi soir deux peintres non conformistes *à sept et à six ans de privation de liberté pour avoir*, au mois d'août dernier, inscrit des graffiti politiques hostiles au pouvoir soviétique sur les murs de différents monuments de la ville.

Les deux accusés — M. Oleg Volkov, trente-sept ans, et Youli Rybakov, trente et un ans — ont plaidé coupable au cours du procès, qui a duré toute la semaine. Le procureur avait réclamé une peine de huit ans de prison contre chacun d'eux, mais, explique l'agence Tass, cette peine a été réduite *« car les inculpés ont non seulement plaidé coupable mais se sont aussi repentis »*.

Au cours de sa déclaration finale, M. Volkov s'en est pris notamment aux radios occidentales coupables, selon lui, de faire passer les deux accusés pour des dissidents, *« alors que nous sommes jugés, non pas en tant que contestataires mais pour avoir commis des délits de droit commun »*. Toujours selon l'agence Tass, la lecture du verdict *« a été accueillie avec satisfaction par le public »*.

D'autre part, l'écrivain officiel Valentin Kataev a publié dimanche dans la *Pravda* un article extrêmement violent contre les dissidents, qu'il accuse d'*« avoir fait de la contestation un métier profitable (...) et de la défense des droits de l'homme une vache à lait »*. Le vieil écrivain — il est âgé de quatre-vingts ans — affirme également que les dissidents *« sont payés et entretenus »* par les Etats-Unis pour *« saper les fondements et les institutions »* de l'U.R.S.S.

M. Kataev, s'en prenant aussi indirectement au président Carter, qui avait reçu Vladimir Boukovski, écrit : *« Quant aux hommes politiques responsables de certains pays capitalistes qui s'illustrent en accueillant chez eux les dissidents fauteurs de guerre, on peut leur appliquer le proverbe suivant : « Dis-moi qui » tu fréquentes, je te dirai qui » tu es. »*

Samedi, c'est le metteur en scène Serge Bondartchouk qui, dans les *Izvestia*, avait qualifié les dissidents de *« poignée de renégats piteux qui se sont engagés dans la voie de la trahison de leur pays, et dont les idées sont diamétralement opposées aux buts, aux tâches et aux principes de tous les Soviétiques de différentes nationalités »*. M. Bondartchouk avait également estimé *« regrettable »* que le président Carter ait reçu *« un criminel de droit commun »*.

J. A.

● *Dans un appel lancé de Moscou*, l'écrivain soviétique Vladimir Kornilov a demandé à ses confrères américains John Cheever, Erskine Caldwell et John Updike de renoncer à leur projet d'organiser une réunion des écrivains en Bulgarie. Les noms de certains de ces écrivains, estime-t-il, pourraient servir comme *« écran de fumée pour permettre la suppression de la liberté intellectuelle et accroître encore la répression en U.R.S.S. »*. M. Kornilov, qui fait partie du groupe soviétique d'Amnesty International, et qui n'est plus publié en U.R.S.S. depuis 1973, a été exclu le vendredi 18 mars de l'Union des écrivains. — *(U.P.I.)*

● *Une manifestation à la mémoire d'Alain Escoffier* (militant nationaliste qui s'est suicidé par le feu le 10 février dans le hall de l'Aeroflot) et en faveur du respect des accords d'Helsinki dans les pays de l'Est a réuni plusieurs centaines de personnes dimanche soir 20 mars, non loin des locaux de la compagnie aérienne soviétique à Paris. Ces locaux étaient gardés par un important dispositif policier. Les manifestants ont réclamé la libération de deux des leurs, interpellés lors d'une précédente démonstration voici un mois, *et qui sont toujours détenus*. Des heurts ont eu lieu à l'entrée de la salle Wagram, où Antenne 2 et Europe 1 avaient organisé leur soirée électorale. A l'issue de la manifestation, les militants d'extrême droite ont distribué des tracts dénonçant *« la connivence de l'Elysée et du Kremlin »*.

● *Une réunion prévue le mardi 22 mars*, à 20 h. 30, à la Mutualité, à Paris, initialement convoquée par le comité international pour la révision du procès du docteur Mikhaïl Stern (1), est maintenue. Le thème en est cependant modifié après la libération du docteur Stern. Elle sera consacrée à la montée de l'antisémitisme en U.R.S.S. et au cas de deux mathématiciens arrêtés : Anatole Charanski et Yosif Begoun.

(1) Secrétariat : M. N. Benaïm, 29, rue de Liège, 75008 Paris.

Allemagne fédérale

UN PARTISAN DE L'UNITÉ D'ACTION AVEC LES COMMUNISTES EST ÉLU PRÉSIDENT DES JEUNESSES SOCIALISTES

(De notre correspondant.)

Bonn. — Le congrès des Jeunes socialistes s'est terminé le dimanche 20 mars à Hambourg par une surprise. Un jeune avocat berlinois, M. Klaus-Uwe Benneter, leader du groupe des Stamokapistes, qui défendent sur le capitalisme monopoliste d'Etat des thèses proches de celles du parti communiste, a été élu président de l'Organisation des Jusos. Il a battu, au deuxième tour de scrutin, le candidat de la gauche modérée, à laquelle appartenaient les précédents présidents.

La tendance modérée a également perdu la majorité au comité directeur. Le groupe Stamokap — cette appellation est tirée de l'abréviation allemande pour *« capitalisme monopoliste d'Etat »* — est partisan d'une attitude plus critique vis-à-vis de la politique du S.P.D. et d'une unité d'action avec les communistes. M. Egon Bahr, secrétaire général du parti social démocrate, qui assistait au congrès des Jusos, a prévu *« des temps difficiles »* entre les deux organisations. Avant le congrès, certains dirigeants sociaux-démocrates n'excluaient pas une scission au cas où M. Benneter serait élu président des Jeunes socialistes. — D. V.

Italie

Le P.C. estime urgente la constitution d'un gouvernement d'« unité démocratique »

De notre correspondant

Rome. — Le parti communiste sera-t-il prochainement associé à la majorité gouvernementale ? C'est le thème principal de la « clarification politique » qui commence cette semaine en Italie.

Les secrétaires généraux des principaux partis sont convoqués ce lundi 21 mars par le président du conseil, M. Giulio Andreotti. Ils discuteront avec lui des conditions très sévères posées par le Fonds monétaire international pour concéder à l'Italie un prêt de 530 millions de dollars. Mercredi, ces dirigeants auront des rencontres bilatérales réclamées par les socialistes, qui estiment que *« l'équilibre politique, construit en juillet 1976 pour une durée provisoire »* (un gouvernement démocrate-chrétien, bénéficiant de l'abstention des partis communiste, socialiste, républicain, social-démocrate et libéral) *sera tôt ou tard rompu »*.

Les communistes ont très mal encaissé la contestation des étudiants

La rupture d'équilibre est due aux républicains, qui viennent de déclarer leur *« pleine défiance »* au gouvernement, comme aux socialistes qui ne ratent aucune occasion de le critiquer. Mais elle est surtout le fait des communistes, qui ont très mal encaissé la contestation étudiante et se sentent dans une impasse. Comment en sortir ? Par un retour dans l'opposition, ont timidement suggéré certains. Par un nouveau pas en avant, ont affirmé avec force les principaux dirigeants du parti, à l'issue d'une réunion particulièrement morose du comité central. C'est M. Enrico Berlinguer qui devait la conclure. Il s'est excusé, en raison d'un « malaise » (1) qui n'a fait qu'accentuer celui de son parti.

La position communiste a été clairement illustrée, dimanche 20 mars, dans un éditorial de *l'Unita*. Les récents affrontements entre étudiants et forces de l'ordre sont pour le P.C.I. la preuve qu'il existe *« une nouvelle stratégie de la tension »*. Celle-ci, dit-il, n'est pas dirigée contre lui, mais contre les institutions démocratiques du pays. Pour combattre les manœuvres subversives il faut des *« conditions politiques adéquates »*. La formule tentée depuis huit mois s'est révélée positive dans bien des domaines, mais elle ne convient plus. *« L'exigence d'un nouveau cadre politique, plus avancé, est mûre. Du reste, on ne peut certainement pas retourner en arrière. Ceux qui pensent, même avec bonne foi, que le pays est en mesure de supporter une crise politique avec la gauche de l'opposition se trompent gravement. »* En conséquence, et tout en insistant sur le programme à harmoniser avec les autres partis, le P.C.I. estime que la la constitution d'un *« gouvernement d'unité démocratique devient urgente »*.

Il est difficile d'imaginer la démocratie chrétienne offrant aux communistes des portefeuilles ministériels. Le P.C.I. lui-même n'en espère pas tant. Il souhaite la mise au point d'un programme dont l'actualisation serait garantie par la présence de quelques « techniciens » de gauche au gouvernement. La D.C. lui accorderait-elle même cela ? Elle se sent en position de force. Mais aucun de ses projets (de nature économique ou portant sur l'ordre public) ne peut se réaliser sans l'accord des formations de gauche. La partie qui va se jouer cette semaine est donc assez compliquée. Elle ne dépend d'ailleurs pas seulement des états-majors romains. Ces derniers doivent compter avec la « base », qu'elle soit ouvrière ou étudiante.

ROBERT SOLÉ.

(1) Selon le quotidien *la Repubblica*, M. Berlinguer, qui a repris ses activités depuis, a eu un malaise alors qu'il préparait son intervention finale *« en raison d'un excès de tabac et d'une trop grande tension nerveuse »*.

CORRESPONDANCE

La bataille pour la Sardaigne

A la suite de l'article « La Sardaigne, une expérience d'autonomie », de notre correspondant à Rome, Robert Solé, publié dans le Monde *du 17 février, nous avons reçu une lettre de M. Gustavo Malan, secrétaire général de l'institut universitaire d'études européennes de Turin. Il se qualifie* d'Occitan de la République italienne avec tendance à (se) sardiser », *et nous écrit notamment :*

Les touristes croient que la Sardaigne est un pays de mer. La Sardaigne est au contraire avant tout un pays de terre, à qui la mer donne certaines particularités. (...) Et elle est, dans sa partie la plus caractéristique, un pays de montagne. Une montagne qui a toujours opposé une résistance à l'emprise des envahisseurs et à l'uniformisation culturelle dite judéo-chrétienne ou gréco-latine-germanique. La pureté presque latine de la langue de la Barbagia en est une preuve : on prend ainsi de toutes pièces une langue étrangère.

Dans les années 20 le Partito sardo d'azione de Bellieni, Giacobbe, Lussu et Puggioni demandait la fédération de la Sardaigne à l'Italie. La même solution fut *envisagée un peu plus* tard par le parti communiste dans la clandestinité et l'émigration (l'Italie comme fédération de quatre Etats : Nord, Sud, Sardaigne et Sicile). Aujourd'hui, le problème doit être posé différemment : il s'agit de fédérer la Sardaigne à l'Europe.

C'est le problème de toutes les minorités ethniques, particulièrement vrai pour ce pays d'un million et demi d'habitants, qui a eu sept cent mille émigrés à partir des années 50. Il ne s'agit pas tellement de l'Europe des régions mais plutôt d'une Europe d'Etats qui puissent correspondre à des peuples. Or, malgré tous les liens, pas tous négatifs, les Sardes ne sont pas plus des Italiens qu'un Polonais n'était un Autrichien. Il ne s'agit pas de défaire le Risorgimento. Il s'agit de faire un autre pas en avant. La Sardaigne aurait son rôle à jouer avec les autres petits Etats comme le Danemark, l'Eire et ceux qui sont en train de devenir des demi-Etats, comme l'Ecosse, le *Pays de Galles* et *l'Irlande* du Nord.

Après avoir évoqué la possibilité de faire représenter les minorités au Parlement européen par le moyen de collèges électoraux régionaux, et déploré que « la politique locale, même de beaucoup qui se disent « sardistes », soit trop souvent téléguidée de Rome », *M. Malan poursuit :*

L'intérêt bien conçu de la Sardaigne est l'intérêt de l'Europe, de la France et de l'Italie. Comme disait Maria-Isabella Puggioni, secrétaire du petit parti radical sarde, qui est aujourd'hui à la pointe du sardisme : « De même que je crois que la bataille pour *la libération des femmes ne doit* pas attendre une future révolution globale, mais doit se réaliser par l'œuvre des femmes elles-mêmes, (...) de même je crois que la bataille pour la Sardaigne doit être combattue par les Sardes de façon autonome, mais en même temps que celle pour une société différente, socialiste et libertaire. C'est cette conviction profonde qui me fait sentir comme démagogiques ces discours sardistes qui laissent de côté la réalité italienne, européenne et méditerranéenne. »

CINQ FÊTES CHÔMÉES SUPPRIMÉES

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. — Paul VI n'a pas, contrairement à la tradition, récité, le 19 mars, *l'Angélus* de sa fenêtre à l'occasion de la fête de saint Joseph. Le pape a voulu respecter, comme le Vatican l'avait annoncé, le récent accord entre le Saint-Siège et l'Italie supprimant pour des raisons économiques cinq fêtes religieuses jusqu'à présent chômées dans le pays : la Saint-Joseph, l'Ascension, la Fête-Dieu, les Saints-Pierre-et-Paul et l'Epiphanie.

Au point de vue liturgique, la fête de saint Joseph, patron de l'Eglise universelle, reste toujours en vigueur, et dans l'Etat du Vatican elle est chômée.

Suisse

Les citoyens de trois districts francophones ont approuvé la constitution du futur canton du Jura

De nos correspondants

Berne. — Par 27 061 « oui » contre 5 749 « non », les citoyens des trois districts francophones qui ont décidé de se séparer du canton de Berne, ont largement approuvé, dimanche 20 mars, la Constitution du futur canton du Jura. Celui-ci verra probablement *le jour en 1979 ; 89 %* des électeurs des trois districts septentrionaux s'étaient prononcés pour la séparation lors du scrutin d'autodétermination du 23 juin 1974. La nouvelle Constitution vient d'être ratifiée par un peu plus de 80 % de votants. Seul, le petit village de Roche-d'Or a rejeté la Constitution par 16 voix contre 12. La participation au scrutin s'est élevée à près de 80 %.

Devant une foule enthousiaste, place de l'Hôtel-de-Ville de Delémont, le président de l'Assemblée constituante, M. François Lachat, a dit : *« Par sa déclaration du 20 mars 1815, le congrès de Vienne annexait arbitrairement le Jura au canton de Berne et à la Suisse. Cent soixante-deux ans plus tard, jour pour jour, le nouvel Etat jurassien s'est donné sa Constitution. Après avoir ressaisi son indépendance le 23 juin 1974*, a-t-il ajouté, *le peuple jurassien, dans un élan civique, vient ainsi d'établir l'instrument de sa souveraineté. Une étape vient d'être franchie. Fidèles à nous-mêmes, nous disons notre foi dans l'avenir et continuerons à forger notre histoire. »*

Après cette ratification populaire, le Parlement helvétique sera appelé, en juin prochain, à octroyer la garantie fédérale à la Constitution jurassienne. L'un des points les plus controversés est un article prévoyant d'éventuelles modifications territoriales afin de permettre aux populations francophones demeurées bernoises de se joindre, si elles le désirent, au nouveau canton du Jura. L'article finalement adopté est moins catégorique que sa première version. Les Jurassiens espèrent que la netteté du vote de dimanche devrait contribuer à lever les réticences que suscite encore la création de leur canton dans certains secteurs de l'opinion suisse.

Si le calme est revenu dans le Nord du Jura, un regain de tension a été enregistré ces jours-ci dans les trois districts méridionaux qui continuent de faire partie du canton de Berne. Autonomistes et pro-Bernois ont chacun célébré à leur manière l'anniversaire du plébiscite du 16 mars 1975, qui avait consacré la partition du Jura. Les premiers ont organisé une consultation symbolique parmi leurs partisans et annoncé que ceux-ci avaient approuvé, par neuf mille cent quatre-vingt-douze OUI contre quatre cent trente-huit NON, la loi fondamentale du nouveau canton. Les seconds ont participé à des bals populaires pour réaffirmer leur attachement à Berne. On a signalé aussi quelques incidents. Ainsi, des groupes rivaux s'en sont pris à des établissements appartenant à leurs adversaires.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

EUROPE

FEMMES DU SUD...

(Suite de la première page.)

Difficile dans ces conditions d'y voir clair et de réfléchir sérieusement à l'universalité — et à la diversité — d'une pareille tempête méridionale. Faut-il recenser avec soin le contenu même des revendications féministes ? Quand elles énumèrent les oppressions dont elles s'estiment victimes (au travail, dans la famille, le couple, la politique, les médias, etc.), les féministes italiennes, espagnoles ou portugaises sont assez convaincantes, mais elles se répètent. Sur ce point on ne s'étonnera pas si les mêmes dialogues noués dans les trois capitales débouchent peu ou prou sur une interminable redondance. Tout change dès que l'on aborde le sujet en supposant connu le « discours » féministe proprement dit.

Quels types de rapports les « militantes femmes » entretiennent-elles avec la politique en général et la gauche en particulier ? Quelles conséquences durables la révolte féministe entraîne-t-elle ? Quels changements de comportement, de culture, de « civilisation » ? Autrement dit, après avoir été hier révolte spontanée, le féminisme deviendrait-il « projet » cohérent ? Si oui, comment trois sociétés méditerranéennes peuvent-elles réagir à une « subversion » aussi nouvelle, venue ni vraiment de la gauche, ni de la droite, mais d'« ailleurs » ?

Il n'y a pas aujourd'hui de révélateur plus efficace que le féminisme pour juger de l'état d'une société occidentale. Avec un discours à peu près identique, chaque mouvement vit, de Rome à Lisbonne, une aventure politique totalement différente, suit des chemins bien particuliers qui dessinent en quelque sorte le *négatif* d'un certain état social.

Le mouvement des femmes italiennes, le plus ancien et le plus politisé de tous — le seul à avoir déjà conquis une dimension de masse — demeure obsédé par sa confrontation avec le parti communiste (« machiste » (1), retardataire mais acceptant *lentement* d'évoluer) et avec l'ultra-gauche, trop dogmatique pour accepter longtemps de voir des militantes tirer la barbe du grand-père Marx.

En Espagne, la violence des féministes et leur fortune soudaine illustrent, *a contrario*, la sévérité répressive de quarante années de conservatisme religieux, « tragique » — infiniment plus pesant que le cléricalisme italien, — perpétuant entre les sexes et au nom de l'ordre chrétien une sorte de guerre civile suspendue. La notoriété rapidement acquise par des mouvements féministes partis de Catalogne et de Castille, le degré déjà très avancé de leur réflexion, ne doivent pourtant pas faire illusion : le phénomène est encore très bourgeois, élitiste, cantonné aux cercles intellectuels de Barcelone ou de Madrid. Les couches plus profondes de la société espagnole demeurent assez conservatrices en matière de religion, de morale, de « consensus » social. On ne légalisera pas de sitôt l'avortement ni même le divorce, en Espagne. Ce contraste entre une nouvelle Espagne occidentalisée, libérale, et un pays réel fidèle à une idée très traditionnelle de la *hispanidad* n'est pas le moindre des paradoxes de l'après-franquisme.

Au Portugal, enfin, et aussi surprenant que cela paraisse après un demi-siècle de dictature et deux années de révolution échevelée, il n'y a jamais eu de véritable explosion féministe. Société rurale, plus superficiellement religieuse, en réalité assez païenne et « libérée » en matière de mœurs, le Portugal a subi durement l'oppression du corporatisme autoritaire, mais pas celle du sexe fort. L'unanimité, à Lisbonne, sur ce chapitre est assez troublante : le militantisme féminin a consisté, et consiste encore, à faire la révolution *avec* les hommes, pas *contre* eux.

L'irruption du pathétique

De toutes les revendications qui agitent une Europe méridionale en crise, la révolte féministe est certainement la plus subversive et la plus *dérangeante*. *« C'est l'irruption du pathétique dans la politicaillerie romaine »*, nous disait une Italienne. Occupés à débattre de l'eurocommunisme (Rome), de la révolution pluraliste (Lisbonne) ou du concept même de démocratie (Madrid), marchant à tâtons vers un certain ordre occidental à réinventer dans un vertigineux désert idéologique, tous les partis latins — ou presque tous — se trouvent interpellés durement par les féministes. Comme si, dressées devant les hommes, les femmes du Sud tenaient à leur rappeler que ces affrontements idéologiques et ces compétitions pour le pouvoir, si acharnés soient-ils, se situaient, en réalité, à l'intérieur d'une même « civilisation mâle ». *« Si la politique,* disent en substance les féministes, *consiste à réinventer une certaine façon de vivre ensemble, en 1977, dans plus de justice et d'égalité, alors tous les partis masculins sont réactionnaires. »*

Cette contestation radicale surgit ainsi en marge de la politique officielle, contre la droite mais également contre la gauche. Elle va évidemment très loin, puisqu'elle implique *ipso facto* une remise en cause de la famille, de l'école, de l'éducation, du système économique (fondé largement sur le travail ménager non rémunéré des « productrices de main-d'œuvre »). Elle revendique également une *permissivité* générale, une disposition au bonheur et à l'utopie, très éloignées des préoccupations du P.C.I. ou du modèle eurocommuniste. En ce sens, le féminisme apparaît bien comme l'une des rares idées neuves en Europe du Sud (alors qu'il va à peu près de soi dans les pays nordiques). C'est également l'énormité de la contestation dont il est porteur qui explique la crise politique aiguë dans laquelle s'embourbe — déjà — le mouvement féministe latin.

Le bal masqué

Les féministes les plus résolues entretiennent avec la politique et les partis traditionnels des rapports éminemment conflictuels, dominés par la crainte d'être « récupérées », flouées. Comme si l'on redoutait confusément, à Rome ou à Madrid, que, après la femme, ce soit au tour du féminisme lui-même d'être « mystifié ». En clair, comment, diable, militer en tant que femme pour « changer la vie » ? Déclarer que l'oppression des femmes n'est qu'une forme particulière de l'exploitation capitaliste, et que la lutte féministe s'inscrit nécessairement, à l'usine, aux urnes, au syndicat, dans la lutte socialiste ou communiste en général ? N'est-ce pas, alors, faire bon marché de la dimension proprement « féministe » d'une révolte qui n'est absolument pas réductible à la lutte des classes (2) ? Les ouvrières de Fiat ne sont-elles pas « opprimées » par leur mari, ou leur délégué syndical, autant que par le patron ? Le « machisme » n'est-il pas aussi répandu dans les partis de gauche ? Le parti — fût-il communiste — n'est-il pas d'abord ce « *mâle méchant* » que dénoncent crûment les militantes romaines ?

La crainte obsessionnelle de la récupération, de la dissolution du féminisme dans un vague engagement « de gauche » paraît plus nette à Rome que partout ailleurs. Le féminisme y a acquis, il est vrai, suffisamment de force pour pousser tous les partis à de suaves sollicitudes électoralistes. Personne n'oserait désormais tenir de discours ouvertement phallocratiques ou négliger de présenter quelques femmes sur les listes. Mais qui est dupe de cet empressement ? En Italie, au surplus, chaque revendication un peu nouvelle est immédiatement intégrée au grand bal masqué de la « *polemica politica* ». Un bal conduit par des mains masculines. En 1974 et 1976, par exemple, les questions du divorce et de l'avortement sont devenues rapidement de simples arguments de stratégie parlementaire.

A l'inverse, la tentation est grande pour les féministes — surtout dans l'Italie d'aujourd'hui — de couper délibérément les ponts avec les partis traditionnels. En novembre dernier à Rome, au congrès de Lotta Continua, les féministes ont rompu spectaculairement avec une extrême gauche accusée de sexisme irrécupérable. Nouvelle société, nouvelle politique, nouveaux partis... Soit. Mais comment ? En s'isolant, par intransigeance doctrinale, de tous les partis traditionnels, les féministes risquent de s'enfermer dans un cercle vicieux. Comment lutter quotidiennement quand on choisit de se situer « en dehors » ? Peut-on sérieusement imaginer un parti qui — toutes classes confondues — serait celui *des femmes* globalement affrontées à la société mâle ? Rêveries bourgeoises, murmure-t-on chez les communistes.

Dans les trois pays, en tout cas, les mouvements féministes oscillent sans cesse entre ces deux attitudes, se querellent, se divisent et s'excommunient au nom de cette divergence *de fond*. Choisir l'engagement politique classique — à gauche en général — et accepter tôt ou tard de n'être plus qu'une force électorale d'appoint avec seulement l'espoir fragile d'infléchir de l'intérieur — comme l'Union des femmes italiennes (proche du P.C.I.) — l'attitude officielle du parti ? Refuser au contraire, au nom de l'« autoconscience » des femmes, l'engagement politique classique et s'éparpiller en une multitude de collectifs, groupes autonomes — voués à la réflexion théorique et psychanalytique (Collectif des femmes espagnoles, par exemple) ? Ou s'interroger enfin, comme le fait à Madrid le Frente de liberacion, sur la légitimité de la « double militance » ?

Les femmes seraient-elles condamnées à cet inéluctable déchirement générateur de frustrations nouvelles et d'amertume ? C'est ce que disent déjà, surtout à Rome, toutes celles qui « *n'y croient plus* ». D'un certain point de vue, elles ont tort. Car la force principale et, surtout, le point de convergence de toutes *les* féministes ne sont pas exactement là où on les imagine.

Conquête de droits *nouveaux* pour la femme, certes, mais surtout transmutation progressive — par lente « infusion » en somme — des valeurs-clés qui fondent les sociétés occidentales. La lutte féministe c'est aussi l'entreprise de « féminisation » irrésistible, et pour leur bien dit-on, des sociétés industrialisées. Le droit au bonheur contre les servitudes collectives, la liberté pacifique contre le principe d'autorité, le plaisir contre les morales, la « convivialité » contre la compétition sociale, la paix contre la guerre, etc. Autrement dit, Apollon contre Dionysos.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

Prochain article :

« AUTOCONSCIENZA » ITALIENNE

(1) Le « machismo » désigne, en Amérique latine, l'affirmation de la supériorité du mâle.

(2) Dans une interview au magazine *Panorama*, M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., a fini par reconnaître que la lutte féministe dépassait le cadre de la classique lutte des classes. « *Le développement des revendications des femmes détermine une lutte certaine entre les sexes et l'exigence par la femme d'une libération, y compris dans ses rapports avec l'homme. Cela ne concerne pas seulement le bourgeois ou le capitaliste, mais aussi l'ouvrier et le communiste.* »

ÉDUCATION

Des conseillers pédagogiques dans la Marne

SUR LES PAS DES INSTITUTEURS-CONSEILS

Bazancourt (Marne). — Noëlle a vingt ans et vingt enfants dans sa classe. Il y a quelques mois qu'elle enseigne le français dans une classe « pré-professionnelle de niveau » (équivalent de la quatrième) au C.E.S. de Bazancourt, à une vingtaine de kilomètres de Reims. Elle n'a reçu aucune formation pédagogique et n'est pas titulaire de son poste. Si on la croisait dans la cour on la prendrait pour une élève, avec son visage poupin et rougissant. Mais, dans sa classe, elle est bien la « maîtresse » de ces jeunes qui ont cinq ans de moins qu'elle. D'une voix aiguë et un peu forcée, elle lance : « Vous allez me trouver cinq adjectifs commençant par « il », « ir », « in », considérés comme préfixes. »

Rumeurs dans les rangs : « Cinq de chaque ? Hou la la ! ... »

— Si vous ne trouvez pas, votre dictionnaire peut vous aider. »

De notre envoyé spécial

Sur la pointe des pieds, comme un fidèle arrivant en retard à la messe, Mme Grojeanne, conseillère pédagogique, glisse jusqu'au fond de la classe et s'assied sans bruit. Elle commence à prendre des notes. Quelques regards fugitifs et intrigués passent par-dessus les épaules. Noëlle continue la leçon comme si de rien n'était. Bruissement des dictionnaires consultés. Dos voûtés sur les cahiers. Noëlle va de table en table. Un malin lance « in-corrigible », un agressif risque « imbécile », un consciencieux propose « in-correct ». Au tableau, Noëlle a écrit la définition du préfixe : *« Le préfixe est une particule qui se place devant la racine du mot pour en modifier le sens. »* La conseillère pédagogique note que cette définition paraît abstraite pour des élèves qui ne sont pas les plus doués du C.E.S. et qui, par-dessus tout, préfèrent les séances de travail manuel où ils montent et démontent des moteurs d'auto.

Après un quart d'heure de recherches personnelles, l'attention semble faiblir. Noëlle virevolte dans la salle. Les dos se voûtent de plus en plus. Il y a un flottement. Mme Grojeanne en profite pour prendre la classe en main en y associant la débutante.

Flottement

Mme Grojeanne s'arrête sur un mot proposé par un élève. Elle le décompose : « In-soupçon-né. » *« Que veut dire soupçon ? — C'est quand on a des doutes ! — Oui, très bien — Où est le préfixe dans insoupçonné ? — C'est soupçon. »*

En reprenant les élèves à leur niveau réel, en montrant à l'institutrice que le vocabulaire des enfants est plus pauvre qu'elle ne le croyait, la conseillère pédagogique ne vise pas à la mettre en difficulté. Elle veut lui faire sentir qu'il y avait peut-être, dans ce cours, une inadéquation des propos de la maîtresse aux capacités des élèves. *« J'ai voulu montrer qu'un exercice sur les préfixes et les suffixes ne sert à rien si les élèves n'ont pas de vocabulaire, et qu'il faut une alternance constante entre les recherches des élèves et les explications du maître. »*

Après le cours, Mme Grojeanne remettra à Noëlle un double des notes prises pendant le cours, *« pour bien montrer que ce n'est pas une inspection et que je n'écris pas un rapport »*. Elles parleront ensemble de ce qui s'est passé dans la classe.

« Je ne sais jamais, quand j'arrive dans une classe, quelle sera mon attitude et si j'interviendrai ou pas. Je ne le fais que quand je sens un flottement. Je n'interviens jamais si l'autorité du maître est en question, la discipline incertaine : dans ces cas-là, nous en parlons après. »

La fonction de conseiller pédagogique dans l'enseignement primaire — et auprès des instituteurs qui, comme Noëlle, enseignent dans le premier cycle — a été instituée en 1960, à une époque où l'éducation nationale a dû recruter hâtivement de nombreux maîtres mal formés pour faire face à la vague démographique. Il s'agit d'instituteurs chevronnés recrutés après un examen spécial et placés auprès des inspecteurs départementaux de l'éducation nationale. A la différence de ceux-ci, les quelque mille cinq cents conseillers n'ont pas de position hiérarchique : ils ne notent pas les instituteurs qu'ils visitent, n'influent pas sur le déroulement des carrières. Ce sont plutôt des instituteurs-conseils, des démarcheurs pédagogiques : *« Nous existons pour aider et non pour juger »*, dit Mme Grojeanne.

La principale activité des conseillers pédagogiques consiste à aller de classe en classe, le plus souvent à l'improviste, pour observer les débutants, stagiaires des écoles normales ou simples suppléants sans formation ni expérience. Rien ne leur interdit d'intervenir auprès des instituteurs titulaires, mais ceux-ci font moins souvent appel à eux. Mme Grojeanne, comme son collègue de Châlons-sur-Marne, M. Manœuvre, ne se rend jamais de sa propre initiative dans la classe d'un titulaire : ils répondent à la demande. *« Et la demande des titulaires grandit »*, note M. Manœuvre.

Conseiller pédagogique depuis plus de dix ans, peintre à ses heures, l'élocution un rien précieuse, suivons M. Manœuvre dans un cours moyen première année du quartier Verbeau, grand ensemble de dix mille âmes de la banlieue de Châlons. Mlle B..., vingt ans, fille élancée, distinguée, bachelière et suppléante depuis six mois, organise une séance d'activité d'éveil. Vingt-quatre élèves de neuf ans écoutent avec ravissement des chants d'oiseaux diffusés par un électrophone fatigué. *« Ecoutez le rouge-gorge, l'un des plus beaux oiseaux de nos sous-bois. »* Grandes photos, oiseaux empaillés, nids, sont présentés aux élèves par la maîtresse. Vient la phase d'observation active. Depuis ce matin, les enfants ont le privilège de contempler une tourterelle dans une cage. *« Décrivez la tourterelle,* demande Mlle B..., *comment est son corps ? » « Elle a un corps long. » « Et ses ailes ? » « Elle a de grandes ailes. » « Oui, et sa queue ? » « Elle a de grandes plumes. »*

Mlle B... note au tableau les observations, les regroupe par colonnes : le corps, les membres. Au fond de la classe, M. Manœuvre prend beaucoup de notes, il dessine même la tourterelle. Quand Mlle B... écrit que la tourterelle a un bec « fin et crochu », il hoche la tête d'un aid désapprobateur.

A aucun moment, il n'interviendra dans la classe, mais ensuite, il prendra à part Mlle B... et lui demandera, après l'avoir complimentée sur son « aisance » et avoir noté que « *ses élèves ont l'air heureux* », quels sont « ses objectifs ». Mlle B..., devenue soudain très timide, hésite : *« Leur développer l'esprit. » « Bien sûr, mais qu'est-ce qui est spécifique au C.M. 1, et que vous avez d'ailleurs bien fait ? »* Mlle B... l'ignore : *« C'est l'observation, le début de la formation scientifique avec la recherche, la classification — et même l'expérimentation. Allez au musée de Châlons. Il y a une salle de trois mille oiseaux. Conseillez aussi à vos élèves de se rendre au grand bazar : on y voit beaucoup de perroquets. Vous verrez d'ailleurs qu'ils ont vraiment, eux, le bec crochu ! »* Mlle B... approuve les suggestions, et quand M. Manœuvre lui reproche gentiment d'« *être un peu trop directive et de ne pas laisser assez s'exprimer les élèves* », elle l'admet volontiers. *« J'ai l'impression que vous avez peur que les élèves ne prennent le dessus ». « Non, pas vraiment. » « Bon, alors, je me suis trompé. D'ailleurs, dans l'ensemble c'est bien, ce que vous faites, c'est votre première année, mais c'est valable. »*

Tous les instituteurs auxquels M. Manœuvre rend ainsi visite de temps à autre n'ont pas les qualités de Mlle B..., dont il pense qu'elle a *« l'intuition pédagogique, plus nécessaire dans ce métier que les seules connaissances théoriques »*. Il y a des cas « *catastrophiques* » quand des instituteurs « *transforment leur classe en garderie* ». Cela devient alors une affaire d'inspecteurs.

Aux yeux des instituteurs, une certaine ambiguïté plane encore sur la mission des conseillers pédagogiques. *« Nous ne sommes pas des inspecteurs »*, dit Mme Grojeanne. Voire : *« Quand un conseiller vient dans ma classe*, confie une institutrice de la campagne, *cela me fait le même effet. D'ailleurs, je ne supporte la présence d'aucun adulte dans les classes, ce qui n'empêche pas que je souffre beaucoup de l'isolement. »*

Isolement. Le mot revient dans tous les témoignages. Même à Reims, dans les groupes scolaires, chacun est seul à bord de sa classe, et, après les cours, *« il faut rentrer chez soi pour ses propres enfants ou pour préparer les cours du lendemain »*.

La mission des conseillers pédagogiques ne se limite pas aux visites de classe. Ils ont aussi en charge l'organisation de journées de « formation continuée » auxquelles sont invités tous les instituteurs à raison de deux journées par personne et par an. Les conseillers réunissent les instituteurs d'une même région. *« Par rapport à l'enseignement théorique des écoles normales,* dit un titulaire, *c'est dix fois plus utile. Car c'est de la pratique vécue que l'on parle. La formation initiale, c'est l'abstraction, la formation continue, c'est la vie. »*

BRUNO FRAPPAT.

● RECTIFICATIF. — *Les nouveaux horaires de sixième.* Dans la présentation des nouveaux horaires applicables en classe de sixième à la rentrée 1977 avec la réforme Haby (*le Monde* du 19 mars), nous avons omis les deux heures d'éducation manuelle et technique. Cette discipline gagne une heure par rapport aux horaires actuellement en vigueur.

RELIGION

A l'occasion du quarantième anniversaire de l'Encyclique « Divini redemptoris »

Le cardinal Hœffner dénonce la « fausse voie du communisme »

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Le quarantième anniversaire de l'Encyclique Divini redemporis (19 mars 1937), dans laquelle Pie XI qualifiait le communisme d'« *intrinsèquement pervers* », a été célébré avec un certain relief par le journal et la radio du Vatican. L'idée centrale des commentaires est que cette condamnation reste valable, malgré les changements apparents qui ont pu se produire dans les pays de l'Est ou les positions nouvelles adoptées par certains P.C. européens.

Radio-Vatican a affirmé : *« Plutôt que d'en diminuer l'actualité, les limites historiques du document dues au contexte politique, social et économique en soulignent la portée prophétique et la validité permanente. »*

De son côté l'*Osservatore romano* a consacré deux pages à ce quarantième anniversaire avec des articles du cardinal *Joseph Höffner*, président de la conférence épiscopale allemande, du père Vincenzo Miano, secrétaire du secrétariat romain pour les non-croyants, et du Père Georges Cottier, consulteur du même organisme.

Dans son article, intitulé « La fausse voie du communisme », le cardinal Höffner rappelle *« les trois erreurs de ce système »* : l'athéisme, qui « *est immanent au marxisme* », la « *méconnaissance de l'homme, de sa dignité et de ses droits* » ; et le collectivisme. Selon le président de la conférence épiscopale allemande, *« les trois erreurs fondamentales entraînent un fossé insurmontable avec le christianisme et avec une forme de société libérale fondée sur la dignité de l'homme »*.

Le cardinal Höffner estime que *« des changements apparents »* se sont manifestés à l'Est depuis les crimes de Staline. Les chrétiens, souligne-t-il, y sont toujours persécutés. *« Il y a, en outre, dans le Sud et dans l'Ouest de l'Europe, des partis communistes qui, dans leur propagande, ne parlent plus de dictature du prolétariat et permettent un « socialisme à visage humain » Mais la conclusion est — et sur cela nous ne devons pas nous tromper — que le communisme, ni là où il est au pouvoir ni là où il adopte la règle démocratique, n'est prêt à renoncer à sa conception matérialiste. (...)*

» Même si les communistes bien-pensants ne veulent pas l'admettre, il conduira, par sa force intime, à la dictature et à une culture non-chrétienne. Pour cela, la doctrine de Pie XI reste une leçon pour nous aussi. »

R. S.

UNE NOUVELLE RÉPONSE DE L'ABBÉ DUCAUD-BOURGET AU CARDINAL MARTY

Les paroissiens de Saint-Nicolas manifestent une impatience croissante

Pour marquer la troisième semaine d'occupation de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris (5e), les catholiques traditionalistes sont venus très nombreux, de la région parisienne et de province, pour assister à la grand-messe chantée en latin selon le rite de saint Pie V, le dimanche 20 mars. La situation se durcit à Saint-Nicolas, où les occupants annoncent, pour le 22 mai, une cérémonie de confirmation présidée par Mgr Lefebvre ; date à laquelle Mgr Georges Gilson, évêque auxiliaire de Paris, devait confirmer des enfants de la paroisse.

Comme les dimanches précédents, les paroissiens de Saint-Nicolas ont dû assister à la messe dans un local privé. L'abbé Pierre Bellégo, curé de la paroisse, commentant l'Evangile du jour, a demandé aux fidèles de « prier pour tous les fils prodigues, mais aussi pour tous les fils aînés, forts de leur bon droit et de leur justice ». On prête au cardinal François Marty, archevêque de Paris, à qui l'abbé Ducaud-Bourget vient d'envoyer une nouvelle fin de non recevoir, l'intention de réunir les curés de Paris pour les consulter sur les prochaines décisions à prendre.

Dans une longue lettre qu'il a adressée à l'archevêque de Paris, l'abbé Germain Ducaud-Bourget, le chef de file des traditionalistes, répond point par point à l'homélie du cardinal à Notre-Dame (*le Monde* du 15 mars). *« Si vous nous aviez réservé la paternelle démonstration d'une visite, comme certains évêques le firent naguère aux dames prostituées et « occupantes »*, écrit-il, *vous auriez pu voir quelques milliers de fidèles en adoration devant le Saint-Sacrement, malgré les provocations d'une poignée de gens surexcités par un clergé déconcerté, à juste titre d'ailleurs. »*

L'ancien aumônier de l'ordre de Malte reproche ensuite à son archevêque d'avoir, *« du haut de la chaire »* donne une version des faits *« peu conforme à la réalité »*. *« Cela est grave*, poursuit-il, *car un cardinal émettant publiquement un jugement téméraire et calomnieux commet certainement un péché. »*

A l'offre que lui avait faite le cardinal de célébrer la messe avec lui, l'abbé Ducaud-Bourget répond : *« Je vous ai répondu que je le ferais, vous célébrant le nouvel* ordo, *moi l'ancien, preuve officielle de l'unité de foi dans la diversité des rites. Vous m'avez répondu par un cri d'alarme pour empêcher* « l'escalade de la vio- » lence ».

Il poursuit : *« Les bouddhistes viennent de pratiquer leur culte à Saint-Germain de Rennes. Il y a intercommunion protestante en Alsace : bravo ! Liberté, respect de cela, de ceci. Mais messe de saint Pie V, culte catholique romain : holà ! »*

En conclusion, il formule l'espoir *« que le bon sens pourra revenir à Paris, et qui Dieu y sera adoré selon le cœur loyal de ses enfants »*.

Le 19 mars, enfin, trois paroissiens de Saint-Nicolas ont rencontré l'abbé Ducaud-Bourget, pendant une demi-heure, sur le propre initiative, pour lui dire qu'après avoir fait preuve de *« patience évangélique »* pendant trois semaines, le moment arrive où la communauté paroissiale se verra obligée d'utiliser *« la force contre la violence pratiquée par les occupants »*.

« Nous avons été réduits à la violence, leur a répondu l'abbé Ducaud-Bourget. *Si vous qualifiez de « bavures » les excès qui ont suivi le concile, je vous dirais que la violence aussi fait partie des bavures inévitables. »* Quant à l'objet du litige, le prêtre intégriste a déclaré : *« Nous nous fichons éperdument du latin. Nous ne voulons pas de la messe de Paul VI, même enrobée de latin et de grégorien ! »*

A la question posée en conclusion de savoir s'il célébrait l'ancienne messe *« en communion avec le pape et l'archevêque de Paris »*, comme le rituel le demande, l'abbé Ducaud-Bourget a répondu : *« Non, je ne me sens pas en communion avec eux, mais je prie pour leur conversion. »*

A. W.

SCIENCES

Les États-Unis abandonnent leur projet de surgénérateur

Après bien des vicissitudes, le réacteur surgénérateur américain de Clinch-River, dans le Tennessee, vient de recevoir un coup mortel. Dans une lettre adressée au représentant démocrate de l'Iowa, M. Tom Harkin, l'un des opposants à la construction de ce réacteur, le président Carter écrit que « le réacteur surgénérateur à métal liquide représente un risque potentiel pour la sécurité ».

On savait depuis près d'un mois que la nouvelle administration américaine ne souhaitait pas le maintien dans le budget pour 1978 d'un crédit de 199 millions de dollars qui figurait dans les propositions budgétaires du président Ford et était destiné à la construction de ce réacteur.

Cela pouvait n'être qu'un nouveau retard de ce projet qui languit depuis 1972. En 1973, alors que les travaux commençaient à peine, une décision de justice les interrompait. En 1976, le gouvernement américain reprenait le contrôle du projet, auparavant partagé avec la Tennessee Valley Authority, qui est une entreprise publique, et la firme Continental Edison. Le projet était vivement critiqué dans le pays, mais il avait l'appui du président Ford, qui estimait que les surgénérateurs seraient dans l'avenir indispensables au développement économique des Etats-Unis.

Mais en mettant en cause la sécurité de ce type de réacteurs, le président Carter prend en fait une décision d'abandon. On imagine mal que des arguments économiques puissent l'emporter sur des considérations de sécurité. D'autant que le président Carter se pique d'une certaine compétence en matière de technologie nucléaire.

De plus, le projet de surgénérateur était en contradiction complète avec l'actuelle politique américaine en matière de retraitement de combustible. Persuadés que la dissémination de l'arme nucléaire est inéluctable si du plutonium est disponible, les Etats-Unis s'opposent par tous les moyens à ce que de nouveaux pays rejoignent le petit groupe de ceux qui peuvent actuellement retraiter le combustible et en extraire du plutonium. Ils souhaitent que ces pays interrompent pour plusieurs années le retraitement, ce qu'ils ont eux-mêmes fait.

Or les surgénérateurs consomment du plutonium et leur intérêt est d'en produire plus qu'ils n'en utilisent. Leur développement passe donc par une extension rapide du retraitement des combustibles irradiés et un important accroissement de la production mondiale de plutonium. Ce que les Etats-Unis refusent.

L'abandon de leur programme de surgénérateurs est donc dans la logique des choses. Et cela met la France dans une position inconfortable. Ayant construit Phénix, et mettant en chantier le réacteur Super-Phénix de Creys-Malville, elle reste la seule à développer la filière des surgénérateurs. Mais puisque le président de la République a décidé en décembre dernier que la France n'exporterait plus d'usines de retraitement, comment pourrait-on espérer vendre des centrales qui n'ont d'intérêt que si on retraite leur combustible ?

Comme Concorde ou la filière graphite-gaz, Super-Phénix est bien parti pour être une brillante réussite technique sans avenir économique.

MAURICE ARVONNY.

● *La huitième médaille d'or Niels Bohr* vient d'être attribuée au professeur Hans Bethe (Etats-Unis), prix Nobel de physique 1967. Cette distinction, créée en 1955 par l'Association nationale des ingénieurs danois, est destinée à honorer un chercheur qui a contribué au développement de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. — *(Corresp.)*

« Les installations nucléaires fleurissent dans les pays qui n'acceptent pas les protestations »

écrit « The Economist »

Commentant les effets des protestations des écologistes, l'hebdomadaire britannique *The Economist*, se pose la question.

« Combien les Arabes vont-ils gagner à tout cela ? Quelques hypothèses radicales sont à faire. Supposons donc radicalement que les constructions de réacteurs nucléaires sont désormais arrêtées en Allemagne, que celles des Américains sont diminuées de moitié et que les autres pays de l'Ouest se limitent aux trois quarts de la capacité nucléaire prévue pour 1985, tout cela en raison des protestations ; alors les pays de l'O.C.D.E. auront besoin de trouver 200 millions de tonnes d'équivalent pétrole supplémentaires en combustible fossile cette année-là pour satisfaire la demande prévue. Ce qui correspond à la totalité de la production d'une province pétrolière majeure comme la mer du Nord. Seul le Moyen-Orient serait effectivement capable de fournir cette énergie supplémentaire (...).

» Pendant ce temps, écrit encore ce journal, *des pays qui ne tiennent pas compte de la contestation, qui ne pratiquent pas la démocratie, sont laissés libres d'entrer sans ennuis et sans doutes dans l'âge nucléaire. Les installations nucléaires sont retardées en Allemagne, en Scandinavie, en Amérique. Mais en Russie, en Iran, en Corée du Sud, elles fleurissent. »*

En Allemagne fédérale

VIOLENTS INCIDENTS AU COURS D'UNE MANIFESTATION CONTRE LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE

(De notre correspondant.)

Bonn. — De nouveaux affrontements très violents se sont produits, samedi 19 mars, sur le site d'une future centrale atomique à Grohnde, en Basse-Saxe, sur les bords de la Weser. Une cinquantaine de manifestants et une cinquantaine de policiers ont été blessés.

La manifestation, à laquelle participaient environ quinze mille personnes, avait été organisée par les comités de défense de l'environnement, qui entendaient protester contre la construction d'une telle centrale. Plusieurs milliers de policiers empêchaient les manifestants d'atteindre le terrain. Ils ont été attaqués par quelque cinq mille militants d'extrême gauche.

Les manifestants ont été repoussés après avoir détruit une partie d'un grillage de clôture. M. Albrecht, ministre-président de Basse-Saxe, a demandé au gouvernement fédéral d'interdire la Fédération communiste d'Allemagne de l'Ouest (K.B.W.), groupe d'inspiration « maoïste » qu'il accuse d'être une « association criminelle » responsable des affrontements.

DANIEL VERNET.

[En novembre 1976, une manifestation anti-atomique avait fait plus de deux cents blessés à Brokdorf, au Schleswig-Holstein ; puis, en février dernier, trente mille adversaires de l'énergie nucléaire s'étaient réunis dans la même région. Les écologistes ont aussi obtenu un succès à Wyhl (situé dans la vallée du Rhin, en face de Colmar), où le tribunal administratif de Fribourg a interdit, pour des raisons de sécurité, la construction d'une centrale atomique.]

SPORTS

RUGBY

LA FRANCE INVAINCUE DANS LE TOURNOI DES CINQ NATIONS

Les plus forts deviendront-ils les meilleurs ?

De notre envoyé spécial

Dublin. — Le jeune Fergus danse au son des pipeaux et des violons, très droit, épaules immobiles, bras collés au corps, jambes agiles, les pieds battant le sol. Il danse la gigue, ce samedi soir, dans un club goélique de Black Rock, près de Dublin. Il y a quelques heures, l'équipe d'Irlande a perdu son match contre la France. Que lui importe à lui, Fergus, que l'équipe au trèfle ait perdu ? On lui a dit qu'elle s'était comportée vaillamment, qu'elle avait failli abattre les colosses français. Alors ? Ils ont perdu bien des batailles, les Irlandais. Ils n'ont jamais craint la défaite, seulement la résignation. Et Dieu sait — et saint Patrick aussi sait — que l'équipe de Tom Grace ne s'est pas résignée, ce 19 mars, face aux visiteurs français.

On savait que ce serait dès l'abord la ruée. Si les guérilleros irlandais ne bousculaient, d'entrée de jeu, les gros chevaliers français, ils étaient perdus. Bien sûr, ils se ruèrent, portés par les acclamations de leur peuple enchanté. Furia n'est pas un mot gaélique, mais samedi il était à coup sûr irlandais. Vingt-cinq minutes durant, le gros pack des tempêtes bâti par les sélectionneurs français tangua péniblement : dominés en poids, en taille, en technique, en expérience, en cohésion les joueurs habillés de trèfle crépitaient de fureur de vaincre. Jouant son soixante-deuxième match pour l'équipe d'Irlande, Mike Gibson, au mufle roux et aux jambes fines alternait coups de patte et coups de boutoir, rappelant qu'il est encore, à trente-quatre ans, le plus grand trois-quarts centre de sa génération. Mais la cuirasse française tint bon, plutôt mieux qu'à Twickenham un mois plus tôt. Plus rien à faire pour les gens de Dublin finalement battus 15 à 6.

Ce quart d'heure là

C'est pourtant vers la soixante-cinquième minute que se passa ce qui fait qu'on gardera en mémoire ce match hérissé, hargneux, cet affrontement belliqueux, trop belliqueux, entre envahisseurs gallo-romains et tribu gaélique. Un coup de pied d'Aguirre vient de porter l'avance française à 9 points. L'équipe tricolore est désormais hors de portée de sa rivale. Alors on vit ce que c'est que la fierté. Piétinés, submergés, écrasés, les joueurs qui n'étaient plus vêtus de vert, mais de boue, décidèrent que l'on n'est humilié que si l'on veut bien l'être. Ici, à Lansdowne-Road, où Jack Kyle et Willie MacBride ont donné la leçon à deux générations de joueurs du monde entier, cela ne serait pas. A 16 h. 10, ils étaient voués au désastre. A 16 h. 20, ils étaient redevenus des vainqueurs possibles.

Chers Irlandais à l'imagination folle, qui ne croyaient jamais qu'il n'est plus temps de croire ! Chers Irlandais qui vous battez si bien, le trèfle au poing on n'oubliera pas ce quart d'heure-là qui annonce de fiers lendemains pour une équipe au cœur et aux muscles frais...

En face, ils étaient les plus forts. Simplement. En cinquante minutes, les avants français avaient imposé, de mêlée en mêlée, leur force physique, leur autorité, leur cohésion. Vertus romaines, organisées pour la domination. Comment le tissu irlandais n'aurait-il pas fini par se déchirer ?

La déchirure

La déchirure, c'est à la cinquantième minute qu'on la vit s'accomplir, sur une contre-attaque française qui fut comme une fusée éclairante jetée sur ce match orageux, couvert, nocturne. Romeu, qui n'en est pas ce samedi à une maladresse près, rate un dégagement sur ses 22 mètres. Averous est là, pour récupérer et passer à François Sangali, qui, systématiquement oublié par son demi d'ouverture, trouva là l'occasion, par raccroc, de rappeler quel bon joueur il est. Un coup de reins, un crochet, quelques foulées — et puis à sa gauche, un appel : « François ! » C'est Aguirre qui réclame la balle, Aguirre lancé de tout son corps, de tout son poids, qui débouche de ses Pyrénées comme un torrent, inondant l'herbe grasse de Lansdowne-Road d'une longue coulée. Ces 30 mètres de galop infléchi en larges courbes, c'est bien ce qu'on a vu de plus beau ce jour-là, couronnés par le surgissement de deux avants au maillot bleu, Paco et puis Bastiat qui file de l'allure d'un trois-quarts aile dans l'en-but irlandais.

Vraie victoire, en tout cas, que celle du XV de France à Dublin, plus clair, à coup sûr, que le succès rapporté un mois plus tôt de Londres — et non plus salie par la brutalité d'un joueur, — comme celle qu'il obtint contre l'Ecosse à Paris. S'il y eut sur la pelouse de Dublin un geste condamnable, apparemment négligé par l'excellent arbitre écossais, M. Hosie, il ne fut pas pour une fois à porter au compte d'un joueur tricolore, mais du talonneur irlandais Weelhan, assommant Averous étendu au sol d'un coup de pied apparemment délibéré.

Mais la présence de Gérard Cholley dans l'équipe tricolore n'en restait pas moins regrettable, et si l'exemplaire public irlandais a su mieux garder son sang-froid que celui de Twickenham, les relations avec les nations britanniques demeureront altérées par cette incapacité des dirigeants français à tirer les conséquences pratiques de leur condamnation verbale du jeu dangereux.

Ce « grand chelem » du XV français a une signification : il couronne un style de jeu, une évolution de ce sport où sont désormais investies trop de passions nationalistes pour que l'esprit de fête ne le cède à la volonté de vaincre à tout prix. Ce prix, c'est à la force obstinée, à l'efficacité sévère, à l'organisation implacable, à la grise prudence, qu'il faut le payer.

Les véritables dimensions

Ce qui est significatif, ici, ce n'est pas seulement que l'équipe de France ait battu cette année toutes les équipes britanniques. C'est aussi qu'elle n'ait été battue que par l'équipe qui, modelée sur elle, joua un certain dimanche de novembre plus vite et ardemment qu'elle : celle de Roumanie, autre machine de combat.

Alors, voici venu le temps des croix de guerre sur la ligne de feu ? Celui des citations à l'ordre de l'armée ? Il est probablement trop tard pour arracher ce jeu aux faiseurs de marches militaires et de coups de clairon. Mais peut-être pas trop tard pour lui rendre au moins ses véritables dimensions : celles d'un jeu qui se joue, de part et d'autre, à quinze joueurs. Les sélectionneurs français ont construit une formidable ligne d'avants qui compte, avec Paco, Paparemborde, Rives, Skrela, Bastiat, quelques joueurs d'exception capables de conquérir n'importe quelle balle, et aussi de la jouer eux-mêmes comme on le leur a vu faire plusieurs fois cette année, superbement.

Mais enfin les avants, fussent-ils d'une dimension, d'une qualité exceptionnelles, n'ont pas pour objectif de réduire leurs arrières au rang de ramasseurs de balle. On incriminera bien sûr les deux joueurs-charnière chargés de transmettre la balle de ceux-là à ceux-ci, et dont on peut dire que, tout au long de cette saison, avec l'exception du match-promenade contre les Ecossais, ils s'en sont prudemment gardés.

Un pack dominateur, bâti entre Garonne et Pyrénées, a remporté le Tournoi des nations avec une sorte de pesanteur majestueuse. Mais cette victoire, il faudrait maintenant l'élargir à l'ensemble de l'équipe censée représenter le rugby français, dans sa puissance et sa diversité. L'équipe commandée par Jacques Fouroux a prouvé que pour la combativité, la discipline, l'esprit de corps, elle était pour un temps la plus forte. Et si elle s'avisait de nous montrer, l'année prochaine, qu'elle peut être aussi la meilleure ?

JEAN LACOUTURE.

FOOTBALL

La « faillite » du Stade rennais

Avec le retour à la formule des matches « aller » et « retour », les résultats des seizièmes de finale de la Coupe de France ont été conformes à la logique. Trois fois seulement la hiérarchie n'a pas été respectée : par l'A.S. Vauban-Strasbourg (division d'honneur) face à Haguenau (3e division) et par deux équipes de deuxième division, Strasbourg et Lorient, qui ont éliminé respectivement Lille et Rennes.

L'avenir de ces deux dernières équipes, déjà pratiquement condamnées en championnat à la relégation en deuxième division paraît d'autant plus sombre qu'elles comptaient beaucoup s rual comptaient beaucoup sur la Coupe pour réduire leur important déficit. Si M. Pierre Mauroy, le maire de Lille, s'était engagé avant sa réélection, à prendre en charge ce déficit après l'adoption par le club du statut des sociétés d'économie mixte, la situation paraît beaucoup plus critique en Bretagne, où M. Bernard Lemoux, le président du Stade rennais tenait après le match des propos alarmistes.

Depuis plus d'un mois, le président du Stade rennais cherche en vain un successeur. Il convient de préciser que depuis le 13 juillet 1967 les présidents d'associations régies par la loi de 1901 sont responsables d'un éventuel déficit sur leur fortune personnelle, à moins que leurs successeurs n'acceptent de prendre en charge ce passif...

Sans donner de précisions sur l'ampleur du déficit, M. Bernard Lemoux avouait qu'il n'était plus en mesure d'assurer le paiement des salaires des joueurs et que son club ne pouvait plus régler les cotisations à l'U.R.S.S.A.F. et les déplacements à la S.N.C.F. Il reprochait à la municipalité de verser au club une subvention de 400 000 francs par an inférieure à ce que lui reverse le Stade rennais (330 000 F de taxes sur les spectacles et 30 000 F de patente).

Si la nouvelle municipalité rennaise n'intervient pas ou si un successeur ne se présente pas rapidement, M. Bernard Lemoux envisage de ne plus déplacer son équipe et de déclarer forfait pour la suite du championnat de France.

Automobilisme

Mort du pilote brésilien Carlos Pace

Le pilote brésilien Carlos Pace a été tué, vendredi 18 mars, dans un accident d'aviation. Le monomoteur de tourisme à bord duquel se trouvait Carlos Pace et deux autres personnes a percuté contre le sol, pour une cause inconnue, à environ 500 kilomètres de Sao-Paulo. Ce sont les difficultés d'identification qui ont retardé l'annonce de la mort du pilote brésilien.

Agé de trente-trois ans, marié, père d'un enfant, Carlos Pace comptait parmi les plus habiles pilotes de formule 1. Son palmarès, qui ne comportait qu'une victoire en grand prix (au Brésil, en 1975), traduit sans doute mal ses qualités. C'est en 1972 que Carlos Pace avait fait ses débuts en formule 1 sur March, il avait par la suite conduit pour Surtees et enfin pour Brabham avec qui il était lié depuis 1974.

Démission de M. Enzo Ferrari

M. Enzo Ferrari a annoncé, samedi 19 mars, sa démission de son poste de président-directeur général de la firme automobile qui porte son nom. Agé de quatre-vingts ans, M. Enzo Ferrari a déclaré qu'en raison de son état de santé il était désormais dans l'impossibilité d'accorder le temps nécessaire à l'exercice de ses responsabilités. Il n'est cependant pas exclu que quelques divergences de vues avec Fiat, qui contrôle financièrement Ferrari, aient précipité la décision de M. Enzo Ferrari, encore que les deux parties n'aient jamais fait officiellement état de ces éventuels désaccords. M. Enzo Ferrari, au reste, conserve un poste de conseiller, et, dans la lettre qu'il a adressée au conseil d'administration de sa société, il précise qu'il demeure à la disposition de ceux auxquels il pourrait être utile.

Cyclisme

MILAN-SAN-REMO : il manquait un grand capitaine

De notre envoyé spécial

San-Remo. — On savait bien que Milan-San-Remo n'inspirait plus les Français. En l'occurrence, on peut se demander si les absents, qui ont presque toujours tort, n'ont pas eu raison pour une fois de renoncer à cette course folle. Elle exige de l'audace et de la virtuosité, voire de l'imagination. C'est dire qu'elle ne concerne guère nos routiers professionnels. Lesquels ont décidément oublié leurs « classiques ».

Le premier d'entre eux, Guy Sibille, a terminé treizième. Il faut ensuite descendre à la quarante-troisième place pour trouver Patrick Béon et Thévenet, qui ne fait pas partie du premier peloton, fort de cinquante unités, et a perdu quarante-deux secondes dans la montée du Poggio. Ne les accablons pas. En son temps, Jacques Anquetil s'était déjà déclaré allergique à cette épreuve vertigineuse que l'on dispute — il avait trouvé la formule — « *les poignées de freins dans les reins et les doigts crispés sur le guidon* ».

Eddy Merckx, qui possède toutes les qualités du champion de haut niveau, avait résolu les problèmes de Milan-San-Remo au point de l'inscrire à son palmarès à sept reprises. Mais il n'était pas suffisamment en forme pour convoiter une huitième victoire, samedi 19 mars, ni pour jouer un rôle essentiel, et Freddy Maertens était trop isolé au sein d'une équipe très affaiblie pour prétendre à sa succession.

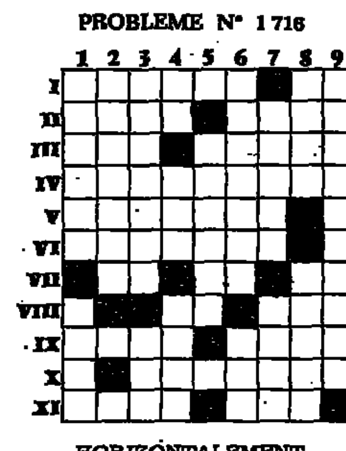
Il manquait en somme un grand capitaine de route capable de contrôler les mouvements offensifs, et la réussite a souri au plus adroit, le Néerlandais Jan Raas, qui a trompé la vigilance des routiers sprinters à proximité du but. Pourtant, soyons francs, on ne gagne pas le Milan-San-Remo uniquement en se montrant habile et inspiré. Il faut disposer de solides ressources, il faut avoir du tonus et le surprenant vainqueur de la Via Roma avait déjà fait la preuve de son talent avant Milan-San-Remo. Il ne s'agit pas au demeurant d'un inconnu puisqu'il a gagné, en 1976, le championnat des Pays-Bas.

JACQUES AUGENDRE.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1716



HORIZONTALEMENT

I. Casus belli ; Un petit tour en Chine. — II. Attire le pêcheur ébroïcien ; Se projette à l'occasion. — III. Marque d'amertume ; Coule en Italie. — IV. Si on les regarde, on voit rouge ! — V. A changé de cap. — VI. Prénom. — VII. Un point dans l'eau ; Conjonction ; Symbole. — VIII. Maigre pitance ; Fut quelque peu troublé par sa découverte. — IX. Apporté par une soubrette du répertoire ; Se creuse avec le temps. — X. Opérations militaires. — XI. Résultat des courses ; De quoi troubler les petites Anglaises.

VERTICALEMENT

1. Soulevée et tordue par une forte explosion ; Arrivent non sans bruit. — 2. Travaille toujours avec... application. — 3. Figure qui n'a vraiment rien de sympathique ; Dissipe. — 4. Pronom ; Se manifeste comme il peut ; Couleur tendre. — 5. Affaires indigènes. — 6. Prenait des mesures de protection ; Se conduisit très mal. — 7. Arme ; Monta la Garde. — 8. Flot descendant ; A déchiffrer ! — 9. Sûrement bien accueillies.

Solution du problème n° 1715

Horizontalement

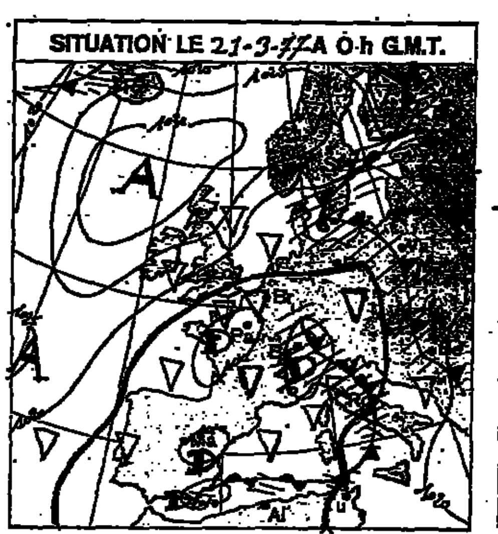
I. Maîtresse. — II. Almées. — Ti ; Ripage. — IV. Ecarteler. — V. Renier. — VI. Sereins. — VII. In ; Narral. — VIII. Taenia. — IX. Excessive. — X. Sous ; Na ! — X. SS ; Ecole.

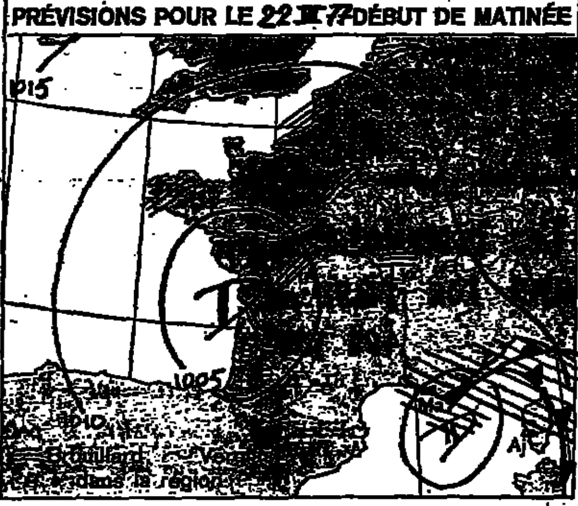
Verticalement

1. Maternités. — 2. Alice ; Naxos. — 3. Im ; Ans ; Ecus. — 4. Terriennes. — 5. Réitérais. — 6. Espéreras. — 7. Al ; Ir ; Ino. — 8. Sage ; Na ; Val. — 9. Erosive.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts

Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 21 mars à 0 heure et le mardi 22 mars à 24 heures :

Une zone dépressionnaire complexe maintiendra sur la France un temps frais et variable avec pluies et averses intermittentes. Une zone nuageuse et pluvieuse liée à une perturbation actuellement située au sud des Baléares remontera vers le nord et affectera progressivement les régions du Sud-Est au Jura.

Mardi, après quelques brouillards matinaux dans le Centre, le ciel sera en général assez nuageux, avec des éclaircies un peu moins rares sur la moitié ouest du pays et des averses ou des pluies intermittentes à caractère localement orageux. Sur le quart sud-est de la France, le temps sera plus couvert et les pluies plus continues, notamment sur les massifs (Alpes, Jura et est du Massif Central), avec de la neige au-dessus de 1 100 - 1 200 mètres.

Les vents seront modérés ou assez faibles, de direction variable.

Les températures seront en légère baisse et des gelées matinales pourront se produire dans l'intérieur.

Lundi 21 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 010,3 millibars, soit 757,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 mars ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 14 et 5 degrés ; Biarritz, 12 et 5 ; Bordeaux, 12 et 4 ; Brest, 10 et 5 ; Caen, 11 et 4 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 11 et 0 ; Dijon, 8 et 1 ; Grenoble, 7 et 1 ; Lille, 11 et 3 ; Lyon, 8 et 0 ; Marseille, 13 et 5 ; Nancy, 12 et 5 ; Nantes, 12 et 3 ; Nice, 10 et 5 ; Paris-Le Bourget, 14 et 1 ; Pau, 10 et 2 ; Perpignan, 17 et 7 ; Rennes, 11 et 5 ; Strasbourg, 14 et 6 ; Tours, 11 et 5 ; Toulouse, 12 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 8 degrés ; Amsterdam, 13 et 6 ; Athènes, 17 et 13 ; Berlin, 10 et 5 ; Bonn, 14 et 6 ; Bruxelles, 11 et 5 ; Iles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 6 et 3 ; Genève, 8 et 6 ; Lisbonne, 15 et 6 ; Londres, 11 et 5 ; Madrid, 11 et 4 ; Moscou, 1 et 0 ; New-York, 5 et 4 ; Palma-de-Majorque, 17 et 8 ; Rome, 17 et 9 ; Stockholm, 2 et 1.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 mars 1977 :

DES DECRETS

● Supprimant le tribunal de commerce d'Yvetot (Seine-Maritime).

● Modifiant le décret n° 70-1186 du 17 décembre 1970 relatif au recrutement et l'avancement du personnel secondaire des services médicaux des établissements d'hospitalisation, de soins ou de cure publics.

● Relatif au statut des personnels départementaux de Paris.

● Relatif au statut particulier des attachés de la commune de Paris et arrêtés du 18 mars 1977 fixant les classement et échelonnement indiciaires de ces personnels.

Bienfaisance

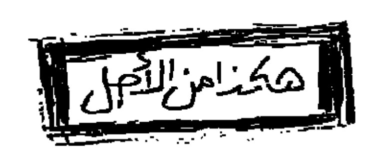
● *L'association Villages d'enfants S.O.S. de France*, qui recueille les orphelins d'une même famille et se charge de leur éducation au sein d'un « village » — il en existe sept en France, — lance un appel à toutes les personnes susceptibles d'aider l'association, soit en offrant leur contribution financière, soit en offrant leurs services.

* Villages d'enfants S.O.S. de France, 62, rue de Rome, 75008 Paris. Tél. : 387-99-03.

Stages

● *Pour les femmes désirant travailler ou retravailler*, l'université Paris-V organise à partir du 18 avril et pendant vingt et un mois un stage de préparation au diplôme universitaire de technologie de gestion des entreprises, option finances et comptabilité.

* I.U.T. de Paris, 143, avenue de Versailles, 75016 Paris. Tél. : 525-63-85.



SPORTS

JUDO

Les championnats de la «nouvelle donne»

Etalés pour la première fois sur deux jours, samedi 19 et dimanche 20 mars, ces championnats de France de judo par catégorie de poids ont été organisés avec une rigueur et un sérieux peu fréquents autour des tatamis de compétition. C'était la preuve que les combattants n'ont pas besoin d'un entraîneur qui vociférait sur le bord du tapis, pour mener convenablement leurs assauts. Démonstration également que l'horaire des compétitions pouvait être parfaitement planifié.

Pourquoi, dans ces conditions, fallait-il qu'en raison des « impératifs » du direct télévisé la finale des poids lourds soit avancée pour se dérouler ainsi en même temps que les derniers combats de classement ? Ce bouleversement de dernière minute n'a assurément pas permis de mieux suivre la compétition.

Cela dit, l'importance de ces championnats était pareille à celle des années précédentes : même public de familiers clairsemés qui venaient encourager les camarades de club, mêmes arbitres qui discutaient indéfiniment des règles entre deux assauts, mêmes champions — bien que Jean-Paul Coche ait pris sa retraite et que l'étoile de Jean-Jacques Mounier se soit éteinte — qui rivalisaient en force et adresse. Pourtant il y avait une innovation d'importance : sept catégories de poids au lieu de cinq (moins de 60 kilos ; moins de 65 kilos ; moins de 71 kilos ; moins de 78 kilos, moins de 86 kilos ; moins de 95 kilos ; plus de 95 kilos).

Il s'agissait donc d'une « *nouvelle donne* » de l'élite du judo français en vue des championnats d'Europe d'abord (Ludwigshafen, au mois de mai) et des championnats du monde ensuite (Barcelone, à la fin septembre). Il n'y a pas eu de révélation. A l'exception du junior Lebaupin, en super-légers, tous ceux qui sont montés sur le podium fréquentaient le haut des classements dans les anciennes catégories. Toutefois, il y a beaucoup à dire sur ce nouveau découpage.

Les puristes considèrent, en effet, que les catégories de poids sont une hérésie, les « *petits* » devant être capables de vaincre les « *gros* » grâce à leur agilité et leur rapidité. Cet esprit subsiste dans les combats tous gabarits confondus. On peut néanmoins admettre qu'à technique égale un garçon de 60 kilos a peu de chances, face à un géant de 120 kilos. Pour donner à chacun un espoir de succès égal, il n'y a donc pas d'autre solution que le découpage en catégories de poids. Les chances sont-elles mieux réparties avec sept catégories qu'avec cinq ? Il est difficile de répondre exactement à la question. En revanche, il est certain que la qualité des compétitions en a été sensiblement modifiée.

Le retour de Decherchi

Pliés en deux comme des arthritiques, décochant de vilains coups de pied, attaquant essentiellement avec des mouvements d'épaules désordonnés, les super-légers (moins de 60 kilos) ont donné un spectacle bien décevant. Déjà frêles, des athlètes amaigris pour « *faire le poids* », n'ont guère convaincu, bourdonnant plutôt comme des mouches contre la vitre. Les mi-légers (moins de 65 kilos) et les légers (moins de 71 kilos) ont offert des prestations à peine plus relevées. Seuls les deux titulaires de Maisons-Alfort, Vial et Landart, se sont livrés en finale un assaut au cours duquel le judo n'était pas réduit à une ou deux techniques bâtardes.

L'expérience de la deuxième journée de combats a été plus concluante. Chacun a paru nettement plus à l'aise dans les nouvelles catégories de poids. Il n'y a pas de commentaires particuliers à faire sur la victoire un peu laborieuse du Marseillais Tchoulouyan, en mi-moyens (moins de 78 kilos) ni sur le succès éclatant de l'Italo-Britannique d'Avignon, Parisi, en mi-lourds (moins de 95 kilos). Le titre tout neuf de Gérard Decherchi a mérité en revanche, qu'on s'y arrête. Brillant junior dans les années 60, *Gégé* n'avait jamais noué avec le succès chez les seniors. Les kilos de muscles dont il était bardé l'engonçaient. Amaigri, il a fait un remarquable travail au sol aux dépens du champion lourd de 1973, Tripet, lui aussi « dégraissé ». Lentement, précisément, Decherchi a dégagé un bras de son rival, coincé entre deux cuisses puissantes pour lui porter une clé douloureuse et victorieuse.

En lourds, la victoire du champion du Midi, Jean-Luc Rougé, était prévisible. La seconde place de Raymond Cairaschi l'était moins. Après avoir longtemps traîné sans conviction sa longue carcasse sur les tapis, le Cannois s'est révélé cette année, avec quelques kilogrammes de plus et une volonté nouvelle de gagner. Il avait été remarqué lors du dernier tournoi de Paris et de la Coupe Kioto. Dimanche, il a failli provoquer la surprise en bousculant durement Jean-Luc Rougé au début de leur assaut final.

Du médiocre mais aussi du bon, donc, au bout de ce nouveau découpage des catégories puisque des garçons ont pu s'affirmer. Reste maintenant à savoir si les nouveaux champions confirmeront au niveau européen et au niveau mondial leurs performances. Le choix des sélectionneurs sera d'autant plus difficile que, désormais, chaque pays ne pourra engager qu'un athlète par catégorie de poids dans une compétition internationale.

ALAIN GIRAUDO.

TENNIS

La France élimine la Suisse en Coupe Davis

L'équipe de France de Coupe Davis, après deux journées sur la surface synthétique extrêmement rapide du Sporthalle de Zurich, a éliminé celle de Suisse, menant par 3 victoires à 0 avant la fin de la rencontre. Dans le premier simple, Patrice Dominguez a battu Petr Kanderal en trois sets, non sans se faire accrocher au deuxième (6-3, 16-14, 6-4). Dans le second, Jean-Louis Haillet, qui étrennait sa sélection de joueur de simple en Coupe Davis un quart de siècle après son père, s'est montré sous son meilleur jour, nullement impressionné par la réputation du numéro un junior mondial Heinz Gunthardt, attaquant vigoureusement celui-ci au contraire, tant au service qu'à la volée et l'emportant sans faire de quartier (6-3, 6-3, 6-3). Cependant, dimanche, la paire française Dominguez-Haillet trouva plus de résistance chez les Suisses Kanderal-Sturdza, qui les poussèrent aux cinq sets (4-6, 9-7, 4-6, 6-1, 6-4).

La France doit affronter au début du mois de mai le vainqueur du match Allemagne de l'Ouest-Pologne.

Les résultats

Athlétisme

INTERNATIONAL DE CROSS-COUNTRY A DUSSELDORF

1. Léon Schots (Belg.), les 12,3 km en 37 min. 43 sec. ; 2. Lopes (Port.), à 5 sec. ; 3. Uhlemann (R.F.A.), à 9 sec. ; 4. Fava (It.), à 10 sec. ; 5. Ford (G.-B.), à 11 sec. ; 6. Robertson (N.-Z.), à 14 sec. ; 7. Kismont (Belg.), à 21 sec. ; 8. Simmons (G.-B.), à 29 sec. ; 9. Black (G.-B.), à 30 sec. ; 10. Sellik (U.R.S.S.), à 31 sec., etc.

Classement par équipes. — 1. Belgique, 126 pts ; 2. Grande-Bretagne, 129 ; 3. U.R.S.S., 144 ; 4. R.F.A., 238.

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (vingt-septième journée)

A trois journées de la fin de la compétition, Caen, vainqueur à Clermont-Ferrand, possède désormais les plus grandes chances de supplanter Villeurbanne. Les Normands doivent en effet disputer deux rencontres dans leur salle.

Tours b. *Bagnolet	89-81
*Villeurbanne b. Nice	96-92
*Berck b. Le Mans	112-96
*Stade français et Orthez	82-82
Lyon b. *Tarare	95-94
*Monaco b. Challans	72-68
Caen b. *Clermont	91-81
*Antibes b. Valenciennes	105-99

Classement. — 1. Caen, 71 pts ; 2. Villeurbanne, 69 ; 3. Berck et Le Mans, 62 ; 5. Tours, Antibes et Nice, 59 ; 8. Bagnolet, 57 ; 9. Orthez, 56 ; 10. Monaco, 53.

Football

COUPE DE FRANCE (seizièmes de finale)

(Entre parenthèses figurent les résultats des matches « aller » : en gras les clubs qualifiés.)

DIVISION I

Lens b. *Metz	2-1	(2-0)
*Nantes b. Troyes	4-2	(2-0)
DIVISION I CONTRE DIVISION II		
*Bordeaux b. Avignon	2-1	(0-0)
*Saint-Etienne b. Auxerre	3-1	(0-0)
*Rennes b. Lorient	1-0	(0-2)
*Reims b. Gazelec Ajaccio	3-2	(0-0)
*Angers b. Brest	5-2	(0-2)
*Lille et Strasbourg	2-2	(0-4)
*Paris-St-Germain b. Caen	3-2	(2-0)
DIVISION I CONTRE DIVISION III		
*Nîmes b. Pail.-Montpellier	3-2	(3-0)
*Sochaux b. La Rochelle	2-0	(5-1)
DIVISION II		
Gueugnon b. *Châteauroux	3-1	(2-1)
*Monaco b. Cannes	4-1	(1-1)
DIVISION II CONTRE DIVISION III		
*Rouen b. Malakoff	5-3	(2-0)
DIVISION III CONTRE HONNEUR		
*Haguenau b. V. Strasbourg	2-1	(0-1)

Le match Nice-Villemomble a été reporté à une date ultérieure, la pluie ayant rendu le terrain niçois impraticable.

Le tirage au sort des huitièmes de finale sera effectué le 23 mars.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (seizième journée)

POULE A

Saint-Maur b. Gagny	23-20
Stade marseillais U.C. b. ASEA Toulouse	18-16
Dijon b. Toulouse U.C.	22-14
Ivry b. Nîmes	24-16
Colombes b. ASU Lyon	21-10

Classement. — 1. Stade marseillais U.C., 46 pts ; 2. Dijon et Saint-Maur, 45 ; 4. Gagny 32 ; 5. Ivry et ASEA Toulouse, 28.

POULE B

Strasbourg b. Nancy	20-19
Altkirch et PUC	18-18
A.S.P.T.T. Metz b. Mulhouse	28-21
St. messin E.C. b. Voltaire	17-14
APAS Paris b. Gonfreville	20-19

Classement. — 1. A.S.P.T.T. Metz, 46 pts ; 2. Strasbourg, 40 ; 3. PUC, 34 ; 4. Altkirch, 33 ; 5. Gonfreville, 32.

Judo

CHAMPIONNATS DE FRANCE FINALES

Mi-légers. — Guy Lebaupin (Orléans) bat Alain Veret (Lille), koka ; 3es : Lecerf (Lille) et Colleuil (Saint-Laurent-du-Var).

Super-légers. — Yves Delvingt (Orléans) bat Michel Albisi (Maisons-Alfort), ippon ; 3es : Paciolli (Maisons-Alfort) et Manigrasso (Toulouse).

Légers. — Alain Landar (Maisons-Alfort) bat Patrick Vial (Maisons-Alfort), waza-ari ; 3es : Danielli (Villeneuve-sur-Lot) et Daniel Veret (Lille).

Mi-moyens. — Bernard Tchoulouyan (Marseille) bat Menu (Lille), ippon ; 3es : Alessis (Marseille) et Guérin (A.S.P.P.).

Moyens. — Gérard Decherchi (Le Raincy) bat Tripet (A.C.B.B.), ippon ; 3es : Roger Harabedian (Racing C.F.) et Max Harabedian (Aubagne).

Mi-lourds. — Angelo Parisi (Avignon) bat Donzel (Le Vésinet), ippon ; 3es : Vachon (Villiers-le-Bel) et Roland Delvingt (Orléans).

Lourds. — Jean-Luc Rougé (A.C.B.B.) bat Cairaschi (Cannes), ippon ; 3es : Decleve (A.S.P.P.) et Rychkoff (Racing C.F.).

Ski

COUPE DU MONDE

Slalom spécial d'Aare (Suède). — 1. Ingemar Stenmark (Suède), 1 min. 38 sec. 93 ; 2. Bieler (It.), 1 min 40 sec. 52 ; 3. Thoeni (It.), 1 min. 41 sec. 2 ; 4. Frommelt (Liecht.), 1 min. 41 sec. 27 ; 5. Gros (It), 1 min. 41 sec. 51 ; 5. Heidegger (Aut.), 1 min. 41 sec. 51 ; 7. Jakobbsson (Suède), 1 min. 41 sec. 54 ; 8. Strand (Suède), 1 min. 41 sec. 70 ; 9. Neureuter (R.F.A.), 1 min. 41 sec. 76 ; 10. Wenzel (Liecht.), 1 min. 41 sec. 85.

Après cette victoire, le Suédois Stenmark ne peut plus être rejoint en tête de la Coupe du monde, dont le classement provisoire s'établit ainsi : 1. Stenmark, 299 pts ; 2. Heidegger (Aut.), 238 ; 3. Klammer (Aut.), 203 ; 4. Gros (It.), 164 ; 5. Thoeni (It.), 138, etc.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (dernière journée)

Le Racing-Club de France succède à la V. G. A. Saint-Maur au palmarès national. Le 22 mars, au stade Pierre-de-Coubertin de Paris, les nouveaux champions de France rencontreront l'équipe nationale belge dans le cadre de leur traditionnelle Fête du printemps.

Grenoble b. P. T. T. Montpellier	3-0
Montpellier U. C. b. Saint-Maur	3-0
Racing-Club de France b. Cannes	3-2
Tourcoing b. Clamart	3-0
Asnières b. Tours	3-0

Classement final. — 1. Racing-Club de France, 35 pts ; 2. Montpellier U.C., 32 ; 3. Cannes, 30 ; 4. V.G.A. Saint-Maur, 29 ; 5. Asnières, 29 ; 6. Clamart, 27 ; 7. Tourcoing, 26 ; 8. Grenoble, 24 ; 9. P. T. T. Montpellier, 20 ; 10. Tours, 18.

Pour la septième fois en huit ans, les joueuses de l'A.S.P.T.T. Montpellier ont obtenu le titre national en battant, lors de la dernière journée, leurs rivales de l'ASU Lyon par 3 sets à 0. Le Paris U.C. termine troisième.

BIBLIOGRAPHIE

L'ÉQUIPE DE FRANCE DE FOOTBALL

par Jean-Philippe Rethacker

Au moment où l'équipe de France de football semble bien engagée sur les chemins du renouveau et de la Coupe du monde 1978 en Argentine, Jean-Philippe Rethacker a choisi de nous retracer sa longue histoire. Du premier match officiel contre la Belgique, le 1er mai 1904, au dernier en date contre l'Irlande, du premier stage de préparation marin à bord du Conte verde *— le bateau qui amena les Français en Uruguay pour la Coupe du monde 1930, — à l'époque suédoise de 1958, cette histoire est d'autant plus riche de péripéties qu'à travers ces trois cent soixante-neuf rencontres internationales, l'auteur s'est surtout attaché à faire revivre les plus pittoresques ou les plus illustres personnages de cette fresque, joueurs ou sélectionneurs, tour à tour héros ou victimes.*

A noter une importante et très complète partie documentaire et une intéressante préface dans laquelle Michel Hidalgo définit sa conception du rôle de sélectionneur et parle de ses espoirs pour cette équipe de France plus jeune et plus prometteuse que jamais.

★ Editions ODIL, 350 p., 44 F.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 21 MARS

CHAINE I : TF1

20 h. 30, Film : « Suzanne Simonin, la religieuse de Diderot », de J. Rivette (1965), avec A. Karina, L. Pulver, M. Presle, F. Bergé.

Au dix-huitième siècle, une jeune fille contrainte d'entrer au couvent cherche à préserver sa foi chrétienne et à retrouver sa liberté.

D'après la Religieuse *de Diderot — ce pourquoi il fit scandale et fut interdit pendant plus d'un an, — un film austère et classique dont l'héroïne rappelle un peu la Jeanne d'Arc de Bresson.*

23 h., Document : Les idées de la liberté (Diderot et le mouvement des idées au dix-huitième siècle), prod. J. Duché, réal. J. Bescont ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Documentaire : L'art visionnaire, de M. Random (première partie : Signe et chemin de la vision) ; 22 h. 55, Polémoque : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

Télévision publique, télévision privée, avec MM. Jack Ralite et Robert-André Vivien.

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR3

20 h. 30, Cinéma public : « John Wayne et les cow-boys », de M. Rydell (1971), avec John Wayne, R. Lee Brown, B. Dern, S. Pickens, C. Dewhurst.

Un vieux propriétaire de l'Ouest engage une dizaine d'adolescents pour conduire son bétail à 600 kilomètres de sa ferme.

John Wayne initie les jeunes gens au « métier d'homme » dans un western en apparence classique, mais où l'attitude à l'égard de la violence est assez ambiguë.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Essai : « Et après ça ? », de James Saunders, avec M. Lonsdale, réalisation G. Peyrou ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les Dieux : Rencontres bibliques, par E. Wiesel et P. Nemo ; 22 h. 30, Entretiens avec... Olivier Debré ; 23 h., « Fragments de Laure », par J. Peignot et Cohen ; 23 h. 50, Poésie : M. de Certeau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., En écho ; 20 h. 30, Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, direction B. Amaducci, avec le violoniste E. Volkaert : « Athalie, ouverture » (F. Martin) ; « Concerto pour violon et orchestre no 4 » (Vieuxtemps) ; « Chorégraphie III » (A. Prevost) ; « Visage d'Axel » (S. Nigg) ; 22 h. 30, Musique byzantine ; 0 h. 5, Et maintenant, ouvrez vos paroles d'angoisse ; 1 h., Relais.

MARDI 22 MARS

CHAINE I : TF1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 14 h. 50, la série Cannon.

20 h. 30, Variétés : Paul Anka ; 21 h. 35, Série : Le monde des peintres naïfs (Belgique et Pays-Bas, de S. Van Adelberg) ; 22 h. 30, Emission littéraire : Le livre du mois, de J. Ferniot et Ch. Collange.

Evelyne Sullerot présente « la Famille après le mariage des enfants », de Louis Roussel ; Maryse Pole : « George Sand », de Francine Mallet ; Jacques Bollord : « Il n'y a pas de drogués heureux », du docteur Olievenstein ;

René Andrieu : « Carnets d'un badaud », de Victor Nekrassov ; Pierre Viansson-Ponté : « l'Homme précaire et la littérature », d'André Malraux, etc.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A2

De 13 h. 5 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h. 5, la série le Saint.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Film : « Devine qui vient dîner ? », de S. Kramer (1967), avec S. Tracy, S. Poitier, K. Hepburn, K. Houghton, C. Kellaway.

Une jeune Américaine blanche, fille de bourgeois libéraux, se fiance à un jeune médecin noir qu'elle a connu en vacances. Réactions des deux familles au cours d'un dîner.

Une comédie bien enlevée et bien interprétée sur le mariage mixte présenté comme solution — sentimentale et intégriste — au problème noir des Etats-Unis.

Vers 22 h., Débat : Les mariages mixtes.

Avec une femme divorcée d'un Ivoirien, l'épouse d'un Algérien, un étudiant tunisien, une Eurasienne épouse d'un Normand, une personne opposée aux mariages mixtes...

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR3

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Destination Zebra, station polaire », de J. Sturges (1968), avec R. Hudson, E. Borgnine, P. Mac Goohan, J. Brown.

L'équipage d'un sous-marin atomique américain et des parachutistes russes s'affrontent au pôle Nord pour récupérer une capsule lâchée par un satellite espion soviétique et contenant un document filmé d'une extrême importance.

Mélange assez réussi de politique-fiction, d'espionnage et d'aventures dans les solitudes polaires.

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues... la guerre linguistique avec J. Dutourd et H. Gobard ; 21 h. 15, Musiques de notre temps avec R. Lercy et J.-C. Descaves ; 22 h. 30, Entretiens avec... Olivier Debré, par P.-J. Leger ; 23 h., « Fragments de Laure », par J. Peignot et M. Cohen ; 23 h. 50, Poésie : M. de Certeau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de l'auditorium 104... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J.-P. Izquierdo, avec R. Gianoli, piano : « la Nuit transfigurée » (Schoenberg), « Fantaisie hongroise pour piano et orchestre » (Liszt), « Symphonie no 3, Héroïque » (Beethoven) ; 23 h., Le Bolchoï, par J.-M. Villegier ; 0 h. 50, O Grande Carnaval... « La musique de Rio de 1900 à 1940 », par R. Mellac ; 1 h., Musique des grands barbus, par J.-P. Lentin.

D'une chaîne à l'autre

LE DIRECTEUR DE FR 3-MARSEILLE RÉPOND A M. JACQUES GARELLO

● A la suite de la mise en cause de la neutralité des journalistes de FR 3 - Marseille par M. Jacques Garello, candidat de la majorité dans le troisième secteur de la ville, lors du premier tour des élections municipales (*le Monde* daté 20-21 mars), le Syndicat national des journalistes Force ouvrière-FR 3 déclare que *« le fait d'être candidat malheureux ne donne pas le droit de porter atteinte à leur crédibilité et à leur conscience professionnelle »*. M. Robert Bellair, directeur de la station Provence-Côte d'Azur-Corse, a répondu à M. Jacques Garello, par une lettre publiée dans le journal *le Méridional* : *« Nos journalistes doivent tenir compte de l'actualité régionale telle qu'elle est, et, par conséquent, de toutes les manifestations importantes... » « Il est évident*, ajoute-t-il, *que les activités multiples de M. Defferre, élu à différents titres, ne peuvent être passées sous silence. »* D'autre part, M. Garello indique que l'accès au plateau de FR 3 a été ouvert au représentant de la liste de M. Garello lors de la diffusion des résultats du premier tour.

L'INCERTITUDE DEMEURE POUR LE CONCOURS DE L'EUROVISION

● Les représentants des organismes membres de l'Union européenne de radiodiffusion (U.E.R.) se sont réunis à Genève afin d'examiner les possibilités d'organiser la finale du concours Eurovision de la chanson 1977. Cette manifestation, qui devrait avoir lieu le 2 avril, risque en effet d'être annulée en raison de la grève des cameramen de la B.B.C., qui devait assumer cette année la retransmission télévisée de la finale du concours (*le Monde* du 16 mars). Les responsables des divers organismes de l'U.E.R. ont fait remarquer que ce programme s'adresse à des millions de téléspectateurs et donne une chance aux artistes de nombreux pays. Ils ont précisé qu'une décision définitive à ce sujet devra être prise avant le 24 mars.

UNE ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES INTÉRÊTS DES TÉLÉSPECTATEURS

● Une association nationale de sauvegarde des téléspectateurs (ANSIT) vient d'être créée à l'initiative de M. Jean Kiffer, député réformateur de la Moselle.

Cette association se propose, selon un communiqué, d'être *« le porte-parole de la télévision et de la radio d'Etat »* et de *« centraliser les dizaines de milliers de lettres de demandes d'adhésion reçues par M. Jean Kiffer ces dernières semaines à la suite de ses prises de position dans la presse, à la radio et à la télévision »*. Il s'agirait, ajoute le communiqué, du *« premier rassemblement sérieux des téléspectateurs, qui exigent aujourd'hui d'être entendus par les pouvoirs publics et l'ensemble des responsables des désordres et de l'incurie qu'ils subissent passivement jusqu'à ce jour »*.

M. Jean Kiffer s'était indigné, le 24 février dernier, *« de la pagaille et du désordre qui s'étaient installés à la télévision française »*. Il protestait notamment *« contre la cascade de grèves qu'avaient eu à subir, les semaines précédentes, les téléspectateurs et qui les avaient privés d'un service pour lequel ils étaient lourdement taxés »*.

UN JURY D'AUDITEURS POUR LE LIVRE INTER

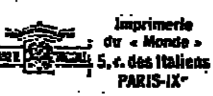
● La troisième opération Le Livre Inter se poursuit jusqu'au 12 avril. Ce concours, qui est destiné à favoriser la diffusion de livres d'expression française parus en France depuis le début de l'année, permettra de sélectionner quatre ouvrages. L'un d'entre eux sera ensuite désigné comme Livre Inter, pour la lecture de l'été. Le jury des auditeurs, présidé par Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France, sera composé le 26 avril. Les candidatures sont ouvertes à la Maison de Radio-France, bureau 3331, 116, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris.

TRIBUNES ET DÉBATS

— *M. Michel Poniatowski*, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, est l'invité du journal de TF 1, à 20 heures.

— *« Télévision publique, télévision privée »* est le thème de l'émission de Philippe Bouvard, « L'huile sur le feu », à laquelle participent *MM. Jack Ralite*, député P.C., membre de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, et *Robert-André Vivien*, député R.P.R., rapporteur spécial du budget de l'information, sur Antenne 2, à 22 h. 55.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 19 h. 30 : Don Juan.
Centre Georges-Pompidou, 20 h. 30 : Iphigénie Hôtel.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Nouveau Carré, 20 h. 30 : Initiation aux arts techniques du cinéma.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : le Trouvère (film).

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Récamier, 20 h. 30 : Phèdre.
Saint-Georges, 21 h. : le Maître de Santiago.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Dernier bal.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Amour en visites.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Brand.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 30 : Solo pour Vanina ; 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : la Pluie en sens inverse ; 23 h. 30 : Chris et Laure.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Strange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Eclimont et Dodane.
Café d'Edgar, 21 h. : Jean-Marc Thibault ; 22 h. 30 : J.-P. Sèvres. —
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Le Fanal-aux-Halles, 20 h. 15 : le Président ; 22 h. 15 : l'Intervention.
Théâtre du Marais, 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Napoléon lave plus blanc ; 22 h. : Jacques Debronckart.
Sélénite, I, 20 h. 30 : Je fus nambule. — II, 21 h. : Côté cour, coté en Bourse ; 22 h. 30 : Jeanne au boucher.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. P. R. ou Le nouveau-né a une grande barbe
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 21 mars

Les comédies musicales

Marigny, 21 h. : Nini la Chance.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Concert Beethoven : S. Bishop, piano.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Ars Antiqua de Paris (Machaut, Dufay et œuvres du Moyen Age).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Gregor Haimovsky, piano (Brahms, Chopin, Haydn, Debussy, Messiaen).
Conservatoire national de musique, 20 h. 30 : R. Arbion, piano (Clementi, Beethoven, Chopin, Schumann, Debussy).
Musée Guimet, 17 h. 15, 19 h. et 21 h. : Programme œuvre XII (créations).
Maison de la radio, 20 h. 30 : Cordes pincées ; R. Andia, guitare baroque ; J. Sebestyen, clavecin ; C. Michel, harpe.
Eglise Saint-François-Xavier, 20 h. 30 : Cycle d'orgue (Bach, Messiaen, Litaize).
Centre culturel du Marais, 21 h. : M.-F. Bucquet, piano (de Cabezon à Xénakis).
Salle Cortot, 21 h. : F. Delaage, piano (Mozart, Chopin, Debussy, Liszt, Wagner).
Théâtre de l'Athénée, 21 h. : S. Neuhaus, piano (Chopin, Scriabine).

Jazz, pop' et rock

Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 et 23 h. : les Musiciens du Nil.
Pavillon de Paris, 20 h. : Ted Nugent.
Espace Cardin, 20 h. 30 : le Quartet Bobby Hutcherson et J.-P. Mas.
Théâtre Oblique, 20 h. : Asphalte Jungle.
Théâtre des Blancs-Manteaux, 24 h. : P. Caratini, M. Fosset.

La danse

Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet du Bolchoï (soirée Tchaïkovski).
Théâtre de l'ASCA, 19 h. : Compagnie Janine et Dominique Solans.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

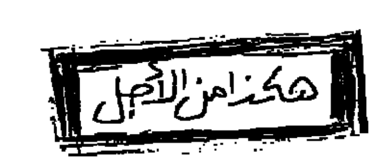
A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).
BARRY LYNDON (Anglais, v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23), les Templiers, 3e (272-94-56) en sem., Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : les Templiers, 3e, s. et d., Impérial, 2e (742-72-52), Diderot, 12e (343-19-29).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
LA BATAILLE DU CHILI (All., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont Rive gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont - Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
C'EST TOUJOURS OUI QUAND ELLES DISENT NON (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Bonaparte, 6e (326-12-12).
CI... FOLLIES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Athéna, 12e (343-07-48), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA COMEDIE DU TRAIN DES PIGNES (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Calypso, 17e (754-10-68).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA DECHEANCE DE FRANZ BLUM (All., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (266-55-33), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE GANG (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE JARDIN DE PIERRES (Ira., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), La Pagode, 7e (705-12-15).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Saint - Ambroise, 12e (700-89-16), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-78), La Clef, 5e (337-90-90).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Studio - Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).
MARATHON-MAN (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
1900 (It., v.o./v.f.) (**) (deuxième partie) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUIT D'OR (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325 - 71 - 08) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23).
L'OMBRE DES ANGES (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231 - 33 - 16) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE PAYS BLEU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., version angl.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LE PIRATE DES CARAIBES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Murat, 16e (288-99-75).
PROVIDENCE (Fr., version angl.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544 - 25 - 02) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18 - 03) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Dragon, 6e (548 - 54 - 74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233 - 39 - 36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
QU'EST-CE QUE TU VEUX JULIE ? (Fr) : La Clef, 5e (337-90-90).
RENE LA CANNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
REGG'S AND BACON (A., v.o.) : Videostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE ROI DES BRICOLEURS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86). H. sp.
SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).
LA TOUBIB DU REGIMENT (It., v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Les Images, 18e (522-47-94).
UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : Ternes, 17e (380-10-41).
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
VERTIGES (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE VOYAGE DES DAMNES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les grandes reprises

CETTE SACREE VERITE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp.
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06).
JOUR DE FETE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), H. Sp.
MURIEL (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
L'OBSEDE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp.
LA MONTEE AU CIEL (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Le Pagode, 7e (605-12-15).
PERSONA (Suéd., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), D., L.
REGLEMENTS DE COMPTES A OK. CORRAL (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), (sf Mar.).
LE SILENCE (Suéd., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), Mer. à Sam.
TORA, TORA (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TRESOR DE LA SIERRA MADRE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-République, 11e (805-51-33).
TRISTANA (Esp., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LES FILMS NOUVEAUX

COMME SUR DES ROULETTES, film français de Nina Companeez : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOUA, film algérien de A. Tolbi, v.o : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ENQUETE SUR LA SEXUALITE, film italien de P. P. Pasolini, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ARMAGUEDON, film français d'A. Jessua (*) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Caravelle, 18e (387-50-70).
NETWORK, film américain de Sydney Lumet, v.o. : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis - Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre (18e) (606-34-25).
LES LOULOUS, film français de P. Cabouat (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
BILITIS, film français de David Hamilton (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DEUXIEME SEMAINE DES CAHIERS DU CINEMA, v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) Films inédits : voir Festivals.
LE DEFI DE LA GRANDEUR, film anglais de Herbert Kline, v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
FIN DU MONDE, NOSTRADAMUS AN 2000, film américain de T. Masuda (*), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
POURQUOI ? film français d'Anouk Bernard (16 mm) : Haussmann, 9e (770-47-55).



ARTS ET SPECTACLES

Musique

UN JEUNE NONAGÉNAIRE

Paul Paray chez Lamoureux avec Michael Rudy

On parlerait de performance si les choses n'apparaissaient toutes simples : Paul Paray a dirigé l'orchestre Lamoureux, dimanche, dans un programme Beethoven qui avoisinait les deux heures, et ce fut admirable. Comment croire les dictionnaires qui lui donnent presque quatre-vingt-onze ans (le 24 mai prochain) quand on le voit s'avancer à pas pressés, très droit, grimpant d'un pas décidé sur l'estrade, le visage en coupe-vent, où brille un œil vif, malin, un peu railleur, dans l'orbite très dessinée ?

Puis, comme l'orchestre Lamoureux, superbe cet après-midi, obéissant au doigt et à l'œil et donnant le meilleur de lui-même, on est sous son charme ; mieux, sous le charme de cette musique ressassée et qui renaît toute neuve. Les mains frémissent, les bras fouettent parfois la musique, le pied marque un accent, mais ce sont là de menus détails qui accompagnent une battue régulière, souple, s'animant seulement pour préparer un changement d'intensité, un virage mélodique ou rythmique ; et l'Ouverture d'Egmont *se déploie grandiose, s'élance peu à peu vers ce final qui prend comme le feu aux poudres.*

Un fragment peu connu du ballet de Prométhée, *d'une plastique charmante et naïve, met en valeur les belles sonorités des solistes de Lamoureux (les bois, la harpe et le violoncelle solo notamment). Et, dans le* Quatrième Concerto en sol majeur, *le vieil homme accueille un jeune pianiste soviétique (vingt-quatre ans à peine), Michael Rudy, dernier en date des grands prix Marguerite-Long, qui a demandé asile à la France il y a quatre mois. Bien loin de lui imposer* son tempo *et sa vision de l'œuvre au large bénéfice de l'âge, Paray répond à cette entrée fluide et rêveuse avec un lyrisme très retenu ; il l'accompagnera, l'équilibrera tout au long avec une subtilité rare et exemplaire.*

L'interprétation de Rudy s'appuie sur un jeu d'une magnifique assise technique, où la richesse matérielle du piano se diffracte comme à travers un prisme ; tour à tour brillante et élégiaque, limpide et un peu studieuse, elle reste parfois en deçà du texte, mais découvre aussi de belle clairières expressives où s'épanouit cette œuvre toute d'émotion.

Le plus beau moment, c'est cependant la Cinquième Symphonie en ut mineur. *Paray ne se livre à aucune exégèse, il ne torture jamais le texte, il le lit dans sa complexité et sa transparence, et la musique, d'être si simple, retrouve sa jeunesse ;* l'andante *sans lenteur, le* scherzo *avec sa fière allure, le* final *dans toute sa force, sans boursouflure, baignent dans une superbe harmonie, étincellent de chaleur humaine. Tout est vivant et clair, très beethovénien et très français.*

JACQUES LONCHAMPT.

En bref

Cinéma

● « COMME SUR DES ROULETTES ». — **Quartier Latin, Balzac, Marignan, Maxéville, Fauvette, Montparnasse-Pathé, Cambronne, Clichy-Pathé.**

Entre vaches et couvées une fermière de la Creuse rêve de devenir star à la télévision. Escortée par sa mère, elle part donc pour Paris, fait le ménage aux Buttes-Chaumont, aperçoit Michel Drucker, puis s'impose à Guy Lux et à Roger Pierre en évoluant devant eux sur des patins à roulette. Réalisée par Nina Companeez, cette version campagnarde d'*Une étoile est née* a la fraîcheur naïve et la modestie d'un *spectacle de patronage.* Evelyne Buyle fredonne quelques couplets, esquisse quelques entrechats et prouve ses qualités de patineuse place du Trocadéro. Son sourire et son entrain incitent à l'indulgence. Une indulgence dont le film a le plus grand besoin.

JEAN DE BARONCELLLI.

Exposition**s**

● « PERSPECTIVES ISRAÉLIENNES ». — **Grand Palais.**

Le pôle attractif de la quatre-vingt-huitième exposition des Artistes indépendants est, cette année, après l'Art égyptien contemporain, les Perspectives israéliennes. Il n'y a pas d'école israélienne, et toutes les tendances, ayant quand *même des traits communs où « l'élément mystique du judaïsme est omniprésent »,* se manifestent chez ce « *peuple de la recherche permanente* ».

Parmi une extraordinaire *poussée* d'artistes aussi divers que nombreux, M. Paul Kaniel, dont on sait les options exigeantes, a opéré un tri sévère. Au total, *trente-trois* d'entre eux — ils auraient pu être trente-quatre avec Samuel Tepler — *offrent un large éventail de cette* fièvre créatrice, des imagiers, néo-réalistes et autres figuratifs, plus ou moins visionnaires (Pressburger, Milsthein) aux abstraits (David Lan-Bar, Ruth Levin, Anna Shanon et ses collages, etc.). La sculpture est représentée *notamment* par les œuvres puissantes d'Achiam Merkado, Ruth Adler, Selinger. Trente-trois noms sur près de deux mille quatre cents exposants. L'équilibre est sauf.

JEAN-MARIE DUNOYER.

Rock

● EMMYLOU HARRIS, **à l'Olympia.**

La « country music » s'affirme-t-elle enfin en France ? On serait tenté de le croire après le succès rencontré dimanche après-midi à l'Olympia par la chanteuse-guitariste Emmylou Harris et son groupe. Il est vrai que la « country music », implantée essentiellement chez les Blancs du Sud des Etats-Unis où elle est une industrie florissante, est aussi l'une des sources de la musique rock par le biais notamment de Hank Williams, d'Elvis Presley et de Jerry Lee Lewis.

Emmylou Harris a travaillé au *début des années 70* avec le chanteur de « country rock » Gram Parsons, mort prématurément en 1973, et accompagné Bob Dylan dans le « background » vocal de l'album *Desire* et au cours de la tournée Rolling Thunder Review de 1976.

Emmylou Harris chante des chansons de Gram Parsons (*Luxury Liner, She*), d'Alvin Pleasant Carter *(Hello Stranger)* chef dans les années 30 de la Carter Family — le groupe légendaire de la « country music », — de Chuck Berry *(C'est la vie)*, des Beatles *(Here there and everywhere)* ou encore ses propres compositions.

Très belle, Emmylou Harris a une présence et une force incontestables. Elle a surtout un remarquable groupe (dans lequel s'illustre particulièrement le guitariste Albert Lee) qui a une virtuosité et une vélocité dignes parfois du plus pur style Bluegrass.

CLAUDE FLEOUTER.

Théâtre

● « SUJET, KATHERINE MANSFIELD ». — **L'Aire libre, 20 h. 30.**

L'Aire libre, énième théâtre miniature, qui vient d'ouvrir juste dans un appendice inquiétant de la rue de la Gaîté, vis-à-vis d'un sex-shop, pend la crémaillère en faisant lire à voix haute par deux dames et un monsieur, que Mme Françoise Daude a vêtus à l'ancienne, trois nouvelles de Katherine Mansfield, d'un humour rose perle, d'une perversité bénigne, et dont l'arôme de bergamote griserait une dizaine d'âmes seules si l'on n'avait relevé à l'excès l'ardeur féministe de la chose, qui par le temps qui court tourne à la scie.

MICHEL COURNOT.

Cinema

Le droit d'être lucide

(Suite de la première page.)

Il réside également cet espoir, dans l'intelligence de certains dirigeants politiques qui ont le courage de donner le feu vert à la sortie d'œuvres où la propagande officielle trouve fort mal son compte.

D'autres exemples de la production cinématographique polonaise actuelle, tels que *Pardon, est-ce que l'on bat ici ?*, de Jacek Piwowski, un film où sont montrées les méthodes parfois douteuses de la police pour faire respecter la loi et l'ordre, ou encore *la Balafre*, de Kieslowski, où les préoccupations écologiques tiennent une grande place, prouvent que, après la crise sociale de l'an dernier, une détente se manifeste aujourd'hui à Varsovie dans le domaine de la création artistique. Cette lucidité durera-t-elle plus longtemps qu'un printemps ?

Après *Illumination*, qu'on a pu voir il y a quelques années sur les écrans parisiens, Christophe Zanussi a posé de nouveau, dans son dernier film, son regard sur le monde universitaire. Au cours d'un stage à la campagne, des étudiants menacent de boycotter les cours car un enseignant, *pour lequel ils éprouvent de* la sympathie, *n'a pas été invité par* la direction, malgré leur demande. Un professeur (le « docent ») cherche à découvrir les « meneurs » et désigne, parmi les étudiants en colère, une délégation qu'il recevra, promet-il, plus tard. Les étudiants : « *Une délégation, est-ce que ça ne s'élit pas ?* ». Le docent : « *Est-ce qu'il ne serait pas plus facile d'élire ceux que j'ai désignés ?* » Un assistant tente de servir d'intermédiaire, *mais il va de désillusion en désillusion :* très vite compromis auprès des étudiants, il découvre, au contact pernicieux du professeur, l'hypocrisie, l'arrivisme et l'absence totale de scrupules moraux du corps professoral.

Pygmalion diabolique et pervers, le professeur essaie d'ôter au jeune assistant ses bons sentiments et de l'entraîner à son tour sur la voie de la corruption et des compromissions. Les relations d'amour et de haine *entre les deux personnages explosent* dans une empoignade d'une brutalité meurtrière. Réduits à l'état de « bêtes », ils s'affrontent jusqu'à la limite de leurs forces et échouent lamentablement l'un près de l'autre, « vidés » et honteux. La nuit glacée comme la mort se referme sur leur solitude et sur leur désespoir.

Les interrogations bruyantes mais brouillonnes des étudiants, leur début de révolte, leur vengeance médiocre, servent surtout ici de contrepoint à la description de la lâcheté et du cynisme des professeurs embourbés dans leurs mesquines rivalités de chapelle et dans un embourgeoisement d'un conformisme affligeant. L'impuissance finale des uns répond à l'avilissement des autres.

Malgré l'angoisse des censeurs

Avec *l'Homme de marbre*, Wajda n'a pas abandonné le genre de la fresque historique qui lui plaît tant. Mais, cette fois, il n'est pas allé chercher son sujet dans les exploits de la cavalerie polonaise d'avant guerre ou dans la naissance du capitalisme au début du siècle. Il a exhumé une histoire d'autant plus délicate à traiter qu'elle est plus récente : celle de la Pologne populaire au cours des vingt-cinq dernières années. On conçoit l'angoisse des censeurs : le scénario est resté plusieurs années dans leurs tiroirs avant d'être finalement accepté l'an dernier.

Le film commence au début des années 50 et s'achève une semaine avant les grèves du 25 juin 1976. A l'aide de documents d'actualité enfouis dans les archives et plus jamais montrés depuis un quart de siècle, Wajda restitue le climat de l'époque : l'enthousiasme naïf des premiers bâtisseurs du socialisme, l'encadrement de tout un peuple dans une marche forcée vers le bonheur obligatoire, la surveillance policière pesante et, pour finir, les procès fabriqués.

Le héros du film, un ouvrier stakhanoviste répondant au nom de Birkut — déformation de Bierut, le chef du parti communiste après la guerre — sera jugé dans l'un de ces procès. Libéré en 1956, lors de l'« octobre » polonais, il retrouvera difficilement une place dans la société. S'il continue à aimer son pays, ses illusions sont à jamais perdues, sa vie brisée. Englouti par le corps social, oublié de ses anciens amis qui ont su mieux que lui s'adapter au temps nouveaux, il serait devenu un personnage presque mythique, « l'homme de marbre », si la jeunesse, incarnée ici par une femme animée d'une volonté inaltérable, n'avait, dans sa quête fébrile et passionnée de vérité, retrouvé son souvenir et retracé son histoire, qui est aussi celle de toute une génération.

Le film a des lacunes : critiquant principalement la période d'avant 1956, il évite de s'attaquer à la stagnation gomulkiste qui suivit, et a tendance à montrer le présent sous un jour très ensoleillé, mise à part l'étroitesse de vue de la censure. Mais on ne peut briser tous les tabous à la fois. A l'heure où en Europe occidentale, certains partis communistes s'inquiètent des atteintes aux droits de l'homme dans plusieurs pays socialistes, et approfondissent leur réflexion sur le passé stalinien, *l'Homme de marbre*, de Kajda, a le grand mérite de montrer qu'à l'Est aussi cette question est d'actualité, y compris dans des cercles peu touchés habituellement par l'esprit des contestation.

MANUEL LUCBERT.

« NOUA », d'Abdelaziz Tolbi

Le colonialisme n'explique pas tout. Non il ne suffit pas à expliquer que, dans un village des hauts plateaux de l'Algérie en 1954, les métayers soient réduits à une sorte de servage par les grands propriétaires de terres, que des paysans qui n'ont pu payer leurs impôts soient arrêtés ou chassés de leurs cabanes, qu'une veuve, qui se trouve sans abri avec ses jeunes enfants, soit obligée, pour nourrir ceux-ci, de disputer aux chiens les restes d'un animal mort.

Tourné en 16 millimètres noir et blanc pour la télévision algérienne il y a quelques années, « gonflé » en 35 millimètres pour l'exploitation cinématographique, ce film d'Abdelaziz Tolbi est, évidemment, un acte politique. Il montre comment, avant la guerre de libération, une caste dirigeante, caïds et marabouts, exploitait le peuple des campagnes ; il montre la structure sociale d'une féodalité qui s'appuyait, à l'occasion, sur le pouvoir français.

Au centre de cette histoire se trouve Noua (« fille de la pluie ») en butte, comme toutes les jeunes paysannes, aux tentatives de viol des fils du cheik Tahar. Noua aime Djabar, fils d'un vieil homme dépossédé. Tous deux se révoltent contre leur état et rejoignent, après l'insurrection du 1er novembre 1954, les maquisards du F.L.N.

Interprété par les habitants du village où a eu lieu le tournage, ce film, traversé par un grand cri de revendication, fait succéder la lutte et l'espoir à la misère et au désespoir. La lutte révolutionnaire est la seule issue pour que ces paysans opprimés obtiennent un jour réforme agraire et justice. Abdelaziz Tolbi termine sur cette prise de conscience.

Par la sobre beauté de ses images (le vent passant sur la campagne, les groupes humains rassemblés dans le malheur, la veuve abattue par un gardien auprès d'un sac de blé où elle tentait de dérober un peu de grain), par son lyrisme poignant, cette œuvre s'apparente aux grands films soviétiques des années 25-30. Elle n'est pas destinée seulement aux travailleurs immigrés.

JACQUES SICLIER.

★ Jean-Renoir, 14-Juillet-Bastille, Studio de la Harpe (v.o.).

CORRESPONDANCE

LE CINÉMA AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

A la suite de l'article de Louis Marcorelles sur « Le cinéma au Centre Georges-Pompidou : les premiers pas » (le Monde du 5 mars), *M. Jean-Pierre Seguin, directeur de la Bibliothèque publique d'information (B.P.I.), nous a adressé la lettre suivante :*

L'article de Louis Marcorelles m'a surpris. L'auteur n'a sans doute pas visité tous les composants du Centre ? Ou peut-être n'a-t-il pas vu l'image là où il s'en trouvait ?

La spécificité du Centre réside dans la coexistence et dans la conjonction de composants ayant leur personnalité, leur vocation et leurs activités propres. Pourquoi parler « *d'éclatement malaisé* » ? Certes, l'action menée par le Musée d'art moderne est importante et originale, mais ce n'est pas la seule, et il est dommage que M. Marcorelles ait ignoré les options et les réalisations de la B.P.I. dans le domaine du cinéma.

« *Une salle similaire, non encore installée... et qui risque de ne l'être jamais, existe virtuellement au deuxième niveau, à l'intérieur de la bibliothèque...* ». Cette salle abrite en effet actuellement, et très provisoirement, l'exposition Francis Ponge, mais si Louis Marcorelles s'en était inquiété, il eût appris que la B.P.I. organisera là, prochainement, des projections-débats sur des thèmes choisis par le Service animation et par le Service audiovisuel, en liaison avec les spécialistes des domaines concernés. Les documents projetés seront essentiellement des documentaires, reportages, films scientifiques et ethnologiques, et des montages historiques. La B.P.I. s'est en effet réservé le secteur d'un cinéma « *en prise sur le réel* », courts et longs métrages dont la diffusion — Louis Marcorelles le sait — est actuellement difficile.

Par ailleurs, la B.P.I. a acquis plus de cinq cents films qui sont d'ores et déjà disponibles sur vidéo-cassettes et dont le public fait un large usage.

L'objectif premier était de rassembler des documents, courts ou longs métrages, provenant de sources diverses (organismes publics, producteurs privés, jeunes réalisateurs indépendants), et d'offrir au grand public la possibilité d'y accéder.

Dire que l'information se présente aujourd'hui sur des supports autres que l'imprimerie serait une banalité. Une bibliothèque se doit donc de permettre l'utilisation combinée de tous les « médias », directement, et sans programmation préalable. A la B.P.I., chacun peut ainsi consulter sur le sujet de son choix, un ouvrage imprimé, un article de périodique sur microfilm, un document sonore ou un document visuel.

Nous avons également prévu de créer un centre de visionnement bandes vidéo et d'émissions de télévision sélectionnées, et de compléter notre action en produisant, sur place et en collaboration avec le service audiovisuel du Centre, un certain nombre de documents relevant plus particulièrement du domaine des bibliothèques, en littérature notamment.

Que Louis Marcorelles s'en souvienne : le Centre Georges-Pompidou et la B.P.I. ne sont ouverts que depuis un mois...

■ **Le cinéma pornographique en France a connu un baisse de fréquentation au cours de l'année 1976 : 5,87 %, alors qu'on avait enregistré 15 % en 1975, avec une pointe de 25 % au cours de l'été, cette année-là. Une nette concentration des spectateurs s'effectue dans les grandes villes, Paris et Marseille en tête. La production française des films à caractère pornographique a rassemblé 57,7 % de la fréquentation contre 31,9 % à la production américaine.**

■ **La compagnie General Motors, qui devait patronner la diffusion, sur la chaîne de télévision américaine N.B.C., du film « Jésus de Nazareth », de Franco Zeffirelli, lui a retiré son soutien devant les protestations de plusieurs associations religieuses. Ces associations se sont émues de déclarations du cinéaste italien, qui voit en Jésus un « homme ordinaire, gentil, fragile et simple ».**

***La N.B.C.* envisage toujours de diffuser le film en deux épisodes de trois heures, *mais* cherche une firme qui le cofinance.**

Culture

LE PRÉSIDENT DE LA BIENNALE DE VENISE REPREND SA DÉMISSION

(De notre correspondant.)

Rome. — Les choses sont rentrées dans l'ordre à la Biennale de Venise. Le président, M. Carlo Ripa di Meana, a repris, samedi 19 mars, la démission qu'il avait donnée deux semaines plus tôt pour protester contre des pressions soviétiques. Le programme de 1977 comprendra les manifestations prévues sur la dissidence culturelle dans les pays de l'Est même si l'U.R.S.S. — elle avait menacé de le faire — suspend sa participation et demande aux autres membres du pacte de Varsovie de *l'imiter.*

M. Ripa di Meana n'a pas seulement obtenu de toutes les forces politiques italiennes, y compris du parti communiste, une condamnation de la manœuvre soviétique : les groupes parlementaires se sont également engagés à voter, dans les plus brefs délais, des crédits pour la biennale. Celle-ci risquait, faute d'argent, de devoir renoncer à ses projets.

Le conseil régional de Vénétie a néanmoins décidé d'organiser, l'automne prochain, une « semaine d'amitié avec l'Union soviétique ». Il en faudrait davantage pour effacer la mauvaise impression laissée en Italie par les démarches insistantes de l'ambassadeur d'U.R.S.S. auprès des autorités de Rome et la manière ambiguë dont celles-ci lui avaient répondu. — R.S.

■ **Jean-Pierre Darras a présenté au secrétariat d'Etat à la culture un projet d'association regroupant une trentaine de comédiens professionnels : l'AFA (Artistes français associés), dont le but serait de produire ou de coproduire des films et des spectacles de création.**

Annie Girardot, Gérard Depardieu, Michel Bouquet, Françoise Fabian, seraient notamment intéressés par cette manière de prendre une plus grande part dans la gestion de leurs activités.

■ **A la suite d'un accord intervenu, le vendredi 11 mars, le boycottage des *films américains sur les écrans* suédois a été levé. Ce boycottage avait débuté en août dernier lorsque les propriétaires de salles avaient refusé une augmentation de 10 % pour la location des films américains.**

Sur trois expositions

Une étrange odeur de mort

Nina Drummen et Angelica Julner dans deux galeries rue de Seine, Joan Hall au centre culturel américain... Coïncidence, mais voici en même temps trois expositions qui ne sont pas sans entretenir de secrets liens de connivence. Trois expositions qu'on peut inscrire, par leur esprit, dans la foulée des « boîtes » que présentait récemment l'ARC, celles où l'espace creusé et miclos servait de réceptacle à des fantasmes projetés à travers des objets assemblés. Trois expositions d'artistes qui, curieusement, sont des femmes, trois expositions d'où émane une étrange odeur de mort.

Nina Drummen : mise en scène en noir et blanc. Sur les tables et les présentoirs noirs, fourchettes, verres, chapelets, bougies, dentiers, ossements, poissons séchés, sont disposés pour quelque macabre rituel. Dans les tiroirs et les coffrets, entrouverts délicieusement capitonnés, reposent morceaux de perruques, de fourrures et touffes de clous... Le tout dans un environnement de tissus « puceux » et de vieilles dentelles, comme si le temps, un jour, s'était arrêté. Atmosphère desséchée de la mort.

L'odeur est piquante, aussi, chez Angelica, qui assemble moulinettes, licous, pattes de poulets, fourchettes et instruments coupants. Si cette fois il est question de mort, il est aussi question de sexe et de castration, cela dit plutôt avec humour et toutes griffes dehors.

Plus discret, plus subtilement rétro est le parfum qui se dégage des boîtes de Joan Hall, délicates compositions faites d'éléments qui ne sont jamais neutres. C'est une image de communion, une photo de petite fille comme les aimait Lewis Carroll, des fleurs séchées, des brindilles, des coquilles d'œufs et de menus ossements, de fines dentelles et des cordelettes qui, à l'occasion, deviennent cordons de potence. A ces boîtes-là, s'ajoutent une série d'autres boîtes qui, elles, développent, sur le même mode, les thèmes des miroirs et du voyeurisme. Merveilleuses choses qui, par la lente entrouverte de caches blancs, vous plongent dans les ambiguïtés changeantes d'images d'intérieurs habités, grossis par des lentilles. Un peu comme ces miroirs ronds de la peinture flamande.

GENEVIÈVE BREERETTE.

* Nina Drummen, galerie Liliane François, 15, rue de Seine.
* Angelica, galerie Robin, 44, rue de Seine.
* Joan Hall, centre culturel américain, 3, rue du Dragon.

JUSTICE

REGARDS

S'ENRICHIR SANS PROFITS

Les mille ressources d'une S.A.R.L.

M. Martin n'a pas de chance. Quelqu'un d'aussi allergique que lui aux impôts aurait dû s'occuper de ferraille, de promotion immobilière ou bien tenir un hôtel-bar-restaurant. Les aléas de la vie ont conduit M. Martin à gérer à Lyon une S.A.R.L. des plus banales.

L'ingéniosité de M. Martin compense cette malchance. Aussi parvient-il, grâce à ses efforts, à faire partie de cette moitié — ou presque — des entreprises françaises qui se flattent de ne pas payer d'impôts. Cependant M. Martin n'aime ni les risques ni le vilain mot de fraude fiscale.

Son cousin Paul, le restaurateur, lui a bien expliqué comment ne pas déclarer certaines recettes en dissimulant les achats correspondants. Cela permet à la fois de conserver la T.V.A. et de diminuer ses impôts. Mais non, décidément, cela paraît trop hasardeux à M. Martin. Tout ce qu'il veut c'est ne pas faire profiter l'Etat du fruit de son labeur. La recette est simple : il faut augmenter les frais pour réduire à zéro le bénéfice apparent.

« Quatre pièces, c'est trop juste », bougonne un jour madame. Une semaine plus tard, l'entreprises achète un pavillon qu'elle met gracieusement à sa disposition. Prudent, M. Martin le mentionne dans les avantages en nature sur sa feuille d'impôts personnelle, mais en le minimisant.

Le carrosse familial toussote quelque peu. L'entreprise découvre alors qu'une Mercedes s'avère indispensable pour son image de marque. Officiellement M. Martin ne s'en sert jamais pour ses loisirs. D'ailleurs les affaires l'accaparent tellement qu'il n'a guère de temps libre.

Ce qui ne l'empêche pas d'être friand d'exotisme. L'an dernier, le contrôleur du fisc s'est bien montré surpris de voyages d'affaires si fréquents, avec son épouse, en Amérique latine où l'entreprise n'a pas un seul client. M. Martin a répondu gravement qu'il avait entendu les discours officiels sur la nécessité d'exporter, que madame était indispensable pour les éventuelles réceptions, et qu'enfin, s'il ne trouvait pas de client, c'était dû à la difficulté des affaires et prouvait la nécessité d'accroître la fréquence des voyages. Le contrôleur est reparti.

De temps en temps toutefois, M. Martin préfère passer quelques jours de détente avec les enfants. C'est pour cela que la S.A.R.L. possède une propriété en Corse. Sur la grille d'entrée on peut lire : *« Colonie de vacances »*. Les premières années, cet écriteau a bien peu correspondu à la réalité. Depuis, la prudence de M. Martin s'est alliée à son esprit social, et on y accueille, quelques semaines par an, les enfants du personnel.

D'ailleurs, la famille Martin commençait à se lasser du lieu et rêvait d'un chalet savoyard. Depuis quelques mois, l'entreprise s'enorgueillit d'un centre de formation continue à Saint-Gervais. Toujours prévoyant, M. Martin y organise effectivement quelques séminaires pour ses salariés... à la fonte des neiges.

Dans l'auditorium feutré, M. Martin hésite : il voudrait bien faire plaisir à son fils aîné pour ses dix-huit ans, mais l'oreille du cher petit exige une chaîne hi-fi « haut de gamme » à 12 000 francs. Après tout, au diable l'avarice : le budget de la formation continue est encore là pour servir.

La cuisinière-secrétaire

Le fisc ayant l'obligeance de prévenir une dizaine de jours à l'avance en cas de vérification, on aurait tout le temps de transporter le matériel dans le centre savoyard. Ce n'est pas le seul cas où la SARL partage aussi étroitement les joies de la famille. Lors du mariage de la petite Annick, le repas de noces est ainsi devenu dans les comptes de l'entreprise un important repas d'affaires. A l'échelle plus réduite le procédé permet aux Martin de prendre souvent leurs repas au restaurant.

Ce qui n'empêche pas Mme Martin d'avoir besoin d'une cuisinière et d'une femme de chambre. Un tantinet snobs, celles-ci sont plutôt fières d'être considérées comme secrétaires par la SARL.

Uun homme comme M. Martin se devait de faire profiter la vie politique de son expérience de gestionnaire. Aussi sa SARL passe-t-elle, lors des périodes électorales des commandes à une « *société d'études de marché* » qui, après lui avoir remis en échange un document insignifiant, transfère les fonds à la section locale de son parti.

Et si un jour M. Martin désire se retirer des affaires ? Il lui suffira alors de récupérer les redevances qu'il verse en Suisse pour l'utilisation d'un « brevet » déposé, tout à fait régulièrement, par un ami.

En attendant, M. Martin n'a rien à redouter du fisc. Aussi peut-il, sans rire, affirmer au contrôleur des impôts : *« Ici, c'est une maison de verre. »* Son peu de souci d'épater la galerie lui évite un train de vie apparent disproportionné avec le salaire modeste qu'il s'octroie en tant que gérant minoritaire de la SARL. M. Martin n'est pas tranquille pour autant.

Certes, il pense utiliser à peu près tous les moyens légaux pour ne pas payer d'impôts sur sa société. Mais il reste inquiet à l'idée de ne pas profiter autant qu'il le devrait des diverses aides publiques aux P.M.E.

MICHEL SIDHOM.

CATASTROPHE

APRÈS LE TREMBLEMENT DE TERRE DU 4 MARS

Les dégâts subis par la Roumanie s'élèvent à plus de 4 milliards de francs

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Deux semaines après le séisme du 4 mars, les autorités roumaines sont parvenues à déterminer avec plus de précision l'ampleur des dégâts matériels et des pertes en vies humaines causés par la catastrophe. Selon le dernier bilan communiqué, 1 541 personnes ont péri dans les décombres, la plupart à Bucarest, et plus de 11 000 ont été blessées.

Sur le plan locatif, les dommages subis sont très importants. Près de 33 000 logements ont été détruits ou gravement ébranlés, des dizaines de milliers d'immeubles ont subi des dégâts. Le nombre des sans-abri s'est élevé à 34 500 familles, ce qui doit représenter environ 100 000 à 130 000 personnes. Quelque 500 églises se sont effondrées. Pour faire face à la situation, les autorités ont décidé la construction supplémentaire, par rapport au plan, de 5 000 appartements cette année à Bucarest et de 20 000 autres logements sur une période de deux ans en province. A cette fin, une unité spéciale des forces armées sera créée.

Les conséquences économiques du séisme apparaissent, avec le recul, plus sérieuses que les responsables n'avaient voulu l'admettre dans un premier temps. Au total, 763 entreprises industrielles ont été perturbées dans leur activité. A ce jour, 17 n'ont pas repris leur rythme de travail à pleine capacité.

Les dégâts subis représentent, selon les dernières estimations, une perte de 9 à 10 milliards de lei, soit, au cours officiel, quelque 4 à 4,5 milliards de francs.

Dans sa séance du jeudi 17 mars, le comitu politique exécutif du P.C. a assigné la tâche aux organes du parti et de l'Etat, de *« mobiliser toutes les forces pour la liquidation dans le plus bref délai des dommages provoqués par le tremblement de terre, pour la récupération de toutes les pertes et la réalisation exemplaire des indices du plan pour cette année »*. Pour atteindre ce but, les autorités de Bucarest espèrent visiblement une aide à long terme de l'étranger allant au-delà des gestes de solidarité internationale mis particulièrement en valeur par la presse.

La population roumaine devra, toutefois, compter avant tout sur ses propres forces. Les ouvriers devront travailler pendant quelque temps douze heures par jour au lieu de huit heures, et le dimanche ne sera pas un jour férié. Ils devront verser aussi le salaire d'une journée au Fonds d'aide nationale.

MANUEL LUCBERT.

LA DÉCISION DU CAFETIER

(De notre correspondant.)

Limoges. — « Cet établissement est interdit par décision préfectorale à toute personne de nationalité algérienne. »

Cet avis, placardé à la vitrine d'un café de Limoges à l'enseigne du « Mazagran », a suscité des réactions, dont celle du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix. La préfecture, avisée, a démenti formellement avoir pris une telle décision. Le parquet a été saisi et une enquête est en cours. L'affiche, retirée à l'arrivée des policiers, est restée en place deux jours. C'est une altercation qui s'était élevée dans son établissement qui aurait motivé le curieux affichage du cafetier.

FAITS ET JUGEMENTS

Explosion à E.D.F. de Rennes.

Un attentat à l'explosif a été commis, dimanche 20 mars, à Rennes, contre un immeuble de bureaux d'E.D.F. L'engin a été déposé au rez-de-chaussée du bâtiment et toutes les salles situées à ce niveau ont été dévastées par l'explosion. Cet attentat a été revendiqué par le F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne-Armée républicaine bretonne).

Ce mouvement a déclaré dans un communiqué remis à la presse : *« Nous, soldats et combattants de l'Armée républicaine bretonne, revendiquons l'attentat contre ce symbole de l'occupation française. Refusons la domination française, ainsi que toutes conceptions d'autonomie bretonne. Résolument séparatistes, nous refusons de nous soumettre à la métropole. Vive l'indépendance ! »*

Quelques jours plus tôt, dans un autre communiqué, l'organisation clandestine avait annoncé son intention de commettre des représailles au moment du procès de sept militants autonomistes bretons. Ceux-ci doivent comparaître à partir de ce lundi 21 mars à Paris devant la Cour de sûreté de l'Etat. Ils sont notamment accusés d'avoir commis ou préparé divers attentats en Bretagne en 1974 et 1975.

● *Albert Spaggiari omniprésent.* — Selon les policiers niçois, les appels de particuliers affirmant avoir vu Albert Spaggiari ne cessent d'affluer au siège de la P.J. depuis l'évasion du palais de justice, le 10 mars, du « cerveau » présumé du pillage de la Société générale de Nice. Le dernier en date a conduit, le 19 mars, à quadriller avec cent cinquante policiers de Nice et d'Antibes la localité de Pégomas (Alpes-Maritimes) et ses environs, après un hold-up commis dans une recette postale. Les recherches n'ont donné aucun résultat : les policiers n'ont retrouvé ni Spaggiari ni les auteurs du hold-up qui avaient pris la fuite, à pied, avec 3 000 francs.

Attaque d'un local de la C.F.D.T. à Paris.

Un groupe d'une dizaine de personnes, armées de manches de pioche et de barres de fer, ont attaqué, dans la nuit du 19 au 20 mars, un local de la C.F.D.T. situé 115, rue de la Croix-Nivert, à Paris (15e). Le local était inoccupé. Des témoins ont déclaré que les agresseurs, qui circulaient à bord de deux camionnettes, ont brisé la vitrine du local et tenté de pénétrer à l'intérieur, mais ont pris la fuite lorsque des voisins, alertés par le bruit, sont sortis dans la rue. M. Jean-Pierre Bobichon, secrétaire général de l'union C.F.D.T. de Paris, a déclaré que les responsables de cet attentat *« ne peuvent appartenir qu'aux divers courants de droite et d'extrême droite »*, et il a précisé que *« ceux-ci n'ont d'autres visées que de développer la violence »*.

Le meurtrier d'un ouvrier algérien est acquitté.

Accusé d'avoir tué un ouvrier algérien au cours d'une rixe, M. Denis Brocchiero, vingt et un ans, a été acquitté par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône le 19 mars. Au cours de la nuit du 25 au 26 août 1973, il avait violemment frappé à la tête, d'un coup de madrier, M. Sedik Hamamoun, vingt et un ans, à la sortie d'un bar à Marseille.

Quelques instants auparavant, les deux hommes avaient eu une très vive altercation à l'intérieur de l'établissement. Transportée à l'hôpital, la victime avait succombé deux jours plus tard à ses blessures. Elle souffrait notamment d'une fracture du crâne. Denis Brocchiero devait être alors inculpé d'homicide volontaire. Dans son réquisitoire, l'avocat général avait laissé le soin aux jurés d'apprécier la peine à appliquer.

Cinq ans de prison pour avoir tué sa femme.

Pour avoir battu à mort son épouse, M. Gérard Verleye, âgé de trente et un ans, a été condamné, vendredi 18 mars, à cinq ans d'emprisonnement par la cour d'assises du Bas-Rhin. Le jury, uniquement composé d'hommes, a suivi en cela l'avocat général, qui avait toutefois reconnu des circonstances atténuantes pour *« l'enfance malheureuse de l'accusé, lui-même fils d'une alcoolique chronique »*.

La victime, mère de deux enfants, s'adonnait aussi régulièrement à la boisson. Des organisations féministes telles que S.O.S.-femmes battues et la Ligue du droit des femmes ont, après cette décision, déclaré qu'elle *« ferait réfléchir les hommes qui battent leurs femmes »*.

Une nuit en Corse.

Trois attentats ont été commis pendant la nuit du 18 au 19 mars. Le premier visait la villa de Me Michel Pierrucci, maire sortant de Corte, réélu à Porticcio (Corse-du-Sud). Sa voiture avait, d'autre part, été détruite en décembre dernier à Corte (Taute-Corse).

Peu après 1 heure du matin, avenue Kennedy, à Ajaccio, une explosion détruisait la voiture d'un moniteur d'auto-école, M. Jean Leca, causant d'importants dégâts dans le voisinage. Enfin, peu après, une charge estimée à 800 grammes de plastic détruisait les installations d'une station-service, cours Napoléon, à Ajaccio. Les cuves de carburant n'ont cependant pas été atteintes. Les enquêteurs n'écartent pas, dans ce dernier cas, l'hypothèse d'une vengeance personnelle. Aucun des trois attentats n'a été revendiqué.

Un médecin poursuivi pour faux certificat d'internement.

Le tribunal correctionnel de Montbéliard (Doubs) a examiné le 18 mars une affaire opposant le docteur Pierre Messmer, de Valentigney (Doubs), à M. Camille Dornier, âgé de trente-sept ans, employé des P.T.T., domicilié à Pont-de-Roide. Le médecin avait en effet rédigé deux certificats médicaux déclarant que l'état de M. Dornier « nécessitait son admission dans un établissement spécialisé », alors que ce dernier n'avait même pas été examiné. M. Dornier réclame 20 000 francs à titre de dommages et intérêts à M. Messmer et à Mme Evelyne Dornier, son épouse, poursuivie solidairement. Le jugement sera rendu le 25 mars.

Meurtre d'un directeur de société à Saint-Chamond.

Le corps de M. Marcel Jean, trente et un ans, directeur technique d'une entreprise à Saint-Chamond (Loire), a été découvert, samedi 19 mars, en fin de nuit, après un incendie qui a en partie détruit les installations de la société qui l'employait, les Carrosseries Trouillet. M. Jean a vraisemblablement été tué de plusieurs coups de barre de fer sur le crâne. Son corps a été traîné sur une centaine de mètres, arrosé d'essence et enflammé.

Les policiers ont appréhendé, dans l'après-midi suivant le meurtre, un homme travaillant dans l'entreprise comme menuisier. Bien qu'il nie toute participation au meurtre et à l'incendie, il a été placé en garde à vue.

Des œuvres d'art volées sont retrouvées en France, en Italie et en R.F.A.

Trois importants vols d'œuvres d'art viennent de trouver leur conclusion. Des tapisseries précieuses volées à Paris à M. Dario Bocara, un antiquaire parisien, décédé au début du mois de janvier à l'âge de quarante-deux ans, ont été retrouvées à Rouen.

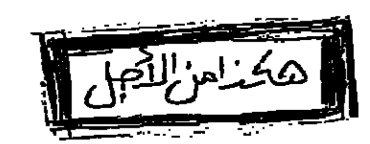
Une perquisition pratiquée, jeudi 17 mars, par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, assisté de son greffié, Mme Widmann, et accompagné de M. Pierre Dubois de Prisque, premier substitut à Paris, a permis de retrouver dans un appartement de Rouen quatorze tapisseries des seizième et dix-huitième siècles appartennant au fonds de M. Bocara.

Son exécuteur testamentaire, M. Jack Bernardout, soixante et onze ans, de nationalité britannique, antiquaire londonien, écroué à Fresnes pour vol depuis le 5 mars, sur plainte de la veuve de M. Bocara et de ses enfants avait reconnu, lors de son interrogatoire, le 9 mars, avoir transporté dans cette cachette les tapisseries prises à l'intéreur des chambres fortes où M. Bocara les avait placées, dans sa galerie d'art et à l'agence du Crédit lyonnais.

D'autres tapisseries ont été découvertes au début du mois de mars par les douaniers du port de Dieppe dans le coffre arrière de la Rolls-Royce de M. Benardout, qui espérait pouvoir les transporter jusqu'en Grande-Bretagne. L'ensemble du butin qui a été récupéré est évalué à environ 10 millions de francs.

En Italie, les renseignements fournis par un indicateur anonyme ont permis de retrouver la descente de croix du Véronèse qui avait été dérobée, en octobre 1975, dans une église d'Ostuni, près de Brindisi. La toile avait été dissimulée dans une grange abandonnée à la sortie de Brindisi.

A Cassel (République fédérale d'Allemagne), la police a arrêté, le 11 mars, deux citoyens turcs et un Allemand de l'Ouest soupçonnés d'avoir dérobé au début de l'année à Postdam (République démocratique d'Allemagne) au château de Sans-Souci, dix toiles de grande valeur dont un tableau de Tintoret. Tous ces tableaux, dont la valeur d'ensemble est estimée à 8 millions de francs, ont été retrouvés.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Société d'Engineering

CHERCHE

INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ

dans le domaine du COMMISSIONING

et de la MISE EN EXPLOITATION

d'UNE IMPORTANTE UNITE DE PRODUCTION CHIMIQUE.

Il s'agit :

1) d'assurer la coordination et l'organisation entre les sous-traitants et nous-mêmes du programme de commissioning sur manuels opératoires, test run, listing des rechanges, organisation ;

2) de prendre la direction des opérations précédentes y compris l'entretien du complexe pendant la durée de ces opérations, les mesures de sécurité étant assurées. La responsabilité du déroulement du programme de formation sur place sera de son ressort.

3) de contrôler les délais et les budgets des deux phases ci-dessus.

Il sera sous les ordres du Field Manager.

La préparation de cette activité étant réalisée en Europe, la fonction exigera *de fréquents déplacements et des séjours au Moyen-Orient*. La connaissance de l'anglais est indispensable.

La rémunération, qui est en rapport avec les responsabilités confiées, comprend un treizième mois, une gratification et une assurance de groupe.

D'autres avantages extra-légaux sont également accordés par l'employeur. Les candidats sont invités à adresser un curriculum vitae manuscrit détaillé en indiquant les prétentions à UNIVERSAL MEDIA, 122, chaussée de La Hulpe, 1050 BRUXELLES, qui transmettra. Veuillez mentionner sur l'enveloppe la référence LM/193.

BUREAU D'ÉTUDES
recherche pour

CHANTIER SIDÉRURGIQUE en ALGÉRIE

- **INGÉNIEUR MÉCANICIEN** Etudes laminoir à chaud
- **INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN** Laminoir à chaud
- **INGÉNIEUR MESURE**
- **INGÉNIEUR MÉCANICIEN** coulée continue
- **INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN** aciérie
- **INGÉNIEUR G.C.** charpente
- **INGÉNIEUR MANUTENTION** aciérie

Postes à pourvoir en ALGERIE
Durée maximum 3 ans
Déplacement en famille pris en charge par la société
L'anglais est souhaitable pour des missions futures à partir de France ou dans des Pays Anglophones.
Adresser lettre manuscrite + C.V. n° 04073 Contesse Publicité, 20 av Opéra 75040 Paris Cedex 01. qui tr.

DIRECTEUR D'AGENCE
230-260.000 F.F.

Transit - Transports Internationaux
Afrique Francophone

Une Société spécialisée dans le transit et les transports internationaux (facturation 680 millions de F.F. - effectif 1 500 pers.) opérant dans de nombreux pays d'Afrique francophone, recherche le Directeur de l'une de ses agences. Sous l'autorité d'un Directeur de zone géographique, il sera chargé de la gestion totale de son agence. Il définira son budget qu'il soumettra à la Direction générale pour accord et il sera responsable de son compte d'exploitation (analyse des écarts, décisions de redressement...). Il surveillera particulièrement la trésorerie et les comptes clients. Il coordonnera et animera l'action des différents services placés sous ses ordres. Il sera chargé des relations avec les administrations (douanes...), les assurances, les banques et les clients. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, aura une formation HEC, ESSEC, ESC et possédera obligatoirement au moins 10 ans d'expérience professionnelle acquise soit dans le domaine du transit et des transports internationaux, soit en tant que responsable d'un département export d'une société produisant des biens industriels. La connaissance de l'anglais est très souhaitée. L'expérience de la vie en Afrique constituerait un atout supplémentaire. Ecrire sous réf. 114/M à :

GRH Conseils, 15, rue de l'Amiral-Roussin 75015 PARIS.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Pour l'Allemagne 100 km de Dusseldorf demande

MODÉLISTE - STYLISTE
POUR JUPES

Logt., voiture assurée. S'adress. STURM MODELER 4426 Vreden Master Esch Tél. : 19-49-2564/559

PR CHANTIERS ETRANGER

SUPERVISEURS
CHEFS DE CHANTIER
expérience montage et suivi de raffinerie, pétrochimie
Parlant anglais
GESTION 2000. - 246-42-01

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche
dans le cadre de l'extension de ses affaires agricoles en AFRIQUE NOIRE

INGÉNIEUR
E.N.S.A. ou équivalent
B.T.S. AGRICOLE

Expérience production végétale indispensable.
Connaissance anglais. Avantages habituels d'expatriement.

Adresser C.V. et prét. no 4067 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er qui transm.

THE CLEM CORPORATION S.A.
recherche pour
AFRIQUE DU NORD
minimum 10 ans d'expérience

Ingénieurs Diplômés

Génie Civil et v.r.d. ;
Mécaniciens, spécialisés en :
— entretien et réparation d'engins lourds ;
— projet pétrochimie.

Télécommunications, spécialisés en électronique industrielle ;
Electriciens ;
Electromécaniciens ;
Topographes - Géomètres ;
Ingénieur, Boue de Forage ;
Ingénieur de Complétion ;
Expert Comptable Diplômé.

Ecrire avec curriculum vitae à :

The Clem Corporation S.A.

20, avenue Général-de-Longueville, Boite 14, 1150 BRUXELLES (Belgique).

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE FRANCAISE
recherche

INGENIEURS et TECHNICIENS

écrivant et parlant **ARABE** littéral
(candidatures d'étrangers envisageables).
CAPABLES DE FORMER DES OPERATEURS ou TECHNICIENS DE MAINTENANCE d'EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES.

Formation complémentaire 1 an assurée en France avant départ sur site.

Envoyer candidature avec C.V. détaillé et prétentions à No 4050 CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche pour sa filiale portugaise

1 CHEF COMPTABLE

Responsable de la comptabilité générale et analytique il aura une grande autonomie dans ses fonctions et encadrera 4 personnes.

Un niveau BTS, DECS serait souhaitable ainsi que 5 à 6 ans d'expérience comptable dans une petite société industrielle.

Une formation sera assurée pour les candidats ne parlant pas le portugais.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 4.109, à : CONTESSE PUBLICITE — 20, Avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

DIRECTEUR USINE
ALGER Réf. 154
HAUT SALAIRE

Il sera chargé de la mise en route d'une usine de 100 personnes pour la fabrication de
– Quincaillerie de bâtiment
(fonderie automatique de Zamac)
– Chaudronnerie Inox
(matériel de cuisine pour collectivités)

Il lui sera confié la responsabilité totale de la gestion et de la production sous l'autorité du Président.

Ce poste requiert des qualités d'un véritable manager (organisateur, animateur, et gestionnaire), âge de 40 ans, ayant une solide formation ingénieur et une expérience antérieure similaire.

(Logement et voiture assurés).

Adresser lettre de candidature manuscrite + CV détaillé + photo et prétentions à la société.

PERSE 40, rue du Four 75006 Paris 548.24.96

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

POUR COMPAGNIE AFFILIEE A
CASABLANCA
LE GROUPE
PRÉSERVATRICE
recherche

un Informaticien

responsable de la conduite des opérations informatiques : ordinateur Burroughs 1714.
Ce responsable sera directement rattaché à la *Direction Générale.*
Il devra avoir l'habitude des petits systèmes informatique.
Age minimum : 30 ans.
Salaire annuel : 77 000 F.F.
Statut cadre - Facilité de logement, etc.
Durée du contrat : 3 ans, reconductible.
Poste garanti en métropole, à terme.

Env. C.V. man. et photo, au départem. du pers., 18, rue de Londres - 75439 PARIS - CEDEX 09.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS
recherche pour l'une de ses filiales à vocation exportatrice implantée en Lorraine

chef produits senior

- Il doit être capable de devenir Directeur Général Adjoint, assisté par le Responsable Production chargé de résoudre les problèmes techniques,
- Il sera responsable devant le PDG de la filiale de la gestion totale de celle-ci,
- Il aura pour tâche essentielle de définir la politique commerciale, de la mettre en application et d'en suivre le déroulement,
- une expérience du marketing et de la vente dans le domaine des biens de grande consommation est indispensable, un antécédent alimentaire serait apprécié,
- La connaissance de l'anglais est exigée et l'allemand est souhaité.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 2483-M. Réponse et discrétion assurées.

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour diriger ses
SERVICES COMPTABLES DE TOURS

Un titulaire du D.E.C.S. complet

35 ans minimum, ayant assuré pendant plusieurs années la direction d'un Service Comptable (si possible dans l'immobilier)

Il aura la responsabilité de la comptabilité de plusieurs sociétés, exerçant leur activité dans de nombreuses opérations de construction et de gestion immobilières.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions *sous référence VADI (mentionnée enveloppe)* à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet. 75008 PARIS

IMPORTANT GROUPE
DE RETRAITES ET PRÉVOYANCE
recherche sa

DÉLÉGUÉE SOCIALE RÉGIONALE
pour l'EST basée à
CHARLEVILLE

Expérience professionnelle 15 ans
Intéressée par problèmes personnes âgées
Qualités administratives indispensables de préférence

ASSISTANTE SOCIALE D.E.

Voiture indispensable
Position CADRE

Envoyer lettre *manuscrite* avec *C.V.* et photo sous le n° 3877 à CONTESSE Publicité, 20. av. Opéra. 75040 PARIS Cedex 01. qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
Secteur Biens Grand Public
recherche pour sa division informatique située dans l'Ouest de la France,

RESPONSABLE INFORMATIQUE ETUDES ET EXPLOITATION

En position d'adjoint au directeur de la division, il devra prendre en charge :

1. L'animation d'une centaine de personnes, chefs de projets, analystes, programmeurs, personnel de saisie et d'exploitation.
2. L'étude et la mise en place d'un plan informatique à 5 ans.
3. La gestion du budget de ses services.

Faire réponse à No 3.582 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
à BREST recherche

AGENT ADMINISTRATIF

(POSITION NON-CADRE), 35 ans maximum
POUR SERVICE CONTRATS ET ACHATS

Expérience souhaitée dans la passation des commandes, la négociation et la rédaction des contrats.

Ecrire n°. 3.452, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er). qui transmettra.

INDUSTRIE N° 1 DANS SA PROFESSION
Région Nord BELFORT

cherche DESSINATEUR-PROJETEUR

2 ans d'expérience bâtiment, ayant expérience sur les profils de menuiserie métallique, les questions d'étanchéité, les panneaux préfabriqués.

Il aura en outre à assurer certains contacts avec les fournisseurs pour les approvisionnements des éléments nécessaires à la concrétisation des projets.

Envoyer C.V. et prétentions à M.B. PUBLICITE, Référ. LM - 17, rue du Louvre. 75001 PARIS. qui transmettra.

ZODIAC
leader mondial du Bateau pneumatique,
recherche son

responsable achats

Le candidat idéal devra connaître les métaux non ferreux, le bois et le polyester. Il aura une bonne formation technique et des idées. L'expérience des achats est souhaitable. Il aura au minimum 27 ans.

Résidence : LA ROCHELLE.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Melle HUET ZODIAC, 61 quai du Président Carnot 92210 Saint-Cloud

---

Département LOIRET
ENTREPRISE recherche

PROGRAMMEUR-ANALYSTE

pour prendre en charge ses applications informatiques sur ordinateur IBM 370/138
FORMATION : I.U.T. ou équivalent ayant 2 à 3 ans *de pratique dans la programmation* COBOL ANS.
Une bonne connaissance dans le domaine de la gestion sera appréciée.

ENVOYER
- lettre manuscrite
- Curriculum vitae
- et prétention à :

INFOR-CENTRE 26, rue de la Godde 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE



emplois régionaux

Dans le cadre de leurs programmes d'actions coordonnées, les coopératives agricoles de Provence recherchent un

CONSEIL DE DIRECTION
EN COMMERCE INTERNATIONAL

chargé de la conception, animation et coordination des politiques commerciales, des coopératives de la région (dominantes : vins, fruits, viandes)

Nous demandons :

— Une solide expérience des contacts commerciaux à tous niveaux ;
— Une connaissance du milieu agricole ;
— L'anglais commercial ; autres langues souhaitées ;
— Une souplesse relationnelle ;
— Le goût des voyages et de l'innovation.

Age souhaité : 35 ans.

Lieu de travail : **BOUCHES-DU-RHONE**

Ce poste est à pourvoir de suite.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae + photo + prétentions à GERMINAL Formation, 11, rue Saint-Augustin, 75002 Paris.

COMPAGNIE AMÉRICAINE D'ASSURANCES toutes branches recherche

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

originaire Pays de l'Ouest RESIDENCE NANTES sera responsable : animation et extension réseaux intermédiaires Bretagne et Pays de Loire

Niveau études supérieures ou école de commerce. Formation assurée par stage au siège de Paris

Adr. demande manuscr., C.V., photo et prét. A.I.U., 24, rue de la Grande-Armée, 75017 PARIS

Société de Caution recherche pour sa délégation LYON

COLLABORATEUR (TRICE)

pr seconder le DIRECTEUR ds démarche des banquiers de SAVOIE, Hte-SAVOIE et RHONE
— Connaissances bancaires et crédits indispensables.
— Habitude du contact.

Ecrire avec C.V. & : SIAG 2, rue Pigalle, 75009 PARIS

C.I.T.I.M.A.M.

Service Informatique des Caisses de Mutualité Sociale Agricole de Midi-Pyrénées

recherche

pour mettre en place un réseau de 100 terminaux

CHEFS DE PROJETS

— diplômés d'enseignement supérieur ;
— expérience de conception et de mise en place de grands projets informatiques ;
— connaissances T.P., base de données exigées ;
— 5 ans d'expérience minimum.

ANALYSTES

— formation supérieure souhaitée ;
— expérience T.P. et programmation nécessaires ;
— 3 ans d'expérience minimum.

Envoyer C.V. détaillé + photo et prétentions à :

C.I.T.I.M.A.M.
500, avenue Monclar-de-Quercy,
82017 MONTAUBAN CEDEX.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
(2000 personnes - C.A. 350 millions Frs)
fabriquant et distribuant
MATÉRIAU SECOND OEUVRE BATIMENT
GRANDE VILLE VAL DE LOIRE
étofferait sa direction commerciale d'un

HEC – ESSEC

30 ans minimum

HOMME de MARKETING et de VENTE

ayant 1ère expérience de préférence bâtiment, capable de réaliser sur le terrain les études commerciales et de les faire appliquer.

Rémunération départ 84000 F. Possibilités réelles d'évolution au sein du groupe.

Écrire manuscrit (+ photo) à L. JUSTET Psychologue - 18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

MONTLAUR

Dans les Bouches-du-Rhône propose des postes

DIRECTEURS DE MAGASINS
CHEFS DE MAGASINS
CHEFS DE DÉPARTEMENTS
(épicerie, produits frais, bazar)
CHEFS DE RAYONS
(boucherie, charcuterie, crémerie, poissonnerie)
CHEFS DE CAISSES

● Qualités requises : personnalité affirmée, très dynamique.
● Pour : animer, gérer et diriger par objectifs en liaison directe avec la direction.

Réponse et discrétion assurées.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions sous référence 1.001.

MONTLAUR, département du personnel
Av. de l'Europe 13100 AIX en PROVENCE



ARGUS

UN V.R.P. TECHNICO-COMMERCIAL

Notre société, implantée dans la région parisienne et spécialisée dans la robinetterie industrielle et la tuyauterie flexible, recherche pour compléter son réseau commercial : UN COLLABORATEUR REGIONAL (statut V.R.P. exclusif) dont le rôle sera de suivre et développer la clientèle du secteur.

RHONE-ALPES

La vente de notre matériel impose :
— une bonne formation technique ;
— une expérience de la vente de biens d'équipement ou de composants industriels ;
— une grande disponibilité pour une activité sur le terrain.

Nous offrons :
— une collaborat. dans une société jeune ;
— des produits de qualité ;
— des conditions de départ intéressantes ;
— une excellente perspective d'avenir.

Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. et prét., à

ARGUS — S.A.R.L. Service du Personnel, 22, av. Paul-Langevin, (Z.I.) 95220 HERBLAY.

Une très forte expérience au niveau de la région nous a permis de réussir en 3 ans notre implantation nationale par la mise en place de 5 agences. Nous prenons en charge les problèmes de traitement des eaux urbaines et industrielles, depuis les études prospectives jusqu'à la livraison «clés en mains» de la station d'épuration. Nous avons maintenant besoin du

directeur commercial

250 km Sud de Paris — 90.000

En étroite relation avec la Direction Générale, vous élaborez une politique dont vous êtes responsable sur le terrain, vous harmonisez les efforts de vos agences et vous les appuyez auprès des clients. Vous prenez en charge l'export, en développant un marché particulièrement ouvert et favorable à nos produits, pour cela vous parlez nécessairement anglais et vous avez une certaine connaissance du commerce extérieur. Agé de 27 ans minimum, votre expérience acquise de préférence dans le domaine des T.P. ou du bâtiment complète une formation commerciale supérieure (voiture fournie - frais réels). Réponse et discrétion assurées à tte lettre man, CV, photo, rém. adressée sous réf. B/6209 à Mme Greff.

sperar

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

IMPTE ENTREPRISE FABRICATION
ALIMENTS DU BÉTAIL RÉGION OUEST
RECHERCHE

CHEF DU SERVICE
Achat matières premières

Expérience dans ce domaine exigée
Connaissance de la langue anglaise souhaitée

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 8.623 à «le Monde» Pub., 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

---

GROUPE BANCAIRE SPÉCIALISÉ

RECHERCHE

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF

— Formation supérieure (D.U.T. Gestion, Ecole de Commerce, I.E.P., Sciences Eco.) ;
— Débutant ou brève expérience professionnelle.

Après une période de formation d'environ dix-huit mois au Siège Social à Paris, comportant également des stages d'environ un mois en province, il pourra être affecté à un Centre régional administratif en province.

Adresser C.V., photo et prétentions à ARCHAT, 34, boulevard Haussmann, 75009 Paris (sous référ. OV 308), qui transmettra.

Cherche 4 carreleurs qualifiés Tr. bon salaire. Poss. logement. ENT. A. COMMINCAS 50, av. Rosa-Luxembourg 87200 St-Junien. T. (15-55) 02-16-47

Dans le cadre de son expansion un des leaders dans la FABRICATION DE MATERIEL AGRICOLE installé en

VENDÉE
(14 km du bord de mer)
recherche

INGÉNIEUR ANALYSTE ou **ANALYSTE CONFIRMÉ**

Connaissance COBOL exigée. Expérience gestion de production souhaitée. Dégagé des O.M.

Adresser C.V. et prétentions : no 4507 PARFRANCE 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transmettra.

ORGAN. INTERMINISTERIEL MARSEILLE

ASSISTANTE DIRECTEUR

sciences PO, Paris - H.E.C. - E.S.C.A.E.

C.V., photo, lettre manuscrite O.P.I., 343, bd Romain-Rolland, 13009 MARSEILLE. Tél. 75-76-10

Entreprise BATIMENT et T.P., 100 km au Nord de PARIS recherche :

INGÉNIEUR
CHEF DU BUREAU D'ETUDES ET METHODES
(15 ingénieurs et dessinateurs)
Expér. ts corps d'état souhaitée.

Ecr. sous réf. R. 336, à Archat, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS qui transmettra.

Recherchons pour LA CORSE

JEUNE CADRE
TRES ACTIF POUR POSTE
RESPONSABLE
MAGASIN NOUVEAUTES BAZAR

dans affaire indépendante moyenne importance. Connaissance parfaite gestion marchandises indispensable.

Adresser C.V. précis et détaillé avec photo à no 3143 Emplois et Entreprises 18, rue Volney, 75002 PARIS

INDUSTRIE MEUSE (400 personnes) Gestion moderne, rech.

CHEF COMPTABLE
CONFIRME (EE)
Niveau B.P. ou D.E.C.S.

Pour diriger comptabilité générale et analytique

Logement agréable. 2 heures de Paris.

Ecrire sous réf. 2004 à C.R.D. 160, avenue de Strasbourg, 54000 NANCY Téléphone (28) 52-94-32

Etablissement

OUEST - BRETAGNE
recherche

AGENT
Minimum 30 ans
(Position cadre souhaitable mais non exigée)

Pour assurer la responsabilité d'une unité chargée, d'une part, de l'élaboration et du suivi budgétaire, d'autre part, des tâches relevant de la comptabilité générale et analytique.

Formation comptable nécessaire et expérience confirmée dans la fonction indispensable.

Adr. C.V. no 4284 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01

---

offres d'emploi — offres d'emploi

ORGANISATION ET GESTION — F. 130 000

BANQUE AMERICAINE - Le bureau parisien d'une des premières banques mondiales recherche un attaché de direction pour ses services d'exploitation (240 personnes). Rattaché au Directeur des Services, il sera chargé de faire évoluer les méthodes de travail à l'intérieur de la division, d'améliorer les systèmes administratifs existants et d'assurer un rôle de liaison avec les autres divisions de la banque. Il étudiera le fonctionnement des services, aidera à définir les besoins, animera des groupes de travail et sera personnellement responsable de certains projets.

Le poste convient à un homme de 30 ans minimum, ouvert aux problèmes humains et ayant pratiqué l'organisation du travail dans un contexte international. Sa formation supérieure et son expérience lui auront donné une vue complète de la finance, de la comptabilité et de l'informatique. La pratique courante de l'anglais est indispensable.
Ecrire sous référence M.6201 à Monsieur J.N CRETÉ

CONTROLLER EUROPE — F. 120 000

NORMANDIE - Un groupe franco-américain spécialisé dans la fabrication et commercialisation d'appareillage mécanique en expansion crée le poste de Controller-Europe.
Basé près de Rouen et dépendant du Directeur Financier, il sera chargé de l'ensemble des opérations comptables, budgétaires et du reporting du groupe. Il supervisera les comptabilités des filiales européennes (Milan, Madrid, Londres, Frankfort) dont il assurera la consolidation. Il exercera une réflexion critique sur les systèmes et procédures existants et apportera les modifications pour améliorer le contrôle interne et la préparation d'un reporting précis et ponctuel pour la direction générale Europe et vers les U.S.A.

Ce poste très "opérationel" requiert un candidat âgé de 30 ans minimum et parlant très bien anglais. Il aura une formation comptable de haut niveau complétée par une expérience de plusieurs années dans une société internationale de préférence industrielle ou dans un cabinet d'audit.
Ecrire sous référence M. 6202 à Monsieur G.C FULCONIS
Adresser C.V. détaillé en spécifiant la référence et le nom
Tour Maine Montparnasse - 33 avenue du Maine - 75755 Paris Cedex 15
Discrétion absolue.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS EN EXPANSION

recherche

DELEGUE (ES) MÉDICAUX

pour les secteurs :
— PAS-DE-CALAIS
— MANCHE - CALVADOS
— VAL-DE-MARNE
— HAUTS-DE-SEINE

Il est nécessaire d'avoir le niveau du baccalauréat, de posséder un véhicule person., de résider sur le secteur (sur la région pour 94 et 92).

Préférence sera donnée aux candidats ayant une culture scientifique et/ou une expérience dans la profession.

Le stage de formation, rémunéré, débutera le 9 mai à Lyon.

Envoyer C.V. + photo à : GAMA PUBLICITE 24, rue de la Part-Dieu, 69003 LYON, réf. 620, q.tr.

IMPORTANT ORGANISME de formation professionnelle

recrute pour la formation des MODELISTES industrie de la CHAUSSURE et de la MAROQUINERIE

JEUNE PATRONNIER MODÉLISTE

— 5 ans d'activité profession. ;
— Résidence PARIS.

Env. C.V. no 3.684, Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Importante agence banque privée, PARIS, recherche

JEUNE
DÉMARCHEUR DE BANQUE
efficace ou
COLLABORATEUR COMMERCIAL

sera chargé de la prospection et des relations clientèle PME. Formation bancaire appréciée.

Envoyer C.V., photo, prétent., no 3.972, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ORGANISME PRIVE recherche COLLABORATEUR formation mathématique et connaissance PL 1 pour programmation et analyse de données relatives à fichier important. Adr. C.V. et prét. à Centre René-Huguenin, 5, rue Gaston-Latouche 92211 St-Cloud.

Dans le cadre de son expansion



CHRYSLER FRANCE
POISSY

propose à

des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur

(libérés des obligations militaires)

des perspectives de carrière attrayantes dans les secteurs suivants :

— **MARKETING ET VENTES**
Formation : école supérieure de commerce ou équivalent
— **PERSONNEL**
Formation : licence en droit, DES souhaité
— **INFORMATIQUE DE GESTION**
Formation : école supérieure de commerce ou maitrise de gestion
— **FINANCE**
Formation : école supérieure de commerce option finance et/ou DECS.

Pour tous ces postes, il est demandé une très bonne connaissance de la langue anglaise.

Durant une période d'environ 2 ans des affectations successives dans différents secteurs d'activité permettront aux candidats retenus d'acquérir une expérience pratique et d'accéder ainsi à des postes de responsabilités.

Adresser dossier de candidature manuscrit (CV+photo) **en précisant l'orientation souhaitée** à CHRYSLER France Administration du Personnel Centralisé, 45, rue Jean-Pierre Timbaud 78307 POISSY.

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

PREMIER FABRICANT MONDIAL DE SEMI-CONDUCTEURS

recherche pour occuper les fonctions :

d'INGENIEURS COMMERCIAUX

DES CANDIDATS DYNAMIQUES, AMBITIEUX, TRES MOTIVES PAR LA VENTE

Ces postes conviendraient à des ingénieurs-électroniciens ou de formation générale, ayant de très solides connaissances en électronique.

Ils seront responsables de clients importants chez lesquels ils auront à :
- assurer les contacts à tous les niveaux hiérarchiques, pour mener à bien les négociations commerciales,
- définir et promouvoir les produits nouveaux,
- développer les stratégies commerciales,
- établir les prévisions de vente à court et moyen terme.

Les débutants peuvent postuler.
Permis de conduire exigé.
CES POSTES SONT A POURVOIR A PARIS.



Pour faire acte de candidature, écrire avec CV, prétentions, photo et date de disponibilité, s/réf. SCM377.11.2 à Mme LE GUET T.I.F. Boite Postale 5 06270 - VILLENEUVE LOUBET.

---

hamm
Pianos Orgues

Instruments de musique
135-139 rue de Rennes - 75006 Paris

Recherchent :

1 ATTACHE COMMERCIAL
(Vente pianos)
1 VENDEUR CONFIRME
(orgues électroniques)

Bonne rémunération selon expérience
Références exigées
Tél. Mme Gentils - 544.38.66

Importante Société Financière recherche

ingénieur
pétro-chimie — 100.000 +

Une expérience d'une dizaine d'années d'exploitation, de sécurité ou d'entretien de grandes unités de production lui aura donné l'occasion de participer à la mise en place de la Sécurité Incendie de ces installations. Au sein d'une équipe pluridisciplinaire d'ingénieurs, intervenant à L'ECHELON INTERNATIONAL, il aura pour mission d'étudier les dossiers techniques d'opérations (risques incendie...) dans lesquelles la société peut éventuellement engager une responsabilité financière. Activité à la fois technique et commerciale supposant facilité de contact et disponibilité pour déplacements courts mais fréquents à l'étranger. Anglais indispensable. Réponse et discrétion assurées à tte lettre man., CV, photo, rém. adressée sous réf. A/2213 à M. Collet.

sperar

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

offres d'emploi

Importante Filiale Française d'un Groupe Multinational, nous sommes un

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

bien implanté poursuivant son expansion.

Notre Division Médicale désire s'adjoindre un

MEDECIN CONFIRME

En étroite collaboration avec le Directeur Médical qu'il secondera directement, il assumera de larges responsabilités comportant notamment :

- L'expérimentation clinique des nouvelles molécules et les études cliniques complémentaires.
- L'assistance technique à la Division Commerciale en vue de mettre au point les actions promotionnelles des ventes et de définir les orientations majeures des plans de Marketing.
- Il est prévu que ce médecin consacrera en outre quelques heures par semaine à une activité hospitalière.
- Ce poste évolutif exigeant de larges compétences et impliquant des contacts à haut niveau conviendrait à une personnalité affirmée et dynamique.
- Une expérience clinique est indispensable (Internat, Clinicat ou éventuellement Médecine de Cabinet).
- De très bonnes notions d'anglais écrit sont nécessaires.
- L'expérience de l'Industrie Pharmaceutique serait souhaitable sans être requise.

Veuillez adresser votre candidature détaillée sous pli confidentiel à No 3849, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Discrétion assurée.

SOCIETE DES GRANDS MAGASINS

SAMADOC

recherche pour son SIEGE SOCIAL PARIS (1er)

UN CHEF DE GROUPE COMPTABILITÉ

Il sera responsable d'une équipe de 3 personnes, chargées de la comptabilité générale, frais généraux, trésorerie et clientèle.

Il prendra directement en charge la comptabilité complète de 5 petites Sociétés annexes.

Il participera à la préparation des bilans par l'établissement de situations périodiques et assistera éventuellement les magasins.

NOUS LUI DEMANDONS :
— une expérience similaire de quelques années et des notions d'informatique, un niveau au moins équivalent au probatoire du DECS.

NOUS LUI OFFRONS :
— la position cadre ;
— une rémunération annuelle de début de l'ordre de 52.000 francs ou plus suivant qualification ;
— un horaire hebdomadaire de 40 heures ;
— des avantages sociaux ;
— des possibilités de formation.

Si vous êtes intéressé par ce poste, envoyez C.V., photo et prétentions : SAMADOC, Service Affaires Sociales, 19, rue de la Monnaie, 75001 PARIS.

JEUNES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR...

NOUS SAURONS VOUS CONVAINCRE !

ÉTUDE - CONSEIL - CONTACT - OBJECTIF

4 mots clefs qui vous feront aimer la vente.

Votre personnalité, notre gamme de produits et notre notoriété, (85 % des entreprises nous connaissent) y collaboreront.

Nous vous confierons des responsabilités immédiates. Outre un cycle de formation continu, vous bénéficierez d'appuis publicitaires permanents.

Pour un premier contact, et pour mieux nous connaître,

. Écrivez s/réf. 5260 à P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Des postes sont proposés dans la plupart des grandes villes de France.

PARIS (9e)

CONSTRUCTEUR D'APPAREILS THERMIQUES EN PLEINE EXPANSION ET TRAVAILLANT DANS LE MONDE ENTIER

recherche

ADJOINT

pour ses services Administratifs et Financiers susceptible d'en prendre à terme la direction.

— Age préférentiel, 28 ans.
— Diplômé D.E.C.S. ou E.S.C.
— Expérience de 2 à 3 ans dans poste similaire.
— Anglais courant indispensable, seconde langue souhaitée.

Adr. let. man. et C.V. compl. av. ph. et prét. s/réf. 919 à CAMPBELL, B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche

Jeune Femme célibataire libre rapidement

spécialisée en échographie

pour activité

TECHNICO-COMMERCIALE

présentation et démonstration de matériel

Le poste nécessite :
— un niveau de formation supérieure ;
— la pratique de la langue anglaise ;
— une grande disponibilité pour voyager (tant en province, qu'à l'étranger).

Lieu d'attachement : Région parisienne

Env. C.V. manus., photo et prét. sous le nº 3.863 à CONTESSE Publ., 20, av. l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

offres d'emploi

URGENT

Cherche esthéticienne manucure (épilation électrique) hautement qualifiée. Bne présentat. Salon de coiffure Yves Saint-Charles, 34, rue de Douai, 75009 Paris. 874-84-53.

COMPAGNIE AMERICAINE D'ASSURANCES recherche

JEUNE HOMME

ayant bonne formation et notions techniques (BAC Technique) POUR SON DEPARTEMENT INGENIERIE.

Ecr. av. photo, prét. et C.V. dét. A.I.U., 24, avenue de la Grande-Armée, PARIS-17e.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE PARIS-16e recherche

COMPTABLE

DECS ou équivalent. Quelques années d'expérience. Intéressée par la fiscalité.

Adres. C.V. et prétentions Nº 3.885, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Etablis. petit effectif recherche

ÉDUCATEUR ou STAGIAIRE

pouvant encadrer enfants difficiles mais intelligents. Institut psychopédagogique. 60740 SAINT-MAXIMIN. TEL. : 455-96-10.

offres d'emploi

L'UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES D'ASSURANCES - PARIS,

recherche

jeune diplômé grandes écoles

SUP-ELEC, MINES...

pour son important département informatique

(200 personnes) matériel IBM 370.

D'importantes responsabilités lui seront confiées après une période d'intégration au département.

Ce poste comportant de solides perspectives d'avenir conviendrait à un candidat dont la personnalité allie rigueur, dynamisme et sens des contacts humains. Débutant ou de préférence ayant une première expérience informatique.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à No 4112, CONTESSE Publ. 20, Avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

INGENIEURS NUCLEAIRES

Vous avez une spécialité en génie atomique doublée d'une expérience effective. Vous souhaitez entrer dans une importante société d'ingénierie et de construction nucléaire, nous vous proposons plusieurs postes pouvant répondre à vos objectifs :

- la conception neutronique des coeurs de réacteurs,
- la conception et le dimensionnement de circuits fluides,
- le contrôle-commande de centrales : spécifications fonctionnelles et établissement des procédures de conduite,
- le fonctionnement de chaudières nucléaires,
- l'évaluation de la sûreté de systèmes fluides et électriques.

Si vous êtes intéressé par l'une ou l'autre de ces fonctions qui demandent une bonne connaissance de l'anglais, envoyez-nous votre dossier de candidature, nous vous répondrons rapidement.

Ecrire No 3.644 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

SAGA Groupe Spécialisé dans l'activité d'auxiliaires de transports

recherche

AUDITEUR INTERNE

Les candidats doivent obligatoirement :

- justifier d'une expérience de 2 ans minimum dans un Cabinet d'audit externe ou Service d'audit interne;
- être diplômé d'études supérieures (HEC, ESSEC, ESC ou équivalent);
- pratiquer la langue anglaise.

Ce poste exige des déplacements notamment des séjours sur la côte occidentale d'Afrique (3 à 4 mois par an, en 4 ou 5 séjours) ouvrant droit à des congés supplémentaires.

Réelles perspectives d'avenir pour candidat de valeur.

Adresser lettre man., C.V., photo, prétent. s/réf. 7007 au Service Central du Personnel Société SAGA - Tour Atlantique Cedex 06 - 92080 PARIS LA DEFENSE.

coordonner, analyser, informer, animer.

La Division Concessionnaires et Ventes Indirectes est chargée d'animer et de prospecter les réseaux de distribution indirecte : concessionnaires, revendeurs et commerces intégrés.

Rattaché au Directeur de Division, le

responsable de promotion

que nous recherchons est à la fois un homme de gestion et un homme de marketing.

Il aura pour mission de participer à l'élaboration des budgets qu'il gérera ; de définir, mettre en place et contrôler la politique marketing ; préparer les contrats qui seront soumis aux concessionnaires et revendeurs ; centraliser, analyser et exploiter les informations concernant les ventes et la concurrence : programmer, coordonner et contrôler l'activité des attachés au Bureau Promotion.

Cette fonction très autonome requiert de bonnes notions de marketing, des capacités techniques en informatique et matériels de bureau, un esprit créatif, mais aussi beaucoup de méthode et de logique.

Les candidats de formation supérieure, justifiant de quelques années d'expérience dans un poste similaire, sont invités à adresser une première lettre manuscrite accompagnée d'un CV détaillé sous réf. K 03 à Monique NEU - OLIVETTI FRANCE - DPRH 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ DELHOMME

recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

niveau maîtrise informatique, expérience 2-3 ans temps réel, programmation assembleur, Fortran, connaissant si possible P. D. P. 11 sous R. S. X. 11-M pour étude et réalisation de logiciels d'application.

Ecr. avec C.V., photo et prétent. à R. DELHOMME & Cie, Boîte postale 35, 75562 PARIS CEDEX 12.

CONSTRUCTEUR MACHINES SOUDAGE REGION OUEST recherche pour laboratoire et applications

JEUNE TECHNICIEN SUPÉRIEUR ou INGÉNIEUR SOUDEUR

Langues étrangères souhaitées. Déplacements courte durée France et étranger. Situation stable et d'avenir.

Adr. C.V. à nº 42.173, AMEP, P.A., 37, r. Gén.-Foy, Paris-8e.

Sté de Contrôle, rég. parisienne recherche personnalité introduite dans le domaine nucléaire pour contrats commerciaux à haut niveau. Possibilité mi-temps. Ecrire avec C.V. et prétentions à nº 8.616, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

AVON S.A.

Leader Mondial sur le marché des cosmétiques Siège : LIANCOURT (Région de Chantilly) recherche

UN RESPONSABLE DE FORMATION

SES RESPONSABILITES :
— études des besoins et élaboration du plan de formation ;
— planification des opérations de formation ;
— animation des stages internes.

Ce poste exige un niveau de formation supérieure (Ingénieur ou Grandes Ecoles), quelques années d'expérience dans une fonction similaire, et une bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V. avec prétentions et photographie à : N. XAVIER, 35, r. Victor-Hugo, 60140 LIANCOURT.

Société Industrielle Internationale recherche pour son centre de développement (banlieue Nord Ouest de Paris)

2 Agents d'Essais

Il s'agit d'un travail d'équipe, nécessaire pour la mise au point, le lancement de produits et de procédés originaux à haute performance, appelés à une rapide industrialisation. Les essais sont réalisés dans les usines en France et à l'étranger et impliquent des déplacements nombreux.

Une première expérience industrielle et un sens du concret très développé sont demandés aux candidats de formation IUT génie chimique.

Envoyer C.V. détaillé à no 5515 à SPERAR 12, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX qui transmettra

1st

FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO PARIS

recherche

Adjoint au chef de dépt

Caisse – Compensation

Portefeuille – Crédit Documentaire

- Connaissant parfaitement la réglementation de change.
- Ayant au moins 5 ans d'expérience bancaire.
- Très bonne connaissance de l'anglais indispensable (lu, écrit, parlé).

Excellente rémunération pour un candidat de valeur.

Veuillez envoyer C.V. et prétentions au Chef du Personnel, 12, av. Hoche, Paris 8e

Emplois et Carrières

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Département OISE

RECHERCHE

ATTACHÉ COMMERCIAL

pour commercialiser Z.I. et ENTREPOTS

Ce poste conviendrait à homme dynamique particulièrement expert dans le domaine Marketing et prospection de clientèle

Pratique courante de l'Anglais

Ecrire sous le nº 8.625, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e)

offres d'emploi

GROUPE HACHETTE

recherche

Analystes-Programmeurs de Gestion

pour son département

ORGANISATION et INFORMATIQUE

Le rôle de ce département est de concevoir des systèmes informatiques de gestion et conseiller les différentes unités opérationnelles de groupe (18 000 personnes).

Les candidats retenus, débutants ou ayant une première expérience, auront une formation supérieure en informatique et se verront proposer :

— des postes formateurs (importantes configurations IBM 370/145 et 370/158, langage PL 1) ;
— un travail en équipe sur de nouveaux projets (bases de données, télétraitement et photocomposition) ;
— les possibilités d'évolution d'une grande entreprise.

Merci d'envoyer votre candidat. et vos prétentions au Service de l'Emploi, sous la référence 15.377, 79, boulevard Saint-Germain - 75006 PARIS.

EXPLOITANTS CONFIRMÉS

Classes V et VI

Il leur est confié la responsabilité complète d'un portefeuille de clients Entreprises auprès desquels ils doivent promouvoir l'ensemble de nos produits.

Leur intervention se situe au niveau de la prospection et du suivi. Ils défendent eux-mêmes leurs dossiers devant le Comité des Engagements.

Nous souhaitons impérativement des candidats diplômés d'Etudes Supérieures ayant une expérience bancaire de 2 à 3 ans.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à PLAIN CHAMPS sous réf. 1230 - 5, rue du Helder 75009 PARIS.

Plain Champs

Sté internationale de Télécommunications

recherche pour son siège à Neuilly

INGÉNIEUR DE MAINTENANCE

d'équipements auxiliaires de centres automatiques de transmissions situés dans le monde : groupes électrogènes, onduleurs avec batteries, convertisseurs de fréquence, ensembles distribution électrique, climatisation, ventilation et détection et prévention incendie.

Mission : développer les procédures d'entretien des installations, gestion par ordinateur des équipements et de l'inventaire, visites fréquentes de contrôle d'entretien à l'étranger.

Il aura de préférence une formation de base d'ingénieur électricien ou électromécanicien ; expérience domaine entretien souhaitable ; formation frigoriste donnée en stage au début d'emploi ; anglais lu, parlé et écrit couramment absolument indispensable.

Envoyer C.V. détaillé et prét. à SITA, Direction du Personnel, 112, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 Neuilly.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS

recrute

MÉDECIN

28 ANS MINIMUM

pour l'intégrer à SON SERVICE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

— Il sera chargé de conduire des expérimentations cliniques en France sur des molécules nouvelles.
— Anglais médico-scientifique courant indispensable.
— Une spécialité dans le cardio-vasculaire ou le système nerveux central sera appréciée.

Adresser C.V. man. + photo sous le nº 96.835 B à : BLEU Publicité, 17, rue Lebel. — 94300 Vincennes.

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES recherche :

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

Etude projets routiers, tracés, profil en long, cubature

Ce poste est à pourvoir à Paris, mais implique des déplacements à l'étranger. Anglais souhaité

Adr. lettre manuscrite avec curric. vitae détaillé sous nº 4.390, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

offres d'emploi

SIDAT TOYOTA FRANCE
3ème constructeur mondial, recherche

UN PROMOTEUR DES VENTES

Il devra mettre en place sur le terrain tous les éléments propres à renforcer l'image de marque du réseau TOYOTA
Il a :
- le goût des déplacements régionaux (3-4 jours par semaine)
- de la créativité et de l'initiative personnelle
- de la méthode et de la persévérance,
- le contact aisé.

Anglais souhaité.

Ce poste de terrain s'adresse à des hommes ayant déjà une bonne expérience de la vente.

Env. C.V., et lettre manuscrite s/réf. 7423 à P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra

---

VALGOS CONSEIL

Nous recherchons pour l'un de nos clients

UN RESPONSABLE INFORMATIQUE

Cette société sera dotée d'un important système de gestion qui sera mis en œuvre en temps réel à partir d'un réseau de trente terminaux et d'un terminal lourd connectés à une centrale informatique extérieure.

Le candidat retenu devra :
- animer et coordonner une équipe d'Etudes et une équipe d'exploitation,
- gérer le budget du Service et assurer les contacts avec les fournisseurs,
- assurer les relations avec la Direction et les utilisateurs.

Envoyer C.V., prétentions et photo à : VALGOS CONSEIL
79, rue de Monceau - 75008 PARIS.

Après vos études supérieures en économie et en comptabilité, une première expérience dans la fonction Finances-Comptabilité vous a permis d'en aborder tous les aspects.

Notre équipe jeune et active recherche avant tout un homme de contact, rattaché au Directeur Administratif et Financier, capable de promouvoir la fonction de

RESPONSABLE du reporting et du contrôle budgétaire

Dans notre société (300 personnes) située à 80 Km ouest de Paris.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions sous No 3780, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q. tr.

---

sfica

SOCIETE D'INGENIEURS CONSEILS SPECIALISEE DANS LES PROBLEMES DE CONCEPTION ET DE CONSTRUCTION D'IMMEUBLES DE BUREAUX ET DE LOCAUX INDUSTRIELS

recherche dans le cadre de son plan de développement

ingenieur en organisation

ou intéressé par les problèmes d'organisation

- Formation HEC. AM ou équivalent (grandes écoles et universités)
- Ayant au moins 3ans d'expérience professionnelle si possible dans une Société de Conseils
- Ayant le goût du travail dans des équipes pluridisciplinaires.

Envoyer CV et prétentions à SFICA (dept DOP)
44, rue des Petites Ecuries 75010 Paris

BANQUE PRIVÉE PARIS

recherche pour son

DÉPARTEMENT IMMOBILIER

le collaborateur qui sera chargé de la gestion des crédits promoteurs.
Le poste nécessite une expérience approfondie de la promotion immobilière acquise dans une société de promotion ou dans une banque spécialisée
Rémunération : 70.000/80.000 F.

Envoyer C.V. détaillé et photo, nº T 099.321 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

IMPORTANT CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES et FISCAUX recherche pour toutes fiscales

JURISTES de droit privé

Formation universitaire, D.E.S. et expérience notariale (3 ans environ) souhaitée, goût du travail en équipe avec spécialistes d'autres disciplines (notamment fiscalité et droit des Sociétés), possibilité très bonne situation.

Adresser lettre man., avec C.V., nº 82.861, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

T.I.T.N. recherche pour le laboratoire d'études de son siège à Morangis (proche Orly)

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS principaux ou position 3.
Compétences souhaitées : techniques numériques, mini-ordinateurs et périphériques. — Env. C.V. et prétent. T.I.T.N., 1, rue G.-Eiffel, 91420 Morangis.

PR GROUPE INTERNATIONAL

INGÉNIEUR PROJET
INGÉNIEUR INSTRUMENT.
minimum 27 ans
— Diplôme Ingénieur ;
— Expérience 3 à 4 ans min. dans engineering, pétrole, pétrochimie ou chimie.
85.000 à 90.000 F/an + logem.
Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 764, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

Importante Sté Négoce International Pont-de-Neuilly recherche HOMME 28 a. min. pour poste responsabilité dans distribution matières premières à cours variables dans industries transformation France et étranger. Expér. dans activité analogue souhaitée. Anglais indispensable. Adresser C.V., photo et prétent. nº 13.114, Centrale Annonces, 121, rue Réaumur, Paris

---

Auto-Ecole cherche **MONITEUR (TRICE)** Urgent. Haut salaire. 255-69-18

Rech. FORMATEURS EXPERIMENTES. Economie et Gestion, ayant pratique de la formation en Entreprise.
Ecr. nº 632, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

ADMINISTRATION CENTRALE
- pour sa base de données statistiques ; démarrage en cours ; infos mensuelles de douze centres de province,
- utilise en libre-service IBM 370-148 d'un CTI lié,

recherche, urgent, un **EXPLOITANT DU SYSTEME**
- comme correspondant informatique de ces centres. Il assurera l'exploitation,
- poste contractuel à Paris,
- si études supérieures, salaire de base : 32.000 F, à ajuster à l'ancienneté,
- aussi possible si bonne pratique professionnelle.

Ecrire avec C.V. détaillé, sous le nº 8.627, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Paris - Offre sit. avenir à jeune CONSEIL JURIDIQUE inscrit ou justif. bonnes réf., fin de stage. Lettre manuscr. détaillée à Mlle Pieufin, 187, bd Bineau, Neuilly (92200), qui transmettra.

A. E. G. TELEFUNKEN FRANCE S.A. recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ ou **TECHNICIEN SUPÉRIEUR**

Parlant couramment Allemand. Ayant 3 à 5 ans d'expérience de la vente et du contact clientèle pour vente matériel industriel et en particulier moteurs électriques.

Travail à PARIS

Fréquents déplacements en province.

Avantages sociaux.
Frais déplacements remboursés

Env. C.V., photo, prétentions A.E.G. TELEFUNKEN FRANCE S.A. serv. du personnel 6, bd du Général-Leclerc 92115 CLICHY

Société versaillaise recherche **ÉLECTRONICIEN AT 1**
— Libre de suite.
— Salaire proposé 2.500 F X 13.
TEL. : 953-77-25.

Administration de biens moyenne importance recherche **RESPONSABLE** administratif et juridique pouv. devenir fondé de pouvoir. Ecrire : Boîte postale M. du MAZET 186-75062 PARIS CEDEX 02 (Service nº 157).

STUDIA rech. libres rapidement

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR COBOL OS

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR FORTRAN COBOL - OS
3 ans expér. min. appréciée
Adresser C.V. à : **STUDIA** 11, rue Degas, 75016 PARIS.

Sté Electronique rech. pour poste stable **AT 3** Hyper-fréquence
Promotion assurée
Déplacement province
Tél. pr rdez-vs EUROPTRONIC 770-11-88

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche **PROGRAMMEUR**

Réalisation et mise en place de logiciels de gestion sur gros et petits systèmes.
Expérience en Fortran exigée.
Ecr. sous réf. 7038 à CINOREN 104, rue La Fayette, 75010 Paris ou tél. au 246-47-02.

Importante Sté d'engineering recherche pour Division Agro-Industrielle **TECHNICIEN** débutant ou ayant 1 à 3 ans d'expérience
— Formation D.U.T., Génie chimique ou équivalente.
— Déplacements possibles à l'étranger d'une durée de 3 à 6 mois.
— Connaissance anglais et/ou espagnol appréciée.

Adresser C.V. et prétentions à nº 5.453 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Important Groupe d'Organismes de financement et de promotion sociale
Paris et Région parisienne
recherche

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES COMMERCIALES

Possibilité d'évolution professionnelle - Formation supérieure souhaitée

Expérience

Curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions.

Ecrire sous le nº 8589, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

EDITEUR recherche

CHEF DE PROJET

pour le lancement, la mise au point et la gestion de méthodes d'enseignement et de formation (produits et services).

Appelé à travailler à l'intérieur d'une équipe, où les fonctions sont fortement décentralisées, le Chef de Projet aura la responsabilité complète de projets, considérés à chaque fois comme une « entreprise » nouvelle à créer et à gérer. Jugés et rémunérés sur les résultats, les candidats devront donc justifier d'une réussite professionnelle, quelle que soit la branche d'activité.

Adresser C.V., photo et prétentions financières à : Nº 593536 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

SOCIETE D'INGENIEURS CONSEILS recherche

JEUNE CONSULTANT

pour compléter son équipe d'ingénieurs intervenant en organisation générale, marketing et assistance d'entreprise. Formation supérieure de type ingénieur + institut de gestion exigée. Quelques années d'expér. en entreprise souhaitées.

Adr. C.V., photo et prétentions sous référ. 7.037 à SOGEPLO, 6, pl. de la Madeleine, 75008 Paris, q tr

---

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE TECHNIQUE

recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL

Excellent vendeur, il est chargé de la commercialisation d'un nouveau type de produit. En contact direct avec la Direction, il participe à la définition de la politique commerciale et promotionnelle

Une expérience de la Presse-Edition et/ou du secteur B.T.P. sera appréciée.
Lieu de travail : PARIS.

Mme PASCAL, S.P.M., 17, rue d'Uzès, 75002 PARIS.

CREDINFOR FILIALE BANCAIRE SERVICE INFORMATIQUE

recrute pour démarrage P.M.E.

UN CHEF DE PROJETS

5 ans de réalisation.

Activité sur Paris et proche province.

Tél. M. Salauze - 203-01-15.

URGENT

recherchons

TRADUCTEURS TECHNIQUES

FRANÇAIS-ANGLAIS
ANGLAIS-FRANÇAIS

Spécialité : AERONAUTIQUE.
A pourvoir immédiatement.
Durée 4 mois.

Envoyer curr. vitae, Société ACERT Assistance, 33, rue Louis-Castel, 92230 GENNEVILLIERS.

IMPORTANT ÉDITEUR TECHNIQUE

recherche pour PARIS

collaborateur ayant expérience fabrication livres (cotation copie, maquettes, planning, etc.) et très bonne connaissance langue française.

Envoi C.V. manuscrit avec prétentions à : S.P.M., Mme Pascal, 17, rue d'Uzès 75002 PARIS

PIPELINE SERVICE recherche **INGENIEURS et TECHNICIENS SUPERIEURS** mécanique et électrotechnique. Parlant anglais et pouvant voyager en France et à l'étrang. Adresser C.V. à M. DUPUY PIPELINE SERVICE 5, r. Chantecoq, 92801 PUTEAUX

IMPORTANTE SOCIETE de distribution d'articles de consommation type économique recherche

ATTACHÉ CCIAL capable de développer et animer son département vente chaussures.
Préférence donnée à élément connaiss. circuits de distribution gros, détail, collectivités.
Ce poste implique voyages et déplacements sur Europe.

Adr. C.V., référ. et prét. à nº 5490 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

IMPTE Sté de TELECOMMUNICATIONS, PARIS (13e) recherche pour son service ETUDES :

INGÉNIEURS ELECTRONICIENS
Position 2. Formation grande école, pour travaux de conception d'équipement de transmissions numériques au sein d'une EQUIPE JEUNE
Expér. industrielle confirmée d'au moins 4 ans dans le domaine de la transmission de signaux téléphoniques analogiques et numériques et le multiplexage de voies téléphoniques.
Expérience souhaitée dans le domaine du traitement numérique du signal.
Ecrire avec C.V. et prétentions à A.O.I.P. Boîte Postale 301, PARIS (13e).

CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILES recherche **COMPTABLE** 2e ECHELON
Comptabilité générale JUSQU'AU BILAN
GARAGE BOURSAULT 11, rue Boursault, PARIS (17e) Téléphone : 292-28-87

BOBIGNY, ville préfecture recrute INFIRMIER (E) diplômé (e) d'Etat. Candidature à adresser à Monsieur le Maire.

Société Champs-Elysées recherche pour gardiennage immeuble

VEILLEUR DE NUIT pour nuits et week-end par roulement. Sérieuses références demandées : présentation, accueil, écriture, téléphone, 40 a. min. Tél. : 260-35-05, pr rendez-vous.

P.M.E. Produits grande consommation luxe recherche, urgent :

TRÈS BON VENDEUR 30 a. env., en vue direct. vente. Env. C.V. à SARL Caussade, 6, rue Princesse, 75006 Paris

---

STÉ INTERNATIONALE EN EXPANSION recherche pour sa division Européenne basée à Paris-Ouest.

ACHETEURS

ayant plusieurs années d'expérience dans le développement et l'achat de matériaux de petits conditionnements verre, plastique, métal, carton.

Le poste implique de nombreux contacts à l'étranger avec les fournisseurs, et les directions des filiales.

Les candidats devront pouvoir justifier d'une bonne formation générale, d'une connaissance suffisante de l'anglais lu, parlé, écrit, être disponibles pour effectuer de courts déplacements en Europe.

Les appointements offerts dépendent directement de l'expérience acquise.

Envoyer C.V. et prétentions, ss référ. E.I., à SYNERGIE, 10, rue Barbette, 75003 PARIS.

COLLABORATEURS GD STDG pour CONTACT HAUT NIVEAU GAIN IMPT. Tél. : 222-46-76

formation profession.

Devenez Mécanographe-Opératrice sur matériel récent. Téléphone : 336-43-33, PROGRAMMEURS REUNIS 81, rue Pascal - Paris (18e)

enseignem.

Apprendre l'américain à l'American Center 261, bd Raspail - 14e Téléphone : 633-67-28
Cours du soir - Conversation
Inscriptions immédiates
Début de la nouvelle session : 25 avril

cours et leçons

Révisions Pâques. Franç., philo, orthographe, allemand. 250-77-71

BAC C.D.E. vac. Pâques 1 sem. Révis. INTENSIVE en MATH., PHYSIQ. par AGREGE, banl. SUD, RER. 350-01-27, ap. 17 h.

ENGLISH conversation par profess. expert. Tél. : 633-63-46.

Cours part. ANGLAIS, prof. or. titre indiv. ou form. perman. Téléph. : 229-07-60 ou 723-52-44.

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71

capitaux ou proposit. com.

D. âgée ch. évent. ASSOCIEE 23 a. ml débit boissons village CORSE (saisonnier). 927-54-62.

STE MONEGASQUE cède action fonds de commerce, exploitation location achat-vente machines électriques automatiques tous usages, locaux et salle de jeux, plein centre, concessionnaire grande marque. Renseignements Paris : Tél. : 076-78-25, heures bureaux.

propositions diverses

ON RECHERCHE
CADRES AYANT UN PEU SERVI...

L'Industrie et les Affaires ont besoin de Cadres mûrs et expérimentés, dans les 30, 40 ou 50 ans. Les clients de CHUSID prouvent, tous les jours, que ce sont là les années de travail les plus riches et les mieux rémunérées de leur carrière.
Pour savoir comment des Cadres « ayant un peu servi » ont abordé le tournant de leur vie, vous êtes invités à rencontrer l'un de nos Conseils en Carrières, sans engagement, ni aucuns frais.
Téléphonez ou écrivez pour prendre un rendez-vous personnel (et confidentiel)

« Nous vous aiderons à transformer votre vie »

Frederick CHUSID et Co.
FRANCE S.A.R.L.

Conseils Internationaux en évaluation et développement de Cadres et en avancement de Carrières

6, rue de Berri, 75008 PARIS - 225-31-80
35-37, Fitzroy street, LONDON W 1 5 AF - 580-78-61
Sociétés affiliées à l'étranger
LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLE

automobiles

ALFA ROMEO
Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées.
Mécanique, carrosserie. Modèles disponibles immédiatement.
SFAM-France
23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35

Cède contrat de FIAT 132 GLS 1800 Autom. Gris métall. LIVRABLE DE SUITE Heures bureau : 758-55-81

R 16 TX, cuir, automat. 1976, 20.000 km. Vitres teintées. Garantie crédit Tél. : 787-17-40.

FIAT 131 S 4 portes 1977 Blanche - 6.500 km (4 mois) 23.500 F. - 758-55-81 H.Bur.

garage des ardennes
3, rue des Ardennes - 19e
MINI 850
16.030 F clés en main
AVEC 552 F CPT.
Leasing 48 mois
203.30.75 - 700.75.46

FIAT 126 T.O. 18.000 km 1976 Bleu mar. 9.500 F. 758-51-20 h.b.

PAX MAZDA
NOUVEAU COUPE 2 + 2
600 F moyenne mensuelle
GARANTIE 2 ANS
Elégance - Qualité - Prix
133, r. Rome-17e. - 924-76-83.

secrétaires

Secrétaires de direction

IMPORTANT GROUPE COMMERCIAL
recherche pour son Siège Social situé
PONT DE NEUILLY

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
PARFAITEMENT BILINGUE FRANÇAIS - ANGLAIS

— Rattachée à l'un des Directeurs de Département, elle assurera son secrétariat (sténographie française indispensable, anglaise appréciée) ;
— Pratique courante de l'anglais parlé et écrit. Elle devra notamment rédiger elle-même fréquemment du courrier en anglais.

40 heures par semaine. Horaire variable.
Restaurant d'entreprise ou tickets restaurant.
Tous avantages sociaux.

Adresser lettre man., photo et C.V. dét. précisant impérativement SALAIRE ANNUEL souhaité à nº 4.392, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

DIRECTION Cie D'ASSURANCES - 9e recherche

SECRÉTAIRE-COLLABORATRICE
BILINGUE ANGLAIS
Dynamisme et vivacité d'esprit indispensables.

Adress. C.V. manusc. et photo nº 03857 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

---

LE PRÉSIDENT d'une société de produits de luxe (CENTRE PARIS) très connue et vendant dans le monde entier, recherche sa

Secrétaire

PARFAIT. BILINGUE FRANCAIS - ANGLAIS
Sténo dans les deux langues.

Pour ce poste, il faut avoir 30 ans minimum, une solide expérience d'un secrétariat bilingue, être familiarisée avec les chiffres.

Salaire de départ : entre 55.000 F et 60.000 F annuels.

Veuillez adresser lettre manuscrite C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. M 11.998 à INTERCARRIERES 5, rue du Helder, 75009 Paris

Dactylo

LABORATOIRE Banlieue Ouest - Saint-Lazare recherche

DACTYLO aimant les CHIFFRES

Libre rapidement.

Avantages sociaux - 5X8
Restaurant entreprise.
Env. C.V., photo et prétentions LABORATOIRE DACOUR B.P. 66
92404 COURBEVOIE CEDEX

SOCIÉTÉ COMMERCIALE PARIS-16e
recherche

DACTYLOS

2-3 ans expérience frappes commandes courrier petit secrétariat.
Notions d'anglais appréciées.
— Horaire mobile 40 h./semaine ;
— Restaurant d'entreprise, Cafétéria ;
— Avantages sociaux.

Se présenter Service Recrutement, 7, place d'Iéna, 75016 PARIS.

Secrétaires

DIRECTEUR SOCIETE MULTINATIONALE Quartier GEORGE-V recherche

SECRETAIRE EXPERIMENTEE
parfaitement bilingue français-anglais.
Langue matern. angl. appréciée.
Sténo dans les 2 langues indisp.
Libre rapidement.
Bonne présentation.

Ecr. avec C.V., photo à nº 42.220 AMEP P.A., 37, rue de Gal-Foy, 75008 Paris.

URGENT
Importante société actuellement PONT DE NEUILLY en instance de réinstallation dans le 20e (Gambetta) recherche

EXCELLENTE SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS
— Sténo anglaise.
— 3 ans d'expérience minimum.

Tél. pour R.-Vs. : 775-21-93.

Sté importante quartier TRINITE recherche

SECRÉTAIRE sténodactylo expérimentée pour Direction, BAC souhaité. Avenir si capable. Libre immédiatement de préférence. 5X8. Envoyer C.V. manuscrit et prét. à O.P.G. Conseil, nº 3391, 46, rue de Lille, 7e

---

DEPARTEMENT PRODUITS GRAND PUBLIC d'un LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE Banlieue Ouest ST-LAZARE recherche

UNE SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO ASSISTANTE
Libre rapidement.
Anglais souhaité.

Avantages sociaux - 5X8
Restaurant entreprise.

Env. C.V., photo et prétentions LABORATOIRE DACOUR B.P. 66
92404 COURBEVOIE - CEDEX

Le Responsable commercial d'une Société de vente, filiale d'un groupe intern. recherche

SECRETAIRE EXPERIM. BILINGUE ANGLAIS

Bonne sténo, secrétariat comm. comptab., paies, poste autonome responsabilités. Lieu de travail Paris-13e, Carr. Patay-Tolbiac.

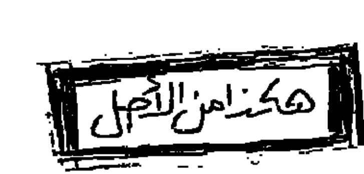
Adresser C.V. + lettre nº T 099.458 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Sténodactylo

Rech. excell. STENODACTYLO très bonne orthographe, habitant Paris, pr ass. petit secrétariat cab. relations publiques Opéra. Adresser lettre manuscrite et photo à nº 8577 « Le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.



demandes d'emploi

DIRECTEUR COMMERCIAL

27 ans, ex-directeur exportations d'un groupe international ambitieux et dynamique, performar et gestionnaire, universitaire perfectionné sur le terrain recherche outre-mer de préférence

Direction Commerciale ou Générale

dans produit grande consommation.

Ecrire sous nº 8.624, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui transm.

CHEF DU DÉPARTEMENT FINANCE

SOCIETE MULTINATIONALE

H.E.C.-M.B.A. (Stanford) 33 ans

EXPERIENCE :
- gestion de trésorerie francs et devises ;
- contrôle des filiales étrangères ;
- financement des investissements.

RECHERCHE FONCTIONS SIMILAIRES A PARIS

Ecrire sous le nº 715 à ZENITH PUBLICITE, 36, av. Hoche, 75008 Paris, qui transmettra.

LUI : 37 ans Allemand
ELLE : 24 ans Française
bébé de 1 an et demi

Cherchez-vous un couple qui s'occupe de votre hôtel, votre propriété, château, biens, terrain de camping et de golf, village de vacances ?
— Nous parlons anglais, allemand, français ;
— Tondons vos pelouses, conduisons, recevons et servons vos clients ;
— Sommes capables de nous servir de télex N.C.R. 42-52 ou autre ;
— Nous avons appris gastronomie, hôtellerie B.T.H.

Cherchons emploi stable et durable (également à l'étranger) et équivalent à nos qualités.

Ecr. Nº 99.438 M REGIE-PRESSE 85 bis rue Réaumur, Paris-2e.

Urgent - J.F. niv. universitaire, arts, lettres, ch. emploi temps compl. ou mi-temps, ouverte à toutes propos. intéress., en particulier : presse, édition, librairie et direction artistique. Téléphone : 735-86-72

Homme 30 ans, 7 ans expér. commerce extérieur dont 4 ans chez transitaire et 3 ans chez importateur-exportateur, rech. : poste responsabilités chez exportateur ou accepterait création de poste. Disponible rapidement. Transitaire s'abstenir. Ecr. sous nº 96.877 B, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Ingénieur cherche poste TRADUCTEUR TECHNIQUE Français-russe - Russe-français. Téléphone : 852-26-28

CADRE 42 ans, expér. commerc. Administr. et Technique Bâtim. cherche poste à responsabil., région Languedoc.

Ecr. Havas Montpellier nº 15.119

J.H. 25 a., célib., dég. O.M., 18 mois pratique de gde librairie, c. empl. ds pet. aff. Bordeaux ou rég. respons. souhait. Ecr. : G 20.163 Havas Bordeaux 33.

J.H. titul. D.E.C.S. complet, ch. stage début. Urgent. Ecr. : Touré, 92, r. A.-Briand, 92300 Levallois - 270-89-25

Dame secrét. Sténodactylo rech. place stable. Sérieuses référ. (sauf banlieue et 12e et 13e arrondissements). Contact hum. Ecr. nº 6.462, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e

J.F., 26 ans, Maîtr. d'économie, lic. sociologie, lic. d'urbanisme, rech. formation continue ou direction du personnel ou relations publiques. Ecr. nº T 099.446 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

ARCHITECTE D.P.L.G., 25 ans, 2 ans expér. B.E.T. Agence. Etudie ttes propositions. Ecrire nº T 099.442 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e Téléphone : 414-25-44

J. H. algérien 29 a., ingénieur mécaniq. fluide, ENSEM Nancy + IAE Informatiq. de gestion, angl., arabe, rech. poste stable Paris ou envir. Intérim s'abst. Ecrire DAG, 65, rue de Rivoli, PARIS (1er), qui transmettra.

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT EXPORT

E.S.C., 35 ans, habitude des contacts haut niveau. Connaissance de la distribution, l'administration, l'immobilier, le commerce international, et de la presse. Anglais, Espagnol.

RECHERCHE

poste axé sur le lancement de nouveaux secteurs d'activité, la création de société, le redressement de situations délicates, la promotion et les relations publiques, implantation de sociétés étrangères à Paris.

Ecrire sous le numéro 633, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Jne femme 25 ans, diplômée de **L'I.S.I.T.** Trilingue franç.-anglais-allemand ITALIEN COURANT Connaissance dactylo Première expérience : société commerciale filiale de 2 groupes internationaux recherche

POSTE :
RELATIONS INTERNATIONALES

Ecr. nº 2.805 Publicités réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Cadre industr. 37 ans, célibat., formation supér. + théo, bonne connaissance entreprise, cherche emploi clergé ou équivalent. Volonté collaboration efficace. Libre rapidement si nécessaire. Ecr. nº 8.629, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire direction, 43 a., expérimentée, ch. poste comportant respons. et init. rég. Lyon-Midi. Ecr. nº 8.628, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 24 a., Ecole supér. de tourisme, ch. poste stable ds aménagement touristique. — Ecrire M. VEDIER, 121, rue de la République, 95100 Argenteuil.

J. H. 30 ans, Français, dégagé O.M., excellent chauffeur, cherche place stable chez une famille ou particulier. — Ecrire nº 626, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

P.E.G.C. lettres, anglais, Pyrénées-Atl., ch. permutant acad. de Paris. Tél. ap. 18 h. 531-40-57.

Jeune juriste 25 a., niv. doctorat droit privé + I.A.E., dipl. I.D.A., titul. C.A.P.A., étud. ttes prop. Ecr. à Bernard Titz, Etoile 2000, Clavières, 30100 ALES.

H. 28 ans, responsable service général moyen. entrepr., secteur tertiaire, rech. poste équivalent Paris ou région Paris. Ecrire nº T 099.361 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

LOGISTICIEN
forte expérience et notoriété, 33 ans, formation ingénieur, mécan., électric., automation, connaiss. pratiques et théoriq. de la logistique, sur plans :
- Tech. manut., trans. stock.
- Conception finance et gest. réseau distribut. de produits,

recherche emploi plein temps ou partiel pour assister direction générale ou prendre responsabil. de service logistique. Ecr. nº 67.081 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Couple MAROQUINIER
qualifié sac (modèle, coupe, fabrication, ch. situat. étranger. Ecr. nº T 99.491 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H. RELATIONS EXTÉR. ET COORDINATION
issu milieu arts graphiques rech. poste QUALITATIF. Ecr. nº T 99.002 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

TECHNICO-COMMERCIAL TRILINGUE
(Anglais, Français, Allemand)
35 ans, de nationalité allemande, ayant 10 ans d'expérience exportation, notamment dans les domaines des vins et des produits chimiques.

cherche poste à responsabilités commerciales dans SOCIETE ou DEPARTEMENT EXPORT
Base : Paris ou Région Parisienne de préférence. Salaire recherché : 5.500 F mensuel.

Ecrire Wolfgang KALTSCHMID, 26, rue Norvins, 75018 PARIS.

Vous êtes une P.M.E. située en Province
Vous souhaitez dynamiser votre Serv. Commercial :

31 ANS

Je mets au service de l'entreprise :
— une expérience commerciale (biens intermédiaires, biens d'équipement) ;
— une formation ingénieur ;
— le sens des responsabilités ;
— une volonté d'atteindre ses objectifs.

Erire nº 8.605, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

MÉDECIN CHIRURGIEN, italien

36 ans. Libre rapidement. Expérience diversifiée, notamment en médecine tropicale, connaissant parfaitement l'anglais, notions de français. cherche poste

PAYS d'AFRIQUE ou AUTRES, de préférence anglophones.

Ecrire au Docteur Mario Peano, ch. Le Douaron, 17, ch. Laitières - 95230, Soisy-sous-Montmorency.

INGÉNIEUR CHIMISTE, 27 ans
E.N.S.C. Strasbourg - I.A.E.
1 an d'expérience professionnelle gestion industrielle, recherche poste

INGÉNIEUR PRODUCTION

Ecrire à M. Patrick JANNES, 162, rue Ordener - 75018 PARIS.

ING. INFORMATICIEN
recherche activité système, exploitat. préférence gamme 370 Région Paris - Val de Loire Ecr. nº 8.618 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE - 38 ans
Très dynamique, niv. D.E.C.S., expér. poussée comptabilité et contrôle gestion P.M.E., libre ste, ch. poste à responsabilité. Ecr. nº T 099.400 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny. 78-Le Chesnay.

travail à domicile

Demande

J.F. 28 a., Dessinatrice P.E. tuyauterie et électr., rech. trvx dom. Isos + schémas. Ecrire J. LAMARE, 32, bd Stalingrad, 94600 CHOISY-LE-ROI.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

9e, Square Moncey, gd standg. 240 m², possible profession libérale. 285-26-06.

PARC MONCEAU
190 M2, Triple réception, 3 chbres, 3 sanit. PLAN PARFAIT. SOLEIL, BALCON. 633-29-17 - 577-38-38.

Dans magnifiq. imm. MARAIS XVIIe s., rénové, 70 m2 en deux étages, escal. privé, 380.000 F. Visites tous les jours au : 17, rue Vieille-du-Temple (IVe).

MARAIS. Imm. de caractère : séjour, poutres apparentes + chbre, tt cft, chauf. centr. Prix 215.000 F. Facilités de crédit. Vis., 13-18 h., 9, R. VERTBOIS.

EGLISE D'AUTEUIL. 2 Pièces, 45 m2, cuis., bains, imm. réc. ALGRAIN, tél. 285-00-59, 09-54.

COURCELLES - PRONY
Imm. stdg, 200 m2 env., 6-7 P., possible libérale. — 723-69-68.

20e, AVRON. P. à P., à saisir, 2 P. pr., r.-de-c., 30 m2, 50.000. Vis. vend., sam., 8, r. Vignoles.

PORTE D'AUTEUIL, 100 m2, imm. bon stdg, dble liv., 2 ch., dressing, S. de B., cab. de toil., chbre de serv. Tél. : 704-78-83, de 9 à 13 h. et de 14 à 18 h.

16e, NORD, DS PARC CALME ET SOLEIL, appt gd standing, 200 m2, décoré, triple récept., 3 chbr. + 1 serv., 2 S. de B., 2 S. de douche, cuis. éq., tél., park. 704-78-83, 9-13 h., 14-18 h.

PASSY. Bel appt 110 m2 dans imm. P. de T., stdg, calme, soleil, dble récept., 2 ch., S. de B., cab. toil., ch. de serv., parking en location à proximité. 704-78-83, 9 à 13 h. - 14 à 18 h.

PORTE DAUPHINE
plusieurs beaux 6-7 P., 240 m2, ascens., bel immeub. P. de T., propriét. Direct. Visites lundi, mardi, de 14 h. 30 à 18 heures, 16, rue Spontini. Tél. 723-86-70.

VILLIERS. Propr. vend dans imm. P. de T., ascens., balcon, 2 et 4 P., tt cft. S/pl., ce jr, 14 h. 30 à 17 h., 139, av. Villiers.

MARCEAU, Terrasse ETOILE, Propr. vend appt 3/4 P., lux., box. SERVICE. Tél. : 551-73-06.

ROME - BROCHANT
210.000 francs, avec 40.000 : dans bel immeub., parfait état, tapis escal., gd liv., 2 fenêtres s/rue, chbre s/cour, entr., cuis., wc, bns, chf. centr. parf. état, moquette. Voir. propr., lundi et mardi, 14-19 h., 112, r. Nollet, PARIS-XVIIe.

MICHEL-ANGE
BEAU 2 P., TOUT CONFORT, PARFAIT ÉTAT. Tél. 622-41-92.

MARAIS. Dans belle rénovation, tout confort, poutres apparent., duplex, 3 Pièces, 90 m2, impeccable. Visite mardi, 14 à 17 h., 3, RUE CHAPON OU SEGONDI S. A. : 874-08-45.

RESTAURATION D'EPOQUE STANDING
TRES BON PLACEMENT
GRANDS STUDIOS, TT CONFT avec poutres. PROPRIETAIRE, sur place, ts les jrs, 14 à 19 h., 41, R. CHAPON. Tél. 345-55-10.

Près Place Nation : 540.000 F, ensoleil., calme, bel appt, entr., séj., salon, 3 ch., cuis., pender., tt cft, asc., verdure. 346-63-85.

Près Bois Vincennes et R.E.R., bel imm., vue panoram., balc., hall, séj., 3 ch., cuis., tt conft, asc., park. 425.000 F. 394-71-97.

VICTOR-HUGO
A SAISIR, BEAU 2 PIECES, CONFORT. Téléphone 293-67-01.

INVESTISSEURS
Rentabilité très élevée. Indexation du capital investi.
STUDIOS, 2-3 P., DUPLEX
rénovés ou à rénover dans PARIS. Douze programmes. Location et gestion assurées.
GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix, 75002 PARIS. Téléph. 261-52-25 +.

Paris Rive gauche

Métro CONVENTION
Imm. Pierre de T. vrai **3 P.** Prix 310.000 F. Jean FEUILLADE. - 566-00-75.

ODEON. Appart 2 P., 150.000 F. Tél. 329-55-11, le soir.

PORT-ROYAL ATELIER ARTISTE 100 m², 490.000 F. 924-36-56.

MOTTE-PICQUET Clair, calme **2 P.** cuis., w.-c., chauf. cent. 135.000 F. 579-75-80

SEVRES-BABYLONE
5 P., sur cour-jardin, im. ancien, ascenseur, park. Tél. 633-29-17 - 577-38-38.

EXCEPTIONNEL SUR SEINE Face au LOUVRE, gd appart., 130 m2, 3e étage, ascenseur + park. Visites tous les jours, 13 à 18 h., 25, QUAI VOLTAIRE.

INVALIDES
Mº ECOLE-MILITAIRE
Immeuble 1980, tout confort : STUDIOS ET 2 PIECES, à partir de 140.000 francs, garages possibles. — Visites : 13, RUE CHEVERT, les mardis, jeudis, samedis, de 14 h. 30 à 18 h. 30.

RUE DE VERNEUIL
CHARMANT PIED-A-TERRE, 60 M2 - REFAIT NEUF. 633-29-17 et 577-38-38.

VIe - SUR LUXEMBOURG rue Auguste-Comte, gd appart. 7 P., 250 m2, à rénov., possib. division. Téléphone AMP. 55-71.

VIe, pr. quais, R.-de-C., 1er ét., beau séj., hauts plafonds, 3 ch., travaux, très séduisants. Téléphone : 325-10-56.

14e, Studio, tout conft, 60.000 F. urgent. — « FAC » 337-69-59.

14e, R.-de-C. + 2 ét., caract., 5-6 P., 135 m2, petite terrasse : 820.000 F. — « FAC » 337-69-59.

BAC - RASPAIL
5 P. 110 m2, clair et calme : imm. XVIIIe s., très élégant : 680.000 F. Téléphone : 326-31-09.

SEGUR, 16, rue José-Maria-de-Heredia bel imm. 5 P., dép. + chbre de serv. Prix 690.000 F. Visite mardi, 14 h. 30-16 h. 30, COURTOIS, Syndic : 265-49-85.

CHERCHE-MIDI. Imm. rénové, CHARMANT 2 P., tt cft, belles poutres, état neuf. — 293-62-16.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
Propriétaire vend beau studio, refait, caractère. Tél. 747-75-12.

RASPAIL - MONTPARNASSE
TERRASSE PANORAMIQUE
DUPLEX, 48 m2, séj. + chbre, ASC. ORIGINAL - ODE. 95-10.

LE MARQUIS
19-21, r. Cambronne, Paris-XVe.
2 pièces : 316.000 F.
4 pièces : 631.000 F.
Appartement modèle sur place tous les jours de 14 à 19 h. 30.

JOR & Cie - Tél. 766-25-32

CARDINAL-LEMOINE
Dans magnifique restauration reste QUELQ. STUD., 2 et 3 P. Tt cft. Poutres. Calme. 265-44-94

BD SAINT-GERMAIN
Chambre-des-Députés
128 m2, 4-5 pces, balcon, tt cft. Prix 6.650 F le m2 - 325-04-99.

ÉCOLE MILITAIRE
Dans bel imm. pierre de taille, b. standing, asc., ch. centr. Liv. dble, 2 chbres, gde entr., cuis., s. bns, cab. toil., 100 m2. Poss. ch. serv. et parking. 292-28-51.

Région parisienne

MEUDON (près Issy-les-Moulineaux), récent 2 Pièces, s/jardins, tout confort, balcon. MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

NEUILLY-SABLONS
EXCEPTIONNEL. Bel immeub. ancien, P. de T., 5 P., 140 m2, 2 sanitaires, TEL., 2 chambres serv. : 850.000 F. 603-58-96 - 97.

NEUILLY - PRES BOIS
Belle réception, 4 ch., bains, degagé, s/verdure, 2 ch. serv. MICHEL et REYL : 265-90-05.

VUE S/ TT PARIS
KLEMLIN-BICETRE
Imm. récent, 4 p., tout confort, impeccable, 210.000 F. — Visite mardi, de 15 h. à 19 h. 30 : 64, rue Ch.-Gide, ou 387-27-60.

appartements occupés

PORTE DAUPHINE
APPTS OCCUPES
Beaux 5 P., 125 M2, bel imm. P. de T., propr. Direct. Visites lundi - mardi, de 14 h. 30 à 18 h. 30, 16, rue Spontini. Tél. 723-86-70.

12e - VUE SUR SEINE
URGENT A SAISIR
APPTS 3 PIECES OCCUPEES
Dans imm. rénové avec ascens. en cours. DIRECT. PROPRIETAIRE : 387-57-84

Boutiques

Rech. Paris location boutique avec 2 bureaux. Bon emplacement, bon quartier 770-07-55.

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urg., 2 à 3 Pces, PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. 873-23-55.

Jean PEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., PARIS 15e et 7e, pr bons clients, appts ttes surf. et imm. PAIEMENT COMPTANT.

constructions neuves

PRIX NON REVISABLES

Ve VAL-DE-GRACE
dans petit immeuble habitable 4e trimestre 77.
— Studios et 2 pièces.
— 4 pièces en duplex.

DANS BON XIIIe
Proche place des Peupliers.
— séjour + 2 chbres, 330 000
Habitables 2e trimestre 77.

XVIIIe CHAMPIONNET
— 2 pièces, 227 000
— 4 pièces 108 m2 + terrasse. Prix 575 000
Habitables 2e trimestre 77.

VINCENNES
Face au château
Métro au pied de la résidence.
— Studios 2 et 3 pièces.
Habitables 2e trimestre 77.

Mº MAIRIE-DE-MONTREUIL
— Séj. + 3 chbres 257 000
cave et parking compris.
Habitables immédiatement.

IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland, 225-93-69.

immeubles

Propriétaire 7 STUDIOS 2 DEUX PIECES tout confort. Bel imm., chauff. centr. et eau chaude. IMPORT. RAPPORT. TEL. : 531-85-56.

fonds de commerce

VDS FONDS DE COMMERCE à CONFLANS-STE-HONORINE. GDE BOUTIQUE + APPT 5 P le tout : 392 m2. Bail 9 ans tous commerces emplacement de premier ordre. PRIX : 250 000 F. TELEPH. : 950-28-13, hres burx.

NICE Promenade des Anglais urgent, cause santé, cède AGCE IMMOBILIERE. Murs et fonds : 450 000 F à débattre. Ecrire AGENCE HAVAS 06011 NICE Cedex, référ. 0262.

bureaux

224-08-80
domicile courrier, secrétariat, permanence, télép., télex.

MONTROUGE 220 m2 prof. lib. idéal pour archit., bur. études. Bail sans pas-de-porte, 4 500 m. TEL. : 655-87-00.

8e - RUE DE LA BIENFAISANCE
A LOUER 2.000 m2 BUREAUX NEUFS
Petit imm. haut standing Parkings.
SARI 720 14 15

68, BD MALESHERBES à céder 1er étage 220 m2 bur. bon stdg. SEGECO 522-43-20.

1 à 20 BURX tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT 293-45-55.

BUREAUX A LOYER MODÉRÉ
VAL-D'ARGENTEUIL FACE GARE
9.700 m2
A PARTIR DE 163 m2
SARI 720 14 15

8e Proximité Saint-Augustin dans imm. gd standing.
A LOUER BUREAUX
293-62-52.

locaux indust.

VENDS - TOURS
Ensemble industriel de 2.400 m2 av. embranchement et 6.000 m2 couverts Ecrire nº 6.428 HAVAS 37018 TOURS CEDEX.

locations non meublées Offre

Paris

A profiter d'urgence, au VALMONT, 57, rue du Théâtre-15e, 4 stud., 950 F + ch., sept 2 P., 1.450 F + ch., un 3 P., 2.800 F + ch., 20 park., 160 F net. Loc. s/pl., tous les jrs, de 10 à 19 h. Téléphone : 578-83-66.

PARIS-XIIe
Mº MICHEL-BIZOT
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble tout confort, 3 Pièces, 76 m2, loyer 1.441 F, charges 315 F, parking 100 F. S'adresser au régisseur, 46, rue de Fécamp, Paris (12e). Téléphone : 344-12-15.

14e, pavil., pet. 5 P., 4.000 F p. mois. « FAC », Tél. : 337-69-59.

XVIIe 105 M2, triple liv. chbre, tél., tt cft. S. pl. mardi, mercredi 13-17 h. 5, r. Albert-Samain. 566-02-85.

Région parisienne

ORSAY 20' PARIS par RER, résidentiel appt. neuf, dans parc privé, 4 P. 85 m², tt cft., park., tél. 1.400 + charges. ALM. 13-72.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill., ttes banl. Loyer garanti, 4.000 F max. 283-57-82.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, Studios et Appartements - Tél. 577-54-04

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Mº Opéra. Seuls frais 300 F. T. 742-78-93.

pavillons

MENNECY 30 km aut. sud vd pavillon 5 ch., 2 s. bns, s. à mang.-salon, s/sol 140 m2, Tél., sur terr. 1 400 m2. T. ap. 19 h. (sauf week-end) : 498-05-46.

SARTROUVILLE, 12' gare St-Lazare, spacieuse maison sur 500 m2 terrain, gd liv., 4 ch., salle de bns, 2 s. d'eau, salle de ping-pong. Prix : 480 000 F + petit C.F. Tél. : 962-51-27.

CORMEILLES-EN-PARISIS 5' GARE, 2 Pav. indépendants sur jdin intérieur 800 m² 1) (Constr. 1940) 66 m² X 3 nivx 2 ét., 5 P., cuis., s. bns, 2 wc., gar., buander., cellier, ch. cent. 2) Style Provençal, 3 P., 105 m2 (séj. 35 m² cheminée, poutres), cuis., s. de bns, garage, chauf. cent., cave voûtée sous jdin. IDEAL : 2 GENERATIONS ou PROFESS. LIBER. Pptaire demande 750.000 F ou vte séparém. (16 h. à 19 h.) 978-19-16.

viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil - Expertise - Indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. Tél. 700-00-99.

17e, Rue DOBROPOL, Beau 2 P. 50 m², 52.000 + 1.500 F occupé. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie. 266-19-00

Les meilleures conditions
37 ANS D'EXPERIENCE
FONCIAL - VIAGER
Etude gratuite, rente indexée 19, bd Malesherbes - 266-32-35

usines

VAR ARCS-s/ARGENS, 1.000 m² locaux + 10.000 m² terrain eau gratuite + élect. illimitées proche N. 7 et autor. Actuellem. laverie de minéral, location précaire. Ecr. EGETE, 95, bd Berthier, 75017 Paris. 755-84-74.

terrains

Alpes-Maritimes. Auribeau-sur-Siagne, 10 km mer. Terrain de 6.000 m2 en pente avec rivière. Vue imprenable. 45 F le m2. Téléphone : 726-18-78

SAINT-GRATIEN PRES ENGHIEN RESIDENTIEL, CALME, 730 m² 20 m. faç. 270.000. 989-31-74.

villas

Mº SCEAUX-ROBINSON très belle villa récente luxueuse récept. 90m2, terras., c., 6 ch., 3 bains, serv., gar., beau jdin, 1 380 000 F. 660-44-66/350-50-86.

ST-MICHEL-SUR-ORGE (91) pptaire vend villa grand stdg 5 ch., 2 w.-c., 2 s. bs, terras., séj., chem., décorat. luxueuse, jardin aménagé. Px 680 000 F. Domicile : 015-35-17. BUREAU : 655-28-31.

Chbre NOTAIRE PARIS vend SAINT-CLOUD VILLA libre 11 b., av. Pommeraie 9 p., gar. jardin. NOTAIRE : 602-70-10.

NICE 20 km : dom. 40 ha, villa nve 10 p. 1 200 000. Millot, 14 b. Raimbaldi 06 Nice (93) 55-41-71.

BOUGIVAL. Belle villa récente Séj. 48 M2 + 5/6 P. 3 bains, terrasse. Gd jardin. Décorat. raffinée. 825-90-39.

forêts

Société TRANSACTION recherche pour clients toutes forêts toutes superficies, toutes régions. Ecrire HAVAS LYON nº 5 117.

chasse-pêche

TOURAINE 2 h. PARIS par autoroute
VDS ETANG EMPOISSONNE
1 ha 1/2, bordé RIV. TRUITES et forêt. — Tél. : 027-48-28.

villégiatures

Vacances à CALVI
Ambiance CLUB dans des bungalows en bordure de plage

Prix extrêmement compétitifs pour 2 semaines, depuis 1.090 F de Nice, ou 1.490 F de Paris par avion.

CLUB OLYMPIQUE
3, rue de l'Echelle, 75001 Paris 260-31-62

CARNET

Naissances

— Jean-Paul et Jannie Mayer, née Long, ont la joie de faire part de la naissance de
Bénédicte,
le 16 mars 1977
39, rue de l'Église, 75015 Paris.

— M. Dominique Desouches et Mme (née Ulrich), ainsi qu'Alexis, ont la joie d'annoncer la naissance de
Vivien-Charles,
le 13 mars 1977.
45, rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris.

— Jacqueline Remy et François Paul-Boncour ont le plaisir d'annoncer la naissance de
Victor,
le 15 mars, aux Lilas.

Mariages

— Violette Attal et Michel Lefi sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité le 20 mars 1977.
86, avenue Emile-Zola, 75015 Paris.

Décès

— Lyon, Saint-Martin-des-Olmes.
Mlle Marie-Geneviève Besson,
M. et Mme Henri Besson et leurs filles,
M. et Mme Robert Vincent et leur fille,
M. et Mme Jean-Paul Brossel,
Mlle Marie-Colette Besson,
Les familles Miramond de Laroquette, Pillot, Besson, parents et amis,
font part du décès de
Mme Albert BESSON,
née Marie-Thérèse Miramond de Laroquette,
survenu à Tavaux le 18 mars 1977 dans sa soixante-quatrième année.
Elle a rejoint dans l'amour du Seigneur
Me Albert BESSON,
avocat,
décédé le 22 juin 1976 à Lyon.
Les obsèques auront lieu le lundi 21 mars 1977, à 15 heures, en l'église de Saint-Martin-des-Olmes (Puy-de-Dôme).

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Amélie CHABAL,
survenu le 13 mars 1977 à son domicile.
Le service religieux a été célébré en l'église réformée de Brest.
De la part de sa famille et de tous ses amis.

— M. et Mme Pierre Bellan et leurs enfants,
M. et Mme Michel Clerc et leurs *enfants,*
Mme Marie-Thérèse Monill, sa fidèle gouvernante,
Et tous les membres de sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, parente et alliée,
Mme Jehan CLERC,
née Marie-Louise Girard.
Les obsèques ont eu lieu le lundi 21 mars dans l'intimité familiale.
Un service religieux sera célébré à son intention le vendredi 25 mars, à 11 heures, en la chapelle du Saint-Sacrement, 23, avenue de Friedland, 75008 Paris.
5, boulevard Richard-Wallace, *92200 Neuilly-sur-Seine.*
7, rue Bayard, 75008 Paris.
65, boulevard Lannes, 75116 Paris.

— Nous apprenons le décès, survenu le 15 mars, du
général de division
Paul GILSON (C.R.).
[Né le 15 juin 1891 à Bergues (Nord), le général Gilson, sorti de Saint-Cyr en 1910, a fait presque toute sa carrière dans les transmissions. Après avoir servi dans les chasseurs d'Afrique, puis, au 119e régiment d'infanterie en 1914, il commande un fort à Douaumont en 1917. Après une mission dans les provinces baltiques, il est, en septembre 1939, *commandant des transmissions* de la IVe armée, puis, en 1940, de la 13e région. Directeur du matériel de transmission au secrétariat d'État à la guerre en janvier 1942, il est arrêté par les Allemands en août 1943.
En service détaché au ministère de l'armement en 1946, il est inspecteur des transmissions en 1949, avant d'être placé, la même année, dans le cadre de réserve.]

— Mme Emile-Jean Laforest, née Dauphin,
Chantal et Pierre Fondanèche,
Robert et Nadia Laforest,
Et sa famille,
ont la *douleur de faire* part du décès de
M. Emile-Jean LAFOREST,
commandant d'infanterie coloniale,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre belge,
survenu le 11 mars 1977 dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, ont eu lieu à Eygalières (13) le lundi 14 mars 1977.
Cet avis tient lieu de faire-part.
19, chemin Saint-Jean,
13870 Rognonas.

— M. René Paille et Mme, née Henriette Masson, leurs enfants, petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Marguerite MASSON,
professeur de lettres,
survenu à Beaune le 17 mars 1977.
21200 Beaune.
Rue Jules-Chausse,
69630 Chaponost.

— Mme Haïmé Siboni,
Mme veuve Fernando Calado Crespo,
M. Fernando Siboni Calado Crespo,
Les familles Siboni, Adams, Held, Flax, Lehman, Weiner, Ettedgui, Sibony, Yuli, Soussana, Mellado, Amorosi, Amezcua, Ruiz, Calado, Crespo,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Haïmé SIBONI,
ancien directeur central
de la *Banque commerciale du Maroc*
à Casablanca,
officier de l'ordre
de l'Empire britannique,
commandeur de l'ordre du Mérite
et du Dévouement français,
leur époux, père, grand-père, oncle, cousin, parent et allié, ravi à leur affection le vendredi 18 mars 1977 dans sa soixante-quinzième année.
La levée du corps aura lieu le mercredi 23 mars 1977 à l'hôpital Ambroise-Paré de Boulogne (92), à 14 h 15.
Réunion à la porte principale du cimetière de Montparnasse (boulevard Edgar-Quinet), à 14 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
124, rue de la Faisanderie,
75016 Paris.

Remerciements

— Me Pierre Garçon, Mme Pierre Garçon et leurs enfants,
Le professeur et Mme François Lhermitte et leurs enfants,
M. et Mme Jean Garçon et leurs fils,
profondément touchés de la sympathie qui leur a été *témoignée* lors du décès de
Mme Maurice GARÇON,
et dans l'impossibilité de répondre à tous ceux qui ont pris part à leur deuil, les prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire *du décès de*
Mme Jeanne DELESSE,
une messe sera dite en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e, le 22 mars, à midi.

Visites et conférences

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant Saint-Germain-l'Auxerrois : « Saint-Germain-l'Auxerrois et la cour Carrée du Louvre ».
15 h., angle rue de Picpus et avenue de Saint-Mandé, Mme Bouquet des Chaux : « L'enclos Picpus ».
15 h., portail central, devant Notre-Dame, Mme Oswald : « La France, fille aînée de l'Église ».
15 h., 8, rue Franklin, Mme Pajot : « Clemenceau chez lui ».
15 h., 292, rue Saint-Martin, Mme Puchal : « L'abbaye de Saint-Martin-des-Champs » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 195, rue du Temple : « Histoire des Templiers » (Visages de Paris).
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Île : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

CONFERENCES. — 20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « La collection du roi François Ier ».
17 h. 30, Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, M. l'abbé Marchasson : « *Luther, pourquoi ?* » (Université du milieu de la vie et du troisième âge).
14 h. 45, Institut de France, 23, quai de Conti, M. Maurice Le Lannou : « Notice sur la vie et *les travaux de Pierre Renouvin* ».
18 h. 15, 7, rue F.-Pressencé : « Le Pérou et les Andes », projections (Fédération mondiale des villes jumelées).
18 h. 30 et 21 h., salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Christian Monty : « La Grande *Arabie* », *projections (Connaissance* du monde).
21 h., 147, avenue de Malakoff, M. Schwarz : « Pythagore et l'ésotérisme grec » (Nouvelle Acropole).

ANCIENS COMBATTANTS

Pour célébrer le quinzième anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

D'anciens soldats d'Afrique du Nord ont défilé à Paris

Répondant à l'appel de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), 1 400 personnes — 1 200 selon la préfecture de police et 10 000 d'après les organisateurs — ont défilé samedi 19 mars dans les rues de Paris. La FNACA, qui affirme grouper 260 000 adhérents, voulait ainsi célébrer le quinzième anniversiare du cessez-le-feu en Algérie, qui fut proclamé le 19 mars 1962, à 12 heures, et réclamer l'attribution de la carte de combattant au plus grand nombre de soldats ayant servi en Afrique du Nord ainsi que la « *stricte égalité des droits* » avec les combattants des conflits antérieurs.

Avant le défilé, de la place du Châtelet à la place du Palais-Royal, puis des Champs-Elysées, à la hauteur de la rue Balzac, jusqu'à l'Arc de triomphe, M Maurice Sicart, secrétaire général de la FNACA, a exalté la mémoire des « *trente mille morts et des deux cent cinquante mille blessés et malades de la guerre d'Algérie* » (1).

« *Nous prêtons le serment*, a-t-il déclaré, *que nous agirons tous ensemble afin que notre génération soit la dernière génération du feu.* »

Après la dispersion du cortège place du Palais-Royal, les manifestants se rendirent par petits groupes sur les Champs-Elysées. Le cortège remontait alors cette avenue derrière l'harmonie municipale de Nanterre jusqu'à l'Arc de triomphe, où le cortège se disloquait vers 18 h. 30, après que la flamme du tombeau du Soldat inconnu eut été ranimée et des gerbes déposées par les responsables de la FNACA.

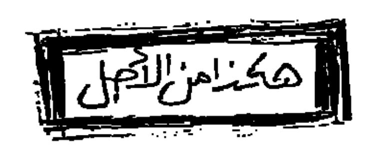
★ F.N.A.C.A., 4, cité Joly, 75011 Paris, tél. 355-00-30.

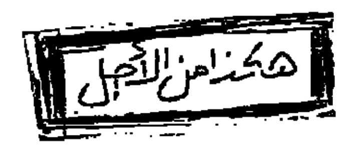
(1) En réponse à la question écrite d'un député, le ministre des anciens combattants avait indiqué en 1971 (*Journal officiel* du 24 janvier) que pendant la période allant du 1er novembre 1954 au 19 mars 1962, 24 614 hommes avaient été tués ou étaient décédés et que 64 985 avaient été blessés en Algérie au cours des « *opérations de maintien de l'ordre* ».

PRESSE

● *Un colloque international sur la libre circulation de l'information* aura lieu à Florence du 18 au 20 avril. Des journalistes des cinq continents, comprenant des rédacteurs en chef de journaux, des directeurs d'agences d'information, des responsables de services de radio et de télévision, participeront à cette réunion organisée par l'UNESCO.

Le colloque étudiera particulièrement les moyens d'améliorer la circulation de l'information à partir des pays en développement vers les pays industrialisés. Cet objectif est un des buts de l'UNESCO depuis la conférence sur les politiques de communication en Amérique latine et dans la région des Caraïbes en juillet 1976 et depuis la dix-neuvième session de la conférence générale de l'Organisation tenue à Nairobi à la fin de 1976.





LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

A L'ÉTRANGER

Le Japon gagne parce qu'il est le meilleur

estime-t-on à Tokyo

De notre envoyé spécial

Tokyo. — *Les Japonais ne veulent pas figurer au banc des accusés et Tokyo vient d'effectuer des démarches auprès de Bruxelles, afin que le problème de la concurrence nippone ne soit pas évoqué lors du conseil européen de Rome, les 25 et 26 mars, réunion jugée jusqu'ici* « très importante ». *La C.E.E., souligne-t-on à Tokyo, doit* « évaluer favorablement les efforts » *accomplis par le Japon dans le domaine de l'automobile, de la construction navale et de la sidérurgie, face aux* « multiples demandes » *européennes.*

Pour Tokyo, en tout cas, il n'est pas « réaliste » d'attendre du seul Japon une résorption du déficit bilatéral enregistré par les pays européens (4 milliards de dollars en 1976). Le commerce extérieur devant être apprécié de façon globale, les membres de la C.E.E. doivent, dit-on à Tokyo, s'efforcer d'accroître leurs exportations vers d'autres pays. Cette invitation signifie peut-être que, malgré les missions officielles, la C.E.E. ne doit pas trop espérer développer ses ventes au Japon.

Sur ce marché de 115 millions d'habitants, dominés par les firmes nationales, les importations de produits manufacturés sont limitées : 20 % du total des achats à l'étranger. Le commerce extérieur ne représente d'ailleurs que 10 % du produit national, contre au moins le double pour les pays européens. Dans le domaine agricole, les responsables japonais font valoir, comme en France et ailleurs, la nécessité de protéger leurs paysans qui, eux aussi, *« produisent des voix »*. Enfin, même si les grands magasins présentent des articles étrangers, priorité est donnée, notamment dans l'administration, aux produits nationaux.

En fait, les demandes de la C.E.E. ne sont pour l'empire du Soleil Levant que l'expression de « défaite » des pays européens. Tout en se déclarant conscients des difficultés éprouvées par certaines industries européennes, les Japonais se demandent si les dégâts subis sont bien liés aux exportations de leur pays. Ainsi, font-ils remarquer, la diminution des ventes de voitures japonaises n'a pas entraîné en Grande-Bretagne un accroissement de la demande de produits anglais, mais a profité à l'Allemagne fédérale.

Des critiques aux États-Unis et aux pays du Proche-Orient

Tokyo ne veut pas servir de bouc-émissaire pour faire oublier les erreurs ou les faiblesses des gouvernements occidentaux. *« Comme le Japon exerce une influence politique assez limitée en Europe »*, celui-ci adresse ses critiques plutôt qu'aux Etats-Unis ou au Proche-Orient. Changement de ton ? Les Japonais ont retrouvé une bonne conscience et un assurance qu'ils n'avaient sans doute jamais perdues. *« Celui qui gagne est le plus fort »*, affirme M. Masuda, vice-ministre du commerce international et de l'industrie (MITI). Le MITI déclare s'employer à *« modérer »* les industriels, mais rejette toute accusation de dumping, les succès japonais devant être attribués, selon lui, à la rationalisation industrielle et à l'efficacité commerciale.

Ce pays super industrialisé a su adopter et adapter les techniques capitalistes. Son agressivité provient aussi de facteurs géo-économiques. Isolement : *« Nous ne sommes pas entourés de partenaires naturels »*, souligne-t-on au ministère des affaires étrangères. *« Les Etats-Unis, le Canada, l'Australie sont loin. »* Fragilité : manquant de ressources naturelles, le Japon est obligé d'importer matières premières et énergie (23 milliards de dollars de pétrole l'an dernier) et donc de vendre pour payer la facture.

Tokyo reste ainsi profondément attaché au principe du libre-échange, qu'il défendra au prochain « sommet » de Londres, les 7 et 8 mai prochains. Mais, se demande-t-on dans la capitale nippone, cette règle est-elle encore valable pour les pays européens dont les économies apparaissent fatiguées, comme on le voit au déclin, chez eux, de l'impératif travail et à une certaine perte de compétitivité.

MICHEL BOYER.

● LA JORDANIE A OBTENU UN PRET de 250 millions de francs de Paris pour la réalisation d'un complexe d'engrais phosphates à Aqaba. Ce nouveau complexe d'un montant total de 1,5 milliard de francs sera financé également par des capitaux arabes.

● LA LOI NATIONALISANT la construction navale et l'industrie aéronautique et spatiale en Grande-Bretagne est entrée en vigueur jeudi 17 mars.

Elle porte sur la nationalisation de deux grands groupes aéronautiques, « British Aircraft Corporation » et « Hawker Siddeley Aviation », ainsi que « Hawker Siddeley Dynamics » (fusées et missiles), et la petite société « Scottish Aviation » qui produit des avions légers. Treize sociétés de construction navale sont nationalisées.

Pour faire passer la loi malgré la résistance de l'opposition, le gouvernement de M. James Callaghan a renoncé à nationaliser les chantiers de réparation de navires, qui resteront privés. — *(A.F.P.)*

● LE FONDS SPECIAL DE L'OPEP vient d'attribuer à dix pays en voie de développement des crédits d'un montant de 33,8 millions de dollars. Le Ghana, le Cameroun, le Sénégal, l'Ethiopie, le Tchad, le Rwanda, le Niger, le Laos, la Sierra-Leone et le Burundi bénéficieront de crédits sans intérêt, remboursables en vingt-cinq ans. — *(A.F.P.)*

LES ÉTATS-UNIS VUS PAR LES AMÉRICAINS

D'après l'institut de sondage Gallup, le pourcentage des Américains qui estiment que les grandes entreprises constituent un danger pour les Etats-Unis a pratiquement doublé en dix ans (23 % contre 12 % en 1968) tandis que baisse le nombre de ceux qui croient qu'un gouvernement puissant est dangereux.

Des syndicats puissants sont ressentis comme une menace par 26 % des personnes interrogées, ce qui est un résultat identique au sondage de 1968. Enfin, 49 % des Américains pensent que la moralité des milieux des grandes affaires est inférieure à la moyenne américaine.

AFFAIRES

LA SOCIÉTÉ SPIE-BATIGNOLLES AURAIT ACCEPTÉ LE PRINCIPE D'UN ACCORD DE TROC AVEC L'IRAN

L'Iran a proposé à une société française, Spie-Batignolles, un accord de troc, a annoncé cette firme vendredi 18 mars; le contrat dont le montant global n'est pas précisé porterait sur la construction d'infrastructures dans le domaine énergétique (gazoducs, pipe-lines) et dans le domaine des transports (autoroutes et voies de chemin de fer) contre *« quelques millions de tonnes de pétrole brut par an »*.

Spie-Batignolles, qui a accepté le principe du troc, a pris contact avec des courtiers et des sociétés pétrolières. Les négociations en cours ne devraient donc pas tarder à aboutir.

La société française est déjà en possession d'une *« lettre d'intention »* iranienne lui confiant l'électrification et le doublement de la voie ferrée qui relie Téhéran à Bandar Shappour sur le Golfe. — *(A.F.P.)*

CONFLITS ET REVENDICATIONS

A l'usine B.S.N. de Rive-de-Gier (Loire)

DES INCONNUS TENTENT D'INCENDIER LE BUREAU DU DIRECTEUR

Une quarantaine de personnes ont envahi, dans la nuit du 18 au 19 mars, les locaux de l'usine B.S.N.-Gervais-Danone de Rive-de-Gier (Loire). Après avoir saccagé le bureau du directeur, M. Philippe Fleury, détruit des dossiers et endommagé sa voiture, ce groupe d'inconnus a tenté, avant de s'enfuir, d'allumer un incendie en trois endroits différents. Le sinistre a été rapidement maîtrisé par les pompiers. M. Fleury a porté plainte et une enquête a été ouverte.

Dans un communiqué, les sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T. de l'entreprise ont dénoncé ces exactions. *« De telles méthodes,* disent-elles, *n'ont rien à voir avec la pratique des organisations syndicales et ne peuvent être que le fait de provocateurs. »*

Ce saccage a eu lieu quelques heures après que les grévistes qui occupaient l'établissement de Rive-de-Gier depuis le 22 février pour protester contre l'annonce de trois cent cinquante-deux suppressions d'emploi eurent décidé de reprendre le travail ce lundi 21 mars (*le Monde* daté 20-21 mars).

● LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, accompagné de Mme Giscard d'Estaing et de M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, a reçu à déjeuner la semaine dernière vingt-huit responsables des universités du troisième âge. Rappelant que le gouvernement a fait de la politique en faveur des personnes âgées *« l'une des quatre priorités d'action gouvernementale »*, le chef de l'Etat a déclaré que, malgré leurs statuts très divers, les trente-deux universités françaises du troisième âge, avec leurs champs d'expérimentation différents, remportaient un *« succès général »*, et étaient appelées à jouer un rôle essentiel pour une meilleure insertion sociale des personnes âgées

A TROYES ET A PARIS

La police évacue des établissements occupés par des grévistes

Le tribunal de grande instance du Puy vient d'ordonner l'évacuation de l'usine Elastelle-Tissel (fabrique de tissu élastique employant trois cent quatre-vingts ouvriers), qui est occupée depuis le 8 mars, à l'appel de la C.F.D.T., pour appuyer des revendications salariales.

D'autre part, en application de décisions du tribunal des référés, deux opérations de police ont eu lieu dimanche 20 mars et ce lundi 21 : à Troyes, les forces de l'ordre ont fait évacuer les établissements Petitjean (poteaux électriques), dimanche vers 2 heures du matin. Cette usine était occupée depuis dix jours par une partie des cinq cents ouvriers, qui réclamaient l'amélioration dans leurs conditions de travail et une augmentation de salaire.

A Paris, la police est intervenue ce lundi, à 6 heures du matin, au Centre de traitement de l'informatique (C.T.I.B.) de la B.N.P., situé boulevard Barbès, pour expulser les grévistes qui occupaient les locaux depuis le lundi 14 mars (« le Monde » daté 20-21 mars), afin de défendre leurs « avantages acquis ». La direction ayant pris des sanctions — notamment deux révocations — contre des grévistes, une manifestation, réunissant environ un millier de personnes, a eu lieu en fin de matinée devant le siège social de la B.N.P., boulevard des Italiens.

En fin de matinée, après une entrevue entre la direction et les syndicats, il a été décidé que les deux syndicalistes C.F.D.T., renvoyés, allaient saisir le conseil de discipline : d'ici à la réunion de ce conseil qui devrait se tenr, le mard 22 mars, les sanctions sont suspendues. Les informaticiens en grève devraient se prononcer, mardi, sur la poursuite de leurs action, en fonction des résultats du conseil.

Au petit matin...

5 h. 40 : il fait nuit noire. La longue file de cars bleus des gendarmes mobiles et de cars gris de la police prend position tout autour du pâté de maisons où est installé le centre Barbès de la B.N.P. Frileusement, des travailleurs du quartier — immigrés pour la plupart — se pressent vers la station de métro. Dans quelques instants, la ronde des éboueurs va commencer.

Toutes les rues qui mènent aux entrées de la banque sont maintenant bloquées par des gendarmes mobiles. Au coin du boulevard Barbès et de la rue de Sofia un petit groupe de femmes, s'interpelant en espagnol, en portugais ou en arabe, grossit à vue d'œil. Ce sont les femmes de ménage, surprises de ne pouvoir gagner leurs lieux de travail.

6 heures : le jour se lève. A l'intérieur du bâtiment, accompagnés du directeur de la sécurité de la B.N.P., vingt-cinq à trente policiers en uniforme, quatre gendarmes vêtus de treillis militaires, et un commissaire de police prennent position devant une porte donnant sur le centre informatique. Celle-ci, bien que bloquée par les occupants avec des cartons remplis de listings d'ordinateurs, est rapidement forcée. Pendant ce temps, sur le trottoir du boulevard Barbès, à quelque distance des forces de police, des membres du personnel — quelques dizaines maintenant — se demandent si les nouveaux élus du 18e arrondissement — qui viennent de l'emporter sur Michel d'Ornano, — prévenus dans la nuit de l'intervention policière, se rendront sur place.

6 h. 15 : La soixantaine d'occupants qui ont passé la nuit sur place n'opposent pas de résistance et quittent les lieux en scandant : *« Levez les sanctions. »*

Du local syndical du premier étage qui donne sur le boulevard Barbès, quelques syndicalistes munis d'un mégaphone appellent sans arrêt à la manifestation qui doit avoir lieu à 10 heures devant le siège social de la B.N.P. Quelques minutes plus tard, l'entrée de la rue de Sofia est libérée par les forces de l'ordre. Très vite, un certain nombre de salariés entrent dans le hall. Une banderole — probablement préparée depuis un certain temps — est déployée. Elle proclame : *« Le C.T.I.P. vient d'être évacué par la police. Pouvez-vous travailler dans ces conditions ? »* Des tracts sont distribués dans le hall et dans la rue. Les prises de parole se multiplient.

Peu avant que les employés administratifs de la B.N.P. n'arrivent, toutes les forces de police quittent les lieux. Face à l'entrée du personnel, un petit groupe de non-grévistes du centre informatique commente les événements : *« On ne va quand même pas faire le coup de poing avec nos collègues pour rentrer travailler. »* Et puis, ajoute un autre, la quarantaine, *« on ne peut pas reprendre le travail après l'intervention policière ; ce serait gênant »*. Se mêlant au groupe, un autre souligne : *« Il y a aussi le problème des révocations qui ne sont pas levées. C'est grave. Alors, on attend... »*

Pour les administratifs, le travail va probablement reprendre ce lundi après-midi. Mais le centre informatique reste en grève. Seuls deux ou trois cadres ont pu pénétrer dans les locaux et filtrent les entrées. Pour la direction de la B.N.P., la situation est difficile, car, depuis une semaine maintenant, les positions des comptes des clients sont bloquées, et ces derniers peuvent retirer de l'argent sans qu'il soit possible de vérifier leur approvisionnement.

Tandis que les deux salariés révoqués annonçaient leur intention de commencer, dès ce lundi, une grève de la faim jusqu'à la levée des sanctions qui les frappent, les quatre syndicats demandaient un entretien au président de la B.N.P., M. Ledoux. — E. G.

FONCTION PUBLIQUE

● LA TROISIEME REUNION, relative aux négociations salariales, qui devait avoir lieu mardi 22 mars entre M. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat à la fonction publique, et les sept fédérations de fonctionnaires, a été repoussée au jeudi 24. Après la deuxième réunion, organisée le 3 mars, M. Ligot a envoyé aux syndicats un document précisant les propositions gouvernementales portant sur les salaires de 1977. La FEN et F.O. ont déjà fait connaître leur *« déception »* après l'examen de ce dossier.

COMMERCE INTERNATIONAL

« ACHETEZ FRANÇAIS »

M. Fourcade, ministre de l'équipement, recommande à ses services, dans une circulaire datée du 23 février, d'« acheter français », tout en respectant les règles de la concurrence internationale.

« L'une des orientations essentielles de la politique économique et sociale du gouvernement, écrit M. Fourcade, *vise à favoriser la compétitivité des produits de notre industrie et à améliorer ainsi la situation de l'emploi. Le plan de lutte contre l'inflation a mis en place, à cet effet, un certain nombre de dispositifs dont les premiers résultats sont actuellement perçus.*

» Il est de la plus haute importance que les acheteurs du secteur public et para-public adoptent, dans le choix de leurs fournisseurs, des attitudes qui concourent au succès de l'action gouvernementale.

» Certes, toute discrimination systématique à l'égard des entreprises étrangères doit continuer d'être bannie comme contraire aux engagements internationaux pris par notre pays.

» Mais il est bien évident qu'à qualité technique et à prix équivalents, il serait injustifié de donner la préférence aux fournisseurs et aux matériels étrangers.

» Ces orientations doivent trouver une application aisée dans le domaine des fournitures courantes et du matériel de bureau.

» Avant de passer une commande de ce type, vos services doivent examiner attentivement les possibilités du marché national et, si ce marché offre des conditions concurrentes, lui adresser de préférence leurs commandes.

» Je vous demande de veiller également à éviter que des spécifications techniques ou des exigences injustifiées au regard des besoins à satisfaire n'aboutissent à éliminer les fournisseurs nationaux. »

Et que le meilleur gagne...

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/4	5 1/4	4	5	3	3 1/2	10	10 1/2
1 mois ..	4 5/8	5 1/8	4 1/4	4 3/4	3 1/4	3 3/4	10 3/8	10 5/8
3 mois ..	4 7/8	5 3/8	4 3/8	4 7/8	3 1/4	3 3/4	10 3/4	11
6 mois ...	5 3/8	5 7/8	4 3/8	4 7/8	3 1/4	3 3/4	11 1/8	11 3/8

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

LA CONSOMMATION DE PÉTROLE DES ÉTATS-UNIS A ATTEINT UN NIVEAU RECORD

Les dernières statistiques parues relatives à l'évolution de la consommation de pétrole devraient permettre à M. Carter de faire adopter sans trop de difficultés le grand programme énergétique en chantier. La consommation de pétrole aux Etats-Unis est actuellement de 20 millions de barils par jour, ce qui constitue un record. C'est en tout cas exactement le double de ce que les Etats-Unis produisent. Selon l'American Petroleum Institute, la production de pétrole américaine ne cesse de baisser : elle fut inférieure à 8 millions de barils par jour durant février. Elle était de 10 millions de barils en 1970. Les importations de pétrole, en conséquence, ne cessent d'augmenter. Elles furent de 10 millions de barils par jour le mois dernier. Les importations de pétrole fournissent 42 % de la consommation et atteindront, selon l'API, 50 % dans quelques années. Chaque Américain devrait payer, cette année, 160 dollars pour le pétrole étranger. Selon le Bureau des mines, la consommation totale d'énergie a subi, l'année dernière, une hausse de 4,8 %. Il s'agit du renversement d'une tendance : la consommation d'énergie, en raison de mesures d'économie volontaires des usagers, avait baissé de 4,9 % en 1974 et de 2,5 % en 1975. La part du pétrole dans l'énergie utilisée continue, d'autre part, à augmenter.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● M. JOHN W. HILL, fondateur de l'agence de relations publiques Hill and Knowlton, est décédé à New-York à l'âge de quatre-vingt-six ans. Fondée en 1927 par M. Hill, l'agence Hill and Knowlton est devenue la première du monde. Elle emploie 560 personnes dans 36 bureaux aux Etats-Unis et 18 dans d'autres pays. En 1976, ses honoraires ont dépassé *16 millions de dollars (80 millions de francs)*.

Commerce

● M. NICOUD, SECRETAIRE GENERAL DU CID-UNATI, comparaîtra le 10 juin devant le tribunal de grande instance de Dijon. Il avait été cité sur plaintes des syndicats F.O., C.F.D.T. et unifié des impôts à la suite des propos — jugés diffamatoires par ces syndicats — qu'il avait tenus en novembre dernier lors du congrès de son mouvement.

Commerce extérieur

● LA COUR DE JUSTICE EUROPEENNE a condamné récemment la France, mercredi, pour l'instauration d'une réglementation restrictive à l'exportation des pommes de terre. Cette réglementation, mise en place en octobre 1975, subordonnait les ventes de pommes de terre aux autres pays membres de la C.E.E. à la présentation d'une déclaration d'exportation. Elle a été jugée contraire à *la législation communautaire*, bien que le gouvernement français ait affirmé que cette mesure n'avait pour but qu'un contrôle statistique et non une restriction quantitative des exportations. A la suite de ce jugement, la France devra abolir cette réglementation et la remplacer par un système conforme aux traités européens.

Emploi

● AGGRAVATION DU CHOMAGE DANS LA REGION PARISIENNE. — Le nombre des bénéficaires de l'ASSEDIC dans la région parisienne a augmenté de 6 % en janvier (94 308, contre 88 950) et de 4,6 par rapport à l'an passé. Le Groupement régional *des* ASSEDIC de la région parisienne (GARP) souligne que cette progression est due notamment à une forte augmentation des premiers paiements, soit sur de nouveaux dossiers, soit au titre d'une reprise. Le nombre des femmes allocataires a augmenté de 9,7 % en un an (1,1 % pour les hommes), celui des moins de vingt-cinq ans de 15,6 % et celui des allocataires de cinquante à soixante ans de 8,2 %. A la fin de *février*, le nombre des bénéficiaires de *l'ASSEDIC en France était* de 517 997 (*le Monde* daté 13-14 mars 1977).

Énergie

● LES EMIRATS ARABES UNIS SEMBLENT PEU ENCLINS A AUGMENTER LEUR PRODUCTION PETROLIERE. — Les Emirats arabes unis auraient en effet rejeté une requête saoudienne leur demandant d'accroître leur production pétrolière, rapporte le quotidien koweïtien *Al Seyassah*, dans son édition du 20 mars. Le gouvernement d'Abou Dhabi aurait fait valoir au ministre saoudien du pétrole qu'une telle mesure pouvait porter préjudice aux autres pays du Golfe. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOFINEX

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 10 mars 1977 sous la présidence de M. André Loye pour approuver les comptes de l'exercice *clos le 30 septembre 1976*.

Suivant la proposition du conseil d'administration, le bénéfice net a été arrêté à la somme de 3 825 085 F, après dotation de 8 144 000 F à la provision pour dépréciation du portefeuille.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende net de 16 F par action, l'impôt déjà payé au Trésor étant de 8 F. Ce dividende sera mis en paiement le 24 mai, sur présentation du coupon n° 7.

L'assemblée a renouvelé pour six ans le mandat d'administrateur de l'Union des assurances de Paris-Vie. Elle a pris acte de la démission de M. Jean Lefebvre et, pour le remplacer, a ratifié la nomination, faite à titre provisoire par le conseil, de la Société J. Lefebvre-Billiard & Cie. L'assemblée a nommé comme nouvel administrateur la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet.

Dans son allocution, le président a rappelé que l'introduction en Bourse du Jouet Français, ajournée en décembre dernier en raison de la mauvaise tenue du marché, était toujours à l'étude.

Depuis le début de l'exercice, deux opérations sont venues modifier la composition du portefeuille.

D'une part, la SOFINEX a participé, *en compagnie d'investisseurs* industriels et financiers, à la création, en Californie, d'une société d'investissement dont la politique s'inspirera, à plusieurs titres, de la sienne.

D'autre part, elle a cédé la majeure partie des intérêts qu'elle détenait dans la SIFT (Société immobilière et financière de Tamaris) et dégagé, à cette occasion, une notable plus-value.

BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ

Le conseil de surveillance de la Banque de l'Indochine et de Suez a pris connaissance, lors de sa réunion du 16 mars, des comptes de l'exercice 1976 qui lui ont été présentés par le directoire.

Ces comptes font apparaître un bénéfice net de 78 530 548,40 F.

Le conseil de surveillance a approuvé la décision du directoire de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui se réunira le 25 mai, de distribuer un dividende net de 66 058 153,16 F. La banque avait mis en paiement, au titre de l'exercice 1975, un dividende net de 62 016 132,36 F.

UFIMEG

L'assemblée générale ordinaire d'UFIMEG s'est réunie le vendredi 18 mars 1977 sous la présidence de M. Maurice Durand Degeorge. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1975-1976 clos le 30 septembre dernier qui font ressortir un résultat net après provisions et amortissements de 20 779 032 F.

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 7 F par action (coupons n° 8 A et B) dont 1,61 F non déclarable à l'impôt sur le revenu.

Le conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée a décidé de fixer au 4 avril 1977 la date de détachement des coupons.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES NOUVELLES GALERIES RÉUNIES

M. Gérard Boulot, président-directeur général, a annoncé au conseil d'administration des Nouvelles Galeries, réuni le 17 mars 1977, que, atteignant la limite d'âge légale au mois de mai prochain, il démissionnerait de ses fonctions lors de la séance du conseil d'administration du 28 avril 1977.

Le conseil envisage de faire appel, pour lui succéder, à M. Jean-Laurens Delpech, qui serait donc coopté comme administrateur et nommé président-directeur général de la Société française des Nouvelles Galeries réunies, le 28 avril 1977.

Il est prévu qu'à cette même date M. Gérard Boulot reprendra la présidence du Bazar de l'Hôtel de Ville.

M. Jean-Laurens Delpech a l'intention de proposer au conseil d'administration la nomination comme directeurs généraux de MM. Alfred Lombard et de M. Jean-Paul Piedelièvre, actuel président du *Bazar de l'Hôtel de Ville*.

M. Jean-Laurens Delpech a commencé sa vie professionnelle à l'administration centrale du ministère des finances en 1935. Il a été mis en disponibilité sur sa demande en 1945, pour entrer à la Société Batignolles-Châtillon, dont il était devenu le président-directeur général en 1963. Quand cette firme fut absorbée par la Société des Forges et ateliers du Creusot (Usines Schneider), M. Delpech fut alors nommé administrateur-directeur général, puis vice-président-directeur général de la Société des Forges et ateliers du Creusot et, à ce titre, il prépara, avec la Compagnie des ateliers et forges de la Loire, la nouvelle opération de concentration qui devait donner naissance à l'actuel Creusot Loire. A la fin de l'année 1969, il entra à la Régie Renault, où il exerça les fonctions de membre du comité de direction, directeur des affaires internationales et président-directeur général de Renault Industries équipements et techniques. Le 1er mars 1974, le gouvernement l'appela aux fonctions de délégué ministériel pour l'armement, avec un mandat d'une durée de trois ans, dont M. Delpech vient de refuser le renouvellement, ce qui l'a rendu disponible pour rejoindre le Groupe des Nouvelles Galeries.

Colonel de réserve, M. Delpech est commandeur de la Légion d'honneur à titre militaire, titulaire de la croix de guerre avec palme et étoile, commandeur de l'Ordre national du mérite, et titulaire de plusieurs autres décorations françaises ou étrangères.

M. Delpech a été membre du conseil consultatif de la Banque de France (où il a, notamment, fait équipe avec M. Jean Demorge) et du conseil d'escompte du Crédit national. Il a également été administrateur et membre du jury de l'Ecole polytechnique, directeur de séminaires d'économie à l'ENA, et conférencier à l'Institut des hautes études de la défense nationale. Il a appartenu à un grand nombre de conseils d'administration, dont celui de Félix Potin.

Dès avant sa nomination, M. Jean-Laurens Delpech s'informera du fonctionnement interne du groupe.

Crédit du Nord

Dans sa séance du 16 mars 1977, le conseil d'administration du Crédit du Nord a arrêté les comptes de l'exercice 1976.

Au 31 décembre 1976, le total du bilan s'élève à 23 814 millions de francs et les dépôts de la clientèle, bons de caisse inclus, se montent à 15 928 millions de francs contre 14 409 millions de francs au 31 décembre 1975.

Les crédits à la clientèle s'établissent à 18 855 millions de francs *contre 15 951 millions de francs* l'année précédente.

Après toutes dotations aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice net s'élève à 5 663 137,14 F contre 31 851 318,83 F pour l'exercice 1975. Il sera reporté à nouveau.

Ces résultats correspondent aux indications fournies dans un précédent communiqué et s'expliquent par les raisons développées à cette occasion.

Au cours de la même séance, le conseil a fixé au 4 mai 1977 la date de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui aura à se prononcer sur les comptes de l'exercice 1976 et à procéder au renouvellement partiel du conseil, ainsi qu'à la nomination de commissaires aux comptes.

CONVERTIBLES SICAV

372, rue Saint-Honoré - Paris (1er)
Tél. : 261-53-44

Orientation : portefeuille composé essentiellement d'obligations convertibles à diversification internationale, avec, cependant, une prédominance de valeurs françaises.

Réunis le 18 mars 1977 en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Pierre Esteva, président du conseil de surveillance, les actionnaires de Convertibles ont approuvé les comptes de l'exercice 1976. Le montant du dividende de l'exercice est de 5,50 F par action, augmenté d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,64 F portant le revenu global de l'action à 6,14 F.

Le directoire a fixé au 31 mars 1977 la date de mise en paiement du dividende et a confirmé aux actionnaires la possibilité qu'ils ont de réinvestir, jusqu'au 30 juin 1977, le montant des dividendes qui leur sont versés en actions de la société sans frais ni commissions.

Souscriptions et rachats à tout moment à la :

— Société Séquanaise de Banque, 370, rue Saint-Honoré - 75023 Paris Cedex 01, et dans ses agences ;

— Banque Française de Dépôts et de Titres, 4, rue de Téhéran - 75008 Paris ;

— Crédit Universel, 51, boulevard des Dames - 13242 Marseille Cedex 1 et dans ses agences

AUGUST THYSSEN HUTTE AKTIENGESELLSCHAFT

La société convoque ses actionnaires en assemblée générale ordinaire le vendredi 29 avril 1977, à 10 heures, à la Mercatorhalle, König-Heinrich-Platz, Duisburg, afin de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

1.) Présentation du bilan au 30 septembre 1976, du compte rendu de l'exercice et du rapport du conseil de surveillance ;

2.) Répartition du bénéfice de *l'exercice 1975-1976* ;

3.) Quitus en faveur du directoire et du conseil de surveillance ;

4.) Renouvellement du conseil de surveillance ;

5.) Nomination du commissaire aux comptes ;

6.) Modification de statuts.

Tous les actionnaires sont habilités à participer à l'assemblée générale ou à se faire représenter.

En France, les actionnaires désireux d'assister à cette assemblée ou de *s'y faire représenter devront* faire immobiliser leurs actions, avant le 22 avril 1977, chez la Banque Rothschild, 21, rue Laffitte, Paris-9e, ou faire notifier à celle-ci, avant la même date, l'immobilisation de leurs titres, par leur banque ou leur agent de change.

La Banque Rothschild délivrera des cartes d'admission à l'assemblée aux actionnaires qui en feront la demande.

BOUCHERIES BERNARD

D'un chiffre d'affaires de 7 millions de francs en 1956, les Boucheries Bernard sont arrivées, fin 1976, au chiffre de 570 millions de francs, réalisé dans leurs actuels dix magasins, qui représentent 3 400 m2 de surface de vente avec 889 salariés.

Leur objectif commercial est de vendre à 15 ou 20 % moins cher des produits de première qualité.

En 1972, le groupe anglais Matthews a acquis les deux tiers du capital, cependant que Paribas en détient 15 %.

Avec la toute récente ouverture du dixième point de vente à Montparnasse, les Boucheries Bernard prévoient, pour 1977, un chiffre d'affaires de l'ordre de 670 millions de francs.

Après avoir ouvert, en cinq ans, cinq nouveaux magasins du fait du seul autofinancement, l'expansion ultérieure sera assurée, en outre, par recours au crédit bancaire à moyen terme, et au leasing pour certains équipements.

D'ici trois années, les Boucheries Bernard envisagent de demander l'admission de leurs titres en Bourse de Paris.

LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	11 mars	18 mars
Indice général	77,5	76,6
Assurances	119,1	116,4
Banq. et sociétés financ.	67,8	67,1
Sociétés foncières	80,8	79,9
Sociétés investiss. portef.	75,9	75,9
Agriculture	73,4	73
Aliment., brasseries, distill.	72,4	71,9
Autom., cycles et l. équip.	79,5	76,6
Bâtim., matér. constr., T.P.	83	83
Caoutchouc (ind. et comm.)	68,8	67,1
Carrières salines, charbon	91,8	91,7
Constr. mécan. et navales	86,1	85,3
Hôtels, casinos, thermal.	91,5	91,3
Imprimeries, pap., cartons	65,1	64,9
Magas., compt. d'exportat.	54,1	53,6
Matériel électrique	80,3	79,3
Métall., com. des pr. métal	57	55,8
Mines métalliques	108,3	107,8
Pétroles et carburants	68,4	67,5
Prod. chimiq. et él.-mét.	77,9	78,1
Services publics et transp.	78,7	78,3
Textiles	87,6	87
Divers	100,8	100,2
Valeurs étrangères	105,8	107
Valeurs à rev. fixe ou ind.	115	115,8
Rentes perpétuelles	60,3	59,6
Rentes amort., fonds gar.	150,9	154,8
Sect. indust. publ. à r. fixe	92,8	92,6
Sect. ind. publ. à rev. ind.	195,3	195,2
Secteur libre	101,7	102

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	N. C.	202,9
Val. franç. à rev. variable	537,1	538,8
Valeurs étrangères	782	790,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	61,4	60,6
Produits de base	39,2	39,2
Construction	86,9	86,3
Biens d'équipement	55	54,7
Biens de consom. durables	108	102,4
Biens de cons. non durabl.	56,5	56
Biens de consom. aliment.	65,2	65
Services	91,9	90,4
Sociétés financières	78,7	70
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	161,3	159,4
Valeurs industrielles	54,4	53,7

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 15/16 %

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Bois Déroul. Océan, c. 17	104 p. 7	o 6 95
Nord (Lo), ass., c. 8	4 p. 5	.. ..
Tofinso, c. 30	1 p. 2	o 8 10
Rolinco, c. 18	1 p. 20	.. ..

LONDRES

Recul

Les incertitudes politiques pèsent sur le marché, et lundi matin, à l'ouverture, le repli des cours est à peu près général. Après une demi-heure de cotations, l'indice des industrielles accusait une baisse de 9,8 points, à 418,7. Vif recul des pétroles. Alourdissement des fonds d'Etat. Progrès des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 151 48 contre 151 40

VALEURS	CLOTURE 18/3	COURS 21/3
War Loan 3 1/2 %	30 ...	30 ...
Beecham	444 ..	436 ...
British Petroleum	858 ...	840 ...
Shell	508 ...	500 1/2
Vickers	176 ...	174 ...
Imperial Chemical	358 ...	348 1/2
Courtaulds	122 ...	118 ...
De Beers	262 ...	267 1/2
*Western Holdings	15 ...	15 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	227 ...	225 ...
*West Driefontein	18 1/4	18 1/4

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LAFARGE. — Erratum. — Le bénéfice net réalisé en 1976 par la société s'élève à 67,11 millions de francs (contre 60,25 millions en 1975) et non 60,11 millions comme indiqué par erreur dans « le Monde » daté 20-21 mars 1977.

UFIMEG. — Pour l'exercice clos le 30 septembre 1976, les comptes de la société se soldent par un bénéfice net de 20,77 millions de francs contre 22 millions en 1975.

DOW CHEMICAL. — Un dividende trimestriel de 25 cents (inchangé) sera distribué le 29 avril aux actionnaires.

CREDIT DU NORD. — Le total du bilan au 31 décembre 1976 s'élève à 23 814 millions de francs et les dépôts de la clientèle (bons de caisse inclus) se montent à 15 928 millions de francs contre 14 409 millions en 1975.

CREDIT PARISIEN. — Les comptes de l'exercice 1976 se sont soldés par un bénéfice net de *10,04* millions de francs contre 11,55 millions en 1975.

PRODUITS CHIMIQUES ET INDUSTRIELS du SUD-EST. — Hors plus-values à long terme, le bénéfice net de l'exercice 1976 s'élève à 3,4 millions de francs contre 3,2 millions en 1975. Le dividende global passe de 8,25 F à 9,37 F pour 1976.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires* du 21 mars 1977 publie notamment les insertions suivantes :

Compagnie bancaire. — Emission d'un emprunt de 550 millions de francs représenté par 550 000 obligations de 1 000 F, portant intérêt 11,30 %, amorties en huit ans à partir du 10 avril 1981.

Société lyonnaise de dépôts et de crédit industriel (S.L.). — Emission au pair d'un emprunt de 100 millions de francs représenté par 100 000 obligations de 1 000 F portant intérêt de 11,30 %, amorties en huit années au maximum à partir du 9 avril 1979.

Compagnie des chemins de fer du Cambrésis (C.F.C.). — Double augmentation du capital :

— de 810 000 F à 1 215 000 F par l'émission de 8 100 actions de 50 F nominal émises à *90 F* (une pour deux) ;

— de 1 215 000 F à 1 620 000 F par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites de 8 100 actions de 50 F (une pour trois anciennes).

Toutes les actions nouvelles porteront jouissance du 1er janvier 1977.

S.A. des anciens établissements C. et E. Chapal frères et Cie. — Augmentation de capital de 7 100 000 francs à 12 070 000 F par émission de 99 400 actions de 50 F, jouissance 1er janvier 1976 (sept pour dix anciennes) à souscrire en numéraire.

Etablissements Foullon. — Augmentation de capital de 4 800 000 F à 5 400 000 F par incorporation de diverses réserves et attribution gratuite de 6 000 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1976 (une pour huit anciennes).

Locatel. — Emission d'un nombre maximum de 61 200 actions de 50 F à provenir de la conversion des obligations 8 % 1974, à raison d'une action nouvelle de 50 F pour une obligation de 300 F sans versement d'aucune soulte de part ni d'autre ; les actions nouvelles seront créées jouissance du 1er juin 1977.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	17 mars	18 mars
Valeurs françaises	93,8	93,6
Valeurs étrangères	103,4	102,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	60,7	60,6

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/3	21/3
1 dollar (en yens)	281 675	281 55

BOURSE DE PARIS - 18 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 ..	1 380
5 %	53 55	0 630
5 % 1920-1960	142	0 630
3 % amort. 45-54	70 ..	1 890
4 1/4 % 1963	101 50	3 528
4 1/4-4 3/4 % 63	91 25	2 199
Emp. N. Eq. 51 65	105 10	2 336
Emp. N. Eq. 6 % 66	104	2 778
Emp. N. Eq. 6 % 67	96 50	4 784
Emp. 7 % 1973	175 50	1 189
E.D.F. 6 1/2 1950	... ..	5 398
— 5 % 1960	101 75	0 428

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	474	474
E.D.F. parts 1959	...	478
Ch. France 3 %	129	130
Abeille I.G.A.R.D.	...	519
Abeille (Vie)	215	220
A.G.F. (Sté Centr.)	397	396
Ass. Gr. Paris Vie		1228
Concorde	245	240
Epargne France	300	298
Financ. Victoire	188	194
Fonc. T.I.A.R.D.	80 50	81
France I.A.R.D.	160	160
France (La)	321	315

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	815	613
Protectrice A.I.R.	228	228
U.A.P.	563	563
Alsacien. Banque	365	365
(Ly) Bque Dupont	286	286
Banque Hervet	231	230
Bque Hypoth. Eur.	234	234
Banq. Nat. Paris	452	451
Banque Worms	165	164 10
C.G.I.B.	67 30	67 30
Codetel	114 ..	113 80
Cofica	.. ..	33
C.A.M.E.	54	55 50
Créditel	106 50	106 50
Créd. gén. Indust.	154	155
Cr. ind. Als.-Lor.	145	145
(M) Crédit Mod.	57 20	57 20
Electro-Banque	150	150
Financière Sofal	175	180
Finextel	134	134
Fr. Cr. et B. (Cie)	52 50	52 40
France-Bail	208 50	207
Hydro-Energie	21 10	21 10
Immobail B.T.P.	141	141
Immobanque		203 90
Immofice	141 30	141
Interbail	172	172
Laffitte-Bail	120	119

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	197	196 50
Locafinancière	140	142
Lyon-Alemand	97 40	100
Marseill. Crédit	*236	236
Paris-Réescompt.	302	301 50
Séquanaise Banq.	189	187
SLIMINCO	185 ..	185 10
Sté Cent. Banque	70 ..	78
Sté Générale	209	200
SOFICOMI	...	199
Sovabail	211	219 50
UCIP-Bail	123 90	123 90
Unibail	193 50	194 70
Un. Ind. Crédit	117	116
Cie F. Stein Ra.	183 40	183 40
Fonc. Chât.-d'Eau	885	885
(M) S.O.F.I.P.	..	88
Fonc. Lyonnaise	597	581
Immob. Marseille	810	810
Louvre	185	185
Midi	590	592
Rente foncière	649	650
SINVIM	157 30	157 30
Voitures à Paris	269 50	268
Cogifi	118	117
Foncina	103 ..	103
Gr. Fin. Constr.	117 ..	116 20
Immolada	122	122

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	80 ..	81 30
Cie Lyon Imm.	95 80	96 20
UFIMEG	80 80	81 ..
U.G.I.M.O.	110 50	110 50
Union Habit.	152	150 20
Un. Imm. France	130 10	130
Acier Investiss.	93 50	93 50
Gestion Sélect.	168 ..	172 50
Sofragi	298 ..	290 ..
Abeille (Cie ind.)	176	176
Applic. Hydraul.	570	570
Artois	86 10	86 30
Centen. Blanzy	..	235
(Ny) Centrest	...	114
(Ny) Champex	120	122
Charg. Réun. (p.)	2550	2565
Comindus	340 ..	340
(Li) Dév. R. Nord	..	142
Electro-Financ.	225	220
Fin. Bretagne	50	48
Gaz et Eaux	580	435
La Mure	30	29
Lebon et Cie	120	118
(Ny) Lordex		124
Cie Marocaine	27 50	28
O.V.A.L.M.		44 50
OPB Paribas	93	93 20
Paris-Orléans	75	74

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gaumont	475 ..	472 ..
Pathé-Cinéma	69	69
Pathé-Marconi		128
Tour Eiffel	87	87 45
Air-Industrie	78 20	80
Applic. Mécan.	41 50	41 50
Arbel	135	131 80
Ateliers G.S.P.	23	23
Av. Dass.-Breguet	246	244
Bernard-Moteurs	33 50	33 50
B.S.L.	238	239
C.M.P.	272	271
De Dietrich	457	454 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Carbone-Lorraine	48	47
Delalande S.A.	230	230
Finalens	44 30	44 30
FIPP	36 70	d 38 20
(Ly) Gerland	227	227
Gévelot		202
Grande-Paroisse	83 50	80 30
Huiles G. et dér.	87	87
Novacel	83 50	83 50
Parcor	308	305
Quartz et Silice	21 50	20 60
R.E.T.I.		75
Ripolin-Georget	50	50
Rousselot S.A.	461	463

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Comineo	175 50	175 50
Finextremer	115	116
Minerais-Ressourc.	10 95	10 80
Noranda	c157 80	157 80
Vieille Montagne	398	412
Am. Petrofina	179 50	176
British Petroleum	76	77
Gulf Oil Canada	132	135
Petrofina Canada	80	77 10
Shell Tr. (port.)		43 50
Akzo	60 20	60 40
Dart. Industries		172
Dow Chemical	198 50	195
Foseco	12 80	13 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Euro-Croissance	139 76	133 43
Financière privée	322 35	307 64
Fructidor	145 26	138 67
Gestion Mobilière	201 55	192 61
Mondiale Invest.	179 74	171 58
Oblisem	125 03	119 36
Optima	142 04	135 60
Plenitter	283 84	270 97
Sicavimmo	188 42	179 88
S. I. Est	372 11	355 24
Sogineo	124 40	118 76
Sogintor	429 97	410 47
Univalor	148 08	141 37
Valorem	159 62	152 38

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
813	4,50 % 1973	829 ..	829 ..	829 80	829 80
1645	C.N.E. 3 %	1640 ..	1640 ..	1637 ..	1640 ..
390	Afrique Occ.	387 ..	387	387 ..	380 ..
445	Cie Gle Eaux	460	454 70	453 ..	450
180	E. J. Lefebvre	175	182 ..	182	178 50
52	Esso S.A.F.	51 10	51	51 30	50 50
163	Eurafrance	159 50	159	159 ..	153 50
380	Europe no 1	387	391 80	391 80	388 ..
125	Ofide-Caby	125 ..	127 ..	127 ..	125 ..
34	Opfi-Paribas	80 ..	80 ..	80 ..	80 ..
470	T.R.T.	486	491 ..	492 ..	485 ..
570	Tél. Electr.	550	545	545	536 ..
117	— (obl.)	118 80	116 70	118 70	116 70
280	Tél. Ericsson	254 20	254 10	254 10	254 10
60	Terres Roug.	60 50	60 50	60 50	60 50
59	Free State	74 40	75 50	75 ..	75 ..
250	Gen. Electric	258 ..	257 50	257 50	255 ..
360	Gen. Motors	365 ..	368 80	368	362 20
12	Goldfields	15 75	15 75	15 70	16 05
17	Harmony	21 95	22 20	22 20	22
382	Amer.-Tel.	319 50	319 50	319 50	314 50
13 50	Ang. Am. C.	15 70	15 60	15 90	15 60
84	Amgold	98 .	101 50	101 60	100 .
133	Astur. Mines	136 ..	133 ..	133 ..	132 60
255	B. Ottomane	257	255	255 .	251 30
320	BASF (Akt.)	328 50	329	328	330 ..
275	Bayer	284 80	284 50	284 50	282 20
39	Buffelsfont.	50 50	50 40	50 70	49 80
10 50	Charter	12 45	12 60	12 65	12 65
157	Chase Manh.	154 20	151 60	151 50	150 20
114	Cie Pét. Imp.	104 50	108 ..	108 .	106 .
409	C.F. Fr.-Can.	402 .	400 ..	401	405 ..
13	De Beers (S.)	16 ..	16 .	16 25	16 05
565	Deuts. Bank.	586 ..	571 ..	571 ..	573 ..
235	Dome Mines	260 ..	254 ..	254 ..	254 .
650	Du Pont Nem	661 ..	c666 .	663 ..	658 ..
380	East Kodak	370 ..	368	364 ..	367 90
13 50	East Rand	17 95	17 65	18 20	17 80
112	Ericsson	129 80	128 50	128 50	127
280	Exxon Corp.	259 40	c256 30	254 50	254 50
285	Ford Motor	293 ..	295 .	295 ..	294 ..
285	Amimes	288	288	288	283
153	Randfontein	149 10	151	151 ..	151
24 50	Rand. Select	27 05	27 50	27 10	27 .
270	Royal Dutch	273 30	273 40	273 80	273 40
15	RioTinto Zinc	19 10	19 20	19 15	19 05
64	St-Helena Co.	68 90	69 20	69 20	70 50
295	Schlumberg.	291 ..	302 .	302 ..	302 ..
43	Shell Tr. (S)	43 40	42 90	43 10	42 60
520	Siemens A.G.	526	523	522 .	520 .
44	Sony	49 80	51 70	51 70	51 90
13	Tanganyika	13 35	13 ..	13 20	13 .
245	Unilever	246 50	248	247	246 ..
11 50	Union Corp.	14 40	14 60	14 60	14 50
133	U. Min. 1/10	130 50	127 50	127 50	127 ..
98	West Drief.	112 40	114 40	114 20	114 30
38	West Deep.	48 ..	45 20	45 ..	44 50
78	West Hold.	91 50	91 70	90 ..	91 70
1 33	Zambia Cop.	1 33	1 31	1 31	1 28

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 892	4 985	5 .
Canada ($ can. 1)	4 745	4 738	4 71
Allemagne (100 DM)	208 735	208 715	206 50
Autriche (100 sch.)	29 405	29 385	29 35
Belgique (100 F.)	*13 615*	*13 600*	*13 45*
Danemark (100 krd)	85 270	85 320	83 50
Espagne (100 pes.)	7 267	7 255	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 583	8 562	8 57
Italie (1 000 lires)	5 633	5 628	5 525
Norvège (100 k.)	95 170	95 120	94
Pays-Bas (100 fl.)	199 980	199 900	198 50
Portugal (100 esc.)	12 925	12 920	12 75
Suède (100 krs)	118 480	118 340	117 50
Suisse (100 fr.)	195 325	195 650	195 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/3
Or fin (kilo en barre)	23800	23950
Or fin (kilo en lingot)	23800	23995
Pièce française (20 fr.)	235 90	238
Pièce française (10 fr.)	206	202 ..
Pièce suisse (20 fr.)	213 50	215
Union latine (20 fr.)	199 90	199 90
Souverain	215 80	223 ..
Pièce de 20 dollars	1090	1090 .
Pièce de 10 dollars	587	587
Pièce de 5 dollars	351	...
Pièce de 50 Pesos	945 ..	950
Pièce de 10 florins	211 80	212 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 20-21 mars 1977 a été tiré à 535 393 exemplaires.

A B C D E F G

DEVANT LE CONGRÈS DES SYNDICATS SOVIÉTIQUES

Les prétentions de Washington d'apprendre à vivre aux autres ne pourront être acceptées par aucun État souverain

DÉCLARE M. LEONID BREJNEV

Moscou. — *Dans un long discours prononcé ce lundi matin 21 mars, à l'ouverture du seizième congrès des syndicats soviétiques, M. Leonid Brejnev a exigé des États-Unis qu'ils cessent leurs interventions dans les affaires intérieures de l'Union soviétique, sous peine de compromettre gravement la « normalisation » des relations entre les deux pays. M. Brejnev, qui a parlé pendant près de deux heures, a d'autre part clairement laissé entendre que la campagne menée en Occident en faveur du respect des droits de l'homme n'aurait aucune conséquence bénéfique pour les dissidents soviétiques qu'il a qualifiés de « renégats » et d'*« ennemis de leur propre patrie (...) liés aux centres de subversion installés à l'étranger ».

De notre correspondant

Après avoir condamné « *l'ingérence des pays de l'OTAN dans le conflit armé à l'intérieur du Zaïre, la nouvelle campagne de calomnies contre la République populaire d'Angola et les assassinats perfides du président de la République populaire du Congo, Marien Ngouabi, et du président du parti socialiste progressiste du Liban, Kamal Joumblatt* », le secrétaire général a notamment affirmé : « *Nos adversaires sont à la recherche de toutes les forces qui s'opposeraient au socialisme au sein de nos pays. Mais comme ces forces sont inexistantes, car en société socialiste il n'y a ni classe ni nationalité opprimée et exploitée, ils fabriquent un faux produit et créent, au moyen de la publicité, des fantômes d'opposition intérieure dans les pays socialistes. C'est pour cette raison que l'on fait du bruit à propos de prétendus contestataires et que l'on pousse des hauts cris sur les prétendues infractions aux droits de l'homme dans les pays socialistes* (...)

» *Lorsque des personnes qui se sont désolidarisées de notre société agissent activement contre le régime socialiste, s'engagent dans la voie d'activités antisoviétiques, transgressent les lois et, privées d'appui à l'intérieur du pays, sollicitent le soutien à l'étranger des centres subversifs impérialistes de propagande et secrets, notre peuple exige que l'on se comporte vis-à-vis de ces personnages comme envers des adversaires du socialisme et des ennemis de leur propre patrie, des complices sinon des agents de l'impérialisme. Bien entendu, nous appliquons et appliquerons à leur égard les mesures prévues par la loi.* »

Ce passage du discours de M. Brejnev a soulevé les plus vifs applaudissements de la part des cinq mille délégués des syndicats.

Abordant le problème des rapports soviéto-américains, M. Brejnev a regretté une certaine « stagnation ». Selon lui, « *les deux premiers mois de la nouvelle administration américaine ne montrent guère le désir de surmonter cette stagnation* ». Bien qu'il existe « *de grandes possibilités pour développer la coopération soviéto-américaine.* »

Selon le secrétaire général, le refroidissement des rapports entre Moscou et Washington a deux causes : « *La campagne de calomnies à propos d'une menace militaire inexistante de la part de l'U.R.S.S. et les tentatives directes des organismes officiels américains pour s'immiscer dans els affaires intérieures de l'Union soviétique.* (...)

» *Les prétentions de Washington d'apprendre à vivre aux autres ne peuvent être acceptées par aucun État souverain, d'autant plus que, ni la situation des États-Unis ni leur action dans le monde, ne justifient de telles prétentions. Nous ne supporterons d'aucune part et sous aucun prétexte une ingérence dans nos affaires intérieures* », s'est exclamé M. Brejnev, avant de préciser qu'il s'agissait d'une condition indispensable pour « la normalisation » des rapports avec les États-Unis.

M. Brejnev a ensuite évoqué la visite que doit faire Moscou, à partir du 27 mars, M. Cyrus Vance. Il a affirmé notamment : « *Nous allons bien voir dans quel esprit il arrive !* ». M. Brejnev a mis en contraste l'attitude de la nouvelle administration américaine avec les positions de certains pays d'Europe occidentale. Il s'est en particulier félicité des gouvernements de Paris, Rome, Londres, ainsi que de celui de Bonn, encore qu'il ait fait quelques réserves. Après avoir confirmé qu'il se rendrait cette année en France et en Alemagne fédérale, M. Brejnev s'est félicité du rétablissement des relations diplomatiques avec l'Espagne.

C'est sans doute à propos du Proche-Orient que M. Brejnev a innové le plus. Après avoir réaffirmé les trois principes de la politique soviétique (évacuation par Israël des territoires occupés, droit de tous les États de la région à une existence autonome et à la sécurité, respect des droits immuables du peuple arabe palestinien, y compris de son droit à disposer de lui-même et à avoir un État national), M. Brejnev a affirmé que le retrait des troupes israéliennes de tous les territoires occupés ne devrait pas être immédiat, mais pourrait se faire « *en quelques mois* ». Il s'est prononcé en faveur de la création, pour un certain temps, de zones *démilitarisées qui pourraient être* contrôlées par les forces des Nations unies. Il a affirmé que la conférence de Genève devrait enfin garantir la liberté de navigation des navires de tous les pays, aussi bien dans le détroit de Tiran et le golfe d'Akaba que dans le canal de Suez, « *qui se trouve entièrement sous la souveraineté de l'Egypte.* (...) ». « *Les conditions d'un règlement pacifique*, a affirmé M. Brejnev, *doivent être garanties par le Conseil de sécurité de l'ONU et éventuellement par des puissances comme l'Union soviétique, les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne.* »

JACQUES AMALRIC.

UNE MOTION D'AUDITEURS DE JUSTICE EN FAVEUR DE Mlle CLAUDE JOLY

Deux cent huit auditeurs de justice sur les deux cent soixante-dix élèves de la promotion 77 de l'École nationale de la magistrature à Bordeaux viennent de signer une motion à l'occasion de la comparution, ce lundi 21 mars, de Mlle Claude Joly devant le rapporteur du Conseil supérieur de la magistrature chargé d'instruire son dossier.

« *Les auditeurs de justice de la promotion 1977 s'élèvent*, déclare cette motion, *contre la traduction de Claude Joly devant le Conseil supérieur de la magistrature statuant en formation disciplinaire. Ils s'inquiètent notamment de la présence dans le dossier de nombreux jugements, et soulignent le risque pour l'indépendance des magistrats de voir sanctionner disciplinairement des décisions prises dans le cadre d'activités juridictionnelles.* »

Après avoir noté que « *cette affaire semble s'inscrire dans le cadre d'une méfiance générale à l'encontre des jeunes magistrats, qui s'est notamment traduite 'en dernier par une diminution des postes de juge unique offerts à la sortie de l'École* », et que diverses propositions visent à ne plus confier de « postes délicats » (juge d'instruction et juge des enfants) à de jeunes magistrats, les signataires « *s'élèvent contre la présence dans le dossier d'une enquête de police semblable à celle qu'ils ont eux-mêmes subie, portant sur « la moralité, la conduite habituelle, les antécédents, les aptitudes, la situation de fortune et de famille et les opinions politiques* » de l'intéressé.

Ils « *dénoncent enfin la présence dans le dossier disciplinaire de Claude Joly des copies du concours d'entrée et des appréciations pédagogiques qui, détournées à des fins inquisitoriales de leur objet primitif — et ce, malgré les assurances données par la direction, — compromettent la liberté d'une formation visant à faire d'eux des magistrats compétents et responsables* ».

APRÈS LE MEURTRE DU CHEF DE L'ÉTAT

L'ancien président Massemba-Debat a été arrêté à Brazzaville

Brazzaville (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Mis en cause dans l'assassinat du président Marien Ngouabi, vendredi 18 mars, à Brazzaville, l'ancien président Alphonse Massemba-Debat a été arrêté samedi, ainsi que plusieurs de ses anciens collaborateurs. Ces personnalités sont interrogées par le comité de onze membres qui a été mis en place par le comité central du parti congolais du travail (P.C.T.) pour assumer le pouvoir.

Dans un éditorial diffusé dimanche, M. Charles Batheas Mollomb, directeur de la radiodiffusion congolaise, avait déclaré : « *Ce sont des tueurs à gage de l'ex-président Massemba-Debat, armés par lui ainsi que par Bindi et Matsika* (actuellement à Paris), *qui ont tué le président Marien Ngouabi.* » Et l'éditorialiste avait ajouté : « *Les criminels que sont Massemba-Debat et ses tueurs à gage doivent payer avec la même monnaie de sang. Nous devons serrer les rangs, nous unir davantage et barrer la route aux criminels d'antan et de toujours, assoiffés de sang...* »

Une vaste chasse à l'homme a été organisée à travers tout le territoire congolais pour tenter d'arrêter le capitaine Barthélemy Kikadidi (1), accusé d'être le chef du commando qui a tué le président Marien Ngouabi. D'autre part, la Voix de la révolution congolaise, captée à N'Djamena, a donné des précisions sur la façon dont s'est déroulée l'attentat.

Le commandant Ngouabi, qui résidait à l'état-major, s'était retiré vers 14 heures pour déjeuner dans sa résidence. Une 404 Peugeot, avec quatre hommes à bord dont un *capitaine* au béret rouge de *para commando, se* présente au poste de garde puis franchit un deuxième contrôle en affirmant qu'il a été convoqué par le président. La voiture se dirige vers la résidence. Les hommes pénètrent dans la villa et ouvrent le feu. Le fils du commandant et les gardes du corps du président ripostent. Deux de ces derniers sont tués. Le chef de l'État est atteint de plusieurs balles à la tête.

Quarante-huit heures après le meurtre du président Ngouabi, dont les obsèques ont été fixées au 2 avril, le couvre-feu reste en vigueur, tous les aéroports congolais sont interdits au trafic international, les frontières sont fermées et les rassemblements de plus de cinq personnes interdits. A Brazzaville, où la situation est calme, les forces armées, qui ont investi les grandes artères, procèdent à des contrôles d'identité.

Aussitôt connue la mort tragique du président Ngouabi, trois personnalités politiques congolaises qui se trouvaient en France ont quitté Paris samedi pour regagner leur pays. Il s'agit de MM. Jacques Ontsa-Ontsa, ministre des transports, Rodolphe Adada, ministre des mines et de l'énergie, et Henri Lopes, ancien premier ministre.

(1) Le capitaine Barthélemy Kikadidi, des para-commandos, a été chef du deuxième bureau de l'état-major de l'armée congolaise pendant cinq ans.

Comme M. Alphonse Massemba-Debat, il appartient à l'ethnie Bakongo ou Lari, groupée dans la région dite du « pool », au sud de Brazzaville.

Le groupe américain Case prend 40 % du capital de Poclain

Des intérêts français détiendront la minorité de blocage

Le dossier de Poclain, premier fabricant européen de pelles hydrauliques, devrait être définitivement réglé dans les prochaines heures. D'ores et déjà, les grandes lignes du schéma de la nouvelle répartition du capital de l'entreprise ont été arrêtées. Comme prévu, le groupe américain Case Tenneco prendra 40 % du capital de la firme. Un consortium regroupant Renault, Peugeot, diverses banques — dont le Crédit lyonnais et le Crédit du Nord — et des compagnies d'assurances acquerra une participation qui, ajoutée à celle que détient la famille Bataille, devrait permettre aux intérêts français d'avoir la minorité de blocage (plus du tiers du capital) dans Poclain. Quelques détails restent à régler avant que les pouvoirs publics ne donnent leur aval définitif à l'opération. Le conseil d'administration de la régie Renault doit examiner le dossier mardi 22 mars.

« Une bien triste histoire »

« *Poclain ne passera pas sous contrôle étranger* », avaient affirmé les pouvoirs publics. Les apparences sont sauves : Case ne détiendra « que » 40 % du capital de Poclain et les intérêts français auront une minorité de blocage (plus du tiers du capital). Ce n'est pas négligeable. Mais, au-delà de cet habillage reste la réalité : Poclain, premier producteur européen de pelles hydrauliques, entre dans la mouvance du groupe américain. On voit mal en effet Case accepter de mettre des fonds importants dans l'affaire — plusieurs centaines de millions de francs — et se contenter du rôle de « *sleeping partner* » (partenaires dormant)...

L'administration a désespérément cherché une solution française. Elle a échoué. On ne saurait jeter la pierre aux fonctionnaires ; ils ont fait ce qu'ils ont pu, compte tenu des moyens dont ils disposaient.

Un dépôt de bilan aurait-il facilité les choses ? Certains l'affirment. Mais une telle décision eût entraîné de lourdes pertes pour les banquiers de l'entreprise, dont les chefs de file sont le Crédit lyonnais et le Crédit du Nord (du groupe Paribas). On y a renoncé. Dès lors, la note à payer était si lourde que seul un groupe du secteur disposant de moyens financiers importants pouvait se porter candidat.

Que Poclain soit tombé si bas peut surprendre. Cette entreprise et ses dirigeants n'étaient-ils pas, il y a quelques années encore, cités en exemples pour leur réussite et leur dynamisme ? Poclain a été victime, en fait, de la crise qui a suivi le quadruplement du prix du pétrole. La rupture de croissance durable qui en a résulté lui a été fatale.

Pour deux raisons : Poclain s'était endormi sur ses lauriers, ses dirigeants n'ayant pas jugé utile de faire autre chose que la pelle hydraulique, qui avait fait son succès, imitée par ses concurrentes, l'entreprise était vulnérable comme toutes celles qui vivent pour l'essentiel sur un seul produit. Second motif des difficultés : Poclain ne possédait pas les structures financières correspondant à son développement ; ses fonds propres étaient insuffisants, et son endettement trop important.

Affaire de gestion et de mode

Affaire de gestion, dira-t-on ; affaire de mode aussi. Le temps n'est pas si éloigné où, la croissance et l'inflation aidant, l'importance des fonds propres apparaissait négligeable aux spécialistes dans le vent. On en revient maintenant à une plus stricte orthodoxie. Pour bien des entreprises cependant, le mal est fait. Sans nier les responsabilités des dirigeants de Poclain dans ce domaine, comment ne pas s'interroger sur celles des banques, qui ont laissé les structures financières de l'entreprise se dégrader à ce point ?

Comment ne pas s'interroger également *sur l'attitude des* pouvoirs publics dans le règlement de cette affaire ? Si l'on considère que Poclain — seule entreprise française de taille internationale du secteur — devait rester dans la communauté nationale, ne fallait-il pas que l'État se donne les moyens de ses ambitions et mette sur pied une solution à base de capitaux publics, quelle qu'en soit la formule *juridique* ?

L'évolution du marché dans ce secteur est telle qu'une alliance avec un groupe étranger était sans doute inévitable. Mais l'assainissement de la situation financière de Poclain eût du moins permis de négocier dans de meilleures conditions. L'administration a tenté de trouver une voie moyenne en cherchant à amener des entreprises françaises à s'intéresser à Poclain sans accepter de mettre au pot de l'argent public. Le résultat n'est pas probant. Le « libéralisme avancé » montre une nouvelle fois ses limites.

« *Une bien triste histoire* », disait un des protagonistes de l'affaire. Triste, elle l'est en effet... sauf pour Case.

PHILIPPE LABARDE.

BÉBÉS-PHOQUES : CONTESTATAIRES DÉPITÉS

Les six bateaux canadiens et les cinq navires norvégiens qui ont été autorisés à chasser les phoques au large de Terre-Neuve ont déjà entassé dans leurs cales plus de cinquante mille peaux en une semaine. Comme leur quota de prises a été fixé à quatre-vingt-dix-sept mille peaux, leur campagne devrait se terminer cette semaine. D'autres bébés-phoques, au nombre de soixante-treize mille, seront assommés et dépecés par les chasseurs locaux. Le travail des uns et des autres se déroule plus rapidement que prévu : sans doute la hâte d'en finir avec une chasse qui, décidément, a mauvaise presse...

Cependant, le mauvais temps favorise les chasseurs, car il empêche les écologistes d'intervenir. Brigitte Bardot elle-même a regagné Paris assez découragée. Si le temps ne se lève pas, les *journalistes vont en faire autant.*

Les manifestations d'hostilité devant les ambassades du Canada et de Norvège ont continué samedi 19 mars à Paris et à New-York. Elles n'ont réuni que quelques centaines de personnes, qui se sont dispersées sans incident.

Le gouvernement canadien ne semble pas décidé pour autant à interdire la chasse aux phoques, qui rapporte aux hommes de Terre-Neuve 300 à 400 dollars par an, soit 10 % de leur revenu annuel. Il n'aurait d'ailleurs d'autre argument que l'indignation des amis des animaux, car les rapports scientifiques n'établissent pas de manière formelle que le prélèvement annuel effectué sur la jeune population de phoques menace réellement l'espèce.

